

Cette nouvelle édition est la reproduction textuelle  
celle publiée à Paris, en 1854, par Mallet-Bachelard  
primeur-libraire.

MIGUEL LEMOS

Rio, le 28 Dante 115.



CLOTILDE ET COMTE

TRES-SAINTS FONDATEURS DE LA RELIGION DE L'HUMANITE.

SOUVENIR FILIAL

AU

PREMIER CENTENAIRE DE LA NAISSANCE

DE

CLOTILDE de Vaux (née Marie)

3 AVRIL 1815 — 3 AVRIL 1916

dédié à la

TRES-SAINTE VILLE DE PARIS.

Il s'agit surtout, au fond, d'incorporer intimement au positivisme, avec des améliorations radicales, tout ce que le système catholique du moyen-âge a pu réaliser, ou même ébaucher, de grand ou de tendre... (AUGUSTE COMTE, *Testament*. Correspondance, p. 296. Lettre à CLOTILDE, du 5 Août 1845.)

Nous ne différons des catholiques qu'en ce que notre unité se rapporte à l'Humanité, tandis que la leur se rattache à Dieu. (AUGUSTE COMTE. *Lettre à son PÈRE*, le 26 Moïse 69 — 26 Janvier 1857.)

En rapportant tout à l'HUMANITÉ, l'unité devient plus complète et plus stable qu'en s'efforçant de tout rattacher à Dieu. (AUGUSTE COMTE. *Testament*. Prières, p. 90.)



GEORGE ET COMPTE

LES ÉCRITURES DE LA VILLE DE PARIS

NOUVEAU TITRE

LES ÉCRITURES DE LA VILLE DE PARIS

CLOTHILDE de VAUX (de Marie)

LES ÉCRITURES DE LA VILLE DE PARIS

LES ÉCRITURES DE LA VILLE DE PARIS

LES ÉCRITURES DE LA VILLE DE PARIS



N. 388 A.

## Eglise et Apostolat Positiviste du Brésil

*L'Amour pour principe, et l'Ordre pour base ;*

*Le Progrès pour but.*

*Vivre pour autrui.*

*Vivre au grand jour.*

**CLOTILDE de Vaux (née Marie)**

ET

**AUGUSTE COMTE**



**LE POSITIVISME**

ESQUISSE D'UN TABLEAU DE LA FONDATION

DE LA

RELIGION DE L'HUMANITÉ

TOME DEUXIÈME

**ROSALIE Boyer**

**Évolution d'AUGUSTE COMTE avant sa  
bienheureuse rencontre avec CLOTILDE DE VAUX.**

1797 à Octobre 1844.

PRÉCIS BIOGRAPHIQUE.

Ma noble et tendre mère, que j'ai perdue depuis quatorze ans, fut réellement la première source de toutes mes qualités essentielles, non seulement de cœur, mais aussi de caractère, et même d'esprit.... Or, le culte de ma sainte compagne (CLOTILDE DE VAUX) a seul ranimé celui de ma digne mère...

AUGUSTE COMTE. *Pol. Pos.* t. I. *Préface*, p. 12.

...Tu (CLOTILDE) sais déjà que les germes moraux dont je te dus l'évolution tardive me venaient d'une tendre et ardente mère, qui t'eût pleinement appréciée.

AUGUSTE COMTE. *Test.* p. 138. (Cinq. Confession).

RIO DE JANEIRO

AU SIÈGE CENTRAL DE L'ÉGLISE POSITIVISTE DU BRÉSIL

Temple de l'Humanité

74, Rue Benjamin Constant, 74

FÉDÉRIC — Novembre.

Année CXXVIII de la Rév. Française, et LXII de l'Ère normale.

LXXII année du Positivisme religieux.

1916.

Études et Apogées Positivistes du Brésil

CLOTILDE de VAUX (née MARIE)

ALEXIS COMTE

LE POSITIVISME

PAR LE COMTE DE VAUX

PARIS, CHEZ M. LAFITTE

1844

ROSALE BOYER

Édition de l'Association des Positivistes

177, rue de la Harpe, Paris

1877

PARIS, CHEZ M. LAFITTE

... les études de positivisme ont été publiées par M. L. Lafitte, 177, rue de la Harpe, Paris, en 1844. Cette édition est destinée à servir de guide aux positivistes de tous les pays. Elle est tirée à 1000 exemplaires. Le prix est de 1 franc. Les souscriptions sont reçues chez M. L. Lafitte, 177, rue de la Harpe, Paris.

177, rue de la Harpe

Paris, chez M. L. Lafitte

1877

PARIS, CHEZ M. LAFITTE

177, rue de la Harpe

1877

177, rue de la Harpe



EXPLICATION FRATERNELLE  
DU TOME DEUXIÈME.

17

Aux yeux du sacerdoce de l'Humanité, tous les hommes sont, surtout aujourd'hui, des positivistes spontanés, à divers degrés d'évolution, qui n'ont jamais besoin que d'être complétés. (AUGUSTE COMTE, *Pol. Pos.*, IV, p. 377).

L'année dernière (61/127 — 1915), septante et mième de l'avènement du *Positivisme religieux*, l'Église Positiviste du Brésil célébra le CENTENAIRE de la naissance de CLOTILDE DE VAUX (née MARIE). Pour contribuer à cette célébration, nous avons tâché de publier un récit filial de sa glorieuse existence, en dédiant cet essai à la très-sainte ville de PARIS.

Or, après un émouvant essor fondamental, sous l'ensemble des influences étrangères à l'évolution d'AUGUSTE COMTE, un bienveillant DESTIN, quoique aveugle, occasionna, comme on a vu, la rencontre de ces deux âmes sans pareilles. À partir de cet instant solennel, l'évolution originale, tant morale qu'esthétique, de CLOTILDE se combina, de plus en plus, intimement avec l'évolution *philosophique* d'AUGUSTE COMTE, assurant l'accomplissement de leur mission. On ne saurait donc comprendre désormais leur vie sans se rendre un compte exact de leur mutuelle situation, affective et intellectuelle, à ce moment d'une portée à jamais unique dans l'histoire de l'HUMANITÉ.

C'est pourquoi, après avoir retracé l'essor de CLOTILDE qui précéda à ses relations avec AUGUSTE COMTE, il fallait rappeler l'état moral et mental de notre MAÎTRE, à ce moment, ce qui serait irréalisable à moins de suivre la prodigieuse carrière qui venait d'y aboutir.

Pour y parvenir suffisamment, il faut, ce nous semble, compléter les inestimables biographies de notre MAÎTRE, dues à ses disciples dévoués, soit en reproduisant plusieurs documents, dont quelques uns n'étaient pas même encore connus lorsque ces



biographies furent écrites, soit en rappelant, à propos de l'évolution de notre MAÎTRE, ses enseignements définitifs grâce à l'angélique influence de CLOTILDE. C'est ce que nous sommes proposé, en partie, dès 1898, dans le rapport *Uma visita aos Lugares-santos do Positivismo*. Le volume actuel n'est souvent que la traduction française de la méditation religieuse y contenue, sur cette phase de l'édifiante vie de nos très-saints PARENTS SPIRITUELS.

Des circonstances involontaires ayant empêché l'exécution de ce projet, pendant l'année du CENTENAIRE, on se borna à publier alors une vue d'ensemble sur la *seconde vie* des FONDATEURS de la RELIGION de l'HUMANITÉ. Ce fut l'objet de la moitié finale du tome premier déjà paru.

Malgré ce retard, le présent volume ne comprend que la première partie de cette esquisse, en retraçant l'enfance, l'adolescence, et la jeunesse de notre MAÎTRE. La méditation de cette phase fondamentale de sa glorieuse vie, d'après les enseignements de la RELIGION de l'HUMANITÉ, ne permet seulement de comprendre et de partager assez l'adoration qu'inspira, de plus en plus, à notre MAÎTRE, sa sainte MÈRE. Cette méditation fait aussi ressortir, à chaque instant, l'inéludable besoin de l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX, pour l'accomplissement de la mission régénératrice d'AUGUSTE COMTE. De sorte que l'on trouvera ici de nouveaux documents indispensables pour élever nos âmes au culte sans exemple que notre MAÎTRE légua à la POSTÉRITÉ reconnaissante envers CLOTILDE. Et cette gratitude s'étendra dès lors à la tendre et dévouée SOPHIE BLIAUX, la sublime Prolétaire traitée en Sœur par CLOTILDE, et que notre MAÎTRE proclama sa Fille adoptive.

La *Conclusion* du volume actuel présentant

ainsi, en résumé, l'essor, moral et philosophique, de notre MAÎTRE, du à l'angélique patronage qui domina sa vie, sous la prééminence, tant objective que *subjective* de CLOTILDE DE VAUX, on se trouvera à même de bien comprendre la *phase intermédiaire* liant cet étonnant début au sublime accomplissement de son vœu régénérateur, pendant laquelle ROSALIE BOYER continua à le protéger seule.

Pour mieux rappeler, à tout lecteur, cette touchante solidarité entre la vie de notre MAÎTRE et celle de ses TROIS-ANGES, seront reproduites ci-après les pages initiales du tome premier, complétées par un résumé du plan que le même tome a développé.

L'extrait *dûment légalisé* que nous avons obtenu en 1897 de l'acte de naissance de notre MAÎTRE ayant donné occasion à une correction dans la *Révue Occidentale* du 1<sup>er</sup> Mai 1914, seront jointes ici les phototypies des pièces relatives à cet incident. Nous les devons à l'obligeance de notre ami M. Émile Blanchard. Pour réparer une omission involontaire, sera aussi annexée la lettre officielle communiquant au jeune ISIDORE COMTE son admission à l'École polytechnique.

Enfin, aux textes sur Charles Dunoyer, reproduits aux pages 596 à 599, il faut ajouter le suivant :

«Un éminent économiste (M. Dunoyer) a dignement surmonté les préjugés négatifs en proposant l'abolition de l'égalité factice des partages et le rétablissement de la faculté de tester. Quoique ses doctrines soient restées individualistes, ses tendances sont devenues spontanément sociocratiques ; en sorte que le positivisme peut adopter ses vues en les systématisant et les complétant. Je doit surtout adhérer à l'amendement d'après lequel il conserve la règle actuelle en l'absence de tout testament, sans croire ce cas

aussi fréquent qu'il le suppose. Cette restriction convient pour permettre l'entière manifestation des tendances spontanées vers la concentration des héritages, quand le positivisme aura fait assez sentir, surtout en France, l'importance des grandes fortunes. Mais la réaction totale de la faculté de tester deviendrait insuffisante si l'adoption restait aussi gênée qu'elle l'est dans notre législation. En la délivrant aussi des entraves factices, il faut seulement conserver, envers les deux cas, les précautions destinées à prévenir une précipitation souvent suivie d'un vain regret, ou l'injuste oubli des héritiers naturels. Pour éviter, autant que possible, ce double abus, sans entraver une liberté nécessaire, il suffit de restreindre chaque faculté par l'obligation générale d'une pleine publicité, sept ans avant la réalisation normale d'une telle résolution.» (Pol. Pos., t. IV, ps. 468 à 469.)

Nous devons à M. Charles Gide, dont la connaissance nous fut procurée par notre regretté coreligionnaire, feu Dr. James Cree, les facilités que nous avons trouvées à MONTPELLIER, pour obtenir les renseignements sur notre MAÎTRE.

M. Charles Gide était alors professeur à l'Université de MONTPELLIER, où il occupait la chaire d'Économie Politique à la Faculté de Droit. À ce moment il se trouvait chargé du cours d'Économie Sociale à la Faculté de Droit de PARIS.

Le 21 Descartes 109 (28 Octobre 1897), nous étions allé avec notre obligé coreligionnaire, le Dr. Cree, remercier M. Charles Gide des présentations qu'il avait bien voulu nous donner pour MONTPELEIER. Notre visite dura trois quarts d'heure environ, pendant lesquels nous avons causé sur le POSITIVISME. Nous venions de lire une conférence de M. Gide sur le fouriérisme, et

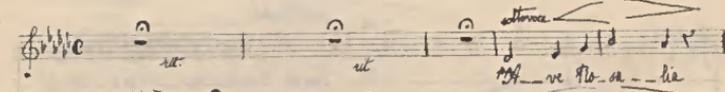


# Hymne à ROSALIE Boyer

Paroles de J. Mariano de Oliveira, adaptées à l' Ave Maria de A. CARLOS GOMES.

Chantée solennellement au TERNOPOLSKOÛTCHINE (MANSIETS) de Rio de Janeiro, le 10 Mars, (19 Janvier),  
à la célébration de la Succession d' AUGUSTE GOMTE.

*Solo.*  
Canto.   
*Solo.*  
Piano. 

*rit.*   
*dim.* 

*dim.*  
fa - na di gra - tie la - Dea i - tu - co - flo - ra - ta  


*col. cant.*  
si bene dicitur fra le donne e le re dit - to il  


fut-to de a-no-ta-o, Amen A---men a tempo.

frob, accantato. cres. Sante-ti-sa-ha Ma-rie del-

San-to ac-coglie i ho-di-di-er-ni a---men. cupo

And<sup>te</sup> cantabile ilo-sona<sup>te</sup> cantabile di no-stro amoi--- ac--- coghe-i

lodi di natuam iho di di matris amor san ta flo

a lia a cco glie a des ce phis ta te

*dolce* *accent*

ter nita ac coglie a no nia se ba pie na di que rite

*dolce* *dim. tempo* *rall.*

acco glie acco glie acco glie

*amando* *dim.* *cres.*



*largo*

a - - - du - sr e for hãta la cãta - mi - ta

*cresc. subito* *And. ma. con*

*And. ma. con* *And. ma. con*

re - - - A - re - sa - lia A - re - sa - lia

*And. ma. con* *And. ma. con*

sa - lia A - re - sa - lia

*dim* *Largo.*

l'appréciation qu'y en faisait M. Gide nous permettait, jusqu'à un certain point, de connaître ses opinions sociales. Nous avons causé, pendant ce peu d'instant, sans discussions ni démonstration. Nous lui avons donné des renseignements sur l'appréciation positiviste du mariage, de la question sociale, de la position de la FEMME, du divorce, de l'utopie de la VIERGE-MÈRE, de l'art, et enfin, sur la situation du POSITIVISME au Brésil. Nous lui avons promis, à cette occasion, de lui envoyer notre essai biographique sur Benjamin Constant Botelho de Magalhães, le fondateur de la République au Brésil. Cette entrevue nous laissa la meilleure impression sur un homme qui venait de nous accorder, d'une manière si chevaleresque, son précieux concours pour l'accomplissement de notre mission.

Après notre retour au Brésil, M. Charles Gide eut la gentillesse de nous offrir son livre sur les *Principes de l'Économie politique*. Nous sommes heureux de renouveler ici le témoignage d'une gratitude que le temps et la distance n'ont fait que grandir.

L'objet principal de notre visite à la ville natale de notre MAÎTRE c'était d'obtenir des renseignements sur sa sainte MÈRE et sur sa jeunesse. Sur ROSALIE BOYER, nous voulions, avant tout, nous certifier de la destinée de ses précieux restes. À cet effet, nous sommes allé à la Mairie et avons présenté au secrétaire, M. Dubarry, la carte que M. Charles Gide nous avait donnée pour lui. M. Dubarry nous reçut avec bienveillance, et chargea M. Henri Couve, alors *chef de bureau de l'état civil et des pompes funèbres*, de nous procurer les renseignements à sa portée. Nous ne saurions témoigner toute la reconnaissance que nous avons toujours gardée de la sollicitude que M. Henri Couve daigna



nous accorder alors, et qu'il renouvela plus tard à notre confrère Mr. Oscar Ferreira, que nous nous sommes permis de lui présenter en 1899.

La présentation que M. Charles Gide nous avait donnée pour le doyen de la Faculté de Droit, M. Vigié, nous permit d'obtenir que celui-ci nous présentât au proviseur du *Grand Lycée de Montpellier*, M. Croisiers de Lacvivier, et au doyen de la Faculté des Sciences, M. Sabatier. Nous n'avons pas rencontré M. Croisiers de Lacvivier; mais nous avons été accueilli avec bienveillance par le censeur, M. Turc, et par le bibliothécaire, M. Lagardère. M. Sabatier nous a accordé la permission de faire faire la photographie du portrait à l'huile de DANIEL ENCONTRE. Cette photographie fut reproduite par Miguel Lemos, d'abord, dans sa traduction de la Biographie de DANIEL ENCONTRE, par Jueillerat, publiée en 1898, et ensuite dans la seconde édition du premier volume de LA SYNTHÈSE SUBJECTIVE de notre MAÎTRE, en 1900. Nous venons de reproduire cette photographie dans le tome premier de cette esquisse.

Au Lycée de MONTPELLIER, nous avons pu prendre la copie de ce qui s'y trouve sur le séjour de notre MAÎTRE. Il y eut, à ce moment, un incident: le censeur, M. Turc, qui fut l'autorité qui voulu bien nous fournir ces renseignements, croyait, ainsi qu'il nous fit remarquer, que c'était par méprise que l'on supposait que AUGUSTE COMTE avait été à cet établissement, car le nom qu'on y rencontre c'est ISIDORE COMTE. Il a été aisé de montrer que ces deux prénoms désignait la même personne.

Nous devons aussi rappeler avec reconnaissance le bienveillant concours qui nous permit d'obtenir à Montauban les renseignements sur



DANIEL ENCONTRE, grâce aux présentations que nous avait procurées le D<sup>r</sup> J. Cree. Notre ami Mr. Émile Blanchard eut aussi l'obligeance de nous recommander à Mr. le Colonel Amiot. Ce fut ainsi que nous avons obtenu à la Faculté protestante de Montauban, et par l'entremise de Mr. Leenhard, permission de faire faire une photographie du portrait de DANIEL ENCONTRE. Mr. Leenhard, pour lequel nous apportions une carte du pasteur protestant Mr. Jean Monnier, <sup>1</sup> nous présenta aussi à Mr. Gustave Ducos, bibliothécaire de la Faculté, qui nous donna la biographie de DANIEL ENCONTRE écrite par Juillerat-Chasseur et nous informa sur les sources où nous pourrions trouver des renseignements sur le Maître de notre MAÎTRE.

La bonté de M<sup>me</sup> Abric Encontre, la vénérable petite-fille de DANIEL ENCONTRE, nous accorda nos plus touchants souvenirs de Montauban. M. Le Brun, étudiant à la Faculté de Théologie, auquel nous avait présenté le D<sup>r</sup> Cree, écrivit à M<sup>me</sup> Abric Encontre sur notre pèlerinage à Montauban. Nous fûmes nous-même porteur d'une lettre qu'a bien voulu nous donner M. Walter Dussauze, étudiant aussi à la Faculté de Théologie, auquel nous avait présenté le D<sup>r</sup> Cree. Dans l'inoubliable entretien que nous avons eu l'honneur d'avoir avec M<sup>me</sup> Abric -Encontre, elle daigna nous demander des renseignements sur notre foi. Son attention y fut d'abord appelée par notre *Calendrier historique*, et nous lui avons offert l'exemplaire que nous avions. M<sup>me</sup> Abric -Encontre le parcourra rapidement, se montrant bien impressionnée par le choix des types qui s'y trouvent. Elle nous demanda si nous admettions la divinité de Jésus-Christ; nous lui avons répondu que non. Et, à ce sujet, nous lui avons donné de sommaires indications sur notre foi, en insistant

1. Ce fut aussi le Dr. Cree qui nous présenta à M. J. Monnier.

spécialement sur notre doctrine féminine, et lui parlant donc de l'Utopie de la VIERGE-MÈRE. M<sup>me</sup> Abric-Encontre m'en parut bien impressionnée, et me demanda si nous avions un culte, des *sacraments*, par exemple. Nos réponses lui causèrent une agréable surprise. Elle remarqua avec satisfaction, dans la vue de notre Temple, le tableau de la VIERGE-MÈRE, que nous lui avons informé représenter l'HUMANITÉ, sous l'image de CLOTILDE DE VAUX.

Quant à l'UNION SPIRITUELLE qui assura seule la régénération finale de l'HUMANITÉ, nous avons publié, en portugais, en 1900, la méditation religieuse de l'ANNÉE SANS PAREILLE, — Avril 1845 à Avril 1846, — où elle s'accomplit. La traduction française, achevée depuis quelques années, constituera, si sa publication deviendrait jamais possible, le tome dernier de la présente esquisse.

Les passages suivants de notre MAÎTRE caractérisent l'esprit qui dut présider à ce travail.

«...Le sacerdoce doit, sans doute, s'efforcer toujours de contenir des mutations personnelles, dont le libre cours deviendrait bientôt plus funeste que les abus qui les auraient inspirées. Mais, il doit aussi construire et développer, par contraste à cet ordre objectif résulté de la puissance effective, un ordre subjectif fondé sur l'estime personnelle, d'après une suffisante appréciation de tous les titres individuels. Quoique ce second classement ne puisse ni ne doive prévaloir jamais, sauf dans le culte sacré, sa juste opposition au premier y suscite les améliorations vraiment praticables, en consolant aussi des imperfections insurmontables.

«La compétence directe et exclusive du pouvoir spirituel n'exige, à cet égard, aucune explication. C'est par là qu'il accomplit le mieux la



destination caractéristique que lui réserve nécessairement l'ensemble du régime coopératif, en réglant la fonction générale qui accompagne chaque office social. Immédiatement relative à la conservation et à l'amélioration du grand organisme, cette commune attribution institue spontanément la concurrence universelle d'après laquelle le sacerdoce peut procéder au classement abstrait des individus. Car, il doit leur distribuer l'estime selon l'aptitude totale de chacun d'eux à servir dignement l'Humanité. Sa propre situation sociale le dispose d'ailleurs à opposer autant que possible cet ordre de considération à l'ordre de puissance résulté du classement concret des offices. Il finit même par le faire prévaloir envers l'éternité subjective, quand il systématise la glorification humaine. Quoique l'antiquité ait souvent étendu jusqu'aux morts le classement imparfait des vivants, le moyen âge tenta noblement une meilleure répartition, qui fit sentir sans anarchie les vices de l'ordre objectif. Mais cette attribution convient surtout à la religion positive, seule capable d'établir une saine appréciation sociale. En réglant la vie subjective, elle s'y trouve naturellement affranchie des nécessités grossières qui font si souvent prévaloir l'influence objective des situations extérieures ou des moindres qualités personnelles. Quand cette application décisive a propagé partout les vrais principes du meilleur classement humain, leur usage ne saurait se borner aux morts, et chacun l'attendrait aussi aux vivants, si le sacerdoce n'allait pas au-devant d'un tel besoin.

« Cette extrême attribution, qui résume, au foud, toutes les autres, constitue réellement le plus difficile des devoirs pontificaux, comme exigeant les déterminations les plus précises. Après y

avoir fait abstraction des divers avantages résultés de chaque situation, on y doit écarter aussi ceux qui proviennent de l'instruction; puisque, sans être plus personnels, ils ne sont guère moins fortuits jusqu'ici. *Mais il faut encore s'abstenir de juger les morts ou les vivants d'après les seules productions de leur existence effective; car elles dépendent trop de la position dans le temps et dans l'espace, qui domine souvent les conditions vraiment individuelles.* Telle est la triple écorce que le sacerdoce doit habituellement percer pour instituer dignement le classement abstrait. Cette immense difficulté ne comporte même une pleine solution que quand l'appréciation pontificale peut embrasser toute la carrière personnelle. Peu de types humains sont assez caractérisés pour devenir vraiment jugeables avant que leur destinée se trouve accomplie. Il en résulte une nouvelle démonstration de l'impossibilité nécessaire de faire jamais prévaloir objectivement l'ordre abstrait sur l'ordre concret. Cet office sacerdotal est donc aussi celui de tous qui pourrait le plus dégénérer en tendance subversive, si la sagesse et la pureté n'y présidaient sans cesse. En même temps qu'il exige une application plus délicate de la doctrine universelle, il demande plus de calme dans le milieu correspondant. De toutes les fonctions propres au grand organisme, c'est donc celle-là qui souffre le plus pendant les siècles anarchiques. Rien ne peut aujourd'hui contrister davantage un vrai philosophe que de voir souvent usurper la considération, presque autant que la puissance, par les plus indignes types, tandis que les meilleures natures restent méconnues ou comprimées, faute de toute discipline spirituelle.

«Tel est le jugement universel qui, sagement accompli, constitue l'office sacerdotal le plus dé-

cisif, mais aussi le plus difficile à fonder et à développer. En résumant spontanément toutes les autres attributions du pouvoir spirituel, il caractérise mieux qu'aucune d'elles l'ensemble des conditions intellectuelles et morales, propres à ce suprême organe de l'Humanité. La pleine indépendance sociale du sacerdoce et son entière abnégation politique se présentent ainsi comme pareillement indispensables à sa vraie destination. Ce but suppose également une digne prépondérance de l'esprit synthétique, consolidée et développée par une forte préparation encyclopédique, où domine toujours l'harmonie normale entre la science, l'art, et l'industrie. Mais l'intime consécration de l'intelligence au service continu de la sociabilité devient ainsi la principale obligation d'une classe qui, destinée à compléter et régler le grand organisme, y susciterait bientôt une profonde dissolution sans cette constante moralité.» (SYST. DE POL. POS. T. II, ps. 330 à 332. Les italiques sont de cette transcription).

«...On n'appréciera jamais le vrai spectacle historique sans une profonde vénération envers l'ensemble du passé.

«Quoique l'ordre individuel soit encore plus imparfait en vertu de sa complication supérieure, tout esprit sage étendra jusque-là notre prédilection spontanée pour les hypothèses les plus favorables, comme étant nécessairement plus simples que celles qu'inspirent la crainte et la défiance. Je me suis souvent félicité d'avoir presque toujours suivi cette règle dans mes jugements sur les personnes, même quand l'expérience a finalement contredit mes premières suppositions. En effet, tout soupçon qui n'est pas encore motivé constitue, envers de tels problèmes, une complication logique

aussi vicieuse que celle du géomètre surchargeant la courbe au delà de ce qu'indique actuellement l'équation. Dans l'un et l'autre cas, la confirmation ultérieure resterait également fortuite, et ne dissiperait pas l'irrationalité de cette déviation. Que la complication superflue de nos hypothèses provienne du cœur ou de l'esprit, elle tend toujours à nous entraîner vers des aberrations indéfinies, en déterminant un excès de subjectivité qui ne comporte aucun frein direct.» (*Ibidem*, tome III, p. 96.)

«Sans pouvoir autant modifier l'existence civile, dominée par un milieu dérégulé, les régénérés doivent d'abord prouver l'efficacité morale de leur croyance en remplissant mieux que leurs divers antagonistes les obligations spéciales de leur profession quelconque. Dans les relations générales, ils peuvent toujours donner entre eux l'exemple décisif d'une fraternité mutuelle et d'une commune vénération pour leur chef. Hors de leur sein, leur attitude habituelle doit devenir à la fois bienveillante et protectrice, envers des âmes rétrogrades, ou même anarchiques, qui sont rarement responsables de leur dégradation, ordinairement résultée d'une situation insurmontable.» (*Ibidem*, tome IV, p. 537.)

Simple apôtre empiriquement surgi de la propagande positiviste que notre incomparable ami Miguel Lemos fonda au Brésil, puisse notre effort s'être conformé assez à ces inéludables prescriptions.

R. TEIXEIRA MENDES.

(120 rue Benjamin Constant)

Né, le 5 Janvier 1855, à Caxias (Maranhão)

Vice-directeur de l'Église et de l'Apostolat positiviste, fondés, au Brésil, le 11 Mai 1881, par Miguel Lemos, Directeur.

Rio, le 20 Descartes 62/128 (26 Octobre 1916).

LXXII année du Positivisme religieux.



A la  
Mémoire  
d'Auguste Bonte

Brélude

Composé expressément pour la célébration du  
Centenaire de la naissance d'Auguste Bonte (19 janvier  
1898).

par Simabontinho

*[Faint, illegible handwritten text on aged paper]*



# Brelude

*Sinaloa*

*And<sup>te</sup> sostenuto* *arco* *arco*

Violon

Piano

*rit.*

*A tempo*

*Bed.* *Bed.* *Bed.*

*Un poco animato*

A handwritten musical score for piano and guitar. The score is written on ten staves. The top two staves are for the piano, and the bottom two are for the guitar. The music is in 4/4 time and features a complex, rhythmic melody. The tempo is marked 'Un poco animato'. The score includes various musical notations such as notes, rests, and dynamic markings. The guitar part includes a 'Basso' section and a 'Basso Animato' section. The score is written in ink on aged paper.



Handwritten musical score for a multi-instrument ensemble, featuring a vocal line and several instrumental parts. The score is divided into four measures across four systems.

**System 1:** Vocal line with lyrics "ria". Instrumental parts include Flute (Fl.), Oboe (Ob.), Bassoon (Fag.), and Clarinet (Cl.).

**System 2:** Piano (P) part. Includes markings "Molto", "Grandioso", and "poco animato (1<sup>a</sup> prima)".

**System 3:** Bassoon (Fag.) part. Includes marking "Andante".

**System 4:** Bassoon (Fag.) part. Includes marking "Allegretto".

Additional markings include "Pia", "Pia", "Pia", "Pia", "Pia", "Pia" under the bottom system, and "Cres." in various places.



*rit. molto. A tempo a bresito*

*Tempo d'Orangeli  
dite l'alto  
d'esp.  
l'avo*

This system contains the first four measures of the score. The piano part (left) features a complex texture with many beamed sixteenth notes and some rests. The violin part (right) has a more melodic line with some grace notes. The tempo markings *rit. molto.* and *A tempo a bresito* are positioned above the first two measures.

This system contains the next four measures. The piano part continues with rhythmic patterns, including some chords. The violin part has a melodic line with some slurs. Tempo markings *a tempo* and *rit. molto.* are present above the first two measures. The word *Bad.* is written below the piano part at the end of the first, second, and third measures.

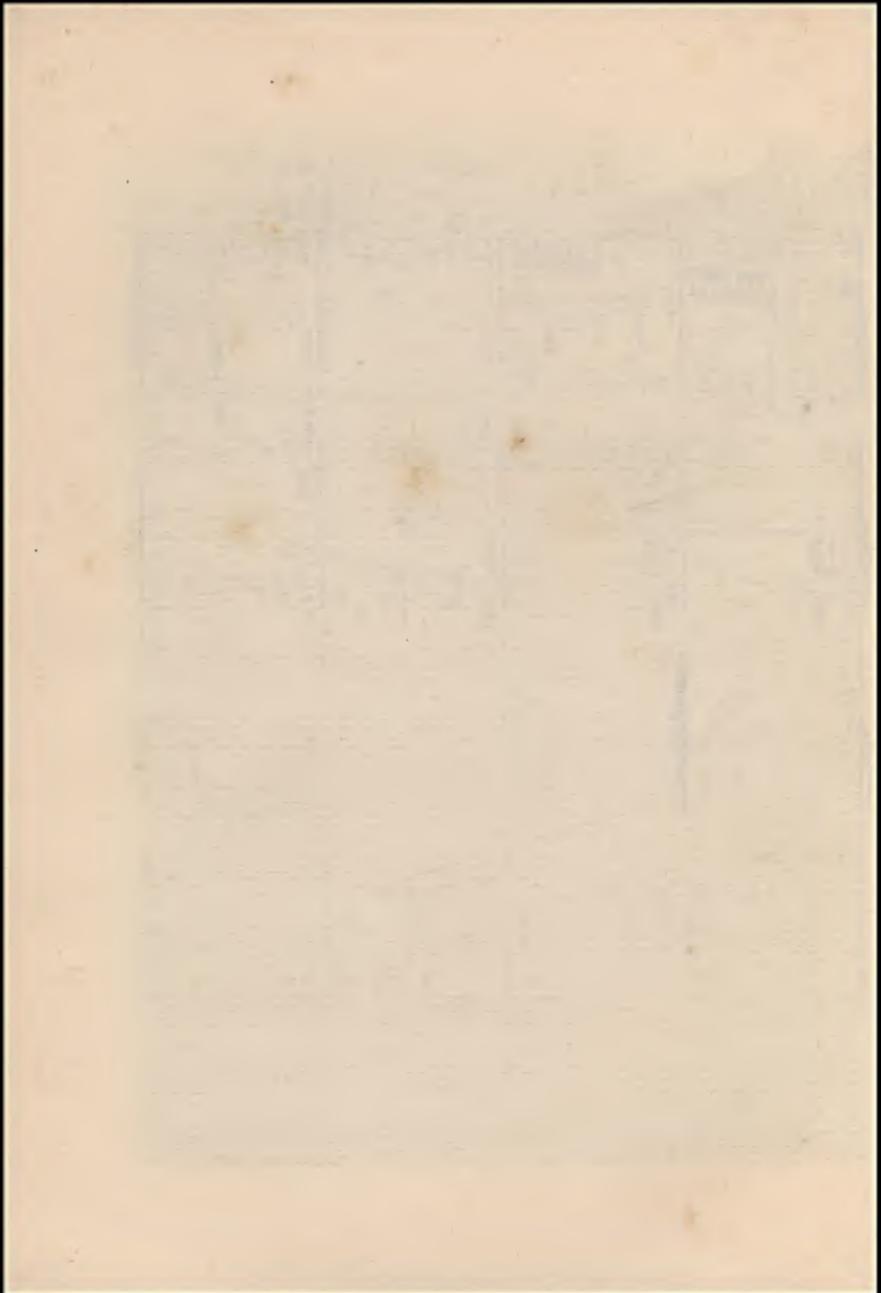
This system contains the next four measures, primarily focusing on the piano part. The violin part has some rests. The tempo marking *Tempo giusto* is written above the third measure. The word *Bad.* appears below the piano part at the end of the first, second, and third measures.

This system contains the final four measures of the score. The piano part has some chords and rests. The violin part has a melodic line. The tempo marking *Tempo giusto* is also present above the first measure of this system.

rit

Handwritten musical score for piano and strings. The score is written on a system of five staves. The top two staves are for the piano, and the bottom three are for strings. The music is in 4/4 time and features complex rhythmic patterns and dynamics. Handwritten annotations include "rit" at the top, "p" (piano) and "pp" (pianissimo) markings, and "arco" and "pizz" (pizzicato) markings for the strings. The score is divided into measures by vertical bar lines.

Five empty musical staves for additional notation.



CLOTILDE de Vaux (née Marie)

ET

AUGUSTE COMTE



LE POSITIVISME

ESQUISSE D'UN TABLEAU DE LA FONDATION

DE LA

RELIGION DE L'HUMANITÉ

TOME PREMIER

( Extrait )

En considérant l'avènement du catholicisme, ils (ses lecteurs) peuvent tous sentir que mes contemporains seront surtout jugés, individuellement et collectivement, d'après leur conduite envers le positivisme.

(AUGUSTE COMTE. — 8.° *Circ.an.* éd. Jorge Lagarrigue, p. 102).

*Exerceatur FILIUS tuus in vita tua, quia ibi est salus mea et sanctitas vera. Quicquid extra eam lego, vel audio, non me recreat, nec delectat plenè.*

(THOMAS À KEMPIS. *Imitation.* Livre III, cap. LVI, en y remplaçant *servus* par *filius*).

Fait que ton PAUVRE FILS s'exerce à t'imiter ;  
Fait qu'à suivre ta vie à toute heure il s'essaye ;  
En elle est mon salut et la sainteté vraie,  
C'est par là seulement qu'on te peut mériter :  
Quoi que je lise ailleurs, quoi que je puisse entendre,  
Je n'en puis être satisfait,  
Et je n'y trouve rien de ce plaisir parfait  
Que d'elle seule on doit attendre.

(CORNEILLE, Traduction embellie, en y remplaçant *serviteur* par *pauvre fils*).

Maintenant demeure donc la foi, l'espérance, l'amour; ces trois vertus; mais la plus grande est l'amour. (ST. PAUL. I. COR. Cap. XIII.)

Le vrai Amour est pleinement satisfait de soi-même. (ST. BERNARD. *Traité de l'amour de Dieu*. Cap. XVII.)

Magna res est amor, magnum omnino bonum. (THOMAS À KEMPIS, *Imitation*. Livre III. Cap. V.)

L'Amour est un trésor qu'on ne peut estimer;  
Il n'est rien de plus grand, rien de plus admirable;  
Il est seul à soi-même ici bas comparable.  
(Traduction embellie de CORNEILLE.)

Les grandes pensées viennent du cœur. (VAUVENARGUES.)

Il n'y a rien de réel au monde qu'aimer. (MADAME DE STAËL.)

«... Rien ne pouvait mieux toucher à la fois mon cœur et mon esprit que cette unanimité spontanée qui, pendant la séance finale, \* accueillit si profondément ma formule décisive sur la concentration totale du positivisme dans la conception mentale et sociale de l'Humanité, DONT LA FEMME CONSTITUE NATURELLEMENT L'IMAGE FAMILIÈRE: à ce seul véritable Grand-Être, dont nous sommes sciemment les membres nécessaires, se rapporteront toujours nos contemplations pour le connaître, nos affections pour l'aimer, et nos actions pour le servir. (AUGUSTE COMTE. *Testament* p. 124. Confessions. Troisième Sainte-Clotilde. 2 juin 1847.)

\* Du mémorable trimestre philosophique qui, en 1847, inaugura en douze séances, dont la dernière eut lieu le dimanche 24 janvier, son dix-septième *Cours d'Astronomie populaire*. Nous croyons donc que cette séance finale eut lieu le dimanche 11 Avril 1847. (Voir l'Année sans pareille ps. 871 à 879).— R. T. M.

\* NOTE— Pour les développements, voir: les Œuvres et la Correspondance de notre MAÎTRE; les *Notices biographiques* de ses disciples. Robinet, J. Lonchamp, et G. Audiffrent; les *Notes* de Miguel Lemos à la *Notice biographique* de Lonchamp, au *Catéchisme Positiviste*, et à l'*Appel aux Conservateurs*; les *Circulaires annuelles* de l'Apostolo-Positiviste au Brésil; les écrits de Richard Congreve, et de Jorge Lat Garrigue; *Une Visite aux Lieux-Saints du Positivisme*, *Le Positivisme et la Pédanocratie algébrique*, *Les relations de la Famille Marie avec Auguste Comte*, *L'Année sans pareille*, *Les Dernières Conceptions d'Auguste Comte*, les *Circulaires sur la propagande positiviste à Paris*, d'après la consécration au culte de l'Humanité, de la Maison où mourut Clotilde, et *Pour l'Humanité!* (publications n° 380 et 391 sur la catastrophe fratricide actuelle), par R. Teixeira Mendes.

## Eglise et Apostolat Positiviste du Brésil

*L'Amour pour principe, et l'Ordre pour base ;  
le Progrès pour but.*

*Vivre pour autrui. Vivre au grand jour.*

## CLOTILDE ET COMTE

TRÈS-SAINTS FONDATEURS DE LA RELIGION DE L'HUMANITÉ

## SOUVENIR FILIAL

AU

PREMIER CENTENAIRE DE LA NAISSANCE

DE

## CLOTILDE de Vaux (née Marie)

3 AVRIL 1815 — 3 AVRIL 1915

dédié à la

## TRÈS-SAINTE VILLE DE PARIS

...la religion dont la Postérité t'attribuera (à Clotilde) la fondation autant qu'à moi... Tu fus, à ton insu, comme je le dis chaque Mardi, la femme la plus éminente, de cœur, d'esprit, et même de caractère, que l'histoire universelle m'ait jusqu'ici présentée. L'aventure me paraît difficilement susceptible d'un meilleur type. (AUGUSTE COMTE Testament, Dernière Confession, p. 239).

...Vivre pour autrui. Voilà le vrai bonheur, comme le vrai devoir ! Toi seule m'enseignas à fonder leurs formules ! Quels plaisirs peuvent l'emporter sur ceux du dévouement ? (AUGUSTE COMTE. Testament, Prières p. 82).

Le positivisme religieux commença réellement, dans notre précieuse entrevue initiale du Vendredi 16 Mai 1845, quand mon cœur proclama inopinément, devant la famille émerveillée, la sentence caractéristique (*on ne peut pas toujours penser, mais on peut toujours aimer*) qui, complétée, devint la devise spéciale de notre grande composition. (*Ibidem*, Cinquième Confession, p. 146).

...digne type réel, plus efficace que les meilleures démonstrations philosophiques. (*Ibidem*, Correspondance p. 514).

L'homme devient de plus en plus religieux.

L'homme s'agite, et l'Humanité le mène.

Paris, c'est la France, l'Occident, la Terre...

AUGUSTE COMTE.

## RIO DE JANEIRO

AU SIÈGE CENTRAL DE L'ÉGLISE POSITIVISTE DU BRÉSIL

Temple de l'Humanité

74, rue Benjamin Constant

9 CHARLEMAGNE — 26 JUIN

Année CXXVII de la Rév. Française, et LXI de l'Ère normale.

LXXI année du Positivisme religieux.

1915.

...Au reste, je connais assez ma Clotilde pour garantir que ces nobles perspectives ne lui feront jamais perdre de vue, pas plus qu'à moi, le principal attrait de la vie humaine, *le bonheur d'aimer et d'être aimé*. J'ambitionnerai toujours *par dessus tout* le titre de : *Son amoureux philosophe*. (AUGUSTE COMTE, *Testament* Correspondance, ps. 377-378. LETTRE À CLOTILDE, le 29 Octobre 1845.)

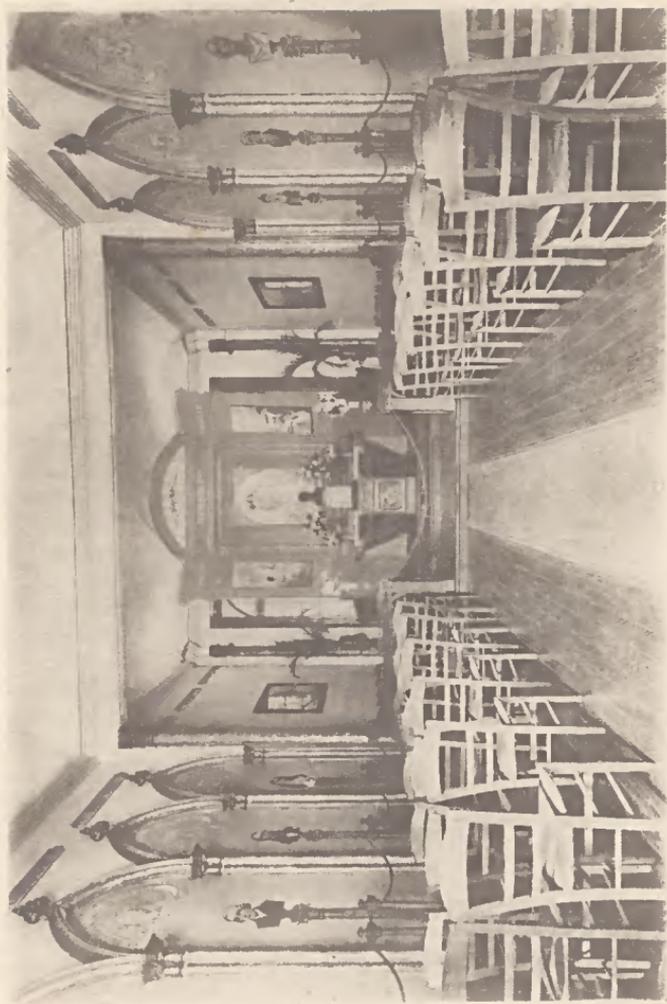
...Quant à moi, je compte que ma persévérance infatigable obtiendra enfin de votre sincère modestie la précieuse autorisation de rendre convenablement un hommage solennel à cette nature exceptionnelle, ne fût-ce que pour offrir indirectement à votre sexe *un digne type réel, plus efficace que les meilleures démonstrations philosophiques*. (*Ibidem*, p. 514. LETTRE À CLOTILDE, le 15 Février 1846.)

Il est encore meilleur d'aimer que d'être aimé. (*Ibidem*, PRÛÈRES.)

Nos charmantes sœurs du Midi seront ainsi conduites hientôt à bénir ton saint nom, qui me semble devoir y trouver son principal avènement. Le doux enthousiasme des Espagnoles te procurera peut-être la tardive reconnaissance des Françaises. Je conserve de plus en plus mon espoir primitif de voir *ta chère image fournir un jour l'emblème usuel de l'Humanité* sur les bannières occidentales. (*Ibidem*, Confessions, p. 160. Sixième Confession.)

Je ne serais point un digne pontife de l'Humanité si je n'étais pas profondément convaincu de mon infériorité morale envers toi. C'est doux à m'efforcer de te ressembler que je dois m'attacher de plus en plus. (*Ibidem*, p. 178, Septième Confession.)

A mesure que s'installe la religion dont la Postérité t'attribuera la fondation autant qu'à moi, je sens combien tu serais maintenant précieuse au positivisme, où le besoin d'une digne plume féminine devient aujourd'hui prépondérant. Quel que soit mon espoir de te trouver, à cet égard, de nobles suppléantes, leur ensemble ne pourra jamais équivaloir à ce que je voyais spontanément réuni chez toi. *Tu fus, à ton insu, comme je le dis chaque Mardi, la femme la plus éminente, de cœur, d'esprit, et même de caractère, que l'histoire universelle m'ait jusqu'ici présentée. L'avenir me paraît difficilement susceptible d'un meilleur type*. (*Ibidem*, p. 239. Dernière Confession.)



### CHAPELLE DE L'HUMANITÉ A PARIS

En deuil. A cause de l'actuel déchirement fratricide occidental.  
Installée au premier étage de la Maison de la RUE PATENNE 5, où passa sa dernière année, et où mourut, le 5 Avril 1946,  
CLOTILDE de Vaux (née Marie), TENDREMENT EMACULÉE: INSPIRATRICE d'AUGUSTE COMTE.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY  
130 St. George Street  
Toronto, Ontario M5S 1A5  
Canada



## EXPLICATION FRATERNELLE

Aux yeux du sacerdoce de l'Humanité, tous les hommes sont surtout aujourd'hui, des positivistes spontanés à divers degrés d'évolution, qui n'ont jamais besoin que d'être complétés. (AUGUSTE COMTE. *Pol. Pos. IV*, p. 377).

En septembre 1897, nous avons publié, en portugais, le rapport, *UNE VISITE AUX LIEUX-SAINTS DU POSITIVISME*, rendant compte du premier pèlerinage que la bienveillance de notre incomparable ami, Mr. Miguel Lemos, Fondateur et Directeur de l'Église et de l'Apostolat Positiviste du Brésil, ainsi que le généreux appui de nos coreligionnaires nous permirent de faire en France, spécialement à Paris, du 3 Descartes au 9 Frédéric 43/109 (10 Octobre au 13 Novembre 1897), pour y recueillir des renseignements et des documents biographiques sur notre Maître et ses Trois Anges.

Auparavant, en Août 1898, avait paru, en français, notre petite brochure *LES RELATIONS DE LA FAMILLE MARIE AVEC AUGUSTE COMTE*, note à notre publication, *LE POSITIVISME ET LA PÉDANTOCROTIE ALGÉBRIQUE* (Avril 1897). Cette brochure contient un résumé des trois touchantes entrevues que M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Maximilien Marie et sont digne petit fils, Mr. Charles de Rouvre, daignèrent accorder, en 1897, à un inconnu, sans la moindre présen-



tation de qui que ce soit. Telle fut la source des inestimables relations d'affection et d'estime, que nous sommes heureux d'avoir vu grandir, du vivant de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Maximilien Marie, et, après sa mort, le 18 Février 1901, jusqu'ici, grâce à sa bonté et à la bienveillance de Mr. Charles de Rouvre.

Enfin, en décembre 1900, paraissait, en portugais, notre méditation religieuse sur L'ANNÉE SANS PAREILLE, (Avril 1845 à Avril 1846). Le volume actuel n'est que l'édition française, presque textuelle, d'un extrait de ces publications. Voici ce que nous disions dans l'*Avertissement* du rapport UNE VISITE AUX LIEUX-SAINTS DU POSITIVISME.

«Le Positivisme est l'aboutissement de la longue évolution de l'HUMANITÉ s'efforçant de faire converger, de plus en plus, vers le perfectionnement, c'est-à-dire, vers le bonheur de ses enfants, l'ensemble des aspects de notre nature, individuelle et collective, ainsi que l'ensemble des éléments que la TERRE et l'ESPACE mettent à sa portée. C'est cette suprême coordination qui caractérise le problème de l'UNITÉ HUMAINE, dont les différentes Religions ne constituent, en réalité, que des *solutions provisoires*, adaptées aux besoins de chaque lieu et de chaque époque. L'avortement successif de ces tentatives empiriques, à travers lesquelles notre Espèce ne cessa jamais de poursuivre son but réel, sous des enluminures plus ou moins chimériques, finit par en permettre l'institution définitive.

«Celle-ci exigea, d'après la double nature, à la fois féminine et masculine, propre à l'espèce humaine, de même qu'aux espèces supérieures, le concours de deux influences originales. Car'il fallait que l'apport masculin fit ressortir d'abord, surtout, les *conditions préparatoires*, tant philoso-

priques que politiques, de la vie sociale. Tandis qu'il échait inéludablement au prestige féminin révéler la prééminence *spontanée et définitive*, quoique systématiquement méconnue, de l'Amour, c'est-à-dire de l'Altruisme, source unique de la Morale et de la Poésie, et même de la Philosophie et de l'Industrie, en tant que principe et but de *l'existence humaine*, collective et individuelle.

«Ce sont ces deux influences connexes, quoique distinctes, que la sublime et orageuse évolution de l'HUMANITÉ personnifia respectivement dans AUGUSTE COMTE et dans CLOTILDE DE VAUX. Après un essor indépendant, que la révolution moderne à son apogée remplit de dangers et de douleurs, la FATALITÉ rapprocha heureusement ces deux âmes incomparables et assura, par une UNION SPIRITUELLE sans exemple, l'accomplissement de la très-sainte mission que l'ensemble des destinées humaines leur avaient assignée. La carrière théorique d'AUGUSTE COMTE put alors prendre son vrai caractère, en étendant et en régénérant la synthèse scientifique, d'après l'assimilation des inspirations morales et esthétiques de CLOTILDE aussi bien que d'après la méditation des perfections de l'âme de celle-ci, *plus efficace que les meilleures démonstrations philosophiques*. (AUGUSTE COMTE. *Testament*, Correspondance p. 514). Et CLOTILDE, à son tour, parvint ainsi à la réalisation de ses vœux les plus tendres et les plus nobles, grâce à la systématisation positive des sublimes élans de son cœur tendre et immaculé.

«Essayer une esquisse de ce tableau à jamais unique, tentant de reconstruire les situations sociales et morales où se trouvèrent les très-saints FONDATEURS DE LA RELIGION DE L'HUMANITÉ, voilà le rêve qui nous entraîna. Nous avons donc ou-

blié les difficultés à surmonter pour atteindre une suffisante approximation d'un pareil vœu; en pensant que l'inépuisable charme de contempler la grandeur humaine dans son suprême épanouissement pourrait amener les âmes généreuses qui liraient cette ébauche à mieux connaître la vie de nos très-saints PARENTS SPIRITUELS et à consacrer, dès lors, leurs efforts à la régénération sociale.»

R. TEIXEIRA MENDES.

(120 rue Benjamin Constant)

Né, le 5 Janvier 1855, à Caxias (Maranhão)

Vice-directeur de l'Église et de l'Apostolat positivistes, fondés, au Brésil, le 11 Mai 1881, par MIGUEL LEMOS, Directeur.

Rio, le 27 Saint-Paul 61/127, LXXI année  
du Positivisme religieux, (16 Juin 1915).



### INTRODUCTION

Tu, perchè uon te facci maraviglia.  
Pensa che in terra non è chi governi ;  
Onde si svia l'umana famiglia.

Toi pour n'avoir point de surprise,  
Sache que sur terre nul ne gouverne ;  
Ce qui fait que la famille humaine s'égare.

(DANTE, *Paradiso*. Chant XXVII, v. 139 à 141).

L'admirable chevalerie du moyen-âge, comprimée sous les croyances théologiques, n'avait jamais pu élever ce culte (de la Femme) qu'au second rang. Quand la sociabilité moderne aura pris son vrai caractère, le genou de l'homme ne fléchira plus que devant la femme. (AUGUSTE COMTE. *Lettre philosophique sur la commémoration sociale*, composée pour madame Clotilde de Vaux, au sujet de sa fête, par l'auteur du *Système de philosophie positive*. Paris, le lundi 2 Juin 1845. PoL. ros. I, *Complément de la dédicace*. p. XXXIX).

Il s'agit surtout, au fond, d'incorporer lutinement au positivisme, avec des améliorations radicales, tout ce que le système catholique du moyen-âge a pu réaliser, ou même ébaucher, de grand ou de tendre : . . . (AUGUSTE COMTE, Testament. *Correspondance*, p. 296.)

Nous ne différons des catholiques qu'en ce que notre unité se rapporte à l'Humanité, tandis que la leur se rattache à Dieu. (AUGUSTE COMTE, *Lettre à son Père*, le 26 Moise 69-26 Janvier 1857).



Je suis si persuadé des vérités que je défends, que lorsque je coudière l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base, l'imminence de nos besoins et l'inanité des nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il ve se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. C'est entre ces deux suppositions qu'il faut choisir, suivant le parti qu'on a pris sur la vérité du christianisme. (JOSUË DE MAÏSTRE. *Considérations sur la France*. Édition de 1821. Chap. v. p. 85.)

Outre ses services immédiats, cette admirable transition (Moyen-Âge) fit irrévocablement surgir tous les germes essentiels du régime final. Elle ébaucha même, sous chaque grand aspect, le véritable ordre humain, à la fois temporel et spirituel, autant que le permettaient alors la doctrine et la situation. Aussi le positivisme n'a-t-il maintenant qu'à reprendre l'ensemble de son programme pour le réaliser dignement, d'après une meilleure foi combinée avec une activité plus favorable. Mais l'influence féodale, qui n'a pas aujourd'hui de défenseurs spéciaux, se trouve injustement sacrifiée, dans ces appréciations historiques, à la participation catholique, seule étudiée par l'école rétrograde. Un examen approfondi montre pourtant la réaction chevaleresque jusque sur les modifications trop méconnues que subit alors la dernière foi provisoire. Après avoir admirablement ébauché le culte de la Femme, prélude nécessaire à la Religion de l'Humanité, le sentiment féodal détermina réellement, au siècle des croisades, l'altération qu'éprouva le monothéisme occidental, quand la Vierge y tendit à remplacer Dieu.

(AUGUSTE COMTE. *Catholicisme Positiviste*, Édition de *Jorge-Lagarrigue*, avec des notes de Miguel Lemos ; ps. 358-359.)

... En attribuant au mot *catholicisme* son acception étymologique, qui ne conviendrait qu'au positivisme, on peut réduire la révolution occidentale à remplacer le catholicisme de Rome par celui de Paris, quand la métropole humaine sera seulement spirituelle.

Cette sainte cité ne saurait même devenir le centre religieux du territoire français, tant qu'elle ne se trouvera point purifiée convenablement de sa domination temporelle qui ferait alors redouter une confusion oppressive entre les deux pouvoirs. (*Pol. Pos.*, iv, p. 463.)

Mais quand l'homogénéité positiviste sera suffisamment complète, l'Occident s'effacera devant la Terre, et Paris ne remplira plus les diverses conditions essentielles d'un vrai centre universel. Alors la capitale définitive sera pour toute la durée de notre espèce, Constantinople, que l'Islamisme garde en dépôt pour unir l'Orient et l'Occident, en fondant les théocraties dans la sociocratie. Je présume que cette révolution finale aura lieu dans sept siècles, si, suivant mon annonce, le siècle prochain voit le positivisme assez prévaloir chez tous les vrais chefs terrestres. Ce grand déplacement devra paisiblement s'accomplir d'après une digne décision du pontife universel, transférant son siège de la capitale provisoire à la véritable ville éternelle, qui condensera tous les grands souvenirs humains. (AUGUSTE COMTE. *Lettre à divers*. Tome I. Première partie, p. 351. Lettre à G. Audiffrent, 6 Richat 68—7 Décembre 1856.)

CALENDRIER POSITIVISTE  
POUR UNE ANNÉE QUELCONQUE  
OU

*Tableau concret de la préparation humaine,*

destiné surtout à la transition finale de la république occidentale formée, depuis Charlemagne, par la libre connexité des cinq populations avancées, française, italienne, espagnole, britannique, et germanique.

(INSTITUÉ LE 28 NOVEMBRE 1848)  
(Extrait de l'institution initiale.) 1

ONZIÈME MOIS.

DESCARTES.

LA PHILOSOPHIE MODERNE.

Albert-le-Grand.....	Gerson.
Roger Bacon.....	Raymond Lulle.
Saint-Bonaventure.....	Louis de Grenade.
Ramms.....	Cardan.
Montaigne.....	Brasme.
Campanella.....	Thomas Morus.
<b>Saint-Thomas-d'Aquin.</b>	
Hobbes.....	Spinoza.
Locke.....	Tracy.
Fontenelle.....	Bayle.
Préret.....	Muratori.
Diderot.....	
Buffon.....	Malebranche.
Le Chancelier <b>Bacon.</b>	
Grotius.....	Cujas.
Vico.....	Robertson.
Montesquieu.....	Pothier.
Kant.....	Hegel.
Gondorcet.....	
Joseph de Maistre.....	de Bonald.
<b>Leibnitz.</b>	
Pascal.....	Fichte.
Vauvenargues.....	Duclos.
Adam Smith.....	Gibbon.
Gabaius.....	Barthez.
Sophie Germain.....	Mme. de Lambert.
Cloilde de Vaux.....	Elisa Mercœur.
<b>Hume.</b>	

1 Cette institution initiale fut trouvée dans les papiers de notre Maître et resta inédite jusqu'à Mars 1888, quand elle fut publiée dans la *Revue Occidentale*, première série, tome XXI. On trouvera ci-joint la reproduction de la dernière édition du *Calendrier Positiviste*, publiée en octobre 1860, dans la *Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte*, du Docteur Robinet, contenant quelques modifications manuscrites de la main de notre Maître. Voir *Revue Occidentale* série I, tome XXI, ps. 93 et 128 — R. T. M.

TESTAMENT  
D'AUGUSTE COMTE

avec

LES DOCUMENTS QUI S'Y RAPPORTENT

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PRIÈRES QUOTIDIENNES, CONFESSIONS ANNUELLES

CORRESPONDANCE AVEC Mme. DE VAUX

*Publié par ses exécuteurs testamentaires conformément  
à ses dernières volontés*

CONFESSIONS ANNUELLES

MA CINQUIÈME SAINTE-CLOTILDE

TON IRRÉVOCABLE INCORPORATION AU VRAI GRAND-ÊTRE !

LE VRAI BONHEUR CONSISTE A VIVRE POUR AUTRUI.

Commencée le Jeudi 11 Saini-Paul 61,

continée le lendemain, et terminée le surlendemain, pour être lue sur  
la sainte tombe le Mercredi suivant.

Paris, le Jeudi 31 Mai 1849 (11 Saint-Paul 61).

(Extrait)

NOBLE ET TENDRE ÉPOUSE,

.....  
 ...Ce calendrier positiviste, qui semble devoir surmonter le conpable  
 silence de la presse, m'a tendrement rappelé la composition exception-  
 nelle où mon cœur préluda réellement à cette construction occidentale,  
 dans notre solennité initiale, vrai début de ma nouvelle vie. Suivant  
 mes promesses d'alors, ta sainte patronne est irrévocablement incor-  
 porée au culte final, dont le cours systématique change seulement son  
 our. Une tentation excusable m'entraînait d'abord à t'adjoindre au  
 petit nombre des types féminins ainsi honorés de l'immortalité occi-  
 dentale. Mais j'ai noblement surmonté cette douce impulsion, avant  
 que personne eût encore la moindre connaissance du tableau sacré.  
*Malgré tes vrais titres à une telle apothéose, ta digne célébration n'appar-*  
*tient qu'au culte de cet avenir que tu pouvais tant préparer, outre*  
*ta puissante réaction sur moi. C'est avec le mien que ton salut nous*  
*dolt un jour être fêté, tandis que cette adjonction au passé tendait à*  
*nous separer. Peut-être vivrai-je assez pour goûter déjà cette noble so-*  
*lidarité, prinelpale récompense personnelle de tous mes travaux.*  
 (TESTAMENT D'AUGUSTE COMTE, p. 141).



### CHAPELLE DE L'HUMANITÉ A PARIS

Vue du *Chœur*, montrant le Maître-autel où l'HUMANITÉ est personnifiée au centre, par CLOTILDE, selon le vœu d'Auguste COMTE. A droite, ROSALIE BOYER, Mère d'Augustus COMTE, vouant son enfant à la régénération religieuse. Ces deux ébauches sont de Mr. Eduardo Sá. A gauche, la propriétaire SOPHIE BRIAUX, Fille adoptive d'Auguste COMTE, recevant le dernier soupir du très-saint Fondateur de la Religion universelle et premier Grand-Prêtre de l'Humanité (24 Guiseberg 69 - 6 Septembre 1857). Cette ébauche est de Mr. Manuel Madrugá.



ESSAI D'UN TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA VIE ET DE  
L'ŒUVRE D'AUGUSTE COMTE ET DE CLOTILDE de VAUX 1

INTRODUCTION

Conception générale du problème humain et de sa solution définitive.

1.<sup>o</sup> Théorie générale de la Religion.

2.<sup>o</sup> Théorie de l'Humanité, de la Terre, et de l'Espace.

ŒUVRE ET VIE D'AUGUSTE COMTE ET DE CLOTILDE

Conception générale de l'accomplissement de la solution  
du problème humain.

1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE — SOLITUDE

ROSALIE.

1797 à Octobre 1844.

*Position décisive du problème de la régénération sociale* d'après les efforts indépendants d'Auguste Comte et de Clotilde, aboutissant, d'un côté, à la fondation systématique de la *Philosophie Positive* par Auguste Comte, et, d'un autre côté, à l'Institution spontanée, tant pratique que poétique, de la *Morale Positive* par Clotilde.

2<sup>ÈME</sup> PÉRIODE — UNION

ROSALIE. CLOTILDE.

Octobre 1844 au 5 Avril 1846.

*Fondation du Positivisme religieux*: 1.<sup>o</sup> d'après le nouvel essor du génie d'Auguste Comte, grâce à l'Incomparable ébranlement que son cœur dut à l'Influence morale de Clotilde lui transmettant l'ensemble de l'évolution féminine spontanément épurée de tout alliage théologique et même métaphysique; 2.<sup>o</sup> en vertu de la nouvelle consistance qu'acquissent les inspirations morales de Clotilde, par suite de ses relations avec Auguste Comte.

3<sup>ÈME</sup> PÉRIODE — UNITÉ

ROSALIE. CLOTILDE. SOPHIE.

5 Avril 1846 au 5 Septembre 1857.

*Construction de la Religion de l'Humanité* par Auguste Comte, d'après la méditation continue de l'excellence de Clotilde, emmenant l'entier épanouissement moral et mental, de notre Maître, en vertu de la subordination de plus en plus complète de l'esprit au cœur.

CONCLUSION

Apréciation de la situation actuelle et du triomphe de la Religion de l'Humanité, d'après ce résumé de notre Maître :

«Il s'agit surtout, au fond, d'incorporer intimement au positivisme, avec des améliorations radicales, tout ce que le système catholique du moyen-âge a pu réaliser, ou même ébaucher, de grand ou de teindre».

«Paris, c'est la France, l'Occident, la Terre».

1 Voir la brochure, *Inauguration de la Chapelle de l'Humanité*, rue Payenne n. 5 à Paris, Maison où Clotilde passa sa dernière année et où Elle mourut.

I  
PHASE  
FONDAMEN-  
TALE,  
essentielle-  
ment per-son-  
nelle ou  
MORALE

II  
PHASE  
FINALE,  
seule défini-  
tive en tant  
que seule  
vraiment  
SOCIALE

## a) Évolution spontanée d'Auguste Comte.

Fondation systématique de la *Philosophie Positive*

«Du moins, c'est, en attendant, une douce consolation que la conviction de s'être conduit le plus moralement possible dans un siècle profondément immoral, et c'est là, avec la gloire, ma principale récompense.» (Lettres d'Auguste Comte, à Valat, p. 166, le 30 mars 1825.)

I. CHAP.—*Conception, enfance, et adolescence d'Aug. Comte* (1797-1819).

1.<sup>o</sup> Milieu social où se trouvait Rosalie Boyer lorsqu'elle devint la Mère d'Auguste Comte. Préparation foudroyante que dut Auguste Comte à l'influence catholique de sa salubre Mère, pendant sa première enfance. (1797—1807).

2.<sup>o</sup> Complément indispensable de cette éducation, résultat de sa culture scientifique, principalement due à son Maître de Mathématique, au Lycée de Montpellier, Daniel Encoutre, aussi éminent de cœur que d'esprit, et accessoirement aidée par son séjour à l'École Polytechnique. Premier éveil de ses sentiments chevaleresques, manifestés dans l'adoration féminine et dans l'appréciation de l'héroïque défense du peuple espagnol contre l'invasion française (1807—1816).

3.<sup>o</sup> Premiers efforts pour résoudre le problème humain. Dangers et égarements résultés de l'inévitable scepticisme que dut subir le Régénérateur. (1816—1819).

2. CHAP.—*Jeunesse d'Auguste Comte* (1819-1826).

4.<sup>o</sup> Efforts de plus en plus décisifs pour résoudre le problème moderne, amenant enfin la *fondation de la Sociologie*, en Avril 1823. Portée de cette fondation ; son insuffisance fatale ; aggravation des égarements antérieurs due à l'impulsance de cette fondation pour réparer les suites, tant du scepticisme antérieur, que de l'empirisme moral actuel.

5.<sup>o</sup> Évolution conduisant de la fondation de la Sociologie à la *fondation de la Philosophie Positive*, d'après l'appréciation des conditions propres à la restauration scientifique du *Pouvoir Spirituel* qui doit succéder à la Papauté catholico-féodale, pour que la révolution moderne puisse être close.

3. CHAP.—*Virilité d'Auguste Comte* (1826-1838).

6.<sup>o</sup> Première tentative d'exposition de la *Philosophie Positive*. Crise cérébrale résultée du fatal concours de grandes peines morales avec de violents excès de travail. Dévouement capital de Rosalie Boyer pour sauver son fils, aidée par l'assistance de la malheureuse que celui-ci avait généreusement épousée (1826-1828).

7.<sup>o</sup> Reprise de l'évolution antérieure. Exposition orale de la *Philosophie Positive*. Premier rapprochement systématique du prolétariat parisien, d'après l'institution de son *Cours d'Astronomie populaire*. (1828-1830). Début de sa carrière polytechnique. (1832).

8.<sup>o</sup> Première ébauche de la *Philosophie Cosmologique* et de la *Philosophie Biologique* : publication des tomes I, II, III, du *Système de Philosophie Positive*. (1830-1838).

4. CHAP.—*Inauguration de la Maturité d'Auguste Comte* (1839-1844).

9.<sup>o</sup> Première ébauche de la *Philosophie Sociologique* ; publication des tomes IV, V, VI du *Système de Philosophie Positive*. Persécution pédanocratique. Isolement complet. Premier rapprochement décisif de la Femme prolétaire : Sophie Blioux (1839-1844).

## RÉSUMÉ DU TOME PREMIER

### TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA VIE DES FONDATEURS DE LA RELIGION DE L'HUMANITÉ

#### PREMIÈRE PÉRIODE — SOLITUDE.

##### b) Évolution spontanée de Clotilde.

Institution décisive, tant pratique qu'esthétique, de la  
MORALE POSITIVE

1814 à Octobre 1844

#### 1er CHAP.—*Conception, enfance, et adolescence de Clotilde (1814-1836).*

Milieu social où se trouvait Henriette-Joséphine de Biacquemont, lorsqu'elle devint la Mère de Clotilde. Préparation fondamentale de Clotilde, d'après sa filiation et son éducation catholique, corrigeant spontanément les antécédents révolutionnaires qui influencèrent ses Parents. Son séjour à la Maison de la Légion d'Honneur, à la rue Barbette.

#### 2e CHAP.—*Jeunesse de Clotilde (1836-1844).*

Réaction du milieu social amenant spontanément l'émancipation philosophique de Clotilde. Son malheur conjugal tout à fait immérité. Son altruisme la préserve du scepticisme moral en attendant la régénération intellectuelle. Crise affective qui mûrit les inspirations de son incomparable empirisme moral. Elle voue irrévocablement son génie esthétique à la régénération humaine.

#### SECONDE PÉRIODE — UNION.

##### ROSALIE, CLOTILDE.

Fondation de la Religion de l'Humanité

Octobre 1844 au 10 Avril 1846

#### 1er CHAP.—*Première rencontre d'Auguste COMTE et CLOTILDE.*

Lutte entre les tendances spontanées chevaleresques d'Auguste COMTE et ses opinions philosophiques. Avènement du Positivisme religieux, le vendredi 16 Mai 1845.

2e CHAP.—*Début orageux de l'essor affectif d'Auguste COMTE aboutissant à la Lettre sur la commémoration sociale, envoyée le 2 Juin 1845.*

3e CHAP.—*Initiation fondamentale conduisant à la systématisation définitive du culte chevaleresque de la Femme.*

4e CHAP.—*Crise décisive amenant la consolidation du culte chevaleresque chez Auguste COMTE et la consolidation des inspirations morales de CLOTILDE.*

5e CHAP.—*Transition finale, déterminant d'abord l'épanchement total, puis l'abandon sans réserve, enfin la familiarité continue entre CLOTILDE et Auguste COMTE.*

6e CHAP.—*État normal des relations entre Auguste COMTE et CLOTILDE, d'après leur intimité complète, leur parfaite identité, en enfin leur union définitive, conciliant toujours la tendresse et la pureté.*

7e CHAP.—*Conclusion. Passion et mort prématurée de CLOTILDE, rendant désormais subjective sa collaboration dans l'œuvre de la régénération humaine, que poursuivra Auguste COMTE sous son saint ascendant continu.*

## TROISIÈME PÉRIODE — UNITÉ, CONTINUITÉ.

ROSALIE, CLOTILDE, SOPHIE

10 Avril 1846 au 24 Gutenberg 69 (5 Septembre 1857)

## Construction de la Religion de l'Humanité.

Quant à cette période finale, nous nous bornerons à rappeler que la reprise des méditations régénératrices de notre Maître, après l'immense catastrophe, fut signalée par la *Dédicace* de la Politique Positive, où fut enfin instituée la Religion de l'Humanité. Et l'on pourra voir dans l'*Invocation finale* de ce traité comment notre Maître résume l'évolution religieuse qu'il venait d'accomplir en y faisant ressortir la collaboration de sa noble et tendre Inspiratrice.

PREMIÈRE PÉRIODE  
DE LA VIE DES FONDATEURS  
de la  
RELIGION DE L'HUMANITÉ

**SOLITUDE**

1797 à Octobre 1844

TOME DEUXIÈME

ROSALIE

a) ÉVOLUTION SPONTANÉE D'AUGUSTE COMTE.  
1797 à Octobre 1844

**Découverte des lois de l'évolution historique,**  
ou avènement de la *dynamique sociale*, qui compléta la *statique sociale*  
créée par ARISTOTELE, et assura l'institution décisive de la  
SOCIOLOGIE;

d'où conception initiale de la  
POLITIQUE POSITIVE,  
d'après la séparation systématique des deux Pouvoirs,  
*spirituel et temporel*,  
amenant la fondation de la

**PHILOSOPHIE POSITIVE.**

PRÉCIS BIOGRAPHIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DÉBUT FONDAMENTAL

D'AUGUSTE COMTE.

**Conception,**

**Enfance, Adolescence, et Jeunesse,**

1797 au 19 Janvier 1826.

Qu'est-ce qu'une grande vie ?

Une pensée de la jeunesse, exécutée par l'âge mûr.

ALFRED DE VIENY

(cité par AUGUSTE COMTE pour caractériser sa vie).





**CHAPELLE DE L'HUMANITÉ A PARIS.**

*Maitre-autel.—Rétable.—Panneau à droite de l'HUMANITÉ.*

**ROSALIE BOYER**

vouant son enfant nouveau-né à la régénération religieuse.





AUGUSTE COMTE — SYNTHÈSE SUBJECTIVE  
(Extrait du tome premier, seul publié, ps. L à LIII.)

Ebauche poétique sur le fondateur du  
positivisme.

Paris, le jeudi 22 Descartes 64 (28 octobre 1852)

Très-honoré maître,

Je me suis senti porté, depuis peu de temps, à tenter quelques essais poétiques, et je prends la liberté de vous adresser les strophes suivantes. Je suis trop convaincu qu'elles ne peuvent avoir de mérite à vos yeux que par le sentiment qui les a dictées, pour réclamer une indulgence spéciale en faveur des imperfections de fond et de forme que j'y reconnais moi-même ou de celles qui m'échappent. Assurément, vous serez loué plus dignement. La poésie, à laquelle, comme je le sens maintenant profondément, le positivisme ouvre une si riche carrière, aura pour vous de justes hommages. Celui que je nie permets de vous offrir aujourd'hui ne se recommande que par sa spontanéité. A l'exception de la première, qui est, je crois, la plus faible, ces strophes ont été composées ces deux derniers jours, dans les intervalles de loisir que me laissent mes occupations, et elles n'ont subi presque aucune correction. Si vous jugez que cela en vaille la peine, je pourrai vous soumettre différents autres essais, où l'influence positiviste est, je crois, reconnaissable, et qui, à ce titre, peuvent témoigner comme symptôme bien plutôt que comme résultat.

Veuillez, très-honoré maître, agréer l'expression de mon respectueux dévouement.

Charles JUNDZILL,  
20, rue de Madame.



A AUGUSTE COMTE

---

Quand de toutes parts le sol tremble,  
Sous les débris amoncelés,  
Quand le jour fuit, et que tout semble  
Périr sous des coups redoublés ;  
Effrayé notre esprit s'arrête,  
Et, reportant sa vue inquiète  
Sur ce monde près de finir,  
Il cherche, en ce vaste naufrage,  
Quelle espérance après l'orage,  
Reste encore pour l'avenir.

Ainsi notre siècle en délire  
S'avavançait au gré du hasard,  
Comme on voit un léger navire  
Battu des vents dès le départ.  
Issu du mouvement immense  
Qui dévorait toute croyance  
Et menaçait toute vertu,  
Il brisait sa dernière idole,  
Et, dans le vide, sans boussole,  
Il s'élançait vers l'inconnu.



Mais, du milieu de la ruine,  
 Doit naître un symbole nouveau ;  
 Une clarté nous illumine  
 Qui nous promet un jour plus beau.  
 Arrière les sombres présages,  
 Dont on épouvantait nos âges ;  
 L'Humanité ne peut périr :  
 En vain l'on croit qu'elle chancelle,  
 Erreur ! elle se renouvelle,  
 Pour un glorieux avenir.

A toi, COMTE. l'honneur insigne,  
 D'avoir, au sein des jours obscurs,  
 Deviné la source plus digne  
 De la foi des âges futurs.  
 En vain autour de toi le monde,  
 Égaré dans la nuit profonde,  
 De l'erreur écoutait la voix ;  
 Déjà ton pénétrant génie  
 D'une plus durable harmonie  
 Traçait les immuables lois.

Et, tandis que partout le doute  
 Ébranle les convictions,  
 Du temps interrogeant la route  
 Tu saisis ses mutations.  
 Et, dans le flot toujours mobile  
 Que déroule l'essor fragile  
 De toutes les opinions,  
 Tu sais voir d'une vue sûre  
 Les éléments et la mesure  
 De nouvelles constructions.

La science reste maîtresse  
Dans le naufrage de la foi.  
Elle grandit quand tout s'abaisse  
Par une inexorable loi.  
Elle fournit le sol propice  
Et les bases de l'édifice  
Où règne la vraie union :  
Par elle ton œuvre commence  
Et tu couronnes la science  
Pour en tirer la religion.

Elle avait exploré le monde  
Et surpris ses vastes secrets ;  
Elle savait la loi féconde  
Que suit la vie en ses progrès.  
Mais, dans ce merveilleux système,  
Manquait la science suprême  
Qui marquerait le but certain :  
Toujours revenait le problème  
Que l'Humanité d'elle-même  
Dresse devant l'esprit humain.

De cette sublime existence  
Il fallait lire les secrets :  
Il fallait de cet être immense  
Embrasser les nombreux aspects.  
Il fallait, et ce fut ta gloire,  
Deviner le plan de l'histoire ;  
Pour nous permettre de saisir  
Comment, le temps pressant sa course,  
Ainsi qu'un fleuve dès sa source,  
Le passé produit l'avenir.



Alors la science achevée  
 Peut embrasser tous les rapports.  
 Sur cette base, la pensée  
 Peut reposer tous ses efforts.  
 Et désormais pour nous le monde,  
 Dans son immensité profonde,  
 Se manifeste à nos regards  
 Comme une vaste économie  
 Dont la suffisante harmonie  
 Prévient les capricieux hasards.

L'Humanité dévient le centre  
 De toutes spéculations :  
 C'est vers elle que se concentre  
 Le cours de nos affections.  
 C'est l'idéal toujours propice  
 Que pressentait l'essor novice  
 De ses peuples encor enfants.  
 C'est elle que tout homme adore,  
 Et c'est son règne qui doit clore  
 Les orages de notre temps.

Tel était ton vaste problème :  
 Tu fus égal à ce destin.  
 COMTE, ton ascendant suprême  
 A du doute marqué la fin.  
 Que le vulgaire de nos âges,  
 Égarant au loin ses hommages,  
 Te refuse ses vains respects :  
 Les siècles où tu as su lire  
 Seront désormais ton empire  
 Et ton nom vivra pour jamais.

Charles JUNDZILL

Paris, le 22 Descartes 64.



*Note sur l'acte de naissance d'AUGUSTE COMTE.*

(Voir p. 17.)

*L'Extrait, dûment légalisé, de l'acte de naissance d'AUGUSTE COMTE, qui se trouve à la page 17 de ce volume fut d'abord publié par Miguel Lemos, dans la première des notes de sa traduction en portugais du PRÉCIS DE LA VIE ET DES ÉCRITS d'AUGUSTE COMTE, par J. Lonchampt, et que nous allons reproduire, en français :*

« Voici le texte de l'acte civil relatif à la naissance d'Auguste Comte, *d'après la copie authentique* obtenue à Montpellier par M. Teixeira Mendes. (Cet italique est de cette traduction) :

« L'an six de la République et le premier Pluviose s'est présenté au bureau de l'État Civil avec un enfant, Louis Auguste Comte, négociant, qui nous a déclaré que le jour d'hier à midi, dans la maison du jardin Salze *seis*, \* vis-à-vis la Merci, est né Isidore Auguste Marie François Xavier, fils légitime du dit Comte et de Félicité Rosalie Boyer, mariés.

« Témoins : Laurent Sauvadet, âgé de vingt-huit ans et Pierre Flottes, âgé de quarante-cinq ans, tous deux employés au Département, habitans cette commune.

Signé avec le père et nous :

*Comte, Sauvadet, Flottes.*  
GOURGUE, adjt.

« À la marge, on lit la déclaration suivante :  
*Nourri par sa mère.*

« Ce document avait été déjà publié par le Dr. Audiffrent dans sa notice biographique sur Auguste Comte. »

(Miguel Lemos, *Epitome da Vida e dos escriptos de Auguste Comte*, notas do tradutor, ps. 169 a 170).

Dans sa *Notice sur la vie et la doctrine d'AUGUSTE COMTE*, le Dr. Audiffrent dit :

« Voici ce que nous relevons sur les registres de l'état-civil de Montpellier :

\* C'est nous que soulignons ce mot.—R. T. M.

L'an six de la République et le premier Pluviôse, s'est présenté, au bureau de l'état-civil, avec un enfant, Louis-Auguste Comte, négociant, qui nous a déclaré que le jour d'hier (30 Nivôse, An VI—19 janvier 1798), à midi, dans la maison du jardin Salse, vis-à-vis la Mercy, est né Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier, fils légitime dudit Comte et de Félicité-Rosalie Boyer, mariés.

Témoins : Laurent Sauvadel, âgé de vingt-huit ans, et Pierre Flottes, âgé de quarante-cinq ans, tous deux employés du département, habitant cette commune.

*Signés, avec le père et nous :*

COMTE, SAUVADEL, FLOTTES, GOURGUES.

*Signés au registre.*

(Dr. Audiffrent, *Notice sur la vie et la doctrine d'Auguste Comte*, p. I.)

Comme on le voit, la *différence notable* entre ces deux documents, consiste dans la déclaration de l'*extrait dûment légalisé* que nous avons obtenu à Montpellier: *Nourri par sa mère*. Mais cet extrait contient le mot *seis* dans la phrase: «dans la maison du jardin Salze seis, vis-à-vis la Mercy, est né...»; mot qui ne se trouve pas dans le texte donné par le Dr. Audiffrent. Celui-ci contient d'ailleurs l'indication (30 Nivôse, An VI—19 janvier 1798) qui n'existe pas dans l'*extrait dûment légalisé* que nous avons obtenu à Montpellier.

Dans la note ci-dessus, Miguel Lemos se borna à déclarer: «Voici le texte de l'acte civil relatif à la naissance d'Auguste Comte, *d'après la copie authentique obtenue à Montpellier* par Mr. Teixeira Mendes;» sans reproduire les indications que constatent cette authenticité. Mais, dans le rapport *Uma visita aos logares santos do Positivismo*, paru en Septembre 1899, cet *extrait dûment légalisé* fut intégralement transcrit, (ps. 309 à 310), et le mot *seis* s'y trouve, de même que la déclaration, *nourri par la mère*, ainsi que le fait voir la reproduction phototypique jointe à la page 18 du présent volume.

Or, dans un article de la *Revue Occidentale*, troisième série, tome sixième, paru en 1914, (n.° 3 —Mai 1914) ps. 100 à 102, on signala que le mot

*seis* qui se trouve dans la phrase «*Maison du jardin Salze, seis, vis-à-vis la Mercy*», n'existe pas dans le document primitif ; selon l'article cité, le mot contenu dans le document primitif est *scis*.

Devant transcrire dans le présent volume l'*extrait dûment légalisé* que nous avons obtenu à Montpellier en 1897, il fallait dissiper tout doute sur son exactitude. C'est pourquoi, le 10 César dernier (1<sup>er</sup> Mai 1916), nous avons prié notre ami M. Émile Blanchard de vouloir bien faire présenter au *bureau de l'état civil de la Mairie de Montpellier*, la photographie de l'*extrait dûment légalisé* qui y avait été passé en 1897, en demandant qu'il fût comparé au document original, et que fût donnée une *déclaration dûment légalisée* sur le résultat de ce collationnage. Nous avons prié M. Émile Blanchard de remettre, à cette occasion, au *bureau de l'état civil de la Mairie de Montpellier*, le n.º 3—1<sup>er</sup> Mai 1914 de la *Revue Occidentale* qui motiva cette demande. Et nous ajoutions : «Je vous avoue que le mot *seis* me semble se rattacher au participe passé *sis* du verbe *seoir*, plus aisément que le mot *scis*. Mais, quoi qu'il en soit, n'ayant pu trouver dans les dictionnaires que j'ai consultés, ni le mot *seis* ni le mot *scis*, je demande que l'on veuille bien expliquer la signification de celui de ces mots qui se trouvera dans le document original. Je vous prie d'obtenir aussi cette explication *dûment légalisée*.»

Le 1<sup>er</sup> Dante dernier (15 juillet 1916) nous avons reçu, envoyés par M. Émile Blanchard, les deux documents suivants *dûment légalisés*, constatant que c'est le mot *SCIS* qui se trouve dans l'acte de naissance d'AUGUSTE COMTE. On trouvera ci-joints les reproductions phototypiques de ces deux documents.



DÉPARTEMENT  
DE L'HÉRAULT

(Armes de la ville  
de  
Montpellier)

VILLE  
DE MONTPELLIER

ÉTAT CIVIL

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL  
DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Isidore Auguste  
Marie François Xavier  
Comte

nourri par la mère

L'an six de la République et le premier Pluviose, s'est présenté au bureau de l'état civil avec un Enfant, Louis Auguste COMTE, négociant, qui nous a déclaré que le jour d'hier à midi dans la Maison du Jardin Salze, seïs vis à vis la Mercy, est né Isidore Auguste Marie François Xavier, fils légitime du dit Comte et de Félicité Rosalie BOREN, Mariés. Témoins, Laurent Sauvadete, âgé de vngt-huit ans et Pierre Flottes, âgé de quareute-clnq ans, tous deux Employés au Département, babitans cette commune, signés avec le perè et nous

Comte, Sauvadete, Flottes, Gourgue

Pour extrait conforme

Montpellier, le treize Juin mil neuf cent seize

(Sceau) Pour le Maire  
République l'Adjoint Délégué  
Française (signature illisible)  
Mairie de  
Montpellier

Vu pour légalisation de la signature  
Maire d

(Au verso)

Vu pour légalisation de la signature  
de M. Gibert adj'tau Maire d MONTPELLIER  
Montpellier, le 14 juin 1916

Pour le Prefet de l'Hérault

(Sceau) Le Conseiller de (mot illisible)  
République (signature illisible)  
Française  
Préfecture de  
l'Hérault.

DÉPARTEMENT  
DE L'HÉRAULT  
—  
VILLE  
DE MONTPELLIER

LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTPELLIER  
*Cherchier de la Légion d'honneur*

Certifié que dans l'acte de naissance d'Isidore Augusto Marie François Xavier COMTE, né à Montpellier le premier Nivose de l'an six de la République, se trouve le passage suivant dont le texte exact est "*dans la Maison du Jardin Salze, sois vis à vis de la Mercy*" et non "*dans la Maison du Jardin Salze, seis, vis à vis de la Mercy*"  
Le mot "*seis*" qui s'écrit aujourd'hui *sis* veut dire "*qui est situé*"

Montpellier, le 13 Juin 1916

POUR LE MAIRE  
L'adjoint délégué  
(Secau) (signature illisible)  
République Française  
Maire de Montpellier.

(Secau)  
République Française  
Préfecture de l'Hérault.

DÉPARTEMENT  
DE L'HÉRAULT

VILLE  
DE MONTPELLIER

ÉTAT CIVIL

Année: /

N° de l'Acte: /



## EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

DE LA VILLE DE MONTPELLIER

*Isidore Auguste  
Marie François Xavier  
Comte*

*nourri par la mère*

L'an six de la République et le premier  
Pluie, s'est présenté au bureau de l'état  
civil avec un enfant, Louis Auguste  
Comte, négociant, qui nous a déclaré  
que le jour d'hier à midi dans la Maison  
du Jardin Salze, scis vis à vis la Merce,  
est né Isidore Auguste Marie François  
Xavier, fils légitime du dit Comte et de  
Félicité Rosalie Boyer, Mariés. L'époux,  
Savant Sauvade, âgé de vingt-huit ans  
et Pierre Flotte, âgé de quarante-cinq  
ans, tous deux employés au Département,  
habitans cette commune, signés avec le père  
et nous

*Comte, Sauvade, Flotte, Gourgue*

*Pour extrait conforme*

*Montpellier, le trois Juin mil neuf cent seize*

Montp. Imp. Roumégous et Déhan





DEPARTMENT OF THE ARMY  
OFFICE OF THE ADJUTANT GENERAL  
WASHINGTON, D. C.

*[Faint handwritten notes and signatures in the right margin]*

*[Faint handwritten text in the upper left and center, possibly a letter or report]*

*[Faint handwritten text in the lower left and center, continuing the document's content]*



*[Faint, illegible handwritten text]*



VU POUR REGISTRATION DE LA SÉANCE

gibert royer Maire de MONTPELLIER

Montpellier, le 14 JUILLET 1916

Pour le Maire de Montpellier



DEPARTEMENT  
DE L'HERAULT

VILLE

DE MONTPELLIER

LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

*Montpellier*  
Chevalier de la Légion d'honneur

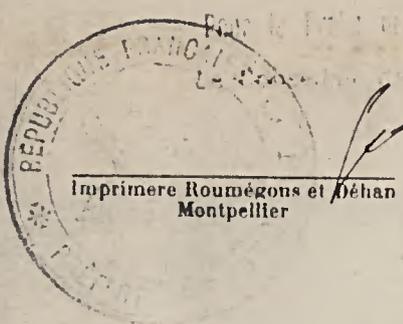
Certifié par dans l'acte de naissance  
d'Isidore Auguste Marie François Xavier Comte,  
né à Montpellier le premier Nivôse de l'an six de  
la République, se trouve le passage suivant dont  
le texte exact est "dans la Maison du Jardin  
Salze, seis vis à vis de la Mercy" et non  
"dans la Maison du Jardin Salze, seis, vis à vis  
de la Mercy"

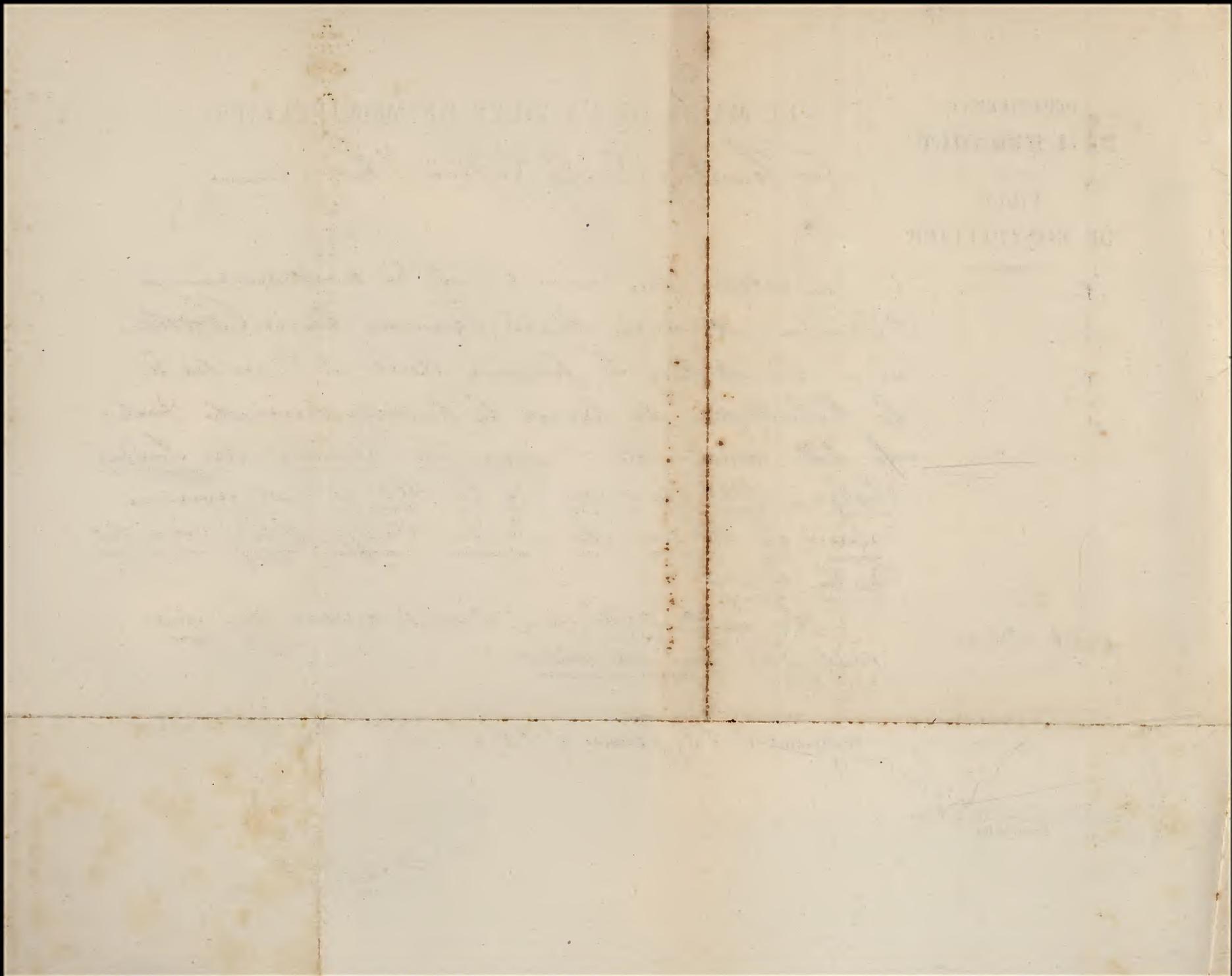
Le mot "seis" qui s'écrivait aujourd'hui "sis"  
veut dire "qui est situé"

gibert adjt au Maire de MONTPELLIER  
Montpellier, le 14 JUILLET 1916

Montpellier, le 13 Juin 1916

POUR LE MAIRE  
L'ADJOINT DELAUF





Lettre officielle communiquant à AUGUSTE COMTE  
son admission à l'École polytechnique.

(*Rev. Occ.* seconde série, t. XVI, 110—1898, p. 29.)

ÉCOLE ROYALE  
polytechnique

Paris, le 7 octobre 1814.

N.° d'admission.

4

*Le Gouverneur de l'École royale polytechnique,  
A Monsieur Comte (Isidore-Auguste-Marie-François-  
Xavier).*

Je vous prévienne, Monsieur, que, d'après la déclaration du Jury et la liste de mérite arrêtée par lui et approuvée par son Exc. le Ministre de l'intérieur, vous êtes nommé à l'une des places d'Elève vacantes à l'École royal polytechnique.

Vous trouverez ci-joint le programme général de l'École, qui vous instruira suffisamment de ce que vous avez à faire pour vous y présenter.

Vous voudrez bien vous rendre à l'École polytechnique avant le 2 novembre pour y être inscrit sur le contrôle des Elèves, et recevoir les indications relatives aux devoirs que vous aurez à remplir.

Je vous salue,

C<sup>te</sup> DEJEAN.

Vu pour.....

Le Baron GRENIER.

P - S. — Si quelque motif particulier vous faisait renoncer à votre admission, vous voudrez bien m'en donner avis sur-le-champ.



Le titre officiel communiquant à Monsieur GASTIER  
son admission à l'école polytechnique.

Monsieur GASTIER  
Polytechnique

Paris le 7 octobre 1844

Le Directeur de l'École polytechnique  
à Monsieur GASTIER, Directeur des Travaux  
Publics.

Je vous prie, Monsieur, d'après la décision de l'Etat et la liste de noms arrêtée par lui et approuvée par son Excellence le Ministre de l'Instruction, vous êtes nommé à l'un des places d'Elève-Ingénieur à l'École polytechnique.

Vous trouverez ci-joint le programme général de l'École, qui vous indiquera soigneusement de ce que vous avez à faire pour vous y présenter.

Vous voudrez bien vous rendre à l'École polytechnique avant le 3 novembre pour y être inscrit sur le tableau des Elèves, et recevoir les indications relatives aux devoirs que vous aurez à remplir.

Je vous salue,

Le Directeur

Va pour...

Monsieur GASTIER

P.S. — Si quelques motifs particuliers vous empêchaient de vous présenter à votre admission, vous voudrez bien en donner avis sur-le-champ.



PREMIÈRE PÉRIODE  
DE LA VIE DES FONDATEURS  
de la  
RELIGION DE L'HUMANITÉ  
1797 à Octobre 1844  
**SOLITUDE**

ROSALIE

a) ÉVOLUTION SPONTANÉE D'AUGUSTE COMTE.  
1797 à Octobre 1844

**Découverte des lois de l'évolution historique,**  
ou avènement de la *dynamique sociale*, qui compléta la *statique sociale*  
créée par ARISTOTE, et assura l'institution décisive de la  
SOCIOLOGIE;  
d'où conception initiale de la  
POLITIQUE POSITIVE,  
d'après la séparation systématique des deux pouvoirs, *spirituel et*  
*temporel*, amenant la fondation de la  
PHILOSOPHIE POSITIVE.

I

FILIAISON D'AUGUSTE COMTE

*Acte de naissance*

Département  
de l'Hérault

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT  
CIVIL

DE LA VILLE DE MONTPELLIER (Hérault)

Mairie  
de Montpellier

Bureau  
de  
L'état civil

Naissance

N.º de l'acte ; —  
Isidore Auguste  
Marie François  
Xavier  
COMTE

*Nourri par la Mère*

Rosalie BOYER: Mariés, Témoins Laurent SAU-

L'an Six de la République et le  
premier Pluviose, s'est présenté  
au bureau de l'État Civil, avec un  
Enfant, Louis Auguste COMTE, Né-  
goçant, qui Nous a déclaré que le  
jour d'hier, <sup>1</sup> à Midy, dans la Mai-  
son du Jardin SALZE. Seis. Vis à vis  
la MERCY. est Né Isidore Auguste  
Marie François Xavier. Fils. légi-  
time du dit COMTE; et de Félicité

(1) Correspond au 19 Janvier 1798.

VADET âgé de Vingt-huit ans, et Pierre FLOTES, âgé de Quarante-cinq ans, tous deux Employés au Département, habitans, cette Commune.—

Signé avec le père et Nous :

COMTE; SAUVADET; FLOTES; GOURQUE; adj<sup>t</sup>.

Pour Extrait Conforme

Montpellier le Dix Novembre mil huit

Cent Quatre Vingt dix Sept.

L'Officier de l'État Civil

Signé: (*Signe indéchiffrable*) Baumel.

Vu par nous E. de Fresquet

Juge au Tribunal Civil

Pour légalisation de la signature (mot imperceptible)

Baumel adjoint.

Montpellier le 11 Novembre 1897.

Pour le Président empêché

E. de Fresquet.

(Signature illisible). (1)

## II

### FAMILLE MATERNELLE D'AUGUSTE COMTE

*C'est de la femme, au fond, que provient l'homme*<sup>2</sup>—tel est le résumé de la théorie positive de l'hérédité. En appréciant l'avènement des âmes d'élite, ce sont donc les antécédents maternels qui doivent surtout fixer notre attention, ainsi qu'il a été déjà rappelé, à propos de la filiation de CLOTILDE. Reste par là déterminée la hiérarchie qu'il faut adopter dans l'indication des origines de l'incomparable FONDATEUR de la RELIGION DE L'HUMANITÉ.

(1) Au sujet de cet extrait, voir la reproduction phototypique ci-jointe et la note à la fin du volume. R. T. M.

(2) AUGUSTE COMTE. *Testament*. Confessions p. 206.

DÉPARTEMENT  
DE L'HÉRAULT  
MAIRIE  
DE MONTPELLIER  
BUREAU  
DE  
L'ÉTAT CIVIL



*Naissance*

# EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

DE LA VILLE DE MONTPELLIER (Hérault)

No de l'Acte: /

*Ludore auguste  
Marie François  
Nouveau  
Comte  
Nouveau par la mère*

*L'an Six de la République et le premier  
Pluviose. S'est présenté au bureau de l'état civil, avec un  
enfant, Louis Auguste Comte, négociant, qui sous  
a déclaré que le jour d'hier, Midy, dans la Maison  
du jardin Salze, Seis. Vis à Viz la Mercy, est né  
Ludore Auguste Marie François Nasser, Fils.  
légitime du dit Comte, et de Felicité Rosales  
Boyer: Mariés, Cernoms Laurent Sauvadet  
âgé de vingt huit ans, Pierre Pottes, âgé de  
quarante cinq ans, tous deux employés au  
département habitans, cette Commune.  
Signé avec le père et nous; = Comte;  
Sauvadet; Pottes; = Courque, adpt*

*Pour extrait conforme  
Montp. le 21 Novembre mil huit  
Cent quatre vingt dix Sept*

*L'Officier de l'état civil*

*Comte  
Sauvadet  
Pottes  
Courque*

Imprimerie de la Ville et Roumieu  
Montpellier



Faint, illegible text in the upper right corner, possibly a header or address block.

Faint, illegible text across the middle of the page, possibly a title or main heading.

Large block of very faint, illegible text occupying the middle and lower middle sections of the page.

Large block of very faint, illegible text occupying the bottom section of the page.

## ROSALIE FÉLICITÉ BOYER

Le seul document que nous connaissons sur ROSALIE BOYER, antérieur à son mariage, est son acte de baptême.

*Acte de Baptême*

EXTRAIT des registres des actes de Baptême de la paroisse de Jonquières annexe à Saint Saturnin, déposés au Greffe du Tribunal de première instance séant à Lodève, Hérault.

L'an mil sept cent soixante quatre et le trentième Janvier a été baptisée Rosalie Félicité <sup>1</sup> née le vingt huit du courant fille légitime et naturelle du sieur Paul Martin Boyer négociant et de Demoiselle Jeanne Prunet mariés, son parrain a été sieur (illisible) Prunet bourgeois son eousin du lieu de (illisible) diocèse de Montpellier et sa marraine Demoiselle Félicité Catherine Quatre-fages du prédit lieu: témoins du dit Baptême, sieur (illisible) Prunet son oncle et sieur Pierre Barral du dit lieu, signés avec nous, le père, le parrain et la marraine.

Boyer—(illisible) Prunet—Félicité Quatre-fages—Prunet—Barral—(illisible)—Boyer—Capelle vicaires signés.

Collationné et délivré par nous soussigné greffier du tribunal civil de Lodève. Le vingt un juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Signé: (illisible) Alengry.

Vu pour légalisation de la signature de M. Alengry greffier du tribunal par Nous, Cambell juge suppléant soussigné apposé ci-dessus. Lodève le 21 juillet 1899.

P. le président du tribunal civil empêché.

Signé: A. Cambell.

(1) Les autres documents portent FÉLICITÉ ROSALIE, au lieu de ROSALIE FÉLICITÉ.—R. T. M.

Ce fut seulement après sa régénération religieuse, due à l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX, que AUGUSTE COMTE parvint à apprécier assez la grandeur de sa sainte MÈRE, ainsi qu'il l'a noblement témoigné dans ce touchant passage de la *Préface* du tome premier du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE :

«Ma noble et tendre mère, que j'ai perdue depuis quatorze ans, fut réellement la première source de toutes mes qualités essentielles, non seulement de cœur, mais aussi de caractère, et même d'esprit. Néanmoins, j'avoue humblement ici que je ne l'ai jamais autant aimée que l'exigeaient ses vertus et ses malheurs. Cette insuffisante tendresse ne lui fut pas même assez témoignée, d'après la mauvaise honte de paraître trop sensible qu'inspire l'éducation actuelle. Or, le culte de ma sainte compagne a seul ranimé celui de ma digne mère. La vénérable image de Rosalie Boyer s'est de plus en plus combinée avec l'aimable présence de Clotilde de Vaux, d'abord dans ma visite hebdomadaire à la tombe chérie, et ensuite pendant mes prières quotidiennes. Ces deux anges si concordants, qui présidèrent aux deux phases extrêmes de mon initiation morale, seront, j'espère, à jamais réunis par la reconnaissance de l'humanité envers l'ensemble de mes services. Leur commune adoration indique l'heureuse tendance de mon culte principal à se répandre naturellement sur tous les êtres dignes d'une telle adjonction. Je ne pouvais puiser ailleurs cette tardive compensation de mes torts filiaux, ni la force de les avouer publiquement.» (POL. POS. I. *Préface* p. 12).



## III

FAMILLE PATERNELLE D'AUGUSTE COMTE  
LOUIS-AUGUSTE-SIMON COMTE

Nous empruntons à la *Revue Occidentale*, seconde série, Tome XIV; 108—1896; ps. 113 à 137, l'acte de baptême de LOUIS COMTE. (p. 130) <sup>1</sup>

Folio 194

EXTRAIT

DES REGISTRES DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL  
DE LA COMMUNE DE S.<sup>t</sup> HIPPOLITE-DU-FORT (GARD)

B.

Louis-Auguste-  
Simon Comte.      *Année 1776*

L'an mil sept cent soixante seize et le dix neuf août à été baptisé Louis Auguste Simon Comte, fils légitime de sieur Simon Comte, contrôleur et de d<sup>elle</sup> Jeanne Abrie, né le dix sept du courant. Son parrain a été Simon Louis Blanchard, maître-d'hôtel de M<sup>r</sup> l'Evêque de Montpellier, absent, représenté par sieur Antoine Abrie, son grand-père; sa marraine D<sup>me</sup> Françoise Abrie d'Alengri sa tante; signée avec nous et le représentant. Le père absent.

Signés: ABRIE, ABRIE D'ALENGRI,  
DELOBB, curé.

Pour copie conforme:

Délivré sur papier libre à titre de simple renseignement.

S<sup>t</sup>. Hippolite, le vingt-sept novembre 1894.

*Pr le Maire,*

AUGUSTE JOUSSEU, adj.

(1) Ce volume contient, aux pages citées: *Memoire justificatif par M. Comte*, ancien chef des bureaux de la recette générale du département de l'Hérault; *Extrait de naissance* de Louis Comte; *Extrait de décès* de Louis Comte; outre plusieurs lettres de notre MAÎTRE.—R. T. M.

FONDATION DE LA FAMILLE D'AUGUSTE COMTE  
ROSALIE BOYER ET LOUIS COMTE.

*Acte de mariage*

Extrait du registre des Mariages de la commune de Jonquières  
déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Lodève.  
Hérault.

Ce jour d'hui onzième jour du mois de Nivose, l'an cinquième\* de la République Française une et indivisible, dans notre maison au lieu de Jonquières canton de S.<sup>t</sup> André département de l'Hérault par devant nous Georges Sanaren (?) adjoint municipal de la présente commune sont comparus le citoyen Louis Auguste Comte demeurant à Montpellier fils légitime de feu Simon Comte et de Jeanne Abrie mariés, ses père et mère, d'une part:

et la citoyene Félicité Rosalie Boyer fille légitime de feu Paul Boyer et de Jeanne Prunet, mariés habitants de Jonquières, ses père et mère, d'autre part, accompagnés des citoyens Joseph Boyer, Pierre Quatrefages, (illisible) Prunet, Antoine Baressent habitants du présent lieu et en l'âge requis par la loi, ayant fait lecture de l'acte de publication des nouveaux mariés en date des vingt huit Frimaire dernier et dix du courant mois, publié et affiché aux endroits accoutumés où se font les affiches, et après les formalités faites conformément à la loi, les dits Louis Auguste Comte et Félicité Rosalie Boyer ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement en mariage. Nous adjoint municipal l'avons prononcé au nom de la loi du consentement des nouveaux mariés et avons rédigé le présent acte en

\* Correspond au 31 Décembre 1796.



présence des parties et témoins sus-nommés qui ont signé avec nous.

Comte, Rosalie Boyer, Quatrefages, Boyer, Prunct, Baressent, Sanaren (?) adjoint, signés.

Collationné et delivré par nous soussigné greffier du tribunal civil de Lodève le vingt quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

Signé : (illisible) Alengry.

Vu pour légalisation de la signature de M. Alengry greffier du tribunal par nous Betirai président du tribunal. Apposée ci-contre. Lodève, le 24 Juillet 1899.

Le Président du tribunal civil,

Signé: Betirai.

V

LES AUTRES ENFANTS DE  
ROSALIE BOYER ET LOUIS COMTE.

1.

ALIX MARIE CHARLOTTE COMTE

*Acte de naissance*

Département  
de l'Hérault

EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT  
CIVIL

DE LA VILLE DE MONTPELLIER (Hérault)

Mairie  
de Montpellier

Bureau  
de l'état civil

Naissance  
N. de l'acte.....

Alix Marie  
Charlotte  
COMTE

L'an huit de la République et le cinq Messidor, s'est présenté au bureau de l'état civil, avec un enfant, Louis Auguste COMTE, financier, qui nous a déclaré que le jour d'hier \* à une heure du matin, dans la maison Gerard, rue Sacrement est née Alix, Marie, Charlotte, fille légitime du dit COMTE et de Félicité Rosalie BOYER, mariés; témoins Laurent Gauvadet (*sic*) âgé de trente un ans et Pierre Flottes, âgé de cin-

\* Correspond au 23 Juin 1800.



quante un ans, tous deux employés à la Préfecture, habitant cette commune, signés avec le père et nous. Suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

Montpellier, le vingt-deux Juillet, mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

L'officier de l'état civil

Signé : (?) Pezet.

Vu par nous E. de Fresquet, juge au tribunal civil pour légalisation de la signature de M. Pezet adjoint.

Montpellier, le 24 Juillet 1899.

Pour le Président empêché :

Signé : E. de Fresquet.

(Signature illisible.)

2.

ERMANCE LOUISE MARIE COMTE <sup>1</sup>

*Acte de Naissance*

EXTRAIT des registres de l'État civil de la ville de Montpellier (Hérault) déposés au greffe du Tribunal Civil de Montpellier.

Tribunal Civil  
de Montpellier  
n.º 215  
Extrait

Du septième jour du mois de Fructidor l'an neuf de la République Française.

Acte de naissance de Ermance Louise Marie COMTE née le jour d'hier <sup>2</sup> à six heures du matin

<sup>1</sup> Ce document a été trouvé par M. Henri Couve, chef de bureau de l'état civil et des pompes funèbres à la Mairie de Montpellier, qui a bien voulu le communiquer à notre confrère M. Oscar Ferreira. Les biographes d'Auguste Comte ne font aucune mention à ce sujet, et nous croyons qu'on ignore généralement l'existence de cette sœur de notre Maître.—R. T. M. Note en 1899, dans la *Visita aos Lugares-Santos do Positivismo*.

*La Revue Occidentale*, troisième série, Tome II, 122—1910, p. 125, dans la correspondance d'Alix Comte avec Auguste Comte, lettre du 21 Janvier 1849, fait mention de leur sœur Ermance, en indiquant les dates, de sa naissance et de sa mort. Elle décéda à Montaud, le 10 Novembre 1801, avant de compléter trois mois — R. T. M.

<sup>2</sup> Correspond au 24 Août 1801.

dans la maison Causse, rue Aiguillerie, fille légitime de Louis Auguste COMTE, financier, et de Félicité Rosalie Boyer, mariés et domiciliés à Montpellier.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Pascal Euzet, financier, âgé de vingt sept ans. Second témoin Esprit Viel aussi financier, âgé de trente six ans, tous deux habitans de Montpellier.

Sur la réquisition à nous faite par le dit Louis Auguste COMTE père de la nouvelle née et ont signé: Comte, Euzet, Viel.

Constaté suivant la loi par moi Louis Granier maire de la ville de Montpellier, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

Granier, maire signé.

Pour extrait conforme:

Montpellier le dix août mil huit cent quatre vingt dix neuf.

Le greffier du Tribunal civil

(Signature illisible)

Vu par nous E. de Fresquet, juge au Tribunal Civil pour légalisation de la signature de M. Conrozier comis-greffier.

Montpellier, le 10 Août 1899

Pour le Président empêché

E. de Fresquet

(Signature illisible)



## ADOLPHE VINCENT LOUIS MARIE COMTE

*Acte de Naissance*Département  
de l'HéraultEXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT  
CIVIL

DE LA VILLE DE MONTPELLIER (Hérault)

Mairie  
de MontpellierBureau  
de l'état civil

Naissance

N. de l'acte.....

Adolphe Vincent  
Louis Marie  
COMTE

Dusixième jour du mois de Nivose, l'an onze de la République Française. Acte de naissance de Adolphe, Vincent, Louis Marie COMTE, né le jour d'hier\* à onze heures du soir, dans la maison Causse rue Aiguillerie, fils légitime de Louis Auguste COMTE, financier et de Félicité Rosalie BOYER, mariés domiciliés à Montpellier. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin: Premier témoin Jean Antoine Nouguiet, employé à la Mairie, âgé de soixante-huit ans; second témoin Esprit Viel, percepteur des contributions, âgé de trente huit ans, tous deux habitants de Montpellier. Sur la réquisition à nous faite par le dit Louis Auguste Comte, père du nouveau-né et ont signé.

Constaté, suivant la loi, par moi Jean Baptiste Dupy, adjoint à la Mairie faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, soussigné.

(Suivent les signatures.) (*sic*)

Pour extrait conforme:

Montpellier, le vingt-deux Juillet mil huit cent quatre-vingt dix-neuf.

L'officier de l'état civil,

(?) Pezet.

Vu par nous E. de Fresquet, juge au tribunal civil, pour légalisation de la signature de M. Pezet adjoint.

Montpellier, le 24 Juillet 1899.—Pour le Président empêché

E. de Fresquet.

(Signature illisible)

\* Correspond au 26 Décembre 1802.

Réflexions sur la filiation d'AUGUSTE COMTE

Vous remarquerez, sur la seconde partie, (PLAN DE LA MORALE PRATIQUE, 1er. Chap. Éducation propre à la première Enfance, depuis la conception jusqu'à sept ans, sous le Sacrement de la Présentation), que j'y fais remonter l'éducation jusqu'à la conception, de manière à renfermer l'état fœtal, en perfectionnant la présidence maternelle et l'influence sociale qu'elle transmet. (AUGUSTE COMTE. Lettre à G. Audiffrent, le 27 Aristote 69—24 Mars 1857, pag. 374).

... vrai début systématique de l'éducation réelle, qui ne saurait jamais devenir pleinement normale, sans remonter jusqu'à la conception, de manière à comprendre l'âge fœtal. Toutes les autres phases de la vie humaine ont plus ou moins suscité des soins spéciaux, tandis que celle-là ne fut jamais l'objet d'une sollicitude régulière, même de la part des mères, quoiqu' elle doive certainement influer plus qu'aucune autre sur l'ensemble de notre évolution, surtout jusqu'à la fin de la virilité, comme vous l'avez bien senti. (AUGUSTE COMTE. Lettre à G. Audiffrent, le 4 Archimède 69—29 Mars 1857, pag. 380).

La naissance d'AUGUSTE COMTE soulève naturellement une question qui intéresse, plus qu'aucune autre, les destinées de l'HUMANITÉ. Car, d'un côté, on y assiste l'avènement d'un homme dont il est bien difficile d'assigner les pareils ; et, d'un autre côté, on voit la même souche, et vers la même époque, ne pas produire des descendants également éminents. On ne saurait prétendre connaître l'explication intégrale de ce phénomène, ainsi que de tout autre. Mais il faut signaler ici les notions essentielles posées par notre MAÎTRE, à cet égard.

Le principe fondamental de la solution de ce difficile problème est contenu dans la phrase suivante de la neuvième Confession d'AUGUSTE COMTE : *c'est de la femme, au fond, que provient l'homme*. Une telle appréciation conduit immédiatement à exclure toute attribution primordiale à l'influence biologique du père, dont le concours matériel n'est destiné qu'à offrir un aliment assez

stimulant, pour aider les transformations spontanées du germe engendré par la Femme. Sous ce rapport, la participation masculine ne peut donc déterminer que des modifications secondaires, analogues à celles que produit communément la nutrition. Elles sont insuffisantes pour expliquer les particularités qui rapprochent chaque enfant de son père. Pour s'en rendre compte, il faut y recourir à l'action morale que le mari exerce sur le cerveau de son épouse.

Cette dernière considération rappelle aussitôt le second principe établi par notre MAÎTRE, pour construire la théorie positive de la continuité humaine. Voici comment il l'expose dans le quatrième tome de sa POLITIQUE POSITIVE :

« Avant de caractériser chacun des trois éléments nécessaires de l'existence collective, il faut examiner l'impulsion morale que tous les serviteurs de l'Humanité reçoivent constamment de sa personnification domestique (la Femme).

« Quoique le sexe affectif ait toujours exercé plus ou moins cette sainte mission, il ne peut assez la développer que d'après une digne indépendance, graduellement préparée par l'ensemble de l'initiation humaine, mais réservée à la maturité du Grand-Etre (l'Humanité). Cette condition devient tellement nécessaire que son accomplissement résultera spontanément d'une saine appréciation de la *nature et de la destination des femmes, comme êtres intermédiaires entre les hommes et l'Humanité*. Mais un tel changement n'exige pas seulement que leur office moral prévaille sur leur fonction physique, grossièrement dominante jusqu'à présent. Il suppose aussi la rectification préalable des opinions actuelles envers cette attribution matérielle *qui fut d'abord jugée essentiellement masculine*. On peut, à cet égard, appré-



cier la *tendance continue de l'évolution humaine*, d'après la théorie par laquelle l'Apollon d'Eschyle justifie Oreste devant Minerve, comparée à la doctrine qu'Harvey formula.

« Malgré cette disposition croissante à regarder l'homme comme émané surtout de la femme, l'opinion générale n'a point, sous ce rapport, atteint encore l'état normal. Néanmoins, le mouvement antérieur indique une prochaine conviction de la prépondérance féminine envers la reproduction de notre espèce. A travers les motions confuses de la biologie, on reconnaît déjà que la participation masculine est très-inférieure à ce qu'annonce l'activité de son appareil. Je ferai cesser une telle discordance, dans le troisième chapitre, en attribuant à cet organe une autre destination principale. En second lieu, la remarque décisive de Franklin sur la communauté nécessaire des ancêtres un peu lointain représente naturellement les hommes comme étant, même physiquement, issus davantage de l'Humanité que de leurs familles respectives. Outre cette commune origine, la formation actuelle et spéciale doit aussi prendre un caractère collectif, d'après une sage reconstruction des notions, judicieuses quoique confuses, que l'anarchie moderne avait aveuglément rejetées envers l'influence nerveuse. Si, comme on n'en saurait douter, l'état cérébral de la mère modifie la constitution du fœtus, l'ensemble du milieu, matériel et social, où la gestation s'accomplit, doit concourir, plus que chez les races moins éminentes, à produire chaque enfant de l'Humanité.

« L'office physique de la femme devient donc une fonction collective, tant dans son origine et son exercice que d'après son résultat. Cette appréciation, déjà démontrable, tend à consolider la di-



gnité domestique du sexe affectif. Mais, afin de mieux caractériser l'indépendance féminine, je crois devoir introduire une hypothèse hardie, (*l'utopie de la VIERGE-MÈRE*) que le *progrès humain réalisera peut-être*, quoique je ne doive examiner ni quand, ni même comment.»<sup>1</sup> (AUGUSTE COMTE. *Pol. Pos.* Tome IV, ps. 66 à 68.)

Sans insister davantage sur cet ordre de considérations, qui font ressortir ce qu'il y avait de positif dans la doctrine théologique de SAINT-PAUL sur la *prédestination*, nous nous bornerons à indiquer leur application au cas de notre MAÎTRE.

Les documents, — et le plus capital d'entre eux est le jugement d'AUGUSTE COMTE lui-même, — font voir que son Père, quoique très respectable, n'était pas un homme supérieur. Tout, au contraire, démontre l'éminente nature de ROSALIE BOYER. On a vu, ci-dessus, le touchant témoignage de notre MAÎTRE, dans la préface de la POLITIQUE POSITIVE. Dans ses *Confessions*, notre MAÎTRE dit que «les germes moraux dont il dut l'évolution tardive à CLOTILDE lui venaient d'une tendre et ardente Mère, qui l'eût pleinement appréciée», (TESTAMENT. *Confessions*, pg. 138). Ailleurs, dans son CATÉCHISME, il parle du «parfait catholicisme» de ROSALIE. Son culte de la VIERGE-MÈRE se révèle dans le choix de la Déesse des Croisés comme Patronne de tous ses enfants. Et l'on aura l'occasion de la voir déployer le

(1) Cette théorie a été récemment rappelée dans la publication n. 391 de l'Apostolat Positiviste du Brésil: POUR L'HUMANITÉ, III. *l'Utopie de la Vierge-Mère*, Les enseignements d'Auguste Comte, sur les plus féroces abominations résultées de l'horrible déshirement fratricide qui, depuis Août 1914, victime la République Occidentale, spécialement dans son noyau original, c'est-à-dire européen, et sur les monstrueux ravages du matérialisme scientifique, que cette lutte sacrilège est venue mettre au grand jour.

plus sublime dévouement pour sauver son Fils, dans une crise terrible. Mais n'antécipons pas sur les événements.

Quant à la situation sociale, au moment de la conception et de la gestation de notre MAÎTRE, il suffit de rappeler que l'année 1797 fut celle des plus grandes espérances du parti catholique et royaliste. L'année précédente (1796), avait paru le fameux ouvrage de DE MAISTRE, *Considérations sur la France*, qui marque l'avènement du parti rétrograde. Le profond philosophe y faisait cette prophétie, relevée déjà plusieurs fois : (1)

« Il n'y a plus de religion sur la terre ; le genre humain ne peut demeurer dans cet état. (*Soirées de Saint-Petersbourg*, 16<sup>e</sup> édition, t. II, p. 270. Onzième entretien.)

« Tout annonce, je ne sais quelle grande unité vers laquelle nous marchons à grands pas ». (*Ibidem*, p. 285.)

« Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre pour l'édifice auguste dont les plans sont visiblement arrêtés ». (*Du Pape*, discours préliminaire.)

« Je suis si persuadé des vérités que je défends, que lorsque je considère l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base, l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajourni de quelque manière extraordinaire. C'est entre ces deux suppo-

(1) Voir Jorge Lagarrigue -- *Lettres sur le Positivisme* ; Paris 1886. Lettre au Dr. Audiffrent -- 1<sup>er</sup> César 98 (23 Avril 1886.)

sitions qu'il faut ehoisir, suivant le parti qu'on a pris sur la vérité du ehristianisme.» (JOSEPH DE MAISTRE. *Considérations sur la France*. Édition de 1821. Chap. v. p. 85.)

« Cette conjecture ne sera repoussée dédaigneusement que par ees hommes à eourte vue, qui ne eroient possible que ee qu'ils voyent. Quel homme de l'antiquité eut pu prévoir le ehristianisme? Et quel homme étranger à cette religion eut pu, dans ses commeneements, en prévoir le sueès? Comment savons-nous qu'une grande révolution morale n'est pas eommencée? Pline, eomme il est prouvé par sa fameuse lettre, n'avait pas la moindre idée de ee géant dont il ne voyait que l'enfance. » (*Considérations sur la France*. Chap. V).

« Attendez que l'affinité de la seience et de la religion les réunisse dans la tête d'un seul homme de génie: l'apparition de eet homme ne saurait être éloignée; *et peut-être même existe-t-il déjà*. Celui-là sera fameux et mettra fin au dix-huitième siècle qui dure toujours. » (*Soirées de Saint-Petersbourg*, dernier entretien.)

Voici la lettre de Pline à TRAJAN, et la réponse de celui-ci.

*Correspondance entre*

Pline-le-jeune et TRAJAN, *au sujet des chrétiens*.  
(Année 110 de l'ère catholique)

Lettre de Pline-le-jeune à TRAJAN.

« Je me suis fait un devoir, seigneur, de vous consulter sur tous mes doutes; ear qui peut mieux que vous me guider dans mes incertitudes où éclairer mon ignorance? Je n'ai jamais assisté aux informations eontre les chrétiens; aussi j'ignore à quoi et selon quelle mesure s'applique



ou la peine ou l'information. Je n'ai pas su décider s'il faut tenir compte de l'âge, ou confondre dans le même châtement l'enfant et l'homme fait; s'il faut pardonner au repentir, ou si celui qui a été une fois chrétien ne doit pas trouver de sauvegarde à cesser de l'être; si c'est le nom seul, fût-il pur de crime, ou les crimes attachés au nom, que l'on punit. Voici toutefois la règle que j'ai suivie à l'égard de ceux que l'on a déferés à mon tribunal comme chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je leur ai fait la même demande une seconde et une troisième fois, et les ai menacés du supplice. Quand ils ont persisté, je les y ai envoyés; car de quelque nature que fût l'aveu qu'ils faisaient, j'ai pensé qu'on devait punir au moins leur opiniâtreté et leur inflexible obstination. J'en ai réservé d'autres, entêtés de la même folie, pour les envoyer à Rome; car ils sont citoyens romains. Bientôt après, les accusations se multiplièrent, selon l'usage, par l'attention qu'on leur donnait; le délit se présenta sous un plus grand nombre de formes. On publia un édit sans nom d'auteur, où l'on dénonçait nombre de personnes qui nient être ou avoir été attachées au christianisme. Elles ont, en ma présence, et dans les termes que je leur prescrivais, invoqué les dieux, et offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec les statues de nos divinités; elles ont même prononcé des imprécations contre le Christ; c'est à quoi, dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chrétiens. J'ai donc dit qu'il les fallait absoudre. D'autres, déferés par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils étaient chrétiens, et se sont rétractés aussitôt, déclarant que véritablement ils l'avaient été, mais qu'ils ont cessé de l'être, les uns depuis plus de trois ans,



les autres depuis un plus grand nombre d'années, quelques-uns depuis plus de vingt ans. Tous ont adoré votre image et les statues des dieux ; tous ont chargé le Christ de malédictions. Au reste, ils assuraient que leur faute ou leur erreur n'avait jamais consisté qu'en ceci :

« Ils s'assemblaient à jour marqué avant le lever du soleil ; ils chantaient tour à tour des vers à la louange du Christ comme d'un dieu ; ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol, de brigandage, d'aldutère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt ; après cela, ils avaient coutume de se séparer, et se rassemblaient de nouveau pour manger des mets communs et innocens. Depuis mon édit, ajoutaient-ils, par lequel, suivant vos ordres, j'avais défendu les associations, ils avaient renoncé à toutes ces pratiques.

« J'ai jugé nécessaire, pour découvrir la vérité, de soumettre à la torture deux femmes esclaves qu'on disait initiées à leur culte ; mais je n'ai trouvé qu'une superstition ridicule et excessive. J'ai donc suspendu l'information pour recourir à vos lumières : l'affaire m'a paru digne de réflexion, surtout par le nombre de personnes que menace le même danger. Une multitude de gens de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront chaque jour impliqués dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut remédier, et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, sont fréquentés ; et que les sacrifices, longtemps négligés, recommencent ; on vend partout des victimes, qui trouvaient auparavant peu d'ache-



teurs. De là on peut juger combien de gens peuvent être ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir.»

Réponse de TRAJAN à Pline-le-jeune.

«Vous avez fait ce que vous deviez faire, mon cher Pline, dans l'examen des poursuites dirigées contre les chrétiens. Il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaires: il ne faut pas faire de recherches contre eux. S'ils sont accusés et convaincus, il faut les punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire, en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul genre d'accusation, il ne faut recevoir de dénonciation sans signature: cela serait d'un pernicieux exemple et contraire aux maximes de notre règne.» (PANTHÉON LITTÉRAIRE *Choix de monuments primitifs de l'Eglise chrétienne*, par J-A-C. Buehon. Paris 1882, ps. 1 et 2. Correspondance entre Pline et Trajan au sujet des chrétiens. Traduction de Saey.)

Ces inestimables documents constituent une preuve, des plus décisives, du fatal aveuglement qui, jusqu'ici, empêcha les *praticiens*, même les plus éminents, d'apprécier la nature des profondes révolutions sociales dont ils deviennent des témoins égarés, tout en y contribuant, à leur manière. Combien de catastrophes auraient été épargnées à l'HUMANITÉ, si TRAJAN avait pu comprendre son orageux Présent!

La société moderne offre le même désolant spectacle, dès son début au quatorzième siècle, et spécialement à partir de la GRANDE CRISE OCCI-



DENTALE, vulgairement nommé RÉVOLUTION FRANÇAISE, malgré la fondation de la RELIGION de l'HUMANITÉ. De même que, dans l'ANTIQUITÉ, depuis l'avènement du CATHOLICISME, tous les immenses malheurs contemporains n'auraient jamais existés, si les hommes d'Etat s'étaient tant soit peu dégagés de leur orgueilleux *empirisme* politique, pour écouter les appels réitérés d'AUGUSTE COMTE !

La RÉVOLUTION était épuisée : dans un fatal accès fiévreux elle avait dévoré ses principaux promoteurs et défenseurs. Le Ciel semblait enfin décidé à châtier les profanateurs de l'autel et les usurpateurs du trône. Combien de fois les autels catholiques n'auront pas répété les hymnes d'enthousiasme et d'espérance de ces chevaleresques natures méridionales implorant à la VIERGE-MÈRE le sauveur de la France et du Monde ? Combien de fois l'âme tendre et ardente de ROSALIE BOYER ne s'est pas sentie ravie au milieu de ces touchantes manifestations, et l'inestimable fruit qu'Elle portait dans son sein n'a pas éprouvé ses tressaillements sacrés. C'est dans l'exaltation religieuse de l'éminent cerveau de ROSALIE, sous l'influence de cette situation exceptionnelle, qui réside l'explication scientifique essentielle de la genèse de notre MAÎTRE.

Dès l'année suivante, cette situation sociale se trouvait changée.



PREMIÈRE ENFANCE D'AUGUSTE COMTE  
19 Janvier 1798 à 19 Janvier 1805

«C'est à notre sexe sans doute qu'il appartient de former des géomètres, des tacticiens, des chimistes, etc.; mais ce qu'on appelle *l'homme*, c'est-à dire l'homme *moral*, est peut-être formé à dix ans; et s'il ne l'a pas été *sur les genoux de sa mère*, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter sans doute; mais il décrira, si vous voulez me permettre cette expression, une *courbe rentrante* qui le ramènera au point dont il était parti.» DE MAISTRE (1)

AUGUSTE COMTE passa sa première enfance chez ses PARENTS. Une touchante observation de son acte de naissance constate qu'il a été nourri par sa MÈRE. Mais nous savons aussi qu'il a eu une nourrice qui aida à soigner ses premières années, et pour laquelle il témoigna toujours une tendresse qui rappelle celle de DESCARTES envers la sienne. FRANÇOISE JOURDAN, de son côté, garda un doux souvenir de son fils adoptif, comme le constate la lettre suivante. (REV. Occ. Seconde série, Tome XIV; 108-1896, 1<sup>er</sup> Juillet 1896, p. 136).

LETTRE D'AUGUSTE COMTE A SA NOURRICE

*A Madame Françoise Jourdan à Montpellier*  
(Copie conforme.)

Paris, le mercredi 13 janvier 1847.

Ma chère Nourrice,

Je vous remercie beaucoup, ainsi que votre mari du bon souvenir que vous me gardez encore, et je vous prie d'agréer les vœux que je vous offre en échange de vos souhaits pour la nouvelle année. Puisse-t-elle nous être à tous moins funeste que la précédente!

(1) *Les Soirées de Saint-Petersbourg*, t. I, p. 214 et 215, cité dans L'ESPRIT DU COMTE JOSEPH DE MAISTRE, précédé d'un essai sur sa vie et ses écrits par Charles Barthélemy—p. 254. Paris. Gaume frères et J. Duprey, éditeurs, 1859.

En vous revoyant à Montpellier, il y a cinq ans, j'ai été très touché de retrouver, après tant de temps, valide et affectueuse celle qui soigna mes premières années. Si je suis maintenant presque inconnu dans ma ville natale, il m'est consolant de penser que quelqu'un s'y souvient cordialement de moi. Quand je serai conduit à y revenir momentanément, je me sentirai toujours heureux de vous y revoir. Cette sorte de liens, si propre à réunir toutes les conditions, mérite, à mes yeux, bien plus de respect qu'on n'a eoutume de lui en accorder aujourd'hui.

Recevez, ma chère nourrice, l'expression sincère de mon affectueux souvenir.

Auguste COMTE.

Ma santé longtemps troublée par de profonds chagrins eommece à se bien rétablir. Quoique je touche à ma einquantième année, eomme vous devez le savoir mieux que personne, je me sens plus de vigueur d'esprit, de cœur, et même de corps, que trente ans auparavant.



## SECONDE ENFANCE D'AUGUSTE COMTE

19 Janvier 1805 à 19 Janvier 1812

«Les traités sur l'éducation ont une grande influence sur ce siècle, qui croit si fort aux livres; mais, avant de lire aucune de ces doctes productions, ne faudrait-il pas se demander s'il peut y avoir un système général d'éducation?» DE MAISTRE (1)

«Sur ce point au reste comme sur tant d'autres, on peut tenir un milieu raisonnable qui accorde les partis opposés. Que les parents à qui la Providence a donné tout à la fois les vertus et les talents, la fortune et le loisir; que ces parents, dis-je, conduisent leurs enfants aussi loin qu'ils le pourront; mais pourvu qu'on possède le premier et le plus important de tous ces dons, qu'on ne se hâte pas au moins d'arracher les enfants de la maison paternelle, l'asile du bonheur et le berceau des vertus. Ne soyons point les meurtriers de l'innocence, en la précipitant de si bonne heure au milieu des dangers qu'accompagnent nécessairement tous les rassemblements nombreux. L'œil du sage s'arrête douloureusement sur ces amas de jeunes gens où les vertus sont isolées et tous les vices mis en commun.» (Les italiques sont de cette transcription.)

DE MAISTRE. (2)

«... Les doctes scolastiques, toujours funestes sous leurs divers modes, ne sauraient s'éteindre avant la fin de la transition occidentale, qui seule fera partout prévaloir l'éducation domestique sur l'instruction publique. Cependant, sans entraver aucunement les instituts pédagogiques, le gouvernement ne doit jamais encourager un usage qui manifeste et développe l'incurie des familles modernes envers le premier de leurs devoirs.» AUGUSTE COMTE *Pol. Pos.* IV, p. 389.

### 1. Debut de l'instruction d'AUGUSTE COMTE chez ses PARENTS, jusqu'à 1807

La précocité intellectuelle d'AUGUSTE COMTE éveilla outre-mesure la sollicitude de ses PARENTS, et ils s'empressèrent de lui donner un instituteur déjà âgé qui lui enseigna la lecture, l'écriture, et les rudiments du latin. «Le vieux professeur était souvent encore couché quand son élève se présentait le matin à sa porte. Plus d'une fois, il dut frapper longtemps avant qu'on lui ouvrit.» (Dr. Audiffrent—*Notice sur la vie et la doctrine d'AUGUSTE COMTE*. Paris, 1894, p. 3.)

(1) *Ibidem* p. 266.

(2) *Ibidem* p. 267.

2. *Séjour au Lycée de MONTPELLIER* (1807 à 1814.)

Cette culture prématurée de l'intelligence restait du moins compatible avec l'essor des doux sentiments que l'intimité domestique peut seule développer. Malheureusement, le tendre enfant ne put jouir longtemps de cette vie de famille. À neuf ans, il était séparé de ses PARENTS, de sa Sœur, et de son frère, et entrainé, comme élève interne, au Lycée de sa VILLE natale.

Voici les documents obtenus au GRAND LYCÉE de MONTPELLIER, relatifs à AUGUSTE COMTE (1)

LYCÉE DE MONTPELLIER  
Cabinet du Censeur.

## ISIDORE COMTE — PENSIONNAIRE.

1807—6<sup>e</sup> Classe de Latinité

Prix de Prééminence

2<sup>e</sup> Prix de Version Latine

1808—4<sup>e</sup> Classe de Latinité

1<sup>er</sup> accessit de Thème latin

6<sup>e</sup> classe de Mathématiques

1<sup>er</sup> accessit de Prééminence

1809 et 1810 manquent

1811—*Humanités supérieures*

1<sup>er</sup> Prix de Prééminence

1<sup>er</sup> Prix de Thème latin

1<sup>er</sup> Prix de mémoire

*Mathématiques spéciales*

2<sup>e</sup> accessit de Prééminence

1<sup>er</sup> accessit d'Algèbre

1812—*Rhétorique*

1<sup>er</sup> accessit de Prééminence

1<sup>er</sup> Prix de discours français

3<sup>e</sup> accessit de vers latins.

(1) Voir la *Visita aos Lugares Santos do Positivismo*, et la note la à fin de ce volume.



1813

Prix unique de mathématiques spéciales. 2<sup>e</sup> année.

1814

*Mathématiques*

Hors concours pour avoir eu le prix l'année précédente.

Ces documents ont été extraits d'anciens *palmarès*, par le censeur M. Turc. Ces *palmarès* sont les seuls documents qui restent du temps que notre MAÎTRE passa au Lycée, d'après ce que voulut bien nous informer M. Turc. De ces mêmes *palmarès*, nous nous sommes borné à copier ce qui suit qui se rapporte à l'enseignement mathématique; mais il y existe des indications sur le programme des autres matières.

1811

Professeur—S<sup>t</sup> Amans

*Mathématiques Spéciales*

Algèbre 2<sup>e</sup> Partie.

I Formule du binôme d'après les permutations et combinaisons.

II Extractions des racines des quantités complexes, et moyen d'approcher des racines des quantités qui ne sont pas des puissances parfaites.

III Des équations à deux termes, et de celles qui peuvent se résoudre par la méthode employée pour le 2<sup>e</sup> degré.

IV Calcul des radicaux et des exposans fractionnaires.

V Théorie des équations, proposition fondamentale.

VI Élimination des inconnues entre les équations des degrés supérieurs au premier. Procédé d'Euler à ce sujet.



VII Théorie complète des racines égales et commensurables des équations numériques.

VIII Résolution par approximation des équations numériques ; Méthodes de Newton et de M. Lagrange.

IX Théorie des proportions.

X Des progressions, terme général et somme de tous les termes.

XI Séries convergentes et divergentes.

XII Théorie des logarithmes, leur nature, leurs propriétés et leur calcul.

Trigonométrie rectiligne.

I Des sinus, cosinus, tangentes, etc., et de leurs rapports.

II Formule du sinus et du cosinus de la somme ou de la différence de deux arcs.

III Construction des tables.

IV Principe pour la résolution des triangles rectilignes et résolution de problèmes relatifs. \*

1812

*Mathématiques Transcendentes*

Sections coniques de Biot et la statique de Franceœur.

1813

*Mathématiques spéciales (2<sup>e</sup> année).*

Les élèves répondront sur toutes les parties des mathématiques dont la connaissance est exigée pour l'admission à l'École Polytechnique.

Ce fut pendant les années 1812, 1813 et 1814, que le jeune ISIDORE COMTE eut pour Maître de mathématique le vénérable pasteur DANIEL ENCONTRE (AUGUSTE COMTE — Dédicace du tome premier, seul publié, de la SYNTHÈSE SUBJECTIVE, p. LVI).

\* Messieurs les élèves ont des leçons sur la levée des plans et sur l'arpentage.



Comme on le voit, par ces documents, ISIDORE COMTE obtint, en 1813, le *prix unique de mathématiques spéciales*; et, sous ce titre, étaient comprises *toutes les parties des mathématiques dont la connaissance était exigée pour l'admission à l'École Polytechnique.*

### *Évolution d'AUGUSTE COMTE pendant sa seconde enfance*

De sa MÈRE extrêmement tendre, AUGUSTE COMTE avait hérité les plus heureuses dispositions affectives, que le parfait CATHOLICISME de ROSALIE avait développées, jusqu'à ce que la fatale anarchie contemporaine vint l'arracher aux soins maternels pour le faire admettre au grand Lycée de MONTPELLIER.

Victime de la situation sociale, ROSALIE, de même que toutes les MÈRES modernes, ne soupçonnait aucunement, qu'Elle conduisait ainsi, Elle-même, son enfant jusqu' au bord du gouffre révolutionnaire. Car, au-dessus de l'entrée de ces demeures scolaires, l'aveuglement d'une bienveillante FATALITÉ a gravé *en réalité* l'inscription que la vision de DANTE lui révéla au-dessus de la porte impitoyable. Celle-ci devait cependant le mener à la rencontre d'âmes irréprochables ou innocentes et le conduire au Ciel:

.....  
Per me si va nell'eterno dolore,  
.....

Lasciate ogni speranza voi, ch' entrate! (1)

ROSALIE avait, certes, par là, eru procurer à son enfant les conditions les plus favorables à le rendre un digne champion de l'autel et du trône. Mais, contre son attente, la culture men-

(1) Par moi l'on va dans l'éternelle douleur... Laissez toute espérance, vous qu'entrez!

tales, surtout scientifique, à laquelle fut soumis ISIDORE, aidant les circonstances sociales qui, depuis le quatorzième siècle, dégageaient irrévocablement l'HUMANITÉ du régime théologico-militaire, faisait cruellement évanouir bientôt les plus saintes espérances de sa MÈRE ! Elles ne s'étaient pourtant encore dissipées lorsque, comme le dit notre MAÎTRE lui-même, dans son CATÉCHISME : « Je m'honorerai toujours d'avoir, dans mon enfance, ardemment souhaité le succès de l'héroïque défense des Espagnols. » (CATÉCHISME POSITIVISTE — Édition Jorge Lagarrigue avec des notes de Miguel Lemos, p. 373.)

« Le fait eut lieu dans le lycée de Montpellier, où notre Maître fit ses premières études, comme élève interne. Ce fut en pleine classe que le futur réformateur osa émettre le vœu que les Espagnols réussissent à expulser de leur territoire les armées de Bonaparte. Il avait alors dix à onze ans. » (*Ibidem*, notes de Miguel Lemos p. 418).

Peu après, AUGUSTE COMTE y devint républicain et y perdit ses croyances catholiques : « Vous savez, rappelait plus tard AUGUSTE COMTE à son vieux PÈRE, que dès l'âge de quatorze ans j'avais naturellement cessé de croire en Dieu. » (Lettre du 26 Moïse 69—26 janvier 1857).

Et, dans son TESTAMENT, notre MAÎTRE avait dit :

« ... Je me suis toujours félicité d'être né dans le catholicisme, hors duquel ma mission aurait difficilement surgi, par suite des dangers, intellectuels et moraux, propres à l'éducation protestante ou déiste. Mais, depuis l'âge de treize ans, je suis spontanément dégagé de toutes les croyances surnaturelles, sans excepter les plus fondamentales et les plus universelles, d'où les occidentaux tirèrent tous les dogmes catholiques. Quels



qu'aient d'abord été pour moi les inconvénients d'une émancipation aussi précoce, je reste convaincu qu'elle fut indispensable à ma destination, puisque je ne pouvais vraiment systématiser le culte de l'Humanité qu'après avoir entièrement éliminé Dieu. Néanmoins, quand j'eus subi l'état sceptique plus complètement qu'aucun de mes contemporains, je m'en trouvai, dès l'âge de vingt-quatre ans, irrévocablement affranchi, par ma découverte des lois sociologiques, qui me poussa directement à reconstruire la spiritualité. Depuis l'année 1825, mes écrits témoignent un respect croissant pour le catholicisme, précurseur immédiat et nécessaire de la religion qui doit surtout consolider et développer la construction ébauchée au douzième siècle. A mesure que j'élaborais la dogmatisation positive, je devenais plus incapable de retourner aux croyances surnaturelles; mais aussi je vénérâmes davantage une théologie longtemps organique, et je méprisais plus profondément une métaphysique toujours dissolvante.» (AUGUSTE COMTE *Testament* p. 9.)

Dans sa lettre à Reschid-Pacha, ancien grand-vizir de l'Empire Ottoman, le 7 Homère 65 (vendredi 4 Février 1853), AUGUSTE COMTE indiqua les circonstances qui motivèrent son entier dégage-  
 ment des croyances théologiques et son entraînement vers la régénération sociale, d'après l'essor de l'évolution scientifique de l'HUMANITÉ :

« Depuis un grand nombre de siècles, l'Orient et l'Occident cherchent, avec une égale ardeur, la religion universelle, sans avoir pu jusqu'ici l'obtenir jamais. Ayant reconnu, de part et d'autre, que le polythéisme pouvait seulement fournir des croyances nationales, on regarda le monothé-

isme comme une source certaine d'unanimité. Mais, l'expérience et le raisonnement ont complètement démontré l'inanité d'un tel espoir. Les deux grandes tentatives de la race blanche pour établir l'universalité monothéique se sont mutuellement neutralisées, d'après l'irrévocable répartition du monde romain entre le catholicisme et l'islamisme. Ce double avortement n'offre rien d'étrange à la saine philosophie, qui signale directement l'impossibilité d'un tel accord sur des opinions essentiellement vagues et nécessairement indémontrables.

« Une concordance spontanée entre les Orientaux et les Occidentaux envers le domaine scientifique qu' ils ont simultanément cultivé forme un lumineux contraste avec ses invincibles divergences. *Telle est l'indication fondamentale qui m'a conduit à découvrir la religion vraiment universelle*, en écartant toute croyance théologique, pour embrasser l'ensemble de l'existence humaine, tant collective qu' individuelle, dans une foi pleinement positive. *Ayant eut le bonheur de penser ainsi dès ma première jeunesse*, j'ai pu vouer ma vie entière à systématiser et à développer cette seule solution finale du plus éminent problème. » (AUGUSTE COMTE. *Système de Politique Positive*, tome III, *Préface*, ps. XLVII à XLVIII.)

AUGUSTE COMTE fut, pourtant, assez heureux d'avoir eu pour Maître de Mathématique, au Lycée de Montpellier, DANIEL ENCONTRE, dont l'enseignement éveilla les tendances philosophiques de notre MAÎTRE, et auquel AUGUSTE COMTE dédia le premier volume, seul publié, de la SYNTHÈSE SUBJECTIVE, relatif à la *Logique ou Mathématique*.

Dès lors, AUGUSTE COMTE dut chercher son propre salut dans la régénération sociale, d'après les inestimables grâces que l'HUMANITÉ lui avait accordées jusqu'alors et lui accorderait sans cesse, d'abord à travers sa MÈRE, et puis par l'entremise des autres ministres, de plus en plus nombreux, tant subjectifs qu'objectifs, de sa providence.

Or, l'ensemble des *lois naturelles* qui définissent la FATALITÉ SUPRÊME et les FATALITÉS SECONDAIRES a inéludablement partagé, entre les deux sexes, les conditions dont le concours continu devient indispensable à l'existence humaine. Notre MAÎTRE ne saurait donc accomplir sa sublime destinée tant qu'Il n'aurait pas rencontré la FEMME bienheureuse chez laquelle l'HUMANITÉ aurait résumé les résultats définitifs de son évolution *morale*, en les dépurant de tout alliage théologique et métaphysique. En un mot, une fois descendu, suivant la vision prophétique de DANTE, dans le gouffre révolutionnaire, AUGUSTE COMTE ne parviendrait pas à sortir de son purgatoire philosophique et à s'élever au Paradis de l'Avenir, sans y être conduit par une nouvelle BÉATRICE.

On vient de voir que le futur RÉFORMATEUR conclut ses études littéraires en 1811; il n'avait pas encore fini sa quatorzième année. Et, d'après le programme de mathématique de cette année, il est clair qu'il dut commencer les *mathématiques spéciales* l'année antérieure, c'est-à-dire avant la fin de sa douzième année. Ce fut le proviseur du Lycée lui-même que proposa aux PARENTS du jeune ISIDORE COMTE de lui faire commencer alors ces études. (Dr. Robinet, *ibidem*, p. 101.)



ADOLESCENCE D'AUGUSTE COMTE  
19 Janvier 1812 à 19 Janvier 1819

...Je me suis toujours félicité d'être né dans le catholicisme, hors duquel ma mission aurait difficilement surgi, par suite des dangers, intellectuels et moraux, propres à l'éducation protestante ou déiste. Mais, depuis l'âge de treize ans, je suis spontanément dégagé de toutes les croyances surnaturelles, sans excepter les plus fondamentales et les plus universelles, d'où les occidentaux tirèrent tous les dogmes catholiques.

AUGUSTE COMTE—*Testament*, pag. 9.

Vous savez que dès l'âge de quatorze ans, j'avais naturellement cessé de croire en Dieu.

AUGUSTE COMTE—*Lettre à son PÈRE*, le 25 Moïse 69  
—Janvier 1856.

1. *Fin du séjour au Lycée de MONTPELLIER*  
1812 à Octobre 1814

En 1813, avant la fin de sa seizième année, AUGUSTE COMTE avait remporté le *prix unique* dans un cours où il fut interrogé sur toutes les matières exigées pour l'admission à l'École polytechnique. Mais son âge ne lui permettant pas d'entrer alors dans cet établissement, il passa encore l'année 1814 au Lycée de Montpellier. « Pendant ce temps, son professeur de mathématique, le vénérable Daniel Encontre, dont la santé était fort délicate, se faisait souvent suppléer par lui. Monté sur une chaise à cause de sa petite taille, il faisait la classe à ses condisciples. » (Dr. Audifrent—*Notice sur la vie et la doctrine d'AUGUSTE COMTE*, p. 3.) On se rappelle qu'il fut mis hors concours à la distribution des prix.

2. *Avènement de la RESTAURATION.*  
*Réactions de cette transformation politique*  
*sur l'âme adolescente d'AUGUSTE COMTE.*  
 Avril 1814 à Mars 1815

En Avril 1814, l'HUMANITÉ, et spécialement la France, étaient délivrées du funeste Empire napoléonien. Et, le 3 Mai suivant, Louis XVIII faisait son entrée solennelle à PARIS, inaugurant la *Restauration*. Cette heureuse transformation politique émut profondément l'âme généreuse de ISIDORE COMTE, comme notre MAÎTRE le rappelait dans sa lettre à G. Audiffrent, le 18 St-Paul 63 (7 Juin 1851).

« Jusqu'ici les femmes n'ont fait que regarder la révolution, et même avec inquiétude ou dégoût plutôt qu'avec sympathie. Elles n'ont vraiment participé qu'à une seule phase, l'avènement de la paix générale. *Mes premières émotions politiques*,<sup>1</sup> que je n'oublierai jamais, quand je vivrais plus que Fontenelle, consistèrent à voir succomber sous les larmes des mères, des sœurs, des épouses, des filles, l'exécrationnable aventurier que nous avions laissé trôner si déplorablement. Après cette démonstration collective, que les traîneurs de sabre *libéraux* voulurent vainement flétrir sous le nom de *révolution des mouchoirs blancs*, les femmes tombèrent dans leur triste inertie envers une prétendue régénération qui choquait leur cœur sans satisfaire leur esprit. Mais il est certainement impossible que cette indifférence persiste, où la révolution ne se terminerait jamais. Si elles prirent tant de part à l'avènement du catholicisme, comment le positivisme prévaudrait-il sans elles?... » (AUGUSTE COMTE. *Lettres à G. Audiffrent*, p. 54.)

<sup>1</sup> Cet italique est de cette transcription, mais les deux suivants sont du texte.—R. T. M.



### 3. *Dangers moraux de l'instruction scientifique actuelle.*

Omnis ratio et naturalis investigatio fidem sequi debet, non procedere nec infringere.

THOMAS à KEMPIS—*Imitation*—Liv. IV, cap. XVIII.

Tous ces discernements que la Nature inspire, Toute cette recherche où le sens peut guider, Doivent suivre la Foi, qu'ils veulent précéder, Doivent la soutenir, et non pas la détruire:

CORNEILLE—Traduction embellie

L'homme doit, de plus en plus, se subordonner à l'Humanité.

Induire, pour déduire, afin de construire.

AUGUSTE COMTE — *Synthèse subjective*. Tome premier, épigraphes.

Toutes les sciences n'ont de valeur que comme préparant l'étude de la nature humaine. Même celle-ci n'est vraiment systématisable qu'en la rattachant à sa destination pratique, pour le perfectionnement de l'homme: tout le reste est vanité.

AUGUSTE COMTE — *Lettres à G. Audiffrent*, p. 305, lettre du 1er. Homère 69 (29 Janvier 1857.)

Peu de personnes imaginent les déplorables ravages affectifs que produit, de nos jours, la culture intellectuelle, d'après la désuétude croissante des pratiques destinées à entretenir et à développer les nobles émotions. L'instruction scientifique surtout expose le cœur à une corruption inévitable, comme le sentirent empiriquement ceux auxquels les préoccupations religieuses ne permettaient pas de délaisser les besoins moraux. L'éloge de d'ALEMBERT par CONDORCET contient un exemple frappant de cette triste vérité: «... on lui fit suivre des leçons de mathématiques, dit CONDORCET; mais bientôt on s'aperçut qu'il avait pris pour ces sciences une passion qui décida du sort de sa vie: en vain ses maîtres cherchèrent à l'en détourner, en lui annonçant que cette étude lui desséchait le cœur (ils ne sentaient pas sans doute toute la force de l'aveu que

renferme cette expression) : d'Alembert fut moins docile que Pascal, jamais on ne put lui faire regarder l'amour un peu exclusif des vérités certaines et claires, comme une erreur dangereuse, ou comme un penchant de la nature corrompue.» (CONDORCET—Éloge de D'ALEMBERT. Œuvres de D'Alembert, tome premier, 1<sup>ère</sup> partie, Paris, 1821, p. ij.)

Faute de la théorie positive de notre nature, les meilleurs esprits méconnaissent combien étaient fondés ces aperçus de la sagesse pratique des MÈRES, des prêtres, et même des poètes. La régénération morale du FONDATEUR du POSITIVISME lui permit seule de rendre incontestable une telle appréciation ; et nous allons reproduire quelques unes de ses considérations qui suffisent pour dissiper tout doute à cet égard.

Il faut d'abord remarquer que la culture scientifique actuelle n'embrasse que les phénomènes inférieurs, c'est-à-dire cosmologiques et biologiques. Les faits politiques et moraux continuent livrés aux explications théologiques ou aux divagations métaphysiques. Cette circonstance détermine déjà l'abstraction du point de vue social et moral dans les études scientifiques actuelles. Mais il faut ajouter qu'on ne se borne pas à ce premier degré analytique, puisqu'on sépare ordinairement la biologie d'avec la cosmologie, et on morcelle celle-ci dans ses quatre éléments : mathématique, astronomie, physique, et chimie. D'après cette série de coupures, la culture scientifique reste éparpillée parmi des théoriciens spécialistes qui ne saisissent pas même, en général, l'ensemble de la science qu'ils exploitent. Et c'est à ces esprits ainsi rétrécis qu'est livrée l'instruction de la jeunesse. Une conséquence fatale de



cette institution analytique des études scientifiques c'est la prétension à exposer chaque science comme s'elle avait surgi et s'était développée isolément et pourrait être comprise par une simple intuition individuelle. En somme, on écarte, à présent, tout point de vue social et moral dans les études scientifiques.

Or, nos sentiments ne pouvant être entretenus et développés que d'après nos pensées et nos actes, il est clair que les études ne sauraient être favorables qu'à l'essor des affections qui s'y rattachent. Les contemplations cosmologiques ne se rapportent qu'indirectement à la société et à l'homme; et les investigations biologiques ne versent que sur les phénomènes les plus grossiers de notre nature. On ne saurait donc allier de pareilles études avec la culture de nobles et tendres affections que d'après un ensemble de précautions soigneusement maintenues. Il faut, avant tout, les instituer synthétiquement, au lieu d'entretenir leur culture analytique; c'est-à-dire, il faut les concevoir comme les parties intégrantes de la seule étude qui puisse spontanément maintenir vos affections supérieures et nous inspirer de nobles pensées. Cette étude est celle qui a pour objet la connaissance de notre nature morale. Scientifiquement envisagée, elle embrasse toutes les investigations utiles et fait reconnaître l'impossibilité de construire la théorie de l'homme individuel, sans avoir acquis préalablement les lumières fournies par la cosmologie, la biologie, et la sociologie.

Mais la pleine application de ce précepte nous montre aussi que la culture scientifique ne comporte pas une institution purement individuelle. Car nos théories ne sont que des constructions de l'HUMANITÉ, pour satisfaire l'ensemble



de ses besoins, moraux, intellectuels, et physiques. Elles ne peuvent donc être convenablement saisies sans que l'on se place essentiellement dans les circonstances historiques où elles surgirent. On voit ainsi que, pour bien apprécier la *filiation* des doctrines, il faut prendre en considération le *consensus* social et moral, et ne pas s'attacher à la seule succession chronologique des découvertes. Toute étude devient alors impossible sans développer des habitudes de *foi*, c'est-à-dire de *confiance* et de *soumission* et en même temps de *tendresse* et de *dévouement* envers le GRAND-ÊTRE (l'HUMANITÉ) dont la sagesse séculaire produisit seule ces suprêmes résultats. On comprend ainsi comment la plus élémentaire notion arithmétique peut nous inspirer l'amour et l'humilité au lieu d'enfler et de dessécher le cœur, comme il n'arrive que trop dans l'instruction actuelle.

Nous venons de montrer les dangers directs inhérents à la culture scientifique. Mais, pour bien apprécier la corruption morale à laquelle elle nous expose actuellement, il faut prendre en considération d'autres facteurs, qui résultent de l'imperfection de notre nature. Chez les âmes d'élite même, la faiblesse de l'intelligence offre un douloureux contraste avec la difficulté des problèmes. Et, d'un autre côté, l'énergie des mobiles égoïstes surpasse de beaucoup la puissance des penchants altruistes ou bienveillants. La masse affective du cerveau domine d'ailleurs toujours sa région intellectuelle et ses organes pratiques. La relation des organes intellectuels envers le sentiment est semblable à celle des sens envers l'intelligence.

«...D'après l'ensemble de mes réflexions sur la suprématie intellectuelle du sentiment, la région spéculative du cerveau, comme la région active ne doit être finalement qu'un appendice de

la masse affective, (tant altruiste qu'égotiste), où consiste essentiellement l'organisme cérébral. L'appareil mental exerce à son égard, pour l'élaboration des pensées, un office analogue à celui que remplissent envers lui-même, les ganglions sensitifs, sauf la différence du général au spécial ; mais au titre commun d'assistance nécessaire d'une fonction dont la source essentielle réside ailleurs. » (AUGUSTE COMTE—*Lettres à G. Audiffrent*, ps. 320 à 321. Lettre du 24 Homère 68—21 Février 1856.)

Il en résulte que tout travail mental s'opère continuellement sous l'influence des penchants les moins adaptés, soit à la vie sociale et morale, soit spécialement à l'essor de l'intelligence. La faiblesse de l'esprit le porte déjà vers les questions les plus faciles qui sont aussi les plus oiseuses, et l'incline en même temps à substituer des divagations chimériques à la méditation réelle des problèmes capitaux. Cette circonstance produit une double réaction sur le cœur. Elle tend d'abord à exiger, dans l'élaboration intellectuelle, une concentration cérébrale qui ne permet aucune diversion, sous peine d'insuccès. Plus les intelligences sont médiocres, plus cette absorption devient indispensable. Si le sujet actuel de la méditation ne sollicite directement les sentiments altruistes, on comprend combien cette contention est nuisible à l'essor affectif ; mais elle entrave même la réaction sympathique des travaux les plus synthétiques, chez les meilleures âmes. Le cœur est donc exposé à se dessécher par défaut d'exercice des penchants bienveillants, et à se gonfler d'après l'excitation de la cupidité, de la destructivité, de l'orgueil, et de la vanité, dont la combinaison préside d'ordinaire ou tend à présider à cette synergie théorique.



En somme, il faut ne jamais oublier que la *Logique* consiste dans le *concours normal des sentiments, des images, et des signes, pour nous inspirer les conceptions qui conviennent à nos besoins, moraux, intellectuels, et physiques.* (SYNTHÈSE SUBJECTIVE, tome I, pag. 27.)

La culture intellectuelle exige donc toujours, même quand elle est convenablement instituée, des soins spéciaux pour retremper notre amour et purifier notre égoïsme, avant et après chaque grande phase de méditation. Les contacts sociaux objectifs désintéressés, domestiques ou civiques, tendent à produire spontanément cet effet salutaire; mais ils sont en général insuffisants à cet égard. Il faut augmenter et compléter leur efficacité, d'après un commerce subjectif, plus au moins intime, avec le Passé et l'Avenir. Tel est le but réel de la *prière* et de toutes les pratiques culturelles.

On voit par là combien sont dangereux et nuisibles à l'essor moral ces cloîtres pédagogiques, où l'on rétraicait d'ailleurs systématiquement l'intelligence sous le prétexte de la bien dresser. Isolés de leurs familles, les pauvres enfants se voient privés de ce doux échange d'épanchements que l'on ne saurait trouver que dans l'intimité du foyer. Au lieu des caresses et des amoureuses répressions d'une MÈRE, dont l'image réveille sans cesse les plus nobles et douces émotions, on n'a plus que la surveillance aride et parfois brutale des employés. La spontanéité des tendres mouvements, où l'abandon le plus complet se lie à la plus profonde vénération, fait place à la triste réserve d'un respect conventionnel, souvent souillé par la crainte, l'orgueil, la vanité, ou l'hypocrisie. Une camaraderie bruyante semble retirer nos affections du cercle d'une étroite fraternité, et ne fait, dans la réalité, que nous habituer

aux relations frivoles, sans profondeur et sans poids, où l'orgueil et la vanité, se substituant bientôt à l'attachement et au dévouement, alimentent l'esprit de révolte sous le prétexte de dignité individuelle et de solidarité collective.

Quelle que fût la supériorité morale d'ISIDORE COMTE, développée par les soins de ROSALIE, pendant sa première enfance, et malgré le bonheur inestimable d'avoir rencontré, pour maître de Mathématique, un cœur si élevé et un esprit si éminent que ceux de DANIEL ENCONTRE, il ne put se dérober aux funestes conséquences de la déplorable culture à laquelle il se trouva soumis. Pensant contribuer à lui assurer un glorieux avenir, ses PARENTS venaient de compromettre gravement l'œuvre du futur RÉGÉNÉRATEUR. Comme tant de FEMMES sincèrement et ardemment dévouées, ROSALIE avait étouffé les gémissements de son amour de MÈRE et immolé les douceurs de son cœur au bonheur de son fils. Et ses sacrifices n'étaient parvenus qu'à le précipiter prématurément dans ce gouffre révolutionnaire que son âme catholique lui faisait tant craindre pour lui ! Il ne lui restera maintenant que la spontanéité des nobles germes qu'Elle lui avait transmis, d'après une heureuse FATALITÉ, et cultivé pendant ses neuf premières années, pour le retirer de l'abîme, si toutefois il pouvait rencontrer un jour l'angélique influence féminine capable de le faire reprendre son essor moral profondément bouleversé !

Privé des incomparables réactions morales de la vie de famille et de la culture catholique, le jeune ISIDORE, comme il était alors nommé habituellement, développa anarchiquement, pendant son séjour au Lycée de MONTPELLIER, l'ensemble de l'incomparable organisation dont l'HUMANITÉ



l'avait doué, par l'entremise de ROSALIE. On vient de voir quels furent ses succès intellectuels, selon l'appréciation de ses professeurs. Ils ne peuvent, pourtant, nous donner qu'une idée bien imparfaite du développement de son esprit. À l'âge de treize ans (1811), avant qu'il eût subi l'influence de DANIEL ENCONTRE, «ils s'était spontanément dégagé de toutes les croyances surnaturelles, sans excepter les plus fondamentales et les plus universelles, d'où les occidentaux tirèrent tous les dogmes catholiques.» (VOLUME SACRÉ — *Testament*. p. 9.) Ayant éliminé, à cet âge, Dieu et l'immortalité objective de l'âme, les principes et les préjugés moraux que sa MÈRE lui avait inculqués restèrent désormais livrés entièrement aux sollicitations spontanées de son cœur et aux inspirations de son esprit. *Aucune doctrine scientifique n'expliquait les phénomènes sociaux et moraux*; cette explication positive allait même devenir le but suprême de sa vie; et cette découverte serait l'éternel titre de son incomparable gloire. Mais, pour y parvenir, il faudra subir les dangereuses conséquences d'un affreux scepticisme, auquel les plus humbles vérités mathématiques offraient seules d'abord des barrières infranchissables, renforcées graduellement par l'ensemble, alors incohérent et insuffisant, des lois cosmologiques et biologiques.

La supériorité de son organisation affective se combinant avec ce précoce développement intellectuel, le jeune ISIDORE embrassa chaleureusement les grandes traditions de la RÉVOLUTION. L'orgie militaire de Bonaparte souleva la noble indignation de son âme juvénile, et l'enfant républicain osa, en pleine classe, faire de vœux en faveur de l'héroïque défense du peuple espagnol. Les opinions religieuses et politiques de ses

PARENTS lui auront sans doute inspiré une appréciation que son ardeur sociale et la rectitude spontanée de son intelligence ont confirmé.

Plein d'affection envers ses camarades, dont il s'attacha les plus distingués, il se montrait aussi rebelle à la discipline collégiale qu'ardent à l'étude. « Dans ces débats journaliers avec des maîtres subalternes trop souvent oppressifs et grossiers, il déploya une énergie surprenante, et donna plusieurs fois des preuves de cette intrépidité que le soutint plus tard dans des luttes autrement sérieuses. Entre autres preuves de courage, nous devons rappeler ici sa continance pendant la longue et douloureuse opération que lui fit Delpech pour enlever une tumeur qui s'était développée à la région du cou. Quoique bien jeune encore, il supporta cette épreuve avec la fermeté du Spartiate, sans faire un mouvement, sans proférer une plainte, et sans souffrir surtout qu'on lui appliquât aucune entrave. » (Dr. Robinet, *Notice sur l'œuvre et la vie d'AUGUSTE COMTE*, troisième édition, Paris, 1891, p. 100).

#### 4. *Influence décisive de DANIEL ENCONTRE sur l'évolution philosophique d'AUGUSTE COMTE.*

Pour compléter l'esquisse de cette phase initiale de l'évolution mentale de notre MAÎTRE, il nous faut insister sur l'influence décisive que son essor intellectuel reçut du vénérable DANIEL ENCONTRE. Notre MAÎTRE suivit ses leçons, au Lycée de Montpellier, pendant les années 1812, 1813, et 1814. D'après les considérations ci-dessus, quant aux dangers de la culture analytique des sciences positives, on doit saisir toute la portée de l'enseignement donné par un PENSEUR qui mérita que le FONDATEUR de la Religion universelle léguât, à son égard, le jugement suivant :



SYNTHÈSE SUBJECTIVE

OU

Système universel des conceptions propres  
à l'état normal de l'Humanité.

TOME PREMIER

contenant le

SYSTÈME DE LOGIQUE POSITIVE ou TRAITÉ DE PHILOSOPHIE MATHÉMATIQUE

DÉDICACE.

A LA VÉNÉRABLE MÉMOIRE  
DE MON MEILLEUR MAÎTRE MATHÉMATIQUE,  
DANIEL ENCONTRE

Né, dans l'année 1762, à Nîmes,

Mort, le 16 septembre 1818, à Montpellier;

PROFESSEUR DE DOGME ET DOYEN À LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE  
PROTESTANTE DE MONTAUBAN.

Paris, le dimanche 6 Shakespeare 68 (14 septembre 1856).

MON VÉNÉRÉ MAÎTRE,

Le développement spontané de l'anarchie intellectuelle et morale a tellement altéré le culte ordinaire des meilleurs souvenirs, tant privés que publics, que j'ai, pendant plus d'un an, fait de vaines démarches pour obtenir les simples renseignements personnels qui commencent cette dédicace. Je les avais pourtant demandés à la ville que vous avez longtemps servie, et dans laquelle vous fûtes généralement honoré. Si le zèle religieux n'eût pas été plus actif que la gratitude civique et les sentiments domestiques, je manquerais des documents indispensables à la précision de mon tardif hommage.

C'est à vous que je dois normalement consacrer le dernier de mes volumes philosophiques qui soit spécialement relatif à la science fondamentale, dont vos éminentes leçons m'ouvrirent l'accès décisif, pendant les années 1812, 1813, et 1814, au Lycée de Montpellier. Vous avez seulement été mon professeur, parce que la mort m'a fatalement privé de votre intimité mentale et morale longtemps avant que je l'eusse assez



méritée. Mais la Postérité me permettra de vous qualifier de maître, puisque la tendance philosophique de votre enseignement scientifique fit spontanément surgir le premier éveil de ma vocation intellectuelle et même sociale.

Vu la culture pleinement encyclopédique que vous aviez librement procurée à votre esprit, également apte à goûter l'art et la science, vos leçons mathématiques eurent une puissance que vos moindres élèves n'ont jamais oubliée. J'ose aujourd'hui proclamer, d'après une expérience décisive, que vous fûtes, à votre insu, le premier professeur de votre temps, quoique votre noble modestie vous ait toujours laissé sur un théâtre trop obscur. Quand je vous quittai, je vins directement recevoir, à Paris, dans une fameuse école,<sup>1</sup> avant qu'elle fût en décadence, les dernières leçons du plus extrême représentant de l'évolution mathématique.<sup>2</sup> Malgré l'attrait qu'elles m'offrirent et le souvenir qu'elles m'ont toujours laissé, l'insuffisance philosophique d'un esprit plus fin que grand ne me permet point de les élever au niveau des vôtres, qui seules ont réellement affecté l'ensemble de ma carrière. Si l'antériorité de celles-ci dut naturellement augmenter leur prépondérance, toutes les comparaisons que j'ai souvent faites, même envers d'autres sciences, confirment que la principale source de votre efficacité didactique consistait dans vos habitudes normalement encyclopédiques.

Quoique j'aie dignement apprécié les leçons du grand biologiste<sup>3</sup> auquel je dédiai mon traité fondamental,<sup>4</sup> elles ne m'ont jamais dissimulé la supériorité philosophique de votre enseignement. Leur principal attrait résultait, pour moi, de ce

1. École polytechnique. 2. Poinsot. 3. Blainville. 4. SYSTEME DE PHILOSOPHIE POSITIVE.—R. T. M.

que j'y voyais, non un but d'exposition, mais un effort de construction, envers la théorie générale de l'organisme et de la vie. Vos leçons concernant un domaine essentiellement épuisé, j'y pouvais directement sentir le mérite logique, indépendamment de l'intérêt scientifique.

Malgré la diversité des carrières et des résultats, la conformité de nature et de culture m'a toujours conduit à vous rapprocher du principal géomètre du dix-neuvième siècle,<sup>1</sup> d'après la noble intimité dont il m'honora pendant ses dernières années. Sans avoir, comme vous, professé les belles-lettres avant d'enseigner les sciences, il savait profondément goûter la poésie et le plus affectueux des arts spéciaux : l'aménité de ses mœurs et l'élévation de ses sentiments confirmaient, à mes yeux, une telle ressemblance. Quoiqu'il eût plus développé le talent théorique que l'aptitude didactique, sa disposition encyclopédique eût toujours rendu ses leçons pleinement comparables aux vôtres, si sa carrière avait spontanément suscité des études plus complètes et mieux subordonné l'analyse à la synthèse.

D'après l'heureuse universalité de votre culture, je puis aussi rapprocher du vôtre le souvenir du plus grand penseur que j'aie personnellement connu.<sup>2</sup> Malgré sa juste immortalité, comparée à votre obscurité provisoire, l'éminent fondateur de la philosophie pathologique vous fut surtout supérieur par l'admirable énergie qui le rendit complètement apte à sa vocation normale. Si vous aviez, à temps, osé prendre cette direction, vous l'auriez peut-être devancé dans son incomparable tentative pour rattacher la théorie de la maladie à celle de la santé.

Tous les noms qui précèdent sont irrévoca-

1. J. Fourier. 2. Broussais.—R. T. M.



blement incorporés au calendrier occidental,<sup>1</sup> au moins à titre d'adjoints. Je dois encore vous rapprocher d'un cinquième contemporain qui, comme vous, restera toujours privé d'un tel honneur, faute d'avoir su recevoir ou prendre une suffisante destination. Plus qu'aucun autre théoricien que j'aie personnellement connu, ce noble esprit<sup>2</sup> avait dignement apprécié la connexité du milieu de la philosophie naturelle avec chacune de ces extrémités. Si sa culture eût été, comme la vôtre, complètement encyclopédique, ou si vous aviez eu sa situation, la position de la science préparatoire<sup>3</sup> entre la science fondamentale<sup>4</sup> et la science finale<sup>5</sup> serait mieux ébauchée, d'après une meilleure institution des études physico-chimiques.

A ces éminents souvenirs, votre mémoire joint l'incomparable filiation que j'ai toujours proclamée envers le vrai philosophe<sup>6</sup> qui, quoique fatalement ravi, par la tempête révolutionnaire, quelques années avant ma naissance, fut réellement mon père spirituel. Seul lien direct avec l'ensemble de mes prédécesseurs normaux,<sup>7</sup> il subordonna, comme vous et moi, la culture encyclopédique à l'initiation mathématique. Vous auriez peut-être tenté, non moins que lui, de fonder la politique sur l'histoire,<sup>8</sup> si vous aviez autant subi l'impulsion sociale, ou si l'avortement de son propre effort ne vous eût assez indiqué la précocité d'une telle construction.

1. Allusion au CALENDRIER POSITIVISTE ou *tableau concret de la Préparation humaine*; voir le SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, le CATÉCHISME POSITIVISTE, et l'APPEL AUX CONSERVATEURS. 2. Dulong. 3. PHYSIQUE, comprenant l'ASTRONOMIE, la PHYSIQUE proprement dite, et la CHIMIE. 4. MATHÉMATIQUE ou LOGIQUE. 5. MORALE, comprenant la BIOLOGIE, la SOCIOLOGIE, et la MORALE, tant théorique que pratique. 6. Condorcet. 7. Condorcet, De Maistre, Diderot, Hume, Kant, Fontenelle, Leibnitz, DESCARTES, Saint-Thomas-d'Aquin, Roger Bacon, DANTE, et ARISTOTE, précurseurs philosophiques; BICHAT et Gall, comme précurseurs scientifiques.—(Voir CATÉCHISME POSITIVISTE, *préface*.) 8. Allusion à l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain*, par Condorcet.—R.T.M.

La relation spéciale entre mon meilleur initiateur <sup>1</sup> et mon précurseur immédiat <sup>2</sup> achève de caractériser l'aptitude spontanément résultée de votre comparaison aux cinq éminents théoriciens qui surent, à leur manière, sentir et seconder ma mission naissante. Un tel résumé doit ici suffire pour que la Postérité reconnaisse combien j'apprécie votre valeur intellectuelle. Sans que ces sept noms puissent jamais devenir également illustres, j'espère qu'ils seront pareillement liés à la gratitude que ma carrière aura finalement méritée.

Je dois maintenant compléter cette indication en l'étendant à votre valeur morale, autant que d'insuffisants contacts m'ont permis de constater combien était fondée l'estime universelle que ma ville natale accordait autant à vos vertus, privées et publiques, qu'à vos divers talents. Une modestie sincèrement poussée jusqu'à l'humilité; dans un siècle spontanément dominé par l'orgueil et la vanité, suffirait à tout vrai connaisseur pour sentir que votre cœur était pleinement digne de votre esprit. Il me sera toujours impossible d'oublier que, pendant votre avant-dernière excursion à Paris, vous n'osâtes jamais demander, au plus philosophe des grands géomètres, <sup>3</sup> une entrevue personnelle, que sa noble nature vous eût dignement accordée. La candeur avec laquelle vous exprimiez vos touchants regrets privés, quand, quelques mois après, <sup>4</sup> survint une telle perte publique, fit une profonde impression sur le jeune auditoire, heureusement concentré, que vos manières disposaient à vous ériger davantage en père qu'en maître. Pourtant, je devais alors ignorer que,

1. Daniel Encontre. 2. Condorcet. 3. Lagrange. 4. Lagrange mourut le 10 Avril 1813. L'avant-dernière excursion de Daniel Encontre à Paris dut donc avoir eu lieu vers la fin de 1812 ou le commencement de 1813.—R. T. M.



parmi les hommes dont l'incomparable géomètre s'entourait, on pouvait à peine en citer trois réellement capables de vous surpasser aux yeux de celui qui fut toujours apte à juger le vrai mérite indépendamment des résultats effectifs.

Un touchant indice de la pleine harmonie instituée chez vous entre le cœur et l'esprit, émana de votre admirable sollicitude philosophique envers la digne fille qui, par sa mort prématurée, accéléra la vôtre. Surmontant l'empirisme habituel, vous aviez spontanément reconnu que les deux sexes exigent et comportent une éducation pareillement encyclopédique, où la base mathématique est également nécessaire, sauf la diversité de ses développements. Ce motif suffirait pour caractériser vos titres spéciaux à la dédicace du traité qui systématise une telle aspiration, et la rend directement réalisable envers toutes les classes de la société normale. Quoique tout l'enseignement mathématique s'y condense en cent-vingt leçons, j'y fais assez sentir que ce nombre peut régulièrement diminuer de moitié pour le sexe que la sympathie dispose le mieux à la synthèse. Vous seriez plus charmé que surpris du double résultat ainsi prescrit par le plan général de l'éducation encyclopédique sur laquelle mon principal ouvrage <sup>1</sup> a directement fondé l'ensemble de la régénération finale.

Bornée aux indications précédentes, mon appréciation serait peut-être attribuée aux illusions de la reconnaissance, quoiqu'elles doivent, après tant d'années, se trouver pleinement dissipées. Il faut donc signaler à la Postérité le concours spécial d'influences qui vous priva de toute active coopération personnelle au mouvement intellectuel et social de votre temps. Malgré l'extrême

1. SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.—R. T. M.



rareté des hommes vraiment éminents, ils sont plus multipliés que ne l'annoncent les résultats, parce que la plupart ne peuvent assez surgir, surtout quand l'anarchie spirituelle augmente la difficulté naturelle de discerner et d'honorer le mérite réel.

Cette discordance entre les produits et les aptitudes fut, en partie, déterminée par l'étendue de votre esprit et sa culture pleinement encyclopédique, combinées avec le caractère profondément organique de votre nature morale. Vous ne pouviez assez méconnaître la tendance directement anarchique du grand ébranlement politique pour y pendre une part active, qui devait peu convenir aux âmes essentiellement philosophiques. La construction de la mécanique céleste ayant irrévocablement terminé l'évolution mathématique, vous ne pouviez vouer votre vie à la culture d'un domaine radicalement épuisé: vos habitudes encyclopédiques vous préservaient des illusions relatives à son prolongement. Toutefois, l'ébauche décisive de la philosophie biologique, sous ses divers aspects statiques et dynamiques, aurait pu vous offrir une carrière où votre nom s'associerait aux grands esprits qu'elle a dignement illustrés. Même votre office mathématique semblait vous conduire à deux compositions didactiques par lesquelles, outre l'utilité directe, vous auriez heureusement préparé la systématisation finale de la science fondamentale. En consacrant sa jeunesse à la régénération provisoire d'un tel enseignement, le principal constructeur de la mécanique céleste n'avait pas abordé la géométrie générale; sa digne exposition écrite vous appartenait, d'après la supériorité de votre exposition orale. A ce fondement nécessaire de la philoso-

1. Clairaut.—R. T. M.



phie mathématique, vous deviez naturellement joindre une équivalente élaboration envers le calcul infinitésimal qui le complète, et dont l'étude est autant défectueuse.

Il serait donc impossible d'attribuer l'insuffisance de votre développement au manque d'une destination vraiment adaptée à votre nature et conforme à votre situation. On peut davantage le rapporter à l'imparfaite énergie qui vous fut commune avec l'éminent géomètre<sup>1</sup> auquel je dédiai mon traité fondamental.<sup>2</sup> Toutefois, son propre exemple prouve que, chez les âmes autant aimantes qu'intelligentes, cette lacune ne suscite pas l'avortement, à moins que la situation personnelle n'exige de grands efforts habituels. Quelque aggravée que soit une telle influence d'après le défaut actuel de convictions fixes et communes, il faut donc chercher ailleurs la principale explication de ce phénomène. Je la trouve dans l'ensemble de la pression exercée sur vous, sous l'impulsion paternelle, par le protestantisme français, qui, depuis trois siècles, n'a jamais produit un éminent penseur, quoique de nobles germes aient dû souvent surgir chez une classe aussi cultivée que nombreuse.

Nulle grande vocation intellectuelle n'étant vraiment développable sans une suffisante destination sociale, une telle anomalie dut jusqu'ici résulter de l'isolement toujours propre à vos coreligionnaires au sein du peuple central, où jamais ils ne formèrent qu'une vaste coterie. Chez les populations que le protestantisme, épiscopal ou presbytérien, put officiellement dominer, la condition fondamentale fut assez remplie pour faire dignement surgir de puissantes intelligences, tant poétiques que philosophiques. Mais,

1. J. Fourier. 2. SYSTÈME DE PHILOSOPHIE POSITIVE.—R. T. M.



parmi nous, il ne put jamais s'incorporer au mouvement national, soit mental, soit social, qui fut toujours dirigé, surtout dans la métropole, par l'ensemble des antécédents, spirituels et temporels, graduellement émanés du moyen âge. De là résulta la position exceptionnelle des protestants français, dont l'attitude politiquement passive se trouvait naturellement aggravée d'après leurs inclinations aristocratiques, directement contraires aux tendances nationales. Toutefois, une telle situation devait collectivement compenser leur consécration individuelle de la confusion radicale des deux pouvoirs sociaux. Poussés à concilier l'émaucipation et la discipline, sans avoir assez réalisé ni l'une ni l'autre, ils ne purent davantage accueillir notre ébranlement politique que le mouvement philosophique qui le suscita, parce que tous deux semblaient uniquement négatifs. Laisant ce double essor aux catholiques affranchis, ils attendirent la doctrine capable de subordonner le progrès à l'ordre, et concentrèrent leur sollicitude sociale sur le maintien difficile de l'équilibre instable qu'ils avaient péniblement établi dans leur propre sein.

Notre tendresse devait naturellement repousser la sécheresse du protestantisme, qui fit nécessairement rétrograder vers Dieu l'adoration que, depuis le siècle des croisades, les Occidentaux avaient de plus en plus transférée à la suave devancière spontanée de l'Humanité.<sup>1</sup> Une intelligence comme la vôtre ne pouvait radicalement méconnaître ni l'indivisibilité normale du catholicisme, ni l'inconsistance théologique du protestantisme, rejetant les conséquences au nom du principe. En même temps, votre raison, éminemment pratique, dut bientôt sentir l'insuffisance

<sup>1</sup> Allusion au culte de la VIERGE-MÈRE.—R. T. M.



sociale d'une doctrine aspirant à perpétuer le régime surnaturel après avoir systématiquement détruit ses institutions nécessaires. Néanmoins, faute d'une meilleure solution, un zèle vraiment religieux vous fit principalement vouer votre vie à préserver vos frères, surtout Français, du déisme et du scepticisme, en arrêtant la maladie occidentale à son premier degré. Des âmes aussi sympathiques que synthétiques doivent naturellement tendre, d'après un tel office, vers une pleine adoption personnelle des croyances habituellement appliquées à leur mission sociale. C'est ainsi que votre âme, si propre à la positivité complète, qui ne pouvait encore surgir, dut sincèrement persister dans l'état théologico-métaphysique, où la pression paternelle ne vous aurait pas retenu, parce qu'elle était contraire aux exemples autant qu'aux principes protestants. Telle fut la principale source de la sainte obscurité volontaire où vous avez essentiellement vécu, sauf divers opuscules éphémères, qui ne peuvent assez indiquer votre supériorité mentale et morale. <sup>1</sup>

Malgré l'intime satisfaction habituellement résultée de cette noble restriction, et quoique les affections domestiques vous aient autant entouré que l'estime civique, je ne doute pas que, comme chez tant d'autres natures éminentes, votre mort prématurée ne soit surtout due à l'insuffisance d'essor. L'aveugle matérialisme, qui domine encore les explications physiologiques et pathologiques, fait habituellement méconnaître l'influ-

1. Cette appréciation explique également les entraînements voltairiens de la jeunesse de DANIEL ENCONTRE, ainsi que son adhésion momentanée au culte de la Raison (germinal de l'an II-1794), qui nous fut signalée par feu le Dr. Robinet, d'après l'*Histoire de la Révolution française dans le Gard*, par François Rouvière. (Voir Miguel Lemos, traduction en portugais et notes, de la *Notice sur la vie et les écrits de Daniel Encontre*, par H. F. Juillerat-Chasseur.)—R. T. M.

ence prépondérante que le développement ou l'altération de l'unité cérébrale exerce sur la santé corporelle. C'est pourtant du cerveau que la longévité doit essentiellement dépendre, surtout chez les âmes d'élite, où les perturbations du corps sont ordinairement réparables d'après une suffisante innervation, si l'essor mental et moral devient assez conforme à la constitution personnelle. Une telle harmonie peut rarement exister quand l'anarchie spirituelle ne permet un plein développement qu'aux natures radicalement vulgaires, de cœur et d'esprit, dont l'unique valeur concerne le caractère, alors soumis à l'égoïsme, faute des conditions qui seules l'appliquent à l'altruisme. Voilà comment je suis normalement conduit à penser que le sentiment continu d'une supériorité comprimée et méconnue dut notablement abrèger votre vie, après vous avoir habituellement interdit le vrai bonheur humain, toujours fondé sur la proportion de la destination à l'aptitude.

Jamais vous n'oubliâtes que, depuis vingt siècles, l'Occident cherche la religion universelle, sans pouvoir davantage y renoncer que l'établir. L'avortement de la solution catholique, d'après le conflit islamique, vous empêchait d'attendre une telle issue des diverses sectes graduellement résultées de la dissolution, d'abord spontanée, puis systématique, du monothéisme occidental. Profondément imbue de positivité rationnelle, votre âme devait instinctivement pressentir que l'universalité religieuse pourrait seulement résulter de l'extension graduelle du véritable esprit scientifique à tous les domaines encyclopédiques. Il s'éleva, sous vos yeux, de la nature morte à la nature vivante, dont il osa même ébaucher l'appréciation affective et spéculative en franchissant



le domaine social. Malgré l'insuffisance d'un tel essor, une intelligence comme la vôtre y dut spontanément sentir l'approche de la solution normale, d'abord philosophique, puis religieuse, que l'ensemble des destinées humaines réservait à votre principal élève.

Si vous aviez autant vécu que celui <sup>1</sup> de mes trois derniers précurseurs qui me lie au grand rénovateur <sup>2</sup> moderne, vous pourriez aujourd'hui goûter la satisfaction, au moins secrète, d'avoir dignement secondé le premier éveil d'une telle vocation. La juste prépondérance que vous avez toujours accordée au cœur sur l'esprit vous ferait saintement accueillir la doctrine qui consacre l'intelligence au service continu de la sociabilité. <sup>3</sup> Reconnaissant sa participation personnelle, quoique indirecte, à la solution finale, une âme, qui se contenta des moindres offices religieux, cesserait de regretter que la date de votre naissance ait interdit votre concours direct à l'œuvre la mieux adaptée à votre nature mentale et morale. Une juste crainte de l'anarchie ayant seule arrêté votre émancipation théologique, vous accueilleriez la véritable unité, pleinement dégagée des croyances locales et temporaires, d'après la construction religieuse qui sert de base à la synthèse dont je vous dédie la première partie. Attribuant au meilleur des mots le sens normalement conforme à son institution, vous n'hésiteriez pas à me féliciter d'avoir systématiquement résumé la vraie philosophie de l'histoire dans cet aphorisme fondamental : *L'homme devient de plus en plus religieux.*

Pendant les luttes intimes et continues qui durent spontanément abrégier votre vie, vous avez probablement espéré que, parmi vos nom-

1. Fontenelle, 2. DESCARTES. 3. Le POSITIVISME.



breux élèves, quelqu'un pourrait un jour obtenir assez d'ascendant pour faire dignement apprécier une supériorité comprimée et méconnue. La distinction dont vous honoriez mon adolescence me permet de conjecturer que vous aviez peut-être attendu cet office du plein essor de ma maturité. Je sens, du moins, en terminant un hommage irrévocablement motivé, que la meilleure récompense de mes services consiste dans le pouvoir qu'ils me procurent d'incorporer à mon nom toutes les individualités qui s'y trouvent dignement liées.

AUGUSTE COMTE.

Au sujet de cette *Dédicace*, nous reproduirons ici l'information suivante donnée par Miguel Lemos, dans sa *Circulaire annuelle de 1887*, ps. 8-10:

«Je dois encore signaler une intéressante découverte due à M. Lagarrigue. Voulant recueillir des renseignements sur la vie et les travaux de Daniel Encontre, le maître vénéré d'Auguste Comte, à qui celui-ci dédia le premier volume de sa *Synthèse Subjective*, notre confrère se mit en rapport avec M. P. Nicolas, petit-fils de M. Montet, autrefois doyen de la faculté protestante de Montauban, où Daniel Encontre avait été professeur. C'est à M. Montet qu'Auguste Comte s'était adressé en 1856 afin d'obtenir des renseignements biographiques sur son premier maître de mathématique. M. Nicolas fut assez heureux pour trouver parmi les papiers de son grand-père la lettre même d'Auguste Comte.

«Voici ce document que M. Nicolas s'empressa de faire insérer dans un petit recueil qui se publie à Montauban : <sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Causeries Morales et Religieuses*. VIII. Le bon démocrate, par Alfred Bénézech, Pasteur à Montauban.—Traité Mensuels : n. 18, 2.e série, Juin 1887.



Paris, le jeudi 17 César 68 (8 mai 1856).

«Monsieur.

«Depuis le 1.<sup>er</sup> février, je suis occupé d'un *Traité de philosophie mathématique* que j'ai promis à mon public pour octobre. J'ai résolu de dédier ce nouveau volume à la vénérable mémoire de M. Encontre, dont je m'honore d'avoir été l'élève en mathématique au lycée de Montpellier, pendant les années 1812, 1813 et 1814. Ayant toujours habité Paris depuis la fin de cette époque, j'ai perdu la trace de mon ancien maître, qui mourut, quelques années après, professeur de théologie à Montauban, suivant les insuffisantes informations que je reçus alors. Voulant faire dignement revivre un nom qui n'aurait jamais dû s'éteindre, si nous n'étions pas dans une profonde anarchie mentale et morale, j'ai spécialement écrit, l'an dernier, à quelques personnes de ma ville natale pour savoir *la date et le lieu de sa naissance* et de *sa mort*, avec la précision convenable à ma dédicace. Toutes mes démarches ont été vaines jusqu'ici, malgré les traces que son cœur et son caractère, pleinement au niveau de son esprit, devaient laisser au sein d'une cité qu'il avait longtemps honorée et dont il fut toujours respecté.

«Ayant récemment appris que votre position vous permet de me procurer, mieux que personne, des renseignements certains et précis à cet égard, j'espère que vous voudrez bien me les donner, en y joignant le *prénom*, que je crois être *Daniël*, mais sans certitude. Ma dédicace, quoique devant figurer à la tête de mon volume, ne sera réellement écrite comme la préface, que quand je l'aurai terminé, c'est-à-dire vers la fin d'août. J'espère que vous auriez ainsi le temps suffisant pour



vous procurer des renseignements aussi simples, s'ils n'étaient pas immédiatement à votre disposition.

«Outre la satisfaction de coopérer à la glorification d'un homme de cœur et de tête, dont ses coreligionnaires doivent spécialement s'honorer, vous aurez par là mérité la reconnaissance d'un philosophe qui, dans l'ensemble de sa carrière exceptionnelle, s'est toujours félicité d'avoir reçu l'impulsion émanée de cet éminent et modeste penseur.

«Salut et fraternité.

«AUGUSTE COMTE.

Auteur du *Système de Philosophie positive* et du  
*Système de Politique positive*  
«10, rue Monsieur-le-Prince.  
Né le 19 Janvier 1798, à Montpellier.»

5. *Quelques renseignements biographiques sur*  
DANIEL ENCONTRE.

Cette *Dédicace* a été traduite et annotée par Miguel Lemos, dans sa traduction de la *Notice sur la vie et les écrits de Daniel Encontre*, par H. F. Juillerat-Chasseur.

Sur la vie de DANIEL ENCONTRE voir aussi: *Daniel Encontre considéré comme savant, littérateur et théologien* par Philippe Corbière; *Daniel Encontre, son rôle dans l'Église, sa théologie. D'après des documents pour la plupart inédits*, par Daniel Bourchenin.

A l'occasion de l'inauguration de la nef du Temple de l'HUMANITÉ à Rio de Janeiro, le 1<sup>er</sup> Moïse 109 (1<sup>er</sup> Janvier 1897), Miguel Lemos donna le nom de DANIEL ENCONTRE à la salle, sous le *Cheur*, destinée aux cours scientifiques et esthétiques; et, à notre départ pour la France, en Septembre de la même année (1897), il nous reeom-

manda très spécialement de cueillir des renseignements et des documents sur l'éminent MAÎTRE d' AUGUSTE COMTE.

Dans la *Visita aos Lugares-Santos do Positivismo*, nous avons témoigné notre éternelle gratitude à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Abric-Encontre, la vénérable Petite-fille de DANIEL ENCONTRE, pour le touchant accueil, qu'elle daigna nous accorder, lors de notre pèlerinage à MONTAUBAN, en Novembre 1897. À cette occasion, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Abric-Encontre eut la bonté de confier à la piété filiale de notre Église, un exemplaire du *Memoire de DANIEL ENCONTRE sur les principes fondamentaux de la théorie générale des équations* et une brochure contenant deux discours de DANIEL ENCONTRE, adressés aux étudiants de la Faculté de Théologie protestante de MONTAUBAN. Le dernier de ces discours fut prononcé quelques mois avant sa mort. M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Abric-Encontre nous parla avec enthousiasme de la piété de DANIEL ENCONTRE, de son génie encyclopédique, et de son aspiration continue à concilier la théologie avec la science. Quant à son adhésion momentanée au culte de la Raison, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Abric-Encontre observa qu'il était encore jeune. Elle daigna aussi écrire à son neveu, M<sup>r</sup> le Pasteur Daniel Bourchenin, lui recommandant notre prière au sujet de renseignements sur DANIEL ENCONTRE et quelque autographe de celui-ci, pour être gardé au Temple de l'HUMANITÉ de Rio de Janeiro. Ce vœu a été agréé par M<sup>r</sup> Bourchenin, de la manière la plus obligeante. M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Abric-Encontre nous informa que le portrait de DANIEL ENCONTRE existant à la Faculté de Théologie protestante de MONTAUBAN est une reproduction de celui se trouvant à la Faculté des Sciences de MONTPELLIER, qu'elle nous conseilla de préférer pour en faire faire la photographie.



Enfin elle daigna nous inviter à visiter, au cimetière de MONTPELLIER, le monument de DANIEL ENCONTRE. Nous avons fait faire une photographie de ce monument.

Quant à notre MAÎTRE, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Abric-Encontre nous dit savoir, d'après une tradition de sa famille, que DANIEL ENCONTRE, outre les leçons au Lycée de MONTPELLIER, l'avait préparé, avec d'autres élèves, pour l'École polytechnique, dans un cours spécial.

Voici quelques renseignements sur la vie de DANIEL ENCONTRE, pendant l'année 1814, qui reste signalée par l'avènement de la Restauration, et fut la dernière où notre MAÎTRE suivit ses leçons.

Au sujet du dernier voyage de DANIEL ENCONTRE à Paris, Juillerat dit :

« Le voyage dont il est ici question (son dernier voyage à Paris), et que nous eûmes le bonheur de faire avec lui, fut déterminé par les événements politiques de 1814. Une députation pour complimenter le Roi sur son retour et sur la restauration, ayant été décidé en même temps par les Consistoires de Montpellier et de Nîmes, M. Encontre, qui fut désigné à cet effet dans la première de ces villes, comme nous venions de l'être dans la seconde, nous prit en passant, et nous arrivâmes ensemble à Paris vers la fin de Mai. » <sup>1</sup>

Dans son livre, M. Bourchenin dit :

« ... Daniel Encontre fut délégué par le consistoire de Montpellier pour féliciter Louis XVIII de son retour au trône; <sup>(3)</sup> le délégué de Nîmes, Juillerat, partagea avec lui cette mission; mais

<sup>1</sup> *Notice sur la vie et les écrits de Daniel Encontre*, par H. F. Juillerat-Chasseur. Paris, imprimerie de Poulet—1821, ps. 37 à 38.—R. T. M.

<sup>(3)</sup> Séance du 11 mai 1814. Signatures : MM. Bazille, Verdier, Lissignol, Michel, pr., Allut aîné.

Encontre séjourna plus longtemps à Paris,<sup>(1)</sup> retenu par d'autres affaires, comme nous le verrons plus tard.»<sup>1</sup>

Voici la note (4) :

«1 C'était son troisième voyage à Paris : 1783; — avril 1810; — mai 1814. Cf. ch. VI.»<sup>1</sup>

Mais la *Dédicace* d'AUGUSTE COMTE indique une excursion de DANIEL ENCONTRE, à Paris, vers la fin de 1812 ou le commencement de 1813.

«Sur ces entrefaites les événements politiques d'avril et de mai 1814 vinrent faire diversion à toute autre préoccupation, et la question qui nous occupe dut subir comme les autres un temps d'arrêt. Montauban trembla, et la Faculté craignit de sombrer elle aussi dans la tourmente, tant que dura le régime de la terreur blanche. Les Anglais occupèrent la ville; le comte de Polignac, Wellington et Soult la traversèrent successivement; mais le marquis de Villeneuve, préfet royaliste, le duc d'Angoulême et Suehet firent au doyen le plus gracieux accueil; dès lors on reprit confiance.<sup>(1)</sup> Nous avons déjà mentionné le dernier voyage que fit Encontre à Paris, pour adresser au Roi des félicitations officielles<sup>(2)</sup>: il s'épuisa en démarches, longues à la vérité, mais couronnées de succès, pour empêcher le gouvernement de le nommer doyen à la place de Frossard, puis il retourna à Montpellier...»

«Le 9 juillet, le recteur de l'Académie de Toulouse, Jammes, écrivit au doyen que le grand maître, par lettre datée du 1<sup>er</sup> juillet, chargeait «Mr. Encontre, actuellement professeur à l'Académie

<sup>1</sup> DANIEL ENCONTRE; son rôle dans l'Église, sa théologie. D'après des documents pour la plupart inédits, par Daniel Bourchenin. Paris 1877, p. 85.

(1) Voy. LL. de Bonnard à Encontre, 1<sup>er</sup> mai, 5 mai 1814.

(2) Cf. ch. III, § 2.

démie de Montpellier, de faire provisoirement le cours de dogme à la Faculté de Montauban.»...

«Eneontre entra en fonctions le 19 juillet 1814, et exerça jusqu'à la fin de l'année scolaire: mais sa mauvaise santé l'empêcha de reprendre ses cours en novembre, et il ne put être installé définitivement à Montauban qu'en janvier 1815. <sup>1</sup>

6. *Éveil des sentiments chevaleresques du jeune ISIDORE COMTE, à l'égard du culte féminin.*

Tandis que le futur RÉGÉNÉRATEUR révélait ainsi les nobles qualités qui devaient assurer le glorieux essor de son *génie philosophique*, une affection non moins précoce que son développement mental décelait l'exquise tendresse de son cœur, qui assurerait sa *régénération religieuse*. À peine entré dans son adolescence, il goûtait les plus délicieuses émotions de la vie, en éprouvant les nobles atteintes d'un parfait amour et manifestait, en même temps, sa délicatesse esthétique, d'après sa prédilection à l'égard de la musique, le plus affectueux des beaux-arts spéciaux. (VOLUME SACRÉ, ps. 130, 141, 421). Mais le mariage de celle qui fut, à son insu, l'objet de cette chevaleresque passion étouffa, dès son germe primitif, ce généreux élan.

La publication de la *Correspondance* de notre MAÎTRE permet de connaître les émouvants détails de ce naïf épisode. Nous allons rapporter ces précieux documents.

Dans le passage suivant de sa lettre du 24 Novembre 1845, à CLOTILDE, notre MAÎTRE définit exactement l'état de son cœur, jusqu'au moment de sa rencontre avec Elle :

<sup>1</sup> Bourchenin, *ibidem* ps. 150 à 153.

« . . . Pour retrouver quelques émotions analogues à mon heureux état actuel, il faut que mes souvenirs remontent jusqu'à la première adolescence et au pays natal, où se place *mon unique épreuve antérieure du véritable amour*, alors étouffée dès son germe primitif, par le mariage de celle qui en fut, à son insu, l'objet ; elle doit être maintenant grand'mère, car je ne l'ai jamais revue depuis l'année qui précéda votre naissance. Voilà tout ce que mon passé peut m'offrir de *faiblement comparable* au sentiment qui dominera profondément tout le reste de mon existence, et *qui ne peut jamais surgir ainsi qu'envers un être vraiment pur*. C'est donc *uniquement* à vous, ma Clotilde que je devrai de ne pas quitter la vie sans avoir dignement éprouvé les plus délicieuses émotions de notre nature. » (TESTAMENT, *Correspondance*, p. 421. Les italiques sont de cette transcription.)

La *Correspondance* citée révéla que cette inflexible mission échut, à son insu, à M<sup>lle</sup> Joséphine Jeanne Ernestine Goy, plus tard M<sup>me</sup> de Montfort. Grâce à l'amicale obligeance de Mr. Émile Blanchard, nous avons pu obtenir, en 1909, des extraits des actes du mariage, civil et religieux, de M<sup>me</sup> de Montfort (Josephine Jeanne Ernestine Goy). D'après ces documents, Joséphine Goy naquit à Montpellier le 10 Octobre 1792 et se maria, le 4 Février 1813, avec François-Michel-Albert-Ferdinand Petyst de Montfort. L'un des témoins de ce mariage fut LOUIS COMTE, le Père d'AUGUSTE COMTE. (Voir la *Circul. ann.* de l'Apostolat Positiviste au Brésil, année 120-1908, p. 14 à 16.)

Voici maintenant les renseignements contenus dans la *Correspondance* de notre MAÎTRE. Dans sa lettre du 7 Juin 1848, ALIX disait à AUGUSTE COMTE.



«...J'ai reçu dernièrement une lettre de M<sup>me</sup> de Montfort, qui me charge de te dire bien de choses de sa part ; qu'elle ne t'a pas oublié et qu'elle aurait bien du plaisir à te voir ; je ne sais comment elle a su notre réconciliation, car il y a plus de six mois que je ne lui ai pas écrit bien qu'elle m'ait communiqué la naissance de son petit-fils ; mais j'ai si peu de temps à moi ; je me propose de lui écrire un de ces jours...» (REV. OCC. *Troisième série*. Tome II, 122--1910, p. 100.)

Dans sa QUATRIÈME SAINTE-CLOTILDE, datée du dimanche 25 Juin 1848, notre MAÎTRE disait, s'adressant *subjectivement* à CLOTILDE :

«Lorsque la mort a écarté toute concurrence, les femmes doivent le mieux juger une nature comme la tiennc. Aussi toutes celles que je crois disposées à goûter ma naïve expansion, reçoivent elles maintenant notre confiance conjugale, dont aucun mystère ne doit dissimuler l'exceptionnelle pureté. Je soumettrai même à cette épreuve la dame que je te représentai comme ayant, à son insu, déposé au début de mon adolescence, les germes d'amour que toi seule devais développer après une si longue inertie involontaire. Depuis le jour de sa noce, qui précéda de deux ans ta naissance, je ne l'ai point encore revue ; et pourtant, du pays natal, elle se rapelle spontanément à moi, et témoigne le désir de me voir, en annonçant à ma sœur qu'elle est devenue grand'mère. Si elle n'apprécie pas dignement notre union, elle ne mériterait pas mes naïves prédilections initiales. Une femme ne saurait toucher mon cœur quand la simple exposition de notre destinée ne la décide point à te chérir.» (VOLUME SACRÉ—*Confessions*, p. 130.)

Le 3 Août 1848, notre MAÎTRE réalisa ce doux projet, en adressant à M<sup>me</sup> de Montfort la lettre suivante, qui contient des touchants détails sur cet éveil chevaleresque de son adolescence: (REV. Occ. *Troisième série*. T. I, 128--1909, p. 29.)

*A Madame Ernestine Ferdinand de Montfort, au Vigan.*

(Copie conforme)

Paris, le Jeudi 3 Août 1848.

Madame,

en m'annonçant la naissance de votre petit-fils, ma sœur vient de me transmettre le précieux souvenir dont vous daigner honorer un philosophe qui n'a jamais eu le bonheur de vous revoir depuis le jour de votre mariage. J'eus seulement, il y a vingt-cinq ans (1823), à Paris, une aimable visite de M. de Montfort. Mes nouvelles les plus récentes à votre égard remontent jusqu'en 1838, où je me trouvai momentanément le compagnon de voyage de M. le Sous-Préfet du Vigan, qui voulut bien satisfaire mon affectueuse sollicitude envers vous.

Cette longue dessuétude n'a jamais effacé une image liée aux plus douces impressions de mon adolescence et aux meilleurs souvenirs du pays natal. Notre goût commun pour la musique, et pour la langue qui lui convient le mieux, a heureusement secondé cette tendance spontanée. Depuis dix ans que je suis abonné à l'Opéra-Italien, il m'a souvent rappelé la mélodieuse harpe d'où émanèrent les premières émotions musicales d'un enfant alors inaperçu de vous.

Si j'avais eu, suivant mon attente, la consolation d'aller prochainement embrasser enfin mon cher père, peut-être ce court séjour en Languedoc m'eût-il permis de rappeler personnellement à la gracieuse châtelaine des Cévennes

l'intérêt constant que prit à moi sa digne mère. Privé d'une telle satisfaction, j'ose du moins vous offrir un témoignage spécial de mon inaltérable souvenir; en vous adressant un nouvel écrit,<sup>1</sup> qui, malgré l'austérité attribuée à ma philosophie, vous semblera, j'espère, mériter l'attention bienveillante de toute tendre et noble dame.

Des préventions excusables, mais injustes, ne vous empêcheront pas de sentir que cette doctrine universelle convient autant au sexe aimant qu'au sexe pensant, depuis que le cœur y possède l'entière prépondérance qui lui appartient dans tout système destiné à diriger réellement la vie humaine. Outre la déclaration personnelle inspirée par mon éternelle gratitude, l'ensemble de cet ouvrage indiquerait assez à une âme féminine que j'ai enfin subi dignement l'influence la plus indispensable au vrai perfectionnement moral. La vertueuse affection privée qui avait manqué à ma jeunesse a pleinement régénéré ma maturité, trop tôt soustraite hélas! à ce saint ascendant. Elle ne cessera jamais d'animer et d'anoblir tout le reste de ma carrière, tant publique que privée, par la funèbre adoration de l'ange incomparable à qui je dois cette rénovation inespérée. Sans elle ma philosophie n'aurait pu assez apprécier votre sexe pour obtenir l'unique sanction qui consacre définitivement toutes les révolutions morales de l'humanité. Puisse votre cœur confirmer l'inappréciable suffrage qui promet à mon effort final l'assistance décisive des sympathies féminines. J'espère que cet écrit vous annoncera la supériorité fondamentale du nouveau culte quant à l'appréciation morale

1. Le DISCOURS SUR L'ENSEMBLE DU POSITIVISME, paru en juillet 1848.—R. T. M.



et sociale de la femme, soit comme épouse, soit comme mère.

Daignez, Madame, agréer avec bonté les affectueux hommages de votre dévoué

AUGUSTE COMTE

(10, rue Moncienr-le-Prince).

Veillez me rappeler spécialement au bon souvenir de M. de Montfort.

La correspondance de ALIX COMTE avec son FRÈRE, nous renseignant sur la suite de cette tendre démarche, permet, en même temps, de mieux connaître cet épisode de l'adolescence de notre MAÎTRE.

Dans sa lettre du 18 Octobre 1848, ALIX disait à notre MAÎTRE.

«J'ai écrit il y a quelques jours à M<sup>me</sup> de Montfort et je lui parlai de toi, je lui faisais des reproches sur son silence envers toi, qui avais conservé cependant un tendre souvenir d'elle; mais je te dirai franchement que ce silence ne me surprend pas, la connaissant comme je la connais. . . . Ce n'était pas la femme à qui un pareil ouvrage devait être adressé; . . . lorsque M<sup>me</sup> d'Assas partit, elle eut la bonté de venir me demander si je voulais écrire, qu'elle se chargerait de tout ce que je voudrais envoyer avec plaisir. Je lui dis que je lui enverrai une lettre, et n'ayant pas le temps de la faire elle partit sans rien emporter. C'était dans le mois de juin, et je n'ai écrit que la semaine dernière. Tu vois qu'Ernestine n'a pas tort envers moi. Je verrai si elle te dira sa façon de penser. Ton ouvrage est trop irréligieux pour trouver beaucoup de partisans dans nos pays ni même ailleurs (REV. Occ. *Ibidem*, p. 115 à 116.)

Avant l'arrivé de cette lettre, notre MAÎTRE reçut la réponse de M<sup>ME</sup> DE MONTFORT, où celle-ci s'épanche tendrement sur leurs relations d'enfance :

Vigan, le 14 octobre 1848.

(Reçu le mardi 17 Octobre 1848).

(Réponse le surlendemain) (1)

Je suis vraiment honteuse, mon cher Auguste, d'avoir resté aussi longtemps à répondre à votre aimable lettre, et à vous remercier de l'envoi que vous m'aviez fait, j'ai été heureuse de votre bon souvenir dont je me croyais tout à fait effacée. Après trente-quatre ans pouvais-je penser que vous aviez encore un peu d'amitié pour cette Ernestine qui avait folâtré avec vous, et, qui vous regardait comme un frère, elle ne vous a jamais oublié. J'ai toujours avec votre famille une grande intimité et votre sœur est une des meilleures amies à laquelle je confie mes peines et mes plaisirs. Depuis que nous ne nous sommes vu que d'événements de tous les genres se sont succédés, j'ai perdu ma bonne, ma tendre mère, elle avait pour vous la plus vive affection, et bien souvent dans nos longues causeries, il était question de vous, elle jouissait de vos succès et rappelait aussi sans cesse à votre bonne mère qu'elle devait être fière d'avoir un fils tel que vous, rarement on en a qui flattent plus l'amour propre; j'avais appris avec peine les nuages qui s'étaient élevés entre vous et Alix; malgré cela je n'ai jamais cessé de lui demander de vos nouvelles, on ne peut pas haïr ce qu'on a tant aimé, aussi je vous l'avoue lorsqu'elle m'écrivit dernièrement que vous étiez au mieux avec elle et votre excellent père, je fus heureuse

1 De la main d'Auguste Comte. (Note de la Rev. Occ.)

de cette nouvelle et leur en fit mon sincère compliment ; il y aura du bonheur pour tous, on espère votre visite, je voudrais être un des témoins de votre joie mutuelle et elle serait bien partagée soyez-en bien persuadé. Je voudrais que vos occupations vous permissent de venir passer quelques heures avec moi, je serais obligé de vous dire mon nom tant vous me trouveriez changée, ce n'est plus cette jeune fille à physionomie souriante, à taille souple et gracieuse, c'est aujourd'hui une vieille femme, sans dents, à cheveux gris, au teint noirâtre et tout ridé, à la taille voûtée, à démarche pesante, tout est changé chez elle, tout hormis le cœur, c'est la seule chose que Dieu ne peut altérer, oui, quoi qu'agée il conserve les mêmes sensations, la même émotion, et dans la poitrine du vieillard il y a des sensations aussi vives, aussi bien senties que dans celle de l'homme de vingt ans, vous ne le croiriez pas, mais en lisant votre lettre, il me semblait que j'éprouvais la même émotion que lorsque vous me disiez avec votre timidité d'enfant : chantez-moi une jolie romance, je suis heureuse de ces souvenirs, et cet article de votre lettre remplit mes yeux de larmes, ceux de notre jeunesse sont les plus doux que l'on puisse éprouver et ne s'effacent jamais de notre mémoire.

J'ai lu votre ouvrage, je l'ai trouvé rempli de talent, mais je vous dirai bien bas que ce ne sont pas du tout mes idées, rarement une femme peut en avoir de pareilles, à Paris, sans doute, vous en trouvez qui admirent peut-être toutes les vôtres, mais au village, on nous élève à aimer notre Dieu et à respecter notre roi, les impressions qu'on nous donne en quittant le sein de notre mère ne peuvent jamais s'effacer, j'ai reconnu votre esprit, vos moyens, mais dans bien des passages je



n'aurai pas voulu qu'ils sortissent de votre plume, je parlais de votre ouvrage à Monsieur Henry Bernard, notre sous-préfet, il vous connaissait de nom, il a savouré votre ouvrage et le trouve admirable, je ne peux le lui arracher, je crois vraiment qu'il en prend une copie.

Je suis grand'mère de plusieurs enfants, et ma fille, M<sup>me</sup> de Jettan, (1) est encore grosse, j'ai une autre fille et un grand garçon de 29 ans, qui est commandant de la garde nationale, je voudrais bien vous présenter mes enfants et vous demander pour eux votre amitié, si jamais Ernest va à Paris, vous serez une des premières personnes qu'il ira trouver, mon mari me charge de vous dire les choses les plus aimables et moi, mon cher Auguste, je vous embrasse et me dis votre toute affectionnée.

Ernestine de Montfort.

(REV. OCC. *Troisième Série*, Tome I, 121—1909; ps. 31 à 33.)

Nous ne connaissons pas la réponse de notre MAÎTRE à cette lettre; et il paraît que cette correspondance n'eut pas de suite. Voici les seuls renseignements que nous possédons à ce sujet:

Dans sa lettre du 22 Octobre 1848, ALIX écrit à son FRÈRE:

«J'ai reçu, comme je m'y attendais par M<sup>me</sup> d'Assas, une lettre d'Ernestine; elle me dit qu'elle avait reçu une lettre de toi, en réponse à celle qu'elle t'avait écrit, très affectueuse, une lettre charmante, à laquelle elle ne s'attendait pas; t'ayant écrit quoique avec réserve une lettre très forte pour te dire l'impression que la lecture de ton ouvrage lui avait faite. Le livre lui tomba des mains et elle n'a pas le courage de le reprendre;

1 Ce nom est difficilement lisible. (Note de la Rev. Occ.)



elle est si touchée de ton amitié, de ton souvenir pour sa mère qu'elle te propose de continuer à t'écrire...» (REV. Occ. *Troisième Série*, Tome I, 122—1910; p. 118.)

Le 31 Décembre 1848, M<sup>lle</sup> ALIX revient au retard de la réponse de M<sup>me</sup> de MONTFORT :

«Je ne suis nullement surprise que M<sup>me</sup> de Montfort ne t'ait pas encore écrit; je n'ai pas eu le temps de lui écrire; voici une époque où il faut écrire, j'espère le faire un de ces jours et je me rappellerai ce que tu me dis dans ta dernière lettre.» (REV. Occ. *Ibidem*, p. 123.)

Dans sa lettre du 21 Janvier 1849, ALIX dit :

«Depuis ta dernière j'ai reçu une lettre d' Ernestine qui n'a pas attendu que je lui écrivisse pour le renouvellement d'année et qui me dit avoir le projet de t'écrire; je pense qu'elle doit l'avoir fait, car elle me parle beaucoup du plaisir que lui font éprouver tes lettres, toutes les fois qu'elle en reçoit. Je répondis à sa lettre et comme elle m'avait parlé de toi, cela me fournit l'occasion de lui parler dans le sens que tu m'indiques dans ta lettre...» (REV. Occ. *Ibidem*, p. 124.)

Dans sa lettre du 13 Février 1849, ALIX écrit :

«Je pense que depuis ta dernière lettre Ernestine t'aura écrit pour se procurer la plus grande des jouissances, en recevant une de tes lettres; elle ne m'a plus écrit depuis le jour de l'an et j'en ai fait de même à son égard, malgré qu'elle m'engage à lui écrire souvent, mais j'ai autre chose à faire.» (REV. Occ. *Ibidem*, p. 127.)

Ce silence durait lorsque notre MAÎTRE écrivit, le 31 Mai 1849 (11 Saint-Paul 61), SA CINQUIÈME SAINTE-CLOTILDE :

«Peu après ce premier acte pontifical (célébration du premier mariage positiviste), j'ai loy-



alement accompli la cordiale tentative que je t'annonçai pour renouer mes liens d'enfance avec celle qui, deux ans avant ta naissance, éveilla, à son insu, ma précoce tendresse. Mais le succès ne répond point à ma sainte persévérance. A une première réponse tardive, succède, depuis sept mois, un inexplicable silence envers ma réplique immédiate, dont le charme spécial semble pourtant avoir été d'abord senti. Je renonce donc à obtenir ainsi une de ces affections sincères où tu m'appris à placer le vrai bonheur, même quand elles ont aussi peu d'intensité...» (VOLUME SACRÉ, *Confessions*, ps. 141 à 142.)

Cependant, dans sa lettre du 8 Juin 1849, ALIX disait :

«Je pense qu'Ernestine t'aura écrit à la fin ; je reçus une de ses lettres il y a un mois pour m'annoncer la naissance d'un troisième enfant de sa fille cadette et elle me parlait du projet qu'elle avait de t'écrire pour réparer un peu le retard qu'elle a mis à te répondre ; je ne pas eu un moment pour la féliciter sur l'heureuse délivrance de sa fille.» (REV. Occ. *Ibidem*, p. 139.)

Et le 17 Septembre 1849 :

«J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de M<sup>me</sup> de Montfort qui me demande de tes nouvelles ; elle me dit qu'elle est vraiment honteuse d'être tant en retard avec toi et de la rappeler à ton souvenir.» (REV. Occ. *Ibidem*, p. 153.)

Enfin le 17 Février 1851 :

«J'ai reçu une lettre de M<sup>me</sup> de Montfort qui me demande ton adresse, ayant perdu la tienne ou pour micux craignant que tu n'aies changé de logement ; elle veut que son fils, qui est en Picardie auprès de quelque parent, qui l'a demandé,

Ernestine tint à ce que son fils, en passant à Paris, vienne te voir.» (REV. OCC. *Ibidem*, p. 196.)

Voilà les seuls renseignements venus à notre connaissance sur ce naïf épisode. On a vu que le mariage de celle qui fut, à son insu, l'objet de la chevaleresque passion d'AUGUSTE COMTE adolescent étouffa, dès son germe primitif, ce généreux élan. C'est peut-être de ce moment qu'il faut dater le fatal soupçon auquel il dut les plus poignantes douleurs ainsi que les plus affreux dangers moraux, et, par là, intellectuels, de sa vie. Ne pouvant connaître la nature féminine que par les préjugés courants, il se crut désormais «incapable, faute d'agrément et de beauté, de jamais plaire aux femmes.» (TESTAMENT, 2<sup>e</sup> édition 36<sup>e</sup>). «La mauvaise honte de paraître trop sensible qu'inspire l'éducation actuelle», le portait d'ailleurs à comprimer les touchants élans de son cœur, même envers sa tendre et malheureuse MÈRE. (POL. POS. tome I, *Préface* p. 12).

C'est donc dans la satisfaction de ses aspirations politiques et scientifiques, que le futur RÉGÉNÉRATEUR tâcha, peut-être dès lors, de trouver le bonheur de sa vie! Et ses débuts ne lui promettaient que trop l'accomplissement de ses vœux. Il faut, pourtant, rappeler sa profonde modestie.

«(M. Comte; ayant examiné un jeune homme précoce qu'il mit le premier sur la liste, en qui il reconnaît sagacité, justesse et même force, les trois grands dons intellectuels, mais qu'il trouve gâté par le contentement de lui et par la flatterie, ajoute:)

«Involontairement ce spectacle m'a un peu rappelé mes propres commencements; mais je dois me rendre la justice que, quoique étant aussi



un enfant précoce, je n'avais certainement pas ce ton tranchant, malgré ma confiance radicale. Quand je me rappelle au contraire ma profonde vénération, mon admiration parfaite pour toute supériorité réelle, morte ou vivante, et que, revenant sur le passé, je me souviens très-distinctement combien ce sentiment continu, quoique peut-être exagéré, a été indispensable à mon évolution ultérieure, je crains fort que ce jeune homme ne soit victime d'un excès d'encouragement et de confiance. . . » (Littré : *Auguste Comte et la Philosophie Positive*. Lettres d'Auguste Comte à M<sup>me</sup> Comte. Lettre de Rennes, 4 septembre 1839, p. 479.)

#### 7. Admission d'AUGUSTE COMTE à l'École polytechnique.

Ce fut en Octobre 1814 que AUGUSTE COMTE quitta MONTPELLIER pour entrer à l'École polytechnique, où il venait d'être admis. Francœur, l'examineur pour le centre et le midi de la France, lui décerna la première place. Mais, dans le classement général, fait à PARIS, sans aucun nouveau concours, on le mit au quatrième rang. Voici le renseignement donné par J. Bertrand, à ce sujet :

« Il est bien vrai que quatre examinateurs différents examinaient chacun le quart des candidats, et recevaient chacun le même nombre d'élèves ; mais la liste générale était arrêtée par un jury. Les premiers des quatre listes étaient soigneusement comparés. Pour choisir entre eux le chef de la promotion, on consultait les procès-verbaux d'examen et les compositions écrites. En 1814, le premier candidat admis se nommait Guichard, le second était Duhamel et le troisième Lamé : la lettre d'admission de Comte, signée par le général



Dejean, lui annonça qu'il était classé sous le numéro 4.

«Si je rectifie une erreur aussi insignifiante, c'est que j'y vois un trait de caractère. L'esprit critique d'Auguste Comte n'a pas manqué d'apercevoir l'injustice radicale d'une décision qui classait des concurrents sans qu'ils eussent subi les mêmes épreuves. Le rang officiel étant sans valeur, il n'a conservé dans sa mémoire que le premier rang, judicieusement accordé par Franceur.» (J. Bertrand, *Revue des Deux Mondes*, décembre 1896, p. 529.)

PREMIER SÉJOUR D'AUGUSTE COMTE À PARIS,  
DEPUIS SON ENTRÉE À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
JUSQU'AU LICENCIEMENT DU 13 AVRIL 1816.

Octobre 1814 à 13 Avril 1816.

a) *Année 1815*

1. *Vie intérieure à l'École polytechnique.*

1. Lettre à Valat : régime scolaire ; esprit républicain des élèves, en général.

*A Monsieur Valat, élève externe au Lycée  
de Montpellier.*

École polytechnique, le 2 janvier 1815.

Mon cher ami,

J'ai beaucoup de choses à te dire en réponse à ta dernière lettre, qui m'a fait beaucoup de plaisir, et en même temps beaucoup de peine, à cause des mauvaises nouvelles que tu m'y donnais de ta santé ; mais j'espère qu'à présent tu es complètement guéri. Je vais commencer par te donner une idée de la vie que nous menons à l'École.

A cinq heures du matin, on bat la diane, et il faudrait se lever ; mais on n'en fait rien, et, malgré que les capitaines viennent crier dans les

chambres, on ne se lève qu'à cinq heures trois quarts, lorsqu'on bat le roulement pour descendre à l'appel dans les brigades (salles d'étude). On travaille ainsi jusqu'à sept heures et demie, où l'on va déjeuner jusqu'à huit heures. Le déjeuner consiste en un bon moreeau de pain, et il y a de plus un homme qui vend du lait chaud ou du beurre : avec quelque argent on peut bien déjeuner, car d'ailleurs le pain est très-beau et à discrétion. A huit heures on va à l'amphitéâtre de géométrie descriptive ou dans les salles jusqu'à neuf heures, quand il y a amphitéâtre ; on remonte alors dans les salles jusqu'à deux heures. Quelquefois, dans eet intervalle, il y a différents cours. A deux heures on dîne avec un potage, un bouilli et un plat de légumes, le tout à discrétion ; il y a une bouteille de vin pour cinq, et c'est assez, car il est si mauvais que très-peu d'élèves en boivent. Du reste, la nourriture est aussi bonne qu'elle peut l'être dans un établissement public : elle vaut bien mieux que celle des lycées. A deux heures et demie on ferme les réfectoires et l'on est en récréation jusqu'à cinq heures ; dans eet intervalle on va à la bibliothèque, qui est très belle, ou à la salle d'agrément lire les journaux. A cinq heures on remonte dans les salles jusqu'à huit heures, et à cette heure là on va souper. Après souper on va se coucher, ou, si l'on veut, on promène dans les corridors des casernements. A neuf heures un quart on bat un roulement pour éteindre les chandelles. Et tous les jours on recommence le même train de vie.

Quant à nos cours, nous avons à présent calcul infinitésimal, coupe de pierres, physique, chimie, littérature française et dessin. Le cours de coupe de pierres a commencé aujourd'hui, et il remplace celui de géométrie descriptive, que nous



avons terminé le 24 décembre 1814. Notre cours de calcul différentiel est presque fini, et nous commencerons bientôt le calcul intégral. Voici d'ailleurs l'ordre de ces cours : calcul infinitésimal les mardi, jeudi, samedi, pendant une heure et demie ; ce cours est fait par M. Poincot, et il est excellent. Outre cela il a le lundi et le vendredi interrogation à l'amphithéâtre pendant une heure et demie, par le répétiteur, qui est Reynaud.

Il y a cours de coupe des pierres et d'analyse appliquée, alternativement, les lundi, mercredi, vendredi, pendant une heure. Le mercredi il y a cours de chimie pendant une heure et demie, et le mardi soir, de sept heures à huit heures, il y a interrogation. Le cours de physique a de même lieu tous les samedis pendant une heure et l'interrogation le vendredi soir. Ces deux cours sont excellents ; celui de chimie est fait par le célèbre Thénard, et celui de physique par M. Petit, tous les deux anciens élèves de l'École. Ces cours ne sont pas les seuls que nous devons avoir cette année : quand le cours de calcul infinitésimal sera terminé, nous aurons celui de mécanique par M. Poisson. Tu vois par là que nous avons beaucoup d'ouvrage, surtout à cause des épreuves qui ennuient et qui dérobent un temps précieux. Je te conseille d'apprendre cette année, si tu peux, la géométrie descriptive et le calcul différentiel : quand tu n'aurais que quelques notions légères de ces cours, pourvu qu'elles soient bonnes, elles te serviront beaucoup l'année prochaine, si tu persistes à entrer à l'École, comme je t'y engage fortement.

Je crois t'avoir dit dans ma dernière lettre que je m'ennuyais à l'École, mais cela n'a pas duré bien longtemps, et je me trouve au contraire très-heureux ici depuis que j'y ai fait quelques liaisons étroites ; je serais bien plus heureux si tu



avais été admis avec moi, car nous serions ici en paradis tous deux. Tu ne saurais croire quel bon esprit règne parmi les élèves de l'École; la plus parfaite union existe entre nous, et elle a été cimentée avec force par la cessation des bascules, qui a été effectuée solennellement le 31 décembre. Chaque salle de conscrits a envoyé des députations dans les salles d'anciens, qui étaient parfaitement décorées et représentaient presque toutes le sénat d'un peuple libre: les anciens ont répondu aux discours en proclamant la plus parfaite égalité entre tous les élèves et jurant l'union et la fraternité, dont il nous ont donné le gage en embrassant nos orateurs. Dans plusieurs salles, des autels avaient été élevés à l'amitié; l'un entre autres portait ces mots: *A l'amitié*, et sur le fronton on lisait: *Union et force*. Ces cérémonies émeuvent fortement, je t'assure; il est beau d'entendre ainsi parler de liberté et d'égalité dans le moment où tous nos concitoyens courent à l'esclavage et au despotisme. Le soir il y a eu bal général pour cimenter la nouvelle union. Depuis lors plus de distinction d'anciens et de conscrits, elles ne se renouvelleront que l'année prochaine, quand les nouveaux admis arriveront. Tu vois par le peu que je te dis que tous nos actes solennels sentent beaucoup la république: c'est là l'esprit général de l'École, et si quelques-uns ne vont pas jusqu'à la république, du moins il n'en est pas un qui ne soit un ardent ami de la liberté, que nous savons très-bien distinguer de l'anarchie. Du reste, toutes nos décisions se ressentent de cet esprit: il n'y en a pas une, de quelque peu d'importance qu'elle soit, qui ne soit rendue à la pluralité des voix, et très souvent il s'ouvre des discussions très-vives et très approfondies, dans nos salles, sur plusieurs points d'économie politique.

Du reste cela n'empêche pas ceux qui travaillent, parce que nous sommes habitués à présent à travailler au milieu du bruit, et il n'est pas rare de voir dans nos salles des élèves résoudre un problème très-difficile tandis que leurs voisins chantent, sifflent, rient, discutent.

Je crois, par la sympathie que j'ai toujours reconnue entre nous deux, que tu t'accommoderas bien de cet excellent esprit, qui produit les plus grands avantages, et qui fait que dans toutes les circonstances nous sacrifions sans balancer notre intérêt particulier à l'intérêt général. Nous en voyons les bons effets dans nos relations avec les pékins : hier, par exemple, nous avions une permission générale depuis sept heures et demie du matin jusqu'à neuf heures et demie du soir. Eh bien, d'un consentement unanime, nous avons résolu de ne rentrer qu'à onze heures et nous avons été au spectacle. Il y avait au moins cent élèves à Feydeau et cinquante au Théâtre Français ; j'étais de ces derniers, et, quoique venu très-tard, j'ai pénétré au milieu du parterre où étaient les autres élèves ; les bourgeois étaient à la presse, et nous avions chacun deux larges places, l'une pour nous et l'autre pour notre shako, de manière que s'il était venu cinquante autres élèves, ils auraient encore eu des places.

Adieu, mon cher ami ; je pense que tu seras content de ces détails, et qu'ils te raffermiront dans la résolution où tu es d'entrer à l'École.

Ton meilleur ami t'embrasse.

COMTE.

*P. S.*— Ce que tu m'as appris des billets de confession au lycée ne m'a pas fait rire comme tu pensais. Un autre sentiment, c'est l'indignation la plus vive, s'est emparé de moi ; j'ai fait cette triste réflexion que l'on en a fait autant dans tous



les lycées. La génération qui se forme sera encore plus abrutié que la génération actuelle; dès lors plus d'espoir, la liberté de ma patrie est perdue sans retour; le despotisme royal renaîtra tel qu'il était avant la sublime insurrection de 1789, et même pire!!! Pauvre France! malheureux amis de la liberté! Les nobles efforts que vous avez faits au péril de votre vie pour donner à mes concitoyens la possession de leurs droits légitimes seront rendus inutiles, et peut-être mourrez-vous victimes de votre dévouement à la cause de la raison et de l'Humanité! Dieu! si l'esprit était partout comme à l'École!...

2. Lettre à Valat: épanchements; conseils didactiques.

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

École polytechnique, le 14 février 1815.

Mon cher ami,

J'ai reçu ta dernière lettre avec beaucoup de plaisir. Je pensais bien que les sentiments que je t'avais exprimé dans ma lettre seraient partagés par toi, mais j'ai vu avec satisfaction que les institutions de l'École excitaient chez toi un vif enthousiasme. Je t'engage à beaucoup travailler pour y parvenir, et j'espère que ce sera dans un bon rang; je te répète ce que je crois t'avoir déjà dit, d'apprendre le calcul différentiel et la géométrie descriptive. Cette étude te sera infiniment utile à l'École, surtout celle du calcul différentiel, dont je t'engage à avoir du moins des idées générales; c'est ce qui coûte le plus à l'École, à cause des difficultés métaphysiques qui s'y rencontrent; beaucoup d'élèves qui arrivent ici sans avoir ces idées générales de calcul infinitésimal n'en ont

jamais de bien nettes à ce sujet, parce que la rapidité des cours les empêche de méditer sur elles, tandis qu'avec ces idées c'est presque un jeu que de suivre le calcul différentiel. Ainsi je te conseille d'apprendre d'abord les principales règles dans le traité élémentaire de Lacroix, pour connaître le mécanisme du calcul, et peu de temps après tu méditeras, avec toute l'attention dont tu es capable, les *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal* par Carnot. Les cinquante premières pages de cet excellent ouvrage étant une fois bien entendues, bien approfondies, tu auras des idées saines sur le but et l'esprit du calcul infinitésimal.

Tâche surtout de bien savoir l'application de l'algèbre à la géométrie, et principalement la discussion des équations du second degré et des équations très-simples mais de degrés quelconques, et attache toi à bien voir dans une équation les propriétés de la courbe qu'elle représente. C'est là une partie dont on se sert toujours à l'École; on ne fait presque aucun usage de ces innombrables propriétés des courbes qu'on fait apprendre dans les lycées.

Dès que je saurai quel est l'examineur qui doit passer à Montpellier, je te l'écrirai, afin que tu puisses agir en conséquence auprès de lui. Du reste il vaut beaucoup mieux ne faire jouer les protecteurs, si tu en as, que pour obtenir une diminution de pension; pour ton admission, tu dois te reposer sur toi-même seulement.

Crozals et Capella te font mille amitiés; le premier est le douzième, le second le cinquième dans la première division. Quant à Cabanes, je ne l'ai pas encore vu; il n'est point venu à l'École et il a été rencontré une fois par hasard au Palais-Royal par Bach. Beauxhostes est venu



me voir il y a environ un mois ; il se dispose à entrer dans les mousquetaires noirs.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse.

COMTE.

Je joins ici une lettre de Bach à ton adresse et je te charge, en adressant mes amitiés à Pouzin, de le tancer sévèrement sur sa négligence ; dis-lui qu'il aurait dû répondre à son ami Comte et à son ami Bouteiller, qui sont tous deux fâchés contre lui.

## 2. *Le retour de Bonaparte de l'île d'Elbe.*

Quelques jours après cette lettre, (le 1<sup>er</sup> Mars 1815), Bonaparte débarquait à Cannes et commençait sa marche triomphale vers PARIS, où il fit son entrée le 20 Mars de la même année.

Pour faire comprendre ce funeste succès, nous allons rappeler les passages suivants, où notre MÂTRE caractérise la domination et la chute de Bonaparte :

« On ne saurait aujourd'hui rappeler un tel nom (Bonaparte) sans se souvenir que de vils flatteurs et d'ignorants enthousiastes ont osé longtemps comparer à Charlemagne un souverain qui, à tous égards, fut aussi en arrière de son siècle que l'admirable type du moyen âge avait été en avant du sien. Quoique toute appréciation personnelle doive rester essentiellement étrangère à la nature et à la destination de notre analyse historique, chaque vrai philosophe doit, à mon gré, regarder maintenant comme un irrécusable devoir social de signaler convenablement à la raison publique la dangereuse aberration qui, sous la mensongère exposition d'une presse aussi coupable qu'égarée, pousse aujourd'hui l'ensemble de l'école révolutionnaire à s'efforcer, par un funeste



aveuglement, de réhabiliter la mémoire, d'abord si justement abhorrée, de celui qui organisa, de la manière la plus désastreuse, la plus intense rétrogradation politique dont l'humanité du jamais gémir... » (AUGUSTE COMTE—*Cours de Philosophie positive*. (VI, ps. 386 à 387.)

« Il serait évidemment superflu d'expliquer ici comment, après une sanglante prépondérance, également désastreuse, à tous égards, pour la France et pour l'Europe, ce régime, fondé sur la guerre, tomba trop tard par une suite naturelle de la guerre elle-même, quand la résistance fut partout devenue suffisamment populaire, tandis que l'attaque se dépopularisait essentiellement. Quels que soient aujourd'hui les efforts, coupables ou insensés, d'une fallacieuse exposition, dont le succès momentané prouve combien l'absence de toute véritable doctrine facilite maintenant les plus audacieux mensonges, la postérité ne méconnaîtra point la mémorable satisfaction avec laquelle cette chute indispensable fut immédiatement accueillie par l'ensemble de la France, qui, outre sa misère et son oppression intérieures, était lasse enfin de se voir condamnée à toujours craindre, suivant une irrésistible alternative, ou la honte de ses armes, ou la défaite de ses plus chers principes. Cette grande catastrophe ne devra finalement laisser à la nation française d'autre éternel regret, que de n'y avoir pris qu'une part trop passive et trop tardive, au lieu de prévenir un dénouement funeste par une énergique insurrection populaire contre la tyrannie rétrograde, avant que notre territoire eût pu subir, à son tour, l'opprobre d'une invasion que notre déplorable torpeur rendit seule alors inévitable. La forme honteuse de cet indispensable



renversement a constitué depuis l'unique base sur laquelle il soit devenu possible d'établir, avec une sorte de succès passager, une spécieuse solidarité entre notre propre gloire nationale et la mémoire individuelle de celui qui, plus nuisible à l'ensemble de l'humanité qu'aucun autre personnage historique, fut toujours spécialement le plus dangereux ennemi d'une révolution dont une étrange aberration a quelquefois conduit à le proclamer le principal représentant.

«D'après la contradiction radicale qui existait nécessairement entre la propre élévation de Bonaparte et l'esprit monarchique qu'il avait tenté de restaurer, les habitudes politiques contractées sous son influence devaient, à sa chute, faciliter spontanément le retour provisoire des héritiers naturels de l'ancienne royauté française, qui furent accueillis, sans confiance mais sans crainte, chez une nation dont le seul vœu prononcé consistait alors à voir simultanément cesser, à tout prix, la guerre et la tyrannie, et d'abord même disposée à penser que cette famille comprendrait aussi, comme toute le monde le sentait en France, l'intime liaison politique qui avait dû régner entre le système de conquête et le régime de rétrogradation, tous deux également détestés. Mais, croyant voir, au contraire, un symptôme de haute adhésion populaire à leur vaine utopie monarchique dans une réintégration qu'ils ne devaient, à tous égards, qu'à Bonaparte, et où le peuple était resté essentiellement passif, ces nouveaux organes de l'action centrale tendirent aussitôt à reprendre follement la politique rétrograde du pouvoir déchu, en la concevant, de toute nécessité, radicalement privée désormais de l'activité guerrière à laquelle ils attribuaient sa décadence, et qui avait, en réalité, constitué la principale



base indispensable de son succès temporaire. Quand cette illusion fondamentale fut suffisamment développée, la nation aurait été, sans doute, promptement préservée des tracasseries et des perturbations qui en devaient résulter, en laissant seulement agir une ancienne rivalité domestique, si le désastreux retour épisodique de Bonaparte ne fût venu compliquer gravement la situation, en mettant de nouveau l'Europe en garde contre la France, de manière toutefois à n'aboutir, après son irrévocable expulsion, qu'à retarder de quinze ans, au prix d'immenses sacrifices passagers, une substitution de personnes devenue évidemment inévitable.» (AUGUSTE COMTE — *Cours de Philosophie positive*, tome VI, ps. 394 à 397.)

Quant au jugement définitif de la RESTAURATION, voir l'appréciation de l'*Appel aux Conservateurs*, transcrite dans les tome premier de cette esquisse, ps. 75 à 80.

En établissant enfin, après sa régénération religieuse, la politique propre à notre orageux Présent, notre MAÎTRE donne les conseils suivants:

«On doit compléter cette garantie (allusion à la sincère adoption de la devise *Ordre et Progrès*) par une manifestation décisive, où la dictature régénérée achèvera d'inaugurer la transition organique en repoussant une solidarité vicieuse (avec la politique de Napoléon I). En dirigeant dignement la répression occidentale d'une perturbation militaire (allusion à la défense de la Turquie contre les attaques du gouvernement russe), le chef actuel (Napoléon III) fait mieux ressortir la contradiction résultée de la consécration française d'une aberration analogue (allusion



à l'aberration militariste de Napoléon I). Ce noble gage d'une politique *irrévocablement pacifique* doit donc être complété par une libre exécution de l'arrêt solennel de l'Europe envers une tombe caractéristique (tombe de Napoléon I, à Sainte Helène), dont la violation émana d'une double faiblesse. Un tel monument (la tombe de Sainte Helène) convient davantage au dictateur militaire (Napoléon I) qu'une sépulture de parvenu dans la foule des rois français. Annonce irrécusable d'une saine politique, tant au dedans qu'au dehors, cette réintégration deviendrait à la fois plus digne et plus efficace si le chef actuel (Napoléon III) en dirigeait l'accomplissement.

«Une telle manifestation exige que la métropole humaine (PARIS) se purifie d'un monument oppressif (colonne Vendôme), incompatible avec un voisinage qui rappelle l'avènement d'une paix inaltérable. *Cette parodie du trophée romain doit être remplacée par la digne effigie de l'incomparable fondateur de la république occidentale* (Charlemagne). *Le meilleur type du moyen âge* (Charlemagne) étant partout resté dépourvu d'une représentation matérielle, son culte inaugurerà la transition destinée à préparer l'avenir en glorifiant le passé. Si les débris de *l'injurieuse colonne* ne suffisent point au monument d'union, le complément, émané de sources analogues, résultera bientôt du libre concours de toute l'occidentalité. Quand nos divers frères viendront, par les rues Charlemagne et de la Paix, honorer, sur la place Occidentale, le principal précurseur de la civilisation universelle (Charlemagne), ils se sentiront disposés à développer partout *l'expiation que nous devons commencer envers la commune anarchie*». (POLITIQUE POSITIVE, IV, ps. 397-398).

Apprécient la collusion qui, au commence-

ment du dix-neuvième siècle tenta l'inqualifiable réhabilitation de Robespierre et de Bonaparte, s'exprime ainsi notre Maître :

«Toutefois, cette collusion sans exemple n'aurait pu suffisamment réussir si les gouvernements occidentaux ne l'eussent d'avance accréditée, d'après leur vicieuse intervention dans les affaires intérieures de la France, dont ils avaient, l'année précédente, sagement respecté la juste indépendance. Une telle faute lia provisoirement la nationalité française au souvenir de la tyrannie rétrograde (de Bonaparte) ; ce qui facilita la déception destinée à transformer le dictateur militaire (Bonaparte) en représentant général des tendances révolutionnaires.» (POLITIQUE POSITIVE, III, p. 608.)

3. LES CENTS-JOURS. *Enthousiasme de l'École polytechnique en faveur de Bonaparte.*  
*Entraînement d' AUGUSTE COMTE.*

«... Soudain, la nouvelle se répandit parmi les élèves que l'empereur était débarqué près de Toulon, et marchait sur Paris, acclamé par l'armée et par le peuple. La confusion fut extrême : l'enthousiasme de Paris gagna l'École polytechnique. Les esprits étaient passionnés pour la liberté et pour l'empereur qui venait la leur assurer. Dans tous les théâtres on faisait exécuter par la musique les chants patriotiques de la Révolution : la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, *Veillons au Salut de l'Empire*, répétés par tous les spectateurs. La plupart des citoyens étaient persuadés que l'empereur avait changé entièrement dans son séjour à l'île d'Elbe. Le grand Carnot, lui-même, oubliant les fautes de Bonaparte, vint lui offrir son épée pour combattre la coalition et sauver l'indépendance de la Patrie...



«Le jeune Comte rédigea une adresse à l'empereur et la fit couvrir des signatures de ses camarades : il demandait de voler à la défense de la patrie. On leur envoya des éanons pour les exerer à la manoeuvre, en attendant qu'on eût besoin d'eux à l'armée du Nord, en souvenir des services que l'École avait rendus à la défense de Paris, en combattant héroïquement aux buttes Chaumont.» (J. Lonehampt, *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*.—Voir la *Revue Occidentale*, 1889, t. XXII, ps. 279-280.)

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

École impériale polytechnique, le 29 avril 1815.

Je ne t'ai pas écrit, mon cher ami, et je n'ai pas reçu de tes nouvelles depuis les grands événements qui ont changé la face de la France. Cependant je sens le besoin de m'entretenir avec toi : c'est pourquoi, malgré que ce fût toi qui dus commencer à m'écrire, je m'en vais entamer la correspondance.

L'enthousiasme le plus grand règne à Paris depuis le 20 mars, jour de l'entrée de l'Empereur ; les esprits sont passionnés pour la liberté et pour l'Empereur qui vient nous l'assurer. Dans tous les théâtres on fait exécuter par la musique les chants patriotiques de la révolution : *la Marseillaise*, le *Chant du départ*, *Veillons au salut de l'Empire*, etc., sont répétés par tous les spectateurs. L'Empereur a été témoin dernièrement de cet enthousiasme à l'Opéra et au Théâtre Français : il a dû être bien satisfait de voir quelles idées nobles et généreuses on attachait maintenant à son nom. La plupart des citoyens sont persuadés ici que l'Empereur a changé entièrement dans son séjour philosophique à l'île d'Elbe :



pour moi, je suis bien persuadé qu'il a renoncé à présent aux idées d'ambition gigantesque et de despotisme qui nous ont causé tant de maux sous la première partie de son règne ; il n'a désormais d'autre ambition que d'être chef d'un peuple libre et de perfectionner la civilisation en France. <sup>1</sup> La constitution qu'il présente à l'acceptation du peuple français est extrêmement libérale ; la liberté indéfinie de la presse qu'elle garantit si formellement a fait beaucoup de plaisir à Paris : beaucoup de gens pourtant erient contre la manière dont la constitution est offerte au peuple ; mais d'autres, plus sages et qui réfléchissent plus, croient que dans ce moment-ci c'était la seule manière qu'on pût pratiquer sans troubler la France : la discussion préliminaire de la constitution serait dangereuse dans une assemblée nombreuse à Paris, composée de gens venu de toutes les parties de la France, dans un temps où les royalistes espèrent encore le retour des Bourbons et de l'esclavage, et où les armées coalisées s'avancent pour envahir de nouveau la France.

On s'attend ici à la guerre : on fait des préparatifs formidables ; on fabrique des armes et de la poudre dans tous les coins de Paris ; il se forme de nombreux bataillons de volontaires. Les nouvelles que nous recevons des provinces indiquent que le meilleur esprit règne dans les ci-devant provinces d'Alsace, de Lorraine, de Bretagne, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné. La jeunesse se lève dans toutes ces provinces pour défendre la liberté française et pour repousser une ligue barbare.

Quant à ce qui regarde l'École et moi, je te dirai que nous avons passé le 27 mars la revue de

<sup>1</sup> Je puis t'assurer que la plus grande liberté de la presse existe déjà dans Paris et que l'opinion publique est très-bien formée.



l'Empereur aux Tuileries : il a accordé cinq croix d'honneur aux élèves pour « témoigner sa reconnaissance des services que l'École a rendus à la « bataille de Paris, et de la résistance que nous « avons opposée en ces derniers temps au gouvernement royal. » Nous avons porté il y a huit jours à l'Empereur une adresse par laquelle nous demandons à voler à la défense de la patrie. L'Empereur est venu hier soir nous rendre visite, il a accueilli plusieurs pétitions de quelques élèves, il a visité l'École et a paru très-content. Il a été accueilli aux cris unanimes de *Vive l'Empereur* ; nous étions sous les armes. On va nous envoyer aujourd'hui ou demain des canons pour nous faire exercer à la manœuvre en attendant qu'on est besoin de nous à l'armée du Nord. Je te prie, si tu parles à mes parents de la visite de l'Empereur, de ne pas les instruire de ce départ pour l'armée : cela pourrait les affliger beaucoup ; dis-leur seulement que j'ai obtenu une remise de 400 francs sur la pension de l'École : ils doivent en avoir déjà reçu avis.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse en te priant de m'instruire de ce qui s'est passé dans le Midi.

COMTE.

Mais ces généreuses illusions ne furent pas de longue durée. Le 18 juin 1815, Bonaparte était heureusement écrasé à Waterloo, et le 3 du mois suivant PARIS capitulait. L'École polytechnique s'était trouvée parmi les défenseurs de la sainte CAPITALE, et notre MAÎTRE avait coopéré avec sa fermeté habituelle, à côté de ses camarades, aux buttes Chaumont.

Il ne fallait davantage pour rendre la fameuse jeunesse suspecte au nouveau gouvernement de la FRANCE.



4. *Carrière polytechnique d' AUGUSTE COMTE, complétant l'impulsion scientifique et sociale reçue de DANIEL ENCONTRE, au lycée de MONTPELLIER.*

« Lorsque Auguste Comte arriva à l'École polytechnique (1814), l'esprit républicain y vivait encore, quoique bien atténué déjà depuis la fondation de cet établissement. L'émancipation et le civisme de nos temps héroïques illuminaient d'un dernier reflet la jeunesse de cette époque, et cette influence vint stimuler favorablement les inclinations naturelles du jeune homme. Mais on doit reconnaître que le développement scientifique qu'il reçut à l'École, aussi bien que l'esprit politique qu'il y rencontra, ne firent qu'activer chez lui une évolution déjà commencée, et que, sans déterminer sa direction philosophique et sociale, cette influence contribua cependant beaucoup à l'assurer.

« Les études mathématiques qu'il achevait avec autant de facilité que de succès ne l'absorbant pas entièrement, Auguste Comte consacrait aux lectures philosophiques et politiques tout le temps qui lui restait. Les écrits du XVIII<sup>e</sup> siècle, les annales de la révolution, les légendes républicaines, l'attachaient surtout fortement; et le témoignage de quelques condisciples encore existants prouve qu'il méditait déjà sérieusement sur les révolutions que présente l'histoire moderne de l'Europe et de l'Amérique, et sur les constitutions qu'elles ont produites. Ainsi s'établissait le contact, la filiation réelle du génie qui doit caractériser notre temps avec ses véritables prédécesseurs immédiats; et déjà se manifestait en lui ce besoin de régénération universelle vers laquelle aspiraient les penseurs et les hommes d'État du



dernier siècle, et qui fut l'œuvre de sa vie tout entière. L'initiation scientifique, surtout mathématique, qu'Auguste Comte poursuivait à l'École polytechnique lui faisait, en effet, pressentir la seule voie qui pût alors conduire à la rénovation de l'entendement humain, et le mettait en possession d'une méthode puissante qui fortifiait singulièrement son esprit, et qu'il devait bientôt appliquer à des études plus élevées. En même temps, ses sentiments républicains, excités par l'influence d'un tel milieu, lui faisaient aborder l'étude sociale avec l'ardeur qu'exigeait sa transformation.

« Sous les apparences d'une nature physique enfantine et malade, le jeune Comte, à l'âge de seize ans, avait déjà, suivant le dire de ses camarades de promotion, la raison et la maturité d'un homme : il ne parlait point avec l'ardeur d'un adolescent, mais avec la fermeté d'un citoyen. Cette précoce, cette force d'esprit et de caractère le distinguaient profondément, et il était généralement considéré comme une nature exceptionnelle par ses condisciples et par ses professeurs les plus compétents. Mais à cette supériorité d'intelligence, à cette inflexibilité du caractère, ne pouvait se joindre l'aptitude à la soumission, et l'élève de Daniel Encontre se faisait souvent remarquer par son insubordination systématique. Des infractions concertées envers les règlements et la discipline militaires (surtout contre le casernement) lui attiraient des répressions fréquentes, sévères, et le firent même priver du grade de caporal que lui conférait son rang d'entrée à l'École (il n'y avait pas alors de sergents parmi les élèves de première année).

« Pendant l'été de 1815, il coopérait avec sa fermeté habituelle, dans le bataillon de l'École polytechnique, aux tentatives effectuées par la po-



pulation parisienne pour défendre contre l'étranger la capitale de la France.» (Robinet, *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte*, 3<sup>e</sup> éd., ps. 101-103.)

« A l'École polytechnique, dont il suivit les cours avec autant d'efficacité que de conscience, Comte mêla toujours les études scientifiques aux préoccupations sociales et politiques. Cette double proposition est incontestable. Nous avons la rédaction faite par lui-même des principaux cours de cette école, et M. Gondinet, qui y fut son camarade de salle, m'a souvent raconté qu'il rédisait immédiatement la leçon du professeur et s'occupait ensuite d'études politiques, surtout de l'histoire des constitutions; il était toujours prêt, du reste, à donner à ses camarades, avec la maturité d'un professeur, toutes les explications scientifiques qu'ils pouvaient désirer. » (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, 94-1882, t. VIII, p. 321.)

L'« Extrait d'un cahier de notes du général de Campredon » publié dans la *Revue Occidentale* (seconde série, tome XXXIV, 118-1906, ps. 165 à 170) donne quelques renseignements sur AUGUSTE COMTE, pendant son séjour à l'École polytechnique. Voici ce qui s'y rapporte à l'année 1815.

*Extrait d'un cahier de notes du général de CAMPREDON. 1*

« Pendant son séjour à Paris en 1815 (Novembre), comme membre du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique (nomination du 9 Août 1815), il était question de la nomination de Campredon à l'École polytechnique. « Ses amis pensaient beaucoup à l'École polytechnique et lui donnaient beaucoup d'espoir, mais il n'en avait pas autant lui-même... »

(1) Ce document et plusieurs lettres du général de Campredon à AUGUSTE COMTE, sont précédés d'une notice sur le général et sur les relations de notre MAÎTRE avec lui, par P. Laffitte.—R. T. M.

« Il eut à cette époque l'occasion de s'occuper de M. Comte qu'il « estimait avoir des talents, mais qui était fort mal coté à Polytechnique : on le désignait comme une espèce de factieux très insubordonné. » Campredon témoigna de l'intérêt pour lui : « il espérait que cela rendrait les supérieurs un peu plus indulgents. Mais il estimait nécessaire qu'il changeât de conduite, même s'il voulait rester. »

« Chargé en Décembre de préparer le rapport général au roi, de cette année sur l'École polytechnique, il « doute qu'il y ait aucun changement dans le personnel de l'École polytechnique avant le mois de septembre prochain. M. Comte est venu le voir à la fin de décembre, il lui trouve de l'esprit et des moyens. Il le chapitre bien et espère obtenir ce qu'il demande ? »

##### 5. *Aggravation des ravages moraux dus au fatal scepticisme d'AUGUSTE COMTE.*

Mais si les lumières ainsi acquises rendaient son esprit, de plus en plus, apte à la glorieuse mission que l'ensemble des antécédents humains lui avait assignée, son anarchie morale devenait chaque jour plus profonde. La noble ardeur républicaine qui enflammait son cœur assurait son dévouement à la régénération politique, sans le prémunir contre la démoralisation inhérente à l'anéantissement de ses croyances catholiques.

Depuis son arrivée à Paris, en Octobre 1814, le futur REFORMATEUR, de même que le commun des jeunes gens dans notre orageux Présent, se livrait aux séductions d'un triste milieu, et contribuait ainsi à l'avitissement et à l'oppression des classes populaires dont il rêvait la régénération ! ... Tous les préjugés alors courants, et accep-



tés encore aujourd'hui par la généralité des savants, spécialement des médecins, ne pouvaient que l'entretenir dans cette démoralisation, d'après la fatalité supposée de ces ignobles plaisirs. On connaît trop l'exécrable théorie qui fait un mal social nécessaire de l'impitoyable sacrifice de malheureuses femmes, arrachées aux douceurs d'un honorable foyer!...

«... C'était au Palais-Royal dans les fameuses *Galleries de bois*, qui furent démolies sept ans après et remplacées par la grande galerie vitrée, dite d'Orléans. Elles consistaient en deux basses galeries parallèles que séparait une rangée de boutiques, ordinairement louées à des libraires et à des modistes. Depuis mon arrivée à Paris en Octobre 1814, je les avais toujours vues le soir, surtout la plus rapprochée du jardin, encombrées d'oisifs qui s'y promenaient à l'abri du froid...» (AUGUSTE COMTE, *Testament*, 2<sup>e</sup> éd., Addition secrète, p. 36<sup>d</sup>.)

#### b) Année 1816

##### 1. *Comment fut brisée la carrière polytechnique d'AUGUSTE COMTE.*

«Après les CENT-JOURS, l'École polytechnique fut maintenue par la Restauration; mais, en 1816, un événement devint l'occasion du licenciement des élèves et de l'exclusion du jeune Comte.» J. Lonchampt, *Ibidem*, p. 280.)

«Enfin, en 1816, un événement auquel il ne demeura pas indifférent devint l'occasion du licenciement projeté par le nouveau gouvernement, et appela sur lui des mesures de rigueur. Un répétiteur avait choqué par ses manières impertinentes les élèves de première année; les anciens



pirent fait et cause, et l'on décida que ce personnage était déchu de ses fonctions. En conséquence, une sommation lui fut aussitôt remise: elle était ainsi conçue: «Monsieur, quoiqu'il nous soit pénible de prendre une telle mesure envers un ancien élève de l'École, nous vous enjoignons de n'y plus remettre les pieds.» L'École polytechnique fut dissoute, et le jeune Comte, auteur et premier signataire de la lettre, fut reconduit dans sa famille par ordre de l'autorité supérieure, et placé sous la surveillance de la police.<sup>1</sup>

« Cette surveillance ne fut, on le pense, ni gênante ni de longue durée envers un si jeune homme, et qui n'était, d'ailleurs, aucunement suspect de bonapartisme. Mais il en fut autrement de la malveillance que lui suscitèrent ce début polytechnique, son indépendance de caractère et son émancipation d'esprit; car ces antécédents le tinrent pour longtemps éloigné de toute carrière officielle et de toute réussite professionnelle. (Robinct, *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte*, p. 103.)

«...pendant son séjour à l'École, Auguste Comte était considéré par ses camarades et par ses maîtres comme la plus forte tête de sa promotion... (J. Bertrand, *Journal des Savants*, Nov. 1892, p. 687.)

« Auguste Comte était regardé à l'École polytechnique comme la plus forte tête de la promotion...

«...respectueux pour ses maîtres, il détestait ses chefs; il fut l'occasion volontaire du licenciement

<sup>1</sup> On a écrit qu'Auguste Comte était entré à l'École polytechnique le premier, et qu'il en était sorti le quatrième. Cela n'est pas exact. Il entra, comme nous l'avons dit, le premier d'une des quatre listes d'examineurs, l'un des quatre premiers par conséquent, et sortit, comme tous les autres, sans être classé, lors du licenciement général. Dans le premier classement de fin d'année, en 1815, il fut placé au neuvième rang, par suite de son indiscipline et de son inhabilité graphique. Mais l'opinion générale lui accordait la prééminence pour le savoir et la force intellectuelle.

ment de 1816. Littré n'a pas été bien informé de l'importance du rôle qu'il y a joué. Un de ses camarades m'en a fait le récit. L'impolitesse d'un répétiteur envers les élèves fut la cause de la crise. Ce répétiteur se nommait Lefebvre; son nom, plus tard, est devenu Lefébure, auquel il a ajouté de Fourey. Lefebvre, excellent homme au fond et excellent professeur, ne voyait dans les élèves de l'École polytechnique que des collégiens dont on avait changé le costume. Pendant ses interrogations, étalé dans un fauteuil très bas, il trouvait commode de placer ses pieds sur la table, presque à la hauteur de sa tête. Comte fut chargé, peut-être se chargea-t-il lui-même, de donner une leçon à ce maître irrespectueux; il s'appliqua pendant l'interrogation, tout en répondant avec sa supériorité habituelle, à prendre une attitude moins commode peut-être, mais aussi moins convenable que la sienne. «Mon enfant, lui dit Lefebvre, vous vous tenez bien mal!» Comte avait préparé sa réponse: «Monsieur, répondit-il, j'ai eu bien faire en suivant votre exemple.» Lefebvre le mit à la porte, en demandant pour lui une consigne. Tel fut le début de la crise. (J. Bertrand, *Revue des Deux Mondes*, décembre 1896, p. 530.)

«Auguste Comte eut pour camarades à l'École polytechnique plusieurs personnages qui devaient, plus tard, en diverses carrières, laisser un nom. Dans sa promotion, celle de 1814, nous trouvons les noms de Duhamel, de Lamé, de Gondinet. Il eut pour anciens, dans la promotion de 1813, Talabot et Enfantin. La façon de ce dernier lui avait valu de ses camarades la qualification d'*orateur*. Auguste Comte était pour eux le *penseur*.» (Audiffrent, *Notice sur la vie et la doctrine d'Auguste Comte*, p. 5.)



2. *Allusion du général de Camprédon au licenciement de l'École polytechnique et à la situation d'Auguste Comte.*

*Extrait d'un cahier de notes du général de CAMPRÉDON. (suite)*

En janvier 1816, il est «fort occupé de son rapport de l'École pour lequel on lui a remis les matériaux fort tard».

En février, il doit «avoir une conférence avec F...<sup>(1)</sup> pour l'organisation de l'École».

Il lit «à F..., le 19 février, son projet de rapport au roi sur l'École polytechnique».

Son rapport sur l'École polytechnique a été fort goûté par F... et Dejean,<sup>(2)</sup> il sera lu peu de jours après au conseil de l'École».

Le 11 mars, il lit son projet de rapport au roi sur l'École polytechnique à la commission nommée pour cet objet par le conseil. «Elle est composée de MM. Laplace, Berthollet, général Saugy et deux membres de l'École. Ils paraissent satisfaits et proposent au conseil de le faire imprimer et distribuer particulièrement aux députés de la Chambre.»

15 mars. Il lit son rapport dans l'assemblée du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique, «imposante par la réunion des hommes qui la composent et dont le plus grand nombre ont publié de beaux et excellents ouvrages. On ne trouve rien à changer et on décide que le rapport sera imprimé et distribué abondamment. On le prie seulement d'y ajouter deux petites phrases sur des sujets assez délicats qu'il n'avait pas osé traiter, et l'on s'en rapporte à lui pour leur rédaction, en sorte que le rapport est approuvé et sera envoyé incessamment au roi.»

(1) Peut-être Faget de Baur. (Note de la *Revue Occidentale*.)

(2) Le général comte Dejean, qui joua un grand rôle sous le premier Empire, surtout comme organisateur, au ministère de la guerre. (*Ibidem*.)

En fin mars, ses espérances augmentent. «Tout est assez bien disposé pour l'École, mais il ne faut pas encore se flatter. Cela peut traîner. Ils doivent, le 24 ou 25 mars, MM. de Laplace, Dejean et lui, présenter au ministre son rapport.»

En avril, un orage gronde contre l'École polytechnique. Il ne sait si on pourra le conjurer. «Il faut se soumettre et désirer par dessus toute autre chose le maintien de la paix intérieure.»

«Le rapport paraîtra dans la deuxième semaine, on en distribuera plus de 1,500 exemplaires.»

En mai, il envoie des exemplaires de son rapport pour MM. Durand et de Montcalm.

Remplacement de M. de Vaublanc par M. Lainé.

8 juin. «Il fera tout son possible pour Granier, Valat et Comte, mais il ne répond pas du succès. La commission tient aujourd'hui sa dernière séance. Il paraît qu'on a le projet de changer un peu la forme de l'organisation de l'École.»

Interruption pendant laquelle se place le ministère Lainé, la désignation de Campredon comme gouverneur de l'École, et l'incident rappelé dans la biographie de M. de Saint-Paul: il propose Guizot comme professeur. On le lui refuse en objectant sa religion. Campredon comprend alors que le ministre ignore qu'il soit lui-même protestant. Il croit devoir prévenir le ministre avant que sa nomination ne devienne officielle: M. Lainé, fort embarrassé, en réfère au roi, et avec beaucoup d'excuses et de preuves d'estime, ne lui dissimule pas que sa nomination n'est pas possible. (*Rev. Occ.*—seconde série, tome xxxiv, 118—1906, ps. 165 à 166.)

3. *Document montrant l'esprit de solidarité decorps,*  
chez AUGUSTE COMTE, à ce moment.

Le licenciement de l'École polytechnique eut lieu le 13 Avril 1816. Mais, avant de se séparer, les élèves fondèrent une association qui n'a pas duré longtemps, à ce qu'il paraît. Le document qui se rapporte à cette tentative sert à caractériser, sous certains aspects, l'état moral des associés. Ce document a été trouvé dans les papiers de notre MAÎTRE. Voici le renseignement donné par P. Laffitte, à ce sujet :

«Je ne veux pas faire aujourd'hui un travail systématique sur Auguste Comte et l'École polytechnique : je me contente de publier un document que j'ai trouvé dans ses papiers. Il s'agit d'une association des anciens élèves de l'École. Ce projet date d'avril 1816, comme l'indique Auguste Comte sur le manuscrit ; l'indication, du reste, a été écrite probablement vers 1850, mais le plan de l'association est bien de 1816. Il ne semble pas que son projet ait été réalisé, puisque ce n'est, m'a-t-on dit, qu'en 1870 ou 1871, que l'association a été organisée. Quoi qu'il en soit, voici le document qui a été fait immédiatement après le fameux licenciement de l'École en avril 1816. (Paris, 10 février 1888.—Pierre Laffitte).

ASSOCIATION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE  
(Avril 1816)

Le but de cette association est uniquement de se secourir au besoin.

RÈGLEMENT :

Article 1<sup>er</sup>.—Il y aura cinq bureaux : chacun se composera des élèves habitant la ville où le bureau est établi : les bureaux seront placés dans les villes suivantes : Paris, Lyon, Metz, Niort, Montpellier.

Art. 2.—Tout élève, après son arrivée, sera tenu d'écrire au bureau dont il fait partie et de donner son adresse définitive. Cet article n'est applicable qu'aux élèves qui ont donné plusieurs adresses, n'ayant pas encore fixé leur domicile.

Art. 3.—Chaque élève sera tenu d'écrire, une fois par six mois, à son bureau pour constater sa présence.

Art. 4.—Un élève resté un an sans écrire, le secrétaire du bureau dont il dépend, lui demande s'il fait encore partie de l'Association. Le silence sera considéré comme réponse négative.

Art. 5.—Si, par la suite, un élève change de domicile, il devra en donner avis à son bureau et à son nouveau bureau.

Art. 6.—Si un élève vient à pouvoir disposer d'une place quelconque, il devra en faire part à son bureau pour que le secrétaire en donne avis aux élèves qui en manqueraient.

Art. 7.—Dans les cas où un élève aurait besoin de renseignements ou de protection auprès de certaines personnes d'un département, il écrira d'abord à son bureau, le secrétaire de ce bureau communiquera la lettre à celui qui a la direction du département en question; ce dernier écrira aux élèves qui se trouvent dans le département pour les prier de faire les démarches nécessaires. La marche inverse aura lieu pour donner réponse au postulant.

Art. 8.—Un élève dans le besoin est prié de ne pas déguiser son état, les autres élèves, par l'intermède des secrétaires, feront tout ce qui dépend d'eux pour améliorer son sort. L'élève ne sera tenu de se faire connaître qu'aux cinq secrétaires.

Art. 9.—Il est expressément défendu de parler politique en aucune manière.



Art. 10.—Les lettres aux secrétaires devront être affranchies ; celles qu'ils écriront ne le seront pas.

Art. 11.—Les cinq arrondissements sont distribués de la manière suivante :

(Suit la distribution. Le secrétaire pour Montpellier y est indiqué : Comte (Isidore), rue Barralerie, n. 103.)

(*Rev. Occ.*, nouvelle série, 104—1892, t. VI, ps. 151 à 152.)

Cette pièce fait voir l'ascendant d'une préoccupation de corps peu compatible avec la généralité de sentiments et la généralité de vues qu'exige l'existence sociale. D'un autre côté, il faut y remarquer la systématisation de la mauvaise honte inspirée par l'orgueil révolutionnaire pour éluder le devoir de la gratitude, chez celui qui reçoit, et de la bonté, chez celui qui donne. Combien est-on ici loin de la conduite prescrite par les deux maximes : *vivre pour autrui* et *vivre au grand jour* !...

Sur le licenciement de l'École Polytechnique le 13 Avril 1816, parurent, dans la *Revue Positiviste Internationale*, les articles suivants de Mr. V.-E. Pepin :

N<sup>o</sup> du 12 Frédéric 121 (15 Novembre 1909)—*Licenciement de l'École Polytechnique en avril 1816.*

N<sup>o</sup> du 1<sup>er</sup> Moïse 122 (1<sup>er</sup> Janvier 1910)—*L'Association des anciens élèves de l'École Polytechnique.*

N<sup>o</sup> du 8 Archimède 122 (1<sup>er</sup> Avril 1910)—*A. Comte élève à l'École Polytechnique.*

N<sup>o</sup> du 23 César 122 (15 Mai 1910)—*A. Comte élève à l'École Polytechnique. ((suite et fin).)*

Il est extrêmement déplorable que, dans cette étude, du plus grand intérêt social et moral, à cause des documents et des données y réunis, sur l'adolescence d'AUGUSTE COMTE, l'auteur enfreigne gravement les enseignements, les exemples, et même les affirmations les plus catégoriques et les plus prouvées de notre MAÎTRE, soit en appréciant les documents et les faits spéciaux y rassemblés, soit dans les considérations générales. Pour s'en convaincre, c'est assez de rappeler les incontestables réflexions que présente l'auteur sur l'absurde influence y attribuée au licenciement et aux relations avec Saint-Simon, dans l'évolution de notre Maître. (R. T. M. — Extrait de la *Circulaire annuelle de l'Apostolat Positiviste du Brésil*, correspondant à l'année 122—1910).

SÉJOUR D'AUGUSTE COMTE À MONTPELLIER APRÈS  
LE LICENCIEMENT DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

(Avril 1816 à Septembre 1816)

1) *Aperçu général*

«Durant les quelques mois qu'il passa à Montpellier, il suivit les cours de sa célèbre École de médecine; mais le séjour de la province ne pouvait lui convenir. Aussi renonça-t-il sans regrets à la vie douce et facile qu'il menait dans sa famille; il se sentait attiré vers Paris par une force irrésistible. Il partit donc, en septembre 1816, malgré la volonté de son père, malgré les larmes de sa mère, sans autres ressources que son savoir et son énergie. Il ne recula pas devant les sombres perspectives de cette démarche; il considéra avec calme les privations de toute nature que rencontre à chaque pas, dans la capitale, le jeune homme abandonné des siens. Sa pieuse mère pleura toujours ce départ que rien ne justifiait à ses yeux: elle redoutait les écueils de Paris pour ce fils dont



elle connaissait si intimement le cœur enthousiaste; aussi ne cessa-t-elle d'écrire à l'exilé, et de lui continuer à distance ses conseils et sa protection.» (J. Lonchampt. *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*.—Voir la *Revue Occidentale*, 1889, t. XXII, p. 281.)

«Après quelques mois de séjour à Montpellier, pendant lesquels il suivit divers cours à la Faculté de Médecine de cette ville, Auguste Comte revint à Paris, malgré les instances de sa famille. Comme elle s'opposait à ce départ, elle ne lui fournit alors que très peu de secours, et ne l'assista réellement que plus tard, au moment de sa crise cérébrale. Invinciblement attiré vers le centre de la vie occidentale, il vint s'y fixer sans autre ressource que son savoir et son énergie. Un cœur comme le sien, déjà rempli des plus hautes aspirations, ne pouvait guère s'effrayer d'une misère inévitable; et le travail, qui fut toujours une de ses plus constantes et plus naturelles vertus, lui promettait au moins la subsistance: au pis aller, c'était vaincre ou mourir.\*» (Robinet, *Notice*, 3<sup>e</sup> éd., p. 103.)

2) *Premier aperçu que l'on connaît d'AUGUSTE COMTE, sur la Grande Crise Occidentale, vulgairement nommée RÉVOLUTION FRANÇAISE.*

UN OPUSCULE INÉDIT D'AUGUSTE COMTE

«Sous ce titre, la *Critique philosophique*, revue publiée sous la direction de M. Renouvier, a donné dans son numéro du 10 juin dernier un écrit attribué à Auguste Comte, remarquable sous plus d'un rapport.

«Et d'abord, que ce travail soit dû au fonda-

\* Voir, pour cette partie si intéressante de la vie de Comte, la correspondance qu'il échangea, de 1815 à 1844, avec M. Valat, un ami d'enfance et un camarade de collège. En l'espèce, c'est un document de premier ordre. (Note du Dr. Robinet).



teur du Positivisme, cela paraît établi par une confrontation d'écriture faite par M. Pilon, collaborateur de la *Critique philosophique*, et par M. Pierre Laffitte, directeur de la *Revue occidentale*. En outre, l'écrit était venu aux mains de M. Renouvier, par son père, qui habitait Montpellier et avec qui Auguste Comte était en relations.»

MES RÉFLEXIONS

HUMANITÉ, VÉRITÉ, JUSTICE, LIBERTÉ, PATRIE.  
*Rapprochements entre le régime de 1793 et celui de 1816, adressés au peuple français.\**

COMTE

Élève de l'ex-École polytechnique. (Juin 1816)

(*Rev. Occ.* t. IX, 1882, ps. 191 à 208.)

Cet opuscule a été reproduit dans le recueil déjà cité, *Evolution originale d'Auguste Comte*; voir ps. 38 à 63.

3) *Situation domestique d'Auguste Comte lorsqu'il quitta Montpellier en septembre 1816.*

Remarques d'Alix Comte sur le livre du Dr. Robinet:  
«Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte.»

Montpellier, le 26 Janvier 1861.

Monsieur,

J'ai reçu également le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Si vous n'aviez pas eu la bonne pensée de me l'adresser et que j'eusse appris qu'il était en vente, je n'aurais pas manqué de l'acheter, bien que je sois gênée. Je me suis mise à le couper, et me suis arrêtée sur ce que vous dites de son enfance et de son adolescence. Vous avez dit la vérité jusqu'à son retour à Paris, après le licenciement de l'École. Vous me permettrez de vous dire que vous avez été induit en erreur lorsqu'on vous a dit que mon père ne lui

\* Voir, au tome 1.<sup>er</sup> ps. 75 à 80, le jugement définitif d'Auguste Comte, sur Louis XVIII et sur la *Restauration*, extrait de la *Préface de son Appel aux Conservateurs*. R. T. M.

avait rien donné pour sa subsistance. Il pria instamment mon père de le laisser partir, qu'il ne tarderait pas à ne plus lui être à charge; mais pendant longtemps il a été touché de l'argent chez M. Bérard qui était Juge de Paix du 6<sup>ème</sup> arrondissement et qui était chargé de retirer quelque argent que la mère de mon père lui avait laissé en quittant Paris en novembre 1812 M. Robout, inspecteur du Trésor, a été chargé par mon père de lui en compter. Il est vrai que mon père se fâchait qu'il fut obligé de lui venir en aide pendant si longtemps; et lors qu'il demanda à mon père son consentement pour se marier, ce fut une des raisons que mon père fit valoir pour refuser, disant qu'il y avait trop peu de temps qu'il ne lui envoyait rien, pour qu'il put prendre une femme sans fortune, qui augmenterait la dépense de la maison: qu'il avait alors trois enfants, qu'il ne pouvait pas en avoir quatre à nourrir... (*Extraits des lettres de Mlle. Alix Comte au Dr. Robinet. Voir la brochure Uma vizita, etc., par R. Teixeira Mendes, 1889, ps. 277-278.*)

#### RETOUR D'AUGUSTE COMTE À PARIS.

*Suite de l'évolution spontanée d'AUGUSTE COMTE jusqu'à ses premiers écrits publics.*

Septembre 1816 à Mai 1817

##### a) *Dernier tiers de l'année 1816*

L'École polytechnique venait d'être réorganisée par l'ordonnance du 4 Septembre 1816; mais cette réorganisation laissait les élèves licenciés dans une situation très précaire, et AUGUSTE COMTE, de même que la plupart de ses camarades, dut se procurer des moyens d'existence en dehors des carrières officielles. Les lettres à Valat ren-



dent compte de son difficile début dans la vie publique jusqu'au moment où son essor spontané fut gravement troublé par la funeste liaison avec Henri de Saint-Simon. Ces lettres confirment la malheureuse situation du cœur d'Auguste Comte ; mais on y constate un noble élan vers le perfectionnement de sa nature morale, à côté des dignes efforts que lui inspirait son développement intellectuel.

1. *Correspondance avec Valat (suite).*

- 1) Lettre à Valat. Les élèves licenciés sont admis à concourir pour l'admission dans les services publics en 1817. Situation d'Auguste Comte à ce sujet. Espérance de passer aux États-Unis, comme professeur de Géométrie descriptive dans une école analogue à l'École polytechnique.

*A Monsieur VALAT, ancien élève de l'École polytechnique, à Montpellier.*

Paris, le 13 octobre 1816.

Depuis que je suis à Paris, mon cher ami, tu n'a reçu de mes nouvelles qu'indirectement, soit par mes parents, soit par l'unique lettre que j'ai écrite à Pouzin : si j'avais reçu une réponse à cette dernière, ma correspondance aurait été plus active. Néanmoins je me décide à t'écrire aujourd'hui, et désormais je répondrai à toutes tes lettres : comme c'est moi qui fais les avances, ce sera ton assiduité qui réglera la mienne.

L'ordonnance qui réorganise l'École polytechnique admet les élèves licenciés à concourir pour l'admission dans les services publics en 1817. Comme elle ne leur permet pas de rentrer à l'École, on peut la considérer comme une manière honnête de mettre sur le pavé presque tous les élèves de la deuxième division : il est, en effet, moralement impossible pour le plus grand nombre d'entre eux d'apprendre seuls dans un an ce qu'ils auraient vu dans dix-huit mois à l'École, et qui plus est de l'apprendre de manière à lutter



avec les élèves de la première division, qui ont sur eux un énorme avantage ; on exclut donc poliment par cette mesure la majeure partie des élèves, tout en ayant l'air de les bien traiter, conformément au système généralement suivi dans toutes les mesures. Quant aux élèves de la première division eux-mêmes, ils ne doivent guère compter là-dessus, car nous savons très-bien que promettre et tenir ne sont pas toujours parfaitement identiques, et d'ailleurs la condition de la *bonne conduite* en exclura une assez bonne partie. Aussi il n'est que fort peu d'élèves ici qui soient sérieusement décidés à concourir ; presque tous cependant travaillent beaucoup, mais par la raison que leur instruction leur sera toujours utile, quelque part que le sort les oblige de se jeter. Pour toi, je te conseille fortement de renoncer à l'idée du concours, dont tu dois concevoir la difficulté : c'est aussi l'avis du général Camprédon. Il t'engage et je t'engage également à tourner tes batteries vers l'instruction publique, pour laquelle je suis sûr que tu as des dispositions. Je ne crois pas qu'il le fût difficile de trouver à Montpellier quelques leçons à donner, ce qui pourrait te permettre de prendre patience et de chercher quelque chose de durable.

Quant à moi, mon cher ami, j'ai acquis la certitude qu'il ne me serait point permis de concourir pour les services publics quand même j'en aurais l'intention : aussi ai-je tourné mes vues d'un autre côté, quoique j'entretienne mes parents dans l'idée de ce concours afin qu'ils ne laissent à Paris, ce qui est nécessaire pour la réussite de mes projets. Pour alléger les charges que ce séjour fait peser sur eux, je donne des leçons de mathématiques, qui ne me donnent aucune peine, puisque je ne prends pas seulement



le soin de les préparer, et cependant j'ai la satisfaction de voir qu'elles produisent de très-heureux fruits : pour t'en citer un exemple, il me suffira de te dire que j'ai appris en six semaines la géométrie et l'arithmétique à un jeune homme que les possède à présent assez bien. De cette manière je me fais une rente d'environ 200 francs par mois, et par conséquent tu vois que je puis subsister très-commodément sans être obligé de demander rien à mes parents. Je continuerai ce train jusqu'au mois de mars prochain, où je compte m'embarquer pour les États Unis. Je vais t'expliquer un peu cette affaire, sur laquelle je te demande le plus grand secret.

Le général Camprédon m'a procuré il y a environ un mois la connaissance du général du génie Bernard, officier du plus grand mérite et ancien élève de l'École polytechnique. Ce général, dédaigné aujourd'hui par le gouvernement français, c'est arrangé avec la république américaine et vient d'être nommé, par un acte spécial du Congrès, chef du génie américain, avec 800.000 francs d'appointements annuels ; il m'a appris qu'à la prochaine session du Congrès (laquelle va avoir lieu en novembre), on s'y occuperait d'institutions militaires, et entre autres de la création d'une École assez analogue à l'École polytechnique. Le général Bernard doit faire sentir la nécessité de l'enseignement de la géométrie descriptive pure et appliquée dans cette École, et il est sûr, m'a-t-il dit, d'obtenir qu'on l'y enseigne, parce que cette belle science est totalement inconnue aux ingénieurs américains, et que tu sais combien elle leur serait nécessaire. Dès lors le général m'a donné sa parole d'honneur qu'il me proposerait pour faire ce cours, et il est presque certain de l'obtenir, puisqu'il est clair que ce



sera lui qu'on chargera de trouver un sujet pour cela. Voilà ce qu'il m'a dit et voilà mes espérances; il m'a promis, en outre, que dans le courant de décembre ou de janvier prochain je recevrai sa réponse définitive et officielle, et qu'alors je partirais au commencement du printemps. Pour lui, il est parti depuis une quinzaine de jours. Tu sens, je crois, très-aisément tous les avantages que j'ai droit d'espérer de là: la place sera bien honorable, puisque j'irai porter à ces républicains une science toute nouvelle pour eux. Je ne sais pas encore précisément quels seront les émoluments; mais il paraît que j'aurai au moins 20.000 francs d'appointements. C'est un coup de fortune que je devrai au bon M. Camprédon; tu conçois que je cherche par mon zèle à me rendre digne de ma place. En conséquence, depuis un mois, dans les heures où je n'ai pas mes leçons, je travaille exclusivement à apprendre l'anglais et à me renforcer dans la géométrie descriptive et toutes ses applications, à l'architecture, à la peinture, à l'art militaire et au dessin de machines. Ce qui me réjouit beaucoup, c'est que je professerai en français, et que je ne serai point obligé de faire moi-même les travaux graphiques, car on ne donnera un dessinateur. Il serait possible qu'on me chargeât d'en amener un de France; dans ce cas, et si la place était bonne, je t'offrirais de venir avec moi: je t'en instruirai lorsque j'aurai reçu la réponse du général Bernard.

Le succès de cette affaire exige que mes parents n'en aient absolument aucune connaissance; je ne veux leur en parler que lorsque la chose sera tout à fait décidée: si je leur en disais quelques mots avant cette époque, ils me délandraient probablement d'y songer. Du reste, je les verrai toujours avant mon départ pour la terre pro-



misse, car je compt passer à Montpellier le mois de mars à l'effet de m'embarquer à Bordeaux dans les premiers jours d'avril. J'aimerais bien de pouvoir être à même de t'amener avec moi: il est possible que cela arrive.

Je te recommande de nouveau le secret sur tout ce que renferme cette lettre: il faut laisser mes parents dans la ferme persuasion que je veux concourir pour les services publics; j'exige que tu ne dises rien de ceci pas même à ton père et à ta mère; tu pourras cependant en instruire Pouzin et Émile, mais seulement eux, et ce sera en leur recommandant de ma part le silence le plus absolu.

Granier est venu ici dans l'intention de concourir pour les services; mais je suis presque convaincu que, quelle que soit son assiduité au travail, il lui sera impossible de réussir; du reste, ceci soit dit entre nous deux seulement.

Mon adresse est: A. M. Comte, rue Nouvelle de Richelieu, hôtel de Richelieu, n. 5, près la place Sorbonne, à Paris.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse en Washington et en Franklin.

COMTE.

Mille choses à mes bons amis Pouzin, Émile, et...<sup>1</sup>; dis au premier que je lui aurais déjà envoyé ses..., que j'attends une occasion.

2) Lettre à Valat: Situation morale d'Auguste Comte; élan régénérateur que lui inspire Franklin; enthousiasme pour les États-Unis.

A Monsieur VALAT, à Montpellier,

Paris, le 29 octobre 1816.

Tu n'attendras pas jusqu'au 20 novembre, mon cher ami, pour recevoir ma réponse, car je

<sup>1</sup> Les points indiquent les mots qui manquent dans le texte par suite de la rupture du cachet de chaque lettre. (Note de l'Éditeur des LETTRES À VALAT.)

m'empresse de te répondre, non-seulement par intérêt pour toi, mais par un besoin bien senti de converser avec ce que j'ai de plus cher au monde après ma patrie et mes parents. Ta lettre m'est arrivée hier soir, et par conséquent elle n'a point été interceptée comme tu avais lieu de le craindre. Quel gouvernement que celui sous lequel deux amis sont obligés de se restreindre dans leurs confidences le plus secrètes ! Est-il possible qu'après avoir juré de maintenir la Déclaration des droits de l'homme, nous en soyons venus là ! Cependant, puisque l'état des choses est tel, il faut prendre les précautions convenables : malgré cela, je tâcherai de te taire tout ce que je pense.

Je prends beaucoup de part à ton affection, et, malgré mon amour pour l'Humanité, je ne puis m'empêcher de maudire les hommes ou plutôt de les plaindre, en considérant qu'un jeune homme plein d'esprit, doué d'une grande capacité et possédant beaucoup d'instruction, ne peut pas, en travaillant de toutes ses forces, trouver de quoi subsister, tandis que tant d'ignares fainéants dorment sur leurs trésors ! Cet état pénible doit te fournir matière à réflexion : un abus si horrible subsisterait-il dans un bon gouvernement ? J'ai été bien surpris du trait odieux de M. Guillaume : je croyais pouvoir compter cet homme là au nombre des gens qui étaient parvenus à la vertu par l'instruction, et je vois qu'il faut le rayer de mes tablettes. En vérité, je commence à m'apercevoir que plus on examine les hommes, et moins on en trouve qui gagnent à être vu dans leur intérieur.

Je vois bien que l'instruction publique n'offre pas une belle perspective à Montpellier, non plus que l'instruction particulière : nos chers Langued-



doeïens trouvent qu'un professeur de mathématique ne doit pas être payé plus qu'un mauvais maître de danse ou d'escrime. A Paris, il n'en est point ainsi : on peu vivre très-honnêtement en donnant deux ou trois leçons de mathématiques. Pour moi, je n'ai point à me plaindre des Parisiens de ce côté : on fait généralement ici beaucoup de eas des sciences et de ceux qui les enseignent.

Enfin, mon eher ami, espérons que bientôt tes chagrins s'adoueiront et qu'on rendra quelque justice à tes talents. En attendant, je t'engage à t'armer des secours puissants de la philosophie : rappelle-toi que quand même par l'injustice des hommes tu serais réduit aux plus fâcheuses extrémités, tu n'en es pas moins l'égal de tous par les lois naturelles et le supérieur d'un très-grand nombre par ton mérite. Ces vérités doivent un peu te ranimer, et d'ailleurs il faut considérer aussi que le chagrin ne fait qu'empirer les maux, et que, d'ailleurs, les tiens ne sont pas de nature à pouvoir durer bien longtemps. Si tu as lu avec quelque attention la vie des grand hommes, tu dois te souvenir que tous ne furent pas heureux dès leur jeunesse et qu'ils n'y parvinrent qu'en s'armant de constance. Si tu t'en souviens, Franklin a été garçon imprimeur jusqu'à l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et il nous apprend lui-même que pendant ce temps il déjeunait avec un morceau de pain pour tout potage ; et il est mort dans l'aisance, entouré des bénédictions de ses concitoyens et de l'estime de tous les hommes, après avoir rendu la liberté à son pays. Cet exemple est bien fait pour encourager.

Quant à moi, mon très-cher ami, je suis devenu tout à fait philosophe : tu sais que je l'étais déjà par théorie, et à présent je commence



à l'être par pratique. Tu m'accuseras peut-être de présomption, mais, malgré cela, comme je ne veux rien avoir de caché pour toi, je te confierai que j'ai pris pour modèle de conduite l'homme illustre, l'homme divin dont je te parlais tout à l'heure: je cherche à imiter le Socrate moderne, non par ses talents, mais par ses mœurs. Tu sais qu'à vingt-cinq ans il forma le projet de devenir parfaitement sage, et qu'il l'exécuta: moi, j'ai osé entreprendre la même chose, et je n'ai pas vingt ans. Sa vie est dans mon modeste cabinet, et chaque jour j'en lis quelque peu pour m'encourager. Quoique mon idée soit peut-être fort chimérique, du moins j'ai la satisfaction de voir qu'elle contribue à mon bonheur, car elle m'a engagé à détruire certaines inclinations qui auraient pu me devenir funestes. Par exemple, tu n'ignores pas combien la passion des femmes est forte en moi et combien elle m'a fait entreprendre de folies: eh bien! tu seras peut-être étonné quand je te dirai que depuis trois mois je n'ai rien à me reprocher à ce sujet; rien n'est plus vrai; cependant, je serais parfaitement libre de le faire si je le voulais. D'abord j'a été obligé d'imposer silence à mes sens, qui criaient quelquefois contre ma raison; mais, après avoir pendant quelque temps surmonté... je me suis aperçu qu'ils disparaissaient insensiblement.<sup>1</sup> Je pourrais te citer

<sup>1</sup> Dans cette allusion aux entraînements d'une impie volupté, l'absence de tout remords constitue un des plus cruels ravages de la fatale transition révolutionnaire qui amena la déchéance du culte chevaleresque. La régénération religieuse de notre MAÎTRE lui permit seule de constater que de pareilles jouissances proviennent essentiellement du plus perturbateur des instincts égoïstes. Il dévoila ainsi que ce sont les illusions inspirées par ce peuchant qui exposent les âmes tendres à rapporter à ces plaisirs les charmes uniquement dus à l'adoration altruiste inspirée par un être vraiment pur. Loin de contribuer aux ravissements d'un sincère Amour, les émotions égoïstes tendent à amoindrir les nobles élans, et même à les faire évapourer.

Voilà comment l'appréciation définitive de notre âme se trouve

eneore quelques autres défauts que je suis parvenu à vaincre, et ce succès m'engage de plus en plus à persister dans ma résolution, d'autant plus que je me sens beaucoup plus heureux. Voici quelle est ma vie :

Après avoir donné mes leçons, je rentre chez moi pour travailler sans relâche aux objets que je t'ai indiqués dans ma lettre précédente, et je ne sors que pour aller déjeuner et dîner, ce que je fais dans le moindre temps possible. Je ne vois personne, excepté quelques élèves qui viennent me visiter dans ma solitude, et le bon, l'excellent M. Camprédon, chez qui je vais une ou deux fois la semaine. Aux sujets ordinaires de mes études je viens, depuis une quinzaine de jours, d'en ajouter un nouveau qui ne contribue pas médiocrement à me faire chérir mes autres travaux : je veux dire que j'étudie les Etats-Unis. J'ai fait emplette des constitutions américaines et de quelques ouvrages propres à me donner de ce pays une idée exacte. Tu ne saurais croire quel plaisir me fait éprouver chaque nouveau renseignement que j'acquiers ;

désormais résumée scientifiquement par l'utopie positiviste de la VIERGE-MÈRE. Cet idéal rappelle sans cesse que le suprême perfectionnement de la nature humaine consisterait dans une *entière atrophie des masses latérales du cerveau*, en tant que relatives à une réelle superfection organique. Sans que l'HUMANITÉ y puisse parvenir jamais, on doit concevoir, d'après l'utopie de la VIERGE-MÈRE, qu'elle s'en approchera, de plus en plus, en diminuant graduellement, par l'hérédité, le penchant et l'organe qui constitue le *vrai péché originel* plus qu'aucune autre partie de l'égoïsme. (Voir lettres à G. Audiffrent, p. 243)

Il est aisé, par là, de saisir la sublime grandeur, tant morale que philosophique, de l'enthousiaste gratitude de cet épanchement de notre MAÎTRE à CLOTILDE, dans ses *Prières* : « Je te remercie surtout de m'avoir spontanément inspiré cette pureté dont, jusqu'à toi, j'ignorais le vrai prix... » (TESTAMENT, p. 88, *Prières*.)

CALDERON pressentit cet incomparable bonheur, procuré uniquement par le pur Amour humain, dans les touchants vers que notre MAÎTRE choisit pour caractériser l'ineffable portée régénératrice de son éternel veuvage :

Sagrada es yà mi passion.

La divinizó la muerta !

Ma passion est déjà sacrée ; la mort la divinisa ! — R. T. M.

je suis obligé de m'observer, car je passerais des journées entières à ces lectures. Je voudrais bien être à même de te faire partager tout mon bonheur, car c'en est un que d'approfondir ces belles institutions, fruit du génie et de la vertu; c'est un bonheur bien grand que de voir combien ces peuples fortunés jouissent de tous les bienfaits de la liberté; je voudrais que tu fusses avec moi pour t'en faire une idée. Ah, dieux! quelles délices quand je toucherai cette terre où la liberté et l'égalité ne sont pas de vains noms et reposent sur une base inébranlable: l'intime conviction et le patriotisme raisonné de tous les habitants! Mon bonheur serait doublé si je pouvais le partager avec toi: espérons que cela pourra avoir lieu. D'après ce que tu me dis, il paraît que tu es disposé à accepter la place quand même elle serait peu lucrative, et tu as raison. Aussi je souhaite bien qu'on la laisse à ma disposition. J'aimerais mieux vivre médiocrement en Amérique que de nager dans l'opulence dans l'Anglo-Germano-Latino-Hispanico-Gaule, et je pense que tu es de mon avis.

Adieu, mon cher ami, espérons que dans six ou sept mois nous nous embrasserons auprès de la statue de Franklin.

COMTE.

Mille choses à Pouzin et à Émile. Dis au premier que, s'il ne l'a pas encore fait, je le prie de soumettre à l'action d'une très-haute température certaine drogue que je lui remis lors de mon départ, et qui est un peu de contrebande: je présume que l'expérience réussira! . . .



b) *Année 1817 jusqu'à Mai.*

1. *Efforts du général de Camprédon pour placer*  
AUGUSTE COMTE. (suite)

1) *Projet de passer aux États-Unis.*

En Janvier 1817, il (le général de Camprédon) «prépare une lettre pour remettre à M. Comte au cas qu'il passe aux États-Unis, pour M. W. Grawford, ministre secrétaire d'État de la guerre, de la part de M. Desbassys.» (Ext. du cahier cité; *Évolution*, p. 211.)

2) Lettre à laquelle se rapporte l'extrait précédent.

LE BARON DES BASSAYNS DE RICHEMONT.

*A Son Excellence Monsieur W. Grawford, ministre  
et secrétaire du département de la guerre des  
États-Unis d'Amérique.*

Mon cher Monsicur,

En profitant avec empressement d'une occasion intéressante qui s'offre à moi de me rappeler à votre souvenir, je crois faire une chose qui vous soit agréable, en vous exposant avec sincérité mon opinion sur un sujet d'un vrai mérite qui a l'espérance d'être employé au service des États-Unis et que j'ai été à portée de connaître beaucoup. Si cette espérance se réalise, il ira probablement bientôt prendre vos ordres et j'ose espérer que dans ce cas ma recommandation pourra contribuer à augmenter ses titres à votre confiance.

M. Comte, qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, était un des élèves les plus distingués de notre École polytechnique; il y passait pour un des sujets les plus instruits dans les sciences mathématiques et physiques, et pour un de ceux que leur capacité devait élever à un très haut degré de savoir. Mes liaisons intimes d'amitié et de parenté avec un des hommes de France qui connaissait le mieux cette école, ainsi que les



objets de l'enseignement qu'on y donnait, m'autorisent à vous certifier que la réputation dont y jouissait M. Comte était bien méritée.

J'ai eu moi-même des occasions particulières et fréquentes d'apprécier la sagacité de ce jeune homme ainsi que son talent pour exposer et communiquer ses idées ; il joint à ces avantages un vif désir de se rendre utile, de même que l'ambition louable de se faire une honorable réputation dans les sciences et surtout dans leurs applications aux arts. Il sera très flatté de développer ces nobles inclinations sur un aussi beau théâtre que leur présentent les États-Unis d'Amérique et parmi un peuple généreux, ami naturel de la France.

La bonne éducation de M. Comte, ses sentiments élevés et sa moralité, doivent lui faire espérer d'y être accueilli avec bienveillance. J'ose espérer, Monsieur, qu'il se rendra digne de la vôtre et que vous daignerez alors l'honorer de votre protection particulière. Je vous en aurai beaucoup de reconnaissance.

Je suis à la veille de mon départ pour l'Île-de-Bourbou, dont j'ai été nommé intendant. Si je puis vous être de quelque utilité dans cette colonie, veuillez, Monsieur, disposer entièrement de moi, et être persuadé de l'empressement avec lequel je saisirai toutes les occasions de vous être agréable.

Agréez, je vous prie, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le baron DESBASSAYNS DE RICHEMONT.

Paris, le 31 Décembre 1816.

(*Rev. Occ.*, 2<sup>e</sup> série, 1906, t. 34<sup>e</sup>, ps. 164-170.)

2. *Correspondance avec Valat (suite)*

1. Lettre à Valat: Persiste l'espérance de passer aux États-Unis. Étude des sciences morales et politiques ajoutée à celle de l'anglais et des sciences exactes: Siret et Boyer, Monge et Lagrange, Condorcet et Montesquieu. Amusements. Déviations morales. Renseignements sur l'École polytechnique et sur les élèves licenciés. La situation sociale à Paris.

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

Paris, le 11 février 1817.

Ma foi, mon cher, tout bien considéré, je te pardonne. Voilà un ton de clémence qui pourra te paraître bien audacieux, à toi qui me crois coupable du crime de lèse-amitié, infiniment plus grave à mes yeux comme aux tiens que celui de lèse-majesté, pour lequel cependant les rois ne plaisantent pas trop. Expliquons-nous. J'ai répondu à la lettre que tu m'écrivis en octobre, et depuis je n'ai rien reçu de toi; ces deux lettres dont tu me parles ne me sont point parvenues. Ainsi tu vois que nous pouvions nous fâcher tous deux, et chacun avec raison. Néanmoins, je t'assure que je n'ai pas eu de rancune, et que je t'aurais écrit si d'un jour à l'autre je n'avais attendu de tes nouvelles. Enfin, j'en ai eu hier, et je prends la plume à présent pour te répondre point par point. Cependant je mets une condition à ma clémence, c'est que tu auras assez de patience pour lire d'un bout à l'autre les quatre pages que je t'adresse. Puisse cette condition, apposée à mon amnistie, te paraître presque aussi douce que celles de l'amnistie royale du 12 Janvier 1816! J'espère, du moins, que notre correspondance va devenir active.

Pour commencer modestement par ce qui m'est personnel, je te dirai que je n'ai nullement abandonné mon projet d'expatriation, et que j'y tiens plus que jamais. J'attends d'un jour à l'autre des nouvelles officielles du général Bernard, et



j'espère que bientôt j'irai le rejoindre. Je vois qu'il me serait impossible de prendre un autre parti et que je ne pourrai jamais rien faire en France tant que... Je continue toujours à travailler ici dans une solitude philosophique : il est vrai que l'anglais et les sciences exactes ne prennent pas tout mon temps, et que j'y ajoute l'étude de sciences morales et politiques : je parcours Siret et Boyer, je lis Monge et Lagrange, je médite Condorcet et Montesquieu. Voilà comment je passe à peu près toute ma journée, et franchement je ne m'ennui pas. Cependant, comme je ne veux rien cacher, je te dirai que, malgré tous mes projets de retraite et de sagesse, Talma et M<sup>lle</sup> Mars ont quelquefois, mais rarement, l'honneur de ma présence ; et j'ajouterai bien bas à l'oreille que, bien plus rarement encore il est vrai, mais enfin quelquefois aussi, je vais porter une pièce de 5 francs à... «La nature est plus forte que la théologie», a dit Voltaire ; il aurait dû ajouter : «et même que la raison.» Cependant, depuis le mois d'octobre, cette petite sottise ne s'est renouvelée que trois fois.

Quelque habile helléniste que tu sois, mon cher ami, tu ne te serais jamais douté que le mot *Ecole polytechnique* signifiât aujourd'hui *couvent* ; je défie bien l'étymologiste le plus décidé de trouver quelque vieille analogie entre ces deux mots. Cependant, au moment où je t'écris, ils sont devenus rigoureusement synonymes, tant la langue se perfectionne de jour en jour. Et puis, que l'on vienne dire que la littérature rétrograde en France ! Tu n'as pas oublié, sans doute, qu'un vieil imbécile disait il y a un an : «Moins d'instruction et plus de dévouement.» Eh bien ! son souhait a été accompli, avec ce seul amendement qu'au lieu de dire : «moins d'instruction», on a



dit tout bonnement : « point d'instruction ». Enfin, pour parler sans détour, je te dirai que les soixante-douze jeunes gens qui composent ce qu'on ose appeler l'École polytechnique sont assujettis régulièrement, les jeudi et dimanche, à supporter l'ennui d'une messe, suivie d'une instruction, et de vêpres; que matin et soir ils font en commun une prière *ardente* devant un christ de plâtre qu'on a dressé pour cet objet dans la grande salle; que la sortie de l'École leur est interdite, excepté à un petit nombre d'entre eux auxquels on permet une sortie de cinq à six heures le dimanche, pourvu que leur conduite les en ait rendus dignes et que leur parents ou correspondants viennent les réclamer; que le bataillon en masse, ou, si tu veux, la congrégation, sort pendant deux heures le dimanche et le jeudi, sous la conduite des sous-inspecteurs, pour aller promener presque jusque sur le quai Saint-Bernard, encore faut-il qu'il fasse beau; que l'usage exclusif du *maigre* est strictement suivi les vendredi et samedi, ainsi que les jours de Vigile, Quatre-Temps, Carême. Je pourrais te dire bien d'autres choses, mais tu te les figureras aisément, et, pour tout renfermer en un mot, j'ajouterai qu'on a voué cet établissement à l'illustre sains Éteignoir, qui naquit en France et qui mourra . . . je ne sais quand.

Que veut-on faire des élèves licenciés? Je t'ai répondu *rien* il y a déjà longtemps, mais aujourd'hui ma prédiction semble s'accomplir. En effet, nous savons à n'en pouvoir douter qu'il n'y aura point de places civiles, point du tout non plus d'artillerie, et que tout se réduit à *quinze* places d'ingénieurs militaires. La belle perspective pour les élèves qui veulent concourir? Aussi presque tous y renoucent et sont généralement persuadés que les quinze places seront données sans examen, et

seront le prix ou plutôt la peine de l'intrigue et du royalisme plus ou moins affecté. Quant au renvoi à l'année prochaine des élèves qui n'auront pas été placés, tu conçois combien on doit s'en flatter, surtout lorsqu'on réfléchit que, d'après ce qu'a dit le chef de division du génie du ministère il y aura l'année prochaine environ huit à dix places dont on pourra disposer en faveur des élèves. Tous ceux qui ne veulent être ni protégés, ni intrigants, ni faux, tirent leur épingle du jeu, et chacun cherche de son côté. L'un va en Turquie, l'autre en Egypte, un autre en Belgique, etc., et la plupart au diable, car, en vérité, on est fort embarrassé pour se tirer d'affaire. Je crois que dans quelques années tous ces malheureux débris de la première école du monde seront disséminés sur la surface entière de notre planète.

La misère publique est enorme à Paris ; le pain est fort cher, et l'on craint même d'en manquer ; on ne peut faire un pas dans la ville sans avoir le cœur brisé par l'affligeant tableau de la mendicité ; à chaque instant on rencontre des ouvriers sans pain et sans ouvrage, et avec tout cela du luxe ! du luxe ! ah ! combien il est révoltant lorsque tant d'individus manquent du nécessaire absolu ! En dépit de la détresse générale, le carnaval est encore assez gai, du moins il y a beaucoup de bals tant publics que particuliers ; j'ai ouï dire même à des personnes très-sensées que l'on dansait cet hiver-ci plus que jamais. Pour moi, je ne puis me figurer qu'une gavotte ou un menuet fassent oublier que plus de trente mille êtres humains n'ont pas de quoi manger ; je ne puis m'imaginer qu'on soit assez insouciant pour se réjouir follement au milieu de tous ces désastres. Les gouvernants ne sont pas du tout fâchés de cette frivolité, car, selon la remarque judi-



cieuse que j'ai entendu faire hier à une dame fort jolie, fort aimable et qui néanmoins pense, «qui danse ne conspire pas.» Ce mot, qui est plus profonde qu'il ne parait, donne la clef de bien des choses.

Granier se destine à l'instruction publique, et il cherche à obtenir, par l'intermédiaire du bon général (tu sais de qui je veux parler), une chaire dans quelque lycée; mais je doute qu'il y parvienne.

J'espère que tu ne te plaindras pas de ma concision et que tu répondra sur le même pied à ton ami pour la vie.

COMTE.

M. Andrieux fait toujours ses leçons au collège de France: il craint néanmoins d'en être exclu; en attendant, son cours est fort suivi, et la salle est toujours pleine deux heures avant qu'il n'arrive.

- 2) Lettre à Valat: Épanchements amicaux au sujet de l'institution des postes. Allusion au mouvement révolutionnaire occidental. La situation sociale à Paris. Ses impressions sur *un bal de l'Opéra*. Vues sur la situation religieuse à Paris, à propos de deux nouvelles éditions des œuvres de Voltaire et de Rousseau.

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

Paris, le 25 février 1817.

Parbleu, mon cher, je ne me serais jamais flatté que tu mettrais autant d'activité dans notre commeree épistolaire! Franchement, je ne m'y attendais pas; mais je te fais réparation, et pour te prouver ma reconnaissance je commenee par t'imiter, car je n'ai reçu ta lettre que depuis quelques heures. Il y a plus, c'est que je viens d'acheter exprès pour faire ma réponse du papier plus grand que celui dont je me sers ordinairement. Tu pourras trouver les marques de ma gratitude un peu ennuyeuses (supposé que tu aies le



courage de lire ceci d'un bout à l'autre), mais enfin je n'y puis que faire, et d'ailleurs je t'avouerais, en mettant à part toute sottise vanité, que je suis persuadé qu'on ne trouve jamais trop longue la lettre d'un ami, à moins pourtant qu'elle ne fût insipide..., comme la mienne peut-être.

Il faut convenir que c'est une bien belle institution que celle des postes. Nous voilà séparés par un intervalle de deux cents lieues, et néanmoins nous avons tous les quinze jours un entretien charmant, qui ne vaut pas cependant la conversation orale. Cependant, comme il est de l'essence de la royauté de gâter tout ce qu'elle touche, elle a corrompu une invention aussi aimable et en a fait un moyen de tyrannie. Heureusement, il paraît que le Maratique usage de décacheter les lettres n'est plus autant en vigueur actuellement : du moins je ne me suis pas aperçu qu'on eût ouvert la tienne, quoique adressée à un pauvre diable plus que suspect de philosophie et de libéralisme.

Le vent du nord dont tu me parles n'est peut-être pas aussi éloigné de souffler chez nous que tu pourrais le croire : on dit qu'on commence à en ressentir quelques bouffées à Londres, et c'est du moins ce que paraît indiquer la girouette de Westminster ; on ajoute que le palais de Saint-James en a déjà éprouvé quelques petites secousses. Il aura peut-être quelque peine à traverser le Pas-de-Calais, et je crains fort qu'il ne soit dévié vers Berlin avant que de parvenir à Paris, mais enfin il y viendra, j'espère. Sais-tu que ce vent du nord pourrait fort bien me retenir ici et m'empêcher de voguer vers Philadelphie. Cependant je ne désire rien tant que l'arrivée de ce Borée, et si je croyais à la Providence, je la prierais de nous l'envoyer le plus tôt possible. Il pa-



rait que mes lourds compatriotes ont été aussi fous pendant le carnaval que les sémillants Parisiens. Diable! un tournoi, des Don Quichottes, et sans doute aussi plus d'un Saneho Pança! On n'a pas tant d'esprit dans la capitale, mais du moins on a plus de pudeur, car je dois dire à la louange des *citoyens* de Paris que leurs réjouissances ont moins insulté à la misère publique. Il y a eu beaucoup de bals, mais peu de mascarades publiques, et dans la promenade sur les boulevards, les jours gras, on ne comptait pas en tout plus de cent masques, dont il faut soustraire au moins le tiers, payé par la police, et de plus tout le cortège du bœuf gras. Néanmoins il y avait un très-grand nombre de curieux sur les boulevards, parce que le temps était beau et que les promenades étant essentiellement gratuites, la misère publique n'empêche pas d'en faire. On a vu même beaucoup d'équipages brillants et non masqués; mais encore le malheur des temps ne peut pas empêcher les personnes qui ont des voitures de s'en servir pour une promenade, il peut seulement diminuer le nombre de gens à voiture, et c'est ce dont il est assez difficile de s'apercevoir sur une population aussi nombreuse. Quant aux bals publics et particuliers, il y a eu foule, et je crois qu'on n'a jamais tant dansé. Pour moi qui ne danse pas, comme tu sais, je me suis contenté d'aller passer la nuit du mardi au bal de l'Opéra. Pendant tout le temps que j'étais resté à l'École je n'avais pu me donner cette satisfaction; mais cette année, songeant que je n'aurais peut-être plus d'occasion de voir ce bal dont on parle tant, je me suis décidé à y aller, et, mes six francs, merci! je sais à présent ce que c'est *qu'un bal de l'Opéra*. Figure-toi, mon ami, la vaste salle de l'Opéra réunie à son théâtre, éclairée par quinze ou vingt lus-



tres magnifiques. Dans le fond de la scène, sur une estrade, une trentaine d'excellents musiciens déguisés en troubadours font entendre par intervalles une délicieuse mélodie : tu croirais qu'ils exécutent des contredanses ou des valse; mais pas du tout, car on ne danse pas un seul instant à ce bal, et c'est ce dont j'ai été charmé. Dans la salle une multitude très-grande de promeneurs et de promeneuses; les hommes proprement mis, mais sans déguisement; les femmes enveloppées depuis les pieds jusqu'à la tête d'un grand domino noir dont le masque perfide, descendant jusque sous le menton, ne laisse absolument apercevoir que les yeux; chacune intriguant à voix basse son chacun ou ses chacuns, tout cela avec beaucoup de décence. Voilà à peu près ce que c'est que le bal de l'opéra. Un individu qui, comme moi, n'a point de chacune, vu qu'il ne connaît personne, et qui est réduit au rôle passif d'observateur, peut s'amuser de ce spectacle pendant une demi heure, une heure même; mais ensuite, comme la scène ne change jamais, il s'ennuie prodigieusement, et je me suis, en effet, fort ennuyé pendant les quatre heures que j'ai données à cette observation philosophique. Tu me diras que Faublas ne s'y ennuyait pas tant et que c'est là qu'il fit la connaissance de la marquise de B\*\*\*; mais je te répondrai que je ne suis point Faublas, et je suis convaincu qu'autant on peut s'amuser à cette étrange promenade lorsqu'on s'y rend avec des dames ou qu'on en connaît beaucoup, autant on s'y ennuit lorsqu'on y va seul, et qu'on n'est pas plus répandu que je ne le suis. Néanmoins je ne suis pas fâché d'avoir satisfait sur ce point ma curiosité, ne fût-ce que pour voir combien il faut se défier de toutes les descriptions. D'ailleurs j'ai eu occasion de m'assurer que les mœurs devaient

avoir gagné dans cette maudite révolution qui nous a tant démoralisés, puisque ce bal, tel que je l'ai vu, est fort décent et fort honnête, tandis que les descriptions qu'en font Louvet et d'autres écrivains de cette époque sont presque licencieuses.

J'ignore si tu lis ou non les journaux, mais tu dois avoir entendu parler des deux nouvelles éditions qu'on fait de Voltaire et de Rousseau, pour mettre les ouvrages de ces deux grands hommes à la portée des moindres fortunes (144 francs pour Voltaire, en 12 vol. in-8°, et 49 francs pour Rousseau, en 7 vol. in-8°). Tu dois aussi avoir entendu dire quelque chose du fameux mandement des vicaires généraux de Paris, affiché avec profusion dans toutes les églises de la capitale, et qui fait tellement de bruit ici depuis quelques jours, qu'on a presque oublié momentanément pour lui les montagnes russes et le chien savant. Ce mandement inepte, écrit sur trois colonnes d'un pied et demi, menace des peines éternelles les éditeurs, imprimeurs et *lecteurs* de ces détestables ouvrages. MM. les vicaires ont la bêtise, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'exhorter tous les fidèles (dont le nombre est énorme à Paris, comme tu sais) à brûler les exemplaires de ces œuvres impies, etc, etc. Tel est heureusement le progrès des lumières, que tout le monde a ri de ces sottises, et que le nombre des souscripteurs pour les deux éditions est plus que doublé depuis ce mandement. C'est ce dont l'éditeur remercie beaucoup MM. du chapitre métropolitain dans sa réponse à leurs sottes jérémiades. En vérité, il a été bien bon de daigner répondre à d'aussi impertinents bigots.

Adieu, mon cher; réponse sur-le-champ. Mille choses à Emile et à Pouzin. Bach me charge de te dire mille choses. Ton ami pour la vie, COMTE.



3) *Extrait du «Précis» de J. Lonchampt, sur cette phase de la vie d'AUGUSTE COMTE.*

Depuis son arrivée à Paris, le jeune Comte avait recherché ses anciens camarades, licenciés avec lui; comme plusieurs d'entre eux, il avait demandé à l'enseignement privé de la science mathématique les ressources nécessaires à sa vie. Ce nécessaire était bien modique, car la lecture absorbait tous ses instants; il lisait pendant ses repas, durant ses courses à travers la ville, et souvent toute la nuit. Les livres étaient sa seule dépense, son seul luxe, son unique convoitise. Grâce à la protection de son ancien professeur Poinsot, les élèves ne manquèrent pas; il put compter parmi eux, dès 1817, un prince de Carignan. Ainsi il vécut dans la pauvreté, mais dans cette atmosphère de Paris, qu'il sentait nécessaire à sa vie. Une voix intérieure l'assurait du succès: elle lui répétait sans cesse que la renommée porterait un jour son nom à la Postérité. C'est dans cette conviction intime qu'il abandonna alors le prénom d'Isidore, sous lequel il avait été connu toute son enfance, et qu'il prit celui d'Auguste, comme pour marquer le début d'une ère nouvelle. (J. Lonchampt, *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*. Voir la *Revue Occidentale*, 1889, t. XXII, p. 283.)

3. *Suite des efforts du général de Camprédon pour placer AUGUSTE COMTE.*

Projet de passer aux États Unis, et à l'île de Bourbon.

En Mars (1817) également, il écrivit une «lettre de quatre pages au général Bernard pour lui recommander de nouveau M. Comte et pour le prier de lui écrire le plus tôt possible à son sujet. Cette lettre ne peut être remise que le 8 Mars, elle était



écrite en duplicata et adressée en deux endroits différents.»

Il écrit à M. Gallatyn, ministre des États-Unis, qu'il va voir quatre jours après pour faire passer ses lettres au général Bernard.

A la fin du même mois, le 23 Mars, il a une conférence avec M. Hachette : « Il me fait venir l'idée de proposer M. Comte pour l'isle de Bourbon. Il faudra que je traite cette affaire avec M. Portal, conseiller d'État.

## 2. Relations avec Hachette et le général Chasseloup.

En Mai (1817), « M. Comte lui fait part des arrangements que lui propose M. Hachette et qui peuvent lui être très avantageux. Il lui donne des conseils à ce sujet. »

« M. Comte lui annonce le 12 Mai sa première entrevue avec le général Chasseloup. Campredon va trouver ce dernier. L'arrangement proposé ne peut avoir lieu qu'après les vacances ; c'est-à-dire vers le commencement de Novembre. »



a) *Mai 1817 à la fin de 1817.*

CONTINUITÉ DE L'ÉVOLUTION ANTÉRIEURE MALGRÉ  
LES TROUBLES PROFONDS, DUS À LA FUNESTE  
LIAISON AVEC HENRI DE SAINT-SIMON.

Nel terzo del cammin di nostra vita  
Mi ritrovai per una selva oscura,  
Chè la diritta via era smarrita.  
Ahi quanto a dir qual era è cosa dura  
Questa selva selvaggia ed aspra e forte,  
Che nel pensier rinnova la paura!  
Tanto è amara, che poco è più morte:  
Ma per trattar del bien ch'i' vi trovai,  
Dirò dell'altre cose, oh'io v'ho scorte. (1)

(DANTE—LA DIVINA COMMEDIA, *Inferno*, Canto I.)

Qu'est-ce qu'une grande vie?

Une pensée de la jeunesse, exécutée par l'âge mûr.

(ALFRED DE VIGNY)

appliqué par AUGUSTE COMTE à lui-même.

LE DÉBUT PHILOSOPHIQUE D'AUGUSTE COMTE.

AUGUSTE COMTE commençait sa vingtième année. Les lettres ci-dessus rappelées montrent l'état moral et mental du jeune PHILOSOPHE, tout en précisant le récit de sa *Préface personnelle*, au Tome sixième de son COURS, ou mieux, de son SYSTÈME DE PHILOSOPHIE POSITIVE. Voici comment notre MAÎTRE y résume cet étonnant début :

« Issu, au midi de notre France, d'une famille éminemment catholique et monarchique, élevé d'ailleurs dans l'un de ces lycées où Bonaparte s'efforçait vainement de restaurer, à grands frais, l'antique prépondérance mentale du régime théologico-métaphysique, j'avais à peine atteint ma quatorzième année que, parcourant spontanément

Au tiers du chemin de notre vie, je me trouvai dans une forêt obscure, car j'avais perdu la bonne voie. Hélas! que c'est une chose rude à dire, combien était sauvage et âpre et épaisse cette forêt, dont le souvenir renouvelle mon effroi! Elle est si amère, que la mort l'est à peine davantage; mais, pour dire le bien que j'y ai trouvé, je parlerai des autres choses qui j'y ai vues. (Traduction de Pier-Angelo Fiorentino.)

tous les degrés essentiels de l'esprit révolutionnaire, j'éprouvais déjà le besoin fondamental d'une régénération universelle, à la fois politique et philosophique, sous l'active impulsion de la crise salutaire dont la principale phase avait précédé ma naissance, et dont l'irrésistible ascendant était sur moi d'autant plus assuré, que, pleinement conforme à ma propre nature, il se trouvait alors partout comprimé autour de moi. La lumineuse influence d'une familière initiation mathématique, heureusement développée à l'École Polytechnique, me fit bientôt pressentir instinctivement la seule voie intellectuelle qui pût réellement conduire à cette grande rénovation. Ayant promptement compris l'insuffisance radicale d'une instruction scientifique borné à la première phase de la positivité rationnelle, étendue seulement jusqu'à l'ensemble des études inorganiques, j'éprouvai ensuite, avant même d'avoir quitté ce noble établissement révolutionnaire, le besoin d'appliquer aux spéculations vitales et sociales la nouvelle manière de philosopher que j'y avais apprise envers les plus simples sujets. Pendant que, à eet effet, je complétais spontanément, surtout en biologie et en histoire, à travers beaucoup d'obstacles matériels, mon indispensable préparation, le sentiment graduel de la vraie hiérarchie encyclopédique commençait à se développer chez moi, ainsi que l'instinct croissant d'une harmonie finale entre mes tendances intellectuelles et mes tendances politiques, d'abord essentiellement indépendantes, quoique toujours également impérieuses. \* . . .

(AUGUSTE COMTE, *Phi. Pos.*, VI, Pré. per., ps. VI et VII.)

\* A cette époque, et quand j'étais parvenu à sentir à la foi, la portée et l'insuffisance de la grande tentative de Condorcet mon évolution spontanée fut profondément troublée pendant quelques années. sans cependant être jamais déviée ni suspendue,



«Il serait certes superflu d'indiquer ici expressément que je ne devrai jamais attendre que d'actives persécutions, d'ailleurs patentes ou secrètes, de la part du parti théologique, avec lequel, quelque complète justice que j'aie sincèrement rendue à son antique prépondérance, ma philosophie ne comporte réellement aucune conciliation essentielle, à moins d'une entière transformation sacerdotale, sur laquelle il ne faut pas compter. Dès mon adolescence, j'ai péniblement senti le poids personnel de cet inévitable antagonisme, première source générale des difficultés actuelles de ma situation. C'est, en effet, sous les inspirations rétrogrades de l'école théologique que fut surtout accompli, pendant la célèbre réaction de 1816, le funeste lien qui brisa ou troubla tant d'existences à l'École Polytechnique, et sans lequel j'eusse naturellement obtenu seize ans plus tôt, suivant les heureuses coutumes de cet établissement, la modeste position que j'ai commencée seulement à y occuper en 1832 ; ce qui eût assurément changé tout le cours ultérieur de ma vie matérielle. Une exception formelle, émanée de la même origine, vint ensuite me soustraire per-

par une liaison funeste avec un écrivain fort ingénieux, mais très-superficiel, dont la nature propre, beaucoup plus active que spéculative, était assurément peu philosophique, et ne comportait réellement d'autre mobile essentiel qu'une immense ambition personnelle (le célèbre M. de Saint-Simon). Il avait, de son côté, déjà senti, à sa manière, le besoin d'une régénération sociale fondée sur une rénovation mentale, quelque vague et incohérente notion qu'il se formât d'ailleurs de l'une et de l'autre, d'après la profonde irrationalité de son éducation générale. Cette coïncidence devint pour lui à mon égard, la base d'une désastreuse influence, qui détourna longtemps une partie notable de mon activité philosophique vers de vaines tentatives d'action politique directe ; quoique, du reste, il en soit résulté chez moi, outre une plus vive excitation à une publicité immédiate et peut-être même prématurée, une attention plus décisive à l'efficacité sociale du développement industriel, sur laquelle toutefois j'avais été auparavant éveillé par les doctrines économiques, premier fondement réel de la direction qui caractérisait surtout M. de Saint-Simon...



sonnellement à la réparation partielle qui compensa, quelque temps après, pour mes camarades, cette proscription générale... (*Ibidem*, ps. XVII-XVIII.)

Cette année (1817) resta signalée, dans l'évolution du jeune PENSEUR, par deux pas décisifs et connexes constituant l'avènement du *relativisme philosophique*. Le premier consiste dans la *théorie subjective de l'ESPACE*; et le second dans la *sentence*; *Tout est relatif; voilà la seule chose absolue*. Par là commença à s'établir l'unité entre les tendances scientifiques et les aspirations sociales du jeune PENSEUR.

1. *Avènement de la théorie subjective de l'ESPACE* ou GRAND-MILIEU.

L'ESPACE, la plus lointaine des institutions abstraites décisives de l'HUMANITÉ, avait été envisagé jusqu'alors, par les théologiens et les métaphysiciens, de même que par les savants, sous un point de vue *absolu*, comme doué d'une existence *objective*, c'est-à-dire en dehors de nous. Le jeune PENSEUR y fit pénétrer le point de *relatif*, inconnue même à son dernier précurseur philosophique, CONDORCET, et montra que c'était une construction du génie théorique de l'HUMANITÉ, pour permettre de penser aux formes, aux positions, et aux mouvements, indépendamment des corps. Il fit voir aussi l'aptitude de ce GRAND-MILIEU *subjectif* à devenir le siège abstrait de toutes les propriétés qu'il nous plairait de lui attribuer: on pourrait le supposer lourd, savoureux, odorant, chaud, lumineux, sonore, électrique, etc.

L'évolution de notre MAÎTRE devrait seule développer continuellement cet aperçu fondamental, d'après l'INCORPORATION du FÉTICHISME au POSITIVISME, en éliminant le THÉOLOGISME, qui ne



saurait avoir qu'une efficacité historique, à la fois préparatoire et transitoire. Mais, pour y atteindre, il lui faudra accomplir sa régénération religieuse, due à l'angélique influence de CLOTILDE, comme il l'indique dans le passage suivant de *l'Invocation finale* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE :

«J'aurais difficilement amené ton incomparable modestie à reconnaître ta participation capitale dans l'ensemble du tome troisième, dont le domaine échappe le plus à tes préparations spéciales. Mais, si nous avons pu réaliser le noble désir que tu me témoignas spontanément envers l'étude synthétique de l'histoire, tu sentirais maintenant combien tu m'aides à systématiser mes conceptions dynamiques. Il te suffirait de comprendre que la synthèse historique se résume nécessairement dans l'institution d'une connexion directe entre les deux termes extrêmes de l'initiation humaine, le fétichisme et le positivisme. L'admirable canzone que je récite chaque matin depuis neuf ans caractérise autant la poésie fétichique que ta sainte nouvelle annonce l'idéalisation positive. Sous ce concours spontané, tu n'aurais pu refuser de reconnaître ta participation involontaire à ma construction de la philosophie de l'histoire, quoique cette réaction échappe encore à mes meilleurs disciples.» (POL. POS., t. IV, *Inv. finale*, p. 549.)

Appréciation de la portée de ce pas.

Voici l'appréciation que, après sa régénération, notre MAÎTRE fit de la portée de ce pas, dans sa SYNTHÈSE SUBJECTIVE :

«Historiquement envisagée, la consécration de l'Espace doit être regardée comme spontanément ébauchée depuis longtemps chez une notable partie de la population humaine. Un concours

(1) La poésie : LES PENSÉES D'UNE FLEUR.—2 LUCIE—R. T. M.



spécial d'influences, surtout sociales, disposa la civilisation chinoise à développer le fétichisme au delà de tout ce qui fut possible ailleurs. Mieux systématisé qu'en aucun autre cas, il y prévalut sur le théologisme, et préserva le tiers de notre espèce du régime des castes, malgré l'hérédité des professions. Il y surmonta tous les contacts hétérogènes, et conserva son ascendant national au milieu des mélanges, plus tolérés que consacrés, du polythéisme extérieur, sans jamais accueillir le monothéisme. Le culte y consiste surtout dans l'adoration de la Terre et du Ciel, qui représentent le Grand-Fétiche et le Grand-Milieu que le positivisme associe au Grand-Être. D'après le caractère concret de la sociabilité chinoise, dont la principale imperfection résulte du défaut d'essor abstrait, l'Espace s'y confond avec l'ensemble des corps célestes, sous l'impulsion astrolatitique. Épurée par la relativité, cette institution sera facilement subordonnée à l'Humanité chez un peuple où la destination sociale prévaut toujours.

«On ne doit ici considérer ce rapprochement que comme propre à faire mieux apprécier le complément nécessaire de la synthèse finale. Raliant l'élite de la race blanche avec la majorité de la race jaune et l'ensemble de la race noire, l'incorporation du fétichisme au positivisme peut seule consolider la religion universelle. Graduellement étendue jusqu'au domaine abstrait, la synthèse relative doit embrasser toutes les existences liées au Grand-Être. Afin que la sympathie soit assez développée, il faut idéaliser, non seulement le monde objectif, mais aussi le milieu subjectif où nous plaçons tous les phénomènes extérieurs. Nous ne devons admettre l'intelligence que chez l'Humanité, perfectionnant l'ordre universel par

ses serviteurs <sup>1</sup> et leurs auxiliaires. <sup>2</sup> Une activité purement aveugle reste seule au service du sentiment dans les corps dont l'ensemble constitue le siège et la base de la suprême existence. Mais le milieu général où s'accomplissent les phénomènes quelconques n'est animé que par la sympathie universelle, sans action comme sans réflexion.

«Malgré l'anarchie moderne, la raison occidentale a toujours conservé, sous des formes qui lui sont propres, les dispositions partout émanées du fétichisme fondamental. Une vague hypothèse d'Éther universel fut instituée pour rallier les abstractions théoriques pendant leur dispersion académique. Subordonnée au caractère absolu de l'empirisme scientifique, cette conception offre une apparence d'objectivité qui, dissimulant sa nature, altère sa destination. Il faut pourtant reconnaître que l'Éther des savants occidentaux, et le Ciel des lettrés chinois ont spontanément préparé la systématisation de l'Espace. C'est ainsi que, sous des synthèses absolues, l'Occident et l'Orient se disposèrent à l'avènement des conceptions relatives qui caractérisent la synthèse finale. Afin que ces préambules s'adaptent à leur vraie destination, il suffit d'y transformer l'objectif en subjectif. Le fluide universel est alors apprécié comme une institution systématique de l'Humanité, qui purifie et complète les ébauches spontanées. (SYN. SUB., t. I, ps. 22 à 24.)

«Cette institution (L'ESPACE), instinctivement surgie au début de la seconde enfance, a naturellement conservé, jusqu'à la fin de l'évolution préliminaire, son caractère objectif comme sa destination scientifique. À cet égard, elle fournit la meilleure manifestation de l'irrésistible ascendant de l'Humanité sur tous ses serviteurs, ainsi

1. Les humains. 2 Les animaux sociables.—R. T. M.



conduits à juger extérieure une construction intérieure. Sa théorie subjective constitua le premier pas direct vers une pleine rénovation mentale, quand le fondateur du positivisme, AVANT D'AVOIR ACHEVÉ SA VINGTIÈME ANNÉE, eut spontanément atteint cet état décisif d'entière émancipation, inconnu même à son dernier précurseur (CONDORCET). Tout le relativisme se trouvait implicitement contenu dans cet essor initial, qui fit directement remonter la subjectivité jusqu'à la conception universellement jugée la plus objective, comme ayant même précédé les croyances théologiques proprement dites. Il faut peut s'étonner que l'ingénieux géomètre <sup>1</sup> auquel cette théorie fut alors soumise n'ait fait aucune attention à ce début décisif d'un philosophe encore adolescent. » (*Ibidem*. Tome I, ps. 259 à 260.)

### 2. Avènement du relativisme systématique.

Quant à la sentence: *Tout est relatif; voilà la seule chose absolu*, se trouve dans la publication faite par Saint-Simon, sous le titre *L'Industrie*, troisième volume, deuxième cahier, article cinquième, paru vers la fin de Septembre 1817. Cet article cinquième a pour titre: *Premier aperçu d'un travail sur le gouvernement parlementaire, considéré comme régime transitoire*. La sentence citée vient dans le § 1<sup>er</sup>. (Voir *Évolution* p. 140.)

### 3. Comment AUGUSTE COMTE fut mis en relation avec Saint-Simon.

«Or, vers la fin de l'année 1817,<sup>2</sup> un des camarades du jeune Comte, frappé de la ressemblance

<sup>1</sup> Allusion à POISSON. Voir, sur les relations entre AUGUSTE COMTE et POISSON, *Rev. Occ.* 1886, Tome XVI, p. 150.

<sup>2</sup> Il y a ici une méprise, puisque AUGUSTE COMTE semble être entré en relation avec Saint-Simon peu de temps après la dernière des lettres à VAIAT précédemment transcrites, qui est du 25 Février 1817.—R. T. M.

de ses opinions avec celles de Henri de Saint-Simon, le conduisit chez ce personnage célèbre. Ses écrits enthousiasmaient alors la jeunesse intelligente, en reproduisant avec talent et originalité les opinions courantes du siècle précédent et notamment celles de Turgot et de Condorcet. Telle avait été la déviation rétrograde produite par Bonaparte, que ces idées passaient pour nouvelles, et que les fils des conventionnels attribuaient avec candeur à cet écrivain les pensées et les aspirations le leurs pères.» (Joseph Lonchamp, *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte*. Voir la *Revue occidentale*, 1889, tome XXII, ps. 286 à 287.)

Dans sa lettre du 1<sup>er</sup> Mai 1824, AUGUSTE COMTE disait à Gustave d'Eichthal :

«...J'avais été prévenu il y a sept ans, quand je suis entré en relation avec lui, par des personnes qui, je le vois maintenant, le connaissaient bien, que sa moralité se réduit au fond au machiavélisme d'un homme qui a un but déterminé, celui de faire sensation dans le monde, et pour qui tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils atteignent à ce but, de telle sorte qu'il est susceptible des plus grands actes de générosité, mais à la condition qu'on soit pour lui un instrument dévoué. J'avais refusé, et même avec indignation, de croire à cet aperçu ; mais aujourd'hui je suis forcément obligé de l'admettre comme résumé de mes relations avec lui...» (*Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> sér., t. 13<sup>e</sup>, 1896, p. 199.)

#### 4. Réactions des relations d'AUGUSTE COMTE avec Saint-Simon

Bientôt après son entrée en relations avec Saint-Simon, commença donc la précoce publicité des écrits politiques d'AUGUSTE COMTE. Dès la fin de mai ou le commencement de juin 1817, Saint-



Simon distribuait le prospectus annonçant le troisième volume de l'*Industrie*. (Voir la *Revue Historique*, numéro de mai-juin 1906, ps. 63-64. Felix Alean, éditeur, Paris.) Ce prospectus a été reproduit dans la publication n.º 243 de l'Apostolat positiviste du Brésil, sous le titre: AUGUSTE COMTE; *Evolution originale*. Rio de Janeiro, Juillet 1913, ps. 88 à 91. <sup>1)</sup>

5) *Suite des efforts du général de Camprédon pour placer AUGUSTE COMTE.*

Suite des relations avec Hachette et avec le général Chasseloup

«M. Hachette donne en sa présence à M. Comte des conseils sur ses études et lui annonce un travail à faire sur l'encyclopédie anglaise, pour l'aider à perfectionner son traité des machines auquel il veut ajouter dans une nouvelle édition les machines utiles à l'agriculture, moulins à blé, à huile.»

.....

Le 27 (Juillet), «conférence avec M. Hachette au sujet d'un ouvrage de M. Poisson. Il faut tâcher de mettre M. Comte avec les jeunes gens qui seront envoyés pour s'instruire.»

En Août, «M. Comte vient lui apprendre que le général Chasseloup va lui confier son fils pour le préparer à l'École polytechnique, et quelques jours après le nouveau travail<sup>2</sup> auquel il s'est livré et les avantages qu'on lui fait.»

«M. Hachette, à son tour, vient lui expliquer la position de M. Comte vis-à-vis de ceux qui l'emploient.»

.....

<sup>1</sup> Dans la suite, cette publication sera indiquée par *Evolution*.

<sup>2</sup> L'alinéa suivant nous fait présumer qu'il s'agit de la traduction de l'*Analyse géométrique* de John Leslie, qui a été annexée au Second Supplément de la *Géométrie Descriptive* de Hachette.-R. T. M.

Le 22 (Septembre), «M. Hachette lui communique les propositions faites pour M. Lami (*sic*) que l'on désire voir directeur du Lycée Richelieu à Odessa.»

(Le 1<sup>er</sup> Octobre) «M. H. ... a des soupçons qui l'engagent à désirer de placer M. Comte à Odessa.»

Le 1<sup>er</sup> Novembre, il voit «Comte à qui il donne une longue leçon, après quoi il a une conférence à son sujet avec M. Hachette.»

Le 12, «il reçoit, entre autres, M. Hachette et M. Comte.»

Le 18, il a une «conférence avec MM. Perier, Hachette et Comte, qui fixera peut-être le sort de ce dernier.» (*Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> s., 1906, t. 34<sup>e</sup>, ps. 167-169.)

C'est, peut-être, en conséquence de ces démarches que Hachette confia à AUGUSTE COMTE la traduction de l'*Analyse Géométrique* de John Leslie, publiée par Hachette, dans un volume sous le titre: «Second Supplément de la Géométrie Descriptive, par M. Hachette, professeur adjoint de la faculté des sciences, chargé de l'enseignement de la Géométrie descriptive; ancien professeur de l'École Polytechnique; suivi de l'Analyse Géométrique de M. John Leslie, professeur de Mathématiques à l'Université d'Edimbourg.» \* *Évolution* p. 228.)

Extrait de l'*Introduction* du «Second Supplément de la Géométrie Descriptive» de Hachette

«...J'avais confié la traduction du texte à M. Comte, ancien élève de l'école polytechnique, qui désirait se faire connaître par un travail utile

\* Ce volume est annoncé à la page 91, sous le n. 664, dans le n. 7, du samedi 14 Février 1818, de la *Bibliographie de France*. (Renseignement dû à l'obligeance de M. Émile Blanchard.)—R. T. M.



aux études mathématiques ; il a rempli cette tâche avec le plus grand zèle. J'ai fait peu de changements à la traduction, et ce que j'ai ajouté aux démonstrations de M. Leslie, n'a pour objet que d'éviter des renvois à des ouvrages du même auteur.» (Ps. XIV-XV.)

AUGUSTE COMTE ajouta à sa traduction plusieurs notes, qui furent reproduites dans le recueil *Évolution*, (ps. 229 à 241.)

### 6. *Suite des relations avec Saint-Simon.*

#### 1. Le troisième et le quatrième volume de l'*Industrie*.

Vers la fin de Septembre 1817, paraissaient les trois premiers cahiers du troisième volume de l'*Industrie* ; et, en Octobre, le quatrième et dernier cahier. Le recueil cité, *Évolution originale*, contient, sur ce troisième volume de l'*Industrie*, le renseignement suivant, donné par P. Laffitte, en 1884, dans la *Revue Occidentale* :

#### 2. Troisième volume de l'*Industrie*.

Le travail dont nous allons commencer aujourd'hui la publication sera décisif au point de vue que je viens d'indiquer ; on y verra nettement la véritable originalité d'Auguste Comte dans ses relations avec Saint-Simon, et cette publication complètera, je le crois, la série des documents relative à la période de la vie du Maître qui va de 1816 à 1822. Voyons d'abord comment j'ai été conduit à la découverte de ces preuves, que je poursuivais depuis longtemps. Un ingénieur éminent, qui fut un saint-simonien dévoué, a publié une bibliographie de l'École (Paris, 18 mai 1833). Or, à la page 17 de cette bibliographie, qui est un travail aussi intéressant que consciencieux, je trouve, à propos de l'ouvrage intitulé : l'*Industrie*, la mention suivante : « Troi-

sième volume in-4° de 85 pages, de l'imprimerie de J. Smith, rue Montmorency, 16.

«Premier cahier formant 40 pages.

«Deuxième cahier. . . . 10 —

«Troisième cahier . . . 15 —findesept. 1817

«Quatrième cahier . . . 20 — octobre. 1817.

« Ensemble. . . . 85 pages.

« Quatrième volume, in-4° de 19 pages ; premier cahier, 19 pages, octobre 1817.

« Tels sont les cinq cahiers in-4° qui ont paru à la fin de 1817. Chacun d'eux porte l'épigraphe : «Tout par l'industrie ; tout pour elle». *Ils ont été en totalité rédigés par Auguste Comte.*» (P. Laffitte, *Matériaux pour servir à la biographie d'Auguste Comte.*—*Rev. Occ.*, 1884, t. 12, p. 121.)

Voici la table des matières traités dans le *Troisième volume de l'Industrie*, reproduit dans le recueil *Évolution Originale*, aux pages indiquées :

Programmes des travaux  
qui seront employés dans l'ouvrage  
*L'Industrie.*

Article premier. Programme d'un concours pour une nouvelle encyclopédie. . . . .	93
Article Deuxième. Programme d'un concours pour un plan général des finances . . . . .	104
Article Troisième. Programme d'un travail sur les rapports des sciences théoriques avec les sciences d'application. . . . .	113
Article Quatrième. Entreprise des intérêts généraux de l'industrie, ou société de l'opinion industrielle. . . . .	125
Article Cinquième. Premier aperçu d'un travail sur le gouvernement parlementaire, considéré comme régime transitoire. . . . .	136



Sixième Article. Programme d'un travail sur le gouvernement parlementaire.	
Chapitre premier État de la question . . .	145
Chapitre II. Conditions nécessaires au perfectionnement réel des institutions. . .	149
Chapitre III. État philosophique de l'Europe	150
Chapitre IV. Développement des chapitres précédents.—Besoin d'une Encyclopédie	153
Chapitre V. Du meilleur gouvernement possible aujourd'hui. . . . .	157
Conclusion . . . . .	160
Article Sixième: Considérations à l'appui des idées présentées dans les deux articles précédents.	
Première considération.— Sur la réforme parlementaire . . . . .	162
§ I Motif pour la réforme parlementaire. . .	163
§ II . . . . .	165
§ III Moyen de lever les obstacles qui s'opposent à la réforme parlementaire . . . .	167
Deuxième considération.—Sur le passage du polythéisme au théisme. . . . .	169
Troisième considération.—Sur la morale.	
Introduction. . . . .	174
§ I. <sup>er</sup> . . . . .	175
§ II. . . . .	177
§ III . . . . .	180

A la fin d'Octobre, paru aussi un *Quatrième volume de l'Industrie*, sur lequel P. Laffitte donne les renseignements suivants:

3) *Quatrième volume de l'Industrie*. Premier cahier.  
Octobre 1817.

« Enfin, pour terminer tout ce qui est relatif aux insertions d'Auguste Comte dans *l'Industrie*, je dois rappeler qu'avant de publier, en 1818, son quatrième volume, Saint-Simon avait commencé, en 1817, la publication d'un autre



quatrième volume. Voici, en effet, l'indication donnée par la bibliographie saint-simonienne de M. Henri Fournel, page 17. « Quatrième volume in-4°, de 19 pages; premier cahier, 19 pages, octobre 1817 ». M. Fournel affirme que ce cahier est dû à Auguste Comte. La chose peut paraître douteuse; c'est un travail assez spécial, qui a pour titre: *Comparaison entre l'état politique de l'industrie en France et l'état politique de l'industrie en Angleterre*. Il a été reproduit dans la publication faite sous le titre: *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*. \* Nous le publierons à la suite des quatre cahiers faisant partie des trois volumes sur l'*Industrie*. » (P. Laffitte, *Rev. Occ.* 12, 1884, p. 131.)

1 « *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* publiées par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés et précédées de deux notices historiques. Dix-neuvième volume de la collection générale. *Œuvres de Saint-Simon*, troisième volume. Paris, E. Dentu, éditeur-libraire de la Société des gens de lettres, Palais-Royal, 17 et 19, galerie d'Orléans, 1869. »

Voici la table des matières traitées dans ce quatrième volume de l'*Industrie*, reproduit dans le recueil *Evolution originale*, aux pages indiqués:

#### Première Partie

Article 1 <sup>er</sup> Comparaison entre l'état politique de l'industrie en France et l'état politique de l'industrie en Angleterre.	
Introduction . . . . .	184
§ I. <sup>er</sup> État politique de l'industrie anglaise	185
§ II État politique de l'industrie française	188
§ III Conclusion . . . . .	191
Appendice . . . . .	193
Article II . . . . .	194

NOTA.—Ce travail est le premier cahier du 4<sup>o</sup> vol., de l'*Industrie*, in-4° de 19 pages. Octobre 1817. Il a été reproduit dans les *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*; il se trouve dans le 19<sup>o</sup> vol. de collection générale et le 3<sup>o</sup> vol. des *Œuvres de Saint-Simon*. Voir le numéro de la *Revue Occidentale* du 1<sup>er</sup> janvier 1884. (*Rev. Occ.*, XIV vol., 1885, ps. 30-45.)



## 4. Impresion causée par les écrits précédents.

1) Lettre que les souscripteurs à l'Encyclopédie de Saint-Simon adressèrent au ministre, secrétaire d'État du roi, au département de la police générale.

« Des idées aussi hardies et si en avant de la moyenne des esprits cultivés, firent sensation. Aussi, les souscripteurs à l'Encyclopédie de Saint-Simon, dont on verra la liste dans le premier cahier que nous allons publier, déclarèrent-ils, pour le plus grand nombre, qu'on avait mal interprété leur adhésion. <sup>1</sup>

« Dans le premier cahier du tome IV de l'*Industrie*, publié en 1818, et qui appartient exclusivement à Saint-Simon, celui-ci constate l'effet

1 Voici la lettre à laquelle je fais allusion :

« Paris, 30 Octobre 1817.

« A Son Excellence monseigneur le ministre, secrétaire d'État du roi, au département de la police générale.

« Monseigneur.

« Il a paru des distributions d'un ouvrage intitulé : *L'Industrie ou Discussions politiques, morales et philosophiques*, par M. H. Saint-Simon, dans lesquelles nous avons remarqué avec étonnement une liste de prétendus souscripteurs; ce qui semblerait indiquer que ceux qu'on désigne ainsi partagent les opinions publiées par l'auteur et en ont encouragé la publication. Nous nous empressons de déclarer à Votre Excellence qu'aucun de nous n's eu connaissance de ces écrits avant leur publication; qu'il n'y a eu de notre part aucune souscription tendant à encourager dea ouvrages dont nous sommes fort éloignés de partager les principes.

« M. Saint-Simon s'est présenté chez chacun de nous, il y a environ un an, en nous annonçant qu'il avait l'intention de publier des observations sur les progrès du commerce et de l'industrie qu'il a fait paraître alors; sa situation pécuniaire ne lui permettant pas d'en faire la dépense, nous avons cédé à ses instances répétées, en exerçant à son égard un acte de pure libéralité. Nous supplions Votre Excellence de vouloir bien ordonner que notre désaveu formel soit consigné dans les journaux.

« Nous sommes, avec respect, Monseigneur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.—*Signé* : VITAL ROUX;—D. ANDRÉ et FRANÇOIS COTTIER;—BARILLON;—VASSAL;—HEUTZEL, BLANC et Cie.—HOTTINGUER;—GROS;—DAVILLIERS;—BARTOLDI;—G. DELESBERT;—GUÉRIN DE FRONCIN et Cie;—PÉRIER frères, etc.»

M. Enfantin, en reproduisant cette liste, ajoute la réflexion suivante : « MM. Laffitte, Pérégaux et Ternaux refusèrent de signer cette ridicule épitre, qui montre la timidité des hommes dont Saint-Simon était réduit à mendier le concours. » (*Œuvres de Saint-Simon*, troisième vol., page 9.—Collection Enfantin.)

qu'avait produit sur ses lecteurs ordinaires le volume dû à Auguste Comte.

« On nous reproche d'avoir, dans notre troisième volume, perdu le fil de notre première direction : cette direction était donc bonne, et nous trouvons jusque dans ce reproche une sorte d'éloge et d'encouragement qui nous console pour le passé et nous avertissant pour l'avenir. » (1)

« Et de fait, Saint-Simon rentra effectivement dans la voie industrielle et pratique qui lui était propre, et abandonna la voie large et philosophique inaugurée d'une manière si remarquable par Auguste Comte. » (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, XII, 1884, ps. 128-129.)

(5) Lettre de la Rochefoucauld-Liancourt à Saint-Simon.

«...En Septembre, enfin, paraissaient les trois premiers cahiers du troisième volume de l'*Industrie*; en Octobre le quatrième et dernier.<sup>1</sup> Quoique signés Saint-Simon, ils étaient en totalité<sup>2</sup> rédigés par Auguste Comte. Si l'écrivain changeait, simple coïncidence si l'on veut, le format changeait; le imprimeur et l'éditeur aussi. Al'*in-octavo* se substituait l'*in-quarto*; J. Smith, imprimeur, à Cellot, imprimeur. Tout changeait, comme dira Laffitte.<sup>3</sup>

« Tout changeait, en vérité. Al'aceueil favorable des souscripteurs succédait un accueil défavorable.

« Émus des idées exprimées dans les quatre cahiers de ce troisième volume, du quatrième cahier surtout, les souscripteurs adressèrent à Son Excellence Monseigneur le ministre, secrétaire

(1) L'*Industrie*, par Henri Saint-Simon, tome IV, premier cahier, Paris 1818, page 2.

<sup>1</sup> *Œuvres complètes*, III, 8.

<sup>2</sup> Cf. *infra*, p. 10.

<sup>3</sup> *Revue Occidentale*; XII, 123.

d'Etat, au département de la police générale, <sup>4</sup> le 30 Octobre, une lettre <sup>5</sup> à laquelle Laffitte et Ternaux refusèrent de s'associer, le premier «compreneant trop bien l'importance du travail et de la production industrielle, bien qu'il n'entrât point tout à fait dans la voie que Saint-Simon lui traçait»; <sup>6</sup> le second «parce qu'il avait avec Saint-Simon des relations plus étroites». <sup>7</sup>

«Dix jours avant, La Rochefoucauld-Liancourt avait adressé à Saint-Simon une lettre dans des termes semblables. <sup>1</sup>

«Les quatre cahiers *in-quarto* formant le troisième volume de l'*Industrie* avaient été un succès. Saint-Simon voulu se relever aux yeux des souscripteurs offensés. Il rédigea donc lui-même,

<sup>4</sup> Le comte Decaze, ministre, secrétaire d'Etat (*Almanach royal* (1817), p. 168).

<sup>5</sup> Reproduction de la lettre déjà transcrite ci-dessus ps. 202-203 (de l'*Evolution*, 160 de ce vol.), d'après la *Rev. Occ.*—R. T. M.

<sup>6</sup> G. Hubbard, *Saint-Simon, sa vie et ses travaux*. Paris, Guillaumin, 1857, in-12, p. 81.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>1</sup> Voici la lettre :

«Je m'étais expliqué avec vous sur certaines phrases qui, dans un des premiers volumes déjà paru, semblaient toucher des matières étrangères à votre plan et prêter à des interprétations dangereuses; vous vous rappelez même que vous m'avez entièrement assuré sur ce point pour l'avenir et que j'ai fait de cette assurance la condition de mon abonnement. Quel est mon étonnement et ma peine lorsqu'aujourd'hui, ouvrant les cahiers *in-quarto* que vous venez de faire paraître et que je n'avais pas encore eu le temps de couper, j'y trouve des principes assurément étrangers au titre de l'ouvrage, des principes que je ne me permets pas de qualifier ici; des principes, enfin, qui n'ont été, ne sont, ni ne seront jamais les miens. J'ai lieu d'être personnellement blessé de trouver de tels principes, de telles assertions dans cet ouvrage dans lequel vous avez pris avec moi l'engagement de ne rien écrire qui ne pût être approuvé par les amis de l'ordre et du gouvernement sous lequel nous vivons. J'ai donc l'honneur de vous prier, Monsieur, de ne plus me considérer comme le souscripteur de votre ouvrage, titre que je désavouerai hautement, car il m'est profondément pénible de voir mon nom à la tête d'un ouvrage où sont énoncés des principes que je blâme de toute ma force comme désorganisateurs de tout ordre social, comme incompatibles avec la liberté telle que je la conçois et que je l'aime.

«J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer sincèrement.

« Signé : LIANCOURT. »

(Ferdinand Dreyfus, *La Rochefoucauld-Liancourt*, p. 489.)

sous son nom, un autre volume. Cette publication forme le tome quatrième de l'*Industrie*. Il est annoncé, le 16 Mai 1818, dans le *Journal de la librairie*,<sup>2</sup> sous le n° 1906.

«Dans eet ouvrage, Saint-Simon, pour s'excuser du précédent écrit (le troisième volume de l'*Industrie*) qu'il avait signé et qu'il n'avait pas rédigé, ayant laissé ce soin à Comte, s'exprime ainsi, dans une préface, manière d'avertissement :

«On nous reproche d'avoir, dans notre troisième volume, perdu le fil de notre première direction; cette direction était donc bonne, et nous trouvons jusque dans ce reproche une sorte d'éloge et d'encouragement qui nous console pour le passé en nous avertissant pour l'avenir. Nous aimons même à eroire qu'après lecture de ce volume, le public reviendra à une opinion plus indulgente sur le volume précédent.» (Alf. Peireire, *Des premiers rapports entre Saint-Simon et Auguste Comte d'après des documents originaux* (1816-1819.) *Revue Historique*, Mai-Juin 1906, ps. 68-70.)<sup>(1)</sup>

6) Attitude de Laffitte et Ternaux.

«C'est de eette époque que datent les relations de Saint-Simon avec les principaux représentants du parti libéral, surtout avec MM. Laffitte et Ternaux, qu'il encourageait dans leurs luttes contre les tendances théologiques et féodales de la restauration.

«Ces deux personnages, qui portaient réellement dans leurs caractère et dans leur vie privée

<sup>2</sup> L'INDUSTRIE ou «Discussions morales et philosophiques dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants». A Paris, chez Verdière, libraire, quai des Grands-Augustins, n. 27, de l'imprimerie Abel Lanoé, in-8.o de 160 p.—Ce volume, réimprimé par O. Rodrigues, est maintenant plus généralement connu sous ce titre : «Vue sur la propriété et la législation» (éd. Rodrigues, 1832.)

(1) Voir au sujet de cet article, *Evolution*, ps. III à XXIV.—R.T.M.

les sentiments du libéralisme qu'ils affectaient publiquement, lui donnèrent même un grand témoignage d'estime, dans une circonstance où l'assentiment d'hommes de cette valeur pouvait seule le compenser des calomnies des méchants et des reproches des peureux. Voici comment: on sait qu'il lui eût été impossible avec ses seules ressources d'agir aussi efficacement qu'il le fallait sur l'opinion publique par des publications réitérées; c'est pourquoi il s'adressait souvent aux deux personnages que nous avons cités, ainsi qu'à d'autres chefs de maisons de banque, et à d'autres manufacturiers pour les prier de supporter les avances nécessitées par l'impression de ses écrits, sans du reste diminuer en rien l'indépendance de sa pensée, pour prix de cette subvention. Or, comme il avait été amené dans les cahiers qui composent le troisième volume de l'*Industrie*, à démontrer l'utilité d'une réforme morale tendant à asseoir les idées morales sur des intérêts positifs, et à prouver que le régime parlementaire n'était réellement qu'un régime de transition, et que la révolution française, venue après la révolution d'Angleterre, ne pouvait se contenter pour tout résultat, du résultat acquis par la première, ces diverses opinions soulevèrent contre lui les colères de ses souscripteurs; plusieurs banquiers et manufacturiers se crurent obligés d'écrire au ministre de la police pour désavouer toute participation à un ouvrage dont ils étaient fort éloignés de partager les principes. Loin d'être avec Saint-Simon en communion d'idées, c'était par *pure libéralité* à son égard que ces messieurs avaient consenti à souscrire pour les publications.

«Heureusement M. Laffitte, M. Ternaux et plusieurs autres, refusèrent de s'associer à ce désaveu. Le premier comprenait trop bien l'im-

portance du travail et de la production industrielle, bien qu'il n'entrât point tout à fait dans la voie que Saint-Simon lui traçait, lorsqu'ils s'efforçait du lui persuader « que les banquiers ne « s'étaient pas encore aperçus qu'il y avait plus « à gagner avec les peuples qu'avec les rois, et « qu'il leur serait plus avantageux de prêter leur « appui pour soutenir les peuples et forcer les rois « à rester dans l'intérêt national, que de soutenir « les intérêts de rois, qui sont, hélas ! bien plus « souvent qu'on ne le remarque, contraires aux « intérêts nationaux. » Quant au second, il avait avec Saint-Simon des relations plus étroites ; et de tous les hommes politiques de l'époque, c'est certainement celui qui sentit le mieux l'avenir réservé à la politique industrielle.

« Le troisième volume de l'*Industrie*, qui parut sous le nom de Saint-Simon, n'avait pas été rédigé par lui-même, mais par M. Auguste Comte, élève très-distingué de l'École polytechnique, qui devait pendant sept ans remplir le rôle de collaborateur, abandonné par M. Augustin Thierry. » (G. Hubbard, *Saint-Simon, sa vie et ses travaux*, Paris, 1857, ps. 79-81.)

7 Extraits des notes du général de Camprédon.

Le 17 Septembre (1817), c'est celle (visite) « de M. Comte qui lui a fait part de ses travaux littéraires avec M. de S...<sup>2</sup> Il doit aller à la campagne les communiquer à M. le baron L... »

Le 3 Novembre, « M. Comte lui annonce qu'il a cessé ses relations avec M. de S... Il voit M. Perier qu'il trouve toujours bien disposé en sa faveur. »

<sup>2</sup> Saint-Simon. (Note de la *Revue Occidentale*.)



7 *Relations avec Casimir Perier* (suite)

1 Extrait des notes du général de Camprédon. (suite)

Le 18 (Novembre 1817), il (le général de Camprédon) a une « conférence avec MM. Perier, Hachette et Comte, qui fixera peut-être le sort de ce dernier. »

En Décembre, il écrit « à M. Perier au sujet de M. Comte, au lieutenant-colonel Prost pour Granier, élève du génie, qui va, le 30, prendre congé de lui avant son départ pour Metz avec M. Gall. »

2 Renseignements donnés par P. Lafitte.

Opinion sur le projet de loi relatif à la presse, pour M. Casimir Périér, (Décembre 1817.) 1

M. Casimir Périér prit effectivement la parole dans la séance du 13 Décembre 1817, présidée par M. de Serre. Cette discussion sur la liberté de la presse fut une des plus remarquables de l'histoire parlementaire de la Restauration. J'ai lu le discours de M. Casimir Périér, qui a été conservé intégralement dans le recueil de MM. E. Laurent et Mavidal, *Les Archives parlementaires*.

Ce n'est pas celui qu'Auguste Comte avait rédigé, mais M. Casimir Périér s'en est inspiré d'une manière incontestable. J'estime en outre que le travail d'Auguste Comte est bien plus net et plus précis que celui de son illustre patron...

D'après ce que m'a rapporté plusieurs fois Auguste Comte, il passa quelque temps chez M. Casimir Périér, ou, du moins, il fréquenta la maison, puisqu'il m'a communiqué des observations curieuses sur la famille. Il observait notamment que, vu le caractère énergique et décidé de

1 La mention: « *Décembre 1817.* » a été écrite par Auguste Comte dans les dernières années de sa vie, et dénote d'une manière évidente son intention arrêtée de conserver ce travail. (Note de la *Revue Occidentale*.)



M. Casimir Périer, il se serait entendu avec lui, précisément parce que, doué lui-même d'un caractère déterminé, il lui aurait été possible d'établir énergiquement ses justes droits en face d'un homme très intelligent et si capable d'apprécier les choses. J'avais relu, dit-il, le *Bachelier de Salamance*, et la peinture des inconvénients du préceptorat ne m'avait pas bien disposé. Il ajoutait, du reste, que les fonctions de précepteur compatibles avec les travaux de l'érudit, ne le sont pas avec ceux du penseur, qui a besoin de certains loisirs, et de profiter d'une *disponibilité* d'esprit qui ne vient pas toujours régulièrement. (P. Laffitte., *Rev. Occ.*, 1882, t. 8, ps. 326 et 327-328.)

Dans le recueil *l'Évolution originale*, fut reproduit l'opuscule auquel se rapporte le titre précédent, (ps. 219 à 224). Le même recueil contient aussi, (ps. 225 à 228), un autre écrit de notre MAÎTRE sur lequel P. Laffitte donne le renseignement suivant :

Réflexions sur l'esprit militaire à propos du discours  
d'un sergent.

«Je n'ai pu établir la date de ce court opuscule, ni s'il a été imprimé dans un journal de l'époque ; il indique, ce que l'on savait, et ce qui du reste était nécessaire, la participation d'Auguste Comte au mouvement politique de son temps. J'ai cru, à ce titre, devoir le reproduire.» (P. Laffitte, *Rev. Occ.*, 1882, tome VIII, ps. 325-326.)

8 *Jugement d' AUGUSTE COMTE sur ses écrits de 1817.*

Au sujet de ces précoces publications de 1817, notre MAÎTRE dit dans *l'Appendice général* de son SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE :

«Conformément à ce but, il (cet *Appendice*) doit seulement embrasser les opuscules qui caracté-



térisèrent graduellement ma direction générale, en écartant les écrits prématurés que m'inspira la funeste liaison <sup>1</sup> à travers laquelle s'accomplit mon début spontané. Dans ces productions artificielles, je ne recueille ici que deux indications décisives de ma tendance continue vers la religion positive. La première surgit, en 1817, de cette sentence caractéristique, au milieu d'une vaine publication : *Tout est relatif; voilà le seul principe absolu...*» (POL. POS. t. IV, App. géu. p. II.)

9 Réactions morales immensément déplorables que subit AUGUSTE COMTE, de sa funeste liaison avec Saint-Simon.

Du moins, c'est, en attendant, une douce consolation que la conviction de s'être conduit *le plus moralement possible dans un siècle profondément immoral*, et c'est là, avec la gloire, ma principale récompense. (Lettres d'AUGUSTE COMTE à Valat, p. 166, lettre du 30 mars 1825.)

La vénération peut cependant persister au milieu des plus grands égarements révolutionnaires, dont elle fournit spontanément le meilleur correctif. J'en fis jadis l'épreuve personnelle pendant la phase profondément négative qui dut précéder mon essor systématique. Alors l'enthousiasme me préserva seul d'une démoralisation soubstique, quoiqu'il m'exposât spécialement aux séductions passagères d'un jongleur superficiel et dépravé. La vénération constitue aujourd'hui le signe décisif qui caractérise les révolutionnaires susceptibles d'une véritable régénération, quelque arriérée que soit encore leur intelligence, surtout parmi les communistes illettrés. (AUGUSTE COMTE, *Catéchisme positiviste*, éd. J. Lagarrigue, avec des notes de Miguet Lemos; ps. 23 à 24.)

Saint-Simon ne tarda pas, comme on le voit, à dévoiler la supériorité mentale de son inexpérimenté admirateur, et tâcha d'en profiter, d'après la caudeur de celui-ci. Ce fut en vain que les PARENTS d'AUGUSTE COMTE s'efforcèrent d'abord de rompre cette malheureuse liaison. Ils semblent pourtant

<sup>1</sup> Allusion à la liaison avec Saint-Simon.—R. T. M.

avoir, plus tard, méconnu toute sa funeste influence.

Séduit par Saint-Simon, l'enthousiasme du jeune PHILOSOPHE, jusqu'alors appliqué aux MORTS, le disposa à rapporter à ce personnage toutes les conceptions sociales qui surgirent chez lui pendant la durée de leurs relations. Mais ce funeste contact fut encore plus nuisible au cœur qu'à l'esprit de notre MAÎTRE. Car sa vénération à l'égard de Saint-Simon contribua à ralentir immanquablement bientôt le noble élan moral que l'on vient de constater dans les lettres à Valat. Il continua donc à descendre dans le gouffre révolutionnaire!...

C'est vrai que l'éclat d'un incomparable altruisme perce, à chaque instant, les horribles ténèbres qui enveloppent alors le cœur d'AUGUSTE COMTE, et laisse briller dans notre âme désolée la sainte lueur de l'espérance de son salut. Pour s'assurer sur son avenir, il faudra cependant subir les angoisses de le suivre dans cette épouvantable épreuve!

La lettre adressée à Valat le 17 Avril 1818 permet de saisir d'abord la douloureuse influence que le contact de Saint-Simon apporta dans l'essor moral de l'adolescent PENSEUR. Les lettres qui se suivent montrent l'expansion continue de cet état qui le mena à accepter les plus profondes aberrations contemporaines, jusqu'à ce que sa découverte des lois sociologiques vint irrévocablement l'affranchir du scepticisme. (VOLUME SACRÉ p. 9). On doit toutefois reconnaître que l'influence de Saint-Simon se borna à aggraver les dangers inhérents à la situation affective de notre MAÎTRE. Car, --il faut ne pas l'oublier,-- l'anéantissement des croyances catholiques livrait celui-ci désormais



à toutes les séductions des penchants égoïstes, sans d'autres freins que, d'abord, la prépondérance spontanée de ses instincts altruistes, perfectionnés par la culture maternelle pendant ses premières années, et, puis, la rectitude naturelle de son génie. La construction de la SOCIOLOGIE et de la MORALE scientifiques, ou un sincère retour aux croyances catholiques, pourraient seuls le permettre de sortir de l'anarchie morale et mentale, en un mot religieuse.

10. *Reflexions sur les affreux dangers moraux dus au fatal évanouissement des croyances catholiques dans la généralité de la masse masculine occidentale.*

Pour bien apprécier la fatalité d'une pareille situation, il faut faire remarquer que le spectacle offert par les âmes vulgaires ne saurait donner aucune idée exacte des dangers inhérents à notre orageux Présent. Car la médiocrité affective et intellectuelle de ces natures ne leur permet pas, ni de constater l'incohérence des principes, ni de braver les préjugés contemporains. Quel que soit le degré de leur dégageement envers la théologie, les âmes communes respectent suffisamment l'ordre politique et moral au sein duquel elles sont nées et se développent. Mais les natures d'élite ne se soumettent nullement à des préjugés dont elles méconnaissent les motifs; elles n'obéissent qu'aux impulsions qui leur semblent dues à leurs penchants altruistes ou aux injonctions de leur raison, à ce qu'elles croient. Or, la raison n'est que le résultat de la combinaison de la capacité mentale, intrinsèque et acquise, avec les penchants, tant égoïstes que altruistes. Il s'en suit que, si les opinions ne sont pas stables, les penchants égoïstes finissent par l'emporter plus ou



moins sur les mobiles altruistes et foreent l'intelligence à inventer des sophismes destinés à justifier leur prépondérance. Si l'ensemble des circonstances détermine l'ascendant de l'altruisme, c'est celui-ci qui prévaut et mène l'esprit à construire les principes propres à garantir la suprématie de l'Amour, d'après l'ensemble de l'ordre réel, soit empiriquement, soit scientifiquement saisi.

On aperçoit par là combien la fixité des doctrines est indispensable à la direction de la conduite, publique et privée, ainsi que l'avait constaté SAINT-PAUL. Dans son *Épître aux Galates*, Cap. I, Il dit.

6. Je m'étonne qu'en abandonnant celui qui vous avait appelés à la grâce de Christ, vous ayez passé si promptement un autre évangile ;

7. non qu'il y ait un autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent et qui veulent renverser l'évangile de Christ.

8. Mais si *quelqu'un* vous annonce un autre évangile que celui que nous vous avons annoncé, quand ce serait nous mêmes, ou un ange du ciel, qu'il soit anathème !

9. Comme nous l'avous dit, je le dis encore à présent : « Si *quelqu'un* vous annonce autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! » (Version de J. F. Ostervald, ps. 970).

En effet, si, avec des principes incontestables, il reste toujours une marge aux sophismes qu'inspire l'égoïsme, que ne sera-t-il quand tout est chancelant dans l'esprit ? Mais une semblable fixité ne peut résulter que d'une intime conviction, d'après la méditation propre, ou en vertu de la confiance en autrui. Si cette conviction cesse, l'ensemble des *devoirs* qui reposaient



sur elle est menacé d'une dissolution imminente. On ne peut dès lors conserver ses mœurs qu'en rétablissant les croyances évanouies ou en les remplaçant par d'autres qui soutiennent les mêmes habitudes.

Ces considérations font voir que les dangers de la situation d'Auguste Comte adolescent étaient ceux qui sont propres à la révolution moderne, spécialement à l'ensemble du sexe masculin. Les croyances catholiques se trouvent partout dans un inéludable état de dissolution plus ou moins profond; et cette dissolution livre la conduite des occidentaux aux suggestions de l'égoïsme individuel ou collectif. Plus le dégagement théologique est considérable, plus l'anarchie morale s'aggrave. Et plus une nature est éminente, moins elle peut s'arrêter aux inconséquences du protestantisme, ou aux incohérences d'un vain déisme, et d'un stérile scepticisme dénué de toute aptitude organique. Le scepticisme est pourtant le partage fatal des âmes d'élite de notre siècle, jusqu'à ce qu'elles deviennent positivistes, à moins qu'elles ne retournent au CATHOLICISME.

En examinant maintenant les chances que ce dilemme suppose, il faut avouer que le retour au CATHOLICISME, quand cela est sincèrement possible, comporte surtout une haute efficacité personnelle, en arrachant les âmes aux dangers moraux du révolutionnarisme. Mais, socialement envisagées, les réactions d'une telle conversion se bornent à réduire les ravages de l'anarchie contemporaine, cette issue ne pouvant auennement constituer la solution du problème moderne. Car, s'il était possible de faire la société redevenir catholique, on n'aurait réussi qu'à lui imposer la douloureuse nécessité de recommencer la révolution occidentale, suite inévitable du développe-

ment de la civilisation propre au Moyen-âge. Une telle chimère équivaldrait au plan rétrograde de Julien, prétendant mettre une fin à la dissolution de la société gréco-romaine, d'après la restauration du POLYTHÉISME épuisé. S'il avait abouti dans sa phantastique tentative, il n'aurait qu'occasionné un retard plus ou moins considérable dans l'avènement, autant indispensable qu'inévitable, du régime catholico-féodal.

On saisit ainsi l'immense culpabilité du projet analogue de Bonaparte, voulant rétablir, par la guerre, le CATHOLICISME, tout en méconnaissant les conditions fondamentales de l'incomparable MONOTHÉISME occidental. Mais ces considérations font voir combien les gouvernements postérieurs sont blâmables, en persistant à troubler la solution du problème moderne, par l'aveugle maintien du monstrueux système concordataire dû au funeste Empire.

On peut, donc, et l'on doit même, désirer que ceux qui ne sauraient devenir positivistes reviennent au CATHOLICISME, au profit de leur bonheur privé et des convenances publiques. Mais l'intérêt suprême de l'HUMANITÉ exigeait qu'une nature comme celle d'ARISTOTE, de SAINT-PAUL, de SAINT-BERNARD, de DESCARTES, ... capable de trouver l'issue du doute universel, persistât, — quels qu'en fussent les dangers, personnels et même collectifs, — dans le complet scepticisme où s'est trouvé AUGUSTE COMTE, à la fin de son enfance. C'était seulement à ce cruel prix que la découverte de la SOCIOLOGIE et de la MORALE scientifiques lui deviendrait accessible, c'est-à-dire, qu'il arriverait à élire pour toujours l'effroyable révolution qui commença au quatorzième siècle, d'après l'irrévocable épuisement social des croyances catholiques.



En contemplant le tableau de la vie de notre PÈRE SPIRITUEL, dans son orageux début, ce ne sont pas donc ses fourvoiements inévitables qui doivent fixer notre attention. Il faudra y examiner surtout les nobles efforts qu'il ne cessa jamais de faire pour mettre fin à l'anarchie moderne, et les glorieux élans de son cœur au milieu même de ses plus profonds égarements. L'immensité des ravages dont il a été victime pendant sa prodigieuse évolution fait ressortir davantage les difficultés qu'il devait surmonter, soit dans sa propre nature, soit dans son milieu social, pour accomplir son incomparable mission. Voilà pourquoi il faut recueillir tous les documents propres à bien caractériser le point de départ et les incidents de cette course sans pareille qui lui fit s'élever, en moins d'un demi siècle, du plus extrême révolutionnarisme à la plus sublime sainteté. On y aura, en même temps, une preuve irrécusable de l'efficacité religieuse d'une doctrine qui permit la systématisation d'un tel résultat par des moyens humains, dégagés enfin de tout alliage théologique, selon l'appréciation de CLOTILDE :

«...J'espère ne parler jamais que de ce que je saurai ou sentirai bien ; et, quand je vous ai dit que je ferais une philosophe de ma Will., ce n'est pas une philosophe systématique que j'ai entendu, c'est une philosophe de cœur tout bonnement, une femme qui aime l'humanité pour elle-même, et sans terreurs de la marmite bouillante d'en bas, tout comme sans espérance de posséder un lit de roses dans l'éther. Voilà ce que je comprends le mieux du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la tendance universelle des êtres vers la raison toute simple. En voyant comme les plus modestes intelligences participent naturellement et sans effort à toutes



les clartés obtenues, je me pénètre chaque jour davantage de l'idée que la science n'a besoin que de résider au sommet des sociétés pour les enrichir tout entières: et, ma foi, je me console de ne pas avoir été initiée aux merveilles du carré de l'hypoténuse.» (TESTAMENT *Correspondance* ps. 378 à 379. Lettre de CLOTILDE, le 30 octobre 1845. Voir tome premier de cette esquisse, ps. 84 à 85).

b) *Année 1818.*

LA DERNIÈRE ANNÉE DE L'ADOLESCENCE  
D'AUGUSTE COMTE.

1. *Premières lettres publiées de*  
ROSALIE à AUGUSTE COMTE.

Notre exposition nous avait amené jusqu'à la fin de 1817.

Date du 18 Mars 1818, la première des lettres jusqu'ici publiées de ROSALIE BOYER à son FILS. C'est la seule publiée de cette année; mais elle fait allusion à une autre du 13 février. Tout porte à croire que l'on ne possède que quelques pièces de cette inestimable correspondance.

Dans cette lettre, ROSALIE manifeste la profondeur de sa tendresse maternelle, ses craintes pour la santé de son *bien-aimé Isidore*, qu'elle engage à lui écrire, à recourir à la religion, et tâche de stimuler son amour filial et fraternel. «... tire-moi, je te le demande en grâce, de cette terrible incertitude, dis-moi la vérité sur ta santé, la tête me part, je ne puis vivre longtemps avec les chagrins qui m'accablent; aux craintes de ta santé, se joignent celles que tu n'aies été maltraité par un ouragan qui, dit-on, a occasionné bien des malheurs à Paris; et avec cela, point de nouvelles



comment veux-tu que ta mère, douée d'un degré de sensibilité beaucoup trop fort pour son repos, puisse y tenir. Non, le ressort est trop monté, il faut qu'il casse, je regarde comme un phénomène d'avoir résisté jusqu'à ce jour. Si les secours de la religion ne m'avaient soutenue, ta mère ne serait déjà plus, je dois donc tout à cette religion puissante qui offre des consolations, inconnues à ceux qui ne la pratiquent pas en n'y croyant pas; aies-y recours, mon bon ami, tu y trouveras des secours dans toutes les circonstances de la vie; sois vertueux, surtout en ce temps de Pâques, qui nous rappelle la bonté de Dieu, fais un vrai retour sur toi, la vertu fait trouver des consolations au milieu de plus grands maux.»

Cette lettre constate aussi la haute opinion que ROSALIE faisait de son FILS: «...quoi, avec tant de talent, point de place! Cela me tue et me conduira au tombeau. Je te le répète, mou ange, mets tout en œuvre pour être placé, lui dit-Elle; fais-le pour toi et pour tes malheureux parents; tous les jours, on voit des gens avec moins de talent, obtenir des places, et toi, rien; tu as cependant beaucoup de connaissances en crédit, je crains que tu ne les emploies pas en cela, tu aurais tort; il faut te tourner de tous côtés, il me semble que si j'étais à la place, je serais placé: donne-toi du mouvement, je te le demande à genoux; cherche à faire un cours; pour cela rien ne t'empêche, et par là, tu te feras connaître; surmonte ta timidité et tes préjugés, tu dois tout employer pour parvenir à une place, que de motifs pour t'y engager, mon cher fils!...» (*Rev. Occ.* 3<sup>e</sup> série, t. I,—121-1909, ps. 86 à 87.)



2: *Efforts du général de Camprédon pour placer*  
 AUGUSTE COMTE (suite)

1. Extrait du cahier cité

1818.—Le général rentre à Montpellier. Il écrit, en Mars, à Comte, «pour lui donner quelque espoir de trouver des ressources à Montpellier.»

Le 26 Août, il reçoit sa nomination comme inspecteur des écoles militaires.

Dans le reste du journal du général de Camprédon, qui va jusqu'en 1837, ils n'est plus question de Comte.<sup>1</sup>

2) Lettre du général de Camprédon, témoignant ses efforts pour établir AUGUSTE COMTE dans une situation douce et honorable.

*Le général de Camprédon à Auguste Comte.*

Montpellier, 24 Mars 1818.

J'ai reçu, mon cher Comte, votre lettre du 27 du mois dernier peu de jours après le départ de M. Sadde, dont je me reproche bien n'avoir pas profité pour vous écrire plus tôt. Je saisis en ce moment une autre occasion qui se présente.

Depuis mon arrivée, j'ai été un peu absorbé par les visites et le soin de ma santé, qui s'est remise d'une manière sensible, mais qui a encore besoin de bien des ménagements. J'ai des excuses à vous faire d'être parti de Paris sans prendre congé de vous, mais en vérité, les derniers jours que j'y ai passés ont été cruels par l'état d'épuisement dans lequel j'étais tombé et par l'excessive fatigue que me causaient les préparatifs du voyage. J'avais presque perdu la tête et après la première journée, qui ne fut que jusqu'à Melun, je me trouvais tellement accablé, que, n'ayant pu fermer l'œil de toute la nuit, j'hésitai à continuer ma route et je me vis au moment de retourner à

<sup>1</sup> «Camprédon (Jacques-David-Martin de) naquit à Montpellier le 13 Janvier 1761, et y mourut le 11 Avril 1737.» (*Rev. Occ.* 1906. t. 34, p. 144.)



Paris, craignant que les forces ne m'abandonnassent tout à fait. Cependant, je repris courage et cela fut fort heureux, car les effets du voyage, du changement d'air et du climat ont été miraculeux; je n'ai pas employé d'autre remède. Je vous prie de conter tout cela à l'excellent M. Hachette, qui doit m'avoir aussi trouvé bien impoli après toutes les marques d'attachement qu'il m'a données. Commencez, je vous prie, à faire ma paix avec lui en l'assurant que mes sentiments à son égard seront toujours ceux d'une affection inaltérable et d'une vive reconnaissance pour tout ce qu'il a fait en votre faveur. Je compte lui écrire inessamment, en attendant, priez-le de faire agréer mes hommages respectueux à M<sup>me</sup> Hachette.

J'ai été bien satisfait de pouvoir causer de vous avec Monsieur votre père, et je compte me procurer souvent ce plaisir. J'en ai eu beaucoup aussi à recevoir les témoignages de votre attachement, mais j'ai vu avec peine que vous vous abandonnez trop à la mélancolie et à des idées noires. Il me semble que votre situation ne doit pas vous inspirer des sentiments aussi pénibles. Sans doute, la fortune vous a bien maltraité jusqu'à présent, mais avec d'aussi bons parents, quelques bons amis, vos talents, de la santé, vous ne devez pas vous livrer au désespoir. — Croyez, mon cher Comte, que je ne cesserai pas de m'occuper de vous et des moyens d'améliorer votre situation; je les concerterai avec Monsieur votre père. Si Paris ne vous offre point de ressources, nous tâcherons de vous en trouver à Montpellier. Pour cela, il faut que je me mette en relations plus particulières avec les personnes de ce pays, qui pourront favoriser mes vues à votre égard. Je ne perdrai point de temps pour tâcher de pré-



parer les voies. Je suis sûr que vous pourriez être fort utile ici pour la propagation des connaissances scientifiques; malheureusement, la jeunesse n'y est pas très studieuse. Néanmoins, je ne désespère pas de parvenir à échauffer les esprits dans quelques familles et parmi les hommes en place. Si je puis y réussir, nous tâcherons de vous assurer les moyens d'une existence honorable. Je ne puis encore vous rien dire de positif à ce sujet. Du reste, comme le succès n'est pas très assuré, je suis loin de renoncer aux ressources que peut présenter la grande ville. Mes relations avec Paris seront toujours assez étendues pour qu'il me soit possible de trouver quelque occasion de vous y procurer de nouveaux appuis.

Soyez bien convaincu, mon jeune ami, qu'il me sera toujours très agréable de contribuer à améliorer votre sort et à vous établir dans la situation douce et honorable que vous méritez par vos excellentes qualités et votre vie laborieuse.

Comptez toujours sur le plus sincère attachement de votre dévoué.

Le gal CAMPREDON.

Remettez vos lettres pour moi chez M. Corbryon, adjudant du génie, qui est chargé de mes affaires; il demeure à l'hôtel du dépôt des fortifications, rue de l'Université, n° 94;—à moins que vous n'ayez le moyen de me les faire passer sans frais par Monsieur votre père.

Je présume que vous connaissez les excellents ouvrages de M. Say et surtout son traité d'économie politique. Je voudrais que vous l'étudiassiez au point de pouvoir le commenter et l'enseigner. J'ai mes raisons pour cela. Dans tous les cas, cette étude ne peut que vous être aussi utile qu'agréable. (*Rev. Occ.*, 2<sup>e</sup> s., t. 34, 118-1906, ps. 171-172.)

3. *Aggravation de la situation morale*  
D'AUGUSTE COMTE.

D'autre part, les lettres à Valat permettent de suivre l'essor de notre MAÎTRE, à partir de cette époque jusqu'à novembre 1818. Elles donnent même des renseignements douloureux sur la période que nous venons de parcourir. On se souvient que cette correspondance s'était arrêtée en février 1817. Après une interruption de plus d'un an, AUGUSTE COMTE la reprit par sa lettre du 17 Avril 1818.

*Correspondance avec VALAT (suite).*

- 1) Lettre à Vallat : Épanchement au sujet de la reprise de cette correspondance ; Auguste Comte va raconter sa vie depuis sa dernière lettre (celle du 25 Février 1817). Insuccès du projet d'établissement au Etats-Unis ; li s'en réjouit. Ses débuts comme auteur ; un livre en collaboration avec Hachette ; relations avec Saint-Simon. Difficultés de sa situation matérielle ; ses projets. Tentative, heureusement sans succès, d'entrer comme précepteur chez Casimir Périer. Aggravation extrêmement douloureuse des revages moraux dus au scepticisme.

(Extrait)

A Monsieur VALAT, professeur au collège  
communal, à Béziers.

Paris, le 17 de Avril 1818.

Mou ami (car enfin tu l'es toujours malgré ta négligence), je ne te ferai pas de reproches d'avoir si méchamment interrompu notre chère correspondance ; je pense qu'il est inutile de te faire sentir tes torts ; ta conscience, ou, pour parler un langage moins mystique, ton amitié doit t'avoir reproché fortement cette impardonnable négligence, et je suis d'ailleurs trop bon homme pour t'affliger par une mercuriale superflue. Je me borne à te rappeler ce fait : il y a plus d'un an que tu ne m'as écrit. C'est à l'époque où tu as été nommé au collège de Béziers que tu as cessé de me donner signe de vie, et même ce n'est point par toi que j'ai appris ta nomination. Comment !



me suis-je dit bien souvent depuis lors, est-ce que l'ami Valat serait devenu fier pour être entré dans le corps le plus absurde de France, dans la corporation la plus opposée aux progrès des lumières et de la civilisation, dans l'Université? Je me suis rassuré en pensant qu'il n'y avait pas trop pour un homme d'esprit de quoi se vanter... Enfin, mon cher, je te fais grâce de mes sarcasmes comme de mes jérémiades; j'oublie complètement ce qui s'est passé ou plutôt ce qui ne s'est pas passé entre nous depuis un an, et, pour te prouver que je ne conserve aucune rancune, moi l'offensé, je fais les premières démarches pour la réconciliation. En amour, il n'y a rien d'agréable comme un raccommodement; je crois qu'il en est de même en bonne amitié. Oh! mais, mon cher ami, ne va pas encore être négligent, et réponds sur-le-champ à mon épître, si tu ne veux pas que je t'accuse d'indifférence. Parle-moi de ce qui te concerne, je vais t'entretenir de moi. Je te demande pardon d'avance si je suis un peu bavard, mais, dame! nous nous faisons vieux tous les jours. Je ne sais en commençant jusqu'où précisément s'étendra ma dépêche, mais je crains bien de te faire avaler les deux feuilles. Aussi pourquoi m'obliger à garder un silence aussi long? Fais attention que j'ai à te parler d'un passé de plus d'un an.

Les choses sont bien changées, mon cher, depuis la dernière fois que je t'écrivis. Je me rappelle que dans ma dernière lettre il était encore question d'aller aux Etats-Unis; depuis cette époque, deux lettres du général Bernard m'ont appris qu'il ne fallait plus compter là-dessus. L'institution d'une École polytechnique à Washington est bien admise en principe, mais le Congrès en a ajourné indéfiniment l'exécution, de sorte que



l'établissement, n'aura peut-être pas lieu avant dix ou douze ans, et tu t'imagines bien que dans dix ou douze ans le besoin et le désir d'aller là-bas n'existeront probablement plus ; le désir du moins est déjà bien loin. Le général Camprédon t'aura sans doute instruit de ces détails, si tu l'as vu. N'ayant plus d'espérance du côté de l'Amérique, me je suis décidé à rester en France, et je t'avoue que j'ai vu avec une sorte de plaisir que je ne serais pas obligé de m'expatrier. Bien qu'il soit très-flatteur de vivre dans un pays plus libre que notre vieille Europe, cependant j'aime encore mieux, tout bien considéré, rester dans ma bonne ville de Paris, même sous le rapport de la liberté. Cette dernière assertion t'étonnera sans doute ; mais je te ferai observer en deux mots que si à Paris on a beaucoup moins de liberté politique qu'à Washington, on jouit, en revanche, de beaucoup plus de liberté civile, c'est-à-dire de la liberté de se conduire et de vivre comme on l'entend. Or, je t'avoue que malgré mon amour pour la liberté politique, j'attache encore plus de prix à cette liberté civile, à cette liberté de tous les moments. Il est sans doute agréable de dire tout haut son avis sur les affaires de l'Etat, et même de le faire imprimer si l'on croit qu'il en vaille la peine ; mais il est, selon moi, beaucoup plus agréable encore de pouvoir faire chez soi tout ce que l'on veut sans craindre le despotisme des caquets, de se vêtir, de se nourrir, de se loger comme on le trouve bon et de vivre, en un mot, à sa fantaisie. Cette liberté bourgeoise, qui porte sur des actes de la vie beaucoup plus fréquents, me semble plus positive, plus usuelle et par conséquent plus précieuse que la liberté politique ; du moins tel est mon goût, et tel est, je crois, le goût de la plupart des amateurs de la vraie liberté. Du

reste, en te tenant ce langage, je ne crains pas que tu me soupçonnes de dédain pour la liberté politique : tu connais trop ma façon de penser à cet égard ; il y a plus même, c'est que je pense qu'un accroissement de liberté politique produit toujours un accroissement de liberté civile, et que, par exemple, la liberté civile est plus grande à Paris aujourd'hui que sous l'ancien régime, il y a quarante ans. Je pourrais bien te donner la raison de cet enchaînement, mais je ne veux pas t'abassourdir davantage de mes raisonnements politiques ; sculement, permets-moi de te poser mes deux questions bien nettement : 1° Laquelle te paraît plus précieuse, à laquelle tiens tu le plus, de la liberté politique ou de ce que j'appelle, faute d'autres termes, *la liberté civile*?—2° Ne penses-tu pas que de toutes les villes du monde Paris est celle où l'on peut le plus jouir de la liberté civile. bien que la liberté politique n'y soit pas aussi grande que dans plusieurs autres villes?—Je désire savoir ton avis sur ces deux questions ; quant à la seconde, je n'ai aucun doute que tu ne la résolves comme moi, et tu serais encore bien plus de mon opinion si tu avais eu le bonheur de rester, comme moi, deux ans dans Paris, abandonné à ta propre direction. Tout en me laissant entraîner par cette discussion sur la liberté politique et civile, je m'aperçois que je t'ai exposé quelques bonnes raisons de ma préférence pour rester en France, c'est-à-dire à Paris ; car, par exemple, s'il s'agissait de vivre en province, j'aimerais assurément mieux aller à Philadelphie (si cela était possible s'entend). Tu conçois bien que perdre la liberté civile sans gagner la liberté politique ce serait faire un trop mauvais marché ; du moins, en allant aux Etats-Unis, il y aurait une compensation partielle. Mais, tout à l'heure,



je vais te donner la raison suffisante, véritable, de mon obstination à ne pas quitter Paris. Avant, je te dois encore quelques détails sur mon passé.

Voyant qu'il n'y avait plus rien à faire en Amérique, et, d'ailleurs, décidé dorénavant à rester à Paris, je me suis retourné de plusieurs côtés pour me tirer d'affaire. J'ai essayé de plusieurs choses qui ne m'ont pas trop réussi : j'ai été auteur dans plus d'un genre ; j'ai fait avec Hachette un mauvais livre qui n'a rien rapporté ; j'ai été pendant trois mois écrivain politique dans le dernier goût, c'est-à-dire, comme tu le penses bien, dans le genre libéral ; je travaillais avec Saint-Simon, un excellent homme et un homme d'un grand mérite dont j'aurai occasion de t'entretenir dans mes prochaines lettres, si tu es assez bon garçon pour me répondre exactement. Cette besogne était fort intéressante et assez productive : 300 francs par mois, payés tous les dix jours. J'y avais pris goût, mais, malheureusement, cela n'a pas duré, et le père Simon, malgré sa bonne volonté et malgré qu'il fût très-content de moi, a éprouvé des revers tels que le pot-au-feu en a diablement souffert, et qu'il a fallu cesser les relations pécuniaires au bout de trois mois. J'ai conservé avec cet excellent homme des relations très actives d'amitié et même de travail ; je fais encore de l'économie politique pour lui, et, quoique ce soit très-gratuitement, je suis bien sûr que s'il parvient, ce qui est possible à la rigueur, à se tirer un peu de la crise pécuniaire terrible où il se trouve, je n'aurai rien perdu pour attendre. C'est un homme de plus de cinquante ans ; eh bien ! je puis te dire que jamais je n'ai connu de jeune homme aussi ardent ni aussi généreux que lui ; c'est un être original sous tous les rapports. Je te prie de tenir cet arti-



cle-ei fort secret, ear papa eroit que j'a rompu toute liaison avec M. de Saint-Simon :<sup>1</sup> tu sens bien que ma famille me croirait dévolu au terrible tribunal de la poliee correctionnelle si elle savait que je continue a travailler de temps en temps avec un homme dont le libéralisme est si connu. Je me suis étendu quelque peu sur cet episode de mon histoire, pensant qu'il devait t'intéresser. Que je te dise quelques mots du jugement que je porte sur ma tentative politique. Cette carrière-là m'a beaucoup amusé d'abord ; et d'ailleurs je crois qu'elle m'a été utile sous plus d'un rapport. En premier lieu, j'ai appris, par cette liaison de travail et d'amitié avec un des hommes qui voient le plus loin en politique philosophique, j'ai appris une foule de choses que j'aurais en vain cherchées dans les livres, et mon esprit a fait plus de chemin depuis six mois que dure notre liaison qu'il n'en aurait fait en trois ans si j'avais été seul. Ainsi cette besogne m'a formé le jugement sur les sciences politiques, et, par contre-coup, elle a agrandi mes idées sur toutes les autres sciences, de sorte que je me trouve avoir acquis plus de philosophie dans la tête, un coup d'œil plus juste, plus élevé. En second lieu, ce travail m'a révélé à moi-même une capacité politique dont je ne me serais jamais cru doué, et il est utile toujours de savoir précisément à quoi l'on est bon. Le père Simon et plusieurs publicistes que j'ai eu occasion de connaître chez lui s'extasiaient souvent sur ma haute capacité pour les sciences philosophiques et sociales, et me disent que mon talent serait perdu ailleurs. J'ai eu plusieurs preuves positives que ces éloges ne sont point de pure politesse, et que le père Simon pense de moi réellement ce qu'il m'en dit ; or, s'il

<sup>1</sup> On a vu ci-dessus, dans l'extrait du cahier de notes du général de Camprédon, que, le 3 (Novembre 1817) «M. Comte lui annonce qu'il a cessé ses relations avec M. de S...»—R. T. M.



le pense, il faut bien qu'il en soit quelque chose. Je ne te cacherai pas néanmoins que cette carrière politique, qui m'a été grandement utile sous les deux rapports que je viens de signaler, m'a été funeste sous un autre, et malheureusement sous celui des intérêts pécuniaires. Voici comment. J'ai commencé à faire le publiciste au mois d'août; or, c'est là l'époque à laquelle j'aurais dû me préparer pour le concours des services publics, et, bien que je fusse très-mal noté, je pense néanmoins que l'on ne m'aurait pas refusé une lettre d'examen si j'en avais sollicité ou fait solliciter avec beaucoup d'empressement et de suite. Mais j'étais alors dans le premier feu de mes espérances, je tranchais des cent écus par mois, et je ne balançais pas à renoncer à la triste carrière d'employé du gouvernement. Ainsi, je ne fis absolument aucune démarche, et c'est ce que je te prie encore de tenir très-secret, car papa croit que je me suis épuisé en sollicitations, et qu'on a été assez barbare pour se refuser à des prières... que je n'ai pas faites. Enfin, mon cher, si j'avais concouru comme les autres, je serais probablement aujourd'hui ingénieur géographe, je resterais à Paris, et je ne me trouverais pas dans l'embarras. Néanmoins, je n'ai de regrets que jusqu'à un certain point, ou plutôt je suis tout consolé actuellement: d'abord je n'ai pas subi d'examen, et un examen ne laisse pas que de faire employer quelques semaines d'une manière insupportable, et ensuite je n'ai jamais été amoureux du métier d'ingénieur, dans quelque genre que ce soit.

Voici actuellement, mon cher, quelle est ma position sous le rapport des intérêts pécuniaires. Je n'ai encore aucune place, je vis en donnant des leçons, et, jusqu'à ce que je sois parvenu à m'en procurer assez pour devenir indépendant



de la bourse paternelle, j'ai encore la douleur d'être un peu à charge à mes parents. Mon but est d'entrer dans l'enseignement et de m'y procurer un poste stable ; mais, comme j'entends ne point quitter Paris absolument, cela sera un peu plus long et plus difficile. Je serai probablement obligé d'accepter d'abord une chaire dans un pensionnat, et cela vaut presque autant que dans un collège royal ; je souhaite seulement de l'avoir bientôt. Une fois installé dans un poste stable de cette espèce, je me retournerai pour me faire jour à l'École polytechnique, où bien à l'École normale ou à la Faculté, etc. Enfin, tu sais combien Paris offre de ressources diverses pour les personnes qui enseignent avec quelque talent ; mais, pour profiter de ces ressources, il est indispensable d'être installé : ce premier pas seul est difficile. Quand j'aurai obtenu quelque chose de positif, je t'en ferai part. Je suis poussé par plusieurs de nos anciens professeurs, et notamment par Poinsot. Dis-moi, mon ami, si nous pouvions quelque jour être réunis à Paris ! Eh ! cela n'est pas impossible : nous suivons la même carrière.

Tu vois, mon cher, que pour le présent je ne suis pas très-bien traité de la divine Providence sous le rapport de l'intérêt ; mais, en revanche, sous le rapport des plaisirs, il y a plus que compensation. Oh ! que je regrette d'avoir tant bavardé, que je suis fâché d'avoir tellement avancé ma lettre ! C'était sur ceci qu'il fallait m'étendre ; mais, ma foi ! tant pis si tu reçois plus de deux feuilles, tu payeras peut-être triple, ce sera ta punition : trois ports et triple ennui, ce n'est pas encore assez pour une négligence aussi coupable.

Ah ! j'oubliais une chose : en te parlant du passé, j'ai négligé de faire mention d'une carrière dans laquelle on voulait me faire entrer, et que



j'ai dédaignée bien vite après y avoir jeter un coup d'œil. C'était une charge de précepteur dans une grande maison de Paris, c'est-à-dire de premier esclave de Monsieur, de Madame, et de leur progéniture. Le bon général Camprédon avait combiné cela croyant me servir, et fort heureusement que les personnes ont changé d'avis, car j'aurais été obligé d'accepter pour ne pas faire de peiue au général, sauf à donner ma démission au bout d'un mois : le général lui-même a bientôt senti combien un tel poste jurait avec mon caractère. Le papa était député, et à la charge de précepteur j'aurais joint l'entreprise des diseours prononeés à la tribune nationale par M. C. P...r et par quelques-uns de ses parents. Il y avait, je crois, outre l'assurance d'une petite rente viagère après l'éducation terminée, pour le présent ceut louis, la table et le logement à gagner ; mais il y avait la liberté à perdre. N'était-ce pas uu jeu de dupe ou de brute ?

J'arrive maintenant à la confiance que je te dois de l'état de mes affaires sous le rapport du plaisir. Oh ! quant à cela, mon cher (et tu sais bien que c'est l'important pour moi), je suis on ne peut plus heureux. Depuis près de huit mois je connais le bonheur : n'est ce pas te dire que je suis amoureux ? Oh ! oui, mon cher, je le suis, et dans toute l'étendue du mot ; eela t'étoune peut-être, et cela m'a effectivement étonné moi-même ; mais je serais bien fâché que cela ne fût pas, car j'aurais perdu les heures les plus délicieuses de ma vie. Je me garderai de te faire une description détaillée de toutes les émotions que j'ai éprouvées ; si tu les ressens de ton côté, eela ne t'apprendrait rien, et si tu as encore le malheur de les ignorer, tu ne les comprendrais pas et je ne pourrais que te dire : Va-t'en à l'école, mets-toi à



l'alphabet de ce charmant langage, et alors tu me comprendras. Aussi, mon cher, ne t'attends pas à des lettres dans le genre Saint-Preux. Et quel est l'objet de ce sentiment si délicieux, demandes-tu? — Une jeune dame de vingt-cinq ans, Italienne d'origine, habitant Paris depuis quinze ans ainsi que presque toute sa famille, avec laquelle j'ai fait connaissance presque par hasard. Tu sens avec quel ravissement, moi qui n'avais rien éprouvé jusqu'alors pour une femme, qui n'avais connu que l'ombre des plaisirs physiques de l'amour auprès de ces dégoûtantes beautés de la galerie de Valois, avec quel ravissement, dis-je, j'ai dû me porter vers une femme aimable, remplie d'esprit, d'une éducation très-soignée, douée d'un excellent caractère, d'un fort bon cœur, d'une figure agréable sans être jolie, d'une tournure charmante, d'une voix qui va à l'âme, et enfin qui avait la bonté de m'aimer (je t'avoue que jamais je n'aurais cru pouvoir inspirer d'amour). Enfin, mon cher, depuis près de huit mois, je vais chez elle tous les deux jours au moins et quelquefois tous les jours; nos séances sont de trois heures communément, et quelquefois davantage: tu juges combien ce temps passe vite, et avec quelle volupté nous le savourons. Elle est musicienne, elle me touche son piano-forté pendant quelques instants; je lui enseigne l'anglais, elle me le rend en italien; nous nous livrons au charme d'une conversation délicieuse et variée-nous faisons du sentiment, ..., et j'oublie complètement pendant tout ce temps-là les inquiétudes de ma position pécuniaire, mes peines, mes tourments, mon incertitude pour l'avenir. Oh! la belle invention que l'amour! Sans cela, quelle galère que cette vie humaine!... ..ma Pauline est



mariée, ... elle a une petite fille de sept à huit ans... qu'il ne faut pas scandaliser, comme tu penses bien...

Je ne t'en dirai pas davantage sur ce sujet; j'ai assez avancé un tableau que ton imagination achèvera facilement (en y mettant quelques ombres toutefois; malheureusement il y en a à tous les tableaux, même à celui là; telle est la misérable condition de l'animal appelé homme); et que je t'ai dit est plus que suffisant pour te donner à penser tout de suite que de toutes les raisons très-nombreuses qui me portent à rester à Paris, celle-ci est la plus forte, qu'elle est tout à fait déterminante. En effet, les autres raisons pour lesquelles je désire rester ici et y passer ma vie ont une grande influence sur moi, mais, réunies, elles n'ont pas autant de pouvoir que celle-là seule. La preuve en est que si ma Pauline ne pouvait rester à Paris, je quitterais la capitale malgré les puissants motifs que j'ai d'y demeurer. Mais il est impossible à Pauline de quitter Paris, et voilà ce qui m'y retient irrévocablement. Cette considération est pour moi la plus importante de toutes, et elle l'est à tel point qu'un ordre positif de mes parents de revenir demeurer à Montpellier n'aurait pas même le pouvoir de m'arracher de Paris; je sens que je mourrais s'il fallait la quitter. Tu conçois d'après cela combien je cherche à ôter à mes parents toute idée de retour à Montpellier, combien je tâche de leur faire prendre l'habitude de me voir passer ma vie à Paris; je les aime bien et tu le sais, tu sais combien je brûle de les placer dans une position plus heureuse, mais je t'avoue que, malgré tout le plaisir que j'aurais de passer la vie avec eux, je ne saurais me résoudre pour cela à aller à Montpellier; par exemple, j'aimerais bien qu'ils vissent tôt ou



tard, et le plus tôt possible, se fixer à Paris. Enfin, jusqu'à ce que je sois à même de me procurer ce plaisir, je dois toujours faire mon possible pour que la fantaisie de me rappeler ne s'empare d'eux ; heureusement ils en sont encore loin, je crois, et il sont bien convaincus, comme du reste je le suis moi-même, que mes intérêts personnels me prescrivent de rester à Paris ; je les entretiens autant que je puis dans cette conviction. Malheureusement le général Camprédon, qui n'est pas dans mon secret et qui désire de si bon cœur de me servir, cherche depuis qu'il est à Montpellier à m'y procurer une place, et la dernière lettre qu'il m'a écrite me fait voir qu'il compte un peu là-dessus ; heureusement, j'ai lieu de croire qu'il ne réussira pas ou qu'au moins je réussirai aussitôt que lui, et dès que j'aurai une place à Paris, je n'aurai plus rien à craindre. Dans ma réponse au général, je lui ai fait entendre que je désirais fortement me fixer à Paris (tu sens bien que je ne lui ai pas donné la grande raison), que mon intérêt me conseillait ce parti, qu'il ne fallait pas que nos tentatives divergeassent, et que je le priais d'abandonner tous ses projets sur Montpellier et de faire converger sur Paris ses efforts avec les miens. Je pense que sa réponse sera conforme à mes désirs ; je ne suis pourtant pas sans inquiétude. Je te prie, si tu as occasion, de le voir ou de lui écrire, et au cas où il te parlerait de moi, de lui manifester sans affectation ma répugnance à vivre en province, de lui représenter combien mes intérêts et mes goûts s'accordent pour me fixer à Paris ; enfin de lui parler dans mon sens, et cela sans avoir l'air d'en être prié par moi, et surtout en ayant l'air d'ignorer la grande raison. Je me repose à cet égard sur ton esprit et ta sagacité, et je suis sûr



que si l'occasion se présente, tu seconderas utilement les projets de ton ami.

Je te dois encore une autre confidence sur mon amour... Aussi, mon cher, dans deux mois environ je serai père, selon toutes les apparences; l'enfant à l'air de ce bien porter. Tu sens bien, mon ami, qu'une telle circonstance rend mon attachement beaucoup plus fort, et que ma position prend un caractère plus grave et plus intéressant; tu conçois aussi que cela donne une grande force à mon irrévocable résolution de rester à Paris. Moi! je quitterais la femme que j'aime, la mère de mon enfant. Oh! non, sois tranquille; dussé-je me faire écharper, cela ne sera pas.

Voilà, mon cher, ce que j'avais à te dire de plus essentiel; la prochaine fois je t'apprendrai encore des choses qui t'intéresseront probablement, mais pour cela il faut que tu écrives.

Tu me parleras, j'espère, à ton tour, de ce qui t'est arrivé depuis un an. Je soupçonne ton histoire d'être plus monotone et moins agitée que la mienne; mais n'importe, je veux tout savoir. Te plais-tu à Béziers? Que te semble de tes fonctions? Fais-moi part de tes espérances, de celles pour revenir à Paris, si tu en as, de tes projets, de ton genre de vie, de tes amusements, de tes amours (si tu en as, comme je le pense); en un mot, mets-toi en scène comme je viens de m'y mettre (assez longuement, j'espère); rends-moi les trois feuilles dont je t'accable, et n'oublie pas de répondre à toutes les questions que je te fais.

Adieu, mon cher. Dans une heure je vole à mon cher rendez-vous, et je passe de l'amitié à l'amour: la douce transition! Sois tranquille, l'amour ne fait pas tort à l'amitié, au contraire.



Je t'en prie, sois exact. Hormis ma Pauline, je ne vois presque personne : ma vie est assez remplie ; tous mes camarades sont dispersés, et mes meilleurs amis ont quitté Paris : Conrot est à Metz, Valat à Béziers ; Cabanes seul me reste à Paris ; le pauvre Prat est... Quant à Granier, tu sais bien qu'il n'a jamais été pour moi qu'une *connaissance* ; nos caractères se conviennent trop peu pour que nous puissions être liés d'une véritable et bonne amitié comme je le suis avec toi. Depuis trois mois et demi qu'il est à Metz, il ne m'a pas écrit, quoiqu'il eût fait de grandes promesses ; je ne puis donc t'en donner aucune nouvelle, non plus que des autres élèves que tu connaissais. Mellet étudie le droit ici, et il te fait ses amitiés.

Adieu. Ton ami pour la vie.

COMTE.

Je joins ici mon adresse au cas que tu l'eusses égarée :

M. Comte, n° 5, rue Neuve de Richelieu, place Sorbonne.

J'ignore si la poste ne s'avisera pas de refuser mon volume à cause du poids : réponds-moi promptement ; je serai inquiet jusqu'à ce que je sache que ma lettre t'est parvenue.

4. *Renseignements que, au début de sa régénération religieuse, donna AUGUSTE COMTE, sur cette phase de sa vie.*

Dans cette lettre, AUGUSTE COMTE dit qu'il commença à faire le publiciste *au mois d'août*. Ce premier essai comme publiciste dura *trois mois*. Mais, comme on l'a vu, notre MAÎTRE n'a jugé digne de mention dans ses écrits de cette époque que « la sentence caractéristique, (ci-dessus rap-



portée), surgie au milieu d'une vaine publication : *Tout est relatif; voilà le seul principe absolu*».

Il faut insister maintenant sur le profond désordre moral que dévoile la liaison extrêmement accablante où se vit entraîné le jeune PENSEUR, depuis la fin d'août 1817. Il n'avait pas encore complété sa vingtième année. Une allusion de la CORRESPONDANCE SACRÉE permet de connaître plus exactement ce déplorable égarement.

Mais, sans posséder la conception positive de l'âme humaine, on ne saurait se rendre assez compte de ce désolant épisode, soit quant à sa gravité propre, soit quant aux éléments de régénération que, à son insu, AUGUSTE COMTE mêle à son douloureux récit, et que manifestera, de plus en plus, la suite de cette correspondance. C'est pourquoi nous rappellerons, d'abord, le passage suivant du CATECHISME POSITIVISTE :

*La Femme.* Avant d'étudier le tableau cérébral, je voudrais, mon père, éclaircir quelques doutes résultés de sa première inspection. L'ensemble des instincts m'y paraît bien apprécié, sauf l'instinct maternel, que je m'attendais à voir figurer dans l'altruisme et non dans l'égoïsme.

*Le Prêtre.* Vous le confondez, ma fille, avec les réactions sympathiques qu'il comporte, mais qui ne lui sont pas inhérentes, puisqu'elles manquent souvent. L'observation zoologique ne laisse aucun doute sur cette distinction, en montrant la maternité chez des animaux trop inférieurs pour offrir les sentiments élevés qui s'y joignent parmi nous. Mais vous pouvez dissiper toute incertitude sans sortir de notre espèce. Quelque précieux perfectionnement que cet instinct reçoive de la civilisation, surtout moderne, par la



réaction croissante de la société sur la famille, on peut encore démêler journallement sa propre nature chez les femmes peu sympathiques, où il s'isole mieux. Alors on reconnaît que l'enfant constitue directement, pour la mère, autant que pour le père, une simple possession personnelle, objet de domination, et souvent de cupidité, plus que d'une affection désintéressée. Seulement, les rapports résultés de la maternité pouvant stimuler beaucoup les penchants bienveillants, ils contribuent spontanément à développer ceux-ci dans tous les bons naturels, mais sans créer jamais des sympathies que cette réaction suppose. En comparant les divers états sociaux, simultanés ou successifs, on saisit le vrai caractère d'un instinct qui, avant d'être élaboré par la providence humaine, dispose souvent à vendre les enfants, et même à les tuer, pour de simples motifs personnels. D'ailleurs regardez autour de vous comment on décide habituellement les professions ou les mariages; et demandez-vous si l'égoïsme des parents n'y prévaut pas le plus souvent, depuis que l'anarchie moderne affaiblit la réaction domestique de la société.

L'instinct sexuel fut quelquefois honoré d'une pareille méprise, non chez votre sexe qui en apprécie ordinairement la personnalité, mais par des hommes qui le confondirent également avec les sympathies dont il peut stimuler le développement quand il est bien dirigé. Tous les penchants personnels, sans excepter l'instinct destructeur, comportent de semblables réactions, qui ne suscitent pas de tels mécomptes, parce qu'elles y sont moins directes et moins prononcées. Cette relation générale facilite beaucoup le grand problème humain, subordonner l'égoïsme à l'altruisme. En effet, l'énergie supérieure des instincts

personnels peut ainsi servir à compenser la langueur naturelle des instincts sympathiques, par une impulsion initiale que ceux-ci n'auraient pas spontanément. Une fois surgie, l'affection bienveillante persiste et grandit d'après son charme incomparable, malgré la cessation de ce grossier stimulant. La supériorité morale de votre sexe le dispense souvent d'une telle préparation, en le disposant à aimer aussitôt qu'il trouve des objets d'amour, sans y chercher aucune satisfaction personnelle. Mais la grossièreté masculine ne peut presque jamais se passer de ce préambule indirect, devenu surtout nécessaire à la vie publique, pour y ennoblir l'orgueil ou la vanité.

(AUGUSTE COMTE — *Catéchisme positiviste*, Édition Jorge Lagarrigue avec des notes de Miguel Lemos, ps. 231 à 233).

Voici maintenant les renseignements que donne, sur cet épisode, notre MAÎTRE, au début de sa régénération religieuse :

Extrait de la lettre du 1er Mars 1846, à CLOTILDE DE VAUX, où notre MAÎTRE fait allusion au douloureux épisode raconté ci-dessus.

En général, ma Clotilde, à mesure que mon affection se développe, elle s'épure davantage; j'apprends mieux à jouir surtout de vous en vous-même et non en moi. Vous savoir, à tous égards, tranquille et heureuse, constitue de plus en plus ma principale satisfaction: le bonheur même d'y concourir ne vient qu'après. Comme je vous le disais hier, ma manière de vous chérir ne consiste pas seulement à voir en vous une sainte épouse future, mais aussi une noble fille actuelle. Hélas! ma tendre Clotilde, vous ignorez encore à quelle réalité peut parvenir en moi cette dernière image. Vous, qui méritez tant mes plus intimes confi-

dences, sachez donc, seule entre tous mes amis, que ces sentiments naturels ne me furent pas complètement interdits. Dès l'âge de vingt ans, j'eus, ou je crus avoir, d'une femme qui aurait pu être ma mère, une fille que je pleure encore quelquefois, quoique le croup me l'ait ravie dans sa neuvième année. Quelque suspecte que dût me sembler cette paternité, je l'avais moralement acceptée, et jusqu'au bout j'en remplis loyalement tous les divers devoirs, assez pour être initié, d'aussi bonne heure, autant que la situation le comportait, à ces touchantes émotions, qui durent alors contribuer beaucoup à me préserver de la fatale sécheresse trop inhérente encore aux préoccupations théoriques. En commençant l'an dernier à vous dévoter ma vie intime, je vous rapprochai involontairement de ma pauvre Louise, dont vous ne seriez l'aînée que d'environ trois ans, et qui, elle aussi, annonçait autant de mérite que de beauté. Vous voyez, mon incomparable Clotilde qu'il ne me faut pas beaucoup d'imagination pour vous aimer aussi en père... (TESTAMENT, *Correspondance*, ps. 532-533.)

Quel douloureux contraste entre la situation morale révélée après la liaison avec Saint-Simon et le noble enthousiasme que la vie de FRANKLIN avait inspiré à AUGUSTE COMTE ! En lisant les lettres à Valat, on demeure douloureusement frappé du profond scepticisme moral et mental auquel avait atteint si tôt le jeune PENSEUR ! Tout noble cœur ne saurait présenter un pareil spectacle qu'en ne partageant pas les opinions qui condamnent sa conduite. Et, en effet, il est aisé d'apercevoir que le complet révolutionnarisme qui ravageait l'âme du PHILOSOPHE adolescent, il y avait sept ans environ, dut le

conduire à bouleverser les principes fondamentaux sur l'organisation de la famille. Dès cette époque, peut-être, avait-il déjà connu l'ouvrage de Mary Wollstonecraft, publié en 1792, *A Vindication of the Rights of Woman*,<sup>(1)</sup> à laquelle se rapporte le passage suivant de la lettre qu'il écrivit à Stuart Mill, le 5 Octobre 1843 :

«Tous les penseurs qui aiment sérieusement les femmes, autrement qu'à titre de charmants jouets, ont, de nos jours, passé, je crois, par une situation analogue; je me rappelle très-bien, quant à moi, le temps où l'étrange ouvrage de miss Mary Wollstonecraft (avant qu'elle eût épousé Godwin) me produisait une forte impression. C'est même surtout en travaillant directement à éclaircir pour les autres les vraies notions élémentaires de l'ordre domestique, que j'ai mis irrévocablement mon esprit, *il y a environ vingt ans*, à l'abri définitif de toute semblable surprise du sentiment.» (LETTRES A STUART MILL, p. 184).

Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que AUGUSTE COMTE n'admettait plus alors l'indissolubilité conjugale, et, selon le préjugé révolutionnaire, envisageait comme despotique et absurde la *disposition légale qu'enchaînait perpétuellement* l'un à l'autre, un homme et une femme. Il semble penser que le lien légal ne devait durer que tant que l'union plairait aux deux conjoints. Cet accord continu étant autant indispensable au bonheur et à la dignité, que le mutuel consentement initial, il lui paraîtrait en découler le besoin du divorce civil, au gré des époux. Les exigences législatives ainsi que les principes moraux en contraire devenaient pour lui des prescriptions barbares. d'autant plus que les mœurs vulgaires n'imposaient

1 *Une revendication des droits de la Femme.*



pas la réprocité des devoirs entre les deux sexes. Poussant le dogme révolutionnaire de l'égalité à sa plus extrême application, domestique et sociale, il aurait dû reconnaître, chez la femme, les mêmes *droits* que chez l'homme. La fatale conduite de femmes célèbres dégagées des croyances catholiques le confirmaient dans ces désastreuses convictions.

La fondation de la SOCIOLOGIE lui révélerait seule,—mais, hélas! dans cinq ans environ, en Avril 1822—, l'inconsistance fondamentale de pareils sophismes inspirés par les penchants égoïstes inaperçus. Et il faut faire remarquer que leur cruel danger consiste justement dans les séductions qu'ils offrent aux meilleures natures révolutionnaires, d'après un faux appel aux sentiments chevaleresques. Pourtant, au milieu du désordre contemporain, il est très-aisé de démêler ceux qui ne cherchent, dans les opinions anarchiques, que la sanction de leur égoïsme d'avec ceux qui n'aperçoivent pas que les embûches de l'égoïsme, tendus à une sincère sympathie envers le sort des FEMMES, amènent seules la systématisation de la dissolution de la FAMILLE. Car on sacrifie impitoyablement le sexe féminin, en attaquant le plus précieux résultat de l'évolution humaine, résumée dans l'institution de la monogamie indissoluble.

Qu'on relise ce navrant épisode de la vie de notre MAÎTRE, en prenant en considération ces données, et ce ne sera certes plus le spectacle d'un fatal désordre moral qui y étonnera. On restera, au contraire, touché de sa tendresse naturelle et de la délicatesse de ses sentiments, au milieu d'une situation profondément immorale!.. On reconnaîtra tout aussitôt qu'*il ne faillit que faute de principes*, la raison masculine ne lui pro-



curant pas, *alors*, des moyens pour défendre les nobles principes moraux qui constituent le plus précieux héritage de l'ensemble du Passé de l'HUMANITÉ!... À défaut de pareils principes, il faudrait la sagesse que la sublimité altruïste spontanée inspire seule à l'empirisme féminin, et même à une FEMME réalisant le type suprême dont CLOTILDE offrit à notre MAÎTRE l'exemple que l'Avenir ne semble capable de surpasser jamais.

La première vie de notre MAÎTRE ne fournit pas donc seulement une preuve cruelle des égarements aux quels les penchants personnels entraînent les meilleures natures. Elle démontre, avec plus d'évidence encore, les aberrations que les instincts bienveillants, — *l'unique source de toute moralité et de toute raison*, — peuvent sembler inspirer, d'après les suggestions égoïstes inaperçues, même aux âmes d'élite, quand celles-ci ne sont pas guidées par une doctrine vraiment *synthétique*, directement puisée dans l'Amour, grâce à la subline évolution de l'HUMANITÉ.

On décèle par là tout le danger de la situation initiale du glorieux RÉFORMATEUR. Livré au plus complet scepticisme, — *autant inévitable qu'indispensable*, — il se trouvait désormais exposé, non seulement aux inspirations manifestes de l'égoïsme, partout énergique, mais aussi aux suggestions imperceptibles dont cet égoïsme obsédait sans cesse son incomparable altruïsme, malgré l'incalculable culture que celui-ci devait à ROSALIE ! Le plein épanouissement de la merveilleuse organisation affective et mentale d'AUGUSTE COMTE permettrait seul de surmonter, *en partie*, un jour, cette épouvantable situation, en construisant d'abord la SOCIOLOGIE, et puis la PHILOSOPHIE POSITIVE. En découvrant la route de son salut personnel, il aura atteint, du même élan, la voie de la régénération so-

ciale ! Mais CLOTILDE la lui dévoilerait seule entièrement. Il serait donc impossible d'apprécier ce prodigieux essor moral sans regarder avec la plus édifiante émotion les nobles jalons de l'évolution théorique de notre MAÎTRE. Chacun deux surgit à nos yeux éblouis comme autant de phares resplandissant dans la profondeur d'une nuit orageuse, indiquant, en même temps, et les périls que la mort a semés, et le chemin qui mène à la vie éternelle.

### 5. *Correspondance avec Valat (suite)*

Lettre à Valat. Épanchement au sujet de l'amitié. Suite des égarements dus au scepticisme. Son intérêt pour Valat : ses relations avec Poinsof. Sa situation matérielle : ses projets comme publiciste. Sa liaison avec Saint-Simon. Ses vues politiques sont dominés désormais par cette pensée : *Il n'y a rien d'absolu dans ce monde, tout est relatif*. Opinion sur le *Contrat social* de Rousseau, l'*Histoire d'Angleterre* de Hume, l'*Histoire de Charles-Quint* de Robertson. La peine de mort. Son opinion sur l'*Université*.

(Extrait)

#### A Monsieur VALAT à Béziers

Paris, le 15 mai 1818.

Enfin tu as dignement réparé tous tes torts, et je me plais à t'accorder pour le passé une indulgence complète, à condition néanmoins que tu rempliras tes engagements à l'avenir. Tu ne saurais croire, mon cher Valat, quel plaisir m'a fait ta délicieuse épître ; je l'ai relue au moins trois fois depuis le jour que je l'ai reçue, c'est-à-dire depuis le 7. Oh ! oui, nous nous convenons bien, mon cher ami, et le penchant qui nous a toujours entraînés l'un vers l'autre ne nous a point trompés. Nous sommes faits l'un pour l'autre, et cependant il nous est presque impossible de vivre ensemble ! Misérable condition humaine ! Des raisons dont je suis, malgré moi, forcé de reconnaître la justesse te retiennent à Montpellier, et des raisons d'un autre genre, mais non moins puissantes, me prescrivent de rester à



Paris. Ainsi va le monde. J'ai trois amis véritables, toi, Conrot et Cabanes ; et de ces trois, l'un est à deux cents lieues, le second est à Metz et deviendra probablement militaire, et le troisième va partir pour sa province . . . Tu juges, mon cher Valat, combien ta correspondance me devient nécessaire : tu es de ces trois amis de cœur celui de tous peut-être dont les goûts et l'humeur me conviennent davantage. J'ai besoin de tes lettres, j'ai besoin de ce délicieux commerce d'amitié, j'ai besoin de cet épanchement, de cet abandon absolu : ne m'en prive plus, je t'en conjure, ce serait bien cruel. Tu ne saurais croire combien je suis devenu sentimental, sans qu'il y paraisse, depuis que je suis amoureux. J'avais besoin de cela pour développer entièrement dans moi les affections tendres, qui sont, comme l'a très-bien dit Destutt-Tracy, et comme du reste tous les cœurs sensibles l'ont reconnu, la source du plus grand bonheur. Une famille n'est pas suffisante ; à notre âge il faut autre chose que cela ; le sentiment est trop abondant pour s'en tenir à ce point, cette surface ne lui offre pas assez de prise. Il me faut, je le sens, outre ma famille, une maîtresse, un petit nombre de bons amis, et j'ai le bonheur d'avoir tout cela . . . C'est notre âge, mon ami ; nous sommes à ce moment où nous pouvons sentir cet ordre de sensations-là, qui procure les plus doux instants de la vie, et nous serions diablement nigauds d'ajourner nos jouissances à l'époque où nous ne serons plus susceptibles de jouir. Je reconnais actuellement le vide et la fausseté de cette philosophie stoïque qui tend à vous faire abjurer tous les sentiments qui font le seul charme de la nature humaine. Cette philosophie a été conçue à une époque où l'on avait encore trop peu de lumières pour faire quelque



ehose de passable dans ee genre, et nous l'admirons, nous autres jeunes modernes, parce qu'elle prête à l'enthousiasme et à l'exaltation, parce qu'elle est tranchante et absolue; mais e'est pré-éisément pour eela qu'elle est fausse. J'en ai été épris tout eomme un autre; mais depuis que je me suis mis à réfléehir sérieusement sur cet ordre de eonsidérations, j'ai bientôt reconnu mon erreur, et, sans tomber dans l'erreur opposée, je me suis arrêté au *mezzo termine*. Le *medio stat virtus* est bien vrai, je m'en aperçois tous les jours; e'est une des idées les plus justes qui soient dans Horace, où il y en a un assez grand nombre de justes.

J'ai lu et relu avec un singulier intérêt le tableau piquant que tu me traees de ton genre de vie. Je t'avoue que eela m'a rappelé involontairement le *Bachelier de Salamanque*, et que je te comparais au licencié Carambola, bien entendu que je ne te supposais pas d'une stature aussi exigüé que la sienne.

Je désire bien, mon eher ami, puisque tu ne peux venir à Paris, que tu sois du moins transplanté à Montpellier, et avec des fonctions un peu mieux proportionnées à tes études et à ta eapacité, ainsi qu'à ton goût, que eelles de régent de ein-quième. Si tu pensais que je pusse faire utilement quelques démarches ici auprès des grosses têtes de l'Université, quoique je n'en fasse point pour mon compte, je les tenterais avec plaisir. Je vois assez souvent et je suis assez bien reçu de Poincot, entre autres.

J'ai une foule de ehoses à te dire, et l'Encyclopédie ne suffirait pas à insérer toutes les idées qui se présentent à moi quand je t'éeris. Mais comme il faut se borner, je n'ajouterai qu'une demi-feuille à la dimension ordinaire, sauf à four-



rer le reste de mon bavardage dans mon prochain numéro, si je n'oublie pas tout cela d'ici à ce soir.

Pour ce qui me concerne, je te dirai que ma position pécuniaire est à peu près la même, mais que j'ai de grandes espérances, et des espérances fondées, d'amélioration assez prochaine. Quant à des leçons, n'ayant mis un peu d'activité à en trouver qu'au milieu de l'année scolaire, tu sens qu'il doit m'être fort difficile de m'en procurer; mais pourtant cela va passablement, et pour la prochaine année scolaire je suis certain, d'après les démarches que j'ai faites, d'en avoir suffisamment pour me faire 250 à 300 francs par mois sans me donner beaucoup de peine, et en ayant encore du temps pour l'économie politique. Mais je t'avoue que, quoi qu'il arrive de la politique, qu'elle devienne fructueuse ou qu'elle reste stérile, je suis décidé à garder les leçons, parce que d'abord le plus pénible, là comme partout, c'est le commencement, et qu'une fois un peu connu, je puis compter sur un fonds très-honnête et aussi assuré que chose humaine puisse l'être, et ensuite parce que je vois que cela ne m'empêche point de trancher du publiciste.

Nous venons de lancer un premier cahier d'un ouvrage bien important, et qui, je crois, fera sensation dans le monde politique, c'est-à-dire chez tout le monde. Je crois que je suis vraiment lié à une belle entreprise, et qui sera non seulement fort glorieuse, mais assez lucrative, j'en ai l'espérance. Dans un autre cahier, qui paraîtra d'ici à un mois environ, il y aura un grand diable d'article de ma façon, qui chatouillera peut-être les anciens élèves de l'École polytechnique. Je t'en parlerai quand il paraîtra et, si je puis, je t'en enverrai un exemplaire. Je ne signe point encore mes



travaux, parce que, relativement à mes parents, je ne me soucie pas de figurer le samedi à la police correctionnelle, quoiqu'à te dire le vrai, je erois notre ouvrage trop grave et trop scientifique pour que le ministère lâche à nos trousses le *déclamateur ordinaire*, M. de Marchangy. Quand une fois l'entreprise aura plus d'aplomb, et qu'elle sera décidément anérée, alors je me nommerai : c'est un travail qui est de nature à se suivre toute la vie, et à devenir une chose continue, d'un très-grand intérêt, dans le genre du *Censeur*, mais seulement un peu plus forte d'idées. Songe, mon ami, que le *Censeur*, dans les trois premières années, a rapporté 200,000 francs net à ses auteurs, et actuellement, quoique l'ouvrage ait beaucoup perdu de son ancien éclat, ils ont encore 10 à 15,000 livres de rente chacun. Oh ! il y a des ressources dont tu ne te fais pas d'idée dans la carrière politique. Juge, si je puis parvenir à chanter sur cette note-là ! Mes parents me pardonneront alors, j'espère, de m'être fait publiciste.

.....  
 Suit l'éloge enthousiaste sur Saint-Simon, montrant que AUGUSTE COMTE ignorait, à ce moment, le passé de cet écrivain, ainsi que le prouva le Dr. Robinet, dans sa notice biographique. Nous nous bornerons à reproduire le final de ces renseignements d'AUGUSTE COMTE sur Saint-Simon :

.....  
 . . . Enfin, je ne tarirais pas sur son compte, et puisqu'il faut pourtant finir, je me contente pour cette fois de te dire, en somme, que c'est l'homme le plus estimable et le plus aimable que j'aie connu de ma vie, celui de tous avec lequel je trouve qu'il est le plus agréable d'avoir des relations. Aussi je lui ai voué une amitié éternelle ; et, en revanche, il m'aime comme si j'étais son fils (il n'est point



marié). Ah ! j'oubliais de te noter un trait bien essentiel de son caractère, bien étonnant, c'est qu'à l'âge de près de soixante ans, il a tout le feu de la jeunesse ; enfin, il a beaucoup plus d'ardeur et d'activité que moi, et tu sais pourtant que je ne suis pas froid. Oh ! j'aurais des choses bien piquantes à te dire sur son compte.

Pour en venir aux questions politiques que tu m'adresses, je te répondrai d'abord, en thèse générale, que tu es encore dans une mauvaise direction politique, dans laquelle, au reste, j'ai été tout comme toi, puisqu'il n'y a guère qu'un an que je l'ai quittée. Ta politique, autant que j'en puis juger, est fondée, sur la théorie des droits de l'homme, sur les idées du *Contrat social*, enfin sur les systèmes des philosophes du siècle dernier. Or je te dirai que cette théorie, ces idées, ces systèmes, sont mal conçus et portent à faux. Tu sens qu'une proposition de cette importance ne peut guère se démontrer dans une lettre ; mais je te prierai seulement de fixer toute ton attention sur ce fait, qui est la clef de la bonne philosophie et auquel tu n'as pris garde probablement jusqu'à présent : c'est que *toutes* les connaissances humaines vont croissant de siècle en siècle, et que les institutions et les idées politiques de chaque époque d'un peuple doivent être relatives à l'état des lumières chez ce peuple à cette époque. Si tu examines cette proposition sérieusement et avec des connaissances historiques, tu ne tarderas pas à l'adopter ; et si tu l'adoptes, tu sentiras qu'il en résulte nécessairement que la politique d'un siècle ne peut pas être celle du siècle précédent, et que, par conséquent, la politique du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est plus celle qui convient aujourd'hui, par cela même qu'elle était celle qui convenait au XVIII<sup>e</sup> siècle. En un mot, toutes tes idées générales, mais sur-

tout tes idées sociales, sont toutes entachées d'une idée radicalement fausse, celle de l'absolu. Il n'y a rien d'absolu dans ce monde, tout est relatif; plus tu y penses, plus tu en seras convaincu. Cette idée fausse nous est donnée à tous par notre absurde système d'éducation, et nous avons ensuite beaucoup de peine à nous en dépêtrer; pour ma part, je sais ce qu'il en est de cette difficulté-là. Ne te fâche donc pas de ce que je te dis que tu es dans une direction d'idées politiques fausse, surtout sans t'en donner la preuve; mais je t'assure qu'il en est ainsi. Je te conseille, pour t'en guérir, de te mettre d'abord bien dans la tête que tout, dans la politique comme dans les autres sciences, doit être fondé sur des faits observés, ce qui te portera à éliminer toutes les idées vagues et hypothétiques, et ensuite de lire beaucoup moins les ouvrages du genre du *Contract social* de Rousseau, et beaucoup plus les ouvrages historiques, comme l'*Histoire d'Angleterre*, de Hume, l'*Histoire de Charles-Quint*, de Robertson, qui sont les moins mauvaises de toutes les histoires, surtout la première. Ensuite, mets-toi à étudier l'économie politique, c'est-à-dire l'ouvrage de Smith et celui de Say.

Quant à ta question sur l'application de la peine de mort, je te dirai que je crois, en général, que la société doit infliger les peines qu'elle juge lui être utiles; mais ensuite je te dirai que je ne suis nullement convaincu que la peine de mort soit utile, c'est-à-dire aussi utile que pourrait l'être une autre peine. Du reste, cette question, quoique bien débattue, n'est point encore résolue, parce que l'on ne l'a point examinée dans un esprit convenable, et qu'il n'y a point encore assez d'observations positives recueillies à ce sujet, pour asseoir une opinion bien décidée. Cependant, s'il

fallait opter absolument, je pencherais assez volontiers vers le mot de Voltaire : «Un pendu n'est bon à rien.»

Tu me demandes mon opinion sur l'Université, et une opinion motivée, qui plus est. Sais-tu que ce n'est pas là une petite affaire? Je te dirai en gros ce que je t'ai déjà dit dans ma première lettre, que je regarde l'Université comme une corporation essentiellement opposée aux progrès des lumières, et qui tendrait à faire rétrograder l'esprit humain, si l'esprit humain pouvait rétrograder. Parmi beaucoup de raisons que je pourrais donner à l'appui de cette assertion, et que je te débiterai peut-être dans la suite, je me contenterai de te dire en ce moment que l'Université est un corps nécessairement en arrière et très en arrière du siècle, puisqu'il a pour objet de maintenir un absurde système d'éducation qui se trouve, à quelques légères modifications près, être le même encore aujourd'hui qu'au xv<sup>e</sup> siècle.

Adieu. Ton ami pour la vie.

COMTE.

À la prochaine lettre, je te donnerai quelques détails sur l'enseignement mutuel.

Dans un mois je serai père. J'ai peine à le croire, et je ne puis encore m'habituer à cette idée-là.

#### 6. *Relations avec Saint-Simon (suite).*

Le cours de la vie de notre MAÎTRE, nous amène aux deux brouillons de lettres, sans signature, qui, d'après l'écriture, lui sont attribués. Ces lettres sont adressées à Saint-Simon, et appartiennent à ses papiers. Elles concernent le quatrième volume de *L'Industrie*, rédigé par Saint-Simon lui-même, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, afin



de se relever aux yeux de ses souscripteurs alarmés par le troisième volume, qui avait été rédigé par AUGUSTE COMTE, et dont le dernier cahier parut en Octobre 1817.

Dans l'extrait du cahier de notes du général Camprédon, on remarque celle-ci: «Le 3 (Novembre 1817), M. Comte lui (au général) annonce qu'il a cessé ses relations avec M. de S...» Mais la lettre à Valat du 17 Avril 1818, que l'on vient de lire, montre que ces relations durent être bientôt rétablies.

Deux écrits anonymes attribués à Auguste Comte, au sujet du nouveau tome IV de *L'Industrie*.

#### *Explication préalable*

Deux lettres inédites d'Auguste Comte à Saint-Simon, au sujet de l'ouvrage intitulé: «Vues sur la propriété et la législation. (*L'Industrie*, t. IV, 1818).

La copie de ces deux lettres a été faite vers 1861, d'après un exemplaire existant aux archives Saint-Simoniennes, chez M. Henri Fournel, et m'a été communiquée par M. Gustave d'Eichtal, en octobre 1881.

Elles constituent, comme on le verra facilement, un document capital, dont j'apprécierai plus tard l'importance. Ayant songé aux relations qu'Auguste Comte avait eues dans sa jeunesse avec M. d'Eichtal, j'ai eu l'idée de m'adresser à lui pour me procurer tous les renseignements possibles sur la vie de notre Maître et surtout sur cette période trop peu connue qui va de 1816 à 1822. Je ne puis que m'applaudir de mon inspiration. M. Gustave d'Eichtal m'a accueilli avec une bienveillance pour laquelle je consigne ici l'expression de mon remerciement bien sincère. (P. Laffitte, *Rev. Occ.*, 1882, tome VIII, p. 328.)

.....



Or, ces deux lettres, qui, jusqu'à présent, n'étaient connues que par la publication de Laffitte, publication faite d'après une copie établie en 1861, le sont aujourd'hui d'après l'original en notre possession. <sup>1</sup>

Elles forment un manuscrit autographe de dix-sept pages grand format, sur papier vergé à la forme, mesurant trente-quatre centimètres et demi de haut sur vingt-deux centimètres et demi de large. La première lettre comprend neuf pages, dont deux feuilles doubles numérotées à gauche, 1, 2, et la troisième page unique étant écrite sur le recto uniquement, numérotée 3.

La seconde lettre comprend sept pages de même format en feuilles doubles numérotées 1, 2, le dernier verso de la huitième page demeurant vide; pour la seconde lettre, au-dessous du chiffre paginal, Comteajouta de samain: «Deuxième lettre.»

Le manuscrit porte de nombreuses ratures, inscriptions, surcharges. Les deux lettres ne sont ni signées ni datées. La première lettre cependant se termine par un signe ressemblant à un grand Y <sup>2</sup> d'écriture cursive; on trouve à la fin de la seconde lettre, en manière de paraphe, un enlacement graphique. En étudiant les feuillets, on découvre des plis; ces plis ne sont point faits en vue de la poste, mais afin de réserver des marges. Ces plis perpendiculaires sont coupés de plis horizontaux, ceux-ci paraissant avoir été faits pour la commodité du classement ou pour faciliter leur transport.

<sup>1</sup> Il paraîtrait assez improbable que ces lettres nous fussent parvenues autrement que par transmissions successives; Saut-Simon ayant laissé tous ses papiers à notre grand-oncle, Olinde Rodrigues, ami intime et premier disciple du maître, ces papiers vinrent ensuite à Fournel et de Fournel à Isaac Pereira. Ces lettres se trouvent donc maintenant dans notre collection telles que, selon toute probabilité, elles furent entre les mains de Saint-Simon lui-même.

<sup>2</sup> Non par un « J », comme l'indique la *Revue Occidentale*.



Certaines corrections ont dû être faites d'une autre encre noire que celle employée pour la rédaction des lettres, certains mots étant corrigés d'encre beaucoup plus grasse et plus foncée. <sup>1</sup> Aucun autre signe extérieur à signaler.

Ces deux lettres, pour qui veut les examiner, ressemblent à un brouillon de lettre plutôt qu'à des lettres envoyées et parvenues. Elles paraissent en réalité être un projet d'article. L'original porte le titre suivant, écrit de la même main : « Lettre à M. H. Saint-Simon par une personne qui se nommera plus tard. » <sup>2</sup> Au commencement de chaque lettre, on lit : « Première lettre, » « Seconde lettre. » Des lettres non destinés à l'impression ne porteraient ni ce titre ni ces mentions.

Furent-elles, en effet, livrées à l'impression ?

Nous ne le croyons pas. Nous n'avons jamais su qu'elles aient été, de quelque façon que ce soit, publiées avant 1882, et là encore elles le furent sur une copie <sup>3</sup>, M. d'Eichthal ayant prêté

<sup>1</sup> Nous possédons des lettres originales de Saint-Simon portant la même date et écrites d'une encre semblable. Nous ne voulons rien en inférer d'une ressemblance fortuite. Toute indication, pour mémoire seulement, peut être relevée.

<sup>2</sup> Laffitte publia ces lettres sous le titre suivant : Lettres à M. H. *Saint-(sic) Simon*, par une personne qui se nommera plus tard, *au sujet de l'ouvrage intitulé : Vues sur la propriété et la législation* (Paris, 1818) (*sic*)! (*Revue Occidentale*, t. VIII, p. 344). Si Laffitte avait eu le manuscrit original entre les mains, il aurait remarqué que les phrases mises par moi en « italique » ne s'y trouvaient point. Le titre, d'ailleurs : *Vues sur la propriété et la législation*, est le titre que Rodrigues donna à la réimpression de 1832 de l'ouvrage paru en 1818, lequel forme, en *original*, le tome IV de *l'Industrie*, in-octavo de l'Imprimerie Abel Lanoë. On ne le trouve pas sur l'édition originale (bibl. Fonds Fournel).

<sup>3</sup> Il existe en effet trois pièces, l'original dont nous avons fait aussi exactement que possible la description et deux copies : l'une que nous nommerons « copie Fournel », parce qu'elle se trouve dans les archives saint-simoniennes (Fonds Fournel), dont nous avons parlé ; l'autre que nous pourrions appeler « copie d'Eichthal », parce qu'elle se trouve dans les papiers de Gustave d'Eichthal, que son fils, M. Eugène d'Eichthal, de l'Institut, a bien voulu mettre libéralement à notre disposition. Qu'il reçoive ici en hommage nos remerciements bien sincères.

sa copie, la « copie d'Eichthal », à Laffitte. Mais cependant, ce qui est un fait, et le fac-similé que je donne ici en fait foi, c'est que les lettres anonymes, *en original*, sont de l'écriture de Comte.

Le manuscrit porte (et c'est justement le passage que nous donnons en *fac-similé*) de la main de Gustave d'Eichthal, la mention suivante: « Cette lettre est d'Auguste Comte, comme le montre suffisamment l'écriture. » Et il signe: « G. d'E. »

Une telle affirmation est une autorité. On sait les étroites relations qui unirent d'Eichthal et Comte. La nombreuse correspondance échangée entre les deux amis en est un témoignage. Toutefois, ceux auxquels ne suffirait point cet argument d'autorité trouveront dans la comparaison, avec d'autres lettres de Comte, des éléments suffisants pour déterminer leur conviction.<sup>1</sup> (Alfred Peireire, *Revue Historique*, n° de Mai-Juin 1906, ps. 70-72.) \*

Quoique le manuscrit ne porte pas mention d'un milésime quelconque, il est de toute probabilité que ces lettres furent écrites après la publication du quatrième volume de l'*Industrie*, c'est-à-dire en avril ou mai 1818. Ce volume est annoncé le 16 mai 1818 dans le n.° 1906 du *Journal de la librairie*, ce qui mettrait au commencement du mois d'avril la date de son apparition. Or, Comte, dans la première de ces deux lettres anonymes, s'exprime ainsi:

« Je viens de lire l'écrit que vous avez publié ces jours derniers. »

Et dans la seconde, de la façon suivante:

« Mais je n'en persiste pas moins à soutenir

<sup>2</sup> Nous avons pris comme témoin la fameuse lettre adressée par Comte à Michel Chevalier, directeur du *Globe* en 1832, dont nous possédons l'original (Fonds Fournel). L'écriture est identique.

\* Voir sur cet article, ÉVOLUTION, ps. III à XXIV, *Avis au lecteur*.—R. T. M.



que l'écrit considéré dans son ensemble ne devait point être publié, et je fonde cette manière de voir sur le terrible sort que sa publication *prépare* à votre entreprise.»

D'après ces phrases, il faudrait fixer à avril ou commencement de mai la date où ces deux lettres furent écrites. M. Dumas donne la date de juin 1818 et M. Weill dit que c'est vers la fin 1818 que ces lettres durent être écrites. Nous ne le croyons pas. Comte écrit : «Le revers que votre entreprise (le troisième volume) a essuyé il y a six mois» (octobre 1817); puis il parle du «récent écrit» (quatrième volume, mai 1818). Cela coïncide bien pour la date d'avril ou mai 1818 pour les lettres. (*Ibidem*, p. 77.)

Ces deux brouillons furent reproduits dans le recueil *Évolution*, ps. 265 à 284, d'après la *Revue Historique*, numéro de Mai-Juin 1906, ps. 87 à 98.

#### 7. Correspondance avec VALAT (suite)

Lettre à Valat. Situation matérielle d'Auguste Comte. Ses vœux pour que Valat vienne, lui aussi, s'établir à Paris. La situation religieuse en Occident. *L'Université*. Ses vues politiques. Son opinion sur l'*économie politique* et sur l'ouvrage de Say à ce sujet. L'enseignement mutuel. L'ouvrage posthume de Mme. de Staël. Suite des ravages moraux dus au scepticisme.

(Extrait)

#### A Monsieur VALAT, à Béziers.

Paris, le 15 juin 1818.

Quoique ton exactitude ne soit pas tout à fait aussi scrupuleuse que la mienne, j'avoue avec plaisir que j'aurais tort de te faire le moindre reproche, et, sans aucun préambule chicanier, je me livre à la douceur de répondre à ta lettre que je viens de recevoir il y a une heure, et je m'embarque pour Béziers, incertain si le voyage durera une, ou deux, ou trois feuilles.

Je vais te parler d'abord de ma position, et répondre aux diverses observations que tu me



fais à cet égard, afin de n'avoir pas à revenir sur ce sujet.

Comme je tiens infiniment à conserver toute ton estime, permets-moi de relever l'inexactitude de tes assertions sur ma vie pécuniaire. Tu dis que j'ai tort de prêcher misère quand j'ai 250 à 300 francs par mois à ma disposition, et tu pars de cette réflexion pour me demander en ami si je n'ai pas contracté quelques goûts ruineux. D'abord, je ne sais où tu as pu calculer que j'ai 250 à 300 francs de revenu par mois. Probablement tu me supposes encore dans l'heureuse et courte passe où j'étais chez M. de Saint-Simon; mais tu rabattras de ce compte en songeant que je n'ai que deux écoliers à 3 francs le cachet, et dont l'un ne prend leçon que tous les deux jours: ce qui fait, tout bien pesé, 120 francs par mois. Il y loin de là à 250 et 300. Ajoute à cela que je suis encore obligé de demander quelques petites choses à mon père, mais qui, un mois dans l'autre, ne vont pas au delà de 40 à 50 francs. Tu penseras facilement qu'avec cela on peut encore prêcher misère *quand on est à Paris*, et que tes 120 francs à Béziers ont au moins autant de valeur que mes 170 ici, surtout étant, comme tu l'es, je crois, logé gratuitement. Je crois donc qu'à bien pousser le parallèle, on pourrait prétendre que tu est plus riche que moi. Quant à la question que tu m'adresses sur mes goûts, je te dirai qu'ils ne sont pas plus ruineux qu'auparavant, et qu'ils le sont même beaucoup moins, parce que depuis que je suis amoureux je ne dépense rien en filles, et que je suis actuellement assez blasé sur les spectacles pour que ce divertissement ne m'occasionne que fort peu de dépenses; mon superflu (quand superflu il y a) file presque toujours en livres, et encore même de ce côté y a-t-il réduction, car



depuis que je me suis avisé de penser je lis beaucoup moins, et j'en suis quitte pour être abonné à quelque cabinet littéraire à raison de 6 francs par mois. Quant à Pauline, je t'assure que c'est bien à tort que tu la suspectes de coquetterie ; je n'ai jamais connu de femme qui fût plus raisonnable qu'elle sur cet article. Ce n'est pas qu'elle n'aime les colifichets tout comme une autre, mais elle sait supporter les privations dans ce genre avec une patience angélique, un charme, une gaieté, une grâce, une délicatesse, dont le commun des femmes n'est point susceptible, mais dont je crois aussi qu'on ne peut trouver les exemples que dans cette délicieuse moitié de l'espèce humaine, qui, tout compensé, vaut, je crois, infiniment mieux que l'autre.

Je te demande pardon d'être entré dans cette explication, mais elle était nécessitée par l'impérieux besoin de conserver toute ton estime ; et d'ailleurs elle m'a fourni l'occasion de te donner quelques détails sur ma vie privée, et de te faire connaître un des principaux traits du caractère de ma Pauline.

Du reste, tu ne m'entendras plus te prêcher misère : il y aurait affectation ridicule, car je vois maintenant que ma position va devenir bientôt meilleure. J'ai la presque certitude aujourd'hui d'être au mois d'octobre prochain professeur dans une pension, place qui sera au moins de 1,200 francs, sans compter les élèves particuliers ; et, en outre, j'ai l'espérance très probable d'organiser également, à la rentrée des classes, un cours à l'usage des candidats à l'École polytechnique qui veulent se présenter à la fin de l'année ; ce cours, si j'en crois mes espérances, rapportera environ une vingtaine de louis par mois. Alors, je jouirai d'un revenu annuel de près de 6,000 francs,



pourvu que cela dure, et sans compter la politique, qui, selon toutes les probabilités, rapportera bien quelques petites choses l'année prochaine. Si mes calculs ne sont pas contrariés par les événements, tu vois que ma position deviendra très-passable l'année prochaine, et que je n'ai guère que quatre mois de mauvais temps à passer. Je t'avouerai d'ailleurs que je suis décidé à ne pas thésauriser, ou très-peu, et que, sans courir après les occasions de faire des dépenses frivoles ou inutiles, je ne ferai pas beaucoup d'efforts non plus pour dépenser moins que mon revenu. Ai-je tort? Ai-je raison? Je n'en sais rien, mais je trouve qu'il y a beaucoup de vraie philosophie dans cette saillie de Figaro: *Qui sait si le monde durera encore trois semaines?*

J'arrive maintenant à toi, mon cher Valat, et, pour rendre la transition plus douce, je te dirai que je désirerais bien que tu prisses le même parti que moi: je t'avoue que, malgré les motifs que tu as de rester en Languedoc, je crois que par ces motifs même tu devrais venir t'établir ici, ou du moins le tenter. Du reste, cela sera plus facile à disputer une fois que je serai installé. Mais je te le demande: si tu parvenais à gagner ici quatre à cinq fois plus qu'en Languedoc, ne pourrais-tu pas déterminer tes parents à se transplanter à Paris? Je te prie de me dire si ce projet serait praticable. Pour moi, je le désirerais de tout mon cœur, et ce désir me porte à croire à sa possibilité, de sorte que je ne saurais être bon juge en cette matière. Mais toi qui es compétent à cet égard, dis-moi, je te prie, si cela est impraticable sérieusement.

Quant aux craintes que tu manifestes sur un prochain rétablissement des Loyolistes comme corporation enseignante, je t'assure qu'elles sont



tout à fait dénuées de fondement. On est bien mal instruit en province de l'état des choses. D'abord, la supposition d'un couvent de cinq cents apprentis molinistes à Paris est un conte absurde ; et sans avoir sur celui d'Amiens des données aussi positives, je le crois aussi imaginaire. Que les débris de la Compagnie de Jésus ne soient pas encore complètement anéantis, c'est tout simple ; que depuis la Restauration, qui a fait rêver à tant d'imbéciles et de fripons le rétablissement de l'ancien ordre de choses, ces obscurs individus se soient agités (un peu sourdement, il est vrai) pour se remettre sur l'ancien pied ; qu'ils aient même conçu des espérances, formé des tentatives systématiques, c'est tout simple encore ; mais que leurs espérances soient fondées, que leurs tentatives puissent réussir, voilà ce qui n'est point, ce qui ne saurait être. Mon cher Valat, la force de l'opinion est aujourd'hui solidement constituée ; elle est une puissance reconnue, et désormais on ne peut rien entreprendre contre ses décisions formelles ; or il n'est aucun point peut-être sur lequel l'opinion se soit plus ouvertement prononcée que sur celui-là. On en a parlé en 1815 (car de quoi n'a-ton pas parlé dans cette session), eh bien ! même dans cette époque, la proposition indirecte du rétablissement des jésuites a soulevé le public d'indignation, et cette indignation s'est bien montrée au grand jour. Quant à ce que tu crains sur le concordat, je te dirai que je ne sais point quel parti le ministère veut prendre à cet égard, mais je erois le ministère assez sensé pour ne plus remettre une pareille question sur le tapis ; et d'ailleurs, fût-il assez mal avisé pour rendre une ordonnance à cet égard, cette ordonnance ne durerait pas six semaines. Pourquoi penses-tu que le concordat a été retiré ? Tu t'imagines

peut-être que c'est par les difficultés que les ministres craignaient de rencontrer à son admission par les Chambres: ce n'est pas cela du tout; le ministère dispose de la majorité de voix, et quand il veut faire passer une loi, il en vient toujours à bout. Mais en retirant le concordat le ministère a obéi à l'opinion qui s'était prononcée d'une manière irrécusable, et il obéira à la même puissance en s'abstenant de présenter encore cette ridicule proposition. D'ailleurs, tu dois être bien convaincu que dans le cas même où le ministère s'entêterait à ne pas céder complètement sur ce chapitre, du moins il céderait en partie, et qu'ainsi le concordat qui passerait (s'il en passe un, ce qui me paraît fort peu probable), serait nécessairement moins illibéral que le concordat proposé, au lieu de l'être davantage. Ainsi, dans toutes les hypothèses, on ne peut pas craindre que le rétablissement des jésuites soit une suite du concordat. C'est donc avec une ferme confiance que je t'engage à te tranquilliser entièrement à cet égard, et à ne plus te figurer que ta robe doctorale puisse être chassée par une soutane: va, tu ne seras point obligé de croire en Molinos et en Loyola. Les ministères de France, d'Angleterre, d'Allemagne, et surtout de France, sont devenus actuellement, sur les points importants du moins, les très-humbles et très-obéissants serviteurs de S. M. l'opinion publique.

Quant au bulletin que tu me demandes sur la santé de l'Université, de cette fille aînée de nos rois, qui est si vieille qu'elle en radote, comme disait si spirituellement et si judicieusement le Montesquieu des *Lettres Persannes* (qui n'est pas du tout celui de l'*Esprit des Loix*), je te dirai que j'ai trop peu de rapports avec cette laide commère pour savoir au juste comment elle se porte. Elle

fait dire de temps en temps par ses phrasiers qu'elle est utile et même indispensable à l'état actuel et constitutionnel des choses, vu qu'elle convenait si bien à l'état des choses sous le très-constitutionnel Bonaparte; mais cependant on voit aisément dans la conduite de cette vieille folle la prudence, pas si mal entendue, de ne pas trop faire penser à elle : on voit que l'Université tremble fort de tomber si on vient une fois à l'examiner un peu sérieusement; et si elle a cette crainte, il faut bien qu'il en soit quelque chose. Du reste, quand enfin nous aurons des presses libres (ce qui arrivera inévitablement dans un an ou deux), il faudra bien que la question soit discutée, et dès lors tu conçois que c'est généreusement calculer que de donner par approximation à l'Université pour trois ou quatre ans de vie.

Malgré ce que tu me dis sur tes idées politiques, je me sens encore assez porté à croire qu'elle sont entachées du vice de l'absolu (non de cet absolu qui a coûté 108,000 francs au pauvre M. Arson; si tu as lu les journaux assidûment, tu dois m'entendre). Ce qui me porte à le croire, c'est que notre absurde système d'éducation nous conduit tous à des idées beaucoup trop absolues; que moi-même j'y ai passé, et qu'il n'y a guère plus d'un an que j'en suis heureusement quitte. Je pense donc que ma remarque subsiste, comme dit Vaugelas, et que tes idées sont absolues sans même que tu t'en aperçoives. Du reste, si cela n'est point, j'en suis fort aise, et je t'en félicite de tout mon cœur; dans ce cas, j'ai combattu des chimères, c'est du temps perdu, et voilà tout. Je ne puis t'en dire davantage aujourd'hui, j'ai trop de choses à te conter encore; mais je t'engage de nouveau à étudier l'*économie politique*, qui est une science fort distincte de ce qu'on appelle ordinaire-



ment *la politique*. L'ouvrage de Say est ce qu'il y a de mieux à consulter pour cela.

C'est Poinsoy qui est l'inspecteur en tournée dans le Midi ; mais il est parti depuis trois semaines ; de sorte que je n'ai pu lui parler de ce que tu me dis dans ta lettre.

Quant à l'enseignement mutuel, je ne puis te donner ici une idée de cette heureuse découverte ; je t'engage pour la connaître un peu exactement à lire les différents rapports faits à la Société d'enseignement mutuel établie à Paris, et dont le recueil doit se trouver à Montpellier, j'imagine. Ce qui vaudrait beaucoup mieux encore, ce serait d'examiner quelque école organisée sur ce principe, s'il s'en trouve à ta portée. Je te dirai seulement en gros que cette méthode, extrêmement simple, a l'avantage immense d'être appropriée parfaitement à la manière d'être physique et morale des enfants ; que c'est au point que les enfants s'ennuient dans les temps de relâche et ne soupirent qu'après l'heure de la séance ; qu'en outre, l'instruction est infiniment plus rapide et plus économique par ce procédé. Un enfant d'une intelligence médiocre apprend à lire, à écrire (leur écriture à tous est parfaitement belle), et à compter, en moins de quinze mois, et les parents en sont quittes pour un déboursé de 6 francs dans tout ce temps-là : les frais ne sont presque rien, puisqu'il suffit d'un seul maître pour quatre ou cinq cents élèves, et même pour mille en Angleterre. Enfin, je ne finirais pas si je voulais te faire connaître tous les avantages intellectuels, moraux et politiques de cette méthode ; je te dirai en deux mots que cette découverte me paraît destinée à faire époque dans la suite tout comme l'invention de l'imprimerie. Malgré les obstacles opposés à cette innovation, elle n'a pas cessé

depuis trois ans de faire de rapides et continuel progrès ; il s'en organise par toute la France, dans toute l'Europe, et jusque dans la barbare Russie. On a étendu à Paris les applications de ce procédé, et il s'est formé un grand nombre d'écoles pour enseigner aussi la musique et les langues vivantes. On se propose même de l'appliquer à l'étude des mathématiques élémentaires. Je serai peut-être fourré dans cette innovation, car je serai probablement chargé, si les arrangements me conviennent, de composer un livre à cet effet. Je t'en instruirai si cela se fait. Je parie que dans le fond de ton et de mon Languedoc tu n'es guère au courant des événements littéraires. Il est vrai qu'ils valent rarement la peine que l'on se donnerait pour les connaître. Cependant la publication de l'ouvrage posthume de M<sup>me</sup> de Staël doit avoir percé jusqu'à toi. Je t'engage à lire cet ouvrage, qui, malgré ses grands et très-grands défauts, est pourtant infiniment supérieur à tout ce qui a été écrit sur le même sujet, en y comptant même les mâles. C'était une femme bien extraordinaire que cette M<sup>me</sup> de Staël ; elle était bien au-dessus de son cher amant (Benjamin Constant). Sa manière de vivre n'était pas moins singulière que ses écrits. Elle pensait, écrivait et agissait beaucoup plus en homme qu'en femme, quoiqu'elle fût assurément pourvue largement de cette grande sensibilité qui caractérise son sexe.

Je ne sais pas bien au juste si je suis père dans ce moment, mais très probablement je le serai au moins demain, l'accouchement ne peut guère tarder davantage ; . . .

Cabanis est parti depuis un mois, pour aller passer quelque temps chez lui ; il compte retourner à Paris en septembre.

Granier m'a écrit enfin depuis quelques jours ;

c'est la première fois depuis qu'il a quitté Paris. Tout ce qu'il dit étant fort insignifiant, je ne t'en entretiendrai pas davantage.

Adieu, mon cher, je te quitte pour aller savoir si c'est une fille ou un garçon. Elle ne le nourrira pas elle-même, malgré les beaux raisonnements de Rousseau, parce qu'elle ne le peut point; mais il sera en nourrice à Paris, et je pourrais le voir tous les jours. Je te prie de tenir tout ceci exactement à *parte*, parce que de confident en confident cela pourrait bien aller jusqu'à mes parents, et tu conçois mon désappointement. Adieu. Ton ami pour la vie.

COMTE.

8. *Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa*  
FAMILLE MATERNELLE.

Se trouve publiée aussi une tendre lettre, du 25 Juin 1818, d'ALIX à son FRÈRE, où elle lui écrit que « M. et M<sup>me</sup> de Montfort ont été bien sensibles aux choses agréables qu'il avait dites pour eux et la chargeaient de lui dire bien des choses de leur part... » Elle y fait allusion « à l'intention qu'avait AUGUSTE COMTE de faire un cours à l'Athénée... » (*Rev. Occ.* troisième série Tome deuxième; 122--1910, p. 56.)

9. *Correspondance avec Valat* (suite).

1. Lettre à Valat. Renseignements au sujet de l'admission des élèves licenciés à l'école des états-majors.

*Monsieur VALAT à Béziers.*

Paris, le 22 juillet 1818.

*Vanitas vanitatum, et omnia vanitas.*

Mon épigraphe doit te mettre à peu près au courant de ce que j'ai à t'annoncer, mon cher Valat. Oui certainement, ce parti-là est bien préférable au *qui, quæ, quod*, de Béziers, et la chose me conviendrait tout autant 'qu'à toi, puisqu'elle



te rapprocherait probablement de ton ami ; mais... d'après les informations les plus positives, il se trouve qu'il n'y faut plus songer. C'est ici les cas de montrer de la philosophie.

D'abord, il n'est pas vrai, comme on te l'avait dit, que huit de nos co-licenciés aient été admis à l'école des états-majors, dans laquelle il n'y a encore personne ; aucun élève n'a été encore admis à concourir pour y entrer. De plus, tous nos camarades se trouvent exclus par une disposition qui exige formellement que les candidats soient pourvus d'un brevet de sous-lieutenant au moins ; ainsi, par exemple, un élève de ma promotion, que tu connais sans doute, Thouret, est depuis deux mois ici occupé à solliciter la faveur que tu désirais, et on a fini par lui répondre officiellement, il y a huit à dix jours, que lui ni aucun élève ne serait admis à concourir, vu la disposition dont je te parlais tout à l'heure ; c'est d'après cette réponse catégorique qu'il a renoncé totalement à cette partie. Je te dirai d'ailleurs que, selon toutes les apparences, il y aura un très-grand nombre de concurrents, et que le choix sera fait, non d'après la capacité ni d'après les services rendus à l'État, mais en prenant pour bases la naissance, la faveur et la fortune.

Cette lettre n'étant à autre fin, j'imiterai ton silence sur tout autre sujet, et je t'attends à ta prochaine, bien persuadé que tu seras guéri de ton goût passager pour l'état-major.

Adieu, Ton ami pour la vie,

COMTE.

J'ai changé de logement ; voici ma nouvelle adresse : rue Saint-Germain-des-Prés, n° 8.

Si tu peux parvenir à être transplanté à Montpellier, et changer ton Lhomond contre un Legendre ou un Lacroix, je crois que tu pourras



te consoler très-facilement de ne pas être officier d'état-major : qui dit militaire dit toujours plus ou moins esclave.

Je erois, du reste, que l'enseignement mutuel nous prépare de beaux jours à nous autres jeunes professeurs de mathématiques. L'application de cette méthode à l'enseignement scientifique ne peut manquer de venir tôt ou tard, peut-être même bientôt, car on est déjà sur la voie ; si avec eela nous avons le bonheur d'obtenir la liberté de l'instruction, tu verras que ton sort s'améliorera bien ainsi que le mien.

2. Lettre à Valat. Auguste Comte fait remarquer qu'il ne court aucun risque comme publiciste. Sa situation matérielle : ennuis du professorat. Ses opinions sur les armées permanentes. Détails sur sa vie et ses goûts.

(Extrait)

A Monsieur VALAT, à Béziers.

Paris, le 17 Novembre 1818.

Réception le matin, réponse le soir ; j'espère, mon cher ami, que voilà de l'exactitude si jamais il en fut. Pour peu que tu te piques d'honneur aussi, notre chère correspondance ira d'un assez bon train ; et, en conscience, j'en ai bon besoin, car tes lettres me font grand bien.

Les craintes que tu avais conçues à mon égard, d'après mon ci-devant silence, étaient et seront toujours, je pense, dénuées de fondement. D'abord, je ne risque pas d'encourir les honneurs de la police correctionnelle par mes sublimes fonctions de publiciste. Bien que nous n'ayons pas encore la jouissance de la douce liberté de dire tout ce qui passe par la tête (qu'on sera, à ce qu'il paraît, obligé de nous lâcher enfin à cette session, sauf les restrictions et les escobarderies de l'illustre et profond M. Decazes), les aboyeurs du ministère ont cependant considérablement adouci déjà leur respectable zèle, et d'ailleurs,



dans tous les cas, comme je ne suis pas *l'auteur ostensible*, je ne suis pas non plus *l'auteur responsable*.

Tu as beau me moraliser pour me prouver que j'ai tort de m'ennuyer (ce qui est évident de soi-même), et encore plus tort de m'inquiéter des tracasseries dont m'obsède l'amour-propre le plus impertinent, je n'en continue pas moins à soupirer après le moment où je pourrai envoyer à tous les diables mon enseignement, ou, au moins, il me sera permis d'en prendre à mon aise et de le traiter suivant ma fantaisie. J'admire ta constitution, si elle te permet de supporter des charges de ce genre sans en être excédé; mais la mienne malheureusement n'a pas été aussi bien travaillée par la très-divine Providence, et eela, sans doute, afin que j'aie l'occasion de me mortifier; et si c'est là réellement son intention, elle est largement satisfaite. Je t'assure que c'est pour moi une condition bien pénible que d'être obligé d'enseigner suivant des formes que je vois clairement vicieuses, quand je sens très-clairement aussi qu'il me serait possible d'en suivre de meilleures, en n'écoutant que mes propres idées. Pour que cette obligation me pesât moins, il faudrait que je ne prisse aucun intérêt à ma besogne, et alors, ma foi, elle me serait bien autrement ennuyeuse. D'ailleurs, pour trancher le mot, le plaisir de faire à ma tête a toujours été et sera toujours pour moi le plus succulent de tous les plaisirs, et m'en voir privé en quoi que ce soit, la plus insipide des contrariétés.

Si j'étais de bonne humeur ce soir, je pourrais te faire rire en te faisant part des aveux naïfs de l'amour-propre de M. Reynaud, dans une conversation que j'ai eue avec lui pour tâcher que mon fardeau fût allégé, de la bonhomie de vanité avec laquelle il en revenait toujours à me dire :



«Hors de mes livres, point de salut», ou l'équivalent, etc.

C'est toi, mon cher ami, qui conserves une gaieté imperturbable, et, ma foi, je t'en félicite sincèrement, car c'est, après la santé, le premier des biens. J'ai ri de bien bon cœur ce matin en lisant ton tableau vraiment comique de ton professorat particulier, et c'est la seule fois qui j'aie ri de la journée.

Il me tarde bien, mon cher, que nous soyons réunis ici. Je t'avoue que j'éprouve souvent le besoin d'un ami, et d'un ami tel que toi : nous serions, je crois, bien heureux l'un et l'autre. Quoique mes affections conjugales et paternelles occupent fortement et intéressent au plus haut degré mon cœur (toute plaisanterie à part), je sens néanmoins que tu me manques. Les affections douces et tendres sont les plus heureuses, la source du seul véritable bonheur qu'on puisse accrocher sur notre misérable planète, et on ne saurait en avoir trop ; l'amour, la paternité, loin de nuire ou d'être altérés par l'amitié, s'allient, au contraire, parfaitement avec elle ; ce sont choses qui vont très-bien de compagnie.

Je ne puis m'empêcher de répondre quelques mots à tes réflexions sur mes observations par rapport à la loi de recrutement. C'est une matière sur laquelle j'aurais fort à cœur de te voir des opinions que je crois saines, et je suis parfaitement convaincu que je t'amènerais à ma manière de voir, si nous étions ici dans nos douces conférences philosophiques et amicales. Mais tu sens que les raisons ne peuvent guère s'exposer dans une lettre ; cependant je vais te présenter succinctement quelques réflexions dont je présume que tu reconnaitras l'exactitude tôt ou tard, en méditant sérieusement sur ce sujet.



Ce n'est pas seulement par principe d'humanité que je déteste une institution semblable à celle des armées permanentes. C'est aussi parce que l'étude approfondie que j'ai pu faire jusqu'à présent de la politique m'a convaincu qu'en analyse définitive, cette institution est aujourd'hui le seul obstacle au perfectionnement de l'organisation sociale, de quelque point de vue qu'on l'envisage. C'est ce dont je te convaincrs, j'espère, par conversation, en examinant avec toi l'état actuel de la civilisation, sous ses différents rapports, et ses progrès futurs probables déduits de l'observation de sa marche passée; mais il y a là pour trois semaines de conversation au moins, aussi je t'en tiens quitte. Je te prierai seulement d'examiner les propositions suivantes :

1.° L'institution des grands corps de soldats (exclusivement soldats, bien entendu) est aujourd'hui l'unique motif de guerre, ou à peu près, chez les nations civilisées: de sorte qu'on n'attaque le plus souvent que parce qu'on a d'énormes masses de brigands oisifs dont on ne sait que faire et qui ne demandent que plaies et bosses.

2.° L'établissement des armées permanentes rend impossible l'établissement de la liberté, du moins d'une manière solide: tous les soldats de profession sont de véritables gendarmes, du plus au moins, prêts à insulter, emprisonner et fusiller au besoin tous ceux qu'il plaira au chef militaire de condamner. En un mot, l'ordre social ne sera en définitive fondé que sur la force, tant qu'on gardera des armées soldées. C'est ce qui a été bien établi, et récemment encore, surtout par les publicistes Allemands, et avant par les Anglais, Français, Américains et Italiens.

3.° L'expérience a prouvé dans tous les



temps que les armées soldées sont excellentes pour l'attaque, mais qu'elles sont tout à fait impropres pour la défense, et que par conséquent les peuples qui ne veulent pas faire de la guerre un métier, qui ne veulent l'employer que pour repousser les attaques étrangères, doivent, même sous le rapport militaire, renoncer à l'emploi des armées soldées. La guerre de l'Amérique et mille autres le prouvent. Tout récemment, ce ne sont pas les armées soldées de l'Espagne qui ont repoussé les troupes de Bonaparte, qui passaient pour les meilleures de l'Europe ; ce sont les *guerrillas*, en un mot les citoyens armés pour défendre leurs propriétés, leurs femmes, leurs enfants, et qui mettaient plus de courage à cela que les autres n'en mettaient à égorger et à piller l'Espagne. En Allemagne, ce ne sont pas les armées soldées qui nous ont repoussé ; ce sont les *Landwehr*, les *Landsturm*, c'est-à-dire les gardes nationales ; et, pour nous autres Français, ce n'est pas avec nos troupes réglées que nous avons battu les privilégiés européens en 1792, c'est avec les carmagnoles.

4.<sup>o</sup> La paix perpétuelle projetée par le bon Henri et le brave Sully, et renouvelée depuis par l'estimable abbé de Saint-Pierre, a été examinée avec beaucoup trop de légèreté par Voltaire, Montesquieu et autres, qui ont jeté du ridicule sur cette idée, et qui ont empêché, par suite, qu'on examinât la question sérieusement. Le fait est que l'idée de ce bon abbé était bonne en elle-même ; mais elle péchait par la combinaison fautive par laquelle il voulait l'effectuer, puisqu'il proposait une coalition des rois, dans le genre à peu près de ce qu'on appelle aujourd'hui la Sainte-Alliance, pour maintenir la paix ; autant aurait-il valu proposer de faire garder les moutons par



les loups. La royauté, dès l'origine, a été une institution essentiellement militaire, et par conséquent guerrière; elle avait conservé ce caractère quand le bon abbé écrivait; elle n'a commencé à le perdre, en Angleterre, qu'à partir de la révolution de 1688, et encore très-incomplètement, et en France par l'effet de notre révolution actuelle. C'est à présent, dès lors, qu'il devient possible d'établir une paix durable, parce que les rois ne dirigent plus exclusivement, que les peuples ont une part dans la direction suprême de l'Etat, et que bientôt, par la puissance de l'opinion publique éclairée par la liberté de la presse et exercée par la Chambre des Communes, les peuples gouverneront de fait. Or, ce sont les rois, et non les peuples, qui ont intérêt et qui désirent faire la guerre.

5.<sup>o</sup> Enfin, et ce n'est pas une considération d'une mince importance, l'armée soldée coûte trois cents millions; et si l'on pouvait calculer exactement tous les frais indirects qu'elle occasionne à la nation, comme logement des héros, pillage fait par les héros, petites pensions faites aux héros par leurs parents, etc., etc., et qu'on portât ensuite en ligne de compte tout le travail productif que pourraient faire ces 200,000 héros, et qu'ils ne font pas, on friserait de bien près, je crois, le milliard.

En voilà trop, je pense, sur ce seul article; mais, ma foi, le sujet m'a un peu entraîné, et je conclus au licenciement de l'armée soldée, à l'inverse du respectable Caton, qui opinait toujours contre la paix.

Tu me demandes, mon ami, quelques détails sur ma vie; ce sera bientôt fait, car elle est presque aussi uniforme que la tienne, et j'espère que cette co-tranquillité est bien honorable pour moi,



qui suis sur un si grand théâtre. Mais, ma foi, tout bien pesé, je ne connais pas de caverne où l'on puisse être plus retiré et plus paisible qu'à Paris, quand on en a bien envie. Je me lève ordinairement à sept heures (l'hiver au moins) ; à huit heures et demie je me rends à ma pension pour la leçon du matin, qui dure jusqu'à dix heures et demie ; alors je déjeune, et puis je donne une ou deux leçons particulières et je travaille jusqu'à trois heures, où je retourne à ma pension pour la séance du soir, qui finit à quatre heures. Alors finissent mes ennuis, et je suis enfin à moi-même. A ce moment, je vais ordinairement chez ma Pauline, ou je la vois chez moi avec ma fille, jusqu'à huit heures environ (en prenant néanmoins une demi-heure pour dîner, car l'amour ne satisfait pas totalement l'estomac, et quelquefois même il le creuse). A huit heures je travaille chez moi jusqu'à dix ou onze heures, ou bien je me couche tout bourgeoisement, ou bien encore (mais ceci est devenu très-rare) je vais au spectacle ou dans un cabinet de lecture. Le lendemain, je recommence.

C'est une chose singulière que la passion du spectacle m'ait si fortement quitté depuis environ un an ; je t'assure que je n'y vais guère plus de deux fois en trois mois, ordinairement. On se blase sur tout ; je m'en suis saturé pendant près d'un an, et actuellement je ne regarde pas seulement les affiches. Je ne vais plus aux Variétés depuis que Potier a quitté ; je n'aime pas les mélodrames, je ne supporte guère la musique que pendant une demi-heure et la danse pendant cinq minutes ; dès lors tu sens que je ne vais qu'aux Français. Or, depuis que j'ai un peu vécu, observé et réfléchi, la tragédie me paraît ridicule, les amours en sont extravagantes, boursoufflées, hors



de nature: ainsi je ne me plais qu'à la comédie; or, Fleury ayant quitté la scène, et connaissant d'ailleurs, pour les avoir vues plusieurs fois, toutes les bonnes comédies, et sachant par cœur les acteurs et actrices, je préfère rester philosophiquement chez moi, ou aller philosophiquement causer avec le digne philosophe Saint-Simon.

Adieu. Ton ami pour la vie,

COMTE.

10. *Essor philosophique d'AUGUSTE COMTE, pendant l'année 1818.*

Outre les essais mathématiques d'AUGUSTE COMTE (voir *Évolution* ps. 305 à 320),<sup>1</sup> cette année resta signalée par le commencement du second de ses opuscules décisifs, publié en janvier 1819, dans *Le Politique*, revue périodique faite sous la direction de Saint-Simon. Dans cet écrit, le jeune PENSEUR « considérait la liberté de la presse comme procurant à tous les citoyens une autorité consultative. » (Voir *Évolution*, p. 327 et suivantes.)

Telle fut la clôture de cette périlleuse adolescence où tout annonçait pourtant déjà un avenir merveilleux.

JEUNESSE d'AUGUSTE COMTE.

19 janvier 1819 à 19 janvier 1826.

a) *Année 1819.*

1. *Aperçu général: tendance d'AUGUSTE COMTE, à vingt et un an, vers la division des deux pouvoirs, spirituel et temporel.*

Notre MAÎTRE iniciait son orageuse jeunesse au plus profond de l'anarchie, morale et intellectuelle, et sous la perniciëuse influence de Saint-Simon. Mais on voyait déjà poindre les premières lueurs de son aurore philosophique et de sa ré-

1. Voir *Rev. Occ.* 1881, tome VII, ps. 335 à 347.



génération morale. C'est alors, en effet, qu'il a commencé directement la série d'efforts systématiques qui devaient aboutir à la fondation de la SOCIOLOGIE. L'ensemble de ses écrits pendant l'année 1819 témoignent combien sa méditation fut active dès le début de cette phase (*Évolution* ps. 327 à 480). Il n'a pourtant relevé dans cette prodigieuse gestation qu'un opuscule écrit en juillet 1819 « pour l'unique recueil périodique (*Le Censeur*) que la postérité distinguera dans le journalisme français; mais cet article ne fut jamais inséré ». On y voit comment, notre MAÎTRE « tendait, à vingt et un ans, vers la division des deux pouvoirs, qui est le caractère fondamental de la future organisation sociale et marque le début essentiel de la régénération humaine. (*Séparation générale entre les opinions et les désirs.*)

## 2. Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, pendant l'année 1819.

Quant aux relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, pendant cette année 1819, se trouvent publiées une lettre de son PÈRE, du 8 janvier, et une autre de ROSALIE, du 20 janvier. La première de ces lettres contient le renseignement suivant sur ADOLPHE :

« Ton frère paraît avoir pris également son parti, pour rester encore cette année au collège; il a senti la force des raisons qui m'ont engagé à ne pas le retirer en ce moment, il semble également qu'il a renoncé à la finance et qu'il se décidera pour la médecine. Nous verrons tout ça à sa sortie du collège. » (*Rev. Occ.* Troisième série. Tome deuxième, 422—4910, p. 1.)

Dans sa lettre, ROSALIE charge son FILS des démarches destinés à obtenir pour LOUIS COMTE,



« la place de percepteur du second arrondissement de la ville de Montpellier » que le titulaire voulait quitter. Elle l'engage à « faire tout agir pour cela, M. de Saint-Simon, (*illisible...*) et tout autre, mais il faut, lui dit ROSALIE, que tu te fasses présenter toi-même au ministre et lui remettre à lui-même une note... »

### 3. *Écrits d'AUGUSTE COMTE, pendant l'année 1819*

*Écrits d'AUGUSTE COMTE dus  
à ses tendances politiques (suite)*

#### I) ARTICLES POUR *Le Politique*

##### a) *Explication préalable.*

1) Renseignements donnés par AUGUSTE COMTE.

#### APPENDICE GÉNÉRAL

du

#### SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.

##### *Préface spéciale.*

Suivant l'annonce placée, en 1851, au début du traité que je viens d'achever, je joins à ce volume final une scrupuleuse reproduction de tous mes opuscules primitifs sur la philosophie sociale. En rendant à la circulation des écrits enfouis dans des recueils depuis longtemps oubliés, cet appendice pourra faciliter l'initiation positiviste des esprits disposés à suivre ponctuellement la même marche que moi. Mais il est ici destiné surtout à manifester la parfaite harmonie des efforts qui caractérisèrent ma jeunesse avec les travaux qu'accomplit ma maturité.

D'après les habitudes dispersives qui, de nos jours, compriment toute appréciation synthétique, cette pleine continuité se trouve souvent dissimulée par l'étendue exceptionnelle que dut acquérir mon élaboration totale. Quand on n'y saisit point

la relation nécessaire entre la base philosophique et la construction religieuse, les deux parties de ma carrière semblent procéder selon des directions différentes. Il convient donc de faire spécialement sentir que la seconde se borne à réaliser la destination préparée par la première. Cet appendice doit spontanément inspirer une telle conviction, en constatant que, dès mon début, je tentai de fonder le nouveau pouvoir spirituel que j'institue aujourd'hui. L'ensemble de mes premiers essais me conduisit à reconnaître que cette opération sociale exigeait d'abord un travail intellectuel, sans lequel on ne pourrait solidement établir la doctrine destinée à terminer la révolution occidentale. Voilà pourquoi je consacrai la première moitié de ma carrière à construire, d'après les résultats scientifiques, une philosophie vraiment positive, seule base possible de la religion universelle. Mais, quand ce fondement théorique fut suffisamment posé, je dus directement vouer tout le reste de mon existence à la destination sociale que j'avais d'abord supposée immédiatement accessible.

Outre la difficulté naturelle de concevoir ce vaste plan, une tendance personnelle entraîne souvent à méconnaître l'intime connexité de mon *Système de politique positive* avec mon *Système de philosophie positive*. Quoique la terminaison de la révolution occidentale soit généralement désirée, l'indiscipline propre à notre situation anarchique inspire encore d'actives sympathies, surtout parmi les lettrés. Beaucoup d'individualités se sentent choquées par l'avènement direct du sacerdoce positif, qui doit faire universellement prévaloir, dans la conduite publique et même privée, des règles d'autant plus inflexibles qu'elles seront toujours démontrables. Ces répugnances envers

ma construction religieuse disposent à la regarder comme contradictoire avec sa base philosophique, dont l'attrait mental se trouvait naturellement exempt de tout conflit moral. Mais cet appendice montrera l'inconséquence des partisans intellectuels du positivisme qui repoussent aujourd'hui son application nécessaire à la destination sociale directement proclamée dans sa première ébauche. Soit qu'ils ne puissent saisir l'ensemble de mon élaboration ou qu'ils regrettent de voir cesser l'interrègne religieux, leur adoption spéculative de la nouvelle synthèse les oblige à lui permettre de se compléter; de se résumer, et de conclure. Ma politique, loin d'être aucunement opposée à ma philosophie, en constitue tellement la suite naturelle que celle-ci fut directement instituée pour servir de base à celle-là, comme le prouve cet appendice.

Conformément à ce but, il doit seulement embrasser les opuscules qui caractérisèrent graduellement ma direction générale, en écartant les écrits prématurés que m'inspira la funeste liaison<sup>1</sup> à travers laquelle s'accomplit mon début spontanée. Dans ces productions artificielles, je ne recueille ici que deux indications décisives de ma tendance continue vers la religion positive. La première surgit, en 1817, de cette sentence caractéristique, au milieu d'une vaine publication: *Tout est relatif; voilà le seul principe absolu*. Quant à la seconde, moins prononcée, mais plus développée, elle s'accomplit, en 1818, dans le mémoire spécial où je considérai la liberté de la presse comme procurant à tous les citoyens une autorité consultative. Telles sont les seules mentions que me semblent finalement mériter mes publications antérieures aux six opuscules

<sup>1</sup> Allusion à la liaison avec Saint-Simon.—R. T. M.



dont cet appendice se compose: je désavoue d'avance toute autre reproduction de travaux publiés, et j'ai déjà détruit les matériaux restés inédits.

Le premier opuscule fut écrit, en juillet 1819, pour l'unique recueil périodique (*le Censeur*) que la postérité distinguera dans le journalisme français: mais cet article ne fut jamais inséré. Je le publie ici, soit pour indiquer comment je tendais, à vingt et un ans, vers la division des deux pouvoirs, soit même en vue de l'utilité qu'un tel éclaircissement conserve encore.

.....  
 (POLITIQUE POSITIVE, tome IV, *Appendice général*, ps. I-III.)

.....  
 2) Extraits de la *Revue Occidentale* 1  
 .....

J'ai été plus heureux pour l'article qu'Auguste Comte signale comme contenant, à propos de la liberté de la presse, une première vue sur la division des deux pouvoirs.<sup>2</sup> Cet article et d'autres ont paru dans un ouvrage publié sous la direction de Saint-Simon, sous le titre: *Le Politique*, par une société de gens de lettres (1<sup>ère</sup> livraison, Paris, au bureau, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, n° 10, près le marché Saint-Honoré et au Naufrage de la Méduse, chez Corréard, librairie du *Politique*, Palais Royal, galerie de bois, n° 258. —Janvier 1819; in-8°).

1 Voir *Évolution*, pgs. 330 à 334.—R. T. M.

2 On vient de voir que notre MAÎTRE considérait dans cet article, la liberté de la presse comme procurant à tous les citoyens une autorité consultative. C'est l'opuscule destiné au *Censeur*, mais qui ne fut jamais inséré, que notre MAÎTRE signale comme indiquant sa tendance, à vingt et un ans, vers la division des deux pouvoirs. Cet article est le premier des opuscules reproduit dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE; il a pour titre *Séparation générale entre les opinions et les désirs*.—R. T. M.



Ses articles sont signés B... , ancien élève de l'École Polytechnique, ou une autre fois C. B... J'ai pu le déterminer en retrouvant dans l'article signé B (l'initiale du nom de sa mère, Rosalie Boyer), sur la liberté de la presse, l'idée qu'Auguste Comte signale dans la préface de l'Appendice du quatrième volume du *Système de politique positive*.

L'article a pour titre : *La liberté de la presse*, et va des pages 428 à 455...

Auguste Comte a écrit d'autres articles dans *Le Politique*. D'abord,\* de la page 102 à 110 : *Lettre d'un ancien élève de l'École polytechnique*, du 27 Décembre 1818. Il y pose le principe suivant : «Le travail actuel de la civilisation, examiné du point de vue le plus élevé, me paraît avoir pour objet de mettre la morale dans la politique... jusqu'à présent, la force morale, c'est-à-dire la loi de l'intérêt commun, n'a joué qu'un rôle subalterne, elle n'a été que modificatrice à l'égard de la force physique, c'est-à-dire de la loi du plus fort, à laquelle a toujours appartenu la direction suprême des affaires sociales... il faut changer et faire l'inverse».

Ensuite, il explique qu'il y a deux forces, celle des bayonnettes et celle de l'argent ; la première a été examinée, dit-il, il faut considérer la seconde ; de là la nécessité d'étudier le budget. En effet, il y a encore plusieurs autres articles consacrés à l'étude du budget, où il expose ses vues sur le régime industriel. *Le premier*,\* qui va de la page 117 à 150, a pour titre : Du budget, par M. B..., ancien élève de l'École polytechnique...

\* C'est nous qui avons souligné cette locution. — R. T. M.

\* C'est nous qui avons souligné — R. T. M.



En outre Auguste Comte a écrit dans *Le Politique* une *Lettre servant d'introduction à un article sur la liberté de la presse* (pages 151 à 153), 23 janvier 1819.

Le travail sur la liberté de la presse avait fait une certaine impression, car je trouve dans *Le Politique* la lettre suivante des rédacteurs du journal, à M. B... : «Monsieur, nous vous prions d'agréer tous nos remerciements pour l'excellent travail que vous avez eu la bonté de nous adresser. Nous vous dirons, avec toute franchise, et en détail, ce que nous pensons de vos idées, dans les lettres sur vos travaux, que nous publierons incessamment».

(Pierre Laffitte, *Revue Occidentale*, 1882, tome VIII, ps. 321-324.

Auguste Comte, dans la préface spéciale de l'Appendice du *Système de politique positive*, énumère les premières vues qui ont préparé ses conceptions fondamentales : «Quant à la seconde (des deux indications essentielles de sa tendance vers la religion positive) moins prononcée mais plus développée (que la première), elle s'accomplit en 1818, dans le mémoire spécial où je considèrai la liberté de la presse comme procurant à tous les citoyens une autorité consultative».

Le travail auquel Comte fait ici allusion se trouve inséré dans une publication périodique faite sous la direction de Saint-Simon, et qui n'eut qu'une durée très éphémère. Elle porte le titre suivant : *Le Politique, ou Essai sur la politique qui convient aux hommes du XIX<sup>e</sup> siècle*. C'est un volume in-8<sup>o</sup> de 521 pages.

Sur son exemplaire, Auguste Comte a mis à



la première page, en chiffres arabes et en chiffres romaines: 1819, ce qui indique évidemment la date finale de la publication. L'article auquel il est fait allusion par lui-même dans l'Appendice de la *Politique positive*, a pour titre: *De la liberté de la presse*; il contient 30 pages et il est signé B\*\*\* (l'initiale du nom de sa mère—Boyer), ancien élève de l'École polytechnique. Il ne peut donc y avoir de doute sur l'auteur, car, en outre, cet article contient bien réellement l'idée fondamentale qu'il a revendiquée dans l'Appendice spécial.

... *Le Politique* contient en outre une série d'articles très curieux qui appartiennent aussi à Auguste Comte et dont le titre est: *Du budget, par M. B\*\*\**, ancien élève de l'École polytechnique... (*Ibidem*, 1883, tome XI, ps. 165-167.)

3) Extrait des *Œuvres choisies* de C. H. de Saint-Simon.—Bruxelles, 1859, Fr. van Meenen et Cie., imprimeurs.

1819.—*Le Politique*, par une société de gens de lettres, contenant douze livraisons publiées de *Janvier à Mai* 1819, imprimées d'abord chez J. L. Scherff, passage du Caire n° 54, et ensuite chez Casson, rue Garancière n° 5.

b) Articles publiés dans *Le Politique*.<sup>1</sup>

- 1) Lettre d'un ancien élève de l'École Polytechnique (du 27 Décembre 1818) (extrait) 334
- 2) DU BUDGET, par M. B.\*\*\*, ancien élève de l'École Polytechnique

Premier article

De l'importance de la loi des Finances

Chapitre premier

De la loi des finances considérée en elle-même.

(1) Voir *Evolution*—Table des matières, pgs. 14 à 16.—R. T. M.



- § 1<sup>er</sup>. Importance exagérée accordée chez les peuples modernes à la forme des gouvernements ; importance capitale de la loi des finances . . . . . 334
- § II. Causes de l'erreur observée dans le paragraphe précédent . . . . . 340

### Chapitre II

De la loi des finances considérée dans ses conséquences politiques

- § 1<sup>er</sup>. De l'étendue du pouvoir politique qui dérive du droit de voter la loi des finances . . . . . 343
- § II. Énoncé d'une question . . . . . 347
- § III. Conclusion générale de cet article . . . . . 349
- Appendice. Réponse à une objection . . . . . 350

#### 3) Lettre servant d'introduction

à un article sur la liberté de la presse 355

- 4) DU BUDGET, par M. B.<sup>\*\*\*</sup>, ancien élève de l'École Polytechnique.

#### Deuxième article

De l'esprit dans lequel le Budget a été conçu, jusqu'à présent, tant par les gouvernants que par les gouvernés

### Chapitre 1<sup>er</sup>

De la formation de la loi des finances

- § 1<sup>er</sup>. Par qui la loi des finances a été faite jusqu'à présent . . . . . 363
- § II. De l'esprit dans lequel la loi des finances a été formée jusqu'à présent . . . . . 366
- Première considération . . . . . 368
- Seconde considération . . . . . 369

### Chapitre II

De la discussion de la loi des finances

- § 1<sup>er</sup>. Première observation sur l'esprit dans lequel la loi des finances a été discutée jusqu'à ce jour . . . . . 371



§ II. Conséquences générales du fait observé dans le paragraphe précédent . . . . .	373
§ III. Seconde observation sur l'esprit dans lequel la loi des finances a été discutée jusqu'à ce jour . . . . .	376
§ IV. Résumé et conclusion générale de cet article . . . . .	379
Les rédacteurs du <i>Politique</i> à M. B. . . . .	381

## 5) De la liberté de la presse

## Premier article

Chapitre I<sup>er</sup>

De la liberté de la presse envisagée comme institution politique

§ 1 <sup>er</sup> . Considérations générales et préliminaires . . . . .	382
§ 2. Considérations directes . . . . .	386

## Chapitre II

Des lois sur la liberté de la presse

§ 1 <sup>er</sup> . De l'esprit dans lequel les lois sur la presse ont été conçues jusqu'à présent . . . . .	389
§ 2. Du caractère que doit avoir une bonne loi sur la liberté de la presse . . . . .	392
§ 3. Du projet de loi sur les journaux . . . . .	396
§ 4. Aperçu de l'article suivant . . . . .	400

c) Accord entre Saint-Simon et Auguste Comte au sujet du *POLITIQUE*, après les quatre premières livraisons. Il faut remarquer que *Le Politique* date de janvier 1819, tandis que l'accord est du 22 Février de la même année . . . . . 401

d) Extrait de *l'Histoire des deux Restaurations*, par Ach. de Vaulabelle. Paris, 1860, tome v, ps. 26-34. (\*)

C'était le 22 mars, . . . que M. de Serre, garde des sceaux, avait présenté les projets de loi destinés à rendre enfin aux journaux leur indépen-

(\*) Voir *Evolution* pgs. 405 à 407.—R. T. M.



dance et leur liberté. Ces projets, au nombre de trois, embrassaient toute la législation de la presse; le premier était intitulé: *Des crimes et des délits commis par la voie de presse ou tout autre moyen de publication*; le second avait pour titre: *De la poursuite et du jugement des crimes et des délits commis par la voie de la presse*; le troisième était relatif aux *journaux et écrits périodiques*. Ces trois projets furent discutés séparément; . . .

Le troisième projet de loi présenté par M. de Serre ne soumettait la publication de journaux et écrits périodiques qu'à deux conditions: déclaration des noms des propriétaires ou éditeurs responsables, et dépôt d'un cautionnement. La quotité de ce cautionnement fut seule l'objet d'une courte discussion: le gouvernement exigeait 10.000 francs de rentes pour les journaux quotidiens; 5.000 francs pour les journaux ou écrits paraissant à des termes moins rapprochés. La Chambre, sur la proposition de sa commission, maintint le chiffre de 10.000 francs de rentes pour les journaux quotidiens des départements de la Seine, de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne; le chiffre de rentes, dans les autres départements, fut celui-ci: 2.500 francs pour les journaux quotidiens des villes de 50.000 âmes et au-dessus; 1.500 francs pour toutes les autres localités; la moitié de chacune de ces quotités de rentes était exigée pour les journaux ou écrits non quotidiens, soit à Paris, soit dans les départements. Ce dernier projet de loi, discuté dans les séances des 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 mai, fut voté, le 5, par 153 voix contre 45, puis adopté par la Chambre des pairs le 28.



II) ARTICLES POUR *Le Censeur*, ET AUTRES OPUSCULESa) *Explication préalable.*

Disons maintenant quelques mots du journal dans lequel Auguste Comte a fait paraître cet article, et quelques autres. Dans la préface de l'*Appendice* au tome IV du *Système de politique positive*, Auguste Comte écrit : «Le premier opuscule (*Séparation générale entre les opinions et les désirs*) fut écrit en juillet 1819, pour l'unique recueil périodique (*Le Censeur*) que la postérité distinguera dans le journalisme français.» Le directeur du journal et fondateur était, avec Charles Comte, M. Dunoyer qu'Auguste Comte a placé dans le calendrier positiviste,<sup>1</sup> et sur qui je prépare un travail étendu. Mais la dénomination *Censeur européen* a donné lieu à des confusions qu'il faut éclaircir. Les mots *Censeur européen* désignent deux publications distinctes que l'on confond d'autant plus facilement qu'elles sont dues l'une et l'autre à MM. Comte et Dunoyer.

Le premier *Censeur européen* était une véritable revue. Il se composa de deux séries successives ; la première série est composée de 7 volumes in-8<sup>o</sup> qui ont paru en 1814 et 1815. Le titre général est : *Censeur, ou Examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'Etat*. Le premier volume porte : *par M. Comte, Paris, 1814*, mais à partir du second volume il y a sur le titre : *par MM. Comte et Dunoyer, avocats*.

L'ouvrage fut suspendu en 1815 à cause de l'action oppressive de la Chambre introuvable. L'ouvrage fut repris en 1817 dans les mêmes conditions de format, sous le titre suivant : *le Censeur européen ou Examen des diverses questions*

(1) Au 23 DESCARTES, des années bissextiles.—R. T. M.

de droit public, et des divers ouvrages littéraires ou scientifiques, considérés dans leurs rapports avec les progrès de la civilisation. par MM. Comte et Dunoyer, avec cette épigraphe: *paix et liberté*, Paris, 1817. Cette publication du plus haut intérêt a duré de 1817 à 1819, et elle a donné lieu à 12 volume in 8°. Auguste Comte est resté étranger à ce premier *Censeur*, dans les deux états successifs et analogues qu'il a présentés; mais à partir de 1819, le *Censeur européen* se transforma sous la direction de MM. Comte et Dunoyer en un journal hebdomadaire sous le simple titre: *Censeur européen*. Le prospectus parut le 1<sup>er</sup> juin 1819 et le premier numéro le 15 juin 1819; il dura ainsi jusqu'au 20 juin 1820 où il se réunit au *Courrier Français*, et cessa par conséquent d'être un journal distinct. L'article d'Auguste Comte que nous reproduisons est du samedi 17 juillet 1819, et il est signé. (Pierre Laffitte, *Revue occidentale*, tome XIV, 1885, ps. 151-152.)

b) Articles. (1)

- 1) Sur une doctrine singulière professée récemment à la Chambre des Députés (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, tome VIII, 1882--ps. 329-330). . . . . 407  
Opuscule auquel se rapporte le titre précédent (*Ibidem* ps. 359 à 363) . . . . . 409

2) *Le Censeur Européen*. Sciences. Histoire de la navigation intérieure et particulièrement de celle de l'Angleterre et de la France, par M. J. Cordier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ancien élève de l'École Polytechnique. Premier vol. in-8°. A Paris, chez Firmin Didot, et chez Detaunay, Palais-Royal. (*Ibidem* t. XIV, ps. 153 à 158) 415

(1) . Voir *Evolution*—Table des matières pgs. 16 à 18.—R. T. M.



- 3) Premier opuscule compris dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, ps. 1 à 3.

Première partie.

Juillet 1819

SÉPARATION GÉNÉRALE ENTRE LES OPINIONS ET LES DÉSIRS 421

- 4) Remarques sur un article du *Courrier*. (Pierre Laffitte, *Revue Occidentale*, tome VIII, 1882, ps. 330-331.) . . . . . 425

Opuscule auquel se rapporte le titre précédent (*Ibidem*, ps. 363 à 365) . . . . . 426

- 5) Abrégée des révolutions de l'ancien gouvernement français, ouvrage élémentaire extrait de l'abbé Dubos et de l'abbé Mably, par Thouret, membre de l'Assemblée constituante, pour l'instruction de son fils. Seconde édition, 1 vol. in-8°, à la librairie d'Aimé Comte, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38, — 1819.

Explication préalable (P. Laffitte, *Revue Occidentale*, tome VIII, 1882, p. 331) . . . . . 428

Opuscule auquel se rapporte le titre précédent (*Ibidem*, ps. 365 à 372) . . . . . 428

### III) Opuscules relatifs

à la fondation de la science sociale

Explication préalable (P. Laffitte, *Rev. Occ.*, t. VIII, — 1882 — ps. 331-332 et 334-335) . . . . . 437

Opuscules auxquels se rapporte le titre précédent

Fragment (1819?) . . . . . 439

Opuscule politique (1819?) . . . . . 443

(1) a, — Introduction (1819)

§ 1<sup>er</sup>. Ce que c'est que la politique positive . . . . . 447

(4) a. — 54. De la division qui a existé jusqu'à présent entre la morale et la politique (1819). 451



## Appendice—1819

Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour fonder la science sociale sur la physiologie et sur quelques autres sciences . . . . . 455

§ 1<sup>er</sup>. — De la physiologie . . . . . 455

Troisième partie (1819)

Considérations sur les tentatives qui ont été faites pour rendre positive la science sociale, en la faisant dériver de quelque autre science . . . . . 460

Chapitre Premier. De la physiologie . . . . . 460

Chapitre Deuxième. Des mathématiques . . . . . 464

(3) c. 53. De l'idéologie (1819)

§ 4. — Conclusion

Appendice — (1819)

Sur les travaux politiques de Condorcet

Introduction . . . . . 470

§ 1<sup>er</sup>. De la conception . . . . . 472

§ II. De la division . . . . . 475

§ III. De l'exécution . . . . . 477

Conclusion . . . . . 480

(Voir *Rev. Occ.* Tome VIII--1882, ps. 372 à 409)

4. *Situation morale d'AUGUSTE COMTE, en 1819, constatée par la correspondance avec Valat.*

Après plus d'un an d'interruption, notre MAÎTRE reprit sa correspondance avec Valat, le 24 Septembre 1819. Et la lettre de cette date, complétée par celle du 28 du même mois, les seules que nous connaissons de cette année, permet de reconnaître que l'essor affectif du jeune PENSEUR accompagna les progrès de son esprit. Toutefois, l'insuffisance de son développement intellectuel continuait à exposer les nobles élans de son cœur à se fourvoyer davantage.

*Correspondance avec VALAT (suite).*

Lettre à Valat : — Épanchements au sujet de son long silence. Les goûts champêtres de Valat et les siens. Appréciation des *gens comme il faut*, des classes inférieures, et de la classe moyenne des villes. Projet de fixer quelque jour sa résidence à la campagne, mais sans *se départir* tout-à-fait. Dévouement social; appel à Valat. Ses opinions sur Saint-Paul, les apôtres, Jesus-Christ. Il va raconter sa vie depuis sa dernière lettre (17 Novembre 1818). Depuis Janvier il a cessé d'être professeur à la pension où il était, à cause des froissements avec M. Reynaud. Il continua à donner des leçons particulières, et actuellement il est en vacances. *Le Politique* a cessé de paraître. Il travaille depuis lors au *Censeur Européen* de MM. Comte et Dunoyer. Les articles sont assez bien payés. Allusion aux articles de 16 Juin et du 17 Juillet. Il les signe souvent; ses parents le sauront donc un jour. Il ne songe plus à entrer dans l'Université; la fin prochaine de celle-ci. Les concours pour la nomination aux chaires. Suite ces égarements moraux. Ses espérances sur sa fille. Épanchements généreux au sujet de la condition féminine actuelle. Épanchement sur son amitié avec Valat. Sur la situation politique; liberté de parler et même d'écrire, à Paris. Projet d'un ouvrage sur *les mathématiques* (sic). Il en a montré le plan à quelques savants et particulièrement à Poisot. Il a été quatre mois à faire le plan, mais il est sûr qu'il n'y a pas mis encore assez de temps. Exposé de ce plan; sur la *Logique*; aperçus sur *la philosophie* des sciences et sur des nouvelles classes correspondantes de savants.

P. S.—Au moment où il signait cette lettre, il reçoit l'annonce de la mort de son ami Cabanes. Touchants épanchements au sujet de cette perte cruelle.

*A Monsieur VALAT, à Montpellier.*

Paris, le 24 Septembre 1819.

Je commence humblement et franchement, mon cher ami, par m'avouer coupable envers toi et envers ma famille du long silence qui j'ai gardé jusqu'à présent, et que je confesse naïvement n'être point excusable, quoique, si je voulois faire mon panégyrique, je ne trouvasse facilement plusieurs excellentes raisons pour me justifier. Tu en jugeras toi-même par l'exposé rapide que je compte te faire; malgré cela, je conviens qu'il y a eu paresse et négligence (j'espère bien que tu n'as jamais pensé indifférence). Quelques motifs très-puissants empêchent d'écrire ou font ajourner les lettres; moins on écrit, moins on a envie d'écrire;



la paresse, qui se trouve toujours au fond de l'homme, vient à s'en mêler, et on reste des mois entiers sans donner signe de vie à ses amis : voilà mon histoire en deux mots, et je ne prétends pas la blanchir. Cependant, comme d'un autre côté je ne veux pas me faire plus noir que je ne le suis, je te dirai que cinq ou six jours avant de recevoir ta mercuriale ; j'avais écrit à ma famille : ainsi ton éloquence s'est trouvée venir un peu comme la moutarde après dîner. Ce petit acte de *pré-obéissance* me vaudra, j'espère, joint avec le naïf aveu de mes torts, mon pardon tout entier : j'y compte. Pour achever de tout réparer, je promets d'être, à l'avenir, très fidèle à notre chère correspondance, et de répondre au plus tard dans la huitaine, de la réception de tes épîtres amicales.

Comme je me dois à moi-même un dédommagement de mon long silence, tu ne trouveras pas mauvais que je t'envoie un petit volume, que tu seras obligé de lire tout entier, sans avoir le droit de t'endormir ; car, enfin, quelque longue que puisse être mon épître actuelle, la longueur de mon silence passé l'emportera encore de beaucoup dans la balance de l'ennui, comme on dirait au mélodrame. Ainsi, malgré que j'aie beaucoup de choses à te dire, en compte réglé, pour acquitter mon arriéré, je me réserve toujours, comme Montaigne et Sterne, de faire toutes les digressions et excursions qui me passeront par la tête ou par la cœur.

Je te ferai d'abord compliment sur les goûts champêtres qui viennent de s'emparer de toi ; je t'assure que, à ton grand étonnement peut-être, je n'ai nulle envie de m'en moquer. Il faut qu'il y ait entre nous une grande *sympathie*, ou, pour s'exprimer en termes moins poétiques et plus positifs, une grande conformité dans la manière de



sentir et de juger, car je t'avoue que, de mon côté, j'en suis arrivé au même point. A la vérité, c'est, je crois, par un chemin inverse. Chez toi, c'est principalement au spectacle des campagnes, et surtout de leurs habitants, qu'est due cette métamorphose; au contraire, c'est à l'observation attentive et approfondie des villes que je dois un changement à peu près analogue. Mais, comme on ne juge bien que par comparaison, je crois que nous serions confirmés l'un et l'autre dans notre manière de voir, toi par un séjour plus long à Paris, moi par une connaissance plus ample des campagnes. Quoi qu'il en soit, je suis, je te l'assure, profondément révolté de l'insolence, de la dureté, de la platitude, de la fatuité, de l'égoïsme, de ce qu'on appelle *les gens comme il faut*; ce sont, pour le cœur, la canaille du genre humain. Les vices de la classe inférieure, son avidité, sa stupide admiration pour le luxe et la grandeur, sa servilité, etc., m'affligent plus et me révoltent moins, beaucoup moins, car ces vices sont dus, pour la plupart, à l'ignorance et à la dépendance des classes inférieures, et à l'existence et à l'influence des classes supérieures. En un mot, je me représente les vices des classes inférieures comme le résultat à peu près inévitable de leur position sociale dans l'ordre politique actuel; tandis que les classes supérieures n'ont point, à beaucoup près, la même excuse, ou au moins au même degré, et leurs vices sont bien plus volontaires. Au total, même dans l'ordre social actuel, il y a, tout bien pesé, plus de vertus dans la classe tout à fait inférieure que dans celle tout à fait supérieure; et la première a l'excuse inappréciable, aux yeux d'un philosophe, d'être victime. Je t'assure, néanmoins, en mettant toute misanthropie de côté, qu'il y a dans la classe moyenne des villes beaucoup



de qualités, et qu'au total c'est la fraction la plus estimable de l'espèce humaine.

Quant à moi, je ne suis point, il est vrai, à la campagne, mais je ne suis point non plus à la ville, car je ne suis guère en rapport avec elle. Néanmoins, je forme bien, comme toi, le projet de fixer quelque jour ma résidence à la campagne, mais sans cependant me *dépariser* tout à fait, car il y a ici une certaine classe d'hommes et une certaine classe de choses avec lesquelles je ne cesserai jamais d'avoir des rapports. A ne consulter que mon goût, je serais entièrement de ton avis; mais prends garde que, malgré toi-même et à ton insu, il y ait un peu d'égoïsme dans la résolution que tu projettes, et que tu ne la considères un peu trop exclusivement que par rapport à toi. Sans doute, il faut vivre hors des hommes si l'on veut être heureux, du moins avec nos goûts et nos caractères; mais il faut aussi vivre un peu pour eux, et, en te tâtant bien, tu sentiras, j'en suis sûr, que ce besoin est aussi impérieux pour le bonheur que pour tes besoins personnels. Mon ami, cette classe d'hommes laborieux, francs, estimables, que nous aimons tous deux, elle est opprimée, elle est indignement pillée par ses supérieurs; que le fruit de son travail profite désormais tout entier; qu'il cesse d'alimenter le luxe infâme et la basse oisiveté de ses *maîtres*; que l'ordre social, jusqu'à présent organisé pour le compte des gens inutiles, le soit entièrement pour les gens utiles: voilà, mon ami, un devoir pour nous, pour nous que sortons de la classe des opprimés, et qui pouvons contribuer un peu, par nos lumières et par nos facultés, à effectuer ce grand changement. Une foule d'hommes de mérite, se laissent séduire par l'appât des richesses et du pouvoir, se rangent sous la bannière des op-



presseurs ; d'autres, plus honnêtes, qui répugnent à prendre ce parti, se contentent de rester indifférents et paisibles spectateurs de la lutte. Mais qui donc se mettra du côté des faibles ? Mon ami, tu te joindras, nous nous joindrons à un petit nombre d'hommes éclairés qui travaillent franchement à débarrasser le grand nombre de la domination et du pillage du petit ; tu ne te contenteras pas de rester neutre, tu contribueras de tout ton pouvoir à la cause générale. Dans des temps moins heureux que le nôtre, ceux qui avaient aperçu nettement le triste sort de la classe travaillante pouvaient se borner à ne pas prendre part au pillage, persuadés qu'ils étaient de l'impossibilité de faire le moindre effort en faveur des travailleurs contre les oisifs ; mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi : grâce aux progrès des lumières et de la civilisation, ce qui passait autrefois pour rêve peut commencer à se réaliser ; la guerre, le luxe, la misère, le pillage légal et organisé, peuvent disparaître peu à peu ; on peut, par des moyens doux et faciles, établir solidement la paix, l'aisance du grand nombre. Quand un tel but peut être atteint, s'isoler entièrement de la société, vivre en simple spectateur, serait égoïsme. Soyons en rapport avec les hommes pour travailler à l'amélioration de leur sort. Certainement la génération actuelle ne verra pas s'accomplir ce grand œuvre, mais elle le verra s'avancer ; nous pourrons nous rendre un jour, pour notre petite part, ce délicieux témoignage :

Mes arrière-neveux nous devront cet ombrage.

Et quant à nous, nous pourrons ajouter, comme le bon vieillard du cher La Fontaine :

Eh bien ! défendez-vous au sage  
 De se donner des soins pour le besoin d'autrui ?  
*Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.*



Tu trouveras sans doute, mon ami, que je viens d'user et même d'abuser largement du privilège que je m'étais réservé de faire des digressions; j'ai même besoin ici d'un privilège nouveau, que j'attends de ton inépuisable bonté, car, en demandant pardon d'avance des digressions et des excursions que je pourrais faire, je n'avais point parlé des plaintes et des utopies. C'est qu'à te dire le vrai, je ne savais point du tout moi-même, en commençant, que je finirais par en venir là. Enfin, je t'ai menacé d'un volume; tu pourras le diviser en chapitres pour ta commodité, et tu intituleras celui-là *Chapitre des Jérémiaades*, afin de ne pas y retomber, si jamais tu te décides courageusement à relire ma lettre ou plutôt mon épître apostolique: car, en vérité, saint Paul était encore plus court que moi lorsqu'il adressait ses manifestes aux Athéniens ou aux Romains. A vrai dire, c'étaient bien des manifestes, car, en examinant sans aucun préjugé, soit religieux, soit anti-religieux, l'histoire de ces premiers temps de l'Eglise, ou pour mieux dire du Christianisme (car il n'y avait point d'*Eglise* alors), il faut convenir que Jésus-Christ et les apôtres étaient les libéraux de ce temps-là, de véritables philosophes, prêchant l'égalité et la philanthropie, et se faisant pendre par les prêtres et les procureurs généraux de cette époque. Je ne m'étonne pas que dans la révolution on ait appelé Jésus-Christ le premier sans-culotte de l'univers.

Voilà bien encore une digression tout à fait à la Sterne: je suis résolu aujourd'hui à lasser ta patience. Je ne sais moi-même où cela s'arrêtera. Je t'ai menacé d'un volume, ce n'était peut-être que pour ne pas trop t'effrayer, et pour ne pas m'épouvanter moi-même; mais prends garde.



Enfin, je viens au récit que je voulais te faire de ce qui me concerne. Ignorant la date de ma dernière lettre, je vais peut-être t'exposer à apprendre des choses que depuis longtemps tu sais aussi bien que moi ; mais, enfin, on ne peut vaincre sa destinée, et la mienne est, pour aujourd'hui, d'être plutôt trop raconteur que pas assez.

Je crois t'avoir informé que depuis le mois de janvier je ne suis plus professeur à la pension où j'étais, à cause d'une tracasserie qui s'éleva entre l'amour-propre et la bêtise de M. Reynaud, d'une part, et, de l'autre, l'obstination et la conscience mathématique de M. Comte, dont celui-ci, en sa qualité de plus faible, a été la victime, ainsi que cela doit être sur la meilleure des planètes possibles ; l'un s'entêtant à trouver excellents ses chers ouvrages, et à vouloir, en conséquence, qu'on les enseignât ; l'autre s'obstinant à les trouver détestables et à refuser de les enseigner. Mais je ne considère pas cet événement comme du tout fâcheux, car rien ne m'est insupportable comme la dépendance, et surtout celle d'un homme médiocre.

Depuis cette époque, j'ai continué à donner des leçons particulières, et actuellement je suis tout à fait en vacances sous ce rapport. A la rentrée, il m'en reviendra, j'espère, plus que je n'en voudrai.

Quant à mon second moyen d'existence, je te dirai que, vu la loi sur le cautionnement des écrivains périodiques, *Le Politique* a cessé de paraître aussitôt après la promulgation de cette agréable loi. Depuis lors, je travaille au *Censeur Européen*, de MM. Comte et Dunoyer, et peut-être as-tu déjà vu de mes articles dans ce journal quotidien ; il y en avait deux entr'autres, un dans le numéro du 16 juin et l'autre dans celui du 17



juillet, que je désiserais que tu eusses lu. Je n'ai pas jusqu'à présent été un collaborateur très assidu de ces patriotes vraiment estimables, mais j'y mettrai désormais plus d'activité. \* Les articles sont assez bien payés, et, si le journal réussit bien, comme je l'espère, j'aurai là, je t'assure, un très-solide, très bon et très-honorable moyen d'existence. Le caractère de ce journal jouit de l'estime de toutes les personnes honnêtes, même de celles qui ne partagent pas nos opinions. Je te dirai, à ce propos, que, s'il vient à ta connaissance quelque fait politique que tu crois digne d'être connu, tu me feras plaisir de me l'envoyer; je l'insérerais sous la rubrique *Béziers*. Attache-toi surtout aux vexations, actes arbitraires, dénis de justice, etc., etc., etc.

Voilà, mon ami, dans le passé, pour ce qui concerne mes intérêts pécuniaires. Quant à l'avenir, je te dirai que je ne songe plus à entrer dans l'Université: cette fille aînée de nos rois n'a pas beaucoup de temps à vivre, selon toutes les apparences, et au dire même des gros bonnets de cet ordre, qui ne se font pas illusion sur la durée de ces abus-là. Il y a grande apparence que d'ici à deux ou trois années peut-être, cette vieille fille ira rejoindre ses aïeux dans le grand fleuve des ténèbres et de l'oubli. Dès cette session on lui portera quelques coups, mais qui ne seront pas mortels; il n'est pas même à désirer qu'ils le fussent, car les idées ne sont pas encore assez nettes et assez convenues pour qu'il soit utile de tuer dès ce moment l'Université: on ne pourrait guère mettre encore à la place un meilleur plan d'ins-

\* Tu penses bien que je ne voudrais pas que cette nouvelle parvint à la connaissance de mes parents. Cependant, comme je signe souvent mes articles en toutes lettres, ils le sauront sans doute un jour, et, au fait, il faut bien qu'ils l'apprennent, vu que je compte faire ce métier fort longtemps. Mais je préfère qu'ils l'apprennent ainsi plutôt que directement.

truction. D'ici à quelques années, au contraire, on aura discuté la question et on sera en état d'organiser de meilleures bases. Il paraît que le mode des concours pour la nomination aux chaires, dont l'utilité est évidente dans les écoles de médecine et de droit, sera généralisé, et alors on pourra se flatter d'obtenir sans intrigues une place honorable dans une institution régénérée.

Quant à mes affaires que je puis appeler de *famille* (puisqu'aux titres près je suis époux et père dans toute la valeur naturelle de ces deux mots), j'ai eu, depuis que je ne t'ai écrit, de grandes inquiétudes pour ma fille. Les médecins l'avaient même à peu près condamnée, mais je l'ai mise à la campagne depuis trois mois, et je me suis convaincu par le fait que sa maladie n'avait d'autre cause que l'air vicié de Paris; elle se porte continuellement de micux en mieux, et j'espère que je la sauverai. Je m'y attache de jour en jour davantage, et j'espère bien que cet *enfant de l'amour* aura un jour tout l'esprit et toute la sensibilité que les apparences physiologiques m'annoncent en elle. Comme elle n'est qu'à trois lieues de Paris, je puis aller souvent la voir; j'y étais hier.

Pour mon amour, tu sens qu'ayant déjà deux ans d'existence, il doit être bien caduc; mais enfin l'amitié en tient lieu, et l'attachement que m'inspire ma fille donne un caractère particulier à cette amitié-là. Je ne sais ce que tout cela deviendra par la suite; mais je ne cherche pas à le prévoir, et je me contente de prendre les choses comme elles sont, et d'en jouir provisoirement autant qu'il est possible. Je commence néanmoins à sentir ma liberté un peu gênée par l'assiduité à laquelle j'ai accoutumé mon amie, assiduité que je me crois, par conscience, par probité et par

délicatesse, obligé de continuer, même depuis qu'elle ne m'est plus aussi agréable. Mais que veux-tu? Les femmes en général et collectivement ont tant à souffrir des mâles de leur espèce, qu'en particulier je me crois obligé de compenser autant que je le puis les torts généraux de mon sexe. Car, en vérité, mon ami, l'horrible loi du plus fort, que les hommes ont su modifier à leur égard, bien qu'elle soit encore loin d'être détrônée, règne entièrement de la masse des hommes à l'égard de la masse de femmes, et, en détail, elle ne s'exerce aussi que trop. Une femme, dans l'ordre social actuel, est regardée par les lois, et presque toujours par les hommes, souvent moins libéraux que nos codes eux-mêmes, comme un meuble, comme un joujou destiné de toute éternité au bon plaisir et à l'usage de sa Magesté *l'Homme*, qui, par la grâce de Dieu et par la force de ses muscles, est constitué propriétaire de l'animal domestique appelé *femme*; à peu près comme dans les colonies, où un blanc est propriétaire de ses noirs, ou plutôt comme en Pologne, en Russie, en Hongrie, en Bohême, etc., etc., et, il y a quelques siècles, dans toute l'Europe, où un seigneur est *maître* de ses *serfs*. On déguise, dans *la bonne compagnie*, cette triste condition des femmes, par beaucoup de fadaïses qu'on leur débite, par de mauvais quatrains où on leur répète qu'elles sont les *maîtresses*, les *dominatrices*, que les hommes sont leurs *esclaves*, et autres bêtises de cette force; mais tout cela ne change point l'état des choses, et pour en juger il suffit d'examiner le sort des femmes dans les classes inférieures, où l'on dit les choses tout crûment comme elles sont, aussi bien que l'intérieur des ménages dans les classes supérieures. Je crois que l'on peut dire, sans exagérer, que, si la triste condi-



tion des femmes n'était point modifiée par les sentiments que fait naître dans l'homme le besoin physique de l'amour, elles seraient purement et simplement des serfs de glèbe, et même pis; vois ce qu'elles sont chez les sauvages: de pures bêtes de somme. Chez nous, quel est le sort de celles qui n'ont point de fortune par elles-mêmes? Le travail le plus assidu et le moins soldé, qui leur manque même très-souvent, vu que les hommes ne leur ont laissé qu'un très-petit nombre de professions, et des moins lucratives; ou bien le libertinage, c'est-à-dire la vente de leur personne, soit au premier venu, soit au plus offrant et dernier enchérisseur. Je m'étonne toujours, en faisant ces réflexions, qu'il puisse exister des femmes qui ne soient pas libérales; il me semble entendre un serf de Russie parler en faveur de l'esclavage des noirs des Antilles. Il est certain que la loi du plus fort ne cessera de s'exercer à l'égard des femmes que lorsqu'elle aura cessé entièrement de se faire sentir à l'égard des hommes; cela est inévitable et dans la nature des choses: aussi les femmes sont directement et personnellement intéressées, comme femmes, aux progrès de l'ordre social, et ce qui le prouve, c'est qu'en effet l'histoire montre que le sort des femmes s'est constamment amélioré dans la proportion des progrès de la civilisation... Mais je crois, en vérité, que je vais t'assommer d'une dissertation politique sur le femmes. Je suis aujourd'hui en grand train de moraliser. Cela tient, en y pensant bien, à ce que je ne puis guère moraliser qu'avec toi: je n'ai autour de moi, excepté un très-petit nombre de personnes, que des *connaissances*; toi seul es mon ami, toi seul sympathises complètement avec moi. Ah! si nous étions ensemble, combien nous philospherions! J'espère bien que ce temps-là

arrivera un jour. Nous sentons si bien l'un et l'autre le plaisir de philosopher, plaisir qui coûte si peu, qui procure tant de jouissances, et qui est cependant connu de si peu d'hommes!

Je t'ai eueune nouvelle politique intéressante à t'annoncer. Tu connais le résultat satisfaisant des élections; l'année prochaine nous serons en bon nombre dans la Chambre. Les journaux, et mieux encore les cloches, les canons, les proclamations, t'auront sans doute appris la nouvelle étonnante, admirable, inattendue, de la naissance de la petite princesse. Tu auras sans doute déjà lu des vers, à tant par hémistiche, qui vantent les grâces, les vertus, l'esprit, le bon sens, le jugement exquis, et peut-être même les connaissances profondes et variées, la sensibilité ingénieuse et délicate, etc., etc., etc., de la petite altesse royale de trois ou quatre jours. On a déjà eu l'impudeur de faire représenter deux vaudevilles, auxquels des hommes ont osé mettre leur nom, en l'honneur de eet événement. Il faut cependant avouer que l'on n'a point fait, et certainement on ne fera point, à son égard, tant de turpitudes qu'on en a fait à l'occasion de la naissance de l'enfant Bonaparte: nos maîtres ont gagné en pudeur depuis cette époque, ou, pour mieux dire, le publique a gagné en bon sens et en dignité.

L'on jouit ici, je te l'assure, d'une très grande liberté de parler, et même d'écrire. Il n'y a que les journaux et les hommes purement ministériels qui s'avalissent par des bassesses et des flagorneries, et tout ce qu'ils disent est bientôt relevé et mis à sa place par les journaux des deux bords.

On t'a dit, à ce qu'il me semble, que j'étais occupé dans ce moment d'un ouvrage considé-



nable, qui devait me faire beaucoup d'honneur et de profit. La renommée, selon sa louable coutume, a diablement exagéré les choses. Mais enfin, puisque tu désires être au courant, je vais t'y mettre.

Il est vrai que j'ai conçu le plan d'un ouvrage sur les mathématiques, qui pourra être assez important, si je m'y prends bien; mais je t'assure qu'il n'est point encore prêt à être exécuté, car le plan est achevé depuis à peu près un an et il n'y a point encore une ligne de faite de l'exécution. Il est vrai que ma tête a beaucoup travaillé dessus, ce qui revient au même, mais enfin il n'y a rien de fait. J'ai montré le plan à quelques savants, et particulièrement à Poinsot, excellent juge en cette matière: ils l'ont pleinement approuvé, et ils m'ont beaucoup encouragé à pousser l'exécution. Mais je n'ai garde; je ne veux pas me presser, l'ouvrage serait mauvais. J'ai été quatre mois à faire le plan, mais je suis sûr que je n'y ai pas mis encore assez de temps: un plan bien conçu est les cinq sixièmes du travail, pour le moins. Ainsi il faudra que j'aie changé mon plan encore deux ou trois fois avant de m'y tenir et d'exécuter, supposé même que mes occupations m'en laissent le loisir, ce qui n'est pas probable de quel que temps encore. Comme je ne trouve pas encore que mon plan soit mauvais, je suis certain qu'il n'est pas temps, parce qu'il doit pouvoir s'améliorer; j'attends que mes réflexions m'en aient fait découvrir les défauts pour me livrer à ce travail; j'ai pour règle constante de regarder comme imparfait et mauvais tout ce qui ne se montre pas perfectible, persuadé que je suis qu'il n'y a rien d'absolu, et qu'il y a toujours quelque défaut capital dans tout ce qui paraît absolument bon. Enfin, je te dirai cependant ce que c'est.



L'ouvrage roulera sur la philosophie des mathématiques ; en voici, autant que je puis te l'exprimer si sommairement, les motifs et l'esprit.

L'esprit de l'homme, considéré en lui-même, ne peut pas être un sujet d'observation, car chacun ne peut point, évidemment, l'observer dans autrui ; et, d'un autre côté, il ne peut pas non plus l'observer dans lui-même. Et, en effet, on observe les phénomènes avec son esprit ; mais avec quoi observerait-on l'esprit lui-même, ses opérations, sa marche ? On ne peut pas partager son esprit, c'est-à-dire son cerveau, en deux parties, dont l'une agit, tandis que l'autre la regarde faire, pour voir de quelle manière elle s'y prend ; croire cela possible, c'est tomber dans la même erreur, c'est se faire la même illusion que lorsqu'on dit que nous voyons les objets parce que leurs images se peignent au fond de l'œil. Mais avec quoi voyez-vous les images ? répondent les physiologistes. Il vous faudrait un autre œil pour les regarder, si les impressions lumineuses agissaient comme *images* sur votre rétine. Il en est de même ici : vous voulez observer votre esprit, mais avec quoi le regarderez-vous ? Il vous en faudrait un autre pour l'examiner.

Il résulte de là que les prétendues observations faites sur l'esprit humain considéré en lui-même et *à priori* sont de pures illusions ; et qu'ainsi tout ce qu'on appelle *logique, métaphysique, idéologie*, est une chimère et une rêverie, quand ce n'est point une absurdité. Les bons esprits sont depuis longtemps assez bien d'accord sur ce point ; mais je ne sache qu'on se soit ainsi rendu compte de ce résultat.

Ce n'est donc point *à priori*, dans sa nature, que l'on peut étudier l'esprit humain et prescrire des règles à ses opérations ; c'est uniquement



*à posteriori*, c'est-à-dire d'après ses résultats, par des observations sur ses faits, qui sont les sciences. C'est uniquement par des observations bien faites sur la manière générale de procéder dans chaque science, sur les différentes marches que l'on y suit pour procéder aux découvertes, sur *les méthodes*, en un mot, que l'on peut s'élever à des règles sûres et utiles sur la manière de diriger son esprit. Ces règles, ces méthodes, ces artifices, composent dans chaque science ce que j'appelle *sa philosophie*. Si l'on avait des observations de ce genre sur chacune des sciences reconnues comme positives, en prenant ce qu'il y aurait de commun dans tous les résultats scientifiques partiels, on aurait la philosophie générale de toutes les sciences, la seule logique raisonnable. Tu vois par là que les philosophies et la philosophie générale seraient des sciences tout aussi sûres que les autres, perfectibles comme les autres, qui avanceraient en proportion des autres et qui les feraient avancer à leur tour. Les résultats généraux de la philosophie d'une science qui seraient transportables dans les autres, ou dans quelque autre seulement, y seraient appliqués, et les sciences suivraient dans leurs progrès une marche beaucoup plus uniforme et en même temps beaucoup plus sûre. Il y a incontestablement, aujourd'hui, certaines méthodes dans la chimie ou la physiologie; qu'il serait utile de transporter dans les mathématiques, et réciproquement; on ne le fait point, et pourquoi? C'est que chaque savant est occupé à faire aller sa science particulière, et ne s'avise point d'extraire et d'apporter des secours aux autres savants, ni d'en aller chercher chez eux. Cela ne peut pas être même, sans quoi les sciences particulières seraient négligées. Il faut donc qu'il y ait pour chaque science en par-

tiulier une classe de savants uniquement occupés d'en observer les méthodes, de les comparer, de les généraliser, de les perfectionner, et, en sus de tout cela, une classe de philosophes généraux occupés uniquement de même à observer ces différentes philosophies, à les comparer, à les généraliser et à les perfectionner par leurs rapports mutuels. C'est là ce qui ferait marcher les sciences bien plus rapidement, et ce qui, en même temps, les rendrait bien plus utiles à la masse dans leurs applications aux besoins de l'homme. Veux-tu un exemple frappant de la nécessité de cette classe de travaux ? Je le prends dans l'histoire des mathématiques. Diophante et les Arabes ont commencé l'algèbre en imaginant de remplacer les mots par des lettres simples pour désigner les inconnues; et tu sais quel pas a fait faire ce commencement de langage algébrique. Il semble qu'il n'y avait de là qu'un pas à l'idée de représenter aussi les données par des signes abrégés et de former ainsi la langue algébrique en entier. Eh bien, on a été trois siècles à faire ce pas-là, puisque c'est Viète, contemporain de Descartes, et Wallis, qui l'ont fait les premiers. Une telle lenteur est inconcevable; cependant le fait est certain. Quelle en est la cause ? C'est évidemment que les mathématiciens, uniquement occupés de se servir de leur méthode, ne songeaient pas et ne pouvaient songer à la perfectionner que lorsqu'ils auraient épuisé tout ce qu'ils pouvaient faire avec elle, et que des questions nouvelles plus composées leur auraient fait sentir la nécessité de nouveaux perfectionnements. S'il eût existé à cette époque une classe de mathématiciens philosophes, ils auraient examiné le pas fait par les Arabes, ils auraient recherché à quoi pouvaient tenir les avantages de cette notation, et ils au-

raient été conduits à proposer aux mathématiciens exécutants d'en étendre l'usage; cela est évident, car on devait nécessairement arriver là si on s'était mis à réfléchir sur la méthode, au lieu de l'appliquer.

Ce que je viens de te dire composera, étant développé suffisamment et appuyé de faits nombreux, pris autant que possible dans l'histoire de toutes les sciences, l'introduction et la partie réellement la plus importante de mon travail, celle à laquelle j'attache le plus de prix.

Tu conçois, d'après cela, que le reste sera l'exécution, aatant que je le pourrai, relativement aux mathématiques, de la conception générale établie dans l'introduction. J'ai choisi les mathématiques de préférence, d'abord parce que c'est la science que je possède le plus en détail, ensuite parce qu'étant la plus avancée, elle est précisément celle qui doit avoir le plus besoin de philosophie et pour laquelle on peut mieux la faire. Le degré de niaiserie, d'imphilosophisme, des mathématiciens, leur défaut d'ensemble et d'accord dans les idées, sont inconcevables. Tel pousse hardiment telle partie des mathématiques, qui ne s'est jamais rendu compte à lui-même des rapports de cette partie...<sup>(1)</sup> des mathématiques, à plus forte raison des rapports de cet ensemble avec celui de toutes les connaissances humaines, et n'a jamais examiné à quoi tenait la bonté et la justesse presque mécaniques des méthodes dont il s'est servi; qui, en un mot, n'a fait d'attention qu'aux résultats, et a été toute sa vie une véritable *machine à calculs*, exactement analogue à celle que Pascal avait inventée et exécutant seulement...

(1) Ces points et les suivants indiquent les mots manquant à l'original par suite de la rupture du cachet de la lettre. (Note de l'Éditeur.)



ment plus compliquées. Tu dois reconnaître à ces traits beaucoup de mathématiciens de ta connaissance, qui n'ont ni esprit, ni jugement, ni bon sens : . . . tout cela pour eux.

Adieu, mon cher ami, j'espère que j'ai répondu assez largement à toutes tes questions, et je te laisse le temps de succomber au sommeil qui t'obsède : je te souhaite une bonne nuit et des rêves agréables. Puissent mes philosophies et ma morale ne pas te poursuivre dans ton sommeil ! Ton ami pour la vie.

#### COMTE.

Au moment où je signais ma lettre, on vient de me remettre une lettre de Lacanue, qui m'annonce la mort de mon pauvre Cabanes. Je ne craignais que trop ce funeste événement : son silence, son retour qui se retardait tant, et sa maladie que je n'ignorais pas, me faisaient penser que je devais le perdre, que je l'avais peut-être déjà perdu ! . . . Cependant qui aurait pu croire que ce serait si tôt ? Atroce providence, s'il en existe une ! qu'avait donc fait ce malheureux jeune homme ? . . . Ah ! mon cher Valat, tu ne l'as pas connu intimement comme moi ; tu n'a pas été à même d'apprécier par des rapports suivis toute la bonté, toute la délicatesse, toute la sensibilité de son cœur, toute la justesse et la sagacité de son esprit vraiment philosophique, toute la douceur, la franchise, l'amabilité de son caractère, son dévouement pour ses amis, son adoration pour ses parents, sa tendre et touchante philanthropie . . . Oh ciel ! toutes ces estimables qualités sont donc perdues pour jamais ! . . . Quelles sombres idées cette catastrophe me suggère ! . . . Sommes-nous donc aussi, mon cher Valat, destinés à périr à la fleur de notre âge ? . . . Oh ! du moins, j'espère, si un pareil sort nous attend, que je mour-



rai avant toi : il est trop cruel de survivre...

Il est mort de la poitrine ; ses facultés morales n'ont souffert aucune altération. Sa mort a été digne de sa vie, il a expiré en vrai philosophe ; d'indignes prêtres ne sont pas venus insulter à sa dernière heure, et gourmander sa belle âme... Pauvre jeune homme ! il a contribué au bonheur de tous ceux avec qui il a eu quelques relations... Quel chrétien peut en dire autant ?

Adieu, mon cher Valat. Je ne sais ce que je fais, ni ce que j'écris. Il est bien heureux que j'eusse fini ma lettre avant de recevoir cette nouvelle... Mon ami, réponds-moi tout de suite, je t'en conjure ; je craindrais pour ta santé... Conserve-la bien, je t'en conjure, cette santé qui m'est si précieuse, et qui me devient encore plus nécessaire par ce cruel événement... J'avais deux excellents amis, il ne m'en reste plus qu'un... Adieu, je vais me jeter sur mon lit, et j'essaierai de pouvoir dormir ; il est minuit.

5. *Réflexions sur cette lettre et la suivante.*

Tout commentaire devient inutile pour faire ressortir la grandeur morale de celui qui écrivit une pareille lettre. Et, avec de tels sentiments, notre MAÎTRE n'avait pu empêcher les ravages moraux, théoriques et pratiques, de son fatal scepticisme ! La lettre suivante, du 28 Septembre, montre que ce scepticisme ne lui permettait pas même de se rendre un compte exact de la sublime portée de ses nobles penchans. Une analyse confuse des vrais mobiles de sa conduite lui fait rapporter surtout à l'intérêt individuel les élans du pur dévouement que se manifeste à chacun de ses mots. On y voit que sa philosophie morale n'était alors, au fond, que la transformation révolutionnaire de la théorie catholique. Tout en acceptant



les découvertes des penseurs du dix-huitième siècle, spécialement de Georges Leroy, systématiquement par GALL, sur l'innéité des instincts sympathiques dans la constitution affective des animaux supérieurs, c'est toujours à l'égoïsme qu'il attribue le rôle principal dans l'ensemble de la conduite individuelle. L'*amour de soi* demeure pour lui le motif, le promoteur, et la *mésure systématique de l'amour du prochain*. C'est seulement après sa *régénération systématique, sous l'influence de CLOTILDE DE VAUX*, qu'il sentira que le sentiment de la *gloire*, chez les natures d'élite, ne traduit que la noble aspiration de continuer à faire, après la mort, dans autrui et par autrui, le bien que l'on aura fait par soi-même, de son vivant.

#### 6. Correspondance avec VALAT (suite)

Lettre à Valat. — Supplément à la lettre précédente. Réponse aux réflexions de Valat sur la gloire. Pourquoi il ambitionne d'être, par ses travaux, membre de l'Institut. La gloire et le bonheur. Ses motifs pour se livrer à des travaux qu'on attribue vulgairement à l'amour de la gloire : 1.° le plaisir qu'il éprouve à travailler ; 2.° le bien que ses travaux peuvent faire à ses semblables. Ses deux ordres de travaux : scientifiques et politiques. Son aversion pour les travaux scientifiques sans utilité sociale. Exercer son intelligence sur des objets important au bonheur des hommes, et la pensée de contribuer un peu quelque jour à l'amélioration du sort du genre humain, sont pour lui l'élément le plus important du bonheur. Influence qu'il espère de sa réputation scientifique sur ses travaux politiques. Désir de connaître les réactions que l'étude de l'économie politique a exercées sur les opinions de Valat. Il s'intéresse extrêmement à ce que celui-ci se forme les idées les plus justes. Sur l'ardeur prosélique des premiers chrétiens. Jugement sur le général Campredon.

P. S. — Allusion aux délais de sa correspondance avec ses parents.

A Monsieur VALAT, à Montpellier.

Paris, le 28 Septembre 1819.

Bien que je t'aie écrit, il y a seulement quatre jours, une lettre de laquelle tu te souviendras sans doute longtemps, vu l'ennui prolongé qu'elle t'a causé, au risque de passer pour un ultra-ennuyeux,

je vais t'obliger encore à digérer une épître supplémentaire ; car, en relisant ta lettre après que la mienne a été envoyée, je me suis aperçu que, malgré mon épouvantable prolixité, je n'avais pas répondu à tout ce que tu me demandais dans ta courte lettre. D'ailleurs, mon cher ami, je puis bien t'affirmer très-sérieusement que, si tu éprouves à me lire le dixième seulement du plaisir que je sens à t'écrire, notre correspondance doit nous rendre singulièrement heureux. Tu diras, sans doute, à ce propos : Pourquoi l'as-tu négligée pendant plus de trois mois ? Le pourquoi ? Je te l'ai dit dans l'introduction de mon dernier volume.

En rouvrant ta lettre, je vois que je ne t'ai rien dit au sujet de tes réflexions sur la gloire et sur ses inconvénients. Elles me paraissent fort judicieuses ; mais je t'assure, mon ami, qu'elles portent à faux, car la gloire est une méchante catin, dont je n'ai jamais été et dont, j'espère, je ne deviendrai jamais amoureux. La gloire n'est à mes yeux qu'un préjugé, aussi ridicule et certainement aussi funeste que bien d'autres. Être un grand homme, un homme dont on parle ou dont on parlera, n'est point du tout mon ambition ; être un homme heureux, soit qu'on en parle, soit qu'on n'en sache ou qu'on n'en dise rien, cela est beaucoup plus solide, et e'est là où je vise. Je ne dis point, sans doute, que je serais totalement insensible au plaisir d'entendre parler de moi d'une manière avantageuse ; je crois que c'est impossible à notre nature, dans la composition de laquelle la vanité entre toujours pour quelque chose, malgré tout le soin qu'on peut y mettre. Mais je veux dire que je n'apprécie point ce plaisir assez haut pour faire à sa recherche le sacrifice du moindre bonheur réel. Les plaisirs



de vanité, en général, me touchent fort peu, et celui-là, quoique le plus précieux de ce genre, est bien creux, à mon avis. Ainsi, ne me fais pas l'injure de me croire épris de fumée. J'aime et je désire de la réputation, non pas pour le plaisir de faire bavarder les badauds sur mon compte, mais pour les avantages positifs qu'elle procure, et uniquement comme moyen d'acquérir un peu d'aisance, en un mot une existence agréable, quoique médiocre, et même comme médiocre. C'est là, je t'assure, le motif secret pour lequel beaucoup plus de gens qu'on n'imagine paraissent aimer la gloire; car je t'assure qu'on met sur le compte de l'amour de la gloire beaucoup de choses qui ne se rapportent véritablement qu'à l'amour du bonheur. Sais-tu pourquoi? Tel qui rougirait d'avouer qu'il désire et qu'il recherche l'aisance ne rougit point, et se vante, au contraire, de désirer et de rechercher la gloire; cela est beaucoup plus *noble* dans l'opinion des badauds, à laquelle il n'est pas d'homme qui ne soit obligé de faire quelques concessions. L'origine de cette idée de *noblesse* attachée à l'amour de la gloire vient, je crois, des succès et des triomphes des conquérants, seul genre de succès qui ait été et qui soit encore pour beaucoup de monde regardé comme *noble*, et succès dont le principe est bien, en effet, l'amour de la gloire dans toute son exécrable extravagance. Nous avons renversé l'ancien régime, mon cher ami, et le voilà, j'espère, enterré pour toujours; mais il s'en faut encore diablement que nous ayons aussi renversé les idées qu'il a fait naître; presque toutes nos idées morales s'y rattachent encore. Quoiqu'il en soit, pour ne pas entrer dans une divagation politique, et rentrant dans mon sujet, je suis persuadé, pour l'honneur de la raison humaine, qu'il y a très-peu

de gens aimant vraiment la gloire ; à l'exception de quelques fous de la classe des Bonapartes, presque tous ceux qui paraissent courir après la gloire eurent réellement après le bonheur, au moins dans le principe. Dans tous les cas, c'est ainsi que je pense. Ainsi, pour te parler à ce sujet d'une manière positive, je te dirai que j'ambitionne d'être le plus tôt possible, par mes travaux, membre de l'Institut, parce qu'alors je serai à peu près sûr de me faire une existence commode et assurée. Je t'avoue que je trouve plus simple d'obtenir ainsi mon existence par des ouvrages et par la réputation qu'ils pourront me faire, que d'aller la mendier à la porte de quelque sot titré. D'ailleurs, quand même cela ne serait pas plus simple, et plus sûr, ce que je ne crois pas, le second parti répugne tellement à mon organisation que je ne laisserais plutôt mourir de faim que de le prendre. Tu vois, mon ami, qu'il ne s'agit point de gloire dans tout cela, mais tout bêtement et tout vulgairement de bonheur. Je suis bien résigné, jusqu'à l'époque dont je te parle, si jamais elle arrive, à mener une vie précaire, persuadé que le moyen que je prends pour en acquérir une assurée est le seul à ma convenance. Mais, au fond, cette route n'est pas si étrange qu'on le croit ; beaucoup de gens la suivent, chacun dans son genre. Celui qui veut faire sa petite fortune dans le commerce cherche d'abord à acquérir de la réputation, qui est la gloire de son état. Ce n'est pas pour le plaisir eux d'entendre dire : Monsieur un tel vend très-bien, il a de fort bonnes marchandises ; c'est afin d'attirer les acheteurs. Eh bien, je considère la gloire absolument comme ce bon marchand de la rue Saint-Denis, qui, au fond est beaucoup plus philosophe qu'il n'imagine et qu'on ne l'imagine.

Ainsi, j'espère que me voilà disculpé entièrement à tes yeux du soupçon de *gloriolisme*.

Mais, en second lieu, j'ai d'autres motifs, qui sont aussi, je crois, plus communs qu'on ne pense, pour me livrer à des travaux qu'on attribue vulgairement à l'amour de la gloire; ces motifs sont, en deux mots: 1° le plaisir que j'éprouve à travailler; 2° le bien que mes travaux peuvent faire à mes pauvres semblables. Mes travaux sont et seront de deux ordres, scientifiques et politiques. Les premiers se rapportent au premier mobile principalement, et les autres au second. Je dis *principalement*, car je ferais très-peu de cas des travaux scientifiques, si je ne pensais perpétuellement à leur utilité pour l'espèce; j'aimerais autant alors m'amuser à déchiffrer des logoglyphes bien compliqués. J'ai une souveraine aversion pour les travaux scientifiques dont je n'aperçois pas clairement l'utilité, soit directe, soit éloignée; et, en second lieu, je t'avoue aussi que, malgré toute ma philanthropie, j'apporterais beaucoup moins d'ardeur aux travaux politiques, s'ils ne donnaient pas prise à l'intelligence, s'ils ne mettaient pas mon cerveau fortement en jeu, en un mot s'ils n'étaient pas *difficiles*. Tel je suis, et tels, je crois, sont beaucoup d'autres; j'ai seulement sur eux l'avantage d'être un peu plus franc. Pour te prouver que la *gloire* n'entre pour rien dans mes projets de travaux, je te dirai que j'ai beaucoup plus de plaisir à concevoir, à produire, qu'à publier, et que pour les travaux scientifiques, du moins, dont l'utile influence n'exige pas une subite publication, je consentirais très-volontiers à les laisser en portefeuille toute ma vie, si ce n'était l'effet utile que j'en espère pour moi, et que je t'ai expliqué plus haut. En un mot, le plaisir d'exercer mon intelligence sur des objets



important au bonheur des hommes, et la pensée de contribuer un peu quelque jour à l'amélioration du sort du pauvre genre humain sont, avec le désir de me faire une petite existence commode et assurée, les trois motifs qui me portent à travailler et à écrire, les deux premiers étant pour moi l'élément le plus important du bonheur. Cependant, j'en oubliais un quatrième, qui est encore une spéculation, car je suis intéressé en diable. Je sens que la réputation scientifique que je pourrais acquérir donnerait plus de valeur, plus de poids, plus d'influence utile à mes sermons politiques. Car il est vrai de dire, à la honte des savants, que les vérités politiques ne sont pas, en général, cultivées par les gens les plus capables. Comme elles ne donnent ni à dîner, ni à souper, comme elles ne font pas obtenir de places, de pensions, de cordons, de crachats, etc., etc., (je parle, comme tu vois, de la vraie politique, de la politique morale, et non du machiavélisme déguisé en libéralisme, ou, si tu veux, du bonapartisme), il en résulte que MM. les savants et les gens capables en général aiment mieux se ranger du parti du pouvoir, du gaspillage et de la guerre, que de celui de la liberté, de l'économie et de la paix. Il suit de cet état des choses que, lorsqu'un homme à réputation scientifique se mêle de politique libérale, il est admiré comme une bête curieuse, qu'il est écouté plus volontiers et avec plus d'utilité.

Voilà, mon cher ami, autant que je suis capable de m'analyser moi-même (ce qui est toujours fort difficile à faire exactement, si même cela est possible), voilà l'examen et la revue complète de mes motifs de travail. Je ne crois pas que personne se soit jamais avisé ainsi de se déshabiller de son mieux; il est vrai que ce n'est que pour toi, uniquement pour toi, que je me permets cette

nudité philosophique. Tu en jugeras comme tu vondras ; mais, dans tous les cas, je serais curieux de savoir ton jugement *in petto*, frane et net.

En voilà, j'espère, bien assez sur mon compte, et même beaucoup trop ; j'ai maintenant à te faire une petite question. Tu m'as dit, je me le rappelle, dans le temps, que tu avais lu et étudié l'économie politique dans Say, et que tu étais fort content de cette science. Donne-moi, je te prie, là-dessus, quelques renseignements plus développés ; dis-moi quelles sont les principales notions que cette étude a rectifiées en toi, quelles réflexions elle a fait naître, quelles idées elle te donne de l'ensemble de la société. Je m'intéresse extrêmement à ce que tu te formes les idées que me semblent les plus justes, car, sans avoir l'ardeur du prosélytisme en général, on peut très-bien l'avoir pour ses amis ; mais, de plus, je m'intéresse beaucoup à la propagation de cette belle science, et je suis persuadé que tu es comme moi, et qu'à peine une idée importante a poussé dans ta tête, tu éprouves le besoin de la répandre et d'éclairer autant que possible. Ce principe existe plus ou moins chez tous les hommes. C'est là ce qui portait irrésistiblement, dans l'origine, la troupe libérale de Jésus-Christ et de ses camarades à se faire pendre ou brûler par les ultras de leur temps. De nos jours, Dieu merci, on n'a pas besoin d'être aussi ardent en propagation d'idées, et on peut l'être à beaucoup meilleur marché.

J'ai vu, un de ces jours, le bon général Campredon ; il est à Paris jusqu'à la fin d'octobre. C'est un bien digne homme.

Adieu, mon ami ; sois, je t'en prie, encore plus bavard que moi, si la chose est possible.

Ton ami pour la vie,

COMTE.

Ne dis pas, je t'en prie, à mes parents, que je t'ai écrit à de si courts intervalles : ils pourraient se plaindre de la concurrence. Je leur écrirai désormais plus souvent.

7. *Écrits d' AUGUSTE COMTE dus  
à ses tendances scientifiques* (suite).

Dans le recueil *Évolution* (ps. 509 à 547), ont été reproduits les écrits d' AUGUSTE COMTE, de cette année 1819, sur la Philosophie mathématique :

- 1) Essais sur quelques points de la Philosophie des Mathématiques. . . . . 509  
(*Rev. Occ.*, 1881, t. VI, ps. 269 à 276.)
- 2) Essais sur la Philosophie des Mathématiques. . . . . 517  
(*Rev. Occ.* 1879, t. II, ps. 189 à 214, et t. III, ps. 1 à 6).

b) *Année 1820*

1. *Évolution théorique d' AUGUSTE COMTE,  
pendant l'année 1820.*

a) *Écrits d' AUGUSTE COMTE dus  
à ses tendances scientifiques* (suite)

(5 janvier et 1er février)

Essais sur la philosophie des Mathématiques. 548  
(*Rev. Occ.* 1879, t. III, ps. 7 à 19, et ps. 159 à 170.)

2. *Relations d' AUGUSTE COMTE avec sa  
FAMILLE MATERNELLE pendant l'année 1820* (suite).

Lettres de ROSALIE, de LOUIS COMTE, d'ALIX, et d'ADOLPHE,  
pendant l'année 1820.

L'année 1820 reste signalée dans la vie intime de notre MAÎTRE par deux lettres de ROSALIE, six de LOUIS COMTE, onze d'ALIX, et trois d'ADOLPHE. Ces lettres furent publiées dans la *Rev. Occ.* 3<sup>e</sup> Série, tomes 1<sup>er</sup>--121 (1909) et 2<sup>e</sup> --122 (1910).



La première de ces lettres est d'ALIX; et date du 20 janvier. Elle y dit que « Adolphe étudie toujours la médecine et s'y applique assez. » (*Ibidem*, t. II, p. 58.) Au moment de la recevoir, notre MAÎTRE était occupé de ses travaux sur la philosophie mathématique, comme on vient de le voir. Peu après la rédaction de son second opuscule de cette année, à ce sujet, il reçut la première des lettres de ROSALIE, qui est du 4 février; sa tendresse est toujours alarmée à cause de la santé d'AUGUSTE COMTE. « ... et Dieu seul sait ce que cette idée (qu' AUG. COMTE soit malade) me fait souffrir; oui, ma tranquillité est perdue pour toujours, mon fils adoré, loin de moi et ayant besoin de mes soins, que rien, j'ose le dire, ne pourrait remplacer, est, pour une mère telle que moi une idée accablante; ménage donc bien cette chère santé, mon bien-aimé, suis exactement le régime que l'on te prescrit, et donne exactement de tes nouvelles, je te le demande en grâce; agissant autrement, tu me tues. Ne néglige rien pour venir les vacances prochaines, j'ai un besoin absolu de te voir... » Et, après lui avoir donné des nouvelles d'ALIX et d'ADOLPHE « qui est dans sa famille, où les soins ne lui manquent pas », Elle ajoute: « que n'en est-il ainsi de toi, mon ange; faudra-t-il être toujours séparés, quelle existence pénible... » Et Elle finit: « Adieu, mon bon ami, adieu, mon cher fils, écris au plus tôt, je t'en supplie, sois vertueux, et reçois les plus affectueuses caresses de ta mère. » (*Ibidem* Tome premier—ps. 89 à 91).

Dans les six lettres publiées de LOUIS COMTE à AUGUSTE COMTE, il se plaint du manque de lettres de celui-ci, et insiste sur les souffrances que cela cause à ROSALIE. Dans la première, du 2 Avril 1820, il dit:



«Ta dernière lettre, mon bon ami, a porté la joie et la tranquillité dans la famille. Ta maman surtout en ressentit un tel effet que la fièvre, qu'elle avait depuis plusieurs jours, disparut dans la nuit qui suivit la réception de la lettre...»

«... je t'exhorte à ne t'occuper que de tes affaires, à laisser la politique de côté et à ne te mêler de rien, ta maman tremble toujours pour toi...»

3. *Évolution théorique d'AUGUSTE COMTE, pendant l'année 1820 (suite)*

b) *Écrits d'AUGUSTE COMTE dus à ses tendances politiques (suite)*

PREMIÈRE CONCEPTION DE L'ENSEMBLE DU PASSÉ MODERNE  
Avril 1820

Articles pour *l'Organisateur*.

a) *Explication préalable.*

1) Renseignements donnés par Auguste Comte.

Si j'écrivais ici une notice historique sur mes travaux en philosophie politique, je devrais même faire remonter l'énumération précédente jusqu'à un travail important publié, en 1820, dans un recueil intitulé *l'Organisateur*, et qui, quoiqu'il ne portât pas mon nom, m'était réellement propre. La marche générale des sociétés modernes depuis le onzième siècle y fut examinée en deux articles distincts, dont l'un exposa la décadence continue de l'ancien système politique, tandis que l'autre expliqua le développement graduel des élémens du système nouveau. Quoique ma découverte de la loi fondamentale de succession des trois états généraux de l'esprit humain et de la société ne fût point encore accomplie, j'ai tout lieu de croire que cette première ébauche n'a pas été sans quelque influence sur les travaux postérieurs de divers esprits distingués relativement à l'histoire politique des temps modernes. (COURS de PH. POS., t. IV — *Avert. de l'auteur*, p. viij. Note. Paris 1839.)

APPENDICE GÉNÉRAL  
DU  
SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE  
*Préface spéciale*

(Suite; voir ci-dessus p. 233)

Après avoir, en avril 1820, laissé passivement attribuer le second opuscule au directeur du recueil (*l'Organisateur*) qui l'inséra, j'en reprends finalement la juste possession, alors connue seulement de quelques lecteurs. En lui donnant ici son vrai titre, je le signale comme première ébauche de ma conception générale du passé moderne, où je séparerai déjà les deux mouvements, positif et négatif, dont le concours caractérise la révolution occidentale. Le contraste historique entre la France et l'Angleterre, suivant que prévalut le pouvoir central ou la force locale, s'y trouve assez établi pour avoir dès lors guidé plusieurs écrivains, qui n'en ont jamais indiqué la source. (SYS. DE POL. POS. t. IV, *Ap. gén.* p. III.)

2) Extraits de la *Revue Occidentale*

Outre son article inédit sur la *Séparation générale entre les opinions et les désirs*, reproduit en tête de l'Appendice du quatrième volume de la Politique positive, Auguste Comte, parmi les travaux de cette période, a choisi un travail qu'il a intitulé: *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne* (avril 1820).

Ce travail est extrait de *l'Organisateur* \*, journal ou plutôt revue publiée par Saint-Simon. L'étude de cette publication, au moyen de nos manuscrits, permet de saisir directement l'influence de l'élève sur le maître, à qui le prétendu

\* *L'Organisateur*, 1ère livraison, 3e édition, augmentée d'une esquisse du nouveau système politique; à Paris, chez Corréard, libraire au Palais-Royal, et chez tous les marchands de nouveautés, 1819; 1 vol. in-8° de 265 pages.

disciple fournit évidemment ses vues vraiment nouvelles et réellement scientifiques.

La conception propre à Saint-Simon consistait dans l'avènement du règne des industriels. Mais il n'a pas conçu l'immense rénovation mentale et morale qui doit précéder cette grande transformation sociale et politique. C'est ce premier point de vue aussi, qui, au fond, a été essentiellement développé par ses disciples. Nous reviendrons sur ce sujet après la publication des manuscrits d'Auguste Comte.

Je trouve encore dans *l'Organisateur*, et sous la signature de Saint-Simon, le travail suivant : *Deuxième Extrait de mon ouvrage sur la théorie de l'organisation sociale* (pages 220 à 226). Or de la page 200 à la page 206, où sont les idées vraiment neuves, il n'y a, strictement, que la reproduction pure et simple du manuscrit d'Auguste Comte que nous publions au n. 8 de notre nouvelle série \*.

Par ce trait décisif on peut juger le reste. Nous reviendrons plus tard avec précision sur ces diverses questions.

(P. Laffitte. *Rev. Occ.*, t. VIII, 1882, ps. 324-325.)

Le travail auquel je fais allusion est celui qu'Auguste Comte a reproduit dans l'Appendice du *Système de politique positive*, sous le titre de : *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne*. Il y fait l'emploi le plus complet et le plus systématique de cette méthode qui constitue l'apport spécial de la sociologie dans la logique humaine; il y examine en effet la double évolution qui gouverne depuis la fin du moyen âge l'ensemble de l'histoire moderne, à savoir le mou-

\* Voir le recueil *Évolution*, p. 443 : *Opuscule politique* (1819).—R. T. M.



vement de décomposition qui tend à éliminer graduellement le régime théologico-militaire et le mouvement de recomposition qui prépare lentement le régime final ou régime industriel et pacifique; enfin, il conclut de l'examen de cette double série à l'élimination définitive de l'ancien régime et à l'avènement nécessaire du premier. Ce beau travail a paru, sans signature, dans l'*Organisateur*. Saint-Simon s'en est laissé attribuer la paternité et le mérite.

Outre la revendication qu'en a faite Auguste Comte en 1854, dans son *Système de politique positive*, il faut rappeler qu'en 1839, dans l'avertissement du tome IV de son *Cours de philosophie positive*, il cite comme son premier grand début en philosophie sociale ce même travail. Et dans les fragments que nous avons publiés dans la *Revue Occidentale* du 1<sup>er</sup> mai 1882, p. 373<sup>1</sup>, on voit surgir précisément cette distinction entre les mouvements positif et négatif de l'évolution occidentale, à propos de la Révolution française. En outre, Saint-Simon n'a jamais fait aucune autre application quelconque de cette méthode, et il a si peu la notion claire de ce double mouvement nécessaire, qui conduit inévitablement à l'élimination du théologisme, qu'en reproduisant, dans son *Système industriel* (Paris, 1821), les vues d'Auguste Comte sur ce sujet, il maintient sa croyance en Dieu, l'idée même de révélation, et présente déjà la solution définitive de la question politique et sociale comme consistant en un christianisme nouveau. Soit la cent millième édition de ces tentatives puérides pour trouver la solution de toutes choses dans ce christianisme véritable que personne, jusqu'au prétendu rénovateur, n'avait su encore apercevoir.

<sup>1</sup> Voir le recueil *Évolution*, pgs. 439 et suivantes.—R. T. M.



Par conséquent, dans la septième lettre publiée dans *l'Organisateur*, où Saint-Simon expose en son nom les caractères de la méthode historique dont Auguste Comte fait, dans la huitième et la neuvième lettre du même ouvrage, une si admirable application pour l'appréciation du passé moderne, il faut admettre que la conception vient de Comte lui-même. Et cela est d'autant plus vraie que, dans la septième lettre, Saint-Simon sans en indiquer la source, donne une appréciation de Condorcet où il ne fait que résumer l'admirable jugement systématique qu'Auguste Comte a si bien établi dans les opuscules que nous avons publiés <sup>1</sup>.

Ainsi donc, non seulement la systématisation définitive, *explicite*, de la méthode historique appartient à Auguste Comte, de même que ses applications si multiples et si incomparables, mais encore, la première formulation explicite vient de lui et date de 1819. Le problème de l'avènement et de la paternité de cette méthode est donc résolu en sa faveur, selon nous. On devait le penser, *à priori*, nous l'avons constaté directement, ou *à posteriori*; la démonstration nous paraît complète.

.....

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

C'est la septième Lettre de *l'Organisateur* (pages 63 à 79 qui contient la conception explicite de la *Méthode historique* attribuée à Saint-Simon.—Je vais établir, par la comparaison des textes, ce qu'a écrit Comte, sur Thouret, et ce que lui a emprunté Saint-Simon, en publiant ce travail sous son propre nom :

<sup>1</sup> Voir dans les pièces justificatives qui suivent, la preuve que la septième lettre de *l'Organisateur* n'est que la reproduction presque textuelle de l'article d'Auguste Comte sur l'ouvrage de Thouret.



AUGUSTE COMTE

*(Recue Occidentale, 1er mai 1882.)*  
Article VI.\*

«Jusque vers le milieu du dernier siècle, l'histoire n'a jamais été qu'une biographie des gouvernants, dans laquelle les nations ne figurent que comme instruments ou comme victimes, et où seulement on trouve çà et là, comme par épisode, quelques notions sur la civilisation des peuples. Mais la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle a fait justice d'un genre de composition aussi absurde, et l'impulsion qu'elle a donnée a fait naître, principalement en Angleterre, une série d'ouvrages historiques infiniment supérieurs à tous ceux qui les avaient précédés. Néanmoins, malgré ce précieux résultat, la philosophie du dernier siècle n'a été, sur ce point comme sur tant d'autres, beaucoup plus critique qu'organisatrice, elle a bien mieux établi ce qu'il fallait éviter que ce qu'il fallait faire. Si tous les hommes éclairés sentent aujourd'hui que l'histoire ne consiste pas dans l'insipide tableau des hauts faits de l'astuce et de la force, il en est peu, il est peu d'historiens, même, qui aient nettement compris le véritable objet et le véritable but des grands travaux historiques. A la vérité, plusieurs historiens, et surtout Hume, ont fixé leur principale attention sur la marche de la civilisation, et ils ont présenté à cet égard un grand nombre de vues judicieuses et profondes. Mais si, depuis cette époque, les observations ont été, en général, dirigées dans un meilleur esprit, elles n'en ont pas moins continué à être coordonnées de la même manière; comme un vieil édifice dont la distribution intérieure serait changée, tandis que l'extérieur serait resté le même. Dans les ouvrages où l'on a réellement examiné la marche de la

SAINT-SIMON

*L'Organisateur, 7ème Lettre*  
(Paris, 1819.)

«Jusque vers le milieu du dernier siècle, l'histoire n'a presque jamais été qu'une biographie du pouvoir, dans laquelle les nations ne figurent que comme instruments et comme victimes, et où se trouvent clair-semés, çà et là, quelques notions épisodiques sur la civilisation des peuples. A la vérité, les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont fait justice d'un tel caractère, et l'impulsion qu'ils ont donnée a produit, chez les Anglais principalement, une série d'ouvrages historiques infiniment supérieurs à tous ceux qui les avaient précédés. Mais malgré ce précieux résultat, il faut convenir que la philosophie du siècle dernier n'a pas été plus loin que la simple critique sur ce point comme sur tous les autres, elle a bien mieux établi ce qu'il fallait éviter que ce qu'il fallait faire. Si tous les hommes éclairés sentent aujourd'hui que l'histoire ne consiste pas dans l'insipide tableau des hauts faits de l'astuce et de la force, il en est peu, il est peu d'historiens même, qui aient nettement compris le véritable objet et le véritable but des grands travaux historiques. Plusieurs, il est vrai, et surtout Hume, ont fixé leur principale attention sur la marche de la civilisation, et ils ont présenté sur ce sujet un grand nombre de vues judicieuses et profondes; mais ces améliorations n'ont guère été que partielles. Ces observations ont bien été, depuis cette époque, dirigées en général dans un meilleur esprit; mais elles n'en ont pas moins continué à être coordonnées de la même manière, ainsi qu'un vieux château dont la distribution intérieure serait refaite à la moderne, tandis que le plan et l'intérieur seraient restés go-

\* voir le recueil *Evolution* p. 428.—R. T. M.

civilisation, il eût été naturel de la prendre pour base de la distribution des époques, et d'ordonner d'après elle la série des observations. Au lieu de cela, l'ancienne division par dynasties et par règnes a été maintenue par les meilleurs historiens. C'est là une preuve évidente que la réforme de l'histoire n'a porté encore que sur le choix des observations, et non sur la manière d'en considérer l'ensemble. Cette réforme est donc incomplète, et cela sous le rapport le plus essentiel. Car, si le choix du mode de division et de coordination peut sembler presque indifférent aux esprits superficiels, tous ceux qui considèrent les choses d'une manière un peu approfondie savent bien que, dans tous les travaux systématiques, c'est la partie la plus importante.» — *Compte-rendu de l'Abregé des révolutions de l'ancien gouvernement français*, par Thouret.)

thiques. On peut en présenter une preuve sensible. Si l'histoire eût été réellement conçue, dans son ensemble, comme une série d'observations sur la marche de la civilisation, on eût, sans doute, pris naturellement cette marche pour base de la distribution des époques, on eût ordonné d'après elle la série des observations. Au lieu de cela, l'ancienne division par dynasties et par règnes a été maintenue par les meilleurs historiens, comme s'il s'agissait toujours de la biographie des familles souveraines. On voit donc que la réforme de l'histoire n'a porté encore que sur le choix des matériaux et non sur la manière d'en considérer l'ensemble. Ainsi, cette réforme est incomplète, et cela sous le rapport le plus essentiel; de sorte que l'histoire n'est encore constitué qu'à moitié sur ses nouvelles bases; car si le choix du mode de division et de coordination peut sembler presque indifférent aux esprits superficiels, tous ceux qui considèrent les choses d'une manière scientifique, savent bien que, dans tous les travaux systématiques, c'est la partie la plus importante.»

Saint-Simon indique ensuite que ce qui a empêché toute vraie constitution de l'histoire philosophique, c'est que l'on a méconnu le moyen âge. Il ne fait encore que reproduire à peu près textuellement ce qu'a dit Auguste Comte dans son article sur le livre de Touret. Continuons cette curieuse comparaison, et voyons le prétendu maître expliquer la nature et la destination de la *Méthode historique*:

#### AUGUSTE COMTE

«Conçue dans cet esprit, l'histoire doit cesser d'être classée comme une branche de la littérature; elle prend le caractère

#### SAINT-SIMON

«Une considération qui doit faire naturellement présumer que l'histoire, mais telle même qu'elle est conçue et cultivée par les es-



d'une véritable science, aussi positive que les autres, et perfectible comme elles. Elle ne peut plus être cultivée que par des hommes capables d'observer l'état social sous toutes ses faces, et d'ailleurs habitués par leurs études préliminaires à coordonner des observations pour en induire des lois générales et à suivre des raisonnements. Sans doute, l'histoire doit perdre alors tout son charme aux yeux des oisifs; mais le malheur, si c'en est un, est plus que compensé par l'attrait qu'elle doit inspirer à tous les esprits philosophiques.»  
—*Revue Occidentale*, 1 mai 1882, p. 365 et seq.)

prits les plus philosophiques, n'a point encore le caractère qu'elle doit avoir, c'est qu'elle est classée dans toutes les têtes comme une branche de la littérature. Ce fait prouve que l'histoire est encore loin d'être une simple série d'observations sur la marche et le développement de la civilisation; car elle serait alors classée au rang des véritables sciences, elle ne pourrait plus être cultivée que par des hommes capables d'observer l'état social sous toutes ses faces, et d'ailleurs habitués par des études scientifiques à coordonner des faits pour en induire des lois générales et en suivre des raisonnements.»  
—*l'Organisateur*.

e) De plus, dans cette septième lettre de *l'Organisateur*, Saint-Simon apprécie encore la tentative de Condorcet, mais il ne fait toujours que résumer les vues d'Auguste Comte, en se servant même habituellement des termes que celui-ci emploie.

Au début de sa lettre, Saint-Simon apprécie aussi la destination de la *Méthode historique* pour diriger la politique; mais il ne fait que développer encore, quoique sous une forme différente, la conception qu'Auguste Comte a formulée de la manière suivante et avant lui dans son article sur Thouret (voir la *Revue Occidentale*, 1<sup>er</sup> mai 1882, ps. 366-367).

«... Cette série d'observations sera entreprise, non pour satisfaire une vaine curiosité, mais dans le but de fournir aux recherches politiques la seule base solide et le seul point de départ positif qu'elles puissent avoir. Car, la route que la civilisation doit tenir est déterminée; aucune force humaine ne saurait y apporter le moindre changement durable; il ne peut plus être question que de ne pas y marcher en aveugles, et tel

est l'objet de la vraie politique. Or, l'observation du chemin déjà parcouru peut seule donner une connaissance anticipée de celui qui reste à parcourir.»

Le rapprochement est décisif.

Ainsi donc, la Lettre VII de *l'Organisateur*, où sont exposées la *Méthode historique* dans sa nature et sa destination, et la nécessité d'une science sociale, où les caractères essentiels de cette science sont nettement indiqués, appartient complètement, quant au fond, à Auguste Comte; Saint-Simon n'a fait que *s'approprier* ces conceptions en apportant des changements de forme insignifiants à leur formulation originale; cette lettre n'est autre chose, en réalité, que l'article même d'Auguste Comte sur le livre de Thouret. En outre, les Lettres VIII et IX de *l'Organisateur*, de la page 82 à la page 176, appartiennent encore, quand au fond, à Auguste Comte, qui a reproduit ce travail comme étant sien dans l'Appendice du *Système de politique positive* sous le titre: *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne* (avril 1820). De plus, il y a encore dans *l'Organisateur* un travail qui porte ce titre: *Deuxième extrait de mon ouvrage sur la théorie de l'organisation sociale* (de la page 200 à 234) et dont toute une partie, celle qui va de la page 201 à 206, n'est que la reproduction d'un article manuscrit d'Auguste Comte que nous avons publié dans la *Revue Occidentale* du 1<sup>er</sup> mai 1882, aux pages 376 à 379, sous la désignation, N° VIII. <sup>1</sup>

Remarquons enfin qu'au milieu de ces vues toutes scientifiques prises à Auguste Comte, par son soi-disant Maître, on trouve intercalées des propositions absolument hétérogènes qui paraissent bien être de Saint-Simon et qui montrent comment il effectuait ses compilations. Ce sont

<sup>1</sup> Voir le recueil *Evolution*, p.443; *Opuscule politique* (1819°).-R.T.M.

des propositions d'organisation politique et sociale immédiate, comme de constituer trois chambres : 1<sup>re</sup>, chambre *d'invention*, composée de 300 membres avec un traitement annuel de 50.000 francs ; 2<sup>e</sup>, chambre *d'examen*, de 300 membres avec un traitement annuel de 10.000 francs ; 3<sup>e</sup>, chambre *d'exécution*, sans traitement.

L'exemplaire de *l'Organisateur*, auquel j'emprunte les citations qui précèdent, porte le titre suivant : « *l'Organisateur*, — 1<sup>re</sup> Livraison, troisième édition, augmentée d'une esquisse du nouveau système politique—prix, 3 francs—à Paris, chez Corréard, au Palais Royal, et chez tous les marchands de nouveautés, de l'imprimerie d'Anth. Boucher, successeur de L.-G. Michand, rue des Bons-Enfants, n° 34 — 1819 » — C'est un in-8° de 265 pages, il contient quatorze lettres dont la première est la fameuse parabole pour laquelle Saint-Simon fut poursuivi en police correcti-omnelle ; c'est un pamphle ingénieux et bien réussi.

Enfin, *le Politique*,<sup>1</sup> autre publication de Saint-Simon, est composé aussi en partie d'articles de Comte, dont le seul vraiment remarquable est celui sur la liberté de la presse, que nous avons reproduit dans le dernier numéro de la *Revue Occidentale* (n° II.) \*

Je pourrais prolonger davantage ces rapprochements, mais cela est-il maintenant nécessaire ? N'est-il pas évident, en effet, d'après ce qui précède, qu'Auguste Comte a énormément servi à Saint-Simon, mais que la réciproque cesse absolument d'être vraie ?

La cause est entendue et le jugement sera, j'espère, sans appel. P. L.

(P. Laffitte. *Rev. Occ.* t. IX. 1882, ps. 40-47.)

<sup>1</sup> *Le Politique*, par une société de gens de lettres, 1 vol. in-8°, Paris, janvier 1819.

\* Reproduit dans le recueil *Evolution*, p.382.—R. T. M.



- b) Articles publiés dans *l'Organisateur* et auxquels se rapporte l'explication précédente.—Deuxième opuscule compris dans *l'Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.

### Deuxième partie.

SOMMAIRE APPRÉCIATION DE L'ENSEMBLE DU PASSÉ MODERNE.

Avril 1820

Cet article se trouve reproduit dans le recueil *Évolution originale*, ps. 585 à 646, d'après le SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, tome IV, *Appendice général*, ps. 4 à 46 :

Tel fut le résultat des méditations philosophiques d'AUGUSTE COMTE, pendant cette année (1820).

*Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, pendant l'année 1820 (suite)*

Dans sa lettre du 2 mai, LOUIS COMTE insiste sur le manque de lettres d'AUGUSTE COMTE : «...tu n'ignores point que ta maman s'affecte un peu trop de ton long silence...»

«Ta sœur va assez bien, mais ta maman ne se remet pas.»

Dans la lettre du 27 mai, après insister sur le manque de lettres d'AUGUSTE COMTE :

«Nous nous portons passablement bien, ta maman se rétablit un peu, mais elle n'a pas encore beaucoup de force.»

«Tu m'avais envoyé une note de l'argent qu'on t'a compté à Paris, mais elle ne peut remplir mon but; ... remets moi une nouvelle note dans laquelle tu indiqueras de qui tu as reçu, afin que je puisse me régler avec ceux à qui je dois.»

Dans sa lettre du 16 juin, LOUIS COMTE se plaint du manque de lettres de son fils : «Tu sais pourtant que ta maman est très portée à s'alarmer, elle devient de nouveau malade...»

Dans sa lettre du 22 juin, les mêmes plaintes: «En rentrant ce matin à la maison, j'ai trouvé ta maman en pleurs, et depuis elle ne cesse de pleurer...»

On a vu que la première des lettres publiées d'ALIX, de 1820, est du 20 Janvier; la dernière est du 25 Novembre. Ces lettres témoignent de sa tendresse à l'égard de ses PARENTS et de ses deux FRÈRES; mais on ne peut s'empêcher de regretter l'aigreur de ses plaintes envers ses FRÈRES, surtout à l'égard d'ADOLPHE. Quant à AUGUSTE COMTE, ces lettres caractérisent la gêne matérielle où se trouvait le jeune PHILOSOPHE et qui ne lui permettait pas de se passer de l'aide de son PÈRE. On voit par la lettre du 28 Juin que AUGUSTE COMTE dut être parti de MONTPELLIER vers le commencement de Juillet 1816, puisqu'il y aurait *dans quelques jours quatre ans* que sa Famille ne le voyait pas. Depuis son arrivée à Paris, sa situation l'avait obligé à avoir recours à l'aide matérielle de son PÈRE; mais LOUIS COMTE alléguait que ses ressources se trouvaient désormais épuisées et semblait décidé à faire revenir à MONTPELLIER le jeune PENSEUR, si celui-ci ne parvenait pas à se suffire.

Les trois lettres d'ADOLPHE sont les seuls documents publiés, émanés de lui. Il se trouvait alors à sa dix-huitième année. (Voir *Rev. Occ.*, troisième série, tome I, —121--1909; ps. 145 à 150.)

La première est du 1<sup>er</sup> juillet 1820.

Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 1820.

Voilà à peu près un an que je n'ai pas eu le plaisir de t'écrire, mais aussi en voilà un et demi que tu n'as pas daigné répondre à mes lettres; à



quoi puis-je attribuer ce silence? À la négligence, à l'indifférence? Je crois que j'aimerais autant que ce fût le dernier motif que le premier; car une négligence d'un an et demi n'est pas pardonnable, tandis qu'une indifférence que l'on chasse est bien plus pardonnable selon moi. Car si quelqu'un vous ennuie, si on est fatigué de lui, rien de plus juste que de le délaisser, on peut revenir, avouer ce que l'on a éprouvé, promettre de changer, et dès lors tout est pardonné, dès lors les deux parties sont d'accord et tous deux sont heureux, mais négliger pendant un an et demi quelqu'un qui vous aime, à qui l'on dit que l'on est attaché, oh! c'est quelque chose qui ne peut se concevoir et par conséquent se pardonner. Je ne t'ennuierai pas plus longtemps de mes reproches, quoique tu les mérites bien, je laisse à ta conscience de juger qui de nous a tort.

Tu dois avoir vu, au moment où je t'écris, un ancien camarade, Granier, qui t'a remis une de vos lettres, et un paquet relatif aux assurances générales que M. Berrier t'adresse pour le faire parvenir au directeur de l'Établissement. Il t'aura sans doute raconté la cause de son prompt départ de Montpellier, aussi je m'abstiendrai de t'en parler; tout ce que je puis te dire, c'est que, pour sa tranquillité et celle de ses parents, il a parfaitement bien fait de demander son changement; le voilà dans l'espace de deux mois dans les trois corps royaux qui existe, du génie. Nous attendous tous avec impatience l'arrivée de Monsieur Philibert, de cet homme très estimable qui nous donneras, je crois, de très amples détails sur ta santé et sur ta situation actuelle à Paris. C'est un de ces hommes si rares qui joignent à l'esprit, cette indifférence de la renommée qui pourrait le faire négliger des esprits épais et peu pénétrants,

mais qui le fera toujours chérir et estimer des gens éclairés et raisonnables. Quoi de plus beau qu'un homme savant et modeste ! Il y en a tant qui ne sont que des sots, et qui veulent dans le monde abaisser ces esprits supérieurs que la nature fait éclore de loin en loin pour maintenir et accroître les connaissances humaines, cette civilisation, sans lesquelles la société ne pourrait pas exister, le nombre de ces gens est innombrable, et je ne puis mieux les comparer qu'aux vers de terre qui, pour pouvoir se soutenir, sont contraints de ronger un triste cadavre, de même ces hommes incapables de penser et d'agir par eux-mêmes, cherchent, les uns à louer un grand-homme, les autres à le déchirer, croyant attacher leur nom au sien et passer avec lui à la postérité ! Qui ne réfléchissent pas que lors même que pendant leurs vies ils seraient assimilés au grand homme qu'ils déchirent ou qu'ils louent, après leur mort l'équitable histoire saura faire entre eux une juste différence.

Tu me pardonneras cette petite digression qui peut fort bien être faussée et que je te prie d'oublier, car elle m'est échappée sans m'en apercevoir. J'ai eu l'occasion de voir dans le corps royal du génie de Metz, que nous avons à Montpellier, plusieurs officiers qui m'ont demandé de tes nouvelles. À propos, tu marques dans ta dernière lettre à Alix que tu l'as abonnée au journal de guitare qui paraît tous les 15 de chaque mois, eh bien ! elle n'a reçu encore aucun cahier, je te prie en conséquence, en son nom, de vouloir bien passer chez le directeur pour savoir pourquoi ce cahier n'est pas parvenu à son adresse.

Adieu, je crois t'avoir ennuyé pendant assez de temps ; tout ce dont je te prie, c'est de ne pas



rester un an et demi à répondre à cette lettre, et surtout de ne pas rester plus de quinze jours à écrire à la maison, si tu ne veux pas que maman soit malade.

Adieu, ton frère,

ADOLPHE COMTE.

(*Rev. Occ.*, 3<sup>e</sup> série, tome premier, 121-1909, p. 145).

On a vu que, dans sa lettre du 20 Janvier 1820, ALIX dit que «ADOLPHE étudie toujours la médecine et s'y applique assez.» (*Ibidem*, t. II, p. 58). Dans celle du 17 Juillet, elle annonce à AUGUSTE COMTE que ADOLPHE donne des leçons de mathématique, tout en continuant à étudier la médecine. Dans celle du 2 Août, elle prie AUGUSTE COMTE de donner des conseils à ADOLPHE, sur ses égarements moraux.

5. *Situation morale d'AUGUSTE COMTE,  
vers la fin de 1820*

La situation morale d'AUGUSTE COMTE, vers la fin de 1820, se trouve spécialement caractérisée par la lettre qu'il adressa à Valat le 6 septembre. Cette lettre est le dernier document que permette de suivre son épanouissement affectif jusqu'à la découverte des *lois sociologiques* qui fondèrent la *Dynamique sociale* et complétèrent la *Statique sociale* inaugurée par ARISTOTE. Cette lettre montre que le vif besoin d'affections intimes qui tourmente toujours le jeune PENSEUR y persiste avec une touchante ardeur, au milieu du désordre moral qu'il s'efforce sans cesse de surmonter par ces nobles travaux.



6. *Correspondance avec VALAT (suite)*

Lettre à Valat. Épanchements au sujet de sa correspondance avec Valat. Ses ressources ne lui ont pas permis de venir passer à Montpellier le mois de Septembre. Sa situation. Sa fille. Ses écrits politiques. Procès de Saint-Simon; la coopération d'Auguste Comte à la défense. Il ne signe ses articles pour ne pas causer de peine à ses parents. La brochure: *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la Révolution*. Ses travaux mathématiques: ouvrage sur la *Philosophie des Mathématiques*; mémoire sur le *Calcul des Variations*. Ses projets. Son métier de *professeur ambulante*. Sa sollicitude envers ses parents. Espérances que lui inspire la nomination de Poisson à la place de membre de la Commission d'instruction publique.—Épanchements.

## A Monsieur VALAT, à Montpellier.

Paris, le 6 septembre 1820.

J'espère bien que pour cette fois, mon paresseux ami, tu mériterais d'être condamné, pour crime de lèse-correspondance, à réciter tout au moins les sept psaumes de la Pénitence. Sais-tu que le 23 de ce mois, c'est-à-dire dans dix-sept jours, il y aura un an que je t'ai écrit une très-longue lettre, à laquelle tu n'as pas daigné faire la plus petite réponse? Si je n'étais convaincu de ton extrême nonchalance, j'aurais assurément beau jeu à t'accuser d'indifférence. Ne viens pas me parler d'excuses: il ne peut y en avoir pour un an de silence. Passe bonnement condamnation sur ta paresse, et, à ce prix-là, n'en parlons plus, pourvu que tu répondes sur-le-champ à cette missive, et que tu ne te fasses pas tirer l'oreille plus tard pour activer notre correspondance.

J'aurais bien envie, pour te punir, de te faire avaler une très-volumineuse épître; mais, par générosité, je n'en ferai rien. J'espère que pour ne pas être en reste à cet égard tu me détailleras très-amplement tous tes gestes, faits, dits, pensées, etc., depuis un an. Il doit y avoir là matière pour une brochure, tout au moins. A te parler très-sérieusement, je t'assure que nous aurions

grand tort l'un et l'autre de négliger notre correspondance, car elle est, pour moi du moins, un grand soulagement, une grande consolation; et, sans présomption, je pense que cela est réciproque. Ainsi, je t'en prie, mon cher Valat, à l'avenir plus de pareils délais; je te promets que de mon côté tu n'auras pas lieu de te plaindre. Malgré qu'il y ait ici deux ou trois excellentes personnes qui me sont et auxquelles je suis très-attaché, et qui me conviennent même beaucoup sous le rapport de l'esprit et sous celui du cœur, il n'en est aucune qui m'inspire autant d'intimité, de sympathie, de confiance et d'abandon que toi. Je suis persuadé, mon cher, qu'en fait d'amitié, toutes choses d'ailleurs égales, rien ne peut remplacer la circonstance d'avoir commencé la liaison dans l'enfance de la vie. Il n'y avait que mon pauvre malheureux Cabanes qui eût pu me faire éprouver, sans cette circonstance, la même sympathie; encore, y avait-il même à cette égard quelques légères nuances entre vous deux. Mais, depuis que je l'ai perdu, tu vois bien que tu m'es encore bien plus nécessaire. Ainsi, je te le répète, mon cher Valat, si cette amitié est bien réciproque, comme je n'en doute pas, ce serait à nous deux une grande duperie, ce serait nous priver gratuitement d'un plaisir très-vif et très-facile à obtenir, que de ne pas suppléer par une correspondance très-active à l'ennui de l'absence.

Tu pensais peut-être, mon cher ami, que je pourrais venir cette année passer à Montpellier le mois de septembre, ainsi que je l'avais promis à ma famille. Mes finances ne m'ont pas permis d'exécuter ce projet, auquel je tenais beaucoup. J'ai eu tellement de peine à tenir pendant toute l'année mon budget des recettes au niveau de mon



budget des dépenses, que tu penses bien qu'il m'a été impossible de songer à faire toutes les économies qu'il m'aurait fallu pour entreprendre un tel voyage; et, d'un autre côté, je n'ai pas voulu que mes parents en fissent le sacrifice. Le plaisir de les revoir et de t'embrasser aurait été empoisonné pour moi, s'il avait dû leur nécessiter des privations. J'ai préféré m'en sevrer pour cette année, mais j'espère que l'année prochaine je n'en serai plus réduit là.

Ne va pas, je t'en prie, inférer de ce que je te disais tout à l'heure sur la difficulté où j'ai été de niveler mon budget des recettes et celui des dépenses que je n'ai pas strictement suivi dans mon économie domestique les maximes sages et prudentes que j'enseigne en qualité d'économiste politique. Malgré que cette inconséquence n'eût assurément rien d'extraordinaire, cependant tu sens aussi que cette difficulté peut s'expliquer de deux manières, ou en supposant mon budget des dépenses aussi enflé proportionnellement que celui de notre pauvre nation française, ou en supposant mon budget des recettes aussi maigre que celui de l'Institut, des Ponts-et-Chaussées ou de toute autre institution *d'une utilité réelle et positive*. Or, c'est dans ce dernier cas justement que ma maudite étoile m'a tenu cette année-ci. L'espèce humaine, que j'ai éclairée pour ma part, en me donnant beaucoup de peine, ne m'a pas rendu (l'ingrate!) de quoi acheter une lanterne de corne. D'un autre côté, j'ai eu le malheur de n'avoir pas autant de leçons que l'année précédente. Avec cette diminution dans mes deux sources pécuniaires, tu expliqueras sans doute aisément ma disette, sans avoir besoin de recourir à la supposition maligne et forcée de dépenses extravagantes. Cependant, comme il faut de la

franchise entre nous, je te dirai que mes dépenses s'élèvent plus haut que tu ne l'imagines sans doute, sans que pourtant il y ait un seul centime employé comme tu pourrais le penser. Le mot de cette énigme, pour laquelle probablement tu n'aurais pas besoin de la profonde sagacité d'Edipe ou de M. de Lignolle, est: *Dépenses de ménage*. J'espère que tu m'entends. Je pourrai, du reste, une autre fois, m'expliquer plus en détail à ce sujet, si tu le désires, ou bien au cas où tu m'aurais mal compris. Je te dirai, d'ailleurs, que ma petite fille se porte à merveille, qu'elle vient très-bien, et, en un mot, que j'en suis toujours enchanté. Mais sur tout cela *motus*, tu le sens bien, avec qui que ce soit au monde!

Je profiterai peut-être, dans quelques jours, de l'occasion que m'offre le départ prochain de Langlade, pour t'envoyer le paquet de mes œuvres politiques pendant l'année de silence à laquelle tu m'as condamné. J'aurais soin de t'indiquer exactement ce qui est de ma façon et ce qui est de celle de Saint-Simon. Tu auras vu, sans doute, dans le temps, par les journaux, que nous avons eu un procès dont nous sommes victorieusement sortis. Messieurs les procureurs généraux ont beau jeu à fulminer dans des réquisitoires, quand il ne s'agit que de brochures ayant pour objet quelque petite tracasserie de parti ou quelque événement du jour; mais avec des doctrines fortement pensées et faisant corps, ils n'ont aucun moyen: aussi ont-ils été pulvérisés dans notre défense. Quand je dis notre, ne va pas t'imaginer que je fusse personnellement en jugement, quoique j'aie coopéré à la défense. Grâce à la précaution que j'ai prise de ne jamais signer mes articles, la responsabilité ne porte point sur moi; c'est une chose convenue avec M. de Saint-Simon, auquel,

comme tu le penses bien, cette convention ne fait aucun tort, puisqu'il est évident qu'être pendu avec lui ne le soulagerait guère. Quant à moi, je signerais avec plaisir, ne fût-ce que pour faire connaître à un plus grand nombre de personnes qu'à celles auxquelles nous l'apprenons, ma petite capacité (car l'amour-propre est franchement indestructible); les procès ne me feraient pas peur pour moi personnellement, d'autant plus que, comme disait le bon La Fontaine de bien d'autres sujets, *de loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien*. Mais la peine extrême que je causerais à mes parents s'ils venaient seulement à savoir que j'écris sur la politique retiendra toujours ma petite vanité, jusqu'à l'époque, qui ne me paraît pas très-prochaine, où il n'y aura plus à cet égard la moindre crainte de danger.

Nous venons de faire paraître hier une brochure d'environ 100 pages, intitulée: *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la Révolution*. Je te l'enverrai aussi par Langlade.

Je m'occupe, en outre, avec beaucoup d'ardeur, sinon sous le rapport de la rédaction, au moins sous celui de la pensée, de travaux mathématiques. Tu sais peut-être que l'Institut a proposé cette année pour le concours de mathématiques un grand prix très-raisonnable, ce qui ne lui était pas arrivé depuis fort longtemps. Ils ont eu le bon esprit de ne fixer aucun sujet précis et de se borner à déclarer qu'il y aura un prix pour le meilleur ouvrage ou mémoire sur les mathématiques qui aura été publié d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1822, époque de la clôture du concours. Un champ aussi large m'a déterminé à concourir. Je destine à cet effet: 1<sup>o</sup> un ouvrage sur *la Philosophie des mathématiques*, dont je t'ai dit quelque chose dans ma lettre du 23 septembre 1819, et sur lequel j'ai beaucoup

amassé de matériaux dans ma tête depuis cette époque; 2° un mémoire sur le *Calcul des variations*, dans lequel je ferai connaître un moyen que je crois avoir trouvé, et qui, si je ne me trompe, fera faire un *pas* important à ce calcul, dernier effort de l'esprit humain en mathématiques. Si j'avais le bonheur, auquel je n'ose aspirer, de réussir dans ce concours, auquel la latitude du sujet donne un caractère très-marquant, je pourrais regarder mon existence comme assurée (tu vois que, malgré ma vanité, je vise au solide), car une bonne chaire dans l'instruction mathématique, et la perspective du premier fauteuil géométrique vacant à l'Académie des sciences, seraient la suite presque infaillible d'un tel succès. Mais, comme je te le disais, je n'ose espérer. La seule chose qui soutienne en moi le faible espoir que me donne un certain sentiment (bien ou mal fondé) de ma valeur, c'est la faiblesse que j'aperçois dans tous ceux qui pourraient concourir; car tu sais que les académiciens ne peuvent point entrer dans cette lice. Enfin, dans tous les cas, je crois que j'aurai bien fait de tenter la fortune; cela servira du moins à me faire un peu connaître.

Tu sens qu'avec ces travaux et ceux politiques, ma tête doit être occupée; et, en effet, je te réponds que je ne m'ennuie pas. Encore même, outre cela, j'ai en projet plusieurs ouvrages importants, que j'exécuterai plus tard. Enfin, je puis dire que j'ai de la besogne taillée pour la vie, quand je vivrais autant que Fontenelle, ce qui, j'espère, n'aura pas lieu. Je serais aussi heureux que je conçois qu'on puisse l'être si j'étais délivré de toute inquiétude sur mon sort et sur la possibilité de soulager la vieillesse de mes chers parents, qui s'approche. Mais cette incertitude empoisonne tout, même le plaisir du travail intellectuel.

Mon métier de professeur ambulancier est diablement précaire, et j'en perdrais la tête, si je n'étais heureusement assez philosophe pour être un peu insouciant, et surtout si le travail ne distrairait pas mon inquiétude. Pour réussir dans ce métier, il ne suffit pas d'avoir de la capacité, il faut de plus être un peu intrigant, ou, du moins, assez répandu dans le monde et assez actif pour ses intérêts pécuniaires, pour tenir toujours le nombre d'élèves au complet. Or, c'est une chose à laquelle, comme tu sais, je ne suis nullement propre, pour laquelle j'ai une aversion insurmontable. J'aimerais mieux passer une nuit à résoudre une question difficile que faire une démarche auprès de quelque sot et important richard pour me procurer un écolier. On ne fait pas fortune dans ce monde avec ces manières-là. Aussi n'est-ce pas mon ambition. Je demanderais seulement une existence de banquier ou de ministre. Enfin, mon ami, je ne sais pas encore si j'aurai, au renouvellement de l'année scolaire, assez de leçons pour subsister, et je vois nombre de nos anciens camarades, qui assurément ne passaient point pour des aigles, se faire, sans interruption, depuis deux ou trois ans, vingt à vingt-cinq francs par jour ! Il y aurait là de quoi se brûler la cervelle. Mais ne t'effraye pas, je suis revenu de ces folies, et je saurai prendre mon mal en patience.

Du reste, la nomination de Poisson à la place de membre de la Commission d'instruction publique me donne quelque espoir d'amélioration prochaine dans mon existence. Malgré sa ténébreuse opinion politique, il est mathématicien très-distingué ; et il y a toujours des ressources avec les hommes de mérite. Il est très-décidé à soutenir et à fortifier l'enseignement des mathématiques, à tâcher de faire remplacer les mazettes



par des gens capables, et il poussera très-fortement dans ce sens. On peut d'autant plus compter là-dessus, que son amour-propre y est éminemment intéressé, attendu qu'il ne peut point se mêler de l'instruction littéraire, à laquelle il n'entend pas grand'chose, comme tu sais; ce qui, du reste, est, à mon avis, un avantage bien plus qu'un inconvénient. Je crois donc qu'il mettra toute sa ténacité à perfectionner l'instruction mathématique, ce qui donne aux jeunes gens capables la perspective d'être avantageusement placés; malheureusement, il est très-probable qu'il sera contrecarré fortement par ses collègues de la commission, qui ont, pour ne pas s'occuper de l'instruction scientifique, le même motif que lui pour ne point se mêler de l'instruction littéraire, et qui, outre qu'ils sont plus nombreux, sont soutenus dans ce sens par le gouvernement, ou, au moins, par les dirigeants actuels. Sur sept membres de la commission, Poisson et Cuvier sont les seuls savants; il est fort à craindre qu'ils succombent dans leurs efforts contre les cinq autres, qui sont la perle des obscurants. Mais enfin, comme les savants ont pour eux la tendance actuelle de la civilisation, qui place la science avant les lettres, ils n'est pas douteux qu'ils réussiront tôt ou tard, malgré tous les obstacles, et il se peut même qu'ils réussissent bientôt. Cela dépendra essentiellement de la marche des événements politiques.

Une chose qui me flatte beaucoup dans cette agréable perspective, c'est la possibilité de te tirer de ton *qui, quæ, quod*, pour te mettre à ta place naturelle. Si nous pouvions un jour être réunis ici comme collègues! Oh! mon ami, nous serions trop heureux!

Je t'avais promis une courte épître, et je m'aperçois que, sans le vouloir, je t'ai fait une



niehe. J'espère que tu me la rendras en même monnaie. Adieu, mon cher ami; je te le répète pour la troisième fois, tâche de réparer par ton exactitude future ta nonchalance passée.

Ton ami pour la vie,

COMTE.

Fais mes amitiés, je t'en prie, à Pouzin et à Émile Guillaume; dis-moi si je puis espérer de les voir à Paris.

7. *Relations d'Auguste Comte avec sa  
FAMILLE MATERNELLE, à la fin de l'année 1820.*

La seconde lettre publiée d'ADOLPHE est du 8 septembre 1820 :

Montpellier, le 8 septembre 1820.

Enfin, après un an et demi de silence je reçois une lettre de toi, cette lettre est bien pleine de mercuriales, mais je ne m'en fâche pas, non que je les mérite toutes, mais parce que ce n'est que ton attachement pour moi qui te les a dictées, peut-être vas-tu t'imaginer que je vais chercher, sinon à me disculper du moins à affaiblir mes torts, non, je sais que j'ai des torts et de bien grands même, mais je ne suis pas tel qu'on a voulu me peindre aux yeux de nos bons parents, et par suite aux tiens, je ne t'en dirai pas davantage sur ce chapitre-là, je laisse à nos bons parents qui ont été dupés tout comme moi, à me disculper et à me réhabiliter auprès de toi.

Tu dis que tu n'as pas encore vu le bon général Campredon, et que tu ne erois pas qu'il soit encore à Paris. Eh bien mon cher, détrompe-toi, le fait est qu'il a déjà écrit deux ou trois fois à sa famille et ses lettres sont toutes datées de Paris; aussi si tu ne l'as pas encore vu je te con-



seille d'aller le voir, et cela le plus tôt possible.

Je me suis acquitté de ta commission auprès de Valat, il m'a dit qu'il t'avait déjà écrit par plusieurs occasions, mais ses lettres ne te sont pas apparemment parvenues puisque tu demandes une réponse à une lettre datée du 28 septembre dernier, il m'a promis qu'il t'écrirait au premier jour, il est actuellement professeur de mathématiques à Casteluauzary. Pouzère a dernièrement soutenu sa thèse à la faculté de médecine, et il l'a soutenue avec honneur comme tu peux bien le croire, il m'a donné une de ses thèses et m'a prié dans cette occasion de le rappeler à ton souvenir.

Maman me charge de te recommander d'être exact à ta promesse c'est-à-dire d'écrire régulièrement tous les 15 jours.

J'ai voulu mettre tous ces petits articles en avant, pour avoir ensuite tout le terrain à moi et te parler un peu de mes occupations tant journalières qu'annuelles. Jusqu'ici je n'avais pas été enflammé d'un grand amour pour la médecine, je regardais toujours cette science comme une science noble, magnifique, mais je la considérais aussi comme mon supplée; pourquoi cela? Parce qu'alors je ne voyais que le fantôme de la gloire militaire; aujourd'hui plus rassi, plus tranquille, je vois qu'il est d'autres voies que celle des armes pour parvenir à la gloire, je fais le parallèle de l'une et de l'autre partie, je me suis éloigné sans peine de celle qui fait le malheur des hommes, d'un côté l'on opprime, l'on massacre, de l'autre l'on console, l'on sauve les malheureux humains. J'ai considéré le médecin dans toutes les positions de la vie, soit au milieu d'un camp, soit sur un champ de bataille, dans un village, dans une ville, dans les hospices, et je l'ai toujours vu se



sacrifiant lui-même, braver tous les dangers, et voler au secours de l'humanité souffrante.

Ces tableaux m'ont vivement frappé et soudain le noble désir de pouvoir un jour soulager mes semblables m'a enflammé pour cette étude qu'autrefois je ne considérais qu'avec dédain et mépris, je languis de la posséder.

Dans cette dernière année je me suis livré à l'étude de l'anatomie, de la physique et de la chimie, et quoique avec dégoût je l'ai assez bien vue. Cette seconde année, je repasserai mon anatomie, ma physique et ma chimie et je commencerai ma physiologie; dès le mois prochain, je me mettrai à la dissection, c'est le seul moyen d'acquérir des connaissances anatomiques; en effet: comment pouvoir étudier tels organes, comment déterminer le siège de telle maladie, si l'on ne voit auparavant, si l'on ne connaît parfaitement ces divers organes et tout ce qui compose notre machine. Voilà quelle sera la division de mes études médicales cette année. Je ne négligerai pas pour cela les mathématiques, parce que cette science est la seule qui puisse me servir dans ma partie, car elle donne une habitude de raisonnement et de réflexions, qui est indispensable dans l'état que je veux embrasser.

D'ailleurs, comme peut te l'avoir dit Alix, dans ce moment-ci je donne des leçons de mathématiques à un jeune homme d'une quinzaine d'années, tu vois que d'après cela je ne puis pas négliger cette partie sans me porter un grand préjudice.

Adieu, l'espace me manque, rappelle-toi de ta promesse,

Abbe Comte.



Dans la seconde des lettres publiées de ROSALIE, de cette année 1820, celle du 11 Septembre, Elle s'empresse de répondre à une lettre que AUGUSTE COMTE lui a adressée :

Montpellier, le 11 septembre 1820 (1).

M. Castan, mon bien-aimé fils, vient de sortir de chez nous, il m'a procuré le seul plaisir que j'éprouve en ton absence, en m'assurant que tu jouissais d'une bonne santé; il m'a remis ta lettre en date du... (*illisible*) à laquelle je m'empresse de répondre. Depuis longtemps, je n'en avais reçu à mon adresse, tu sais cependant combien je les désire, et combien elles me sont nécessaires pour m'aider à supporter le pénible sacrifice que la nécessité me force à faire du plaisir de te voir. Chacun de nous, après les avoir communiquées, garde tes lettres à son adresse. Dans les moments d'ennuis que me donne ton éloignement, je cherche à les calmer en relisant tes lettres, que je couvre de baisers et de larmes, qui quelquefois me soulagent. En ne m'adressant pas tes lettres les autres s'en emparent, et tu me privés du seul adoucissement à mes chagrins; je conserve avec le plus grand soin le chapeau que tu apportas de Paris, <sup>1</sup> parce que ayant été sur ta tête, il me fait éprouver les plus vives sensations.

Malheureusement, j'ai un cœur trop sensible, mais cela ne nuit qu'à moi, n'étant occupée que du bonheur des autres; aide-moi donc, mon digne aimé, à supporter ma pénible existence, puis qu'il faut que je la traîne loin de toi, et

(1) Pour adresse : *Monsieur Isidore Comte, professeur de mathématiques, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 8, près la Poste aux Chevaux, à Paris.*

<sup>1</sup> Après le licenciement de l'École polytechnique, en 1816. Car, comme on verra plus loin, AUGUSTE COMTE se trouvait absent de MONTPELLIER depuis son retour à Paris en 1816.—R. T. M.



donne-moi le plus souvent possible de tes chères nouvelles, je te le demande comme un pauvre demande un morceau de pain pour soutenir sa pénible vie ; vous ne connaîtrez tous ce que vous avez perdu que lorsque je ne serai plus.

Bonfardin, voiturier de cette ville, vient à Paris, il te portera une lettre ; si tu as conservé la caisse et les pots de confitures, que je t'ai envoyés, je te prie de les lui remettre afin que je te les remplisse de nouveau. Je suis aussi peinée que toi du sacrifice que ton papa a été forcé de faire, en vendant son cheval dont l'exercice est très salutaire à sa santé ; si de mon sang je pouvais lui en donner un autre, il y a longtemps qu'il l'aurait, car rien ne me coûte pour vous tous.

Je te remercie des conseils que tu donnes à ton frère, je te prie de les lui continuer, il en a grand besoin, car il nous a fait éprouver les plus vifs chagrins, dont je t'épargnerai le détail qui me serait trop pénible ; il y a un peu d'amendement, mais nous n'osons nous promettre que cela dure, tant il nous a trompé ; les larmes qu'il m'a fait répandre ont abîmé ma vue, et j'éprouve beaucoup de peine à écrire.

Ta bonne et intéressante sœur a oublié dans sa dernière lettre de te remercier de la musique que tu lui as procuré et qui lui fait le plus grand plaisir.

Le général Campredon est à Paris de puis le 25 août. M<sup>d</sup> a reçu depuis son arrivé à Paris quatre lettres, nous t'exhortons vivement à le voir et à ne rien négliger pour obtenir une bonne place ; engage M. Bérard à nous faire payer, je t'en conjure. Tous nos amis et parents nous chargent de te faire leurs amitiés. Adieu, mon très cher fils, mes yeux ne me permettent pas de t'écrire plus longtemps, adieu encore, je t'embrasse mille fois ;



ton papa, ton frère, ton intéressante sœur, en font de même.

Adieu, ta meilleure amie,

COMTE, née BOYER.

(*Rev. Occ.*, 3<sup>e</sup> série, tome I, ps. 92 à 93.)

La lettre du 13 Septembre de LOUIS COMTE est un court billet, où il se rejouit des nouvelles qu'on lui avait données sur la santé d'AUGUSTE COMTE, et lui annonce que toute la FAMILLE était partie pour Jonquières et Lunel.

Dans la lettre d'ALIX du 7 Octobre 1820, on trouve le passage suivant, sur la liaison d'AUGUSTE COMTE avec Saint-Simon:

«M. Langlade vient nous donner de tes nouvelles, et nous dit que tu travaillais avec M. de Saint-Simon, ce qui a fait beaucoup de peine à nos parents, parce que, cherchant à te placer, tu ne dois pas le faire avec un homme qui a une si mauvaise réputation, cela pourrait te porter préjudice; il nous a donné à entendre que tu faisais un ouvrage de moitié avec M. de Saint-Simon, ce qui nous a beaucoup surpris; d'après ce que tu nous avais dit, nous croyions l'ouvrage à toi seul; réponds-nous là-dessus...» (*Ibidem*, t. 2<sup>e</sup>, ps. 72-73).

Et dans la lettre du 2 Novembre 1820, «...tu ne nous parle pas de cet ouvrage que tu avais commencé l'année passée ni de ton travail avec M. de Saint-Simon, ce qui pourrait te porter préjudice, son opinion n'étant pas très bonne...» (*Ibidem* p. 74). Dans cette lettre, ALIX, insiste sur les égarements d'ADOLPHE.

La troisième lettre publiée d'ADOLPHE à AUGUSTE COMTE est un billet du 4 Novembre 1820, présentant un ami à celui-ci.



## c) Année 1821

1. *Évolution théorique d'Auguste Comte, pendant l'année 1821 (suite.)*

Malgré ses douloureuses perturbations morales, AUGUSTE COMTE continuait sa préparation scientifique et son œuvre politique avec une infatigable ardeur.

«C'est pour remplir cette partie de son œuvre qu'Auguste Comte suivit, dès 1821, le cours d'Astronomie de DELAMBRE, au Collège de France. La vue de ce vétéran de la science lui inspira la plus grande vénération ; il avait réellement devant les yeux un continuateur du XVIII<sup>e</sup> siècle... Au bout de quelques leçons, il se trouva le seul auditeur du vieux professeur. Aussi, DELAMBRE, qui avait remarqué son assiduité, le faisant monter dans sa voiture, l'emmena chez lui ; le cours s'acheva dans le tête à tête. Le jeune COMTE fut flatté de cette intimité, car il considérait ce vicelard, si bienveillant pour lui, comme l'un des contemporains des illustres fondateurs de l'astronomie moderne.» (J. Lonchampt. *Précis de la vie et des écrits d'Auguste Comte. Revue Occidentale*, 1889, tome XXII, p. 300.)

1. *Écrits d'Auguste Comte dus à ses tendances scientifiques (suite.)*

Du 6 au 13 janvier 1821, AUGUSTE COMTE rédigea les *matériaux* pour son mémoire sur le *Calcul des variations*.<sup>1</sup> Le 15 et le 26 du même mois, il refit le plan de son ouvrage sur la *Philosophie mathématique*,<sup>2</sup> dont il était préoccupé dès 1818, ainsi que le montrent les opuscules publiés dans la *Rev. Occ.*, 1881, t. VII, ps. 335 à 347. Voir *Évolution*, aux pages ci-dessous indiquées :

<sup>1</sup> Voir *Essais de Philosophie mathématique*, par AUGUSTE COMTE. — PARIS, DUBOD, libraire-éditeur du corps des ponts et chaussées et des mines. 49, quai des Grands-Augustins, —1878.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

ESSAIS SUR QUELQUES POINTS DE LA PHILOSOPHIE DES  
MATHÉMATIQUES.

Note A . . . . .	305
Première Comparaison.	
Langue ordinaire.—Langue arithmétique. .	306
Deuxième Comparaison.	
Langue ordinaire.—Langue algébrique. .	307
Troisième Comparaison.	
Langue arithmétique.—Langue algébrique. .	308
Résumé des trois comparaisons. . . . .	315
1 <sup>er</sup> P. S. . . . .	316
2 <sup>e</sup> P. S. . . . .	318
3 <sup>e</sup> P. S. . . . .	318

Voici le plan de l'ouvrage sur la *Philosophie mathématique*, rédigé en janvier 1821 :

DIVISION GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE.

(15 Janvier.)

1. Discours préliminaire sur la philosophie des sciences.
2. Considérations générales sur la philosophie des mathématiques.
3. Esquisse d'un cours philosophique de mathématiques.

DIVISION DE CHACUNE DE CES TROIS PARTIES.

*Division du discours préliminaire 1.*

(26 Janvier.)

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1 <sup>o</sup> Définition de la philosophie des sciences.                 | } | I. à l'étude de l'intelligence humaine                       |
| 2 <sup>o</sup> Nécessité de la philosophie des sciences, relativement.... |   | II. à l'extension de nos connaissances                       |
|   |   | III. à la propagation des connaissances ou à l'enseignement. |



3<sup>o</sup> Maturité de la formation de la philosophie des sciences et mode de formation.

4<sup>o</sup> Spécialisation de ce qui précède pour la philosophie des mathématiques en particulier. <sup>(1)</sup>

*Division de la partie 2*

1<sup>o</sup> Les mathématiques considérées dans leur ensemble, relativement au système de nos connaissances, ou fixation du rang encyclopédique des mathématiques et de leur véritable caractère.

2<sup>o</sup> Les mathématiques considérées en elles-mêmes, quant à leur division générale, en pures et appliquées, et quant à la division secondaire des mathématiques pures, ou fixation de la division philosophique des mathématiques.

*Division de la partie 3*

Le 31 Mars 1821, AUGUSTE COMTE rédigea, sous le titre *Définitions*, son appréciation générale sur la conception de l'ensemble du *Calcul*, tant *arithmétique* qu'*algébrique*. <sup>(1)</sup>

Il faut faire remarquer, à ce sujet, que, jusqu'alors, notre MAÎTRE maintenait la dénomination *mathématiques*, au pluriel, pour désigner la *science initiale*, qui «étudie directement l'existence universelle, réduite à ses phénomènes les plus simples, et par conséquent les plus grossiers, sur lesquels reposent nécessairement tous les autres attributs réels. Ces propriétés fondamentales d'un être quelconque sont le nombre, l'étendue, et le mouvement.»<sup>2</sup> Ce n'est que plus tard qu'il montra la convenance logique et scientifique de préférer le singulier MATHÉMATIQUE, «comme l'a proposé CONDORCET, afin d'indiquer avec plus d'énergie l'esprit d'unité» dans lequel il faut con-

(1) Je préfère insérer 4<sup>o</sup> dans 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>, au fur et à mesure de l'examen général de chacune des trois divisions de 2<sup>o</sup> et de 3<sup>o</sup>.

1 *Ibidem*.-2 CAT. ROS., éd. J. Lagarrigue, n. de M. Lemos, p. 180-R.T.M.



cevoir cette science. <sup>1</sup> Enfin, seulement après sa régénération religieuse, notre MAÎTRE adopta définitivement, pour caractériser ce premier degré de la hiérarchie théorique, le titre de *Logique*, par des raisons qui se trouvent résumées dans le passage suivant de sa lettre du dimanche 6 Bichat 68 (7 Décembre 1856) à G. Audiffrent:

«Vous avez trop pen médité sur la difficile conciliation que présente la construction d'une vraie *logique*. D'une part on ne peut contester l'antique précepte qui plaçait son étude avant les sciences, comme on le voit surtout au moyen âge, où le *trivium* devait normalement précéder le *quadrivium*. Cette condition de rationalité devenait illusoire, et même perturbatrice en s'appliquant à la logique métaphysique; ce qui n'altère pas la justesse fondamentale d'un précepte auquel la logique positive procure toute sa valeur et son autorité. Mais d'autre part, l'étude de la méthode est nécessairement inséparable de celle de la doctrine. On ne peut concilier ces deux conditions, qui semblent contradictoires, qu'en érigeant la science initiale (mathématique) en logique universelle, *indispensable* mais *insuffisante*; consacrée au premier titre, disciplinée au second.» (AUGUSTE COMTE, *Lettres à divers*, t. I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 350.)

2. Ecrits d'AUGUSTE COMTE dus à ses tendances politiques (suite)

FRAGMENTS.

(14) *Première série de travaux*

(1821, mardi, 9 avril, 8 h. 5.)

La première condition à remplir pour traiter la politique d'une manière positive, consiste à déterminer avec précision les limites dans lesquelles sont renfermées, par la nature des choses, les combinaisons d'ordre social. En d'autres termes, il faut, avant tout, que, dans la politique,

1. Voir *Cours de Philosophie positive*, t. I, p. 118.



à l'exemple des autres sciences, le rôle de l'observation et celui de l'imagination soient rendus parfaitement distincts, et que le second soit subordonné au premier.

Jusqu'à présent, l'absolu a régné dans la politique théorique. Il caractérise également la politique théologique et la politique métaphysique, qui se disputent aujourd'hui l'empire des esprits. Le but commun qu'elles se proposent est de déterminer, chacune à sa manière, le type général du meilleur ordre social imaginable, sans avoir en vue aucun état exclusivement particulier de civilisation. L'une et l'autre prétendent avoir trouvé un système d'institutions qui résout cette question. La seule chose qui les distingue à cet égard, c'est que la seconde n'interdit pas essentiellement, comme la première, toute modification au plan qu'elle a tracé. A cela près, leur esprit est également absolu. L'une et l'autre traitent l'espèce humaine comme n'ayant pas d'impulsion propre, comme pouvant recevoir celle quelconque que le législateur voudra lui donner. Toutes deux voyent dans leur système d'institutions une sorte de panacée universelle applicable sans distinction, à tous les maux politiques, quelle que soit leur nature, ainsi que le degré actuel de civilisation du peuple auquel le remède est destiné. De même aussi l'une et l'autre jugent les régimes des différents peuples uniquement d'après leur plus ou moins de conformité ou d'opposition avec le type invariable de perfection qu'elles ont établi. Il est si contraire à leur esprit de tenir aucun compte de l'état de la civilisation, que c'est dans les sociétés très peu civilisées qu'elles s'accordent, par des motifs différents, à trouver les modèles d'organisation sociales les plus parfaits. (*Rev. Occ.*, t. VIII, 94--1882, ps. 409 à 410.)

2. *Funeste rencontre où l'affreuse situation morale d'AUGUSTE COMTE le précipita, au commencement de 1821.*

En Mai de cette année (1821) un fatal hasard engagea AUGUSTE COMTE dans une liaison on ne peut plus déplorable ! Cet incomparable malheur fit sentir désormais sa funeste influence pendant toute la vie de notre MAÎTRE et le poursuivit même au delà du tombeau !... Il troubla cruellement l'existence privée de notre MAÎTRE, et compromit profondément son essor public. Ce désastreux contact ne s'est point borné à entraver le progrès moral et mental du chevaleresque PHILOSOPHE et à assombrir momentanément sa gloire. Il a créé aussi des obstacles considérables à la régénération humaine, en fournissant une ingratitude issue aux incroyables sophismes de ceux qui ont essayé d'arrêter, au nom de la PHILOSOPHIE POSITIVE, la propagande de la RELIGION de l'HUMANITÉ !

C'était le 3 Mai 1821, jour de la fête officielle pour le baptême du duc de Bordeaux. Le jeune PENSEUR se promenait dans les fameuses *Galeries de bois* au Palais Royal, où il était venu, comme d'habitude, chercher une triste diversion à ses travaux. Ses relations avec l'infortunée mère de sa douce LOUISE avaient cessé, à ce qu'il paraît, sans que nous sachions ni quand ni comment. Les lettres précédentes à Valat font voir que ces relations s'étaient refroidies depuis plus d'un an. AUGUSTE COMTE continuait pourtant à remplir ses devoirs de père envers la charmante enfant, que la mort seule arracha à ses tendres embrassements, en 1827. Au milieu de la foule des pauvres victimes de l'épouvantable anarchie contemporaine, il remarqua une jeune femme dont la beauté le



séduisit. Il la suivit chez elle, rue Saint-Honoré, vis-à-vis cloître. La malheureuse n'eut pas de peine à toucher la pitié d'un jeune homme dont le cœur s'était dépouillé de tous les préjugés domestiques, et dont la tendresse spontanée se trouvait à la merci des plus anarchiques opinions au sujet des rapports entre les deux sexes! . . .

Douée d'une rare intelligence, instruite d'après une exécrable expérience, semblant posséder un caractère énergique, cette fatale personne raconta avec habileté sa lamentable histoire. Elle se trouvait à la fin de sa dix-neuvième année, était née d'un comédien et d'une comédienne de province, qui ne furent jamais mariés et se séparèrent bientôt. Elle passa sa première enfance à Paris, chez sa grand'mère maternelle, épouse d'un honnête tailleur et que notre MAÎTRE eroit avoir été toujours une digne femme, quoiqu'il ne l'ait point connue, parce qu'elle mourut en 1819. Cette dame, devenue veuve en 1813, fut bientôt incapable de garder sa petite-fille, dès lors laissée à sa propre mère, qui dressa cette enfant, trop disposée par sa propre sechesse, à ne considérer les hommes que comme des objets d'exploitation, qu'une jolie femme devait toujours mouvoir suivant ses caprices.

Quoique n'ayant pas accompli sa dix-neuvième année, elle était alors inscrite depuis deux ans à la police, parce qu'elle fut bientôt abandonnée du jeune avocat qui l'avait sacrifiée, et que l'on retrouvera dans les plus douloureux moments du futur RÉGÉNÉRATEUR. Environ un an seulement plus âgé que AUGUSTE COMTE, eet avocat s'engagea de bonne heure dans le parti révolutionnaire; il s'était lié, à Genève, avec Buonarotti, et se mêla à des complots. (Sébastien Chartely— Histoire du Saint-simonisme, p. 37.) Le profond



scepticisme moral d'AUGUSTE COMTE et l'anarchie contemporaine qui en était la source expliquent seuls le maintien des relations que l'on verra, dans la suite, entre ce jeune avocat et le noble PENSEUR.

Dévoilant l'exquise sensibilité d'AUGUSTE COMTE, l'infortunée lui parla souvent, dès leurs premiers contacts, de mariage, quoique en paraissant plaisanter, conjointement avec une amie de pareille condition, dont le cœur était supérieur au sien. Le jeune PHILOSOPHE accueillit ces propos sur le même ton, sans prévoir la prochaine réalisation que leur préparaient ces dangereuses plaisanteries envers un lien qui ne devrait jamais devenir l'objet d'allusions frivoles. (AUGUSTE COMTE — *Testament*, 2<sup>e</sup> édition. Addition secrète, ps. 36<sup>e</sup> à 36<sup>e</sup> .)

### 3. *Évolution théorique d'AUGUSTE COMTE, pendant l'année 1821. (suite)*

Ecrits dus à ses tendances politiques. (suite).

#### (1) *Du système industriel (2<sup>e</sup> partie) prospectus* (lundi, 23 juillet, 9 h. soir.)

Un besoin irrésistible de l'entière réorganisation du système social, universellement et profondément senti par les nations les plus civilisées, et, en même temps, aucune idée nette, positive et arrêtée des bases qui conviennent au nouvel ordre politique : telles sont les deux dispositions générales dont la coexistence forme le caractère fondamental de l'époque actuelle. C'est dans cette opposition entre le vœu instinctif des peuples, résultat nécessaire de la période de civilisation à laquelle ils sont parvenus, et le vague, l'incohérence, l'insuffisance absolue des opinions par les-



quelles ils se laissent diriger, qu'il faut chercher la véritable cause première de la *cr*<sup>1</sup> (10 h.)

(1) *Du système industriel* (2<sup>e</sup> partie), *prospectus* (jeudi, 1821, 26 juillet, 9 h. 30 du soir).

Un besoin irrésistible de l'entière réorganisation du système social, universellement et profondément senti par les nations les plus civilisées, et en même temps, aucune vue nette, positive et arrêtée des bases qui conviennent au nouvel ordre politique : telles sont les deux dispositions générales dont la coexistence forme le caractère fondamental de l'époque actuelle. C'est dans cette opposition permanente entre le vœu instinctif des peuples, résultat nécessaire de l'état de civilisation auquel ils sont aujourd'hui parvenus, et l'insuffisance totale des opinions métaphysiques, vagues et incohérentes par lesquelles ils sont encore dirigés, qu'il faut chercher la véritable cause première de la crise profonde qui agite depuis trente ans cette élite de l'espèce humaine. Jusqu'à ce que ce principe général de désordre ait été déraciné, la société sera tourmentée.

La plus intolérable situation, pour les corps politiques, comme pour les individus, est celle qui résulte d'une extrême activité qui ne peut se satisfaire parce que son but n'est pas nettement déterminé<sup>2</sup>.

Le plus intolérable de tous les maux, pour les corps politiques, comme pour les individus, consiste dans le sentiment d'une extrême activité qui ne peut se satisfaire faute d'apercevoir assez distinctement le but auquel elle est destinée. Telle est la nature du malaise qui tourmente aujourd'hui

<sup>1</sup> *Crise*, sans doute? — P. L.

<sup>2</sup> Auguste Comte a barré cette partie du manuscrit ; ce qu'il n'a pas fait pour celle qui suit. Ce sont deux rédactions différentes des mêmes idées.—P. L.



l'élite de l'espèce humaine ; d'une part, le besoin irrésistible d'une entière réorganisation du système social est universellement et profondément senti par les nations les plus civilisées ; d'une autre part, elles n'ont encore aucune vue nette, positive et arrêtée des bases qui conviennent au nouvel ordre politique. Cette opposition permanente entre le vœu instinctif des peuples, tel qu'il résulte nécessairement de l'état de civilisation auquel ils sont aujourd'hui parvenus, et l'insuffisance totale des opinions métaphysiques, vagues et incohérentes, par lesquelles ils sont encore dirigés, est la véritable cause première du caractère orageux de l'époque actuelle ; c'est elle qui maintient les peuples et les rois dans un état réciproque d'hostilité et de défiance, également funeste aux uns et aux autres.

Le premier, le plus pressant besoin (2<sup>h</sup> matin).

*Du système industriel* (2<sup>e</sup> partie), *prospectus*  
(mardi, 14 août, 9 h. 30 soir, mercredi, 15 août, 8 h. 30 soir, jeudi 16 août, 10 h. 45 soir.

Un système social qui s'éteint, un nouveau système qui tend à se constituer, tel est le double caractère fondamental de l'époque actuelle.

(Mercredi, 22 août, 9 h. 45 soir.)

Un système social qui s'éteint, un nouveau système qui tend à se constituer, tel est le caractère fondamental de l'époque actuelle. A ne considérer qu'une seule face de cet état de choses, ou dirait la société irrévocablement condamnée à la profonde anarchie dans laquelle la place, au temporel et au spirituel, la décadence de l'ancien ordre politique.

(2 h. matin). Un système social qui s'éteint, un nouveau système qui tend à se constituer, tel



est le double caractère fondamental de l'époque actuelle ; mais, jusqu'à ce jour, ce caractère ne s'est prononcé d'une manière nette et décisive que sous le premier rapport.

(*Rev. Occ.* t. VIII, 94-1882; ps. 410 à 412.)

4. *Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa  
FAMILLE MATERNELLE, à la fin de l'année 1821.  
Décès d'ADOLPHE*

Quant aux relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE, ne se trouve publiée qu'une seule lettre de ROSALIE, du 20 Octobre 1821. Cette lettre fait voir qu'il venait de passer quelque temps à MONTPELLIER. Mais nous ne savons s'il eut le bonheur d'y trouver encore son frère ADOLPHE, qui dut être parti pour la Martinique, après sa dernière lettre. AUGUSTE COMTE, dans sa lettre du 15 Descartes 64 (21 Octobre 1852), à G. Audiffrent, attribue ce voyage à l'influence d'ALIX, à cause d'une *étourderie* d'ADOLPHE. (*Lettres d'AUGUSTE COMTE* à divers, tome premier, première partie, p. 147.) Le malheureux jeune homme devint ainsi victime d'une mort précoce, au Fort-Royal, le 23 Septembre 1821. (Lettre du ALIX 21 Janvier 1849.) (*Rev. Occ.* Troisième série. Tome deuxième, p. 125). Les difficultés des communications à cette époque portent à supposer que cette douloureuse issue n'était pas encore connue de ROSALIE, au moment de sa lettre du 20 Octobre 1821.

Notre MAÎTRE garda toujours le plus tendre souvenir de son malheureux frère. Dans sa lettre du 27 Fév. 1843, à Stuart Mill, AUGUSTE COMTE dit:

« ... Je serais bien heureux que la belle saison qui va commencer ne s'écoulât pas sans me pro-



curer ainsi quelques jours de cette vie fraternelle dont j'ai, dans l'ensemble de ma vie, si rarement joui, *ayant eu le malheur de perdre depuis plus de vingt ans, un frère sur lequel j'avais compté, et avec toute raison, pour cela.*»

Et dans sa *Neuvième Sainte Clotilde*, notre MAÎTRE disait, *subjectivement*, à sa noble et tendre PATRONNE :

«... Sous l'auguste présidence de Rosalie Boyer et de Condoreet, je vivrai pleinement avec toi pour chaste épouse, Virginie Chardoillet pour sœur, Adolphe et Wallace pour frères, enfin notre Sophie pour fille.» (VOLUME SACRÉ, p. 206.)

Dans sa lettre du 20 Octobre 1821, ROSALIE épanche ainsi sa tendresse :

Montpellier, le 20 Octobre 1821 (1)

«J'ai reçu hier soir, mon cher et bien-aimé fils, ta lettre du 13, qui nous a fait d'autant plus de plaisir que depuis deux jours ton papa disait: Voilà Isidore insensible aux prières que nous lui avons faites d'écrire. Enfin ta lettre est arrivée pour calmer nos craintes, elle nous a fait le plus grand plaisir, puisqu'elle nous apprend que ton voyage s'est fait sans accidents, et que ta santé est bonne; ne néglige rien mon bn aimé pour la conserver, en la ménageant tu conserves celle de toute ta famille; joins à cela l'exaetitude à écrire, il le faut pour notre repos; privée d'être près de toi, je n'étais pas encore rétablie de la secousse de ton départ, que j'en ai éprouvé une bien pénible en me séparant de ta sœur, qui est à Lodève depuis huit jours. Mais il n'est pas de sacrifices que votre mère ne fasse pour vous tous. Depuis que

(1) Pour adresse: *Monsieur Isidore Comte, professeur de mathématiques, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 8, près la Poste aux Chevaux, à Paris.*



cette bonne sœur est à Lodève, elle va très bien, mais ta mère est livrée à tout son ennui; pense souvent à elle, mon ange, cette idée la consolera, et ne dédaignes pas les conseils vertueux qu'elle t'à donnés. Tu trouveras ci-joint la lettre de M. le Préfet, qui à été très fâché de ne pas t'avoir vu; il t'offre toutes les excuses que tu voudras; ne néglige rien pour ton avancement. M. Borneau te remettra la présente, voulant absolument faire ta connaissance, tu nous feras plaisir de le recevoir amicalement.

M. Berrier... (*illisible*)... et M<sup>me</sup> Goy te disent bien des choses. Ton papa s'occupe de la caisse et t'embrasse mille fois, ainsi que ta bonne mère, qui réclame ta promesse d'écrire.

COMTE, née BOYER.

(*Rev. Occ.* 3<sup>e</sup> série, tome I, p. 94.)

5. *Cessation momentanée de la fatale liaison engagée en Mai 1821.*

Lorsqu'arriva cette lettre, durait encore la funeste liaison où AUGUSTE COMTE se trouvait engagé depuis Mai 1821. Mais, au commencement de Novembre, six mois après la fatale rencontre, le jeune avocat revint chercher sa victime, et AUGUSTE COMTE cessa de la revoir. (AUGUSTE COMTE—*Testament*, 2<sup>e</sup> édition, *ibidem* p. 36<sup>d</sup>.)

6. *Réflexions sur les immenses dangers de cette fatale liaison.*

On ne doit pas aller plus loin, sans s'arrêter un instant, pour bien mesurer la gravité du danger dont une heureuse destinée semblait avoir écarté le futur RÉGÉNÉRATEUR. Les âmes vulgaires se livrent sans remords et sans souci aux cruelles jouissances que l'anarchie religieuse procure à la grossièreté masculine. Mais ceux que la dégra-



dation contemporaine n'a point endurei assez pour leur faire oublier les angéliques images d'une mère, d'une sœur, — de l'ensemble des êtres féminins, en un mot, qui charmèrent leur enfance, — ceux-là éprouvent toujours un intime mouvement de repentir, de honte, et de pitié, au milieu de leur brutal désordre. Ces retours chevaleresques sur soi-même sont d'autant plus inéludables et d'autant plus profonds que les éroyanees religieuses des premières années auront rendu ces salutaires émotions inséparables du souvenir de la VIERGE OCCIDENTALE. Grâce à cette suave création médiévale, on s'habitue à voir chaque FEMME sous un enchanté voile de tendresse et de pureté qui ne saurait être déchiré sans remords ou au moins sans d'amers regrets. C'est donc avec une invincible tristesse que l'on s'aperçoit de sa propre responsabilité dans les plus atroces ravages de l'anarchie morale contemporaine. On voit par là combien sont précieux les saints antécédents dues à une heureuse éducation catholique.

L'ensemble du passé occidental dispose donc les natures masculines qui se sont développées dans de favorables conditions morales à s'attendrir sur le sort des malheureuses dont le désordre général les rapproche par hasard. Le plus complet scepticisme est impuissant pour empêcher ce résultat de la délicatesse affective dont les occidentaux sont, même à leur insu, redevables à leurs chevaleresques ancêtres, ainsi que le démontrent les relations d'AUGUSTE COMTE avec l'infortunée mère de la douce LOUISE. Et cette pitié tend à faire chercher, dans des circonstances étrangères, la principale cause de la déchéance de chaque malheureuse. La misère, une éducation vicieuse, la déloyauté des séducteurs trahissant une confiance naïve, l'anarchie du siècle menant au seep-

tieisme, ... fournissent dès lors l'explication essentielle des ehutes féminines. On est ainsi porté à envisager la presque totalité des femmes égarées comme suseeptibles de régénération, s'il était possible de les rendre aux douceurs de la famille. Pour peu que le désordre, tant individuel que colleetif, ait fait devenir continue la liaison surgie du hasard, un cœur ehevaleresque est inelin à appliquer, à l'infortunée que l'anarchie du siècle aura rapprochée de lui, ce qui est vrai par rapport à l'ensemble des malheureuses sans foyer, victimes de eette anarchie. Tout en admettant l'hypothèse de quelques natures radicalement incurables, soit de naissance, soit par des accidents postérieurs, plus un cœur sera noble, plus il se sentira entraîné à écarter, comme un féroce soupçon, tout doute à l'égard de la possibilité du salut d'un être accablé par le misère, et que le DESTIN aura mis sur son passage.

Il est aisé de comprendre, d'après cette situation, le danger imminent qui menaee de nos jours les âmes d'élite, quand elles n'ont pas pour les guider que leurs nobles penchants et des théories révolutionnaires, tant spiritualistes que matérialistes. Car, pourquoi ne pas tendre la main à la malheureuse dont le salut ne semble dépendre que d'un acte de sublime générosité, dont la faute ne paraît principalement imputable qu'aux imperfections sociales? La régénération morale et mentale que AUGUSTE COMTE dut à l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX permettrait seule de constater la sagesse des préjugés moraux dont les imperfections affectives du cerveau masculin, tant en *tendresse* qu'en *pureté*, avaient dérobé les fondements inéludables à l'empirisme et à la raison des hommes, même les plus éminents, dès qu'ils se sont dégagés entièrement des croyances



théologiques. Dans de pareilles conditions, on ne saurait reculer devant de considérations impitoyables, que l'on rejette, et que l'on imagine empêcher de faire le bien, conseillé par un cœur généreux autant que par une intelligence droite.

La généralité des personnes n'osent pas, heureusement, braver l'opinion de leurs contemporains; mais les âmes supérieures, une fois engagées, n'importe comment, dans un pas difficile, ne sauraient en sortir qu'avec la noblesse chevaleresque que leur semblent commander leur altruisme et leurs convictions.

Notre MAÎTRE se trouvait donc dans l'imminent danger de faire sanctionner par la société un de ces liens contractés en dehors des conditions élémentaires que la sagesse séculaire de l'HUMANITÉ a reconnu comme indispensables pour l'heureux choix d'une ÉPOUSE. Son scepticisme actuel qui lui faisait méconnaître la nécessité de la consécration sociale pour assurer le bonheur et la dignité de l'union conjugale, ne pourrait même le prémunir contre un tel péril. Car la noblesse de ses sentiments le déterminait à accepter, par dévouement envers sa compagne, une consécration sans laquelle celle-ci ne pourrait jouir de la considération de ses contemporains. Il faut ne pas oublier, d'ailleurs, que notre MAÎTRE se jugeait incapable, faute de beauté et d'agréments, de jamais plaire aux femmes, et se trouvait pourtant tourmenté d'un vif besoin d'affection. Cette circonstance, jointe à l'ensemble des motifs précédents, achève de caractériser l'effroyable situation morale du jeune PENSEUR. Car il était dès lors incliné à choisir une Épouse qui dut l'aimer d'après une intime reconnaissance, fondée sur un sacrifice exceptionnel, comme il dit, lui-même. (*Testament*, 2<sup>e</sup> éd. addition secrète, p. 36°.)



d) Année 1822.

1. *Evolution théorique d'AUGUSTE COMTE, pendant l'année 1822. Intime combinaison entre les deux points de vue, scientifique et politique, qui l'avaient jusqu'alors préoccupé pareillement, mais séparément. Découverte des lois historiques qui fondèrent la SOCIOLOGIE DYNAMIQUE.*

## L'OPUSCULE FONDAMENTAL

PROSPECTUS DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES NÉCESSAIRES POUR  
RÉORGANISER LA SOCIÉTÉ

Janvier à Mai 1822

Ma noble et tendre mère, que j'ai perdue depuis quatorze ans, fut réellement la première source de toutes mes qualités essentielles, non seulement de cœur, mais aussi de caractère, et même d'esprit.

Dès le début de ma carrière, je n'ai jamais cessé de représenter le grand Condorcet comme mon père spirituel.

AUG. COMTE. *Pol. Pos.* I. Préf. 12; et III, Préf. XV.

Per correr miglior acqua alza le vele	1
Omai la navicella del mio ingegno	
Che lascia dietro a sè mar sì crudele.	
E canterò di quel secondo regno	4
Dove l'umano spirito si purga,	
E di salire al ciel diventa degno.	
Pescia risposti lui: Da me non venni:	52
Donna scese del ciel, per li cui preghi	
Della mia compagnia costui sovveni.	
Questi non vide mai l'ultima sera,	58
Ma per la sua follia le fu sì presso,	
Que molto poco tempo a volger era.	
Si come l'dissi, fui mandato ad esso	61
Per lui campar, e non c'era altra via	
Che questa per la quale io mi sou messo.	
Noi andavam per lo solingo piano	118
Com'nom che torna alla perduta strada,	
Che infino ad essa gli par ire in vano.	
DANTE— <i>La Divina Comedia</i> , Purg., C.I. *	

On n'a pas publié aucun document de 1822, sur les relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE. L'année semble avoir été surtout absorbée par ses préoccupations scientifiques et politiques.

\* Pour voguer désormais sur des eaux meilleures, la nacelle de mon génie déploie ses voiles et laisse après elle une mer aussi orageuse.

Dans sa lettre à Valat, du 21 Mai 1824, reprenant la correspondance interrompue dès 1820, AUGUSTE COMTE dit: «Lorsque je reçus ta dernière lettre, au mois de Janvier 1822, je commençais à être dans le moment de la composition directe de l'ouvrage même dont je t'envoie aujourd'hui la première partie.» Cette *première partie* constitue l'*Opuscule fondamental*, dont AUGUSTE COMTE envoyait alors un exemplaire du *second tirage*, qui venait de paraître vers la fin d'Avril 1824. C'est le troisième opuscule compris dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE. Il y fut reproduit d'après l'édition de 1824 et sous le titre:

### Troisième partie

PLAN DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES NÉCESSAIRES POUR  
RÉORGANISER LA SOCIÉTÉ.

#### *Explication préalable*

1 Renseignements donnés par AUGUSTE COMTE.

(a Extrait du *Cours de Phil. pos.*, t. Ier., 1830.

Avertissement, p. VI. 18 Décembre 1829.

Pour compléter cette notice historique, il est convenable de faire observer, relativement à quelques-unes des idées fondamentales exposées dans ce cours, que je les avais présentées antérieurement dans la première partie d'un ouvrage intitulé *Système de politique positive*, imprimé à cent exemplaires en mai 1822, et réimprimé ensuite en avril 1824, à un nombre d'exemplaires

Et je chanterai ce second royaume où l'âme humaine se purifie et devient digne de monter au ciel.

Ensuite il (Virgile) répondit: Je ne suis pas venu de moi-même; une femme est descendue du ciel, et c'est à sa prière que j'ai secouru cet homme en le guidant. . .

Celui-ci n'a pas encore vu son dernier soir: mais il en fut si près par sa folie, qu'il ne lui restait plus que peu de temps à parcourir. Ainsi que je l'ai dit, j'ai été envoyé vers lui pour le sauver, et il n'y avait pas d'autre voie à suivre que celle où je me suis engagé. . .

Nous allions comme un homme qui retourne à son chemin perdu, et qui croit marcher en vain jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvé. . .

(Traduction de Pier-Angelo Fiorentino.)

plus considérable. Cette première partie n'a point encore été formellement publiée, mais seulement communiquée, par la voie de l'impression, à un grand nombre de savans et de philosophes européens...

b) Extrait du *Cours de Phi. pos.*, t. IV. 1839.  
Avertissement, p. VII. 23 Décembre 1838.

... La première partie de mon *Système de politique positive*, écrite et imprimée en 1822, à l'âge de vingt-quatre ans, sous le titre primitif et spécial de *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, et réimprimée en 1824, sous son titre définitif et plus général; ensuite mes *Considérations philosophiques sur les sciences et les savans*, publiées à la fin de 1825, dans les nos 7, 8 et 10 du *Producteur*; et enfin mes *Considérations sur le pouvoir spirituel*, insérées dans les nos 13, 20 et 21 du même recueil hebdomadaire, au commencement de 1826; ont, en effet, exposé, depuis long-temps à tous les penseurs européens, les divers principes caractéristiques de l'ensemble de mes travaux ultérieurs sur la philosophie politique...

c) Extrait de l'Appendice général du *Système de politique positive*. Préface spéciale, (suite) p. III. (Voir ci-dessus p. 276.)

Ma direction, à la fois philosophique et sociale, fut irrévocablement déterminée, en mai 1822, par le troisième opuscule, où surgit ma découverte fondamentale des lois sociologiques. Son propre titre, qui doit seul figurer ici, suffirait pour indiquer une intime combinaison entre les deux points de vue, scientifique et politique, qui m'avaient jusqu'alors préoccupé pareillement, mais séparément. La publicité de ce travail décisif resta bornée d'abord à cent exemplaires, gratuitement communiqués comme *épreuves*. Quand il fut reproduit à mille exemplaires, en 1824, avec quelques additions secondaires, je crus

devoir superposer à son titre spécial le titre prématuré de *Système de politique positive*, destiné dès lors à l'ensemble de mes compositions. On ne saurait méconnaître l'unité de ma carrière, en voyant ainsi promise, dès mon début, la systématisation que le présent traité pouvait seul réaliser.

.....  
 2. Extraits de la *Revue Occidentale*

En faisant la reproduction de la première édition de cet *opuscule fondamental*, dont les archives de la rue Monsieur-le-Prince possède le manuscrit, (*Rev. Occ.*, seconde série, tome XI, 107-1895, p. 1), P. Laffitte donne les renseignements suivants :

«... Nous avons le manuscrit de l'opuscule de 1822, sur lequel s'est faite l'impression. On sait que l'opuscule fondamental se compose de trois parties, qu'AUGUSTE COMTE dénomme de la manière suivante : *Introduction, Exposé général, Première série de travaux*. Notre manuscrit contient complètement l'*Introduction* et la *Première série de travaux*. Il nous manque malheureusement quelques feuillets de l'*Exposé général* et, par une fatalité qui m'a été très pénible, il manque précisément celui qui contenait l'énoncé de la loi des trois états... nous savons, d'après le précieux manuscrit que nous possédons, que l'opuscule fondamental a été terminé le lundi 6 mai 1822, et que ce qu' AUGUSTE COMTE a appelé la *Première série de travaux* a été commencé le samedi 9 avril 1822, à 8 heures du soir <sup>1</sup>, et terminé le lundi 6 mai, à 6<sup>h</sup> du matin.

«Nous pouvons même préciser directement ce que nous manque dans le manuscrit de 1822.

<sup>1</sup> On verra ci-dessous que ce qu' AUGUSTE COMTE a appelé la *Première série de travaux* a été commencé le *lundi 8 avril 1822, à 8 h. du soir.*—R. T. M.



Il manque d'abord à partir du commencement de l'Exposé général jusqu'à la phrase « *L'attention s'étant dirigée tout entière vers la partie pratique de la réorganisation sociale, etc.*, c'est-à-dire de la page 36 à la page 66 de la première édition. Il manque ensuite la fin de l'*Exposé général*, depuis la page 66 de l'imprimé jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à la page 80. Nous avons deux rédactions du chapitre intitulé *Première série de travaux*, la seconde, destinée à l'impression et y ayant servi, est la copie.

« *De la première rédaction.*—Dans celle-ci, AUGUSTE COMTE a marqué les jours et les heures pendant lesquels il a exécuté ce travail. Il y a là un détail précieux sur la manière de travailler d'Auguste Comte, et que l'on regrette de ne pas avoir, ni pour l'*Introduction*, ni pour l'*Exposé général*.

« Le travail a été commencé le lundi 8 avril, à 8 heures du soir. La seconde séance, commencée le samedi 13 avril, à 8 heures du soir, a duré jusqu'au dimanche 14 avril, 1 heure après midi; la troisième commence le 16 avril, à 7 heures du soir, pour se terminer le mercredi 17 avril, à 8 heures du matin. La quatrième, commencée le samedi 20 avril, à 7 heures du soir, s'est terminée le dimanche 21 avril, à 11 heures du matin. La cinquième a commencé le dimanche 28 avril, à 8 heures du soir, mais AUGUSTE COMTE n'en indique pas la durée. Enfin, la sixième et dernière séance a commencée le dimanche 5 mai, à 9 heures du soir, et s'est terminée le lundi 6 mai, à 6 heures du matin...

« On a donc ainsi la durée totale de la rédaction de la Première série de travaux qui contient la partie la plus étendue de l'opuscule fondamental : mais la partie LA PLUS DÉCISIVE est la por-



tion de l'Exposé général contenant la LOI DES TROIS ÉTATS. <sup>1</sup> J'ai entendu dire à AUGUSTE COMTE que la loi des trois états avait été trouvée un matin, après une longue nuit de méditations continues; et que c'était presque immédiatement après qu'il avait trouvé la loi de la hiérarchie scientifique... » (*Ibidem* ps. 3 à 5.)

## 2. Portée générale de cet événement capital.

Néanmoins, quand j'eus subi l'état sceptique plus complètement qu'aucun de mes contemporains, je m'en trouvai, dès l'âge de vingt-quatre ans, irrévocablement affranchi, par ma découverte des lois sociologiques, qui me poussa directement à reconstruire la spiritualité. (AUGUSTE COMTE—*Testament*, p. 9.)

L'ensemble des faits politiques laissa dès lors d'offrir le spectacle d'un chaos informe: ni le caprice des dieux, ni l'arbitraire des hommes, ne les avaient pas produits; ils étaient tous la conséquence des *lois naturelles* suprêmes qui les enchaînent les uns aux autres, comme la gravitation relie les événements planétaires! Ce merveilleux résultat vint annoncer la fin de la révolution moderne et la clôture de la vie préliminaire de l'HUMANITÉ. Ce fut, comme on vient de le voir, le lundi six Mai à six heures du matin, que notre MAÎTRE acheva l'opuseule capital où il consigna cette incomparable découverte.

«Sa direction, à la fois philosophique et sociale, fut ainsi irrévocablement déterminée. Le titre propre de cet opuseule (*Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*) suffirait pour indiquer une intime combinaison entre les deux points de vue, scientifique et politique, qui l'avaient jusqu'alors préoccupé pareillement, mais séparément.» (*Pol. Pos.* tome IV, Appendice général, Préface III, p. III.)

<sup>1</sup> AUGUSTE COMTE habitait alors rue Saint-Germain-des-Prés n. 8, Paris. P. Laffitte—*Rev. Occ.* Tome XVI, 1886, p. 150.)



Cet opuscule marque le début de la régénération morale et mentale du jeune PENSEUR. Le maternel dévouement de ROSALIE pour la culture morale et intellectuelle d'AUGUSTE COMTE avait procuré à celui-ci, sans qu'Elle s'en aperçût, la paternité spirituelle de CONDORCET. Grâce à cet incomparable patronage, AUGUSTE COMTE se délivre dès lors de ses principaux égarements et s'ouvre la voie qui doit le conduire à la plus sublime sainteté. Mais sa route sera encore lente et sémée de déboires, d'angoisses, et des douleurs!... Car il lui faudra vaincre, l'un après l'autre, tous les obstacles d'une situation sans pareille, où les dangers surgissent souvent de ses propres progrès!... Pour se rendre bien compte de l'évolution morale de notre MAÎTRE, il faut donc préciser, autant que possible, le degré qu'il venait d'atteindre dans son salut, qui était aussi le salut de l'HUMANITÉ. Nous allons, à cet effet, faire un résumé de son glorieux opuscule de Mai 1822.

### 3. Résumé de l'opuscule fondamental.

L'opuscule est divisé en trois parties, que notre MAÎTRE caractérise par les titres : *Introduction*, *Exposé général*, *Première série de travaux*.

#### INTRODUCTION

Dans l'*Introduction*, il commence par poser une vue d'ensemble de la situation moderne. Il montre ensuite que ni les rois ni les peuples n'ont pas compris jusqu'ici cette situation, et fait voir les vices des tentatives des uns et des autres pour mettre fin à la révolution. Il conclut de ces considérations que le seul moyen de sortir d'un pareil état consiste dans la formation et l'adoption générale d'une doctrine organique qui fasse quitter aux rois la direction rétrograde et aux peuples la direction critique.



## EXPOSÉ GÉNÉRAL

La division entre la *théorie* et la *pratique* étendue à la politique, par le Catholicisme, au moyen âge, doit figurer entre des pouvoirs spirituel et temporel d'une autre nature, dans le système à établir aujourd'hui.

Par la nature même de l'esprit humain, chaque branche de nos connaissances est nécessairement assujettie dans sa marche à *passer par trois états théoriques différents: l'état théologique ou fictif; l'état métaphysique ou abstrait; enfin, l'état scientifique ou positif.*

La doctrine des rois représente l'état théologique de la politique. La doctrine des peuples exprime l'état métaphysique de la politique... Les savants doivent aujourd'hui élever la politique au rang des sciences d'observation.

Les sciences sont devenues positives l'une après l'autre, dans l'ordre où il était naturel que cette révolution s'opérât. *Cet ordre est celui du degré de complication plus ou moins grand de leurs phénomènes, ou, en d'autres termes, de leur rapport plus ou moins intime avec l'homme.* (Auguste Comte. *Opuscule fondamental*)

Dans l'*Exposé général*, il examine d'abord la nature du travail nécessaire pour construire la doctrine organique et démontre que les rois et les peuples se sont également trompés à cet égard, puisque tout le monde a cru qu'il s'agissait d'une entreprise purement pratique. On s'est proposé d'imposer à la société une organisation conçue d'emblée. Or, il montre que toute opération humaine suppose la distinction entre la *théorie* et la *pratique*. D'abord, les *travaux théoriques* et les *travaux pratiques* se trouvent confondus chez les mêmes organes. Mais l'essor de la civilisation les sépare, de plus en plus, en les confiant à des *organes indépendants*, quoique solidaires. Le Catholicisme, au moyen-âge, étendit enfin cette division à la politique, d'après la séparation entre le *pouvoir spirituel du sacerdoce catholique* et le *pouvoir temporel des chefs féodaux*. La dissolution spontanée du régime médiéval ne saurait anéantir cette division inéluctable. *Il est évident qu'elle doit être conservée, avec toutes les autres conquêtes que l'esprit humain a faites sous l'influence*

*de l'ancien système, et qui ne sauraient périr avec lui.* Cette division doit figurer entre des pouvoirs spirituel et temporel *d'une autre nature*, dans le système à établir aujourd'hui.

Cela posé, AUGUSTE COMTE montre que les travaux théoriques préliminaires indispensables pour réorganiser la société doivent échoir aux *savants*. Il résume donc l'ensemble de ses réflexions dans cette seule idée: *les savants doivent aujourd'hui élever la politique au rang des sciences d'observation.* Et il continue:

«Par la nature même de l'esprit humain, chaque branche de nos connaissances est nécessairement assujettie dans sa marche à passer successivement par trois états théoriques différents: *l'état théologique ou fictif; l'état métaphysique ou abstrait; enfin: l'état scientifique ou positif.*»

Tel est l'énoncé initial de la *loi de l'évolution mentale*. Arrivé au couronnement de son œuvre, notre MAÎTRE remplacera cet énoncé, quant à l'évolution *historique*, par celui-ci: l'esprit humain est assujettie dans sa marche *spontanée* à passer par trois états: *l'état fétichique ou fictif; l'état théologique ou abstrait; et l'état scientifique ou positif.* L'état métaphysique est alors compris dans l'état théologique, dont il ne constitue, en effet, que le dernier degré.

Cet état théologique appartient essentiellement à l'évolution *spontanée* de l'HUMANITÉ, et ne peut être que *préparatoire* et *transitoire*, à la fois. Les états normaux du développement intellectuel *systématique* sont: l'état fétichique, propre à l'enfance, tant individuelle que collective, et l'état positif, seul définitif. Celui-ci s'incorpore l'état fétichique, en le rendant *avouément* *subjec-*



*tif*, c'est-à-dire, en y remplaçant le point de vue *absolu* par le point de vue *relatif*.

Cette transition, dans l'évolution systématique, instituée par la RELIGION de l'HUMANITÉ, s'opère pendant la seconde enfance et l'adolescence, d'après l'essor du culte sociolatricque, tant privé que public, complété par l'initiation théorique, d'abord esthétique et puis philosophique. Chaque MÈRE préside alors à l'éducation de ses enfants, aidée par les conseils du sacerdoce.

L'état théologique, y compris l'état métaphysique, n'est résulté que de la *prédominance*, inéludable mais transitoire, de la *fétichisation de la raison abstraite*, dans l'évolution spontanée de l'HUMANITÉ. Comme il a été rappelé ci-dessus, <sup>1</sup> notre MAÎTRE n'arriva à cette conception finale qu'après sa régénération religieuse, grâce à l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX.

AUGUSTE COMTE expose ensuite les considérations propres à rendre évidente l'évolution mentale, comme il venait de la découvrir : «Ceux même qui n'ont considéré les sciences que dans leur état présent peuvent faire cette vérification pour la physiologie, qui, quoique devenue enfin aussi positive que les trois autres (astronomie, physique, et chimie), existe encore sous les trois formes dans les différentes classes d'esprits, inégalement contemporaines. *Ce fait est surtout manifeste pour la portion de cette science qui considère les phénomènes spécialement MORAUX*, conçus par les uns comme le résultat d'une action surnaturelle continue, par d'autres comme les effets incompréhensibles de l'activité d'un être abstrait, et par d'autres, enfin, comme tenant à des conditions organiques susceptibles d'être démontrées, et au-delà desquelles on ne saurait remonter.»

1. Ps. 148 à 152.



C'est seulement après sa régénération religieuse, grâce à l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX, que notre MAÎTRE conçoit la MORALE comme le dernier terme de la hiérarchie théorique, en la dégageant tant de la BIOLOGIE que de la SOCIOLOGIE.

«En considérant la politique comme une science, et lui appliquant les observations précédentes, on trouve qu'elle a déjà passé par les deux premiers états, et qu'elle est prête aujourd'hui à atteindre le troisième.

«La doctrine des rois représente l'état théologique de la politique . . .

«La doctrine des peuples exprime l'état métaphysique de la politique . . .

«Enfin la doctrine scientifique de la politique considère l'état social sous lequel l'espèce humaine a toujours été trouvée par les observateurs comme la conséquence nécessaire de son organisation. Elle conçoit le but de cet état social comme déterminé par le rang que l'homme occupe dans le système naturel, tel qu'il est fixé par les faits, et sans être envisagé comme susceptible d'explication. Elle voit, en effet, résulter de ce rapport fondamental la tendance constante de l'homme à agir sur le surplus de la nature, pour la modifier à son avantage. Elle considère ensuite l'ordre social comme ayant pour objet final de développer collectivement cette tendance naturelle, de la régulariser et de la concerter pour que l'action utile produite soit la plus grande possible. Cela posé, elle essaie de rattacher aux lois fondamentales de l'organisation humaine, par des observations directes sur le développement collectif de l'espèce, la marche qu'elle a suivie et les états intermédiaires par lesquels elle a été assujettie à



passer avant de parvenir à cet état définitif. En se dirigeant d'après cette série d'observations, elle envisage les perfectionnements réservés à chaque époque comme dictés, à l'abri de toute hypothèse, par le point de ce développement auquel l'espèce humaine est parvenue. Elle conçoit ensuite, pour chaque degré de civilisation, les combinaisons politiques comme ayant uniquement pour objet de faciliter les pas qui tendent à se faire après qu'ils ont été déterminés avec précision.

«Tel est l'esprit de la doctrine positive qu'il s'agit d'établir aujourd'hui, en se proposant pour but d'en faire application à l'état présent de l'espèce humaine civilisée, et en ne considérant les états antérieurs que comme nécessaires à observer pour établir les lois fondamentales de la science.

«Il est aisé de s'expliquer tout à la fois, pourquoi la politique n'a pas pu devenir plus tôt une science positive, et pourquoi elle y est appelée aujourd'hui.

«Deux conditions fondamentales, distinctes quoique inséparables, étaient indispensables pour cela.

«En premier lieu, il fallait que toutes les sciences particulières fussent successivement devenues positives, car l'ensemble ne pouvait être tel quand tous les éléments ne l'étaient pas. Cette condition est aujourd'hui remplie.

«Les sciences sont devenues positives l'une après l'autre, dans l'ordre où il était naturel que cette révolution s'opérât. *Cet ordre est celui du degré de complication plus ou moins grand de leurs phénomènes*, ou, en d'autres termes, de leur rapport plus ou moins intime avec l'homme. Ainsi, les phénomènes astronomiques d'abord, comme étant les plus simples, et ensuite successivement,



les physiques, les chimiques, et les physiologiques, ont été ramenés à des théories positives, ceux-ci à une époque toute récente. La même réforme ne pouvait s'effectuer qu'en dernier lieu pour les phénomènes politiques, qui sont les plus compliqués, puisqu'ils dépendent de tous les autres. Mais il est évidemment aussi nécessaire qu'elle s'effectue alors, qu'il eût été impossible qu'elle arrivât plus tôt.

« En second lieu, il fallait que le système social préparatoire, dans lequel l'action sur la nature n'était que le but indirect de la société, fût parvenu à sa dernière époque. » ...

Ce passage contient, la conception inaugurale de la seconde des lois propres à l'évolution mentale. Considérée au point de vue *dynamique*, elle constitue le complément indispensable de la *loi des trois états intellectuels*. Mais notre MAÎTRE l'érigea, plus tard, en loi distincte, au point de vue *statique*, en tant que régissant tout classement positif. Elle constitue, alors la quatorzième loi de la PHILOSOPHIE PREMIÈRE: *Tout classement positif doit procéder d'après la généralité croissante ou décroissante, tant subjective qu'objective.*

*Appel aux savants*

... nous ne craignons pas de sommer tous les savants européens, au nom de la société, menacée d'une longue et terrible agonie, dont leur intervention peut seule la préserver, d'émettre publiquement et librement leur opinion motivée par rapport au tableau général de travaux organiques que nous leur soumettons.

AUGUSTE COMTE—*Opuscule fondamental.*

Ravi par les incomparables émotions que lui inspirent ces nobles réflexions, le jeune PHILOSOPHE adresse alors aux *savants* cet appel:

« Profondément convaincu que, lorsque cette discussion sera engagée, ce plan, (le prospectus général des travaux théoriques à exécuter pour réorganiser la société, en élevant la politique au

rang des sciences d'observation) adopté ou rejeté, conduira nécessairement à la formation du plan définitif, nous ne craignons pas de sommer tous les savans européens, au nom de la société, menacée d'une longue et terrible agonie dont leur intervention peut seule la préserver, d'émettre publiquement et librement leur opinion motivée par rapport au tableau général de travaux organiques que nous leur soumettons.

« Ce prospectus se compose de trois séries de travaux :

« La première a pour objet la formation du système d'observations historiques sur la marche générale de l'esprit humain, destiné à être la base positive de la politique, de manière à lui faire perdre entièrement le caractère théologique et le caractère métaphysique, pour lui imprimer le caractère scientifique.

« La seconde tend à fonder le système complet d'éducation positive qui convient à la société régénérée, se constituant pour agir sur la nature, ou, en d'autres termes, elle se propose de perfectionner cette action en tant qu'elle dépend des facultés de l'agent.

« Le troisième enfin consiste dans l'exposition générale de l'action collective que, dans l'état actuel de toutes leurs connaissances, les hommes civilisés peuvent exercer sur la nature pour la modifier à leur avantage, en dirigeant toutes leurs forces vers ce but, et en n'envisant les combinaisons sociales que comme des moyens de l'atteindre. »

#### PREMIÈRE SÉRIE DE TRAVAUX

Dans la partie finale de son immortel ouvrage, qu'il a intitulée *Première série de travaux*, AUGUSTE COMTE caractérise l'esprit de la science sociale et apprécie les tentatives faites jusqu'alors



pour la fonder. Quant au premier, il montre que la politique ne saurait devenir une science positive qu'en y subordonnant l'imagination à l'observation ce qui exige, d'une part, que l'organisation sociale soit conçue comme intimement liée avec l'état de la civilisation et déterminée par lui; et d'une autre part, qu'on considère la marche de la civilisation comme assujettie à une loi invariable fondée sur la nature des choses.

«La civilisation, consiste, dit-il, à proprement parler, dans le développement de l'esprit humain, d'une part, et, de l'autre, dans le développement de l'action de l'homme sur la nature, qui en est la conséquence. En d'autres termes, les éléments dont se compose l'idée de civilisation sont, les sciences, les beaux arts, et l'industrie, cette dernière expression étant prise dans le sens le plus étendu, celui que nous lui avons toujours donné.»

Seulement après sa régénération religieuse, grâce à l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX, notre MAÎTRE parvint à constater que l'ensemble du sexe féminin forme l'élément prépondérant dans la constitution de l'HUMANITÉ. Ce fut uniquement ainsi qu'il découvrit la suprématie de l'AMOUR sur l'esprit et sur l'activité, dans l'hierarchie des attributs humains, de manière que l'essor graduel de l'altruisme devient, sans partage, le caractère décisif de la civilisation. Car, d'abord, la poésie, la science, et l'industrie, ne sauraient jamais surgir et se développer sans la société, dont l'AMOUR seul est le principe. Mais, en outre, le manque de l'ascendant continu de l'AMOUR rend infailliblement la poésie, la science, et l'industrie les instruments les plus abominables des aberrations égoïstes, comme le montre la catastrophe fratricide actuelle.



L'ALTRUISME étant le facteur primordial de la civilisation, celle-ci ne se définit réellement que par l'essor de l'AMOUR, tant en lui-même, que dans ses réactions sur l'égoïsme, déterminant et développant la *pureté*. Uniquement l'élévation morale de la FEMME, à chaque instant, peut donc donner une idée exacte et fidèle du degré de civilisation.

*Illusion sur le pouvoir des démonstrations positives*

Il n'est que trop ordinaire de voir attribuer à l'égoïsme ce qui ne tient essentiellement qu'à l'ignorance, et cette erreur funeste contribue à entretenir l'irritation parmi les hommes, dans leurs relations privées et générales... Que les démonstrations paraissent, les aberrations cesseront bientôt. — AUG. COMTE. *Opusc. fond.*

Mais, en 1822, partant de la définition formulée dans son opuscule fondamental, AUGUSTE COMTE démontre les deux propositions ci-dessus mentionnées, ce qui lui permet de «fixer exactement le but pratique de la politique positive, ses points de contact généraux avec les besoins de la société, et surtout avec la grande réorganisation que réclame si impérieusement l'état actuel du corps social.

«Pour cela, il faut d'abord préciser les limites dans lesquelles est renfermée toute action politique réelle.

Il présente donc des réflexions pour prouver combien est restreint le pouvoir des hommes pour modifier, soit en bien soit en mal, la marche de la civilisation.

«Il n'est que trop ordinaire de voir attribuer à l'égoïsme ce qui ne tient essentiellement qu'à l'ignorance, et cette erreur funeste contribue à entretenir l'irritation parmi les hommes, dans leurs relations privées et générales...

«On ne doit pas, sans doute, exagérer l'influence de l'intelligence sur la conduite des hommes. Mais, certainement, la force de la démon-



tration a une importance très supérieure à celle qu'on lui a supposée jusqu'ici. L'histoire de l'esprit humain prouve que cette force a souvent déterminée, à elle seule, des changements dans lesquels elle avait à lutter contre les plus grandes forces humaines réunies. Pour n'en citer que l'exemple le plus remarquable, c'est la seule puissance des démonstrations positives qui a fait adopter la théorie du mouvement de la terre, qui avait à vaincre, non seulement la résistance du pouvoir théologique, encore si vigoureux à cette époque, mais surtout l'orgueil de l'espèce humaine toute entière, appuyé sur les motifs les plus vraisemblables qu'une idée fautive ait jamais eu en sa faveur. Des expériences aussi décisives devraient nous éclairer sur la force prépondérante qui résulte des démonstrations véritables. C'est principalement parce qu'il n'y en a jamais eu encore dans la politique que les hommes d'état se sont laissé entraîner dans de si grandes aberrations pratiques. QUE LES DÉMONSTRATIONS PARRAISSENT, LES ABERRATIONS CESSERONT BIENTOT.

.....  
*La méthode de filiation*

Lorsqu'en suivant une institution et une idée sociale, ou bien un système d'institutions et une doctrine entière, depuis leur naissance jusqu'à l'époque actuelle, on trouve que, à partir d'un certain moment, leur empire a toujours été en diminuant ou toujours en augmentant, on peut prévoir avec une complète certitude, d'après cette série d'observations, le sort qui leur est réservé.

Notre MAÎTRE passe ensuite à des considérations qui caractérisent la *méthode propre* à la science sociale, la *méthode de filiation*:

« Sans doute, une étude de l'état présent de la civilisation, envisagé en lui-même, indépendamment de ceux qui l'ont précédé, est propre à fournir des matériaux très utiles pour la formation de la politique positive, pourvu que les faits soient

observés d'une manière philosophique. Il est même certain que c'est par des études de ce genre que les véritables hommes d'état ont pu jusqu'à présent modifier les doctrines conjecturales qui dirigeaient leur esprit, de façon à les rendre moins discordantes avec les besoins réels de la société. Mais il n'en reste pas moins évident qu'une telle étude est d'une insuffisance totale pour former une vraie politique positive. Il est impossible d'y voir autre chose que des matériaux. En un mot, l'observation de l'état présent de la civilisation, considérée isolément, ne peut pas plus déterminer la tendance actuelle de la société que ne pourrait la faire l'étude de toute autre époque isolée.

«La raison en est, que, pour établir une loi, il ne suffit pas d'un terme, car il faut au moins en avoir trois, afin que la liaison, découverte par la comparaison des deux premiers, et vérifiée par le troisième, puisse servir à trouver le suivant, ce qui est le but final de toute loi.

*«Lorsqu'en suivant une institution et une idée sociale, ou bien un système d'institutions et une doctrine entière, depuis leur naissance jusqu'à l'époque actuelle, on trouve que, à partir d'un certain moment, leur empire a toujours été en diminuant ou toujours en augmentant, on peut prévoir avec une complète certitude, d'après cette série d'observations, le sort qui leur est réservé. Dans le premier cas, il sera constaté qu'elles vont en sens contraire de la civilisation, d'où il résultera qu'elles sont destinées à disparaître. Dans le second, au contraire, on conclura qu'elles doivent finir par dominer. L'époque de la chute ou celle du triomphe pourront même être calculées à peu près par l'étendue et la vitesse des variations observées. Une telle étude est donc évidemment une source féconde d'instructions positives.»*

«L'ordre chronologique des époques n'est point l'ordre philosophique. Au lieu de dire: le passé, le présent et l'avenir, il faudrait dire: le passé, l'avenir et le présent. Ce n'est, en effet, que lorsque, par le passé, on a conçu l'avenir, qu'on peut revenir utilement sur le présent, qui n'est qu'un point, de façon à saisir son véritable caractère. »

*Omission de l'influence morale des FEMMES  
parmi les forces positives.*

*Destination sociale des beaux-arts conçue alors comme subalterne  
à celle des sciences.*

Pour qu'un nouveau système social s'établisse, il ne suffit pas qu'il ait été conçu convenablement, il faut encore que la masse de la société se passionne pour le constituer... Telle est la part spéciale réservée aux beaux-arts dans l'entreprise générale de la réorganisation sociale. (AUGUSTE COMTE. *Opuscule fondamental.*)

Ayant ainsi indiqué suffisamment l'esprit de la politique positive, le jeune PENSEUR la compare avec la politique théologique et la politique métaphysique, et en démontre la supériorité. Puis, il assigne avec exactitude les domaines respectifs de l'observation et de l'imagination, dans la politique. La perspective des améliorations que doit apporter dans la condition humaine le nouveau système «*pourra seule refouler l'égoïsme, devenu prédominant par la dissolution de l'ancien système*, et qui, lorsque les idées auront été éclaircies par les travaux scientifiques, sera le seul grand obstacle au triomphe du nouveau... »

«Telle est la part spéciale réservée aux beaux-arts dans l'entreprise générale de la réorganisation sociale. Ainsi concourront à cette vaste entreprise *toutes les forces positives*: celle des *savans*, pour déterminer le plan du nouveau système; celle des *artistes*, pour provoquer l'adoption universelle de ce plan; celle des *industriels*, pour mettre le système en activité immédiate, par l'établissement des institutions pratiques nécessaires. Ces trois

grandes forces se combineront alors entre elles pour constituer le nouveau système, comme elles le feront, quand il sera formé, pour son application journalière.»

Comme on le voit, notre MAÎTRE ne signale pas, ici, *parmi les forces positives*, le concours, prépondérant et seul décisif, de l'ensemble des FEMMES. Cette fatale omission condense toutes les lacunes et toutes des méprises, tant de l'opuseule fondamental, que de la carrière de notre MAÎTRE, jusqu'à sa régénération religieuse, due à l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX.

*Hommage d'AUGUSTE COMTE à ses PRÉDÉCESSEURS.*

Telle est le sommaire des magestueuses considérations par lesquelles le RÉGÉNÉRATEUR s'efforçait de dévoiler à ses contemporains l'esprit de la sublime politique que son cœur et son génie venaient de puiser dans les profondeurs du PASSÉ. Mais pour achever son immortelle esquisse, il comprit qu'il fallait rendre un hommage spécial à ses glorieux prédécesseurs, en faisant l'appréciation enthousiaste de leurs nobles travaux. Ce trait constitue d'ailleurs une touchante manifestation de son incomparable vénération. Il examine donc successivement les tentatives de MONTESQUIEU, de CONDORCET, et de CABANIS, en offrant partout de nouvelles preuves de sa supériorité affective et mentale. Il ne fit l'appréciation de VICO qu'en 1844, comme il le dit à Stuart-Mill, dans sa lettre du 21 octobre de cette année. En communiquant son jugement, notre MAÎTRE dit :

«... Si Montesquieu, pendant son voyage en Italie, a connu réellement cet ouvrage (de Vico), qui alors y avait un vrai succès, ce secours diminue notablement, à mes yeux, l'estime personnelle que méritent ses propres efforts; ce n'est



que par la réalité des vues qu'il s'est montré plus avancé que Vico, ce que la seule diversité des situations explique aisément ; mais quant à la force scientifique des conceptions, Vico me semble le surpasser beaucoup, malgré les nombreuses aberrations effectives où il a été entraîné par l'insuffisance nécessaire de sa méthode et de sa préparation propre... » (AUGUSTE COMTE, *Lettres à Stuart-Mill* ; édition de 1877, ps. 272 à 273.)

*Glorification spéciale de CONDORCET.*

*Premier aperçu de la loi propre à l'évolution de l'activité.*

L'histoire peut être partagée en trois grandes époques, ou états de civilisation, dont le caractère est parfaitement distinct, au temporel et au spirituel : la première est l'époque théologique et militaire ; la seconde est l'époque métaphysique et légiste ; enfin, la troisième est l'époque scientifique et industrielle.

AUGUSTE COMTE. *Opuscule fondamental.*

CONDORCET, le généreux PENSEUR de la RÉVOLUTION, s'y révèle dans toute sa grandeur, comme le PÈRE SPIRITUEL du jeune PHILOSOPHE, qui venait de résoudre, au commencement de sa vingt-cinquième année, l'incomparable problème dignement posé par lui, au plus affreux moment même de l'épouvantable tempête qui le dévora ; moment terrible que CONDORCET caractérisa par ces vers sublimes, adressés à son ÉPOUSE :

Ils m'ont dit : choisis d'être oppresseur ou victime,  
J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime.

Et toi ! de notre amour conserve la mémoire ;  
Contre ses ennemis défends un jour ma gloire.  
J'ai servi mon pays, j'ai possédé ton cœur ;  
Je n'aurai point vécu sans goûter le bonheur.

Décembre 1793. (1)

Le jeune PHILOSOPHE montre alors que la division des époques historiques de CONDORCET doit être substituée par celle qui est indiquée par sa *loi des trois états* : l'époque théologique et mili-

(1). CONDORCET, sa vie, son œuvre, 1743-1794, par le Dr. Robinet — Annexes, ps. 351 et 352. — R. T. M.

taire, l'époque métaphysique et légiste, enfin, l'époque scientifique et industrielle, dont il assigne respectivement les caractères généraux.

Ce passage contient le premier aperçu de la loi propre à l'évolution active de l'HUMANITÉ, dont voici l'énoncé définitif de notre MAÎTRE : *L'activité est d'abord conquérante, puis défensive, et enfin industrielle.* Cette loi est la huitième des quinze lois composant la PHILOSOPHIE PREMIÈRE.

AUGUSTE COMTE passe ensuite à apprécier l'esprit révolutionnaire qui a présidé au travail de son PÈRE SPIRITUEL, en en faisant ressortir l'incompatibilité avec le problème que celui-ci s'était posé.

Ces considérations reconnaissantes envers le Passé mènent à constater l'analogie fondamentale entre l'esprit positif et le fameux dogme théologique et métaphysique de l'*optimisme*. À ce propos, il observe que «les véritables idées générales ne perdent jamais leur valeur comme moyen de raisonnement, quelque vieilles que soit leur entourage...

Ainsi, par exemple, la doctrine mystique de l'influence des nombres, née de l'école pythagoricienne, a été réduite par les géomètres à cette idée simple et positive : des phénomènes peu compliqués sont susceptibles d'être ramenés à des lois mathématiques. De même encore, la doctrine des causes finales a été convertie par les physiologistes dans le principe des conditions d'existence...»

Et AUGUSTE COMTE finit cet examen de la tentative de CONDORCET, en le justifiant d'avoir osé concevoir l'avenir. Après avoir montré que toute science positive a pour but la prévoyance, il ajoute :

«Il est donc évidemment très conforme à la



nature de l'esprit humain, que l'observation du passé puisse dévoiler l'avenir, en politique, comme elle le fait en astronomie, en physique, en chimie, et en physiologie.

«Une telle détermination doit même être regardée comme le but direct de la science politique, à l'exemple des autres sciences positives. Il est clair, en effet, que la fixation du système social auquel la marche de la civilisation appelle aujourd'hui l'élite de l'espèce humaine, fixation qui constitue le véritable objet pratique de la politique positive, n'est autre chose qu'une détermination générale du prochain avenir social, tel qu'il résulte du passé.»

Le glorieux opuscule termine dissipant, pour toujours, le *materialisme théorique*; tant *mathématique*, d'après la réfutation de la tentative de CONDORCET pour appliquer le calcul à la science sociale, que *biologique*, en expliquant l'insuccès de l'effort de CABANIS pour la déduire de la physiologie.

#### 4. INDICATION DE LA PORTÉE RÉGÉNÉRATRICE DE L'OPUSCULE FONDAMENTAL.

Pour devenir un parfait philosophe, il me manquait surtout une passion à la fois profonde et pure, qui me fit assez apprécier le côté affectif de l'humanité. (AUGUSTE CONTE, *Testament*, Correspond., p. 55: Lettre à CLOTILDE, 11 Mars 1846)

L'amour venait d'accomplir une de ses œuvres les plus merveilleuses, et c'est l'esprit qui a reçu, jusqu'à présent, les hommages de gratitude et d'admiration qu'elle inspire. Le jeune PENSEUR lui-même ne put se soustraire, jusqu'à sa régénération morale due à l'influence angélique de CLOTILDE, à l'obsession théorique universelle, et n'hésita pas à attribuer aux efforts et à la culture de son génie, le succès dont il était redevable



surtout à la spontanéité et à l'éducation de son cœur. La considération des obstacles intellectuels qu'il était parvenu à surmonter pour s'élever à son incomparable construction l'enflamme d'une noble fierté. Mais il ne se rendit pas également compte des écueils moraux que son ardeur sociale dut vaincre pour mettre son intelligence à même de remplir cette tâche. Ce n'est que plus tard qu'il parviendra à s'affranchir de la séculaire obsession qui attribuait à l'esprit les prodigieux résultats dus à l'intime ascendant continu de l'altruisme.

Pour bien saisir toute la portée de l'opuscule fondamental qui marqua le début systématique de la régénération humaine, il faut donc, d'abord, préciser les parties respectives du Cœur, de l'esprit, et même du caractère, dans l'élaboration mentale. À cet effet, nous allons transcrire quelques pages de notre MAÎTRE, après sa régénération religieuse.

*Conception de la MORALE comme science positive.  
Appréciation de l'évolution qui permit de la fonder.*

«*Le Prêtre.* Pour fonder directement la science finale, (la MORALE) il suffit, ma fille, de systématiser convenablement la décomposition que cette sagesse universelle aperçut bientôt dans l'ensemble de l'existence humaine, en y distinguant le sentiment, l'intelligence, et l'activité. Appréciable, sous diverses formes, chez les plus anciens poètes, cette analyse fondamentale s'y trouve complétée empiriquement par la division générale de nos penchants en personnels et sociaux. Quoique les théories théologiques, et surtout métaphysiques, fussent spécialement incapables de représenter cette dernière notion, son évidence spontanée surmonta toujours les sophismes philosophiques chez les



esprits non cultivés. Tel est le domaine naturel dont la systématisation et le développement constituent la destination essentielle de la science morale. Les autres théories réelles consistent aussi toujours à déterminer surtout les lois générales des phénomènes les plus vulgaires; comme la chimie, par exemple, envers la combustion et la fermentation.

«Quoique la science morale ne pût être assez abordée par aucune théologie, il faut dignement remarquer la tentative initiale du vrai fondateur du catholicisme pour satisfaire aux besoins systématiques émanés du nouvel enseignement religieux. Le grand saint Paul, en construisant sa doctrine générale de la lutte permanente entre la nature et la grâce, ébaucha réellement, à sa manière, l'ensemble du problème moral, non seulement pratique, mais aussi théorique. Car, cette précieuse fiction compensait provisoirement l'incompatibilité radicale du monothéisme avec l'existence naturelle des penchants bienveillants, qui poussent toutes les créatures à s'unir mutuellement au lieu de se vouer isolément à leur créateur. Malgré tous les vices naturels d'une telle théorie, son développement au moyen âge constitue le seul pas essentiel que comportât la science morale depuis son ancienne ébauche théocratique jusqu'à sa récente institution positive. Les résultats essentiels de la commune sagesse s'y trouvaient, du moins, représentés beaucoup mieux que par la déplorable ontologie qui dirigea la dissolution graduelle du catholicisme. Aussi les mystiques du quinzième siècle, et surtout l'admirable auteur de l'*Imitation*,<sup>1</sup> sont ils les derniers penseurs chez lesquels, avant le positivisme, on puisse vraiment saisir l'ensemble de la nature humaine,

<sup>1</sup> Thomas-à-Kempis.—R. T. M.



si vieieusement conçue dans toutes les doctrines métaphysiques.

«En vous rappelant un dogme moral qui fut justement cher à votre jeunesse, je ne veux pas seulement honorer un effort trop mééouuu maintenant. Outre qu'il remplaça provisoirement la théorie positive de la nature humaine, dont le préambule objectif devait encore durer longtemps, il la prépara spontanément en formulant son domaine systématique. C'est sous cette influence que, même avant la fondation de la sociologie, le vrai génie scientifique entreprit, à cet égard, une tentative décisive, quoique insuffisante, aussitôt que la philosophie biologique eut surgi.

«Il fallait d'abord instituer, dans ce suprême domaine théorique, une harmonie générale entre l'appréiation statique et l'appréciation dynamique, en assignant les sièges de nos principales fonctions. Malgré la confusion métaphysique qui voulait tout réduire à l'intelligence, à laquelle on consacrait l'ensemble du cerveau, la raison commune avait péré les ténèbres philosophiques, du moins quant aux penchants, surtout personnels, d'après leur énergie spontanée. Les anciens penseurs en consacèrent la distinction, en les faisant siéger, quoique vaguement, dans les différents viscères de la vie de nutrition. Toutefois, aucun organe ne fut assigné aux instincts sympathiques, et la science, d'accord avec la théologie, parla toujours des passions comme s'il n'en existait que de mauvaises. D'ailleurs, l'intelligence restait indivise, et sa subordination au sentiment ne pouvait être théoriquement représentée.

«Sans ce préambule historique, vous ne pourriez bien apprécier l'admirable effort par lequel



le génie de Gall fonda la théorie positive de la nature humaine, quoiqu'il ne pût la construire assez pour la rendre vraiment efficace, ce qui supposait la sociologie. Cette puissante impulsion posa deux principes généraux, l'un dynamique, l'autre statique, dont la connexité naturelle servira toujours de base à la véritable étude de l'âme et du cerveau. Gall établit à la fois la pluralité de nos fonctions supérieures, tant mentales que morales, et leur commune résidence dans l'appareil cérébral, dont les diverses régions devaient correspondre à leurs distinctions réelles. Malgré les vices essentiels résultés, surtout envers l'intelligence, d'une analyse superficielle et d'une localisation empirique, il parvint à représenter assez la décomposition générale de notre existence, et même à consacrer enfin les penchants bienveillants. La lutte fictive entre la nature et la grâce fut dès lors remplacée par l'opposition réelle entre la masse postérieure du cerveau, où résident les instincts personnels, et sa région antérieure, où siègent distinctement les impulsions sympathiques et les facultés intellectuelles. Telle est la base indestructible sur laquelle le fondateur de la religion positive <sup>1</sup> construisit ensuite la théorie systématique du cerveau et de l'âme, quand il eut institué la sociologie, d'où pouvait seule émaner l'inspiration convenable». (AUGUSTE COMTE. *Catéchisme positiviste* ; édition Jorge Lagarrigue avec des notes de Miguel Lemos, ps. 222 à 225.)

*Part prépondérante du sentiment dans le travail mental.*

Envisageant le travail mental, notre MAÎTRE avait dit :

« *La Femme*. D'après notre entretien préliminaire, je me sens effrayée, mon père, de ma profonde insuffisance envers la haute exposition

<sup>1</sup> AUGUSTE COMTE fait allusion à lui-même.—R. T. M.



que vous allez commencer. Puisque la conception de l'Humanité condense le dogme de la religion universelle, lequel consiste dans la philosophie positive, mon intelligence me semble trop faible, ou du moins trop peu préparée, pour en comprendre assez l'explication, quelque simple que vous puissiez la rendre. Je n'apporte ici qu'une pleine confiance, un respect sincère, et une active sympathie envers la doctrine qui paraît, après tant de vaines tentatives, propre à surmonter enfin l'anarchie moderne. Mais je crains que ces dispositions morales ne suffisent pas pour me permettre d'aborder avec succès une étude aussi difficile.

« *Le Prêtre.* Vos inquiétudes exigent, ma fille, quelques réflexions préalables, qui, j'espère, vous rassureront bientôt. Il ne s'agit ici que d'accomplir envers la religion nouvelle, une exposition générale équivalente à celle qui vous initia jadis au catholicisme. La nature mieux intelligible d'une doctrine toujours démontrable doit même, outre la présente maturité de votre raison, vous rendre cette seconde opération plus facile que la première. Rappelez-vous d'ailleurs l'admirable maxime que notre grand Molière fit proclamer par l'homme de goût de son dernier chef-d'œuvre :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout;  
et notez aussi que le *Je consens* d'alors deviendrait maintenant *Il convient*.

« Au fond, le domaine intellectuel du sacerdotoc fut toujours le même que celui du public, sauf la diversité de culture, systématique d'un côté, purement spontanée de l'autre. Cette identité essentielle, sans laquelle on ne concevrait aucune harmonie religieuse, devient à la fois plus directe et plus complète dans le positivisme



qu'elle ne put jamais l'être sous le théologisme. Le véritable esprit philosophique consiste, en effet, comme le simple bon sens, à connaître ce qui est, pour prévoir ce qui sera, afin de l'améliorer autant que possible. Un des meilleurs préceptes positivistes proclame même vicieuse, ou du moins prématurée, toute systématisation qui n'est point précédée et préparée par un suffisant essor spontanée. Cette règle résulte aussitôt du vers dogmatique d'après lequel le positivisme caractérise l'ensemble de notre existence :

Agir par affection, et penser pour agir.

Le premier hémistiche correspond à la spontanéité, et le second à la systématisation consécutive. Quelques inconvénients que suscite l'activité irréfléchie, elle seule peut ordinairement fournir les premiers matériaux d'une méditation efficace, qui permettra de mieux agir.

« Considérez enfin qu'aucun esprit ne saurait s'abstenir d'une opinion quelconque sur l'ordre universel, soit extérieur, soit humain. Vous savez maintenant que le dogme religieux eut toujours le même objet essentiel, avec cette seule différence générale que la connaissance des lois y remplace désormais la recherche des causes. Or, des hypothèses chimériques envers celles-ci ne sauraient vous sembler plus intelligibles que des notions réelles sur celles-là.

« Les femmes et les prolétaires, que cette exposition a principalement en vue, ne peuvent ni ne doivent devenir des docteurs, pas plus qu'ils ne le veulent. Mais tous ont besoin de comprendre assez l'esprit et la marche de la doctrine universelle, pour imposer à leurs chefs spirituels une suffisante préparation scientifique et logique, sur laquelle repose nécessairement l'office systématique du sacerdoce. Or, cette discipline intel-



lectuelle est aujourd'hui tellement contraire aux habitudes émanées de l'anarchie moderne, qu'elle ne saurait jamais prévaloir si le public des deux sexes ne l'impose point à ceux qui prétendent diriger ses opinions. Cette condition sociale rendra toujours précieuse la propagation générale de l'instruction religieuse, outre sa destination propre pour guider chaque existence, individuelle ou collective. Mais un tel service acquiert maintenant une importance capitale, afin de mettre un terme décisif à l'anarchie occidentale, principalement caractérisée par la révolte intellectuelle. Si ce catéchisme pouvait convaincre les femmes et les prolétaires que leurs prétendus guides spirituels sont radicalement incompétents envers les hautes élaborations qu'on leur confie aveuglément, il contribuerait beaucoup à pacifier l'Occident. Or, cette conviction unanime ne peut résulter aujourd'hui que d'une suffisante appréciation du dogme final, propre à rendre incontestables les conditions générales de sa culture systématique.

«Quant aux difficultés que vous redoutez maintenant dans cette étude indispensable, vous faites trop peu de cas, pour les surmonter, de vos excellentes dispositions morales. Aucune académie actuelle n'hésiterait à proclamer doctoralement que l'esprit pense toujours comme si le cœur n'existait pas. Mais les femmes et les prolétaires n'ont jamais méconnu l'intime réaction du sentiment sur l'intelligence, expliquée enfin par la philosophie positive. Votre sexe surtout, dont le doux office involontaire nous transmet, autant que possible, les admirables mœurs du moyen âge à travers l'anarchie moderne, juge journallement l'hérésie métaphysique qui sépare ces deux grands attributs. Puisque, suivant la

belle maxime de Vauvenargues, le cœur est nécessaire aux principales inspirations de l'esprit, il doit aussi servir à comprendre leurs résultats. Cette puissante assistance convient surtout aux conceptions morales et sociales, envers lesquelles l'instinct sympathique peut mieux seconder l'esprit synthétique, dont les plus grands efforts ne sauraient, sans un tel secours, surmonter leurs difficultés. Mais elle peut aussi s'appliquer aux théories inférieures, d'après la connexité nécessaire de toutes nos spéculations réelles.

« Des deux conditions fondamentales de la religion, amour et foi, la première doit certainement prévaloir. Car, quoique la foi soit très propre à consolider l'amour, l'action inverse est plus puissante comme plus directe. Non seulement le sentiment préside aux inspirations spontanées qu'exige d'abord toute élaboration systématique : mais il consacre et seconde celle-ci, quand il en a reconnu l'importance. Aucune femme expérimentée n'ignore l'insuffisance trop fréquente des meilleures affections qui ne sont point assistées de convictions inébranlables. Ce mot *convaincre* suffirait, d'après son origine, pour rappeler l'aptitude des croyances profondes à consolider le dedans en le liant au dehors.

« L'insuffisance théorique qui vous effraie ici repose enfin sur la confusion ordinaire entre l'instruction et l'intelligence. Votre admiration familière pour l'incomparable Molière ne vous a point préservée, à cet égard, de l'erreur vulgaire, soigneusement entretenue par nos Trissotins de toutes robes. On devrait pourtant rougir d'être aujourd'hui moins avancé qu'au moyen âge, où tous savaient apprécier le profond mérite intellectuel de personnages fort illettrés. N'avez-vous pas quelquefois trouvé, chez de tels esprits, plus



de véritable aptitude que chez la plupart des docteurs? Aujourd'hui plus que jamais, l'instruction n'est vraiment indispensable que pour construire et développer la science, dont l'ensemble doit toujours être institué de manière à devenir directement accessible à toutes les saines intelligences. Sans cela, nos meilleures doctrines dégénéraient bientôt en mystifications dangereuses: cette déviation propre aux théoriciens quelconques ne peut s'y contenir assez que d'après une digne surveillance du public des deux sexes.» (AUGUSTE COMTE. *Catéchisme positiviste*; éd. Jorge Lagarrigue, avec des notes de Miguel Lemos, ps. 60 à 65.)

*Conception de la LOGIQUE POSITIVE.*

Cela suffit pour que l'on comprenne comment notre Maître a été finalement conduit à définir la LOGIQUE: *Le concours normal des sentiments, des images, et des signes, pour nous inspirer les conceptions qui conviennent à nos besoins, moraux, intellectuels, et physiques.* (SYNT. SUBJECTIVE, p. 27.)

Dans le CATÉCHISME POSITIVISTE, notre Maître avait déjà expliqué comment ce concours avait présidé à l'évolution théorique de l'Humanité:

«... Car, toute la saine logique, est réductible à cette seule règle: former toujours la plus simple hypothèse compatible avec l'ensemble des renseignements obtenus. Or, les penseurs théologues, et même fétichistes, l'appliquèrent mieux que la plupart des docteurs modernes. Se proposant de pénétrer les causes, ils se bornèrent à expliquer le monde par l'homme, seule source possible de toute unité théorique, en attribuant tous les phénomènes à des volontés surhumaines, d'ailleurs intérieures ou extérieures. Un tel problème ne comporte, par sa nature, aucune autre solution, très supérieure aux ténébreuses fictions de nos athées ou panthéistes, dont l'état mental touche

davantage à la folie que la naïve situation des vrais fétichistes. Cette supériorité se manifeste surtout d'après les résultats respectifs. Tandis que l'ontologie germanique rétrograde aujourd'hui vers sa source grecque, sans inspirer aucune pensée réelle et durable, la théologie primitive ouvrit à l'esprit humain la seule issue que comportât notre situation initiale. Quoiqu'elle ne put jamais nous conduire à la détermination des causes, la liaison provisoire qu'elle établit entre les faits nous amena spontanément à la découverte des lois.

« D'abord jugée purement secondaire, cette dernière étude tendit bientôt à devenir principale, sous l'impulsion pratique qui la représentait comme mieux adaptée aux prévisions qu'exige notre activité. Au fond, les bons esprits n'ont jamais cherché la cause qu'autant qu'ils ne pouvaient trouver la loi; et leur conduite reste alors irréprochable, comme plus propre qu'aucune torpeur théorique à préparer cette acquisition finale. Notre intelligence éprouve même une telle prédilection pour les conceptions positives, surtout d'après leur supériorité pratique, qu'elle s'efforça souvent de les substituer aux fictions théologiques longtemps avant que les préparations convenables fussent assez accomplies. La fin de l'évolution mentale est donc encore moins douteuse que son début. » (AUGUSTE COMTE. *Catéchisme positiviste*; éd. Jorge Lagarrigue avec des notes de Miguel Lemos — ps. 152 à 154. Les italiques sont de cette transcription).

*Prééminence de l'influence féminine dans ces appréciations.*

Il faut attribuer aux inductions féminines, surtout dans ce qui concerne le sentiment, les aperçus fondamentaux des considérations précédentes. Car un phénomène ne peut être étudié que



par ceux qui se trouvent à même de l'observer. Or, l'ensemble de l'histoire fait clairement voir que, *tant par leur nature que par leur situation*, les FEMMES furent poussées, de bonne heure, à scruter les mobiles des actions maseulines. C'était le seul moyen à leur portée pour modifier, selon les besoins moraux, la conduite qui dominait immédiatement leur destinée et celle de leurs enfants ainsi que celle de leurs parents, dont la faiblesse les vouait à l'abandon et à la mort. Orgueilleux de leur *force*, les hommes ne songaient qu'à la développer et n'attendaient que de leur supériorité musculaire la satisfaction de leurs instincts quelconques.

Ces réflexions nous portent même à attribuer spécialement à nos vénérables AÏEULES ces découvertes initiales, vu la combinaison chez elles des conditions indispensables au succès de pareilles méditations ; à savoir, les qualités propres à la nature et à la situation féminines, alliées à une observation et à une expérience assez prolongées et suffisamment variées.

*Réflexions sur les circonstances qui amenèrent la fatale insurrection de l'esprit contre le Cœur.*

Mais on voit aussi par là qu'un tel exemple dut entraîner bientôt les vieillards dans cette voie de l'observation de l'âme humaine. Seulement, au lieu d'étudier les sentiments, eux-ci furent portés à examiner principalement l'intelligence.

En effet, l'expérience des vieillards leur ayant montré que notre conduite est modifiée par nos *opinions* et par nos *penchants*, ils se seront attachés à agir sur celles-là, en tant que leur étant plus accessibles. Pour agir sur les penchants, il fallait recourir à l'appui féminin, ce qui ré pugne spontanément à l'orgueil maseulin. Tandis



que les vieillards ont rêvé de gouverner, à la fois, les femmes et les hommes valides, en modifiant les opinions des uns et des autres. Ce projet est d'autant plus séduisant que l'étude empirique de la nature humaine aura fait bientôt apercevoir que nos sentiments eux-mêmes sont influencés par nos pensées, seules directement en rapport avec l'extérieur. C'est-à-dire, l'étude de l'âme humaine ayant dévoilé les réactions mutuelles de l'esprit et du Cœur, l'orgueil a poussé spontanément les vieillards à préférer l'influence de l'esprit, comme les affranchissant de la subordination morale à l'égard des FEMMES. Et, quand l'expérience constata que l'énergie des réactions affectives surpassait incomparablement celles de l'esprit, le même orgueil inspira de fonder la prééminence de l'intelligence sur sa *noblesse* supposée.

Il a été facile d'entraîner la masse générale dans cette illusion. Car les penchants de la domination aidés de la suprématie physique de l'homme portaient celui-ci à s'attribuer toute supériorité quelconque et, partant, toute *noblesse*. Il était donc naturel que l'ensemble des hommes acceptât la prééminence des attributs qui prédominent chez eux par rapport à ceux qui sont propres aux FEMMES. Tandis que l'ascendant spontanée de l'AMOUR et la faiblesse physique naturels aux FEMMES, portaient celles-ci à reconnaître sincèrement la suprématie masculine. Elles, qui se subordonnaient déjà à la *force*, acceptèrent aussi naïvement le joug de l'*esprit*. La question de la prééminence sociale s'engagea donc entre la *force* et l'*intelligence*. Ayant d'ailleurs reconnu l'aveuglement naturel des penchants, l'énergie plus grande des instincts égoïstes, et la faiblesse des instincts altruistes, les FEMMES se sentaient en-



core plus disposés à accepter ces prétensions de l'orgueil et de la vanité masculins. Ce fut cette lutte qui remplit bruyamment tout le spectacle historique, tandis que les FEMMES accomplissaient, dans un sublime recueillement, l'œuvre de la grandeur humaine, d'après le modeste essor continu de l'altruisme.

*Appréciation spéciale de l'œuvre d'ARISTOTE, quant à la MORALE, et de SAINT-PAUL, quant à la religion.*

On a vu ci-dessus la part capitale qu'échut à SAINT-PAUL, dans cette sublime évolution, qui systématisa graduellement la connaissance de l'âme humaine, depuis les plus naïfs aperçus de l'empirisme des FEMMES PRIMITIVES, jusqu'aux inductions positives finales du génie féminin, que CLOTILDE seule enseigna à notre MAÎTRE. Pour compléter cette appréciation, nous croyons devoir rappeler maintenant les pages de la POLITIQUE POSITIVE, où notre MAÎTRE apprécia, après sa régénération religieuse, la doctrine morale d'ARISTOTE et l'œuvre de SAINT-PAUL, qui s'y rattache. Quant à la première, notre MAÎTRE dit :

« Quoique l'esprit grec, malgré sa culture affectée de la morale, y fût radicalement impropre, d'après un insuffisant essor du sentiment, et même de l'activité, la supériorité d'Aristote s'étendit jusqu'à cette suprême science. L'institution positive des théories qui jugent nos affections pour régier notre conduite dut émaner de son lumineux aperçu sur la nature de chaque vertu, comme toujours intermédiaire entre deux vices opposés, l'un par excès, l'autre par défaut. Car, un tel principe implique à la fois la pluralité de nos penchants et leur concours nécessaire, double base de toute la science affective. Sans qu'Aristote ait jamais formulé distinctement ces deux conditions, il dut certainement les sous entendre autant que

l'addition restrictive de Leibnitz à son aphorisme intellectuel. Or, cette acquisition théorique, qui n'est vraiment jugeable qu'aujourd'hui, constitue alors le seule conquête réelle du génie abstrait dans notre principal domaine, envers lesquelles vues sacerdotales restèrent trop empiriques, d'après leur caractère pratique.» (Por. Pos. III, ps. 311 et 312.)

*Réflexions préliminaires sur l'appréciation de Jésus-Christ.*

Les lettres à Valat montrent, que, avant sa fondation de la *Sociologie*, AUGUSTE COMTE partagea l'admiration des révolutionnaires, à l'égard de Jésus-Christ. <sup>1</sup> Même après sa régénération religieuse, en instituant le *Calendrier historique*, le 28 Novembre 1848, notre MAÎTRE y plaça Jésus-Christ, de même que Saint-Jean-Baptiste. Jésus y occupait le samedi de la quatrième et dernière semaine du mois de MOÏSE, qui ouvre chaque année par la célébration de la Fétichocratie et de la Théocratie. Notre MAÎTRE projeta en suite d'ériger Jésus-Christ en adjoint de Saint-Jean-Baptiste. (*Lettres à Henri Dix Hutton*, p. 2.)

Mais, dès la première édition de ce *Calendrier*, parue en Avril 1849, on n'y trouve plus la commémoration de Jésus-Christ. Selon un renseignement de P. Laffitte, on aperçoit que cette décision fut motivée par AUGUSTE COMTE, devant la Société positiviste, d'après la considération que le *Calendrier historique* ne doit glorifier aucun *type surnaturel*. Et Jésus-Christ se serait cru lui-même *Dieu*, comme l'enseigne la tradition catholique. (*Rev. Occ.*, 1<sup>re</sup> série, t. XXI, 1888, ps. 93 à 95.)

Il convient d'ajouter que les gestes et les paroles attribués à Jésus, dans les Évangiles, ne rencontrent, *parfois*, d'explication, que dans ce

1. Voir ci-dessus ps. 252 et 272.

caractère de *Dieu*, que les catholiques croient appartenir à Jésus-Christ. Le passage suivant d'un écrivain catholique offre de cela un témoignage insuspect :

« Ce fut la trente-troisième année de Jésus-Christ, trentième de l'ère vulgaire, que le Sauveur, ayant résolu de se manifester au monde, alla au baptême de saint Jean, de là dans le désert, puis à Cana de Galilée, où il fut convié aux noces avec sa MÈRE et ses disciples. Le vin venant à manquer, la MÈRE de Jésus lui dit : *Ils n'ont point de vin.* Jésus lui répondit : *Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? Mon heure n'est point encore venue.* Saint Chrysostome et ceux qui ont accoutumé de le suivre dans ses explications, croient que la sainte Vierge avait eu dans cette occasion quelque mouvement de vanité, et qu'elle avait été tentée du désir de se voir relevée par les miracles de son Fils ; et que c'est ce qui lui attira cette réponse du Sauveur, qui paraît un peu dur. Mais les autres Pères et les commentateurs attribuent ce que dit la sainte Vierge à sa charité et à sa compassion envers ces pauvres gens ; et les paroles du Sauveur, ils les attribuent, non à *Jésus comme homme, mais à Jésus comme Dieu.*<sup>1</sup> En cette qualité, il dit à Marie : Je n'ai rien de commun avec vous ; je sais quand je dois faire éclater ma puissance ; ce n'est point à vous à me prescrire le temps de faire des miracles. »<sup>2</sup>

1 Cet italique est de cette transcription.—R. T. M.

2 Dictionnaire historique, archéologique, philologique, chronologique, géographique et littéral de LA FRANCE, par le révérend Père Dom Augustin Calmet, religieux bénédictin, abbé de Senoues. Quatrième édition, revue, corrigée, complétée et actualisée par M. l'abbé A. T. James, membre de la société royale asiatique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes ; publié par M. l'abbé Migne, éditeur de la Bibliothèque universelle du clergé, ou des COURS COMPLETS sur chaque branche de la science ecclésiastique. 4 volumes in-4°. Tome troisième, 1851, Article MARIE, mère de Dieu, p. 374.)

SAINT-PAUL n'a pas vu, en Jésus, le Messie, que depuis le jour où il a cru que Jésus était Dieu. Cette attitude de SAINT-PAUL fait aisément comprendre celle d'AUGUSTE COMTE, à l'égard de Jésus. Mais il ne faut pas oublier que les sentiments et les opinions théologiques de SAINT-PAUL le rendaient, avant sa conversion, un ennemi et un persécuteur des chrétiens; tandis que les sentiments et les opinions positivistes inspirèrent à AUGUSTE COMTE, une gratitude, une vénération, et une admiration toujours croissantes envers le CATHOLICISME, et envers la mission des catholiques, pour assurer la régénération sociale.

On doit se rappeler aussi que la déification n'a pas, dans le Monothéisme, la même portée que dans le Polythéisme. Car, dans le Polythéisme, l'éloignement entre le type humain et le type divin était infiniment plus petit que dans le Monothéisme. Étant donnée la naïveté des croyances primitives, la prétention d'être ou de devenir Dieu était, tant que prévalut le polythéisme, compatible avec une certaine supériorité réelle, morale et même intellectuelle, chez quelques types, par rapport à leurs contemporains. Tandis que cette prétention devient inadmissible, moralement et mentalement, dans le Monothéisme, et spécialement dans un Monothéisme surgi et développé après HOMÈRE, ESCHYLE, THALÈS, PITHAGORE, ARISTOTE, HIPPOCRATE, ARCHIMÈDE, APOLLONIUS, HIPPARQUE... Quel jugement faudrait-il porter sur un SAINT-PAUL, un HILDEBRAND, un SAINT-BERNARD... s'ils s'étaient proclamés Dieu, ou même s'ils s'étaient bornés à consentir que d'autres les crussent Dieu?...

Mais, en considérant la foi en Jésus-Christ, telle qu'elle fut prêchée par SAINT-PAUL, c'est-à-dire, au point de vue catholique, représentant



*l'humanisation de Dieu*, cette croyance mérita toujours, et de plus en plus, la profonde admiration et la profonde vénération d'Auguste Comte. Pour quiconque croit en Dieu, un pareil mystère institue la seule base propre à assurer l'ascendant de l'altruisme sur l'égoïsme, sur l'esprit, et sur l'activité. Car c'est ce mystère qui conduit seul à l'adoration catholique de MARIE, comme la systématisa SAINT-BERNARD, préparant, à son insu, directement le culte de l'HUMANITÉ, résumé par l'utopie positiviste de la VIERGE-MÈRE.<sup>1</sup>

Les objections faites par des catholiques, portèrent à rappeler ces réflexions, avant de transcrire l'appréciation définitive de notre Maître, sur SAINT-PAUL, au tome troisième du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE.

*Appréciation spéciale de l'œuvre de SAINT-PAUL.*

«Ce concours national<sup>2</sup> se trouva noblement personnifié chez le vrai fondateur de la transition monothéique, dont l'abnégation privée compléta dignement la mission publique. L'éclatante réhabilitation d'Hipparque, éclipsé, pendant quinze siècles, sous un habile usurpateur, a déjà prouvé, dans le chapitre précédent, l'aptitude de l'esprit positif à surmonter finalement toutes les déceptions historiques. Je dois ici fournir un exemple plus décisif de cette faculté normale, en déterminant la véritable source du monothéisme occidental, vicieusement qualifié de christianisme.

«Aucun bon esprit ne s'étonnera qu'une telle rectification soit aussi tardive, puisqu'elle manqua jusqu'ici de principes et d'organes, envers une croyance toujours admirée ou maudite et jamais jugée. On sait déjà que je regarde le catho-

<sup>1</sup> Voir la publication n° 354, de l'Apostolat positiviste du Brésil, *Encore les relations entre les Catholiques et les positivistes* Novembre 1913, (en portugais).

<sup>2</sup> Du peuple juif dans l'institution du Catholicisme.--E. T. M.



lieisme comme ayant été réellement fondé par l'incomparable Saint-Paul ; en sorte qu'il suffit ici de caractériser la prépondérance de ses services, et surtout d'expliquer le sublime dévouement qui lui fit reconnaître un autre auteur.

« Quoiqu'il n'ait écrit que des lettres, elles sont assez décisives pour démontrer que seul il saisit alors l'ensemble d'une doctrine qui ne comporta jamais que des traités partiels, parce qu'elle devint nécessairement contradictoire quand sa destination sociale ne rectifia pas ses vices intellectuels. Toutes les conceptions essentielles du catholicisme, envers le dogme, le culte, et le régime, se trouvent déjà caractérisées dans ces opuscules spontanés, dont le mérite ressort mieux par contraste avec le vague, mental et moral, qui distingue les livres plus vénérés dont on les entoure. Il suffit ici d'indiquer spécialement sa théorie de notre constitution, où le problème humain est enfin posé directement, d'après l'antagonisme permanent entre la nature et la grâce, transformé, dans la religion finale, en une lutte continue entre l'égoïsme et l'altruisme.

« Pour expliquer l'abnégation personnelle de Saint-Paul, je dois seulement compléter le principe posé ci-dessus, quant à la nécessité spéciale d'un révélateur divin dans la construction du monothéisme occidental, afin d'y mieux assurer la séparation des deux puissances.

« Un tel besoin semble, en effet, exiger, chez le fondateur, un mélange d'hypoërisie et de fascination, toujours incompatible avec une vraie supériorité de cœur et d'esprit. Cette difficulté n'admettait d'autre issue que la disposition spontanée du véritable auteur à se subordonner à quelqu'un des aventuriers qui durent alors tenter souvent l'inauguration monothéique, en aspirant, comme



leurs précurseurs grecs, à la divinisation personnelle. Saint-Paul fut bientôt conduit à traiter ainsi celui de ces nombreux prophètes qui sou-tint le mieux un tel caractère.

«Né Juif, mais élevé sous l'influence grecque, et déjà devenu vraiment Romain, il méprisa d'abord un pareil type. Toutefois, en méditant sur la construction du monothéisme, il ne tarda point à sentir convenablement l'utilité qu'y comportait ce succès naissant. Ainsi préservé de toute dégradation personnelle, Saint-Paul put librement développer sa mission fondamentale, dont l'essor lui fit assez reconnaître l'importance d'une telle solution pour le pénétrer d'une intime vénération envers un type désormais idéalisé.» (POL. POS. III, ps. 408 à 410.)

«...J'ai dû seulement considérer ci-dessus le monothéisme grec d'après son développement le plus étendu, qui correspond à la dégénération de l'esprit philosophique, quand, à partir de Soerate et Platon, les discoureurs prévalent sur les penseurs. Or, avant cette irréparable dégradation, la vraie philosophie avait irrévocablement surgi, dans la Grèce, d'après l'admirable succession des trois écoles appréciées au quatrième chapitre. Pendant trois siècles, de dignes penseurs y devinrent naturellement les véritables héritiers de la sagesse théocratique et les précurseurs réels du sacerdocesociocratique. Quoique justement préoccupés de leurs constructions théoriques, ils avaient tous prévu la nécessité, mentale et morale, de la transition monothéique. Sans concourir à la préparer, le plus éminent d'entre eux elabora le mode qui devait la mieux adapter aux besoins intellectuels, quand ils viendraient à prévaloir, après l'épuisement de la destination sociale. Tel



fut l'objet anticipé de la conception accessoire par laquelle Aristote s'efforça de réduire, autant que possible, le théologisme, en y combinant une volonté suprême avec des lois immuables.

«Historiquement examiné, ce monothéisme, seul vraiment systématique, dérive, en effet, du polythéisme correspondant, émané de l'astrolâtrie. Car celle-ci, toujours caractérisée par l'astrologie, institua spontanément la combinaison du régime des lois avec le règne des volontés, qu'elle tendit à restreindre graduellement. Le polythéisme qu'elle engendra ne cessa jamais de développer la même tendance, sous l'impulsion sacerdotale. Principal héritier du génie théocratique, l'incomparable philosophe compléta systématiquement cette extrême transformation de la synthèse provisoire, en présentant les besoins intellectuels de l'Occident, avec la liberté propre à la situation grecque. Il lui suffit d'ériger le moteur suprême en ordonnateur général des lois réelles, toujours assisté par deux ministres, seuls responsables, la Nature et la Fortune, entités destinées à représenter respectivement l'ensemble des lois connues et celui des lois inconnues.

«Une telle conception restait d'ailleurs compatible avec la croyance aux êtres intermédiaires, propres à seconder le gouvernement général du monde et de l'homme. Elle pouvait aussi emporter toutes les révélations qui deviendraient nécessaires. Sa source astrolâtrique, se trouve confirmée par la sanction implicite que se mode obtint spontanément dans la théocratie monothéique, qui n'aurait pu l'admettre sans une origine commune. Mais cette unique consécration, chez une nation exceptionnelle et sous un régime factice, vérifie aussi qu'une telle doctrine ne pouvait jamais devenir vraiment populaire. Sans choquer



aucune des conditions fondamentales de l'efficacité monothéique, elle était trop abstraite pour ne pas rester toujours bornée aux esprits cultivés, tant que le catholicisme prévalut réellement, quoique un vain déisme ait ensuite tenté de la vulgariser.

« Cette restriction naturelle ne put cependant empêcher ce monothéisme systématique d'exercer une influence croissante sur l'ensemble de la transition affective. Il fut essentiellement adopté par le vrai fondateur du catholicisme, profondément familier avec les véritables penseurs de la Grèce, dont il rattacha les vues philosophiques à sa destination sociale. On ne saurait, en effet, méconnaître une affinité spontanée entre cette conception d'Aristote et la théorie de Saint-Paul sur l'antagonisme de la nature envers la grâce. Le constructeur romain dut seulement y compléter le fondateur grec, en spécifiant une réserve indispensable à l'efficacité morale de la transition monothéique. Elle consistait à conférer exclusivement au moteur suprême le gouvernement spécial et direct des affections humaines, en laissant à ses ministres métaphysiques toute l'administration de l'ordre extérieur, tant vital que matériel. Quant à l'ordre social proprement dit, il ne peut dogmatiquement exister pour le théologisme, toujours incapable de s'élever au point de vue collectif, qu'il remplace par des considérations individuelles. Envers l'intelligence, qui lie nécessairement le dedans au dehors, l'attribution dut rester indécise, pendant toute la durée de la transition monothéique, mais avec une tendance croissante à faire prévaloir le Ciel sur Dieu, comme le prouve l'extension continue de l'astrologie. » (POL. POS. III, ps. 427 à 429.)



«Ni l'égoïsme absolu du type suprême, ni la négation dogmatique des affections désintéressées, ni la consécration directe d'une insurmontable personnalité, ne purent cependant empêcher le catholicisme de participer admirablement à l'évolution affective du moyen âge. Car nos instincts altruistes et les réactions pratiques propres à les développer devaient assez surmonter cette triple influence, tant qu'un digne sacerdoce neutralisa suffisamment les dangers moraux, comme les vices intellectuels, de la doctrine occidentale. Le principe catholique surpassa même le sentiment féodal pour la discipline individuelle; ils perfectionnèrent également l'existence domestique; mais l'impulsion temporelle prévalut nécessairement envers l'amélioration de la vie sociale.

«Quelque pernicieuse que doive devenir toute négation systématique des penchants bienveillants, il ne faut jamais confondre, à cet égard, la théologie avec la métaphysique, qui seule développa pleinement, pendant l'anarchie moderne, la turpitude, théorique et pratique, d'une telle doctrine. Au moyen âge, la grâce surnaturelle compensait, quoique imparfaitement, ces inclinations naturelles, suivant l'admirable définition de Thomas-à-Kempis: *Gratia, sive dilectio*, où l'inspiration divine remplace l'impulsion humaine. En même temps, la discipline permanente imposée aux instincts personnels, d'après la prépondérance des intérêts célestes sur les intérêts terrestres, devait indirectement seconder l'essor spontané des affections ainsi méconnues. D'ailleurs, l'amour divin, quoiqu'il ne pût jamais devenir vraiment désintéressé, fournissait alors une issue directe à des sentiments qu'un exercice quelconque tend à développer. Toutes ces compensations, théoriques et pratiques, disparu-

rent quand la métaphysique s'empara de cette doctrine, dont l'ancienne influence ne doit pas être jugée d'après ces ravages modernes, que le positivisme fera seul cesser.» (Pol. Pos. III, ps. 447 et 448.)

«Dans le catholicisme, cette filiation sociale ne se borne point au régime proprement dit: elle domine aussi le culte, et même le dogme. Le chapitre précédent démontre comment, dès l'origine du monothéisme occidental, le besoin de séparer les deux puissances, pour systématiser la morale universelle, détermina le caractère qui distingue sa révélation. Or, cette incarnation nécessaire conduisit naturellement aux institutions dogmatiques qui devaient la compléter: d'une part, la chute et la rédemption; de l'autre, la trinité combinée avec le mystère eucharistique. L'ensemble de ces cinq dogmes constitue une doctrine vraiment indivisible, que la sociologie peut seule expliquer, en dévoilant sa destination transitoire, d'abord dans le tout, puis envers les parties, dont chacune concourt spécialement au but social. Cette appréciation historique peut être aisément étendue aux institutions secondaires, comme le purgatoire, le culte des saints, la confession avec absolution, etc. On les trouvera toujours motivées, ou par la mission morale d'un tel système, ou d'après l'indépendance spirituelle qu'exigeait son efficacité. La damnation de tous les non-croyants, qui dut finalement inspirer, au cœur plus qu'à l'esprit, d'invincibles répugnances, devint nécessaire pour consolider la foi, condition fondamentale de toute la constitution monothéique.

«En voyant le grand Mahomet pleurer, sur la tombe de sa mère, par le regret de ne pouvoir pas



prier pour elle, on reconnaît combien une telle réprobation se trouvait indispensable à la consistance d'une doctrine indémontrable. Sans cette douloureuse exclusion, dont l'efficacité fut d'ailleurs plus passagère que sa destination, l'esprit de discussion inhérent au monothéisme, surtout occidental, n'aurait jamais permis l'accomplissement des résultats moraux de la transition affective, ainsi livrée à des doutes indéfinis. Le positivisme, quoiqu'il doive aussi recommander sa propre foi, pourra seul respecter des croyances quelconques, soit qu'il apprécie leurs tendances nécessaires vers sa doctrine, soit que sa théorie de la nature humaine le préserve d'exagérer l'influence des convictions sur la conduite.» (POL. Pos. III, ps. 459 et 460.)

*Confirmation qu'apporte l'opuscule fondamental à ces enseignements définitifs d'AUGUSTE COMTE, sur la prééminence logique de sentiment.*

L'incomparable essor moral et politique du MOYEN-ÂGE démontre l'efficacité de la culture catholique de l'âme humaine, tant que l'ensemble des conditions sociales resta compatible avec les croyances qui la systématisaient. Telle fut la véritable source des progrès intellectuels et pratiques alors accomplis. Mais ces progrès mêmes entraînèrent l'évanouissement de la foi théologique. Pour rendre bien sensible cette fatalité, il suffira de citer un seul exemple.

On vient de voir que AUGUSTE COMTE rapporte la vulgarisation de la croyance au mouvement de la Terre comme une preuve de l'efficacité des démonstrations positives. Or, ce dogme scientifique ne put triompher au dix-septième siècle qu'en vertu des progrès moraux dûs à l'ensemble du régime catholico-féodal. Les occidentaux étant devenus, d'après cette culture morale, foncière-



ment plus humbles, plus modestes, et plus dévoués, elle les disposa à l'acceptation d'une effrayante conception qui répugne à l'orgueil, à la vanité, et au penchant conservateur. D'une autre part, la même culture avait rendu les occidentaux assez vénéralés pour adopter cette conception sans connaître encore l'ensemble des phénomènes qui portent à rejeter toute autre hypothèse. Pour saisir la force de cette considération, il faut faire remarquer qu'elle s'étend aux fondateurs de l'astronomie moderne eux-mêmes. Nous rappellerons à ce sujet les passages suivants de notre MAÎTRE :

- Mon quatrième chapitre a déjà prouvé que le tardif établissement d'une telle notion, au lieu de résulter de l'insuffisance des motifs scientifiques, provint surtout du défaut d'opportunité philosophique et sociale. Cette explication se confirme ici d'après le mode d'accomplissement de la régénération astronomique, qui dès lors prévalut rapidement, sans que ses fondements spéciaux fussent devenus plus complets que dans l'antiquité. L'élaboration vraiment nouvelle qu'elle exigea se réduisit à la loi de Galilée, sur la conciliation générale entre le mouvement commun et le mouvement propre, après que Kepler eut établi la nature uniforme et rectiligne de tout mouvement. Or, malgré la difficulté de cette double découverte, elle repose sur des observations tellement vulgaires qu'elle aurait depuis longtemps surgi si l'esprit humain n'en avait pas été détourné par les dispositions philosophiques résultées des impulsions sociales. Incompatible avec un théologisme quelconque, le mouvement terrestre ne dut être pleinement reconnu que quand le monothéisme se trouva radicalement épuisé. Mais il devint autant opportun alors qu'il était auparavant intempestif;



puisque l'explosion négative manifestait l'impossibilité de railler désormais les esprits occidentaux autrement que d'après une synthèse positive, dont il offrait la première base. Quoique les notions mathématiques sur lesquelles repose cette opinion astronomique aient déjà pénétré partout, son succès reste restreint au milieu suffisamment émancipé; ce qui d'ailleurs explique sa propagation, d'abord plus rapide au nord qu'au sud de l'Occident.

« Cette appréciation sociologique se trouve confirmée d'après la marche générale d'une pareille révolution. Elle était devenue tellement nécessaire que les savants l'adoptèrent un siècle avant la découverte des preuves qu'on doit aujourd'hui regarder comme les plus décisives. Quant au public, il n'exigea d'autre préparation que les deux interrelations qui, chacune pendant une génération, lui facilitèrent la transition de l'ancien régime au nouveau, en adoptant d'abord le véritable centre des mouvements planétaires, puis la rotation terrestre.<sup>1</sup> Une transformation aussi radicale, que l'opposition théologique rendit plus décisive, manifesta la tendance des occidentaux à changer de chefs spirituels en même temps que de doctrines théoriques. La foi positive, déjà constatée en mathématique, se montra susceptible d'une entière extension en faisant unanimement adopter la rénovation astronomique sans aucune démonstration, en vertu de sa seule opportunité, d'après la subordination des individus envers l'espèce. » (AUGUSTE COMTE, *Pol. Pos.*, t. III, ps. 563 à 565.)

« ... Spontanément indéfinie, cette science (l'Astronomie) ne peut être circonscrite qu'en la

<sup>1</sup> Tycho-Brahé et son plus illustre élève, son compatriote Longomontanus.—R. T. M.



destinant à connaître la planète humaine et les astres correspondants ; *restriction qui suppose le mouvement terrestre*. Mais, d'après une telle connexité, ce mouvement importe tellement à la philosophie relative que, dans la maturité de la raison humaine, son existence n'exige aucune démonstration. C'est ainsi que ce principe a réellement prévalu, puisque son admission, *précédant ses preuves décisives*, s'accomplit quand l'avènement de l'état positif rendit opportune la transformation préparée dès le début de l'essor théorique. <sup>1</sup> (SYS. DE POL. POS., IV, ps. 211 à 212.)

*Conclusion de cette appréciation sur l'avènement de la MORALE comme science positive.*

La pensée scientifique sur l'âme humaine se résumait dans l'institution phrénologique de GALL, quand AUGUSTE COMTE parvint à fonder la SOCIOLOGIE, dans son opuscule fondamental. Telle persiste encore la situation, en dehors de la RELIGION de l'HUMANITÉ. Partout, on proclame la prééminence de l'esprit dans l'ensemble de notre organisation, soit en méconnaissant nos penchants bienveillants, soit en attribuant à l'intelligence la part principale dans l'institution de la MORALE, aussi bien que de la MORALITÉ. Tous les succès scientifiques semblaient d'ailleurs confirmer cette conclusion. Car, partout, la démonstration scientifique avait fini par triompher, de manière à justifier l'enthousiasme du jeune PHILOSOPHE: «QUE LES DÉMONSTRATIONS PARAISSENT, LES ABERRATIONS CESSERONT BIENTÔT.»

L'application même de la *méthode de filiation*, que AUGUSTE COMTE venait de découvrir semblait confirmer ces espérances. Car l'ensemble du spectacle historique montrait l'ascension irré-

<sup>1</sup> Pour les détails de cette appréciation, voir le *Traité philosophique d'Astronomie populaire*, d'AUGUSTE COMTE.—R. T. M.



sistible des sciences positives et des savants. Une expérience trop amère dévoilerait seule la source affective de ces triomphes préliminaires, en constatant l'impuissance de l'esprit positif à déterminer *l'harmonie mentale et la régénération morale, sans la prééminence avouée du CŒUR, même chez le PHILOSOPHE que le Passé venait d'investir de la suprême mission religieuse*. Cette expérience devait résulter de l'évolution morale et mentale de notre MAÎTRE, comme le montra l'avenir. On a vu, en résumé, dans le premier volume de cette esquisse, les conditions inéludables d'une telle épreuve.

5. *Confirmation qu'apporta à ces appréciations l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE.*

L'incomparable opuscule qui conduit à rappeler ces réflexions était destiné à offrir la première vérification décisive de la théorie morale que l'incomparable évolution de notre MAÎTRE constaterait de plus en plus. En effet, en examinant sa vie antérieure, il est aisé d'y faire ressortir l'ascendant continu du plus complet dévouement social sur ses méditations. Ses succès scolaires ne lui laissent pas le moindre doute sur la force intrinsèque de son génie; ses professeurs et ses camarades étaient unanimes à le proclamer la plus forte tête de sa promotion. Les sciences positives déjà constituées, depuis la Mathématique jusqu'à la Biologie y compris, lui offraient un champ facile pour conquérir une position dans le corps savant. Mais son AMOUR social ne lui permet le moindre calcul: il l'entraîne vers les méditations politiques. La culture scientifique ne fait que lui procurer les moyens de donner une direction positive à des recherches jusqu'alors livrées aux méthodes théologique et mé-



taphysique. Pour se vouer à ses incomparables travaux, il fallait vivre; il sent que l'acquisition d'une place dans la hiérarchie théorique lui est nécessaire; il ne doute nullement de son aptitude intellectuelle pour l'acquérir; mais les considérations de la *sagesse* sont impuissantes pour l'arracher un instant à ses chères études sociales... Il donnera des leçons pour avoir de quoi vivre aujourd'hui;... et demain;... et toujours;... car, ses inéludables besoins personnels étant satisfaits, tant soit peu, son ardeur politique le ravit aux préoccupations de sa conservation individuelle!...

Tel est le magestueux tableau de cette fiévreuse jeunesse, après une adolescence de plus en plus embrasée par l'AMOUR social. Le scepticisme devenu chaque jour plus profond et plus complet est impuissant pour le décourager, et ne fait, au contraire que redoubler la soif de son AMOUR. Les énergiques suggestions des plaisirs égoïstes ne peuvent l'égarer longtemps. Partout et toujours, l'AMOUR lui fait voir les souffrances de la société: livré aux sublimes méditations politiques qui l'enchangent; plongé dans les études mathématiques qui lui donnent le pain de chaque jour; au milieu des fatales jouissances où l'entraîne l'anarchie religieuse; son CŒUR tient, sans cesse, son esprit éveillé, et prête une infatigable énergie à son génie audacieux.

C'est en rapprochant cet étonnant spectacle de celui offert par ses camarades qu'on en peut mieux saisir toute la grandeur morale. Ceux-ci mettent leurs médiocres intelligences au service de leurs suggestions personnelles et conquièrent des positions lucratives et des honneurs, que leur offre l'anarchie sociale. AUGUSTE COMTE, dominé par son ardeur régénératrice, consacre son génie à résoudre le problème de la réorganisation so-



giale, au milieu de tous les obstacles, de la misère même, sans se soucier guère de sa propre conservation. Il se vante de ne chercher que son bonheur ; mais le principal élément de ce bonheur c'est la conscience de se vouer au bonheur de la société toute entière.

6. *Gloire impérissable qui revient à ROSALIE dans l'évolution théorique d'AUGUSTE COMTE.*

Sans doute, cet AMOUR n'aurait abouti à rien, s'il n'était pas servi par un génie que ne fut jamais surpassé. Mais ce génie se serait dégradé en des recherches ne visant que son élévation personnelle, d'après l'exploration de l'anarchie contemporaine, si un ALTRUISME, dont les plus sublimes SAINTS avaient seuls offert l'exemple, ne lui avait, de bonne heure, assigné une incomparable mission. Quelle que soit donc l'admiration qu'inspire le prodigieux esprit de notre MAÎTRE, c'est vers la sublime organisation de son CŒUR que doit surtout converger notre gratitude et notre étonnement. Alors on aperçoit que cette reconnaissance enthousiaste ne doit pas s'arrêter à lui, ni même remonter directement de lui à l'HUMANITÉ. Entre notre humble et tendre DÉESSE et lui, exista une FEMME, qui résuma chez elle-même les plus précieux résultats de l'évolution sociale, pour les transmettre au suprême RÉGÉNÉRATEUR.

L'exquise nature de ROSALIE avait d'abord condensé les perfectionnements accomplis sous le régime catholico-féodal. Au comble de la tempête révolutionnaire, elle sut entretenir la sainte culture que garantit l'essor de cet incomparable héritage. Dès lors, un ébranlement exceptionnel de son milieu social détermina l'incalculable exaltation qui porta au maximum les puissances de



son organisme. Et ce furent ces attributs ainsi heureusement exagérés qu'Elle transmet, d'après une bienveillante FATALITÉ quoique aveugle, à son enfant.

Le mérite de la supériorité *intrinsèque* d' AUGUSTE COMTE revient donc à sa MÈRE, *en vertu des efforts qu'Elle faisait sans cesse pour s'approcher de l'idéal catholique*. En tâchant de devenir digne des grâces que, selon ses croyances, la VIERGE-MÈRE lui procurait auprès de son DIEU, cette FEMME bienheureuse perfectionnait de plus en plus son organisme et le rendait, en réalité, plus apte à remplir son incomparable mission physique. Mais l'influence de ROSALIE sur AUGUSTE COMTE ne s'est point bornée à cette maternité fondamentale. Jusqu'à neuf ans, ainsi qu'on l'a vu, Elle veilla sur le développement de l'âme de son fils, *en inspirant à celui-ci les prescriptions de la sagesse catholico-féodale*. Etant donnée la supériorité tant affective que mentale d'AUGUSTE COMTE, on peut bien imaginer l'efficacité d'une pareille culture.

Notre MAÎTRE n'est devenu sceptique que vers la fin de son enfance. Cela montre que, malgré les ravages de la discipline scolaire, la culture sentimentale ne fut immédiatement délaissée chez lui. Quoi qu'il en soit, ses penchants égoïstes avaient été essentiellement domptés pendant la première enfance et l'essor de son altruisme assez décisif pour qu'il ait pu éprouver les charmes des penchants bienveillants, indépendamment des promesses et des menaces surnaturelles. L'irriage tendre et noble de ROSALIE continua d'ailleurs à lui offrir spontanément l'ensemble des vertus humaines ; et le désir de ne pas lui déplaire constitua une touchante incitation continue pour l'altruisme d'AUGUSTE COMTE. À l'insu du futur



PHILOSOPHE, l'amour de ROSALIE entretenait dans son cerveau le respect envers le CATHOLICISME, même à travers les plus douloureux égarements d'un fatal scepticisme; car les deux images étant inséparables, l'une tendait à réveiller les sentiments que l'autre ne cessait jamais d'inspirer.

C'est ainsi que ROSALIE constitua le véritable Ange-gardien de notre MAÎTRE pendant toute sa première vie. C'était à Elle que le jeune PENSEUR devait rendre grâce de l'incomparable gloire que son AMOUR venait de remporter. À Elle donc aussi s'adresseront les chants d'enthousiasme et d'éternelle gratitude de la POSTÉRITÉ régénérée. Mais sa mission n'était pas finie. L'avenir de ce FILS bien-aimé lui réservait encore bien d'angoisses mortelles et d'incomparables ravissements! Parmi ses tourments, il ne faut pas oublier l'impossibilité où se trouvait ROSALIE de jamais comprendre, *d'après sa foi théologique*, l'incomparable destinée qui seule permettrait à son FILS l'accomplissement des vœux régénérateurs qu'Elle même lui avait inspirés.

7. *Fatale insuffisance de l'angélique patronage de ROSALIE, dans l'évolution morale et théorique*

d' AUGUSTE COMTE.

*Suprématie exceptionnelle de l'influence de CLOTILDE DE VAUX.*

*Besoin de l'action complémentaire de SOPHIE BLAUX.*

D'un autre côté, *le parfait catholicisme de ROSALIE*, qui offrait à AUGUSTE COMTE le plus touchant exemple familier de la sublime efficacité morale de la foi médiévale, tant que persistait sincèrement cette foi, rendait fatalement ROSALIE impuissante à assurer à son FILS l'atteinte de son incomparable mission. Car, faute de la théorie scientifique de la nature humaine, AUGUSTE



COMTE ne saurait démêler, dans la grandeur morale de sa sainte MÈRE, à travers les réactions de la foi théologique, ce qui revenait à la prééminence spontanée de l'altruisme de ROSALIE, éclairé par la pure sagesse d'un empirisme féminin exceptionnel. L'évanouissement des croyances surnaturelles, ayant précipité AUGUSTE COMTE dans le plus profond scepticisme moral et mental, l'angélique influence d'une FEMME sans pareille, entièrement dégagée des préoccupations théologiques et placée dans des conditions propres à constater la suprématie inéludable du CŒUR sur l'esprit dans la constitution de la MORALITÉ et de la MORALE, se trouverait seule à même désormais de régénérer le futur PENSEUR, en lui dévoilant, par là, l'aboutissement religieux de sa carrière philosophique. Il faudrait même, ainsi qu'il arrive envers les inductions quelconques, que l'appréciation de la vraie nature de la *vertu*, d'après ce suprême modèle, fût habituellement confirmée chez le naïf essor d'un troisième type féminin, dont la prééminence affective et la rectitude mentale propre dissipassent inéludablement le séculaire préjugé au sujet de la prééminence de l'homme à l'égard de la FEMME. Voilà comment il est aisé de reconnaître qu'il n'y a rien de fortuit dans la bienheureuse connexité des prestiges angéliques de ROSALIE, de CLOTILDE, et de SOPHIE, pour le saint patronage auquel AUGUSTE COMTE dut la gloire à jamais unique de fonder la RELIGION UNIVERSELLE.

8. *Résultats à jamais acquis, dans l'opuscule fondamental, pour la régénération sociale et morale.*

Après avoir esquissé l'appréciation de la source affective de l'OPUSCULE FONDAMENTAL de notre MAÎTRE, il faut examiner la portée du pas



qu'il venait de faire. Or, en étudiant soigneusement cette conception inaugurale de la science sociale et morale, on constate que le jeune PENSEUR posa, dès lors, les fondements inébranlables de toute sa vie postérieure. Mais, à côté de ces résultats définitivement acquis à la régénération humaine, il est aisé de comprendre qu'il eût créé lui-même de sérieux obstacles à ce but suprême de sa mission. Car, d'abord, il lui était impossible, dans une première observation, de profiter de tous les enseignements essentiels que renferme le PASSÉ. Il n'en pouvait saisir que les aspects les plus saillants, *d'après sa propre situation morale et mentale*, puisque l'issue de toute observation dépend, avant tout, des dispositions de l'observateur lui-même. AUGUSTE COMTE était donc exposé à se tromper dans l'interprétation de plusieurs phénomènes qui, par leur délicatesse, exigeaient une meilleure culture, non seulement intellectuelle, mais surtout affective, que celle qu'il possédait déjà. Et, enfin, il pouvait, faute de renseignements suffisants, se tromper dans l'application de la *méthode historique* ou de *filiation* qu'il venait de découvrir. On ne doit jamais oublier que la POLITIQUE et la MORALE positives étaient à construire ; il serait donc absurde d'espérer les voir surgir d'emblée, au premier effort d'un jeune PENSEUR, à peine dégagé du plus complot et du plus affreux scepticisme. Tâchons donc de préciser la portée de son OPUSCULE FONDAMENTAL, sous ce double aspect capital.

*Conditions fondamentales pour élever la POLITIQUE  
au rang des sciences positives.*

Quant aux résultats définitifs de la primitive conception de la science sociale, il faut signaler, d'abord, que notre MAÎTRE établit, dès lors, irrévocablement les conditions fondamentales pour



élever la POLITIQUE au rang des sciences positives. En effet, il montra nettement que, pour y arriver, il fallait étudier le PASSÉ dans une disposition parfaitement sympathique, en banissant tout esprit de dénigrement. Cette découverte confirme d'ailleurs l'exquise délicatesse morale du jeune PENSEUR. Car une telle condition ne saurait être saisie que par un CŒUR doué d'un attachement, d'une vénération, et d'une bonté exceptionnelles. En un mot, l'AMOUR seul nous porte à ne voir partout que de bonnes intentions et nous fait réprover tout soupçon, en eherechant des excuses pour les fautes que l'on découvre, et en accordant le pardon avec empressement, pour les égarements qu'il ne sait ou ne peut expliquer favorablement à leurs auteurs.

*Institution inaugurale de la MÉTHODE HISTORIQUE OU DE FILIATION.*

D'après cette base affective, AUGUSTE COMTE institua la méthode propre à l'étude positive des phénomènes sociaux et eu signala toute la portée. Nous allons rappeler, à cet égard, les passages où cette méthode, qu'il nomma *historique* ou de *filiation*, se trouve fondamentalement caractérisée.

Nous indiquerons ensuite la constitution définitive de cette méthode, après que la régénération religieuse de notre MAÎTRE le fit constater que la prééminence de la sympathie constituait le seul attribut décisif des conceptions positives.

« Sans doute, une étude de l'état présent de la civilisation, envisagé en lui-même, indépendamment de ceux qui l'ont précédé, est propre à fournir des matériaux très utiles pour la formation de la politique positive, pourvu que les faits soient observés d'une manière philosophique. Il est même certain que c'est par des études de ce genre que les véritables hommes d'état ont pu

jusqu'à présent modifier les doctrines conjecturales qui dirigeaient leur esprit, de façon à les rendre moins discordantes avec les besoins réels de la société. Mais il n'en reste pas moins évident qu'une telle étude est d'une insuffisance totale pour former une vraie politique positive. Il est impossible d'y voir d'autre chose que des matériaux. En un mot, l'observation de l'état présent de la civilisation, considérée isolément, ne peut pas plus déterminer la tendance actuelle de la société que ne pourrait le faire l'étude de toute autre époque isolée.

« La raison en est, que, pour établir une loi, il ne suffit pas d'un terme, car il faut au moins en avoir trois, afin que la liaison, découverte par la comparaison des deux premiers, et vérifiée par le troisième, puisse servir à trouver le suivant, ce qui est le but final de toute loi.

« *Lorsqu'en suivant une institution et une idée sociale ou bien un système d'institutions et une doctrine entière, depuis leur naissance jusqu'à l'époque actuelle, on trouve que, à partir d'un certain moment, leur empire a toujours été en diminuant ou toujours en augmentant, on peut prévoir avec une complète certitude, d'après cette série d'observations, le sort que leur est réservé.* Dans le premier cas, il sera constaté qu'elles vont en sens contraire de la civilisation, d'où il résultera qu'elles sont destinées à disparaître.<sup>1</sup> Dans le second, au contraire, on conclura qu'elles doivent finir par dominer. L'époque de la chute ou celle du triomphe pourront même être calculées à peu près par l'étendue et la vitesse des variations observées. Une telle étude est donc évidemment une source féconde d'instructions positives. »

<sup>1</sup> L'évolution postérieure de notre MAÎTRE y apporterait l'amendement suivant : à disparaître ou à atteindre toute autre limite minimum déterminée.—R. T. M.



Ainsi la fondation de la *Sociologie dynamique* fit voir que les conceptions humaines, au sujet de chaque phénomène, depuis les aperçus primitifs de l'empirisme vulgaire jusqu'aux théories successives des *vrais penseurs*, ne sont nullement des produits de la *raison individuelle* sans aucune liaison entre elles. <sup>1</sup> Ce caractère *individualiste* n'appartient qu'aux extravagances spéculatives représentant, envers l'évolution mentale, des *perturbations* secondaires, à la fin tout-à fait négligeables. Au contraire, les conceptions capitales des *vrais penseurs* forment autant de termes d'une série instituée par l'HUMANITÉ elle-même, à travers ses organes les plus éminents, s'approchant graduellement de la *construction définitive*, — à la fois, *réelle, utile, certaine, précise, organique, relative, et sympathique*, — qui seule caractérise l'état pleinement scientifique, c'est-à-dire, positif.

De sorte que cette construction finale peut être saisie, *dans les moments historiques opportuns*, par les génies convenablement préparés, soit au moyen de l'étude directe de chaque phénomène, en s'appuyant sur les inductions et les déductions *spéciales*, soit en cherchant la *limite* vers laquelle tend *l'évolution sociale* en chaque cas, d'après la découverte de la *loi naturelle* qui enchaîne entre elles les appréciations préparatoires. Cette induction transcendante est d'autant plus difficile qu'il y faut dégager la filiation réelle d'avec les aberrations *individualistes* qui tendent à troubler l'essor du génie de l'HUMANITÉ.

La détermination d'une pareille *limite* ser-

<sup>1</sup> Voir POUR L'HUMANITÉ. III — *L'utopie de la Vierge-Mère*. Les enseignements d'Auguste Comte, sur les plus féroces abominations résultées de l'horrible déchirement fratricide qui, depuis Août 1914, victime la République Occidentale, spécialement dans son noyau original, c'est-à-dire européen, et sur les monstrueux ravages du matérialisme scientifique, que cette lutte sacrilège est venue mettre au grand jour.

vira, donc, tantôt pour *découvrir la construction* finalement propre à la *raison sociale*, c'est-à-dire à la *foi scientifique*, tantôt pour *confirmer cette construction*, quand celle-ci aura été préalablement saisie d'après des recherches spéciales ; ou réciproquement.

*Avènement systématique du sentiment de la CONTINUITÉ SOCIALE.*

En appliquant cette méthode, AUGUSTE COMTE découvrit la *loi* qui définit le *progrès mental* et, en même temps, la *loi* qui régit toute *hiérarchie positive*, ainsi que la *loi* qui préside à l'évolution sociale et morale de l'activité humaine. Il fonda ainsi la *Dynamique sociale*; et quoique la *loi de l'évolution affective* continua méconnue, il systématisa, par là, le sentiment de la *continuité humaine*, violé depuis l'avènement du CATHOLICISME.

*Premier aperçu de la destination des beaux-arts.*

Sous l'aspect *statique*, la méthode de *filiation* lui permit de mettre au dessus de toute contestation sérieuse les grandes conquêtes politiques et morales réalisées par le régime catholico-féodal. Il comprit aussi, dès lors, essentiellement, la part politique et morale propre aux beaux-arts; mais il persista à les placer après les sciences dans la hiérarchie sociale et morale.

*Maintient du préjugé séculaire accordant la prééminence sociale et morale à l'esprit sur le Cœur.*

Cet examen ne lui permit pas donc de s'affranchir du préjugé qui accordait la prééminence sociale et morale à l'intelligence. Sa vénération envers le Passé, et spécialement envers le CATHOLICISME, le portant à maintenir les résultats de la sagesse médiévale dans l'étude de la nature humaine, devait le confirmer d'abord dans cette opinion. Car le sacerdoce catholique envisageait l'esprit comme le plus noble des attributs humains, et plaçait, à cet égard, l'homme au dessus de la

FEMME, l'Amour étant, d'ailleurs, une *Grâce* spéciale de Dieu. Mais, envisagés positivement, les effets supposés de la *Grâce* devenaient un résultat de la combinaison des penchants sympathiques avec l'intelligence. Dès lors les préjugés catholiques sur la supériorité morale de l'homme portent à attribuer à l'intelligence la part principale dans l'établissement de la MORALE et de la MORALITÉ.

Les données scientifiques semblaient conduire à la même conclusion ; car, comme on l'a fait remarquer ci-dessus, partout on croyait l'esprit le plus noble des attributs humains. L'OPUSCULE FONDAMENTAL de notre MAÎTRE montre combien grande était sa confiance dans la force de l'intelligence. Sa bonté l'inclinait à rapporter à l'ignorance la principale source de nos fautes. Et le succès des démonstrations scientifiques le remplissait des plus audacieuses espérances. Comme ces démonstrations ne portaient jusqu'alors que sur les phénomènes inférieurs, où la participation logique du sentiment est moins évidente, il n'aperçut pas l'influence capitale des penchants sur les raisonnements et sur les convictions. Il imagina que l'accord mental ne dépendait que de l'esprit chez les natures supérieures. Son appréciation sur la destination sociale des beaux-arts ne laisse aucun doute, à cet égard.

Le passage suivant de la correspondance de notre MAÎTRE avec Stuart Mill montre assez que cette conviction persistait, même après l'entière élaboration du SYSTÈME DE PHILOSOPHIE POSITIVE :

« Plus je réfléchis à notre grave dissentiment sociologique et biologique sur la condition et la destination sociale des femmes, plus il me semble propre à caractériser profondément la déplorable anarchie mentale de notre temps, en montrant la



difficulté d'une suffisante convergence actuelle jusque chez les esprits d'élite entre lesquels existe, déjà, outre la sympathie native, une communion logique aussi fondamentale que la nôtre, et qui pourtant divergent, au moins momentanément, sur l'une des questions les plus fondamentales que la sociologie puisse agiter, *sur la principale base élémentaire*, à vrai dire, de toute véritable hiérarchie sociale. Un tel spectacle serait même propre à inspirer une sorte de *désespoir philosophique sur l'impossibilité ultérieure*, comme le prétendent les esprits religieux, <sup>1</sup> *de constituer une vraie concordance intellectuelle sur des bases purement rationnelles*, si d'ailleurs une profonde appréciation habituelle de notre état mental et même une suffisante expérience personnelle ne tendaient à me convaincre nettement que la situation actuelle de votre esprit ne constitue réellement, à cet égard, qu'une phase nécessairement passagère, dernier reflet indirect de la grande transition négative. (Correspondance entre AUGUSTE COMTE et John Stuart Mill, 1841-1846, ps. 183-184, lettre du 5 octobre 1843.)

*Résumé de ces appréciations.*

Toutes ces considérations se résument dans cette seule observation: l'OPUSCULE FONDAMENTAL de notre MAÎTRE démontre qu'il n'aperçut alors la part prépondérante de l'ALTRUISME dans l'ensemble de l'existence sociale et morale. On ne saurait donc trouver étrange que son effort ait été insuffisant surtout en ce qui concerne la MORALE. D'abord il a conçu *l'étude des phénomènes moraux comme une partie de la physiologie*. Il ne saisit pas alors l'ensemble des conditions indispensables *pour rendre la MORALE une science posi-*

<sup>1</sup> Religieux, à cette époque, était, pour AUGUSTE COMTE, de même que pour ses contemporains, synonyme de *Théologique*.—R.T.M.



tive. Mais, en établissant la prééminence de l'observation dans l'étude des phénomènes humains, tant individuels que collectifs, il se plaçait dans la voie qui devait le mener un jour à l'institution définitive de la MORALE.

9. *Réactions de l'OPUSCULE FONDAMENTAL*  
*d'AUGUSTE COMTE, sur sa régénération personnelle.*  
*Fatale insuffisance radicale, tant morale*  
*que théorique, de ces réactions.*

On peut maintenant comprendre les réactions que cet opuscule dut exercer sur la régénération personnelle du jeune PHILOSOPHE.

Tout d'abord, il le fit sortir irrévocablement du scepticisme : il venait d'acquérir enfin des convictions inébranlables sur l'ensemble des phénomènes humains. Et ces convictions systématisaient les principaux résultats de la sagesse catholique, c'est-à-dire, du plus haut degré politique et moral jusqu'alors atteint par l'HUMANITÉ. Mais ces résultats se trouvaient mêlés avec des aberrations accessoires dues, soit à l'ignorance des *lois naturelles*, soit au caractère mystique des affections servant de centre de l'existence individuelle et collective. Il fallait donc faire une épuration dans les institutions politiques et morales du MOYEN-ÂGE, d'après la connaissance scientifique de la nature humaine. Or, les données pour arriver à cette connaissance étaient encore insuffisantes ; car le PASSÉ n'offrait à la contemplation du jeune PENSEUR que des types moraux théologiques ou révolutionnaires. Il fallait attendre que l'expérience eût permis de constater l'influence des nouvelles convictions sur les mœurs tant individuelles que collectives.

AUGUSTE COMTE ne pouvait donc, en se dégageant du profond scepticisme propre au début

de sa jeunesse et à son adolescence, atteindre tout-à-coup à la suprême perfection. Il était fatal qu'il continuât livré au doute sur des points capitaux, et qu'il accepta, sur d'autres, des opinions erronées mêmes. Dans tous ces cas sa conduite continuerait entièrement à la merci de ses penchants personnels et aux suggestions spontanées de ses instincts altruistes. Toutes les réflexions ci-dessus présentées au sujet des dangers de son complet scepticisme sont donc applicables, sauf le degré, à la situation actuelle de son âme. Il faut seulement y ajouter une nouvelle considération, à savoir: la vénération systématique qu'il voua dès lors à la sagesse du sacerdoce catholique l'exposait, pour peu que les circonstances extérieures aidassent, à tomber dans les perturbations propres au MOYEN-ÂGE.

Pour saisir toute la gravité de ce danger, il faut remarquer que le régime catholico-féodal posa, sous tous les aspects, le programme que le régime scientifico-industriel doit seul accomplir. Mais, pour bien comprendre un pareil programme, il est indispensable d'y considérer, à la fois, l'élément théorique et l'élément pratique du MOYEN-ÂGE. Et, dans l'efficacité de celui-ci, on doit surtout envisager l'essor chevaleresque. C'est seulement ainsi que l'on pourra se pénétrer de la vraie portée de cette incomparable phase de l'évolution humaine, en se rendant compte de la convergence des efforts antérieurs vers la systématisation de l'action de la FEMME sur l'homme. Or, les préoccupations théoriques d'AUGUSTE COMTE le portait surtout à concentrer, dans son début, ses vues sur l'influence du sacerdoce, ce qui tendait à l'éloigner d'une telle conclusion. Le mouvement scientifique, au lieu de corriger ces tendances, les aggravait davantage, puisqu'il



semblait confirmer le jugement catholique sur l'infériorité de la FEMME à l'égard de l'homme. Ce jugement ne rencontrait des contradicteurs que parmi des esprits révolutionnaires, dont les aberrations métaphysiques devenaient de plus en plus antipathiques à la philosophie positive.

10. *Besoin inéludable du concours féminin, pour l'accomplissement théorique de la régénération humaine.*

Les réflexions précédentes font voir que la sympathie spontanée du jeune PHILOSOPHE envers le sexe féminin, et qui l'avait mené à proclamer celui-ci «*cette délicieuse moitié de l'espèce humaine, qui, tout compensé, vaut, je crois, infiniment mieux que l'autre*»,<sup>1</sup> pourrait seule permettre de surmonter un tel danger. Mais cette issue dépendait de ses propres observations envers le Présent. La contemplation du Passé était évidemment insuffisante à cet égard. Car l'adoration de la FEMME par les cœurs chevaleresques semblait devoir être attribuée à un défaut de culture théorique qui ne leur permettait pas de *soumettre les passions à la raison*. La pureté d'un pareil culte ne saurait d'ailleurs être alors convenablement appréciée. L'ascendant croissant du culte de la VIERGE-MÈRE sur celui du Redempteur semblait une déviation mystique. L'exemple des poètes n'était pas moins suspect que celui des chevaliers, d'après la prééminence du sentiment chez ces natures exceptionnelles, où, selon l'appréciation générale, les passions l'emportaient sur la raison, soit dans leurs ravissements délicats, soit dans les débordements grossiers. Les amours des philosophes ainsi que celles des savants offraient un caractère révolutionnaire, et ne paraissaient qu'une conséquence de l'indiscipline mo-

<sup>1</sup> Voir ci-dessus, p. 215, la lettre à VALAT du 15 juin 1818.

rale due à l'anarchie intellectuelle. L'impureté habituelle de ces liaisons rendait d'ailleurs bien difficile d'y démeler l'ascendant normal des penchants altruistes dans l'ensemble de l'existence humaine.

Il était donc indispensable que l'expérience personnelle du futur RÉGÉNÉRATEUR lui procurât spontanément une connaissance intime des sublimes relations que l'essor des plus nobles attributs de la nature humaine établit entre les deux sexes. Or, une telle condition exigeait que les circonstances de sa vie amenassent la bienheureuse rencontre d'une FEMME dont la grandeur morale eût assuré la conservation des résultats moraux du MOYEN-ÂGE, *en tendresse aussi bien qu'en pureté*, malgré l'évanouissement des croyances surnaturelles, et même à travers les plus dangereuses situations personnelles. Car, alors les *lois morales* qui portent à aimer quand on trouve des objets dignes d'AMOUR, entraîneraient le noble PENSEUR, même à son insu, vers le culte de cette DAME sublime, quels qu'en fussent les préjugés théoriques en contraire. Tandis que la perfection morale de l'être adoré imposerait spontanément la plus ravissante initiation aux mœurs chevaleresques.

Dominé par cette incomparable passion, le Cœur du PHILOSOPHE, toujours ardemment préoccupé d'une sincère régénération sociale et morale, tournerait son esprit vers l'examen direct de l'influence de l'essor affectif dans l'existence personnelle et collective. Le sublime spectacle offert par l'angélique nature de sa BIEN-AIMÉE, aussi bien que par les réactions de cette adoration sur l'âme du PHILOSOPHE lui-même, ferait celui-ci comprendre entièrement le régime catholico-féodal, dont il n'avait saisi auparavant que l'as-



pect politique. Et, dégageant la prééminence de l'AMOUR dans l'ensemble de l'évolution humaine, son génie, guidé sans cesse par son CŒUR, lui permettrait enfin de prévoir l'AVENIR d'après le PASSÉ, à travers son orageux Présent, selon le vœu audacieux qu'il venait de concevoir.

Le succès des travaux régénérateurs que AUGUSTE COMTE osait entreprendre dépendait ainsi immensément davantage de l'extrême délicatesse de son CŒUR, que de la profondeur et de l'étendue de son génie ainsi que de l'énergie de son caractère. Car, sans cette délicatesse affective, il n'aurait pas seulement manqué sa mission, en supposant remplies toutes les circonstances extérieures dont celle-ci dépendait. Il pourrait créer de considérables obstacles, à la réorganisation sociale en donnant aux préjugés théoriques une consistance difficile d'être surmontée. Mais ces mêmes réflexions montrent, avec une évidence non moindre, que rien ne saurait suppléer à la prééminence d'une FEMME sans pareille pour mettre fin à la révolution moderne. On reconnaît aussi que la mission de ce suprême organe de l'influence féminine surpassait, en dignité, la destinée dont les antécédents sociaux avaient investi le plus grand des PHILOSOPHES. Puisque les plus éminents efforts de celui-ci n'aboutiraient qu'à jeter les fondements du TEMPLE où viendrait s'abriter la POSTÉRITÉ, contre les tempêtes qui avaient tourmenté la PRIORITÉ, et qui flagellaient le Présent.

Si notre MAÎTRE n'avait pas donc l'incalculable bonheur de rencontrer une digne héritière des traditions morales propres au MOYEN-ÂGE, il laisserait inachevée l'œuvre de la régénération humaine. Et, alors, deux issues s'offriraient à la ré-



volution moderne. Ou bien un de ses successeurs, plus heureux que lui, après avoir assimilé les résultats de son dévouement théorique, les combinerait avec les réactions morales que le concours d'une FEMME incomparable pourrait seul déterminer. Ou bien une DAME sans pareille, après s'être rendue propre la hiérarchie théorique jusqu'à la SOCIOLOGIE y comprise, deviendrait Elle-même l'organe de la sublime destinée irrévocablement réservée à son sexe. L'exemple, alors récent, de la noble SOPHIE GERMAIN fait mieux concevoir la possibilité de cette dernière hypothèse.

Mais toute l'évolution moderne, depuis notre MAÎTRE jusqu'à ce jour, ne laisse à notre orgueil et à notre vanité aucun doute sur les immenses difficultés de cette double issue. Le cas de Miss Harriet Martineau est assez significatif à cet égard; elle c'est pénétrée de la PHILOSOPHIE POSITIVE, au point de devenir l'immortelle interprète de l'élaboration fondamentale de notre MAÎTRE. Elle ne s'est, pourtant, jamais convertie au POSITIVISME.

Dans sa lettre à son disciple Henry Dix Hutton, du samedi 7 Moïse 66 (7 Janvier 1854), AUGUSTE COMTE lui écrivit :

« Vous savez quel ouvrage de Miss Martineau me parvint, le 25 Bichat, (2 Décembre 1853,) pendant que j'achevais ma dernière réponse. Dès le surlendemain, j'écrivis à cette éminente co-opératrice pour lui témoigner la gratitude et la satisfaction que m'inspire ce travail sans exemple, où l'on sent toujours une admirable harmonie entre la conscience et le talent. Je n'avais pourtant lu que sa noble préface et son excellente table, plus quelques articles décisifs; et je ne



compte pas en lire davantage. Mais cela me suffit pour apprécier pleinement cette incomparable publication, où j'ai déjà recommandé que la plupart des lecteurs étudiassent, de préférence, mon traité fondamental (*le Cours de Philosophie positive*<sup>1</sup>), dont la lecture originale ne devient désormais indispensable qu'aux théoriciens proprement dits. Je présume comme vous, que cette *condensation* sera bientôt traduite dans les autres langues occidentales, et peut-être même en français, afin de compléter l'immense service qu'une telle opération doit rendre à la digne propagation du positivisme. En me plaçant, autant que possible, au point de vue de la postérité, je n'ai pas craint d'amener à Miss Martineau que son nom accompagnerait ainsi le mien, parce que ce travail conservera toujours, quoiqu'à de moindres degrés, l'utilité qu'il offre aujourd'hui. De tout ce qu'on a jusqu'à présent écrit sur le positivisme, c'est certainement la seule production qui subsistera.» (Lettres à Henry Dix Hutton, ps. 15 à 16.)

Et, dans sa traduction, en portugais, de la *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'Auguste Comte*, par J. Lonchampt, Miguel Lemos donne les renseignements suivants :

« Miss Martineau naquit à Norwich (Norfolk), en 1802 et mourut en 1876. Elle écrivit plusieurs travaux d'imagination, d'histoire, et d'économie politique.

« Comme le dit J. Lonchampt, elle offrit à Auguste Comte la moitié des profits de la publication de son résumé en anglais du *Cours de philosophie positive*. Notre MAÎTRE refusa d'abord, en vertu de sa résolution antérieure de n'accepter pour lui-même aucun profit matériel de ses livres;

<sup>1</sup> Explication de cette transcription.—R. T. M.

mais ensuite, vu l'insistance de miss Martineau, il agréa cette offre pour l'appliquer à la publication de ses autres ouvrages, c'est-à-dire, au bénéfice du *fonds* typographique positiviste institué par lui.

«Litré inséra dans son livre trois admirables lettres d'Auguste Comte à cette Dame, dans lesquelles il manifeste avec enthousiasme l'approbation que lui mérite son travail de traduction et de condensation. On sait d'ailleurs que le Fondateur recommandait de préférence la lecture du résumé de Miss Martineau, et que dans la *Bibliothèque positiviste* il le mit à la place de son propre *Système de Philosophie positive*. (Voir la 5<sup>ème</sup> circulaire annuelle, du 22 Janvier 1854.)<sup>1</sup>

«Dans ses mémoires (*Autobiography*, vol II, p. 371), Miss Martineau parle avec enthousiasme de la grandeur de Comte, de sa sensibilité philosophique et de son zèle pour le bien-être de ses semblables. «J'ai écrit, dit-elle, bien des pages de «ma traduction les larmes aux yeux et si je vivais

1 Voici le renseignement qui a été omis ci-dessus :

«Le travail de miss Martineau, publié en 1853, (1) a été traduit en français en 1817. Cette version se trouvant épuisée depuis longtemps, un libraire de Rio de Janeiro, sous l'impulsion de notre mouvement positiviste, entreprit de la rééditer, ce que, en effet, il accomplit en 1894, (2) en l'ornant d'un beau portrait d'Auguste Comte, et la faisant précéder de deux des lettres que notre Maître adressa à miss Martineau. Malheureusement, le traducteur français crut que, cédant à la recommandation de l'éditeur, en insérant ces documents, devait en exclure la troisième lettre et faire des coupures dans les deux qu'il a reproduites. Ces coupures s'appliquèrent aux passages où Auguste Comte recommande ses derniers ouvrages et ses conceptions religieuses, (*Politique Positive et Catéchisme positiviste*), et à ceux où il expose les motifs par lesquels il ne peut retirer aucun profit pécuniaire de ses publications.

(1). Aujourd'hui l'original anglais compte trois éditions, en excluant la dernière, faite par M. Harrison, qui doit être écartée en préférant celle de la maison du premier éditeur.—M. L.

(2). *La Philosophie Positive d'Auguste Comte* condencée par Miss Harriet Martineau, traduite de l'anglais par Ch. Avesac-Lavigne. Deuxième édition, 2 vol. 1894.—M. L.

« vingt ans encore je ne passerais jamais de moments aussi délicieux. »<sup>1</sup>

« Quoiqu'il en soit, miss Martineau n'alla point au delà de cette sympathie, et n'adhéra jamais au positivisme. »<sup>2</sup>

La régénération humaine attend encore le couple immortel qui doit à peine vulgariser l'œuvre heureusement accomplie de COTILDE DE VAUX et d'AUGUSTE COMTE. Le retard du triomphe infaillible du POSITIVISME aura du moins le précieux avantage de protéger la gratitude de la POSTÉRITÉ, contre les sophismes des personnes d'une organisation malheureuse chez les deux sexes, en dissipant partout les suggestions de la jalousie.

11. *Attitude d'AUGUSTE COMTE, envers l'aspect féminin du problème humain, après l'OPUSCULE FONDAMENTAL,*

Je te remercie (à CLOTILDE) surtout de m'avoir spontanément inspiré cette pureté dont, jusqu'à toi, j'ignorais le vrai prix. (AUGUSTE COMTE, *Testament*. Prières, p. 88.)

On est ainsi conduit à terminer l'étude des principales réactions de l'OPUSCULE FONDAMENTAL d'AUGUSTE COMTE sur sa régénération personnelle, en tâchant de préciser son attitude, à ce moment, envers l'aspect féminin du problème social.

La correspondance d'AUGUSTE COMTE avec Valat et avec Émile Tabarié montre qu'il n'avait pas alors saisi l'importance capitale de la pureté, même chez la FEMME. Les opinions courantes parmi les physiologistes et les médecins au sujet de la chasteté étaient, d'ailleurs, de nature à favo-

1. Extrait de la *Revue Occidentale*; discours de Mr. Descours, n. 2. 1898.—M. L. Voir 2e série, t. XVI, 110-1898, p. 238.—R. T. M.

2. *Notice sur la vie et sur l'œuvre d'AUGUSTE COMTE* par J. Louchamp; traduction en portugais et notes par Miguel Lemos, ps. 307 à 309.

riser les sophismes inspirés par le plus perturbateur des instincts masculins. La théorie catholique du mariage ne faisait qu'apporter une dangereuse confirmation à ces aperçus d'un superficiel et grossier empirisme scientifique. Car SAINT-PAUL n'avait trouvé d'autre justification pour l'union conjugale que le besoin de régler ce fatal penchant personnel. <sup>1</sup>

D'un autre côté, le sacerdoce médiéval avait établi, à cet égard, la même indulgence envers les deux sexes. Il avait introduit une extrême pitié dans l'appréciation de l'impureté, ne l'admettant pas comme motif de divorce. Au lieu des peines barbares inspirées par l'orgueil masculin, il tendait à vulgariser le pardon, d'après la légende de la malheureuse adultère de l'Évangile. Le culte chevaleresque avait porté à entretenir des mœurs cruelles, sous le prétexte de sauvegarder l'honneur masculin. Mais ce n'était certes dans ces atroces manifestations des habitudes guerrières qu'il fallait chercher le type de la morale future : c'était dans la conduite que le clergé s'efforçait de faire prévaloir. L'essor des sentiments en FRANCE, — la nation à laquelle l'ensemble du PASSÉ assurait, depuis CHARLEMAGNE, l'hégémonie occidentale, — montrait la persistance des douces traditions catholiques chez de nobles âmes assez dégagées des croyances surnaturelles pour accueillir la rénovation cartésienne. Il suffit de rappeler, à cet égard, les comédies de MOLIÈRE, pour faire voir combien les meilleurs penchants inclinaient à l'indulgence, dans l'appréciation de l'impureté, même chez une femme. L'exemple des plus éminents types masculins du dix-huitième siècle confirmait cette opinion, qui constituait, d'ailleurs, une extrême conséquence du principe révolutionnaire

<sup>1</sup> Première Épître aux Corinthiens, Cap. VII.



de l'égalité. Si l'homme ne cesse pas de mériter l'estime, quand il n'est impur qu'à l'égard du culte chevaleresque, pourquoi penser autrement au sujet d'une femme? Cette double manière d'apprécier la conduite générale devait sembler, *faute de la théorie scientifique de l'âme humaine*, encore une manifestation du despotisme masculin.

Ce n'est pas dire que AUGUSTE COMTE méconnût tout-à-fait, à cette époque, le prix de la chasteté et de la fidélité conjugale. L'ensemble des documents et des considérations qui viennent d'être rappelés montrent seulement que, d'une part, il devait y voir une vertu difficile à maintenir pendant la transition révolutionnaire où se trouvait la société moderne. Et, d'une autre part, il était porté à juger ce genre d'impureté chez des femmes avec la même tolérance que chez les hommes, en n'en envisageant pas les infractions comme assez graves pour empêcher toute considération et toute estime personnelles. Cette opinion est d'autant plus admissible chez lui que l'on vient de voir qu'il attribuait une énorme prépondérance à la raison dans la conduite, en imputant à l'ignorance les perturbations dues réellement à l'égoïsme.

Cependant l'évolution mentale qu'il venait d'accomplir l'avait délivré des principaux sophismes contre l'ordre domestique. En suivant, *d'après la méthode de filiation*, la série des transformations du mariage, il avait dû constater la supériorité de l'indissolubilité catholique sur les régimes antérieurs. La suppression du divorce se trouvait dans la direction des perfectionnements antérieurs : puisque, de la promiscuité d'Épouses, l'HUMANITÉ s'était élevée à la polygamie, avec le divorce ; et, de celle-ci, à la monogamie greco-romaine avec le divorce ; pour atteindre à la mo-



nogamic indissoluble médiévale. Dès lors, il ne dut rester plus le moindre doute, chez AUGUSTE COMTE, sur le sort que réservait l'AVENIR, à cette incomparable institution. Elle devait appartenir au nombre de ces conquêtes définitives que l'esprit humain a faites sous l'influence de l'ancien système. <sup>1</sup> Sa convietion devint ainsi inébranlable, à eet égard. Les inconvénients sceondaires ou exeeptionnels de l'indissolubilité conjugale lui semblèrent assez eompensés par ses avantages sociaux et moraux, pour en déterminer le maintien.

Ne eherehant pas l'*absolu*, mais seulement ee qui se présente comme le mieux dans la généralité des eas, il devint faeile d'éearter les objections métaphysiques eontre l'ordre domestique. Le régime eatholieo-féodal prouvait, en outre, l'entièere pratieabilité de cette institution, dans le degré de perfectionnement moral atteint par l'ensemble des occidentaux. Les couples infortunés devaient ehercher à améliorer leur situation personnelle d'après les expédients plus ou moins exeeptionnels, irréguliers peut-être, admis ou tolérés par l'ensemble des mœurs contemporaines, mais *sans troubler l'ordre général*.

AUGUSTE COMTE n'admit pas, néanmoins, dès cette époque, la prééminenee politique del'homme dans le mariage. Le Passé montrait un décroissement continu de la puissance maritale et paternelle pour qu'il pût se tromper sur le sens général de l'évolution, au sujet de l'indépendance féminine. Il fallait seulement savoir jusqu'ou irait une telle liberté, en y distinguant, d'ailleurs, entre l'intervention *politique* et le contrôle *moral*. Re-

<sup>1</sup> OPUSCULE FONDAMENTAL, *Rev. Occ.*, Seconde série, tome XI, 107 — 1895 p. 29. AUGUSTE COMTE n'y spécifie que l'institution de la séparation entre les deux pouvoirs, temporel et spirituel; mais il est aisé de constater, d'après la méthode de filiation, que l'indissolubilité catholico-féodale se trouve dans le même cas.



connaissant depuis lors le vrai caractère du gouvernement et sa concentration nécessaire dans un individu, pour chaque association, il admit la nécessité d'un chef dans chaque famille. Mais il pensait que cette prééminence devait échoir au plus capable; c'était son opinion encore vers la fin de 1825, après les déboires de son fatal mariage, comme l'indique ce passage de sa lettre à Valat, du 16 novembre 1825 :

«Tu sens, du reste, mon cher ami, que l'ensemble de conditions que je te souhaite, et que j'espère que tu as rencontré, je ne prétends l'appliquer qu'aux hommes de mérite; *car pour les gens ordinaires, le mieux est, très souvent, que leurs femmes leur soient assez supérieures pour les conduire sans hésitation, comme ils doivent l'être pour leur plus grand intérêt.* Enfin, cher ami, le résumé de ma théorie, c'est que pour le bien de toute société, d'un ménage comme d'un empire, pour la paix, qui est, dans un cas comme dans l'autre, le premier des biens, il faut par-dessus tout qu'il y ait unité de direction; or, *dans le cas d'un homme de mérite, cette unité ne peut, du moins aujourd'hui, se trouver dans la femme, qui ne saurait lui être supérieure,* et qui, si par hasard elle lui était égale, deviendrait son rival le plus direct; il faut donc alors une certaine médiocrité intellectuelle, qui, liée à un caractère convenable, puisse comporter cette subordination volontaire que nous n'admettons jamais envers un inférieur, ni même envers un égal. Voilà ce que je voulais te dire sur ce point capital. Peut-être te demanderas-tu: dans quel but cette discussion?—Dis plutôt cet épanchement; et alors tu auras trouvé le mot, peut-être, que je te supplie, en tout cas, de garder pour toi dans ce moment, jusqu'à ce que je t'en parle directement.» (*Lettres à Valat*, ps. 178 à 179.)

D'après cet ensemble de considérations, AUGUSTE COMTE comprit, dès lors, combien il importait à son essor public de mettre sa conduite privée d'accord avec les résultats moraux irrévocablement acquis par l'évolution médiévale. Les inéludables besoins de son CŒUR ne lui permettaient pas d'admettre, parmi ces résultats, le célibat chez les théoriciens, quoiqu'il pût le trouver très convenable au sacerdoce catholique. Les théories physiologiques, ci-dessus rappelées, au sujet d'un penchant dont la superfétation cérébrale est généralement méconnue, ne consentait nulle autre opinion. Le besoin du mariage, en tant que base privée de sa vie publique, se dressa donc d'une façon impérieuse dans son CŒUR extrêmement tendre. Mais l'ensemble de sa situation semblait lui créer les plus grands obstacles à la satisfaction de ses nobles vœux.

Telles furent, chez notre MAÎTRE, les conséquences morales de la fondation de la SOCIOLOGIE. La coordination mentale à laquelle son ardeur sociale avait conduit son génie l'avait irrévocablement arraché au scepticisme. Mais la fatale insuffisance de cette admirable ébauche initiale le laissa livré à d'immenses dangers, d'autant plus graves qu'ils provenaient des suggestions inaperçues des penchants propres à la personnalité, semblant répondre aux besoins de son incomparable altruisme, éclairé par ses étonnants progrès philosophiques.

12. *Première édition de cet Opuscule, en Mai 1822 ; incidents auxquels donna lieu cette publication, amenant l'heureuse rupture avec Saint-Simon.*

Dans les lettres à Tabarié, à Valat, et à Gustave d'Eichthal, on trouve des renseignements



sur les pénibles incidents auxquels fut exposée la publication de cet opusculé. Dans sa lettre à Valat, du 21 Mai 1824, AUGUSTE COMTE lui fit le récit suivant :

«Je croyais d'abord, comme je viens de te le dire, que ce travail serait fini beaucoup plus promptement qu'il ne l'a été; car, commencé en janvier 1822, il ne fut terminé qu'au mois de mai de la même année... Aussitôt que mon travail fut terminé, je ne doutais pas, comme tu penses qu'il était naturel de le faire, que la publication n'en fût immédiate, ainsi que cela était convenu avec M. de Saint-Simon, qui était, si tu t'en souviens bien, le directeur de notre association pour toute la partie d'impression, de publication, enfin pour tous les arrangements financiers quelconques, dont je ne me mêlais en aucune manière, m'en reposant entièrement sur lui. En effet, l'ouvrage fut composé typographiquement presque sur-le-champ...

«Par un motif peu important et dont je ne me souviens plus (à moins qu'il ne fût un prétexte, comme je soupçonne aujourd'hui que cela pouvait être), Saint-Simon suspendit le travail des imprimeurs pour un temps qui devait être fort court, un mois tout au plus. Il se borna à faire tirer quelques épreuves, afin de pouvoir communiquer l'ouvrage à différentes personnes que cette communication anticipée devait intéresser; mais la publication devait, je le répète, être presque immédiate. J'y eus confiance et je fus cruellement trompé. Voici comme :

«Pour prendre les choses *à priori* (ce qui abrège beaucoup une exposition), je dois te dire que jusqu'alors je n'avais pas mis mon nom à ce que j'avais fait, en partie pour ne pas contrarier mes parents, en partie par l'influence de



mon eher collaborateur, qui ne s'en souciait guère, préférant, par un calcul fort simple, une gloire entière à une demi-gloire tout au plus qui lui serait revenue sans cela. Du reste, soit dit en passant, je ne suis pas fâché aujourd'hui qu'il en ait été ainsi; car les écrits précédents ne méritaient pas que j'y misse mon nom; je ne les considère aujourd'hui que comme des études qui m'ont été fort utiles, mais seulement préliminaires; je préfère beaucoup que mon entrée dans la carrière, aux yeux du public, se fasse par un ouvrage capital, qui m'est beaucoup plus propre, étant entièrement pur de l'influence exercée précédemment sur moi par Saint-Simon, influence, du reste, qui a puissamment servi à mon éducation philosophique. Je reviens à mon sujet. Je te disais donc que, jusqu'à cet ouvrage, mes travaux n'avaient pas porté mon nom, et quelques personnes seulement, eu très-petit nombre, auxquelles j'en avais fait confidence, savaient que je m'occupais d'idées de ce genre. Mais en faisant cet ouvrage, je sentis que le moment était venu de secouer et la tutelle de mes parents à cet égard, laquelle ne pouvait toujours durer, et celle non moins fâcheuse de Saint-Simon, qui devait également finir. Par une espèce d'instinct de moi-même, dont je me trouve aujourd'hui bien heureux d'avoir suivi l'inspiration, je compris que l'ouvrage était trop important pour que je dusse laisser échapper cette occasion; et effectivement, si j'avais eu la bêtise de le faire, je me serais fait un tort presque irréparable, et Saint-Simon m'aurait mis définitivement le pied sur la gorge. Tu le sentiras facilement, si tu considères que tous mes travaux subséquents devant être la suite stricte de celui-là, il serait devenu très-difficile d'y mettre mon nom; si j'avais laissé passer le



premier sous le nom d'un autre; le public n'aurait su que penser de cette disparate, dont Saint-Simon se serait d'ailleurs fait une arme contre moi. Je lui signifiai donc mon intention formellement arrêtée de mettre désormais mon nom à tous mes écrits, à commencer par celui-ci. Il sentait, sans doute, pour son compte, autant que moi pour le mien, l'importance décisive de cet acte, car il me parut en être profondément contrarié. Néanmoins, ne pouvant s'y opposer, il fallut bien qu'il me laissât faire. Mais, à partir de ce moment, il eut une très-vive répugnance, en son for intérieur, à laisser publier mon livre, et il chercha à ajourner le plus possible cette publication, en profitant, pour cela, de tous les moyens dont il put s'aviser, et surtout de ceux que ma confiance lui; laissait comme directeur administratif de notre association. C'est là, je le crois aujourd'hui, ce qui le détermina d'abord à suspendre le tirage, et à se borner à faire tirer quelques épreuves, pour la communication anticipée dont je te parlais tout à l'heure...» (*Lettres à Valat*, ps. 113-116.)

Dans la *Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> sér., t. XI; 107--1895, p. 2, P. Laffitte donne les renseignements suivants :

«L'opuscule fondamental fut tiré, comme nous l'apprend AUGUSTE COMTE, à cent exemplaires et communiqué à titre d'épreuves, par Saint-Simon, à un certain nombre de personnes. Les exemplaires en sont naturellement excessivement rares, et je n'en ai jamais vu d'autres que celui que nous possédons et qui a été acheté en mai 1864 à la vente de M. Tabarié. M. Tabarié était le compatriote et l'ami d'Auguste Comte, et il est évident que celui-ci avait donné à son camarade l'exemplaire que nous possédons. C'est un in-8<sup>o</sup> de 191 pages. (*Rev. Occ.*, tome cité, p. 2).



« Saint-Simon a mis en tête du travail d'Auguste Comte une sorte d'introduction au moyen de laquelle nous pouvons démontrer nettement, non seulement qu'il n'est pour rien dans ce travail, mais même qu'il n'y a absolument rien compris » (*Ibidem* p, 5).

Voici cette introduction, d'après la réimpression qui en a été faite dans la *Revue Occidentale*, tome cité, ps. 11 à 14 :

SUITE DES TRAVAUX AYANT POUR OBJET DE FONDER  
LE SYSTÈME INDUSTRIEL

DU CONTRAT SOCIAL

Par Henri SAINT-SIMON

A MESSIEURS

*les chefs des travaux de culture, de fabrication et de commerce*

Messieurs,

L'esprit est fort commun et le bon sens très rare ; car l'idée la plus simple est ordinairement celle qui se présente la dernière. Le moyen de terminer la crise politique, dans laquelle nous sommes engagés depuis plus de trente ans, aurait dû nous être indiqué par le simple bon sens, dès l'origine de la révolution, et c'est seulement depuis peu de jours que je le conçois assez clairement pour être en état de vous l'exposer en peu de mots.

C'est à vous, Messieurs, que je m'adresse directement pour parler de cette grande affaire, parce que vous êtes les véritables chefs de la nation ; l'immense majorité du peuple français se composant de travailleurs, qui sont dirigés par vous dans leurs occupations journalières.

*Quelle est la conception qui doit servir de base au Contrat social ?*

Voilà la question principale que nous avons



à résoudre depuis 1789, c'est-à-dire, depuis l'ins-tant où nous avons détruit les privilèges.

L'assemblée constituante, la convention, Bonaparte et S. M. Louis XVIII ont essayé de résoudre le problème ; mais ils ont évidemment échoué dans cette entreprise, puisque l'expé-rience, ainsi que le raisonnement, ont prouvé qu'ils n'étaient pas parvenus à donner une base solide aux constitutions qu'ils ont produites.

Messieurs,

Je vous ai exposé, dans mon dernier écrit, la manière dont vous devez y prendre pour réorganiser la société. Cette idée ne paraît point avoir fixé votre attention autant qu'elle aurait dû le faire : je vais vous l'exposer de nouveau, et je ne crains point de réclamer de votre part l'examen le plus approfondi.

Je sais bien d'où vient l'indifférence avec la-quelle vous l'avez reçue ; c'est que vous n'éprouvez pas encore suffisamment le sentiment de votre force et de vos droits ; c'est que vous n'êtes pas encore pénétrés de cette vérité fondamentale, *que c'est aux chefs des travaux de culture, de fa-brication et de commerce à réorganiser la nation ; qu'eux seuls peuvent opérer cette régénération, parce qu'ils sont les chefs positifs de l'immense ma-jorité du peuple.*

Messieurs,

Vous devez (comme je vous l'ai déjà dit dans mon précédent écrit) organiser la nation de la même manière, et d'après les mêmes principes qu'on procède à la formation des associations particulières.

Ainsi vous devez partager votre travail entre deux parties bien distinctes.

Dans la première partie, vous devez établir,



le plus clairement possible, *le but principal que les Français se proposent dans leur association nationale, les principaux avantages qu'ils désirent se procurer au moyen de cette association, et quelles sont les mesures générales qu'ils veulent adopter pour atteindre leur but.*

Vos intérêts politiques étant les mêmes que ceux des travailleurs des classes inférieures, vos désirs et les leurs seront nécessairement semblables à cet égard ; ainsi, les désirs que vous manifesterez seront certainement ceux qu'éprouve l'immense majorité de la nation.

Ce ne sera qu'après avoir rédigé cette dernière partie du contrat que vous devrez vous occuper de la seconde, dans laquelle vous stipulerez la forme de gouvernement que vous adopterez, ainsi que la quantité de pouvoir et d'argent que vous mettrez à sa disposition.

Quant à moi, mon opinion a toujours été que la forme de gouvernement monarchique est celle qui nous convient le mieux, et que le trône doit rester héréditaire dans la maison de Bourbon.

Une chose importante à remarquer, c'est que la grande question de la souveraineté du peuple, ou de l'origine des pouvoirs, se trouvera résolue par le fait, quand la réorganisation de la société sera exécutée d'après les principes que je viens de poser, car le gouvernement ne sera plus alors qu'un pouvoir constitué et chargé de diriger les travaux dont le plan aura été tracé par vous, qui êtes les véritables représentans de la nation.

Rien n'est plus facile, Messieurs, que d'établir clairement les principaux avantages que vous désirez vous procurer, par une association nationale, puisque vous désirez tous

« Accroître le plus promptement possible la valeur du territoire de la France ;



« Faire prospérer toutes les branches de l'agriculture, de la fabrication et du commerce ;

« Hâter les progrès des sciences positives ainsi que des beaux-arts ;

« Et organiser l'instruction publique, de manière à répandre, dans la masse de la population, toutes les connaissances positives acquises. »

Mais, Messieurs, les meilleurs moyens à employer, pour obtenir ces divers avantages sociaux, ne peuvent pas être conçus et exposés avec la même facilité qu'on éprouve pour manifester le désir de se les procurer.

Ce travail exige les combinaisons les plus fortes et les plus étendues ; il ne peut être produit que par les têtes habituées aux calculs scientifiques les plus vastes.

En un mot, votre genre de capacité n'étant pas celui qui convient pour ce genre de travail, vous ne pouvez pas l'exécuter vous-mêmes ; il faut que vous y employiez des savants et même ceux qui ont le plus de capacité.

La nécessité d'employer les savans pour préparer la réorganisation sociale ne doit nullement vous étonner, puisque jamais vous ne faites une entreprise industrielle de quelque importance sans leur intervention et celle des artistes, et que l'entreprise que je vous propose est plus importante que toutes celles que vous avez faites jusqu'à ce jour, puisqu'ils s'agit pour vous de vous débarrasser de la suprématie exercée par des classes moins nombreuses, moins capables et moins utiles que la vôtre.

Prenez la peine d'examiner ce qui s'est passé dans le dix-huitième siècle, et vous reconnaîtrez que la destruction des privilèges a été principalement déterminée par l'*Encyclopédie*, travail auquel les savans et les artistes les plus distingués



de cette époque ont concouru. Or, il serait par trop extraordinaire que leurs efforts eussent été nécessaires pour désorganiser la société, et que la société pût être réorganisée sans qu'ils devinsent auxiliaires dans cette entreprise.

En un mot, Messieurs, ce sont les savans qui doivent commencer les travaux qu'exige la réorganisation sociale.

Pour les déterminer à employer leurs forces et leurs talens dans cette direction, il était nécessaire que mon système leur fût présenté sous la forme scientifique. Un de mes collaborateurs et amis s'est chargé de cette importante opération. Voici son travail, qui correspond au discours préliminaire de l'*Encyclopédie* par d'Alembert. Je vous présenterai, à la suite de cette pièce fondamentale, les mesures que vous devez prendre pour activer les travaux des savans, relativement à la question qui nous occupe, sans vous mettre dans leur dépendance.

Je terminerai cet article, Messieurs, par une observation qui a pour objet de vous déterminer à VOULOIR.

Jusqu'à ce jour, votre conduite politique est celle de gens qui se regardent comme formant une classe subalterne dans la société; tous les efforts que vous avez faits pour améliorer votre existence sociale se sont bornés à des doléances et à des lamentations; vous avez protesté avec une grande persévérance contre la conduite qui a été tenue à votre égard par tous les gouvernemens qui se sont succédés depuis 1789; mais vous vous êtes bornés à manifester le désir que la société fût organisée dans l'intérêt des producteurs, et jamais vous n'avez pris la peine de dire comment il fallait qu'elle fût pour leur plus grand avantage. Vous êtes évidemment la classe de la so-



ciété la plus forte, la plus capable et la plus utile, et c'est dans cette position que vous demandez au surplus de la nation et au gouvernement de vous protéger ! Autant vaudrait qu'un homme de vingt-cinq ans sollicitât l'appui d'un centenaire.

La proposition que je vous fais, Messieurs, est celle de changer complètement d'allure. Je vous propose d'inventer, ou de faire inventer pour vous la manière dont il faudrait que la société fût organisée pour le grand avantage de la production et pour la plus grande satisfaction des producteurs. Quand votre plan à cet égard sera nettement conçu, il vous sera très facile de le mettre à exécution, puisque c'est vous qui dirigez les opinions de l'immense majorité de la nation, d'après la coïncidence de vos intérêts politiques avec ceux des travailleurs d'un ordre inférieur.

Oui, Messieurs, après avoir rempli la condition préliminaire indispensable de vous être rendu compte à vous-même de ce que vous voulez, il vous sera très facile de reconstituer la société dans votre intérêt ; et pour opérer cette révolution générale et complète, cette révolution qui assurera le triomphe de toutes les vertus et de toutes les capacités utiles à la société, vous n'aurez pas besoin de recourir à la violence, puisque toutes les forces positives se trouvent dans vos mains et que vous aurez combiné sagement la manière dont vous devez les employer. (*Ibidem* ps. 11 à 14.)

Voici le titre de l'opuscule fondamental, d'après la même reproduction (*Ibidem* p. 15) :

PROSPECTUS  
DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES NECESSAIRES POUR RÉORGANISER  
LA SOCIÉTÉ

PAR AUGUSTE COMTE  
Ancien élève de l'École polytechnique.



13. *Accueil que trouva l'édition initiale de l'OPUSCULE FONDAMENTAL, en Mai 1822.*

À propos de l'accueil que trouva cette première communication de l'opuscule fondamental, nous rapporterons les renseignements suivants.

P. Laffitte raconte, dans la *Revue Occidentale*: «Causant un soir familièrement avec Auguste Comte, nous vîmes à parler de Saint-Simon. Il me raconta qu'après la semi-publication de l'opuscule fondamental de 1822, il se trouvait chez Saint-Simon lorsque M. Ternaux vint voir celui-ci et lui parla avec grande admiration du travail d'Auguste Comte. Montrant celui-ci, il dit: «C'est Monsieur qui a rédigé ce travail remarquable.» Saint-Simon répondit: «Rédigé! Oh! mieux que cela.»—Quelque temps après, M. Ternaux envoya 3.000 francs à Saint-Simon pour la continuation des travaux dont Auguste Comte venait de poser les bases...» (*Ibidem*, 2<sup>e</sup> sér., t. XI, 107--1895, ps. 6-7)

Voici maintenant le brouillon de la lettre de BLAINVILLE à Saint-Simon, sur l'opuscule de 1822. P. Laffitte fait remarquer «que la lettre ne porte pas de date; mais elle est certainement de 1822, continue P. Laffitte, car Blainville qualifie le travail d'Auguste Comte de *travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*; or c'est précisément ce titre qu'avait primitivement le travail fondamental d'Auguste Comte en 1822, tandis qu'en 1824 il avait le titre de *Système de politique positive*; et il fut à cette époque envoyé par Auguste Comte lui-même à M. de Blainville, comme l'établit la liste dressée par Comte de ceux à qui il a communiqué son ouvrage.

«Il résulte encore de cette lettre qu'en 1822 Auguste Comte ne connaissait pas personnellement M. de Blainville, tandis qu'en 1825 il y avait



entre eux une véritable intimité. La liaison a donc dû se faire entre ees deux dates et probablement en 1822...» (*Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> série, t. VIII, 105-1893, p. 325)

Voici cette lettre, d'après la *Revue Occidentale*, seconde série, tome VIII, 105—1893, p. 324 :

*Brouillon d'une lettre de M. de Blainville à Saint-Simon, 1822 (?)*.

Monsieur,

J'ai lu avec le plus grand plaisir le mémoire que M. Comte, votre eollaborateur, a rédigé sur les travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société, et j'y ai trouvé vos idées bien exposées, bien coordonnées, de manière à ce qu'il est presque impossible de ne pas être convaincu, comme je le suis depuis bien longtemps, que la politique est une véritable science d'observation, pour l'avancement de laquelle il faut procéder comme dans toutes les autres sciences de cet ordre, recueillir le plus grand nombre des faits donnés par l'histoire de la civilisation et en déduire une théorie et se servir ensuite de ees principes pour réorganiser la société; mais M. Comte, en se préoccupant de votre manière de voir, l'a développée, l'a présentée sous tous les points de vue convenable pour le but qu'il se proposait. Je conçois eomme vous eombien il est contraire à ce qui devrait être d'être obligé de regarder presque partout le gouvernement comme un ennemi campé au milieu de la société et qu'il faut continuellement combattre. Des trois degrés de la théorie, les théologiens et les nobles, les métaphysiciens et les légistes, enfin les savants et les industriels, ainsi que l'espèce de tradition qui forme le second degré déjà parvenu (*sic*) me paraît aussi une conception heureuse et emporter l'évidence avec elle, mais il serait véritablement trop long de



vous rappeler tout ce qui m'a plus dans cet excellent travail, que j'ai désigné sous le nom de mémoire avec une intention que vous sentirez aisément. Il ne contient que des raisonnements mis en action, ce qui ne paraît pas raisonnablement amené d'avoir trouvé dans mon cerveau une fibre pour vibrer à l'unisson (*sic*). Je me permettrai cependant de relever quelques petits traits de néologisme à ce qu'il m'a semblé. Ainsi M. Comte emploie partout et souvent les termes de *doctrine organique*; n'aurait-il pas dû dire *d'organisation* ou *qui doit organiser* par opposition à la doctrine critique ou désorganisatrice, vu en bonne part? J'ai trouvé aussi dans quelques endroits le mot de *crise*, employé dans l'acception vulgaire, ce que je ne blâme pas, mais quelquefois M. Comte a parlé de chercher en quelque sorte cette crise. Alors il résulte de la définition médicale et nous ne traitons pas une crise, nous la dirigeons, la favorisons ou nous la détournons, soit quelle soit favorable ou non, mais nous ne la traitons pas. Au reste, en admettant que j'aie raison, mes observations, comme vous le voyez, se réduisent à peu de chose. Ainsi donc, je vous félicite d'avoir trouvé un collaborateur digne de vous. Il ne suffit pas de créer, il faut encore coordonner. Ces deux facultés réunies feront plus que doubler vos forces, il en faut pour réussir dans la belle entreprise pour laquelle vous savez que j'ai toujours formé des vœux bien sincères. C'est ce que vous assure de nouveau

Votre . . .

Nous citons enfin un extrait de la lettre de E. Desjardins, un ancien élève de l'École polytechnique, auquel le jeune PHILOSOPHE offrit son opuscule fondamental. (*Rev. Occ. Ibidem*, p. 322.)



Essonnes, 11 Mai 1822.

Mon cher Comte,

Je ne puis résister au plaisir de vous dire combien j'ai été satisfait de la lecture de votre *prospectus*...

Tout m'y semble présenté avec un ordre et une clarté admirables...

... Enfin la distinction des trois états par lesquels passent toutes nos connaissances me semble une idée d'autant plus heureuse qu'elle est plus facile à reconnaître et porte avec elle le cachet d'une vérité frappante établie sur des faits irrécusables.

Je m'empresse, mon cher camarade, de vous féliciter bien sincèrement sur ce beau travail, qui est, je le crois, destiné à faire époque, et je vous souhaite tout le succès que votre courageuse persévérance mérite.

E. Desjardins.

14. *Conduite de St.-Simon à l'égard d'AUG. COMTE, par suite du touchant accueil que trouva l'opuscule de 1822, communiqué comme épreuve.*

Revenons à la lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 21 Mai 1824. On a vu que Saint-Simon avait communiqué ces *épreuves* de l'opuscule fondamental à quelques personnes.

«...Mais sa répugnance (à faire le tirage définitif) s'accrut à un degré infiniment plus grand par l'effet de cette communication. Car, toutes les personnes auxquelles il communiqua ce travail en ayant été enchantées, et des félicitations très-flattantes m'en étant revenues, quoique je ne fusse nullement en rapport avec elles, puisque lui seul les voyait, il vit qu'il devait, à tout prix, empêcher une publication qui devait, suivant de telles apparences, éclipser ses travaux, ou, du moins, arran-

ger les choses de manière que, profitant de nos relations antécédentes, il put me présenter au public comme une sorte de manœuvre littéraire à ses ordres et à ses gages, dont toutes les idées n'étaient qu'une émanation et un simple développement des siennes. Quoique je n'aie su que beaucoup plus tard, et tout récemment même, les choses que je t'explique là, cependant, sans m'en douter alors, et m'en tenant simplement à mon intention arrêtée, je suis parvenu heureusement à éviter ce piège, au moins à peu près...»

15. *Relations principales, contractées par*

AUGUSTE COMTE, *datant de cette année 1822.*

Cette année 1822 marque aussi l'adhésion de Charles Bonnin. Voici sur la portée de cette adhésion, le touchant témoignage d'AUGUSTE COMTE, dans la *Préface* du tome premier de la POLITIQUE POSITIVE :

«... pendant la majeure partie de mon isolement, ma constance fut ensuite soutenue par l'admirable conversion d'un énergique révolutionnaire, digne ami du grand Carnot. Charles Bonnin, qui aurait pu être mon père, <sup>1</sup> s'honora, pendant sa noble vieillesse, de devenir mon premier disciple, en dédaignant trop ses propres écrits. Carnot lui-même, quelques mois avant de mourir en exil, <sup>2</sup> m'avait déjà fait parvenir, de la manière la plus touchante, les augustes encouragements que lui inspirait ma découverte toute récente des lois sociologiques...» (*Ibidem* p. 21 à 22.)

Dans sa lettre du 11 Charlemagne 69, à Henry Dix Hutton, notre MAÎTRE rapporte à cette année l'adhésion de Narcise Vieillard :

«La mort imprévue du sénateur Vieillard m'a

<sup>1</sup> Il était né le 4 Août 1772.—R. T. M.

<sup>2</sup> Il mourut le 2 Août 1823. Lonchampt dit que CARNOT chargea Ch. Bonnin de cette touchante commission. (*Ibidem*, p. 300).—R. T. M.



subitement privé de mon plus ancien adhérent, qui seul avait dignement suivi l'ensemble de ma carrière, depuis mon opuscule fondamental de 1822.» (Lettres à Henry Dix Hutton, p. 107.)

«Vers cette même époque, ayant lu la *Théorie analytique de la chaleur* de Joseph FOURIER, il osa se présenter devant l'auteur qui le reçut avec distinction; depuis ce jour, l'éminent géomètre, qui succédait à DELAMBRE comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le remplaçait également dans la respectueuse affection du jeune penseur.

«Ce fut encore pour compléter l'étude des sciences positives déjà créées qu'il suivit à la Sorbonne le cours de zoologie de BLAINVILLE. Le célèbre professeur accorda bientôt son amitié à Auguste COMTE et la lui conserva jusqu'à son dernier jour.» (J. Lonchampt, *Ibidem* p. 300.)

A la fin de cette année, AUGUSTE COMTE contracta une liaison qui lui promit un disciple enthousiaste, et lui prépara en réalité une de ses plus amères déceptions. Il faut signaler ce fait, d'autant plus que les désappointements de cette espèce furent un des éléments qui contribuèrent à lui montrer que l'altruisme seul constitue la source de l'*union* et de l'*unité*. Ce disciple et cet ami avorté fut Gustave d'Eichthal. Voici comment celui-ci raconta son entrée en relation avec AUG. COMTE: (*Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> s. t. 13<sup>e</sup>, 108-1896, p. 190.)

*Brouillon d'une lettre (1re page) écrit au crayon, sans date (paginée 1), sans signature, sans nom de destinataire (probablement Littré). 1*

Cher Monsieur,

J'ai été peut-être le premier disciple de Comte, un de ceux qu'il a le plus aimés, qui lui avaient en retour voué la plus vive affection, qui

1 «Note remise par M. d'Eichthal fils, . . .» (*Rev. Occ.*)—R. T. M.



lui ont gardé la plus profonde reconnaissance.

C'est vers le mois d'Octobre 1822, il y a bientôt 40 ans, que je reecontré Comte pour la première fois, j'avais alors atteint ma 18<sup>e</sup> année, Olinde Rodrigues lié à notre famille par une affection ancienne et qui depuis. . . , alors lui-même devenu le disciple de Saint-Simon, nous avait indiqué Comte pour donner des leçons de mathématiques à mon frère; comme il était malade, j'allais le trouver chez lui pour négoeier l'affaire. Je n'oublierai jamais ce logis désordonné, cet homme à vue basse se levant sur son séant pour me répondre, et tellement absorbé dans ses idées et sa parole, qu'il paraissait ne pas s'apercevoir de la présence réelle de son interlocuteur.

Cependant, la réputation de Comte comme professeur me fit passer par dessus eette impression. Comte vint donner des leçons à mon frère. J'y assistais et je fus bientôt frappé du caractère éminemment philosophique de son enseignement. Bientôt je voulus moi-même suivre les leçons. Bientôt encore nous laissâmes l'étude des mathématiques pour nous entretenir de philosophie positive; au bout de quelques mois, j'étais son disciple. . . » (*Rev. Occ.*, tome eité, p. 190.)

Lonchamp rapporte aussi à cette année les relations avec Lenoir. (*Ibidem*, p. 300.)

16. *Noble enthousiasme régénérateur que ce succès inspira à AUGUSTE COMTE.*

Ce succès, au lieu d'éblouir le jeune PHILOSOPHE, ne fit que le pénétrer davantage de l'incomparable destinée que l'ensemble des antécédents humains lui avait réservée. Il s'efforça donc, de plus en plus, de répondre à cette mission exceptionnelle, d'après le plus sublime essor tant moral que mental.



17. *Relations d' AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE pendant l'année 1822.*

Nous ne connaissons rien indiquant que le jeune PHILOSOPHE ait envoyé, à ses PARENTS, des exemplaires de cet opuscule, comme il le fit en 1824, à l'occasion de la seconde édition. N'existe non plus publiée aucune pièce de la correspondance entre lui et sa FAMILLE, pendant cette année décisive.

18. *Fatale suite de la funeste rencontre qui faillit frustrer la mission régénératrice d' AUGUSTE COMTE.*

Le cours de la vie du jeune PENSEUR ne tarda pas à dévoiler l'immense insuffisance des réactions morales de sa régénération philosophique. Vers la fin de 1822, un an environ après la disparition de Novembre 1821, il eut l'incomparable malheur de revoir, par accident, l'égarée de 1821, dans un cabinet de lecture que l'auteur de sa déchéance avait acheté pour elle, au boulevard du Temple. De là résultèrent, pendant l'année 1823, de nouvelles entrevues, mais peu fréquentes et toujours en public, sans relations inavouables. (*Test.*, addition secrète.) C'est probablement alors que le retard de la reconstruction de la MORALE amena AUGUSTE COMTE à faire la connaissance de ce séducteur, avec lequel il ne rompit qu'en 1826.

19. *Relations avec Saint-Simon jusqu'à la fin de 1822.*

La lettre à Valat du 21 mai 1824, citée ci-dessus, montre que depuis mai 1822 le maintien des relations entre AUGUSTE COMTE et Saint-Simon devint, de plus en plus, précaire, jusqu'à en amener l'heureuse rupture accomplie en mars 1824. Après les renseignements précédemment transcrites, AUGUSTE COMTE ajoute :

«... C'est ainsi que pendant deux ans ils m'a,



tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, fait ajourner la publication de ce travail, qui, dans tout cet intervalle, m'était constamment représentée comme devant avoir lieu presque immédiatement. C'est ainsi, mon cher ami, que j'ai été conduit à ajourner de mois en mois jusqu'à ce moment une réponse que j'ai toujours désiré pouvoir te faire le plus promptement possible.» (*Ibidem* p. 117.)

e) *Année 1823*

1. *Relations avec Saint-Simon* (suite)

Au commencement de cette année (1823), survint la tentative de suicide de Saint-Simon. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans un volume sur «*Saint-Simon, sa vie et ses travaux*,» par M. G. Hubbard, publié en 1857, l'année même de la mort d'AUGUSTE COMTE, mais sans date précise, permettant de savoir si cette publication fut faite du vivant de notre MAÎTRE, (ps. 93 à 94) :

«... Enfin, dans une conversation avec M. Ternaux, ayant acquis la certitude qu'il (Saint-Simon) n'obtiendrait aucun appui jusqu'à l'achèvement de l'œuvre dont la rédaction avait été confiée à M. Comte, et sachant lui-même que ce travail ne serait point exécuté de longtemps sans avance, il prit une détermination excessive et écrivit la lettre suivante à M. Ternaux.»

Suit la lettre du 9 Mars 1823. Après cela, Saint-Simon tenta de se suicider en détonant un pistolet sur sa tête. Ce fut «*laissant couler son sang dans un bassin*», que le trouvèrent MM. Salardière (médecin, son voisin) et Comte.»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Saint-Simon demeurait alors dans la maison où est mort MOLÈRE, 34, rue de Richelieu, au quatrième (Hubbard *Ibidem*.)

Par la lettre de ROSALIE, du 11 décembre de cette année 1823, on voit que AUGUSTE COMTE demeurait, en décembre, dans cette maison. Il y demeurait peut-être déjà au moment de la tenta-



AUGUSTE COMTE en avertit BLAINVILLE, le surlendemain, par le billet suivant :

« Je me suis présenté chez M. de Blainville pour le prier de vouloir bien passer après son dîner chez M. de Saint-Simon qui est très malade, et qui désire vivement le voir. Pour ne rien céder, notre malheureux ami a tenté de se détruire, mais heureusement il n'y est point parvenu, et il y a tout espoir que nous le conserverons. La présence de M. de Blainville lui sera un grand sujet de soulagement.

COMTE

Mardi soir 11. <sup>1</sup>

« C'est deux mois après cette malheureuse tentative de suicide, en mai 1823, qu'il (Saint-Simon) fit la connaissance de M. O. Rodrigues : il le rencontra chez M. Ardoin, banquier, un de ceux qui avec MM. Ternaux et Basterrèche aidèrent le plus Saint-Simon à propager sa doctrine, ... Dès lors..., Saint-Simon se mit à composer son *Catéchisme politique des industriels*, dont les deux premiers cahiers parurent à la fin de 1823, et dans le commencement de 1824. » (Hubbard, *Ibidem*, ps. 95 et 96.)

2. *Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, pendant l'année 1823.*

Cette année 1823 se trouve signalée par une lettre d'ALIX, du 2 Septembre, et une de ROSALIE du 11 décembre.

Dans sa lettre, ALIX dit :

« Depuis longtemps, mon cher et tendre ami, tive de suicide de Saint-Simon. Voir sur *les logements divers d'Auguste Comte à Paris*, la *Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> s., t. 16, ps. 1 à 38.—R. T. M.

<sup>1</sup> CORRESPONDANCE INÉDITE D'AUGUSTE COMTE — Première série, p. 29. Dans la *table des matières* de ce volume, ce billet est attribué au 11 Avril 1826. Mais il y a là évidemment une méprise. Ce billet doit être du 11 Mars 1823.—R. T. M.



nous attendous avec impatience une de tes lettres qui nous annonce l'époque de ton arrivée, mais ne recevant aucune de tes nouvelles, nous craignons que le grand travail joint aux chaleurs ne t'ait rendu malade, hâte-toi de calmer nos inquiétudes, d'abord en nous écrivant et puis en venant nous voir. Qu'il serait cruel d'être privé de ce plaisir-là après nous l'avoir fait espérer comme tu as fait...» (*Rev. Occ.* Troisième série, 1910, Tome deuxième, p. 78.)

La lettre de ROSALIE est la dernière publiée de cette période. La première lettre publiée après celle-ci est du 27 décembre 1828.

On y trouve toujours la même fervente tendresse. La lettre du 11 décembre 1823 est d'ailleurs remarquable par une allusion à Saint-Simon, où l'on voit que la FAMILLE d'AUGUSTE COMTE, ne connaissait pas l'état réel des relations entre AUGUSTE COMTE et Saint-Simon. Cette allusion montre aussi que s'était modifiée, chez la FAMILLE d'AUGUSTE COMTE, l'opinion défavorable à Saint-Simon. Voici cette lettre.

Montpellier, le 11 décembre 1823 (1).

J'ai reçu avant-hier soir, mon bien-aimé Isidore, ta lettre du 2 du courant, en réponse à ma dernière en date du 14 novembre. L'intervalle est un peu long, aussi j'étais déjà bien inquiète sur ton compte, depuis quelques jours, vu que par ta précédente, tu me disais que ton estomac était en mauvais état; par ta dernière, tu me marques qu'il n'est pas encore bien; pauvre ami, que ta malheureuse mère est à plaindre de ne pouvoir te donner ses soins. Que de reconnaissance je voue au bon M. Saint-Simon pour les soins qu'il te

1 Pour adresse: *Monsieur Isidore Comte, professeur de mathématiques, rue de Richelieu, n. 34. à Paris.*



porte ; témoigne-lui toute ma gratitude ; s'il est père, il sentira ce que je dois souffrir d'être à cent cinquante lieues d'un fils adoré, et toi, mon ami, ménage-toi bien, ne t'occupe pas trop, ménage-toi pour toi et pour tes malheureux parents ; fais en sorte, je t'en supplie, que notre exil ne dure pas plus longtemps, que ta malheureuse mère puisse rendre le dernier soupir entourée de ses chers enfants ; cette vue adoucira ses derniers moments.

Nous n'avons pas reçu les papiers que M. Capeier nous dit que tu as remis à un M. de Lodève ; ton papa les attend pour écrire ferme à M. Bérard, en attendant vois Lemon aîné et ne néglige rien pour le faire payer, ce fourbe ne mérite aucun ménagement, car il a détruit notre santé.

Dis-nous si ton cours à l'Athénée a repris cette année, enfin communique-nous ce que tu fais, car tu ne nous dis rien ; il me tarde d'apprendre l'arrivée du général Campredon, qui nous parlera de toi, ainsi que celle de M. Capeier.

Ta bonne sœur fut à peine arrivée chez nos bons amis de Lodève, que sa santé s'améliora, et après quelques jours on n'eût pas dit qu'elle eût jamais été malade ; mais mon ange, les chagrins qui nous attendaient ici ont rendu cette chère enfant à son premier état de maladie par les violentes sensations que nous avons tous éprouvées, causées par deux voleurs qui voulaient s'introduire chez nous, ta sœur les a vus ; il serait trop long de te détailler tout ce qui s'est passé à cet égard, nous avons pris des moyens de sûreté, mais nous ne sommes pas tranquilles, et ta pauvre sœur est malade, Dieu sait jusqu'à quand. Tu vois, mon ami, que ta pauvre mère est toujours au pied de la croix ; encore, si tu étais près d'elle pour lui aider à supporter sa triste existence, mais



non, tout m'est refusé, excepté Dieu, qui est toute ma force, car, je l'avoue, sans son secours, je n'aurais pu supporter tant de si longs et pénibles chagrins. Recours-y donc à ce Dieu et tu éprouveras des consolations inconnues ; viens au secours de ta malheureuse mère, mon bon ami, en me donnant souvent de tes nouvelles. Le moindre retard accroit mes chagrins, déjà assez grands.

Dis-nous si tu concours à l'Institut cette année ; enfin, je te le répète, dis-nous ce que tu fais.

Je vais ce soir appliquer un vésicatoire à ton papa, qui est tourmenté par son rhumatisme ; ce remède lui a toujours fait du bien, fasse le Ciel qu'il en soit de même.

Nos parents et amis te font mille amitiés, surtout M<sup>me</sup> Goy et Fieher, notre voisin. Marsal, qui l'été dernier t'a porté une de mes lettres, est mort depuis quelques jours, mais en bon et digne chrétien. Voilà, mon ami, le jeune meurt quelquefois plus vite que le vieux, heureusement il était vertueux.

Ta bonne sœur et ton digne père te comblent des plus tendres caresses. Adieu mon ange, reçois mille et mille baisers de ta tendre mère

COMTE, née BOYER.

Comme il a été déjà remarqué, cette lettre est la dernière publiée de la correspondance de notre MAÎTRE avec sa FAMILLE MATERNELLE, jusqu'au 27 décembre 1828.

### 3. *Vu d'ensemble sur cette année 1823*

De même que l'année précédente (1822), celle de 1823, fut, pour AUGUSTE COMTE, de méditation, en attendant que les menées de Saint-Simon lui permissent de publier son opuscule fondamental.

On a vu aussi que, malheureusement, pendant



cette année (1823) continuèrent les entrevues avec la malheureuse de 1821 ; mais peu fréquentes et toujours en public, sans relations inavouables.

f) *Année 1824.*

1. *Funeste engagement entraînant le fatal mariage d' AUGUSTE COMTE*

Au commencement de 1824, la fatale situation privée d' AUGUSTE COMTE, *due au retard de la construction de la MORALE POSITIVE*, l'engagea dans l'affreux lien qui faillit compromettre pour toujours sa mission et ajourner indéfiniment la régénération sociale! . . . Telle fut la suite de la reprise de ses déplorables relations avec la malheureuse dont le sort l'obsédait. Vers la fin de 1823, elle vendit sa librairie. . . et attira le jeune PHILOSOPHE chez elle, rue de Tracy, sous prétexte de leçons d'algèbre propres à lui faire mieux apprendre la tenue des livres. Cette situation fut de peu de durée. Elle perdit l'espoir d'entrer, sous le nom de dame de comptoir, chez le directeur d'un bazar qui surgissait au Palais Royal. Elle résolut donc essayer de faire prendre au sérieux ses plaisanteries de mariage avec AUGUSTE COMTE, et proposa à celui-ci de vivre ensemble comme préambule conjugal.

La situation morale ne permit pas AUGUSTE COMTE d'apercevoir la profonde faute dans laquelle on voulait l'entraîner, et il accepta ce projet sacrilège, qui le conduisit à ses premiers emprunts pour s'installer, avec sa fatale compagne <sup>1</sup>, rue de l'Oratoire n° 6, vis-à-vis le Temple protestant. (*Test. Add. seer.*, ps. 36<sup>d</sup> - 36<sup>e</sup>.)

Jusqu'ici, pour retracer cet affreux aboutissement du scepticisme où l'inévitable anarchie

<sup>1</sup> Dans sa lettre du 5 Avril 1824, AUGUSTE COMTE dit à Émile Tabarié que ce fatal ménage datait du 10 Février 1824.



non, tout m'est refusé, excepté Dieu, qui est toute ma force, car, je l'avoue, sans son secours, je n'aurais pu supporter tant de si longs et pénibles chagrins. Recours-y donc à ce Dieu et tu éprouveras des consolations inconnues ; viens au secours de ta malheureuse mère, mon bon ami, en me donnant souvent de tes nouvelles. Le moindre retard accroit mes chagrins, déjà assez grands.

Dis-nous si tu concours à l'Institut cette année ; enfin, je te le répète, dis-nous ec que tu fais.

Je vais ce soir appliquer un vésicatoire à ton papa, qui est tourmenté par son rhumatisme ; ce remède lui a toujours fait du bien, fasse le Ciel qu'il en soit de même.

Nos parents et amis te font mille amitiés, surtout M<sup>me</sup> Goy et Ficher, votre voisin. Marsal, qui l'été dernier t'a porté une de mes lettres, est mort depuis quelques jours, mais en bon et digne chrétien. Voilà, mon ami, le jeune meurt quelquefois plus vite que le vieux, heureusement il était vertueux.

Ta bonne sœur et ton digne père te comblent des plus tendres caresses. Adieu mon auge, reçois mille et mille baisers de ta tendre mère

COMTE, née BOYER.

Comme il a été déjà remarqué, cette lettre est la dernière publiée de la correspondance de notre MAÎTRE avec sa FAMILLE MATERNELLE, jusqu'au 27 décembre 1828.

### 3. *Vu d'ensemble sur cette année 1823*

De même que l'année précédente (1822), celle de 1823, fut, pour AUGUSTE COMTE, de méditation, en attendant que les menées de Saint-Simon lui permissent de publier son opuscule fondamental.

On a vu aussi que, malheureusement, pendant



cette année (1823) continuèrent les entrevues avec la malheureuse de 1821 ; mais peu fréquentes et toujours en public, sans relations inavouables.

f) *Année 1824.*

1. *Funeste engagement entraînant le fatal mariage d'AUGUSTE COMTE*

Au commencement de 1824, la fatale situation privée d'AUGUSTE COMTE, due au retard de la construction de la MORALE POSITIVE, l'engagea dans l'affreux lien qui faillit compromettre pour toujours sa mission et ajourner indéfiniment la régénération sociale!... Telle fut la suite de la reprise de ses déplorables relations avec la malheureuse dont le sort l'obsédait. Vers la fin de 1823, elle vendit sa librairie... et attira le jeune PHILOSOPHE chez elle, rue de Tracy, sous prétexte de leçons d'algèbre propres à lui faire mieux apprendre la tenue des livres. Cette situation fut de peu de durée. Elle perdit l'espoir d'entrer, sous le nom de dame de comptoir, chez le directeur d'un bazar qui surgissait au Palais Royal. Elle résolut donc essayer de faire prendre au sérieux ses plaisanteries de mariage avec AUGUSTE COMTE, et proposa à celui-ci de vivre ensemble comme préambule conjugal.

La situation morale ne permit pas AUGUSTE COMTE d'apercevoir la profonde gravité de l'immense faute dans laquelle on voulait l'entraîner, et il accepta ce projet sacrilège, qui le conduisit à ses premiers emprunts pour s'installer, avec sa fatale compagnie<sup>1</sup>, rue de l'Oratoire n° 6, vis-à-vis le Temple protestant. (*Test. Add. secr.*, ps. 36<sup>d</sup> - 36<sup>e</sup>.)

Jusqu'ici, pour retracer cet affreux aboutissement du septicisme où l'inévitable anarchie

<sup>1</sup> Dans sa lettre du 5 Avril 1824, AUGUSTE COMTE dit à Émile Tabarié que ce fatal ménage datait du 10 Février 1824.



religieuse contemporaine précipita, dès le début de son adolescence, le suprême RÉGÉNÉRATEUR, nous avons suivi le navrant récit que les plus atroces circonstances l'obligèrent à en faire lui-même. Le 7 Aristote 68 (3 mars 1856),—19<sup>e</sup> anniversaire funèbre de sa sainte MÈRE, et un an et demi avant sa propre mort,—notre MAÎTRE se trouva, en effet, hélas! dans l'inéludable besoin de faire un des plus cruels sacrifices, qu'il eût pu jamais imaginer de sa magnanimité, en révélant lui-même les plus accablants détails de son mariage! La défeuse de sa mémoire et de la mémoire de ses Trois ANGES,—à tout jamais, les plus chères mémoires de l'HUMANITÉ,— enjoignit, après sa mort, ses exécuteurs testamentaires à divulguer cet horrible secret!

Mais quelques lettres d'Auguste Comte,—des plus importantes,—adressées à des amis d'enfance, *au cours même de ses immenses malheurs*, et qu'il croyait peut-être détruites depuis longtemps, permettent aujourd'hui de pénétrer assez la terrible vérité, sans ce cruel aveu. Elles montrent, en même temps, la profondeur du scepticisme moral où notre MAÎTRE était descendu, et dont commençait à le dégager, lentement et péniblement, l'essor philosophique dû essentiellement à l'angélique influence de sa sainte MÈRE.

Ainsi la lettre que Auguste Comte écrivit, le 5 Avril 1824, à son ami Émile Tabarié, au moment même où avaient lieu ces déplorables événements, permet de mieux les préciser. En effet, dans cette lettre, Auguste Comte rapporte à la fin de 1823 les incidents que, d'après ses souvenirs en mars 1856, il attribuait au début de 1824. A été déjà rappelé aussi que, selon la même lettre, le fatal ménage commença le 10 février 1824. Voici le passage dont il s'agit :



Lettre d'AUGUSTE COMTE à Émilie Tabarié, le 5 Avril 1824

*Monsieur Tabarié (Fils)*

*Place Saint-Côme*

*à Montpellier. Département de l'Hérault.*

Paris, le 5 Avril 1824.

(Extrait)

.....

Il m'est arrivé depuis votre départ des choses assez importantes, qui méritent de vous être racontées, vu l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me concerne. Je commence par la partie agréable de mes nouvelles.

Vous vous rappelez bien m'avoir entendu parler cette automne d'une aimable dame à laquelle je donnais quelques leçons d'algèbre. Eh bien, les leçons ont fructifié, et l'enseignement a été mutuel, à tel point que depuis le 10 février nous vivons ensemble, en véritable ménage, passant aux yeux de tout le monde pour mari et femme. Cette dame avait des meubles, et moi un peu d'argent, ce qui nous a permis de nous installer chez nous, rue de l'Oratoire, n° 6, près la rue Saint-Honoré. Je me trouve jusqu'à présent très bien de ce nouveau genre de vie, et je suis, sous ce rapport, plus heureux que je n'avais jamais été. Je suis bien un peu tourmenté par ma Caroline, pour réaliser la fiction matrimoniale que nous avons établie, mais j'espère qu'elle se calmera, et je suis d'ailleurs bien décidé, entre nous soit dit, à ne pas aller plus loin sous ce rapport, car, quoique sans aucun préjugé, comme vous le savez, je crois que dans cette circonstance spéciale la chose est peu convenable. A cela près, je suis bien dans mon ménage, sauf encore l'article des finances qui, j'espère, ne restera pas longtemps dans cet état. Je ne veux pas vous délayer



davantage le panégyrique de ma situation, car je serais par trop long sur ce chapitre, et j'attendrai pour vous donner de nouveaux détails, que vous m'adressiez quelques questions spéciales. Je n'ai pas besoin de vous faire observer que vous êtes absolument le seul à qui je fasse telle confiance. (*Rev. Occ.*, 2<sup>e</sup> s., 107-1895, t. XII, ps. 94-95.)

1. *Seconde édition de l'OPUSCULE FONDAMENTAL; heureuse rupture avec Saint-Simon.*

Telle était l'horrible situation morale d'AUGUSTE COMTE, lorsqu'il parvint à obtenir que Saint-Simon accomplît le tirage définitif de l'opuscule fondamental ajourné, comme on a vu, dès mai 1822. Dans cette même lettre du 5 Avril 1824, AUGUSTE COMTE communique à Émile Tabarié ce qui s'était passé, à ce sujet, pendant ce long intervalle:

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Émile Tabarié le 5 Avril 1824 : récit des menées de Saint-Simon, à l'occasion du second tirage de l'opuscule fondamental. (*Extrait*).

Je passe à la seconde série de faits, qui n'est pas, à beaucoup près, aussi charmante, mais qui vous affectera peut-être davantage, comme se rattachant à des considérations d'un intérêt plus général.

Pour vous mettre au courant de suite en quatre mots, j'ai à peu près rompu avec M. de Saint-Simon, et je pense que vous devinez bien sur-le-champ les principaux motifs, si votre mémoire vous rappelle quelques conversations que j'ai eues avec vous sur ce sujet. Le fait est que je prévoyais le résultat depuis assez longtemps, et que j'aurais dû le prévoir plutôt. M. de St. S. a eu comme les pères vis-à-vis des enfants, les métropoles à l'égard des colonies, le petit inconvénient, que la physiologie montre comme presque inévitable, de croire qu'ayant été son élève, je devais



continuer à l'être indéfiniment, même après que la barbe m'aurait poussé. De là la manie de vouloir toujours régler mes travaux, ce qui était utile tant que j'ai eu à faire mon éducation (et pendant tout le tems je l'ai supporté sans aucune peine), mais ce qui était ridicule et intolérable plus tard; or, le fait est que depuis quatre ans environ mon éducation dans ce genre est terminée, qu'il n'a eu plus rien à m'apprendre, et qu'effectivement il ne m'a plus rien appris, et qu'alors la prolongation du même système de conduite n'a plus été que gênante, comme tendant à entraver le développement de mes facultés. C'est surtout depuis mon travail que vous avez lu et qui n'a pas paru, que cet inconvénient est devenu très manifeste, parce que j'ai lutté contre; aussi depuis avons-nous toujours été en tiraillement. Second point; non seulement M. de S. S. a prétendu me conduire plus long tems qu'il ne le devait et le pouvait, mais, ce qui est beaucoup plus grave, j'ai acquis la certitude inébranlable qu'il était choqué de me voir en évidence aux yeux du public, acquérir une importance égale à la sienne, et qu'en un mot, il aurait été bien aise de me tenir sous le boisseau, en faisant de moi un instrument; si j'avais pu le supporter, nous aurions été bien ensemble. Mais ce n'est qu'avec des mazettes qu'une telle combinaison peut avoir lieu; aussi le lui ai-je dit. Il y a fort longtems que j'avais commencé à me douter de cela, mais je ne l'ai jamais montré, même à vous, ne me croyant pas assez sûr. Des expériences continuelles m'ont de plus en plus confirmé dans cette manière de voir, et enfin le fait tout récent dont je veux vous parler m'a élevé toute espèce de doute. Voici ce dont il s'agit. Il avait été convenu, comme vous le savez, que mon volume serait composé de deux parties, celle

faite déjà, et une autre relative à l'histoire de la civilisation. Celle-ci d'abord devait précéder, mais j'ai reconnu en travaillant qu'elle devait suivre, et comme ce changement a occasionné un nouveau retard dans son exécution (ainsi que beaucoup d'autres causes dont il serait trop long de vous entretenir), nous convinmes que la partie exécutée depuis deux ans paraîtrait d'abord seule. Il y a un mois, avant d'en commencer l'impression, M. de St. S. m'annonce qu'il n'entend pas que mon travail porte un autre titre que le sien (*Catéchisme des industriels*) quoique sans nom cependant, et qu'il veut le faire précéder d'une introduction à sa manière. Un tel fait vous paraît sans doute aussi décisif qu'à moi, aussi je ne commenterai pas cette ridicule prétention. Vous sentez bien que je refusai net, et s'ensuivit des explications fort vives, où je répondis ce que j'avais sur le cœur depuis longtemps. Bref, comme il voulait absolument imprimer, et que j'étais bien le maître de mon travail, il a été forcé d'en passer par où je voulais, c'est-à-dire, que le travail s'imprime en ce moment avec le titre général: *Système de politique positive*, par A<sup>te</sup> Comte, etc., 1<sup>er</sup> vol., 1<sup>re</sup> partie, et sans aucune introduction étrangère. J'ai obtenu ainsi par force l'essentiel pour moi, qui était de maintenir la pureté et l'indépendance de ma besogne. Mais vous comprenez bien qu'ayant cédé très peu volontairement, M. de St. S. a dû en conserver rancune, et il en est venu à me dire qu'il n'y avait plus et ne pouvait plus y avoir d'association entre nous, de sorte que moi, qui ne suis point du tout en rapport direct avec les journaux à argent, je vais être obligé de m'en occuper, ou de chercher sérieusement d'autres moyens d'existence. C'est là une chose que je ne pardonnerai jamais à M<sup>r</sup> de St. S.,

car c'est de la vengeance toute pure, que rien ne motive et qui ne mène à rien.

Après m'avoir depuis sept ans empêché de me faire une existence pécuniaire, par la perspective à laquelle il m'était si commode de me livrer, d'obtenir un sort par mes travaux, et après que ma coopération a été au moins aussi utile que la sienne pour amener le peu de résultats de ce genre qui ont eu lieu jusqu'ici, rien, quand même j'aurais eu tort, ne devait m'attirer un tel traitement. Enfin, surtout plus de jérémiades, voilà le point où en sont les choses en ce moment. Mon ouvrage s'imprime, M. de St. S. l'enverra aux souscripteurs de son catéchisme, et moi j'en aurai 100 exemplaires. Si rien ne change, je serai obligé d'établir par moi-même des relations à ce sujet avec les hommes influents, et je pense bien que j'en viendrai à bout, mais vous savez combien ce sera ennuyeux pour moi. Enfin, ceci est trop nouveau pour que je sache encore bien positivement ce que je vais faire; je vous en parlerai plus facilement dans ma prochaine lettre. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne céderai rien de mon moi intellectuel. J'ai heureusement par devers moi la seconde partie du volume, que je ne livrerai, comme vous le pensez, qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire, après un acte écrit d'association qui me donne vis-à-vis des industriels la même importance qu'à M<sup>r</sup> de St. S. C'est là un moyen auquel il cédera, je crois, car il a, en définitive, beau coup plus besoin de moi, que moi de lui. Vous sentez combien dans un tel état de choses il a été heureux que j'eusse changé de logement et d'habitudes.

.....  
 Votre ami pour la vie

COMTE.

(*Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> série. 107--1895, tome 12<sup>e</sup>, ps. 95-97.)



Cet acte écrit d'association eut lieu en effet, comme on verra par la lettre d'AUGUSTE COMTE à Gustave d'Eichthal, du 1 Mai 1824. Voici sa teneur :

Accord entre Saint-Simon et AUGUSTE COMTE, au sujet de  
l'*Opuscule fondamental* (1824)

VENTE SOUS SEING-PRIVÉ <sup>1</sup>

«Entre nous soussignés, il a été convenu ce qui suit :

«Moi, Auguste Comte, vends à Henri Saint-Simon, aux conditions suivantes, un volume qui se compose, pour la première partie, du *plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, et pour la seconde partie, de l'esquisse d'un *tableau historique du progrès de la civilisation*. Le volume sera imprimé aux frais de M. Saint-Simon, qui aura indéfiniment le droit de le faire réimprimer.

«M. Saint-Simon me remettra cent exemplaires de la première édition de ce volume. A partir du 1<sup>er</sup> avril 1825, j'aurai le droit, ainsi que M. Saint-Simon, de faire faire autant d'éditions que je voudrai de ce travail.

«Si je fais des additions ou corrections à ce travail, M. Saint-Simon aura indéfiniment le droit de le faire imprimer avec ces corrections ou additions.

«M. Saint-Simon me payera la somme de deux mille quatre cents francs en douze paiements de cents francs chacun. Le premier paiement aura lieu aussitôt que le volume sera imprimé, et les onze autres paiements auront lieu de mois en mois.

«Moi, Saint-Simon, accepte lesdites conditions. Il a été convenu, en outre, que s'il s'élevait quelque discussion entre nous relativement à ce

<sup>1</sup> Dr. Robinet. *Notice sur l'œuvre et la vie d'AUGUSTE COMTE* 3<sup>e</sup> édition, Paris, 1891, p. 366.



traité, nous choisissons d'avance M. Olinde Rodrigues pour arbitre, et que nous admettrons le jugement qu'il prononcera comme jugement définitif.

«Fait double.»

Renseignements sur le second tirage de l'opuscule fondamental.

On a vu ci-dessus (p. 322) que, dans la *préface spéciale* de l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, notre MAÎTRE fait remarquer que l'édition de 1824 «reproduit l'opuscule fondamental de 1822, avec quelques additions secondaires, et qu'il crut, à cette occasion, devoir superposer à son titre spécial, (*Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*), le titre prématuré de *Système de politique positive*, destiné dès lors à l'ensemble de ses compositions.»

Dans sa lettre du 1<sup>er</sup> mai 1824, AUGUSTE COMTE dit à Gustave d'Eichthal :

«... Pour comble, il (Saint-Simon) a usé de ruse dans la publication, de manière à faire paraître comme troisième cahier de son *Catéchisme* mon demi-volume, en violation d'une convention très expresse, dont M. Rodrigues avait été le garant réciproque. Je n'ai eu à ma disposition que *cent exemplaires, tels que ceux que vous avez reçus, et tels qu'il était convenu que tous seraient*. La vraie publication, qui consiste dans les *mille exemplaires*, me présente comme un homme ayant mission, de par M. de Saint-Simon, pour lui rédiger un de ses cahiers; mais heureusement, ce n'est pas là l'effet qu'a produit son procédé...» (*Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> s., 108-1896, t. 13<sup>e</sup>, p. 200.)

Ce passage montre que les *cent exemplaires* que Saint-Simon remis à AUGUSTE COMTE n'ont pas été imprimés comme *troisième cahier du Caté-*



*chisme politique des Industriels*. Mais, dans ces cent exemplaires, de même que dans les mille exemplaires restés en possession de Saint-Simon, se trouvait un *Avertissement* d'AUGUSTE COMTE, transcrit ei-après.

Le Dr. E. Sémérie dit, dans son écrit, *La loi des trois états*, p. 49, que la seconde édition de l'opuscule fondamental, publiée par Saint-Simon en 1824, comme le troisième cahier du *Catéchisme des industriels*, avait pour titre :

«*Système de politique positive*, par Auguste Comte, ancien élève de l'École polytechnique, élève de Henri Saint-Simon.»

*Avertissement d'AUGUSTE COMTE I*

Cet ouvrage se composera d'un nombre indéterminé de volumes formant une suite d'écrits distincts, mais liés entre eux, qui tous auront pour but direct, soit d'établir que la politique doit aujourd'hui s'élever au rang des sciences d'observation, soit d'appliquer ce principe fondamental à la réorganisation spirituelle de la société.

Les deux premiers volumes, qui peuvent être regardés comme une sorte de prospectus philosophique de l'ensemble de l'ouvrage, contiendront à la fois l'exposition du plan des travaux scientifiques sur la politique, divisés en trois grandes séries, et une première tentative pour exécuter ce plan.

Le premier volume est, en conséquence, composé de deux parties : l'une est relative au plan de la première série de travaux ; l'autre, qui sera publiée peu de temps après, ce rapporte à son exécution.

<sup>1</sup> Le Dr. Robinet n'ayant pas reproduit ce document en entier, nous avons transcrit, du coupable livre de *Litté*, les passages omis par le Dr. Robinet. Les *italiques* ne se trouvent que dans la reproduction faite par le Dr. Robinet, ps. 121 à 122.—R. T. M.



Le but de la première partie est proprement d'établir, d'une part, l'esprit qui doit régner dans la politique, considérée comme une science positive ; et, d'autre part, de démontrer la nécessité et la possibilité d'un tel changement. L'objet de la seconde est d'ébaucher le travail qui doit imprimer ce caractère à la politique, en présentant un premier coup d'œil scientifique sur les lois qui ont présidé à la marche générale de la civilisation, et, par suite, un premier aperçu du système social que le développement naturel de l'esprit humain doit rendre aujourd'hui dominant. En un mot, la première partie traite de la méthode de la physique sociale, et la seconde de son application.

La même division sera observée dans le volume suivant, relativement aux deux autres séries de travaux.

Afin de caractériser<sup>1</sup> avec toute la précision convenable l'esprit de cet ouvrage, quoiqu'étant, j'aime à le déclarer, l'élève de M. Saint-Simon, j'ai été conduit à adopter un titre général distinct de celui des travaux de mon maître. Mais cette distinction n'influe point sur le but identique des deux sortes d'écrits, qui doivent être envisagés comme ne formant qu'un seul corps de doctrine, tendant, *par deux voies différentes*, à l'établissement du même système politique.

J'ai adopté complètement cette idée philosophique émise par M. Saint-Simon, que la réorganisation actuelle de la société doit donner lieu à deux ordres de travaux spirituels, *de caractère opposé*, mais d'égale importance. Les uns, qui exigent l'emploi de la capacité scientifique, ont pour objet la refonte des doctrines générales ; les autres, qui doivent mettre en jeu la capacité lit-

1. Commence à cet aliéné la citation du Dr. Robinet.—R.T.M.



téraire et celle des beaux-arts, consistent dans le renouvellement des sentiments sociaux.

La carrière de M. Saint-Simon a été employée à découvrir les principales conceptions nécessaires pour permettre de cultiver efficacement ces deux branches de la grande opération philosophique réservée au XIX<sup>e</sup> siècle. Ayant médité depuis longtemps les idées-mères de M. Saint-Simon, je me suis exclusivement attaché à systématiser, à développer et à perfectionner la partie des aperçus de ce philosophe qui se rapporte à la direction scientifique. Ce travail a eu pour résultat la formation du système de politique positive, que je commence aujourd'hui à soumettre au jugement des penseurs.

J'ai cru devoir rendre publique la déclaration précédente, afin que si mes travaux paraissent mériter quelque approbation, elle remonte au fondateur de l'école philosophique dont je m'honore de faire partie.<sup>1</sup>

Il est sans doute superflue de justifier ici de la loyauté de mes intentions politiques, et d'entreprendre de prouver l'utilité des vues que j'expose. Le public et les hommes d'État jugeront l'un et l'autre point à la lecture de cet ouvrage; c'est à eux qu'il appartient de décider, après un mûr examen, si ces idées tendent à jeter dans la société de nouveaux éléments de trouble, ou à seconder, par des moyens spéciaux et dont le concours est indispensable, les efforts des gouvernements pour rétablir l'ordre en Europe.

Avertissement de Saint-Simon dans ses mille exemplaires  
de la seconde édition  
de l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE.

Dans les mille exemplaires en possession de Saint-Simon, et qu'il publia comme *troisième*

2. Finit ici la citation du Dr. Robinet. *Notice sur l'œuvre et la vie d'AUGUSTE COMTE*; 3<sup>e</sup> édition, Paris 1891, ps. 121 à 122.—R. T. M.



cahier de son *Catéchisme politique des industriels*, il fit précéder l'*Avertissement* d'AUGUSTE COMTE de la déclaration suivante :

«Ce troisième cahier est de notre élève, M. Auguste Comte. Nous lui avons confié, ainsi que nous l'avons annoncé dès notre première livraison, le soin d'exposer les généralités de notre système : c'est le commencement de son travail que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

«Ce travail est certainement très bon, considéré du point de vue où son auteur s'est placé ; mais il n'atteint pas exactement au but que nous nous étions proposé, il n'expose point les généralités de notre système, c'est-à-dire, il n'en expose qu'une partie, et il fait jouer le rôle prépondérant à des généralités que nous ne considérons que comme *secondaires*.

*«Dans le système que nous avons conçu, la capacité industrielle est celle qui doit se trouver en première ligne; elle est celle qui doit juger la valeur de toutes les autres capacités, et les faire travailler toutes pour son plus grand avantage.*

«Les capacités scientifiques, dans la direction de Platon et dans celle d'Aristote, doivent être considérées par les industriels comme leur étant d'une égale utilité, et ils doivent par conséquent leur accorder une considération égale, et leur répartir également les moyens de s'activer.

«Voilà notre idée la plus générale ; elle diffère sensiblement de celle de notre élève, qui s'est placé au point de vue d'Aristote, c'est-à-dire au point de vue exploité de nos jours par l'Académie des sciences physiques et mathématiques : il a considéré par conséquent la capacité aristoticienne comme la première de toutes, comme devant primer le spiritualisme ainsi que la capacité industrielle et la capacité philosophique.

une certaine influence sur la conduite de ma vie, je veux dire ma rupture complète et irrévocable avec M. de Saint-Simon. Je ne sais si cela vous étonnera beaucoup, mais du moins vous aviez les données suffisantes pour les prévoir, d'après la physiologie. Il y a trop de discordance entre mon organisation et la sienne, pour qu'il n'en résultât pas une divergence de plus en plus sensible aussitôt que les relations d'élève à maître auraient cessé, et elles sont entièrement terminées, depuis quatre ou cinq ans, ou plutôt elles n'ont jamais existé strictement dans le sens réel et vulgaire du mot. Mais cette divergence nécessaire qui, avec un autre caractère moral que celui de M. de Saint-Simon, aurait pu se réduire à une simple différence d'opinion, a produit et dû produire une scission totale avec un caractère tel que le sien. M. de Saint-Simon a un amour-propre qui rend toute combinaison réelle impossible avec lui à la longue, à moins qu'on ne fût un homme médiocre et qu'on ne voulût se résoudre à être son instrument. Il est convaincu que lui seul est en état de trouver des idées, et que les autres ne peuvent jamais prétendre qu'à exploiter les siennes de manière à les améliorer sous quelques rapports secondaires. Il pense d'ailleurs faire exception aux lois ordinaires de la physiologie, en croyant qu'il n'y a point d'âge pour lui, et qu'il a plus de valeur aujourd'hui que vingt ans auparavant, tandis que, dans le fait, ce qu'il pourrait faire de mieux maintenant serait de se retirer de l'activité philosophique. Ces inconvénients, supportables d'ailleurs s'ils se réduisaient à de simples ridicules, produisent malheureusement en lui la prétention la plus forte et la plus irrésistible à gouverner les autres, et j'ai eu particulièrement à en souffrir depuis fort longtemps. Depuis que je n'ai réelle-



ment plus rien à apprendre de M. de Saint-Simon, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq ans et que je ne reste accolé à lui que par reconnaissance de ce que j'en ai appris autrefois, cette prétention est devenue pour moi de plus en plus gênante, en proportion des efforts qu'il m'a fallu faire pour m'y soustraire, sans que je l'aie toujours pu complètement. Je l'ai cependant supporté autant que je l'ai pu, mais ma patience a été au bout à la dernière épreuve qui a eu lieu au sujet de la publication de mon ouvrage, et dont je pourrais vous parler si vous étiez ici; mais à cette distance, cela vous ennuerait. Néanmoins, cela n'eût point été suffisant pour amener de ma part une rupture, si je n'avais eu à me plaindre sous un autre rapport tout à fait décisif. Depuis longtemps, j'ai acquis la preuve que M. de Saint-Simon cherche à me tenir en subalterne vis-à-vis du public et à s'approprier en majeure partie la gloire quelconque qui peut résulter de mes travaux. J'avais été prévenu il y a sept ans, quand je suis entré en relation avec lui, par des personnes qui, je le vois maintenant, le connaissaient bien, que sa moralité se réduit au fond au machiavélisme d'un homme qui a un but déterminé, celui de faire sensation dans le monde, et pour qui tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils atteignent à ce but, de telle sorte qu'il est susceptible des plus grands actes de générosité, mais à la condition qu'on soit pour lui un instrument dévoué. J'avais refusé, et même avec indignation, de croire à cet aperçu; mais aujourd'hui je suis forcément obligé de l'admettre comme résumé de mes relations avec lui. Le fait est que tant que je n'ai pas voulu avoir une existence distincte et indépendante de la sienne aux yeux du public (et effectivement tant que je suis resté simplement élève, c'est-à-



dire dans les deux ou trois premières années, je ne l'ai pas cherché), je lui ai parfaitement convenu. Mais aussitôt que j'ai voulu être moi et paraître moi, il n'y a plus eu que tiraillements dans nos relations. Craignant d'être effacé par moi, il aurait voulu m'éliminer auprès du public. Vous ne sauriez croire combien il m'a fallu de peine pour arriver à ce que mon travail actuel portât mon nom; et même le grand intervalle qu'il y a entre la composition de ce travail et sa publication tient essentiellement à cette cause. Enfin, pour abréger, je vous dirai que ce n'est qu'à force d'expériences et d'observations particulières, continuées pendant quatre ou cinq ans, que je suis arrivé à penser sur son compte d'une manière aussi opposée à ma première opinion. Dans un tel état de choses, vous sentez que la relation ne se maintenait que par habitude, par amour de la paix de mon côté, et surtout faute d'une occasion qui fût éclose la scission. Cette occasion (si vous désirez le savoir, ce qui est actuellement peu important), s'est présentée lors de la publication de mon travail. D'abord c'est uniquement pour céder à la volonté de M. de Saint-Simon que mon premier volume paraît en deux parties, et je pense sur ce point tout à fait comme vous. Cette première chose a commencé à m'indisposer. Mais je l'ai été d'une manière tout à fait grave par l'intention qu'il m'a manifestée de donner à cela pour titre le sien : *Catéchisme des industriels*, troisième cahier, avec une introduction en tête faite par lui. Je n'ai pas besoin de vous faire sentir combien une telle proposition, outre qu'elle était révoltante pour moi individuellement, se trouvait être ridicule pour le travail; dès lors, j'ai dû arrêter sur-le-champ cette explosion de domination, et il a fallu qu'il s'arrêtât puisque l'impression



de mon ouvrage ne pouvait se faire sans mon aveu. Il a donc cédé, mais il a déclaré que, puisque je ne voulais pas le laisser directeur, il n'y avait plus d'association entre nous, mot auquel, je l'avoue, je ne me serais pas attendu, après des relations de sept ans que j'ai prolongées par sentiment et contre tous mes intérêts. Pour comble, il a usé de ruse dans la publication, de manière à faire paraître comme troisième cahier de son *Catéchisme* mon demi-volume, en violation d'une convention très expresse, dont M. Rodrigue avait été le garant réciproque. Je n'ai eu à ma disposition que cent exemplaires, tels que ceux que vous avez reçus, et tels qu'il était convenu que tous seraient. La vraie publication, qui consiste dans les mille exemplaires, me présente comme un homme ayant mission, de par M. de Saint-Simon, pour lui rédiger un de ses cahiers; mais heureusement, ce n'est pas là l'effet qu'a produit son procédé. Je ne veux pas ennuyer de tous ces détails, peut-être ne l'ai-je que déjà trop fait; mais vous savez qu'on est toujours diffus quand on parle de ses affaires à un ami. Vous voyez, en dernier résultat, que cette rupture est décisive, et que jamais il ne me sera possible de revenir là-dessus. Je vous avoue que j'en suis maintenant beaucoup plus content que fâché. Cet événement devait arriver tôt ou tard, et je suis bien aise qu'il ait eu lieu au moment où je commence à me lancer dans le monde scientifique. Je sens mon existence intellectuelle se développer d'une manière plus franche et plus complète. Je suis tout ravi de la parfaite indépendance que j'acquiers par là dans la conduite, soit de mes travaux, soit de mes affaires \*. Je crois que les plus grands in-

\* Je le suis d'autant plus que bientôt, sans doute, la divergence capitale d'opinions qui existe entre nous devra amener une

convénients seront pour M. de Saint-Simon, et que le tort qu'il a espéré me faire retombera sur lui. Je vous parlerai plus en détail de mes affaires à cet égard, si vous me marquez franchement que cela vous intéresse un peu, car je crains bien, je vous l'avoue, de vous ennuyer.

Vous avez vu par ce que je viens de vous dire que, de fait, mon travail n'est pas encore définitivement publié. Les mille exemplaires même de M. de Saint-Simon ont passé à ses souscripteurs ou à d'autres. Mes cent ont été, comme vous le pensez bien, distribués presque en totalité. Enfin, il n'y en a pas un seul chez les libraires. Je profiterai de cela pour remédier un peu à l'inconvénient de deux parties séparées; car, aussitôt que la seconde partie sera finie, je traiterai avec un libraire, ou je me procurerai des fonds de toute autre manière pour *publier* tout le volume à la fois, de telle sorte que mes envois actuels paraîtront une communication anticipée de la première partie à quelques esprits choisis.

J'ai oublié de vous expliquer le motif de l'avertissement que vous avez lu en tête de mon travail et qui a dû vous étonner. Ce qu'il y a de personnel à M. de Saint-Simon a pour but d'obtempérer à son désir de faire connaître au public nos relations avec plus de développement que par le mot d'*élève*; ainsi c'est une affaire de complaisance. Je crois que le titre élève était plus que suffisant, et même, comme le disait M. de Blainville, il dénonce plus que la réalité, bien cer-

discussion pour laquelle cette rupture me met fort à l'aise. En résumé, ses cahiers ont déjà montré et développeront de plus en plus cette disposition qui est fondamentale en lui autant que possible, puisqu'elle résulte de son organisation, de son âge et de sa position, celle de changer les institutions avant que les doctrines soient refaites, disposition révolutionnaire avec laquelle je suis et dois être en opposition absolue.



tainement. Mais, M. de Saint-Simon ayant trouvé que ce n'est pas assez, j'ai fait cela pour lui ôter tout prétexte d'accusation, c'était peu après notre rupture. J'espérais que cet acte de complaisance modifierait ses dispositions à mon égard ; au contraire, c'est depuis qu'a eu lieu le trait dont je vous ai parlé de violation de parole. Vous sentez bien que, d'après cela, je supprimerai ces détails, afin que vous compreniez clairement la cause d'un exposé personnel, qui doit paraître de fort peu d'intérêt et même assez ridicule au public.

(*Rev. Occ.* 2<sup>e</sup> s. t. XIII, 108-1896, ps. 198-204.)

Nous rapporterons enfin, à ce sujet, le passage suivant de la lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, le 21 mai 1824.

« Par un tour perfide que m'a joué Saint-Simon, il se trouve que ceci ne peut pas encore compter pour une publication réelle de mon livre, car tout se réduit de fait à cent exemplaires que j'ai adressés en totalité aux personnes que je savais y prendre le plus d'intérêt, de sorte qu'il n'y en a pas un seul en vente. Du reste, je n'en suis pas fâché, car c'était contre mon avis que la première partie de mon premier volume était publiée sans la deuxième, et de fait il n'en sera pas ainsi. Alors, quand j'aurai terminé la deuxième partie (c'est-à-dire dans deux ou trois mois), comme je suis désormais entièrement libre de ma conduite par le fait de cette rupture, je ferai paraître tout le premier volume à la fois, et ce sera seulement dès lors qu'aura lieu la publication régulière par la voie de la librairie. Ceci ne doit donc être regardé que comme une sorte de communication anticipée et confidentielle à quelques



personnes, et, dans ce sens, je n'en suis pas fâché, car cela prépare à merveille l'opinion publique». (*Correspondance* d'AUGUSTE COMTE avec Valat, ps. 119-120.)

Ainsi donc, violant l'accord écrit qu'il avait signé avec AUGUSTE COMTE, et qui à été reproduit ci-dessus, Saint-Simon fit parattre mille exemplaires du seconde tirage de l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE, comme le *troisième cahier du Catechisme politique des industriels*. On a vu, en même temps, la vérité sur les déplorables concessions de la générosité d'AUGUSTE COMTE, qui ont donné occasion à ce que des écrivains malveillants ou mal renseignés s'évertuent pour établir une filiation entre l'œuvre d'AUGUSTE COMTE et les égarements métaphysico-théologiques de Saint-Simon.

On verra, par la suite, quel'évolution d'AUGUSTE COMTE ne le laissa que *graduellement* apercevoir lui-même combien lui a été funeste cette fatale liaison. Ainsi, l'essor de sa première vie lui permit bientôt de constater, d'une manière générale d'ailleurs, les dommages qui en résultèrent pour son œuvre *philosophique et politique*. Mais toute sa carrière, tant théorique que pratique, démontre que la régénération due à l'angélique influence de CLOTILDE dévoilaiscule toute l'étendue de ces ravages moraux et intellectuels. C'est ce qui révèlent les retours que notre MAÎTRE dut faire à cet orageux passé, pour caractériser sa prodigieuse ascension philosophique et religieuse.

Ces considérations expliquent pourquoi, malgré la rupture avec Saint-Simon, toute relation entre AUGUSTE COMTE et celui-ci ne semble pas avoir cessé dès Mai 1824. Saint-Simon mourut le 19 Mai 1825 ; Hubbard dit qu'AUGUSTE COMTE se trouva à ses funérailles. (*Ibidem* p. 160.)



LA VIE D'AUGUSTE COMTE APRÈS  
LA PUBLICATION DE LA SECONDE ÉDITION  
DE L'OPUSCULE FONDAMENTAL.

À l'appui des renseignements donnés par AUGUSTE COMTE, dans ses lettres à Valat, à Tabarié, et à Gustave d'Eichthal, sur l'accueil que trouva, en 1824, la seconde édition de l'OPUSCULE FONDAMENTAL, nous allons transcrire de la *Revue Occidentale*, les lettres de félicitations qui y furent publiées. Mais nous rapporterons ces lettres suivant leurs dates avec la correspondance de notre MAÎTRE, pendant cette année 1824. Ces documents résument la vie d'AUGUSTE COMTE, pendant cette année, après sa rupture avec Saint-Simon.

Lettre de Gustave d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 23 mars 1824.  
(*Rev. Occ.* 2e. série, 108—1896, t. XIII, p. 191)

Munich, 23 mars 1824.

Etat de l'Allemagne du Sud. Appréciation sommaire de l'ouvrage de Heeren: *Histoire du Commerce et de la Politique des peuples anciens*. Information sur Fr. Bucholz. Remercie vivement Auguste Comte d'avoir soumis son travail (de G. d'Eichthal) à Blainville. Consulte Auguste Comte sur la carrière qui lui (à d'Eichthal) convient. Attend quelques exemplaires de l'opuscule fondamental. Regrette que Auguste Comte n'y ait pas ajouté la seconde partie. Prie Auguste Comte de lui en donner les raisons. Allusion au développement de l'Angleterre. Ses préoccupations au sujet de son frère Adolphe. Se rappelle à Rodrigues. Remerciements à Blainville.

• Lettres d'AUGUSTE COMTE à Émile Tabarié, du 5 Avril 1824.  
(*Rev. Occ.* 2e série, 107—1895, t. XII, p. 94 à 98.)

Épanchements. Liaison avec Caroline Massin. Rupture avec Saint-Simon. Deuxième édition de l'opuscule fondamental. Seconde partie du volume, qu'il ne livrera qu'après un acte écrit d'association. Les affaires publiques (Extrait ci-dessus.)

Monsieur Tabarié (Fils)

Place Saint-Côme

A Montpellier, Département de l'Hérault.

Paris, le 5 Avril 1824.

Je vous demande pardon, mon cher ami, de n'avoir pas plus tôt répondu à votre aimable lettre du 27 février, qui, soit dit sans reproches, s'est fait aussi un peu attendre. J'avais un tel



besoin de vous éerire que j'ai retardé j'usqu'à présent ; cela vous paraît bizerre, mais n'en est pas moins rigoureusement exact, car ayant beaucoup de choses sur lesquelles je voulais m'épancher avec vous, j'ai attendu qu'elles fussent plus mûres avant de vous en parler. Je puis vous assurer sans eompliment (vous savez que je n'en fais guère), que depuis votre départ, j'éprouve une grande lacune dans mes sensations : on ne sait positivement le besoin qu'on a d'un ami, que lorsqu'il vous a quitté. Mais j'espère que nous nous retrouverons bientôt. Voyez mon égoïsme ! tout en compatissant très sincèrement aux peines que vous avez éprouvées en dernier lieu, je me surprends à regretter presque qu'elles aient cessé assez tôt pour vous empêcher d'exécuter le dessein que vous aviez conçu, dites-vous, de reprendre le chemin de Paris.

(Suit le récit de sa fatale liaison avec Caroline Massin, transcrit ci-dessus, p. 421, et de sa rupture avec Saint-Simon, transcrit p. 422.)

Vous m'avez demandé du bavardage, cher ami, vous devez être content, je vous fais, j'espère, bonne mesure. Rendez-moi la pareille, je vous en supplie, et ne laissons pas languir une correspondance dont j'éprouve tous les jours le vif besoin.

Votre ami pour la vie

COMTE.

Rien de nouveau ici, sauf que le ministère a plein pouvoir et qu'il en use assez raisonnablement. La réduction de la rente et la septennalité font beaucoup crier, quoique le public en masse doive se trouver fort bien plus tard de l'un et de l'autre.

Dans ma prochaine lettre je vous donnerai plus de détails et sur mes affaires, et sur celles



du public. Adieu, mille amitiés de ma part à ton.

Guillaume, de même à Langlade quand vous lui écrirez, ce que je ne tarderai pas à faire aussi.

Lettre de Guizot à AUGUSTE COMTE, du 19 Avril 1824.

(*Politique Positive*, revue de Sémérie, 1872, ps. 217 à 220.

*Rev. Occ.*, 1879, t. III, p. 251; *Rev. Occ.* 2e sér., 105-1893, t. VIII, p. 332)

*A Monsieur Comte, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, n. 6, à Paris.*

Je viens de lire, monsieur, avec un véritable et pressant intérêt, le petit volume que vous avez bien voulu m'envoyer. Permettez-moi de ne pas vous en dire aujourd'hui autre chose, sinon que j'ai beaucoup à en dire. Peu de livres produisent sur moi cet effet : ils sont en général si vides, et le votre est plein. Le monde se traîne dans de sales ornières où il se trouve fort mal et hors desquelles cependant il ose à peine porter sa vue. Vous en êtes sorti et avez atteint d'un seul élan beaucoup de vérités. Je serais fort aise d'en eauser avec vous quand il vous eonviendra ; j'aurais plus tôt des additions que des retranchements à vous demander. J'adopte à peu près tous vos principes ; je crois seulement qu'il y en a encore d'autres qui doivent entrer dans le cadre. Je vous proposerai mes doutes.

Agréé, je vous prie, l'assurance de toute ma considération.

Guizot.

Lundi, 19 Avril 1824.

Lettre de H. Say-fils à AUGUSTE COMTE, du 19 Avril 1824.

(*Rev. Occ.* 2e. série, 105-1893, t. VIII, p. 334.)

Paris, 10 avril 1824.

Monsieur,

Mon père a reçu, avec un très grand plaisir, l'exemplaire que vous avez eu la bonté de lui adresser de votre ouvrage sur la politique pratique. Il eomptait vous en remercier lui-même,

lorsqu'il en a été empêché par une indisposition subite et assez grave qui ne lui permet pas d'écrire.

Il me charge d'être son interprète auprès de vous et de vous prier d'accepter un volume qu'il a fait paraître il y a quelques années.

Aussitôt que mon père sera rétabli, ce qui sera, j'espère, sous peu de jours, il aura un grand plaisir à vous voir si vous pouvez lui consacrer quelques instants.

Je vous présente l'assurance de la considération de votre dévoué serviteur.

H. SAY fils.

M. J.-B. Say, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 92.

M. Auguste Comte, rue de l'Oratoire, à Paris.

NOTE de P. Laffitte :—A. Comte m'a raconté qu'il avait reçu la visite de J.-B. Say, qui se proclamait un adepte de la philosophie positive, et en effet il était dans cette direction.

Du reste, en 1818, M. J.-B. Say avait adressé à Auguste Comte un exemplaire d'un petit travail sur l'économie politique et que nous avons dans nos archives.

Lettre de Gustave d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, de 19 Avril 1824.

(*Rev. Occ.* 2e. série, 108—1896, t. XIII, p. 194)

Munich, 19 Avril 1824.

Sur Fred. Bucholz ; son ouvrage publié en 1810 : *De la Nature de la Société, avec un coup d'œil sur l'avenir*. Extrait du dernier numéro d'un journal historique que Bucholz publiait à Berlin. Bucholz est décidément Baconien. G. d'Eichthal pense à se mettre en rapport avec Bucholz ; mais il doit d'abord savoir ce que Bucholz est comme individu. G. d'Eichthal croit qu'en Allemagne les hommes capables d'idées positives en politique se trouvent beaucoup plus parmi les historiens que parmi les savants proprement dits. Sur Dollinger : G. d'Eichthal va se remettre au travail. Demande des conseils à Auguste Comte, sur la carrière qu'il (G. d'Eichthal) doit prendre. Appréhension du père de celui-ci sur les relations entre G. d'Eichthal et Auguste Comte. Il remarque le grand nombre des étudiants pauvres en Allemagne.

Lettre de FLOURENS à AUGUSTE COMTE. I  
(*Rev. Occ.*, 2<sup>e</sup> s. 105—1893, t. VIII, p. 333.)

J'ai passé chez M. Comte pour avoir l'honneur de le remercier du beau cadeau qu'il m'a fait, en m'envoyant son livre. J'aurais bien voulu le remercier moi-même de tout le plaisir que m'a fait ce livre, et de toute la reconnaissance que je dois à son auteur pour l'instruction que j'y ai puisée.

Je serais bien heureux que M. Comte pût m'accorder l'honneur d'avoir, un de ces jours, un entretien avec lui, dans un de ses moments de loisir, sur le sujet traité dans son livre, sujet qui intéresse tous les hommes, et qui, par la manière dont l'a traité M. Comte, doit intéresser encore bien plus, puisque désormais l'observation et l'expérience, bases de toute science positive, deviendront, et commencent déjà à devenir entre ses mains, le fondement des sciences morales et politiques.

Je sens trop combien des éloges, venus de moi, sur un sujet si éloigné d'ailleurs de mes études habituelles, auraient peu d'importance. Je m'abstiens donc de parler de la hauteur des vues, de la profondeur des pensées, de l'énergie du style qui frappent à chaque page, mais, pour ne pas oser en parler, je ne les sens pas moins.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur, l'hommage de ma profonde estime.

FLOURENS.

M. A. Comte.

Lettre de Al. de La Borde à AUGUSTE COMTE, du 2 mars (?) 1824.  
(*Ibidem*)

Le 2 mars.

J'ai lu avec un bien vif intérêt et une véritable admiration l'écrit que M. Comte a bien voulu m'adresser. J'espère que l'occasion se pré-

<sup>1</sup> La *Revue Occidentale* n'indique pas la date de cette lettre, qui semble être d'Avril 1824.—R. T. M.

sentera bientôt de me lier par des rapports plus intimes avec son estimable auteur, et cette conviction ajoute pour moi du prix au bonheur qu'on éprouve de le voir se livrer à d'utiles travaux sur des vues sociales.

AL. DE LA BORDE.

Monsieur Comte, n° 9, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré.

Le timbre de la poste porte; mars 3, 1824. 1

Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 1er mai 1824.

(*Rev. Occ.*, 2e. série, 108—1896, t. XIII, pag. 196.)

Son opinion sur le premier travail de d'Eichthal et les dispositions philosophiques de celui-ci. Il a pris à ce sujet, une consultation de Blainville, dans l'opinion duquel il avait une parfaite confiance pour tout ce qui concerne la connaissance de l'homme. Blainville a été de son opinion sur l'écrit de d'Eichthal et sur l'organisation philosophique de celui-ci. AUGUSTE COMTE engage donc G. d'Eichthal à suivre la carrière scientifique. Conseils à G. d'Eichthal sur ses études, et sur ses observations sur la vie industrielle. Remercie les renseignements de celui-ci sur l'Allemagne et surtout sur les penseurs allemands. Impressions sur Bucholz. Histoire de sa rupture avec Saint-Simon. Sur la publication du travail en 1824: approbation de Humboldt; de Guizot; ses rapports avec ce dernier. Relations avec Flourens. La situation politique. Projets de deux sociétés de sciences morales et politiques qui doivent publier un volume par mois, dans le genre de la *Revue d'Edinbourg*; l'une est doctrinaire, l'autre industrielle. On lui propose de faire partie de chacune; AUGUSTE COMTE est disposé à accepter, pourvu que cela ne dérange pas ses travaux. Il est maintenant content d'Adolphe d'Eichthal. — P. S. où est expliqué le motif de l'avertissement de l'opuscule fondamental. Blainville disait que le titre d'élève y dénonçait pins que la réalité.

Paris, 1er mai 1824.

Je vous demande bien pardon, mon cher Monsieur, du retard que j'ai mis à vous répondre. Je voulais vous écrire aussitôt après avoir reçu votre première lettre. Mais, j'ai eu précisément depuis ce moment une préoccupation continue, causée en partie par le travail, et en partie par

1 Dans sa lettre du 5 Avril 1824, AUGUSTE COMTE dit que « *le travail s'imprime à ce moment* » (V. ci-dessus p. 424); et la liste des envois de son opuscule en 1824, où se trouve le nom de de La Borde (v. p. 432), porte la date *Avril 1824*. C'est pourquoi nous croyons qu'il y a une méprise dans la date rapportée de la lettre ci-dessus.—R. T. M.

des tracasseries, dont je vous expliquerai tout à l'heure le motif principal, et qui m'a empêché absolument. Quoique cet état n'ait point encore tout à fait cessé, je ne veux cependant plus me priver plus longtemps du plaisir de m'entretenir avec vous, et j'espère que dorénavant je pourrai être plus exact.

Je dois commencer par réparer un oubli que j'ai eu à votre égard. Je me reproche de ne pas vous avoir exprimé assez convenablement avant votre départ toute mon opinion sur votre travail. Je vous prie de ne l'attribuer qu'à la précipitation de votre départ qui nous a empêché d'avoir aucune conversation approfondie depuis la communication de votre travail. Je ne saurais vous exprimer quel plaisir m'a fait cette production, en constatant de la manière la plus formelle votre vocation philosophique. Depuis longtemps, je n'avais point d'incertitude à cet égard, mais vous savez quelle force ajoute une vérification à *posteriori* à une conception conçue à *priori*. Je savais bien que par la manière dont vous avez pris les idées mathématiques, et par nos conversations, que votre esprit était éminemment porté aux généralités positives, et apte à saisir les plus étendues. Mais il me restait à décider, par expérience, si cette organisation était prononcée au degré suffisant pour que je pusse, sans légèreté, vous engager formellement à suivre la carrière scientifique. Votre travail a été pour moi cette expérience décisive. Mais, vu l'importance du conseil que vous m'avez demandé, vu les grands inconvénients qu'il y a à changer de carrière au bout d'un certain temps, même quand on est jeune, j'ai voulu prendre moi-même sur ce fait une consultation de M. de Blainville, dans l'opinion duquel j'ai une parfaite confiance pour tout ce qui



concerne la connaissance de l'homme. Je vous avoue franchement que c'est principalement cette considération qui m'a déterminé à lui communiquer votre travail. J'ai eu la satisfaction de voir qu'après un examen très approfondi, il a été en tout point de mon opinion, soit relativement à l'écrit même, soit par rapport à l'organisation philosophique dont il est un symptôme irrécusable. Depuis que cette expérience est entièrement terminée, votre vocation est irrévocablement décidée à mes yeux, et je vous engagez désormais à suivre la carrière scientifique, avec autant d'ardeur que j'y avait mis jusqu'à présent de réserve. Vous avez bien voulu jusqu'ici vous avouer pour mon élève; mais permettez que désormais, je vous regarde comme un confrère, et j'espère aussi comme un ami. Vous avez gagné la maîtrise. Il ne me reste qu'à vous engager à profiter du temps que vous allez encore passer en Allemagne pour vous mettre au courant, comme vous avez déjà commencé de le faire, des idées philosophiques qu'on peut y trouver. Quand à vos études régulières, je vous conseille de songer à la physiologie le plus que vous pourrez; le pays où vous vous trouvez offre à cet égard beaucoup de ressources, au moins relativement. Je vous invite aussi, quoique vous n'embranchiez pas la carrière industrielle, à laquelle, franchement, je n'ai pas cru que vous fussiez réellement appelé, à ne pas négliger de vous tenir, autant que vous le pourrez, au courant des notions les plus générales à cet égard; vous devez saisir pour cela toutes les occasions favorables. Je regrette personnellement et je regretterai toujours de n'avoir pas une connaissance assez précise de cet ordre de combinaisons; mais il n'est plus temps pour moi; je suis lancé. Vous



qui ne l'êtes pas autant, profitez, je vous en prie, des circonstances heureuses où vous êtes placé pour acquérir ce genre d'instruction. Plus vous réfléchirez sur les principaux détails du grand phénomène du développement de l'espèce humaine, plus, je crois, vous éprouverez, comme j'en éprouve, l'utilité de cette classe de connaissances. Enfin, mon cher ami, tâchez, s'il est possible, et je crois qu'en effet cela est possible, d'avoir une meilleure éducation que je n'ai eue. Quand vous serez de retour ici, ce qui, j'espère, aura lieu bientôt, nous reparlerons de tout cela.

Je vous remercie des renseignements que vous voulez bien me donner sur l'Allemagne, et surtout sur les penseurs les plus rapprochés de notre tendance. Je suis particulièrement content, d'après ce que vous me dites, de M. de Bucholtz et je désire bien que vous réalisiez votre projet d'entrer en relation avec lui; je crois que cela vous sera utile, et servira aussi au progrès de la philosophie positive.

(Suit le récit de la rupture avec Saint-Simon, transcrit, ps. 433-438; puis AUG. COMTE continue:)

Je suis encore un peu occupé de mes distributions, et ce n'est pas avant quinze jours que je pourrai me mettre à commencer à écrire la seconde partie. Je vous demande pardon de vous avoir caché la vérité à cet égard; mais le fait est qu'il n'y a pas eu encore une ligne d'écrite à ce sujet. J'ai presque ici constamment employé mon temps à méditer ce travail, et beaucoup de tracasseries et de contrariétés de diverses natures m'ont empêché d'écrire plus tôt. Pour mettre un terme aux instances très importunes de M. de Saint-Simon à cet égard et à l'empressement plus flatteur, mais moins fatigant de M. Rodrigue et de quelques autres personnes, j'ai dit plusieurs



fois que je m'occupais de l'écrire et même de le récrire, quoique je n'en fusse qu'à le penser, car jamais il ne m'est arrivé de rien écrire. Je vous prie de m'excuser si je vous ai traité à cet égard comme le commun des martyrs; mais c'était, non pour que le secret fût mieux gardé, mais afin de n'avoir pas à m'embarrasser l'esprit de plusieurs versions sur le même fait. Dans ma manière de travailler, je n'écris que lorsque le sujet a été profondément pensé dans son ensemble, dans ses principales parties et même dans les détails les plus importants; aussi ne suis-je pas longtemps à écrire et n'ai-je pas besoin de revenir sur ce que j'écris, si ce n'est sous des rapports infiniment peu graves. Je compte que ma seconde partie me prendra six semaines ou deux mois au plus à écrire, et que je m'occuperai immédiatement de sa publication.

Je n'ai qu'à me louer de l'accueil fait à mon ouvrage par les personnes qui l'ont reçu. Entre autres, j'ai eu la plus flatteuse approbation de M. de Humboldt, que je dois voir à ce sujet dans quelques jours. J'ai été agréablement affecté (je ne dis pas surpris) de l'effet que ce travail a produit sur M. Guizot. Il m'en a témoigné par écrit une profonde et sincère satisfaction et, depuis, j'ai pu voir par sa conversation que ces idées agissent sur lui. Je continuerai à le voir, et j'espère parvenir à modifier son système intellectuel utilement pour le public. C'est une organisation tout à fait scientifique, mais à laquelle il a manqué une éducation correspondante, et vous savez que, malheureusement, cela n'est pas réparable. Je n'espère donc pas effectuer sa conversion complète, mais seulement, comme je voudrais, la modifier assez pour rendre plus utile sa très grande valeur philosophique. Le point principal sur lequel nous avons été en opposition est le besoin



absolu, suivant lui, des idées religieuses<sup>1</sup> dans une proportion quelconque, à tous les âges possibles de la civilisation humaine. En un mot, comme vous le savez à *priori*, quoique moins métaphysique que tous les autres, c'est encore du kantisme qu'il déduit ses idées les plus générales. J'ai été aussi spécialement content de l'effet de mon ouvrage sur M. Flourens, jeune physiologiste que vous connaissez sans doute, de réputation, et qui a une très grande valeur philosophique. Je dois avoir avec lui un entretien important un de ces jours sur l'idée fondamentale de mon travail, l'application de la méthode positive à la science sociale.

Vous êtes aussi au courant que moi de la marche des événements en ce pays, aussi je n'ai rien à vous en dire. Nous voyez qu'elle est précisément telle que nous l'avions prévue. Je vous parlerai simplement d'un de ses résultats que j'ai été particulièrement à portée d'observer. L'allure politique de la Sainte-Alliance et celle du ministère français ont pour effet principal d'empêcher toute activité politique pratique dans les peuples. Outre le grand bien, le bien suprême de la paix que cette conduite nous assure et qu'elle seule peut nous assurer dans l'état présent des esprits, il en résulte cet heureux effet d'obliger à penser, à se replier sur soi-même, à renouveler ses doctrines, Les vainqueurs, soit en blé, soit en herbe, n'aiment guère qu'on leur fasse la morale, mais les vaincus l'écoutent volontiers et sont disposés à la suivre. Aussi, depuis quelque temps, il pleut des moralistes qui prédisent d'après l'événement la chute du libéralisme, laquelle, du reste, les bons esprits auraient dû facilement deviner; mais, si quelques uns l'ont fait, un bien plus grand nombre veut le paraître.

<sup>1</sup> *Religieux* est ici synonyme de *théologique*.—R. T. M.



Néanmoins, cela n'est que l'abus d'une disposition très utile, celle de la refonte des idées politiques. Il y a en projet deux sociétés de sciences morales et politiques qui doivent publier un volume par mois, dans le genre de la *Revue d'Edimbourg*; l'une est doctrinaire, l'autre industrielle. On me propose de faire partie de chacune; je suis tout disposé à accepter, pourvu que cela me convienne; c'est-à-dire ne dérange pas mes travaux, ce qui exige vraisemblablement que cette coopération, qui ne peut être pour moi que d'un intérêt secondaire intellectuellement, soit assez productive financièrement pour me dispenser d'employer mon temps à d'autres moyens d'existence. Je pourrai probablement vous dire à cet égard quelque chose de décisif dans ma prochaine lettre.

Je suis maintenant content de votre frère; il s'est mis réellement à travailler avec assez de suite, il ne s'occupe que de mathématiques, et il va bien. J'espère beaucoup que, si ce train se continue encore trois mois, il entrera à l'école, au moins avec M. Poincaré; ce qui, j'en suis convaincu, est pour lui d'une importance majeure.

Adieu, mon cher M. d'Eichthal, vous voyez que je jouis largement du plaisir de m'entretenir avec vous. Mais, comme vous êtes le seul homme avec lequel je sois en harmonie au degré où nous les sommes, vous ne trouverez pas étrange qu'en attendant l'heureux moment de votre retour, je cherche à prolonger le plus longtemps possible cette conversation trop rare.

Votre ami,

Auguste COMTE.

Je vous prie de présenter mes hommages à M. votre père. Je lui aurais adressé personnellement un exemplaire de mon ouvrage si j'avais eu qu'il l'eût pour agréable. Je ne doute point que



les préventions très naturelles qu'il a conçu à mon égard ne finissent par se dissiper complètement. Je crois avec vous que, lorsque votre vocation sera tout à fait prononcée, vous n'éprouverez plus de sa part aucun obstacle pour suivre l'honorable carrière à laquelle vous êtes prédestiné. Les hommes, qui ne connaissent par la *physiologie* ou qui n'ont pas en eux-mêmes le sentiment d'une de ces vocations exclusives ne conçoivent pas toute l'importance, toute la prépondérance qu'elles exercent sur la vie d'un homme; mais, quand elles sont révélées extérieurement d'une manière non équivoque, les hommes raisonnables, comme M. votre père, finissent toujours par céder, lorsqu'elles ont un but honorable. Aussi, je n'ai pas d'inquiétude à ce sujet.

(Motif de son *Avertissement*; v. ps. 438 à 439.)

J'ai présenté vos hommages à M. de Blainville, qui m'a chargé de vous exprimer combien il a regretté, après la lecture de votre travail, que vous n'eussiez pas profité avant votre départ de l'offre qu'il vous avait faite de conversation physiologique à son cours; il compte beaucoup que vous réparerez celui-ci à votre retour.

Copie de la lettre de AUGUSTE COMTE, du 9 mai 1824, offrant un exemplaire de l'opuscule fondamental à l'Académie des sciences. (Rev. Occ. 2.e série, t. XII, 107—1895, p. 98.)

*A M. le baron Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.*

J'ai l'honneur de présenter mes profondes salutations à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Je le prie de vouloir bien faire agréer à cette illustre société l'hommage respectueux de l'écrit que je prens la liberté de lui soumettre. Ce n'est que le commencement d'un travail plus étendu dont l'Académie est le souverain juge naturel, puisqu'il a pour objet une



nouvelle application de la méthode créée par elle et journellement employée par elle dans toutes ses recherches.

La fondation de la philosophie positive dans ses dernières branches est essentiellement due aux travaux continus de la savante corporation qui, depuis près de deux siècles, parcourt avec tant de gloire et de succès la route tracée par Bacon, par Descartes et par Galilée. C'est donc à elle qu'il appartient exclusivement de juger les tentatives qui ont pour objet de compléter le système des connaissances naturelles, en soumettant à la méthode scientifique l'étude des phénomènes sociaux, livrées jusqu'ici, d'une manière si préjudiciable pour l'humanité, au vague et à l'incertitude des hypothèses métaphysiques. Eu égard de jour en jour le domaine de l'observation, l'Académie des sciences a dû prévoir qu'il finirait nécessairement par embrasser aussi cet ordre de phénomènes, le seul qu'il lui reste aujourd'hui à conquérir. Telle paraît être la tendance actuelle de l'esprit humain. La part que j'ose essayer d'y prendre sera, sans doute, jugée par l'Académie comme trop au-dessus de mes faibles moyens. Mais je la supplie de daigner au moins accepter cet hommage et le considérer comme un sincère témoignage de la reconnaissance que je lui dois pour m'avoir fourni la méthode que je m'efforcerai constamment d'employer dans mes recherches, et de ma parfaite soumission envers un corps dont la suprématie spirituelle est reconnue par tous les hommes éclairés.

Je prie M. le Secrétaire perpétuel de vouloir bien agréer la respectueuse assurance de toute ma considération.

A<sup>te</sup>. COMTE.

*Ce dimanche 9 mai.* N<sup>o</sup> 6, rue de l'Oratoire-S.-H.



Copie de la réponse de Cuvier, du 10 mai 1824.  
 Institut de France.-Académie Royale des Sciences.  
*Le Secrétaire perpétuel de l'Académie*  
 à M. Auguste Comte,  
 ancien élève de l'École Polytechnique.

Paris, le 10 mai 1824.

L'Académie, Monsieur, a reçu l'ouvrage que vous avez bien voulu lui adresser et qui est intitulé : *Système de philosophie positive, tome 1<sup>er</sup>, première partie, in-8<sup>o</sup>, 1824.* (1) J'ai l'honneur de vous remercier, au nom de l'Académie, de l'envoi de cet ouvrage, et de vous témoigner tout le prix qu'elle attache à cette publication. Il a été déposé honorablement dans la bibliothèque de l'Institut.

Agrez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Baron Cuvier.

P. S.—Je vous prie de recevoir mes remerciements particuliers pour l'exemplaire que vous avez eu la bonté de me destiner.

Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 11 mai 1824.

(*Rev. Occ.* 2.<sup>e</sup> série, t. XIII, 108—1896, p. 204.)

Réponse à la confidence d'AUGUSTE COMTE relativement à la rupture avec Saint-Simon. A propos de l'opuscule de 1824. Krug et sa *restauration des sciences politiques*. Annonce de l'envoi de l'ouvrage de Bucholz avec extraits traduits du chapitre 1<sup>er</sup> sur le pouvoir spirituel; et appréciation sommaire. Rapports avec Bucholz. Le monde scientifique et littéraire allemand. (*Ibidem*)

(Extrait)

Berlin, 11 mai 1824.

Mon cher Monsieur Comte

Votre dernière lettre m'a fait grand plaisir; car, si, au milieu de ceux qui vous entourent, je suis le seul avec qui vous vous entendez entièrement, vous concevez que la réciproque est encore plus vraie pour moi. Vous me dites de mettre de

1. Il s'agit de la deuxième édition de l'opuscule fondamental, dont le titre est : *Système de politique positive*, et non *Système de philosophie positive*. La lettre ci-dessus a été transcrite de la *Revue Occidentale*, 2.<sup>e</sup> série, t. XII, 107—1895, p. 99. AUGUSTE COMTE adressa, plus tard, le 2 janvier 1830, à Cuvier, le discours d'ouverture du *Cours de philosophie positive*, qu'il exposait alors à l'Athénée de Paris. V. *Cor. inéd.* d'Aug. Comte, 4<sup>e</sup> s., p. 143.-R. T. M.

côté le titre d'élève; j'y consens, car c'est plus expéditif; il serait trop long lorsque je discute sur nos doctrines, de dire: mon maître a dit ceci ou cela; du reste, croyez bien que cette omission n'entraînera jamais de ma part, ni même de celle du public, l'oubli des rapports qui ont existé et existeront encore longtemps entre mon maître et moi. Vous avez craint de me placer dans la même position où vous vous trouvez à l'égard de M. de Saint-Simon. En vérité, mon cher Monsieur Comte, cette affaire-là vous tient bien au cœur, et je le conçois, puisque vous vous trouvez cruellement trompé. Je vous avoue qu'à votre place je me serais esquivé il y a longtemps, et je ne m'en serais fait nul scrupule, car, puisqu'il était bien certain que cela devait finir ainsi, vous ne deviez pas attendre que la bombe éclatât; vous auriez dû découdre, quelque sensible que dût être un tel procédé à un cœur bien né... Je ne pense pas que vous ayez de discussion d'intérêt avec M. de Saint-Simon; en ce cas, laissez-le aller son train, n'accablez pas, même dans une dispute, votre nom au sien; qu'il dise tout ce qu'il voudra, gardez-vous de vous en mêler, cela ne vous touche pas. Je n'ai pas attendu votre lettre pour retrancher des exemplaires que j'ai communiqués votre petit préambule. Je me suis permis d'y substituer dans l'un des exemplaires une table des matières, espèce d'analyse qui est toujours fort utile en tête d'un ouvrage et sert beaucoup à saisir la suite des idées. À ce propos, je veux vous parler de votre ouvrage, je l'ai relu sur la route de Bamberg à Leipsig avec un vif plaisir, comme vous pensez. Je crois, comme je vous l'ai déjà dit, <sup>(1)</sup> que les

(1) J'en aurais fait autant que vous pour ce qui est de vous avoir trompé sur votre travail, et le conçois parfaitement. Jusqu'à ce que les lois de l'hygiène cérébrale soit connue, il faut bien se tirer d'affaire par artifice.



deux parties doivent paraître ensemble, et de plus, contre ma première opinion, je crois que le tableau historique doit être placé le premier, non point en vertu de l'ordre logique, car ce serait le contraire, mais par la même raison qui fait qu'il faut faire des multiplications avant d'en apporter la théorie, etc. Pour un homme qui n'a pas en vue un tel travail, vos considérations sur la science politique sont trop abstraites; pour la plupart des têtes, ce ne sera que de la métaphysique; du reste, je ne voudrais pas prononcer. À ce sujet, je vous rappellerai encore l'*Histoire universelle* de Bossuet, c'était la première fois que l'histoire a été traitée autrement qu'une chronologie, et, comme son point de vue (l'établissement du christianisme) est incontestablement juste, il est impossible qu'un homme de son talent n'ait pas réussi en partie.

Vous me parlez des offres qu'on vous a faites dans deux sociétés de sciences politiques. Je sais déjà ce que c'est que la société doctrinaire dont le but est littéraire, il reste à former la société scientifique; j'espère que vous n'y avez pas renoncé.

En passant à Leipsig, j'ai trouvé un ancien camarade, connaissance de Guizot, qui lui en avait envoyé le *prospectus*; cela a mis la conversation en train sur ce sujet. Il m'a montré un ouvrage tout nouveau d'un professeur Krug, de Leipsig, intitulé: *De la restauration des sciences politiques*. J'ai parcouru la table des matières et la conclusion: ce n'est pas grand'chose; cependant, il a bien vu que la lutte actuelle n'est que la continuation de la lutte entre les doctrines de Platon et d'Aristote; par une transposition que vous vous expliquerez facilement, Aristote est les ultra et Platon, les libéraux; mais, je vous le répète, je crois que l'ouvrage est très mauvais. J'ai laissé un exemplaire de votre ouvrage à Leipsig.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat du 21 mai 1824

AUGUSTE COMTE s'excuse et explique l'interruption de sa correspondance depuis le 6 septembre 1820. Lorsqu'il reçut la dernière lettre de Valat, au mois de janvier 1822, il commençait la composition de son opuscule fondamental. Il ajourna sa réponse au moment où il pourrait envoyer son opuscule à Valat. Retard dû à la conduite de Saint-Simon, Première édition de cent exemplaires, communiqués en mai 1822, comme *épreuves* à quelques personnes. L'effet produit par cette communication porta Saint-Simon à retarder la publication jusqu'à avril 1824. Rupture complète et irrévocable qui en résulta entre Auguste Comte et Saint-Simon. Auguste Comte s'en rejouit. Il s'empresse d'envoyer son travail à Valat, et de réparer ses torts. Il regrette de n'avoir pas écrit plus tôt. Épanchements sur leur amitié; il attend anxieusement la réponse de Valat. Il complétera dans sa prochaine lettre les renseignements qu'il vient de donner sur sa vie pendant ces deux ans de silence. Il terminera celle-ci en le mettant au courant de son état présent. Donne les motifs qui l'ont fait employer le mot *élève* à l'égard de Saint-Simon. Il expliquera l'exacte vérité dans la préface de la prochaine édition. Ceci ne peut pas compter pour une publication réelle; tout se réduit à cent exemplaires qu'il a adressés aux personnes qu'il savait y prendre le plus d'intérêt. Idée générale de son opuscule et de sa destination. Il désire l'approbation de Valat, pour sa doctrine, et que celui-ci vienne à la propager. Il est extrêmement satisfait de l'accueil fait à son ouvrage. Approbation de l'Académie des sciences; de Humboldt, Poinsot, et surtout Guizot; de Ternaux, B. Delessert, de de Laborde, de Broglio. Il a des approbateurs jusque dans le gouvernement, et il compte même faire remettre un exemplaire à de Villèle, par le beau-frère de celui-ci qu'il connaît, après quoi il en ira causer avec de Villèle. Quant à son existence matérielle, quoique toujours précaire, est très supportable; ses espérances d'amélioration prochaine; en attendant, il donne toujours des leçons de mathématiques. Il espère que Valat lui répondra avec la même amitié, en lui donnant de grands détails sur sa vie. Sa nouvelle adresse; rue de l'Oratoire, n. 6, après le Louvre. (Extraits aux ps. 321, 397 à 399, 409 à 410, 413 à 414, 439, à 440.)

*A Monsieur VALAT, professeur de mathématiques  
au collège de Rhodéz.*

Paris, le 21 mai 1824.

Tu seras sans doute bien étonné, mon cher Valat, en recevant cette lettre. Il y a longtemps, je le crains bien, que tu ne t'attendais plus à en recevoir de moi, et ma conduite, je le confesse humblement, ne tendait que trop à faire naître ce soupçon, à le convertir presque en une certitude complète.



J'ai, mon cher Valat, de grands reproches de négligence à me faire à ton égard ; je l'avoue franchement, et cette lettre a pour objet de réparer, s'il est encore temps, tous mes torts avec toi, et d'en obtenir le pardon de ton indulgente amitié. Mais je puis t'assurer, du moins, que je n'ai point à me reprocher d'avoir renoncé à l'amitié que nous nous sommes vouée depuis si longtemps, et qui m'a procuré, je ne l'oublierai jamais, tant de douces sensations. Oui, mon ami, quelque paradoxale que puisse sembler ma proposition, je n'ai avec toi que des torts de négligence très-grande, il est vrai, mais qui n'a jamais tenu à l'oubli de mon amitié. C'est ce dont j'espère te convaincre, si tu veux bien suivre attentivement l'exposé suivant.

Lorsque je reçus ta dernière lettre, au mois de janvier 1822, je commençais à être dans le moment de la composition directe de l'ouvrage même dont je t'envoie aujourd'hui la première partie. Tu me demandais une exposition rationnelle de ma doctrine politique, et moi-même, depuis longtemps, je désirais te communiquer mes idées d'une manière régulière et suivie. J'avais la certitude que l'ouvrage dont je m'occupais au moment où j'ai reçu ta lettre satisferrait entièrement à ta curiosité et à mon désir, d'une manière beaucoup plus complète et beaucoup plus sûre que je ne pourrais jamais le faire par une ou même plusieurs lettres. J'étais même convaincu que toute discussion philosophique serait peu fructueuse entre nous avant que tu eusses lu et médité cet ouvrage, le premier auquel j'aie mis mon nom et le premier qui contienne une exposition satisfaisante et méthodique de l'ensemble de mes idées. J'espérais d'ailleurs avoir bientôt terminé ce travail. Par tous ces motifs réu-



nis, je me trouvai conduit à ajourner ma réponse au moment où je pourrais t'envoyer mon travail. Telle est la cause, et la cause unique, de mes torts avec toi, car ce n'est effectivement qu'aujourd'hui que je puis remplir cette condition que je m'étais imposée, et t'adresser le commencement de mon ouvrage. Tu vas concevoir clairement cela par ce qui me resta à te dire.

Je croyais d'abord, comme je viens de te le dire, que ce travail serait fini beaucoup plus promptement qu'il ne l'a été; car, commencé en janvier 1822, il ne fut terminé qu'au mois de mai de la même année. Première cause d'ajournement de ma lettre. Mais ce n'est pas là la plus grande, comme tu le vois, puis qu'il y a deux ans aujourd'hui qu'elle n'existe plus. La principale est relative à la publication de ce...<sup>1</sup> Aussitôt que mon travail fut terminé, je ne doutai pas, comme tu penses qu'il était naturel de le faire, que la publication n'en fût immédiate, ainsi que cela était convenu avec M. de Saint-Simon, qui était, si tu t'en souviens bien, le directeur de notre association pour toute la partie d'impression, de publication, enfin pour tous les arrangements financiers quelconques, dont je ne me mêlais en aucune manière, m'en reposant entièrement sur lui. En effet, l'ouvrage fut composé typographiquement presque sur-le-champ, et naturellement tu sens qu'ayant été amené à attendre jusqu'alors pour te faire réponse, je devais encore l'ajourner jusqu'au moment de t'envoyer l'ouvrage, moment que je devais croire très-prochain, puisqu'il ne restait plus qu'à tirer les épreuves. Or, c'est ici que la chose se complique: attention! Un autre personnage va entrer en scène; c'est mon ci-devant collaborateur Saint-Simon qui est la cause de tout le

<sup>1</sup> Mot manquant dans l'original. (Note de l'Éditeur.)



reste de l'ajournement. Le voici qui va commencer; écoute bien.

Par un motif peu important et dont je ne me souviens plus (à moins qu'il ne fût un prétexte, comme je soupçonne aujourd'hui que cela pouvait bien être), Saint-Simon suspendit le travail des imprimeurs pour un temps qui devait être fort court, un mois tout au plus. Il se borna à faire tirer quelques épreuves, afin de pouvoir communiquer l'ouvrage à différentes personnes que cette communication anticipée devait intéresser; mais la publication devait, je le répète, être presque immédiate. J'y eus confiance et je fus cruellement trompé. Voici comme :

Pour prendre les choses *à priori* (ce qui abrège beaucoup une exposition), je dois te dire que jusqu'alors je n'avais pas mis mon nom à ce que j'avais fait, en partie pour ne pas contrarier mes parents, en partie par l'influence de mon cher collaborateur, qui ne s'en souciait guère, préférant, par un calcul fort simple, une gloire entière à une demi-gloire tout au plus qui lui serait revenue sans cela. Du reste, soit dit en passant, je ne suis pas fâché aujourd'hui qu'il en ait été ainsi; car les écrits précédents ne méritaient pas que j'y misse mon nom; je ne les considère aujourd'hui que comme des études qui m'ont été fort utiles, mais seulement préliminaires; je préfère beaucoup que mon entrée dans la carrière, aux yeux du public, se fasse par un ouvrage capital, qui m'est beaucoup plus propre, étant entièrement pur de l'influence exercée précédemment sur moi par Saint-Simon, influence, du reste, qui a puissamment servi à mon éducation philosophique. Je reviens à mon sujet. Je te disais donc que, jusqu'à cet ouvrage, mes travaux n'avaient pas porté mon nom, et quelques person-



nes seulement, en très-petit nombre, auxquelles j'en avais fait confiance, savaient que je m'occupais d'idées de ce genre. Mais en faisant cet ouvrage, je sentis que le moment était venu de secouer et la tutelle de mes parents à cet égard, laquelle ne pouvait toujours durer, et celle non moins fâcheuse de Saint-Simon, qui devait également finir. Par une espèce d'instinct de moi-même, dont je me trouve aujourd'hui bien heureux d'avoir suivi l'inspiration, je compris que l'ouvrage était trop important pour que je dusse laisser échapper cette occasion; et effectivement, si j'avais eu la bêtise de le faire, je me serais fait un tort presque irréparable, et Saint-Simon m'aurait mis définitivement le pied sur la gorge. Tu le sentiras facilement, si tu considères que tous mes travaux subséquents devant être la suite stricte de celui-là, il serait devenu très-difficile d'y mettre mon nom, si j'avais laissé passer le premier sous le nom d'un autre; le public n'aurait su que penser de cette disparate, dont Saint-Simon se serait d'ailleurs fait une arme contre moi. Je lui signifiai donc mon intention formellement arrêtée de mettre désormais mon nom à tous mes écrits, à commencer par celui-ci. Il sentait, sans doute, pour son compte, autant que moi pour le mien, l'importance décisive de cet acte, car il me parut en être profondément contrarié. Néanmoins, ne pouvant s'y opposer, il fallut bien qu'il me laissât faire. Mais, à partir de ce moment, il eut une très-vive répugnance, en son for intérieur, à laisser publier mon livre, et il chercha à ajourner le plus possible cette publication, en profitant, pour cela, de tous les moyens dont il put s'aviser, et surtout de ceux que ma confiance lui laissait comme directeur administratif de notre association. C'est là, je le crois aujourd'hui



d'hui, ce qui le détermina d'abord à suspendre le tirage, et à se borner à faire tirer quelques épreuves, pour la communication anticipée dont je te parlais tout à l'heure. Mais sa répugnance s'accrut à un degré infiniment plus grand par l'effet de cette communication. Car, toutes les personnes auxquelles il communiqua ce travail en ayant été enhantées, et des félicitations très-flatteuses m'en étant revenues, quoique je ne fusse nullement en rapport avec elles, puisque lui seul les voyait, il vit qu'il devait, à tout prix, empêcher une publication qui devait, suivant de telles apparences, éclipser ses travaux, ou, du moins, arranger les choses de manière que, profitant de nos relations antécédentes, il pût me présenter au public comme une sorte de manœuvre littéraire à ses ordres et à ses gages, dont toutes les idées n'étaient qu'une émanation et un simple développement des siennes. Quoique je n'aie su que beaucoup plus tard, et tout récemment même, les choses que je t'explique là, cependant, sans m'en douter alors, et m'en tenant simplement à mon intention arrêtée, je suis parvenu heureusement à éviter ce piège, au moins à peu près. C'est ainsi que pendant deux ans il m'a, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, fait ajourner la publication de ce travail, qui, dans tout cet intervalle, m'était constamment représentée comme devant avoir lieu presque immédiatement. C'est ainsi, mon cher ami, que j'ai été conduit à ajourner de mois en mois jusqu'à ce moment une réponse que j'ai toujours désiré pouvoir te faire le plus promptement possible. Enfin, il n'a pas été possible à Saint-Simon de remettre davantage cette publication, ni de me faire consentir à la subalternisation qu'il projetait; mais il en est résulté une rupture complète et irrévocable entre nous depuis



deux mois. J'en suis, du reste, très-content sous beaucoup de rapports, principalement à cause de l'influence directrice qu'il voulait toujours exercer sur moi, et dont il était fort pénible d'avoir constamment à se défendre, et à cause de l'approbation apparente que je paraissais donner à une foule d'idées et de démarches extravagantes d'un homme généralement déconsidéré, etc., etc. Enfin, pour couper court, voilà un mois seulement que mon ouvrage s'imprime et que je puis te l'envoyer. Je m'empresse de le faire et de réparer, s'il est possible, les torts que tu as à me reprocher. Tu vois, mon cher ami, par ce que je te viens de dire, qu'ils se réduisent à bien peu de chose. Car si, au lieu d'attendre de jour en jour, je t'avais seulement écrit pour te mettre au courant de ce qui se passait, et te prévenir des raisons qui me forçaient à cet ajournement, je n'aurais pas fait naître en toi les impressions pénibles qui, je le crains bien, se sont élevées dans ton cœur, et dont je te demande profondément un pardon bien sincère d'avoir été la cause. J'espère, mon cher ami, que tu voudras bien me l'accorder, et que nous reprendrons dorénavant, sans interruption aucune, les douces habitudes auxquelles j'ai dû autrefois de si heureux moments. Une amitié comme la nôtre est trop fortement enracinée pour ne pouvoir pas supporter une telle épreuve. C'est, du moins, ce que j'éprouve bien franchement pour mon compte, et ce que, j'espère, tu ressens aussi de ton côté. Néanmoins, je serai dans l'inquiétude à ce sujet jusqu'au moment où je recevrai ta réponse. Tu as cruellement acquis, mon cher ami, le droit de me la faire attendre ; mais j'espère que ton indulgence te fera renoncer à en user.

L'histoire de ma réponse à ta lettre ayant



été liée à celle de ma vie sous le rapport le plus important, il ne me reste plus grand'chose à te raconter sur le passé à cet égard, puisque mes travaux sont la grande affaire de ma vie. Néanmoins, dans ma prochaine lettre, je te rendrai compte de mon existence pendant ces deux ans de silence sous quelques autres rapports moins essentiels. Je terminerai celle-ci en te mettant un peu au courant de mon état présent.

L'ouvrage que je t'envoie contient encore quelques traces de ma liaison avec Saint-Simon, parce que la rupture a suivi le commencement de l'impression. Elles consistent dans le mot *élève* et dans le développement de ce mot qui se trouve au préambule. Ces traces disparaîtront dans la prochaine édition, car elles n'étaient que de complaisance. Je dois certainement beaucoup intellectuellement à Saint-Simon, c'est-à-dire qu'il a puissamment contribué à me lancer dans la direction philosophique que je me suis créée nettement aujourd'hui, et que je suivrai sans hésitation toute ma vie; mais les expressions dont je me suis servi pour rendre ce service vont très au delà de la réalité, et je ne l'ai fait que, en partie par influence, et en partie pour que, dans notre querelle, je n'eusse pas le moindre tort de mon côté, même aux yeux les plus prévenus en faveur de Saint-Simon. Dans la préface de la prochaine édition, je mettrai quelques mots qui exprimeront tout cela à la nuance exacte de la vérité.

Par un tour perfide que m'a joué Saint-Simon, il se trouve que ceci ne peut pas encore compter pour une publication réelle de mon livre, car tout ce réduit de fait à cent exemplaires que j'ai adressés en totalité aux personnes que je savais y prendre le plus d'intérêt, de sorte qu'il n'y en a pas un seul en vente. Du reste, je n'en suis pas



fâché, car c'était contre mon avis que la première partie de mon premier volume était publiée sans la deuxième, et de fait il n'en sera pas ainsi. Alors, quand j'aurai terminé la deuxième partie (c'est-à-dire dans deux ou trois mois), comme je suis désormais entièrement libre de ma conduite par le fait de cette rupture, je ferai paraître tout le premier volume à la fois, et ce sera seulement dès lors qu'aura lieu la publication régulière par la voie de la librairie. Ceci ne doit donc être regardé que comme une sorte de communication anticipée et confidentielle à quelques personnes, et, dans ce sens, je n'en suis pas fâché, car cela prépare à merveille l'opinion publique.

Je n'ai pas besoin de te parler de l'objet de mon ouvrage : tu en jugeras bien mieux par toi-même. L'idée principale est, comme tu le verras, que la politique doit aujourd'hui et peut devenir une science positive et physique, traitée à la manière de l'astronomie, de la chimie, etc. ; que mon ouvrage a pour but de la faire ainsi ; que c'est là le seul moyen de terminer l'époque révolutionnaire dans laquelle nous sommes encore, en faisant converger tous les esprits vers une doctrine unique ; que, par là, se manifestera un nouveau pouvoir spirituel capable de remplacer le clergé et de réorganiser l'Europe par l'éducation ; et enfin que, jusqu'à ce que la formation de cette doctrine soit terminée, on doit s'abstenir avec soin de toute tentative directe de réformation dans les gouvernements existants ; et que ceux-ci doivent essentiellement avoir en vue cet objet, tout en facilitant, s'ils sont sages, par quelques mesures très-simples, les travaux pacifiques et purement intellectuels dont je montre l'urgence et l'indispensable nécessité (ce qui, comme tu vois, montre sous un aspect assez satisfaisant la conduite



actuelle des gouvernements, soit dit en passant). En un mot, ma tendance est de ramener les esprits vers l'élaboration des doctrines, qui est aujourd'hui la grande affaire et qui doit préparer de la besogne à la génération qui nous succédera pour l'élaboration des institutions pratiques. Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner à des développements que je voulais éviter et qui sont très-superflus, puisque tu as sous les yeux l'ouvrage, où ils sont bien plus complètement établis. Si, après l'avoir lu avec attention, tu as à me demander quelques éclaircissements, je te les donnerai avec grand plaisir, en anticipant un peu sur mes travaux futurs. Je désire beaucoup qu'un esprit comme le tien approuve cette doctrine, qui, si j'en crois les apparences, tend à devenir celle de toutes les têtes fortes, également fatigués du radotage des ultrà et du bavardage des libéraux, aussi bien que de la niaiserie des ventrus, qui sont cependant, pour la pratique, les moins déraisonnables de tous. Ceci est une doctrine à prêcher et à répandre partout, comme l'a été, dans son temps, l'évangile, à cela près qu'elle s'adresse uniquement aujourd'hui aux hommes éclairés, la masse ne devant y participer que plus tard. Si tu y mords bien, tu lui rendras de grands services en la propageant dans tous les esprits que tu trouveras aptes à la recevoir.

Je suis extrêmement satisfait de l'accueil fait à mon ouvrage par les personnes auxquelles je l'ai adressé; il est généralement approuvé, et de la manière la plus flatteuse, c'est-à-dire que cela ne se réduit pas à de vains compliments, mais qu'il influe profondément sur des esprits du premier ordre. Je t'en parlerai avec plus de détail la prochaine fois. Je me bornerai actuellement à te citer l'approbation très-flatteuse de l'Académie



des sciences, qui me l'a manifestée officiellement, quoiqu'elle soit retenue par la crainte de se compromettre avec le gouvernement ; je te citerai ensuite spécialement M. de Humboldt, M. Poinso, et surtout M. Guizot (encore M. Guizot en scène), qui a déclaré qu'il se rangeait sous ma bannière, etc. Enfin, il n'y a pas de jour où je ne reçoive ou une lettre très-flatteuse ou une visite de félicitation de la part d'hommes marquants que je ne connaissais point du tout auparavant, ou très-peu. Dans les hommes à haute position sociale, je te citerai le respectable Ternaux, M. B. Delessert, M. de Laborde, M. de Broglie, etc., etc. J'ai des approbateurs jusque dans le gouvernement, et je compte même faire remettre un de ces jours un exemplaire à M. de Villèle par son beau-frère, que je connais, après quoi j'en irai causer avec lui, pour lui développer certains points sur lesquels il est, je crois, possible de nous entendre, en mettant de côté ceux sur lesquels il est impossible que nous pensions de même. Je te le répète, mon cher ami, je te donnerai de plus amples détails à cet égard et, en général, sur la situation présente de mes affaires, sous tous les rapports, dans ma prochaine lettre. Quant à présent, je me bornerai à ajouter, pour t'ôter toute inquiétude, que mon existence financière, quoique toujours précaire, est très-supportable, et que je crois être sur le point de la rendre plus large et plus stable à la fois ; en attendant, je donne toujours des leçons de mathématiques.

Adieu, mon cher ami ; tu vois que j'ai repris sans efforts les douces habitudes de barvadage amical et de confiance intime que nous avons autrefois. J'espère que tu voudras bien, mettant de côté une rancune qui serait néanmoins légitime, je ne le sens que trop, en faire de même à mon



égard. J'attends donc de grands détails sur tout ce qui te concerne, ta situation, tes travaux, tes projets, et je suis sûr que tu ne tromperas pas l'attente de celui qui se déclare de nouveau, avec un grand plaisir,

Ton ami pour la vie,  
COMTE.

Je demeure actuellement rue de l'Oratoire,  
n° 6, près le Louvre.

(*Corresp. avec Valat. Paris, 1870, ps. 112-123.*)

Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 6 Juin 1824.  
(*Rev. Occ. 2e, série, t. XIII, 108—1896, p. 209*)

Réflexions au sujet des relations entre lui et G. d'Eichthal, et de l'harmonie qu'il suppose de leurs organisations. Sa résolution de ne jamais se mêler dans des disputes quelconques avec Saint-Simon. Celui-ci allait publier un quatrième cahier dont sa rupture était le motif déterminant. Son inébranlable résolution de ne jamais laisser renouer une telle relation. Succès de son opuscule fondamental. Suffrage de l'Académie des sciences; réponse de Cuvier. C'est le suffrage qui l'a le plus étonné. Sur la publication ultérieure de son ouvrage entier. Considérations sur le plan de ce travail. Guizot lui avait parlé de l'ouvrage de Krug. Son appréciation de l'ouvrage de Bucholz. Engage G. d'Eichthal à cultiver cette relation. Il avait appris que Bucholz avait été très content de son opuscule, et demandait l'autorisation d'en rendre compte dans son journal. Il prie G. d'Eichthal d'en remercier Bucholz, à qui il en avait envoyé un exemplaire par l'entremise de G. d'Eichthal. Sur Guizot. Réflexions sur le besoin de la culture scientifique. Sur Bally. Sur les affaires politiques. Sur de Villèle. Sur la Sainte-Alliance. La société doctrinaire est tombée avant de naître. L'autre ne présentera qu'un intérêt médiocre; ses travaux seront toujours en dehors. La véritable société scientifique n'est pas encore tout-à-fait mûre. Elle suppose des relations entre ses membres comme celles dont les Jésuites et les Jacobins ont donné l'exemple. Conditions pour cela. Cela doit résulter de ses travaux politiques positifs. Sur A. d'Eichthal. Épanchements.

Paris, le 6 juin 1824.

Il m'a été impossible, mon cher M. d'Eichthal, de répondre plus tôt à votre dernière lettre. Je vous remercie beaucoup de l'exactitude que vous mettez dans notre correspondance, et je vous prie de ne pas y renoncer, car elle est pour moi une source de jouissances dont je n'ai nullement la possibilité de retrouver ailleurs la compensation.

Je vous sais un gré infini des choses aimables que vous voulez bien me dire au sujet de notre relation ; aussi je vous prie de ne pas croire que la recommandation que je vous ai faite dans ma dernière lettre eut pris sa source dans la crainte de vous placer comme vous le dites à mon égard dans la même situation que j'ai été envers M. de Saint-Simon, car cela est heureusement impossible, pour plusieurs raisons, et principalement parce que, quels que soient d'ailleurs mes défauts, je n'ai pas de prétentions aussi exclusives et une manière aussi fautive de juger les hommes. Je vous remercie bien vivement de vos offres franches et cordiales relativement à nos affaires particulières ; il est possible que je me trouve obligé d'en profiter, et alors je vous le dirai sans détour comme à l'homme pour lequel je n'ai jamais éprouvé la plus forte tendance expansive, ce qui, je crois, vient de la parfaite harmonie de nos organisations.

Je suis on ne peut plus disposé à suivre le sage conseil que vous me donnez avant que votre suffrage ne vint m'y fortifier. Cet événement, comme vous l'avez remarqué, m'a profondément remué dans le premier moment, vu la confiance parfaite et sans exemple que j'avais placée en cet homme, et dont il m'a si cruellement détrompé. Mais quelque ulcéré qu'ait jamais été mon cœur, ma raison a toujours assez d'empire pour me faire prendre la ferme résolution de ne jamais me mêler dans les disputes quelconques qu'il chercherait à provoquer vis-à-vis du public, et de ne jamais laisser altérer le moins du monde l'exposition méthodique de mes idées par le soin d'une polémique dont je n'ai nullement besoin de me mêler pour que tout le ridicule en retombe sur lui. Il va publier, à ce que j'ai appris, un quatrième cahier dont notre rupture a été le motif détermi-



nant, et qui sera d'une inconvenance intellectuelle et d'un ridicule achevés. Ne craignez pas que ce bel exemple influe jamais sur moi; mon tems est trop prédestiné pour que je le puisse perdre en misères de ce genre. Je vous avoue que maintenant je suis à ce sujet dans une situation fort ealme; je blâme avec la même fermeté les procédés dont j'ai eu à souffrir, mais il n'en résulte pour moi d'autre sentiment que celui d'une inébranlable résolution de ne jamais laisser renouer, même à un degré infiniment petit, une telle relation. Je suis, d'ailleurs, maintenant, de plus en plus content de cet événement; il n'a, sans doute, été qu'une occasion de faire éclater une scission inévitable, et même depuis longtems; mais je suis fort aise que cela soit fini, et que cette occasion ait eu lieu alors, plutôt qu'à l'époque où j'aurais eu déjà une relation établie avec le public.

Depuis ma dernière lettre, j'ai eu toujours de nouveaux motifs d'être content de ma publication. Un suffrage remarquable qui vous fera sans doute le même plaisir qu'à moi, est celui de l'académie des sciences. Je lui ai envoyé officiellement un exemplaire avec une lettre explicative, dans laquelle cependant j'ai cru ne pas devoir aller jusqu'à demander un rapport. Je m'attendais à un simple accusé de réception par forme de politesse, ou même à un silence total, qui est la mesure ordinaire de l'académie pour les ouvrages politiques. J'ai été agréablement surpris en recevant du secrétaire perpétuel, au nom de l'académie, une lettre contenant une adhésion aussi expressive que puissent se permettre des gens qui ont et qui doivent avoir la crainte de se compromettre. Le secrétaire, qui était le prudent Cuvier, y a même joint pour son compte un *post-scriptum* assez formel. C'est là le suffrage qui m'a le plus étonné.

En tout, je suis bien aise maintenant qu'une suite d'événements non calculée est (*sic*) arrangé les choses de la manière dont elles ont eu lieu. Ceci n'est point et ne passe point pour une publication, puisque Saint-Simon ne met rien en vente et que ses envois sont à peu près perdus (comme des traités d'optique envoyés à des aveugles). Or, dans cette mesure, il n'y a pas d'inconvénient à cette communication anticipée, et, au contraire, elle prépare à merveille la sensation que doit produire la véritable publication, celle du volume entier. Sous le rapport matériel même, auquel je ne pensais pas d'abord, cela facilitera cette publication, car je vois que l'effet produit me fera trouver aisément des libraires avec lesquels je puisse traiter pour le volume, ce qui aurait été peut-être difficile sans cela, en supposant d'ailleurs que je sois obligé d'avoir recours à cette ressource, ce que je tâcherai d'éviter si je le puis, désirant rester autant que possible le maître suprême de mon travail.

Je suis bien fâché, mon cher Monsieur, de ne point pouvoir être de votre avis au sujet de l'ordre dans lequel doivent être placées les deux parties de mon volume. Mais en bonne méthode, cela m'est impossible. Vous n'avez point assez réfléchi, je crois, à une loi essentielle que je n'ai d'ailleurs vue bien clairement moi-même que depuis peu de tems, et qui est décisive en cette matière. Elle consiste en ce que la première exposition d'un ensemble quelconque d'idées est toujours et nécessairement historique; qu'elle ne peut devenir dogmatique que par suite d'une élaboration totale qui exige beaucoup de tems et qui d'ailleurs ne peut résulter que d'une discussion établie et provoquée par la première exposition. Si vous vérifiez cette loi dans les cas positifs non sujets à



contestation (et certes les exemples ne vous manqueront pas), et que vous l'appliquiez ensuite au cas actuel, vous ne saurez vous empêcher (je le crois fermement), de penser comme moi. C'est par ce principe que viennent se résumer et s'expliquer les répugnances d'abord presque purement instinctives, et ensuite de plus en plus réfléchies, mais toujours très prononcées, que j'avais apportées, conformément à l'adoption de tout autre ordre que celui auquel je me suis arrêté. Songez donc que tout le travail est combiné dans le sens de cet ordre, que la première partie ou serait insignifiante ou devrait être totalement refondue pour devenir la seconde, etc.; qu'enfin, pour m'exprimer sous la forme d'un exemple, le *Discours sur la méthode* a précédé et la formation et l'exposition de tout le système de Descartes. Je crois, mon cher Monsieur, que vous avez cédé trop facilement au sentiment d'un inconvénient qui est réel, mais qui n'a pas l'importance que vous y attachez. C'est celui du défaut de clarté résultant de ma disposition, vu la nature trop abstraite de ma première partie pour le commun des lecteurs. Cet inconvénient eût-il toute la valeur que vous lui donnez, l'ordre adopté devrait encore, ce me semble, être maintenu, car il y aurait à l'intervertir de beaucoup plus graves conséquences. Mais, en second lieu, je crois cet inconvénient assez mince. Car, observez d'abord que dans un ouvrage de cette nature, c'est peine perdue que de calculer pour le commun des lecteurs, attendu que le travail ne leur est point adressé, et que, quelque biais qu'on prenne, il ne leur parviendra pas au moins de longtems. En outre, ce travail est évidemment destiné à être lu deux fois, et ceux qui ne voudraient pas se soumettre à cette condition, l'affaire ne les regarde



pas, il ne faut pas songer à eux ; dès lors, quand même à la première lecture le vice en question (que d'ailleurs je ne dissimule pas) eût fait un très mauvais effet, la seconde lecture y remédierait nécessairement. Je ne doute pas qu'en pesant convenablement tous ces divers motifs vous ne finissiez par être encore de votre premier avis.

Avant l'arrivée de votre lettre, j'avais eu communication par Guizot de l'ouvrage du professeur Krüg dont vous me parlez. J'en ai fait traduire ses passages les plus marquants et j'en porte absolument le même jugement que vous. Tout cela est excessivement faible, mais il y a un certain sentiment réel, quoique bien vague, de la situation du monde social.

J'ai été beaucoup plus content de l'ouvrage de M. Bucholz que vous m'avez envoyé. Je ne le connaissais que par vos extraits, et je l'ai donné à traduire au jeune Eugène Rodrigue qui est assez intelligent pour en connaître les passages les plus importants. Je pense absolument comme vous à l'égard de ce professeur. C'est un homme né pour la méthode positive, et que la conception bien, mais à qui le défaut d'une éducation scientifique n'a pas permis de l'adopter avec cette plénitude d'appropriation nécessaire pour la faire valoir : je suis fort aise que vous vous soyez mis en rapports avec lui, et je trouve les paroles que vous me rapportez de lui plus décisives en sa faveur que toute le reste. Je vous engage beaucoup à cultiver cette relation pendant votre séjour à Berlin. J'ai appris par une lettre que vous m'avez écrite postérieurement à votre père que M. Bulcholtz avait été très content de mon livre, et demandait l'autorisation d'en rendre compte dans son journal. Je vous prie de lui exprimer toute ma reconnaissance de son approbation, et de lui



faire savoir combien je lui aurai d'obligation d'être connu en Allemagne par un jugement aussi décisif et aussi important que le sien. Je vous ai adressé pour lui, dernièrement, un exemplaire que vous lui aurez sans doute fait agréer en mon nom. Je n'avais pas le tems d'écrire en ce moment; mais je pense bien que vous n'aurez pas eu d'incertitude sur la signification de cet envoi. Il est fâcheux que M. Bucholtz soit âgé; mais il peut néanmoins avec sa capacité être fort utile au grand œuvre de l'établissement final de la philosophie positive.

Je continue à causer de tems en tems avec Guizot, et j'en porte toujours même jugement, il est à peu près dans le même cas que M. Bucholtz, pour le rapport entre l'organisation et l'éducation, mais bien moins rapproché que lui de la direction purement positive. Le Kantisme le domine encore en dernière analyse. Notre principale discussion a roulé sur la division entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, qu'il ne veut pas absolument admettre.

Je crois, en effet, que ceux qui ignorent les sciences ne doivent pas pouvoir comprendre clairement la distinction tranchée et le rapport réel de la théorie et de la pratique, dont le grand principe social des deux pouvoirs n'est que l'application. Il m'a semblé, en outre, parce que je l'ai vu en lui, que les hommes qui ont été au pouvoir pendant quelque tems sont nécessairement faussés en ceci qu'ils ne peuvent pas admettre la possibilité de raisonnements positifs sur la conduite générale de la société chez ceux qui n'ont jamais manié les affaires publiques temporelles. En tout, c'est grand dommage qu'un homme tel que lui soit ainsi presque paralysé pour le progrès et la société, car il a une très forte tête. Son cas est



un exemple bien frappant de l'importance de l'éducation dans les hommes même les plus marquants.

J'avais pensé, quelques jours avant la réception de votre lettre, et d'après une indication de M. de Blainville, à me mettre en rapport avec M. Bailly. Je l'ai beaucoup connu il y a sept ou huit ans, quand il étudiait en médecine, et qu'il était élève de Gall. C'est un très bon esprit, avec lequel je vais m'attacher à renouveler une relation. Je savais qu'il avait été à Rome; mais j'ignorais son retour, sans quoi j'aurais de moi-même pensé à lui. Je pourrai, je crois, vous en parler dans ma prochaine lettre.

Les événements vous inspirent sans doute les mêmes réflexions qu'à moi. Le rejet de la loi des rentes, qui est aujourd'hui à l'ordre du jour, est une affaire de peu d'importance politique, c'est un acte des rentiers de la Chambre des Pairs. La plus grave conséquence serait le renvoi de Villèle, mais j'espère qu'il n'aura pas lieu, et tout porte à le croire. Je dis, j'espère, car il m'est démontré à peu près que nous perdriions au échange. La loi reviendra, sans doute, l'année prochaine; un peu adoucie dans ce qu'elle a de trop brusqué, et esortée d'une fournée de pairs qui lui évitera la répétition du même désappointement. Je crois la chose bonne en elle-même, sauf le mode d'exécution sur lequel je n'ai point d'opinion. Vous voyez par les événements généraux les plus récents, et notamment par les affaires du Portugal que la Sainte-Alliance est décidément ministérielle, comme je l'ai toujours pensé. Il serait difficile aujourd'hui qu'elle fût autre chose; les ultrà et les libéraux sont et seront en dehors, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que leur influence soit nulle.



La société doctrinaire est tombée avant de naître ; l'anarchie l'a empêchée de se former, et cela était facile à prévoir. Quant à l'autre, elle aura lieu, je crois ; mais elle ne présentera d'ici à longtems qu'un intérêt médiocre. Je ne pourrai regarder, quant à moi, ma coopération à son journal mensuel que comme une affaire purement d'existence, et mes travaux seront toujours en dehors. La véritable société scientifique n'est pas encore tout à fait mûre ; sans doute je saisirai toutes les occasions de déterminer sa formation immédiate, ce sera la grande affaire pratique de ma vie, mais j'ai peu d'espoir d'y parvenir tout de suite. Pour mieux dire, cette société a un commencement d'existence, mais, à vous parler franchement, elle se compose en réalité de vous et de moi, qui seuls jusqu'à présent avons rempli toutes les conditions fondamentales indispensables pour une association de cette nature. Il ne suffit pas de se réunir, de diner ensemble, et de s'intituler société : il faut s'entendre et se comprendre sans s'être jamais vus, comme l'ont fait dans ces derniers tems les Jésuites, et tout récemment pendant quelques années les Jacobins. Voici ce que j'appelle société, sauf la différence du but ; le reste est pour les gobe-mouches. Il y a bien société partielle entre tous les savants, mais seulement sur les idées particulières, les seules encore positivistes. C'est au développement des doctrines positives à donner à ces sociétés un caractère général et je crois que tout est prématuré avant. Les sociétés manquent véritablement. Il faut d'abord que ce soient des jeunes gens ; en second lieu, plus j'acquiers d'expérience, plus je vois combien est stricte et absolue la condition d'avoir étudié les diverses sciences positives ; et, enfin, comme chose secondaire, il faut une disponibilité

d'esprit et d'existence encore très rares. Il existe, sans doute, bien plus de jeunes gens remplissant toutes ces conditions que nous n'en supposons, et la communication des idées nous les révélera et à eux-mêmes. Mais à <sup>(1)</sup> de vous compter pour que le nombre puisse être assez considérable pour influer puissamment sur la société avant qu'un établissement concerté *ad hoc* ne s'occupe de les former. C'est là comme mesure pratique immédiate, la chose à laquelle je tendrai constamment, et qui résultera, j'espère, de tous mes travaux politiques positifs. Mais jusque là il ne faut pas compter sérieusement sur une fondation de société parce qu'elle n'est pas possible, attendu que la réunion des conditions indispensables pour les sociétaires est une chose trop rare pour être probable.

Votre frère continue à travailler assez bien, et je suis content de sa tenue. Il s'est arrangé pour se faire interroger couramment par un de ses camarades plus fort que lui, ce qui remplit mieux le but pour lui qu'une machine à répétition. J'espère bien qu'il entrera à l'école s'il tombe sur Poinsot; mais avec les deux autres, je ne puis répondre de rien, car je erois que c'est presque une loterie; pour moi-même, je vous avoue que je ne m'y fierais pas.

Adieu, mon cher Monsieur d'Eichthal, je désire bien vivement que vous n'ajourniez pas plus longtemps que vous ne l'annoncez le moment de votre retour. En attendant, ne laissez pas languir notre correspondance. Vous voyez par mon bavardage que j'y prend plaisir.

Votre ami,

Auguste COMTE.

(1) Les mots omis ont été arrachés dans l'original en décachant la lettre. *Rev. Occ.*



Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 6 juin 1824.

(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 215.)

Berlin, 6 juin 1824.

Diffère l'envoi d'une longue lettre qu'il a terminée depuis plusieurs jours. Il a été conduit à penser que les travaux des philosophes allemands ne pouvaient être que la préparation de ceux d'AUGUSTE COMTE. Réflexions à ce sujet. Allusion à un passage de Fichte qu'il a lu avec AUGUSTE COMTE, à Paris. Sur Herder; son principal ouvrage, *Idées sur une histoire philosophique du genre humain*. Sur la puissance des idées théologiques comme philosophie scientifique. Il croit qu'AUGUSTE COMTE ne désavouerait pas le dernier chapitre de cet ouvrage de Herder. Plan de cet ouvrage, dont il se propose d'envoyer d'extraits à AUGUSTE COMTE. Il transmet à AUGUSTE COMTE les félicitations dont lui a chargé Bucholz, qui mettra un article dans son journal du mois de juillet. Renseignements sur Bucholz; ressemblance entre les ouvrages de Bucholz et ceux de Herder, dont Bucholz ne parle pas. L'ouvrage de Bucholz, *Recherches philosophiques sur les Romains*. Épanchements.

Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, des 4 et 18 juin 1824, annoncée par la précédente.

(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 217.)

Berlin, 4 et 18 juin 1824.

Épanchements. Manière dont Bucholz a reçu l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE. Le premier ouvrage de Bucholz, *Idée d'une nouvelle loi de gravitation pour le monde moral*. Bucholz a énormément écrit; mais ce qu'il a fait de mieux est ses *Recherches philosophiques sur les Romains*, et son journal mensuel, dans lequel il a continué le premier ouvrage sous le titre *Recherches philosophiques sur le moyen-âge*. Renseignements sur ces ouvrages. Comparaison avec Montesquieu. Bucholz va mettre un article sur l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE, dans son journal de juillet. Sur le succès qu'obtiendrait, en Allemagne, AUGUSTE COMTE. Sur la métaphysique allemande. Sur Kant. Allusion au passage de Fichte. Rapport entre l'œuvre de Kant et celle d'AUGUSTE COMTE. Note sur Pouillet, Fresnel, et Gay-Lussac. Détails sur l'Allemagne. Le gouvernement prussien; sa douceur malgré ses préoccupations militaristes. Tendence à la centralisation. L'Allemagne est le pays du monde où il y a le plus de confusion dans toutes les têtes. Despotisme théologique du gouvernement. Attaques du gouvernement contre les universités. Lutte éminente entre les professeurs et le gouvernement. L'opinion de Bucholz à ce sujet est semblable à celle de G. d'Eichthal. Progrès industriels de l'Allemagne. Sur la littérature allemande. Quelques détails sur Berlin. L'esprit du du Grand Frédéric est encore empreint dans son ouvrage. Félicitations pour les marques d'approbation que reçoit chaque jour AUGUSTE COMTE, au sujet de son opuscule, selon annonce à G. d'Eichthal son frère Adolphe. Sur ses études. Il prie AUGUSTE COMTE de conserver ses lettres.

(*Extrait*)

Adolphe me marque que vous recevez chaque jour de nouvelles marques d'approbation; je vous en félicite bien sincèrement. Je vous le répète,

vous réussirez sans aucun doute en Allemagne, quoiqu'il soit bien certain qu'on ne vous comprendra qu'à moitié. Je ne doute pas qu'il vous soit très avantageux de faire imprimer vous-même votre ouvrage, et que vous ne vous procuriez facilement des fonds pour cet objet. Venillez me dire ce qu'il en est... (*Ibidem* p. 223.)

Berlin, le 18 juin 1824.

La lettre ci-dessus est antérieure à celle du 6 juin, où il annonçait sa découverte de Herder. Il envoie des extraits de l'ouvrage de Herder. Son appréciation de cet ouvrage d'après quelques morceaux principaux. Il trouve une certaine ressemblance de Herder avec Buffon. Il croit que les hommes les plus distingués de l'Allemagne ont poussé fort loin l'application de la méthode scientifique aux phénomènes politiques. Bucholz lui a dit que l'ouvrage de Condorcet avait fortement réagi sur l'Allemagne. Ouvrage d'un prédicateur de Hambourg qui n'en est qu'un commentaire. Sur Hegel; il n'a pas encore pu suivre son cours, mais compte le voir. La classe de savants que demande AUGUSTE COMTE existe toute formée en Allemagne. Sur Ermann. Supériorité du travail d'AUGUSTE COMTE sur les ouvrages allemands. Réaction de la science politique sur la philosophie scientifique. Comparaison du travail d'AUGUSTE COMTE avec celui de Bossuet et autres. Sur le premier ouvrage de Bucholz; il le lui enverra dès qu'il l'aura. Bucholz lui a communiqué un ouvrage français de His sur la science politique paru en 1806. Bucholz a terminé l'article fort long sur l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE. Il y en donne le dernier chapitre tout entier. G. d'Eichthal répond ensuite à quelques passages de la lettre d'AUGUSTE COMTE qu'il reçut il y a deux jours. Il exprimait fort mal sa pensée avec sa comparaison avec Saint-Simon... Il ne tenait nullement à son idée pour l'ordre de l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE, et ce que celui-ci lui dit, qu'il faut le lire deux fois, dit tout en un mot. Quant à la société scientifique, il ne désespère point du tout qu'on ne puisse trouver de l'étoffe en Allemagne. Sur son retour, dont il n'ose pas encore assigner l'époque.

Lettre du général Campredon à AUGUSTE COMTE, du 30 juin 1824  
(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XXXIV, 118—1906, p. 173.)

A Monsieur Comte, professeur de mathématiques,  
Rue de l'Oratoire, n. 6, Paris (6 juillet 1824).

Montpellier, 30 Juin 1824.

Il a fallu, mon cher ami, des circonstances très particulières pour retarder aussi longtemps ma réponse à votre aimable lettre du 3 du mois dernier et mes remerciements sur le précieux envoi qui l'a précédée de quelques jours. Je vou-



lais attendre une seconde lecture faite à tête reposée pour vous donner mon opinion sur un travail aussi important; et beaucoup d'affaires pénibles, désagréables même, sont venues à la traverse et m'ont absorbé de manière à interrompre mes correspondances les plus chères. Je voulais aussi au préalable causer de votre production avec votre chère famille et j'étais passé deux fois chez madame votre mère sans la rencontrer.

Le succès de votre livre ne m'étonne pas; il expose des vues profondes, sages, des aperçus nouveaux sur un objet dont l'intérêt doit être mis en première ligne par tous les bons esprits; il indique le fil qui semble devoir nous tirer du dédale si confus d'opinions où les penseurs s'égarèrent dans tous les sens depuis près d'un siècle; il annonce de vastes études bien dirigées, beaucoup de sagacité, de bonne foi et de modération et un véritable amour du bien. J'ai été é charmé d'apprendre par votre lettre, et mieux encore par les détails que m'a donnés madame votre mère, que vous avez déjà conquis d'illustres et bien honorables suffrages, que M. des Bassayns avait goûté votre travail et vous avait promis de le mettre sous les yeux de son puissant beau-frère qui déjà, dit-on, en avait pris connaissance. Le suffrage de M. de Humboldt, qui n'a point été mendié, est sans doute un des plus flatteurs; vous avez eu sans doute celui de M. Chaptal et j'espère celui de M. Daru auquel je tiens beaucoup. Il nous tarde infiniment de voir arriver la copie que vous avez promise à madame votre mère de la lettre de M. Cuvier. D'après ce que vous me dites, la seconde partie de votre premier volume ne tardera pas à être prête, en la joignant à la première vous livrerez au public votre premier volume. J'approuve fort que vous ayez ainsi retardé la publi-



eation de votre travail pour que l'exposition de vos principes qui fait l'objet de la première partie, et qui dans quelques endroits me semble n'être pas bien à la portée des esprits ordinaires, se trouve éclairée par la seconde, laquelle d'après votre annonce doit être l'application de la méthode que vous proposez. Il n'y a pas eu d'inconvénient jusqu'à présent d'avoir fait paraître seule la première partie, puisque vous ne l'avez communiquée qu'à des personnes généralement capables de saisir vos principes sans avoir besoin des éclaircissements que la seconde partie doit sûrement fournir. S'il en était encore temps je serais d'avis de tâcher de diminuer autant que possible le nombre des expressions scientifiques que vous vous êtes vu obligé d'emprunter aux sciences naturelles. J'ai quelque crainte qu'elles ne présentent le flanc à la critique des esprits superficiels et malins qui sont en majorité dans le monde. Peut-être n'avez-vous pas pu vous en passer pour rendre des idées nouvelles et la chose n'a aucun inconvénient pour les lecteurs instruits, mais vous savez bien que c'est le petit nombre.

Ce qui me fait grand plaisir, c'est que, d'après ce que m'a dit madame Comte, votre nom paraîtra lors de la publication dégagé de vos liens avec M. de S.-S... Vous avez rempli à son égard tous les devoirs de la reconnaissance et peut-être bien au-delà, à en juger par sa conduite lors de l'impression de votre première partie. C'est un homme très à plaindre sans doute, mais qui peut se reprocher à lui-même presque tous ses malheurs. Vous avez sagement fait de séparer votre destinée de la sienne et j'espère que cette séparation sera irrévocable.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, et je vous écrirai avant mon départ qui aura lieu



dans trois semaines. Je compte être à La Flèche au 1<sup>er</sup>. août prochain et à Paris vers le 15 du même mois; je descendrai probablement à l'hôtel de Choiseul, rue Saint-Honoré, comme l'année dernière. Adieu, mon cher ami, il me tarde bien de vous revoir et de jouir de vos succès dans la capitale du monde savant.

Votre tout dévoué.

Le Gal. Campredon.

Lettre de Ternaux à AUGUSTE COMTE, du 18 mai 1824.

(Citée dans le *Rev. Occ.* 2e série t. XVI, 110—1898, p. 12.)

Dans l'article, *Des Logements divers d'Auguste Comte à Paris*, (*Rev. Occ.*, 2e s., t. XVI, 110—1898, p. 15), P. Lafitte fait allusion à une lettre de Ternaux à AUGUSTE COMTE, du 18 mai 1824; nous ne connaissons pas cette lettre, dont Lafitte se borne à indiquer le date et la suscription.

Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 2 juillet 1824.

(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 227.)

Berlin, 2 juillet 1824.

Il y a longtemps qu'il est privé des lettres d'AUGUSTE COMTE. Il espère que celui-ci ait reçu le paquet des extraits de Herder. Il profite du départ d'un Français pour en envoyer d'autres. Il pense que AUGUSTE COMTE est déjà d'accord avec lui quand au profond mérite de l'ouvrage de Herder. Ses idées sur la philosophie allemande acquièrent tous les jours plus de consistance. La plupart des hommes de mérite ont suivi Herder et Condorcet. Sur le professeur Luden, auquel il fera probablement parvenir l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE. Sur Hegel; il a senti bien mieux que Herder l'enchaînement des phénomènes. Il a fait remettre l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE à Hegel et ne doute nullement de l'entière approbation qu'il lui donnera. G. d'Eichthal a déterminé aussi Ermann à lire l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE, non sans peine, car en sa qualité de physicien, il ne veut pas se mêler de théorie politique. G. d'Eichthal espérait avoir sa réponse ce jour même. Bucholz publie un extrait de l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE dans son numéro de juillet. Il en publiera un second dans le numéro d'août; enfin, il publiera ses observations dans le 3e cahier. Les relations avec Bucholz n'ont pas pris un caractère aussi intime qu'il l'aurait désiré, quoi qu'il ait pu faire. Bucholz lui a annoncé l'intention d'envoyer les trois numéros de son journal à AUGUSTE COMTE, et d'écrire à celui-ci en même temps. Il a lu le premier ouvrage de Bucholz: *Idées d'une loi de gravitation pour le monde moral*. G. d'Eichthal pense que, à l'exception de quelques chapitres théoriques, l'ouvrage est parfait, et il le mérite entièrement d'être traduit. L'ouvrage de Herder ne doit être traduit sans être refait. Bucholz lui a dit que les libraires feraient bientôt traduire l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE. Il

1. Le général Campredon indique ainsi ROSALIE BOYER, la Mère d'AUGUSTE COMTE.—R. T. M.

croit que ce voyage lui sera profitable. Situation politique de la Prusse : depuis son arrivée, il n'a pas entendu une seule fois parler politique. Que pense AUGUSTE COMTE de l'ouvrage de Benjamin Constant ? Il a communiqué les deux premiers cahiers de Saint-Simon à Bucholz. Celui-ci en a été content, et lui a dit depuis les avoir communiqués à plusieurs fonctionnaires de ses amis qui goûtent assez cela. Goût des Allemands pour la théorie ; étude de l'art de la guerre par le coman des militaires, si bien que les livres sur l'art militaire sont une des principales branches d'exportation de la librairie française.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Émile Tabarié, du 17 juillet 1824.

(*Rev. Occ.* 2e. série. t. XII, 107—1895, p. 99.)

Épanchements : *ses peines intérieures*. à ce moment. Remerciement pour les bons soins de Tabarié en sa faveur auprès de ses Parents. Attitude favorable de ses Parents à l'égard de ses travaux. Son affection et sa tendresse envers ses Parents. Les alarmes catholiques de ROSALIE, au sujet de ses travaux. La brochure du Dr. Bally où celui-ci prétend « démontrer l'existence de Dieu par la doctrine du docteur Gall !!! Remercie Tabarié des soins qu'il se donne pour propager ses idées. Succès de l'opuscule fondamental. Renseignements sur la seconde partie projetée et sur la nouvelle édition de la première. Projet du cours à l'Athénée, en janvier 1825. Recommandation qu'il reçoit de faire disparaître toutes traces de ses relations avec Saint-Simon. Générosité d'Auguste Comte, à ce sujet. Conduite inqualifiable de Saint-Simon.

*Monsieur Emile Tabarié, Fils*  
*à Saint-André,*

*Par Gignac*

*Département de l'Herault.*

Paris, le 17 juillet 1824.

J'aurais répondu plus tôt, mon cher ami, à l'aimable lettre que j'ai reçue de vous le 12 juin, si je n'avais, d'un instant à l'autre, attendu votre réponse à ma lettre du 5 juin. <sup>1</sup> Voyant enfin qu'elle n'arrive pas, je me décide à prendre la plume, ne voulant pas, même par votre faute, me priver plus longtemps du bonheur de m'entretenir avec vous. Mais convenez, mon cher ami, que je devrais bien commencer par vous gronder un peu de votre silence, car c'est vous évidemment qui êtes en retard, outre que vous avez plus de loisirs. J'aime mieux, néanmoins, ne pas parler de cela, et m'abandonner entièrement au plaisir de notre entretien. Vous ne vous doutez pas, cher ami,

<sup>1</sup> Il n'y a pas de lettre publiée du 5 juin.—R. T. M.

combien il m'est nécessaire, combien vos lettres me sont indispensables. Ja n'ai point d'ami autour de moi, rien que des indifférents ou à peu près. Beaucoup de gens prennent à moi un très grand intérêt de tête, seraient même disposés à faire des sacrifices de quelqu'importance en ma faveur; mais aucun ne prend à moi ce véritable intérêt de cœur qui fait trouver dans l'intimité une compensation si douce des peines intérieures, dont, tout comme un autre, j'ai une bonne part, par exemple, dans ce moment-ci. Quoique j'éprouvasse, cher ami, un soulagement à vous les raconter, excusez-moi, je vous prie, de ne pas vous faire maintenant cette confidence; j'ai quelques raisons que je vous dirai plus tard en même tems que le reste, pour désirer cet ajournement.

Je vous remercie bien vivement, mon cher ami, de vos bons soins en ma faveur auprès de mes parens. Les voilà maintenant disposés à mon égard aussi heureusement que je puisse le désirer relativement à mes travaux, et même prêts à passer d'une extrémité à l'autre, en croyant que mes écrits doivent attirer sur moi *salus, honor, et argentum, atque bonum appetitum*.

Je commence même à éprouver déjà quelques petits désagrémens à cet égard, provenant de ce que leur impatience gourmande ma modération, en me pressant d'exploiter mon succès. Voyez, cher ami, quelle sont (malgré l'influence encore si grande, chez mes parens, des opinions religieuses<sup>1</sup>), les véritables idées du siècle sur la morale; réussir, faire argent de tout, et envoyer le bon Dieu au diable dans la pratique, en lui faisant de très grandes et très sincères politesses dans la théorie. Enfin je m'attendais à cela, aussi je n'en suis que médiocrement affecté, et j'aime bien

1. *Religieuses* est ici synonyme de *théologiques*.—R. T. M.

mieux cette nouvelle disposition de mes parens. Il m'aurait été bien pénible de suivre toute ma vie une carrière qui aurait inspiré une telle aversion à des êtres auxquels je dois infiniment de reconnaissance et d'affection. Grâce à vous, cher ami, au bon général Campredon, et à quelques autres personnes, et aussi au succès de mon écrit, la conversion est opérée : recevez-en mes remerciemens sincères pour la part que vous y avez prise.

Il y a cependant un point sur lequel ma mère n'est pas parfaitement tranquille. L'instinct de la dévotion est assez fin, et elle trouve que je ne suis pas fort orthodoxe. Mais j'espère bien la rassurer un peu à cet égard. Si les arguments me manquent, j'ai déjà projeté d'en prendre dans la brochure que vient de publier un rusé médecin de ma connaissance (M<sup>r</sup> Bailly, jeune physiologiste d'un très grand mérite), qui avait besoin d'un paratonnerre à l'effet de *démontrer l'existence de Dieu par la doctrine du docteur Gall!!!* Vous conviendrez que le tour est assez joli ; la démonstration est mathématique et a obtenu certain succès.

Je vous suis bien obligé, cher ami, des soins que vous vous donnez pour propager mes idées. M<sup>r</sup> Dunal est une fort bonne acquisition, c'est une des meilleures conquêtes qu'on puisse faire à Montpellier. Il a dû probablement apprendre quelque chose de mon écrit par Decandolle, avec lequel il est fort lié, et auquel je l'avais envoyé quelques jours après vous. Je voudrais bien, cher ami, que vous pussiez bientôt venir vous associer de travail avec moi, et j'espère fortement que ce projet chéri de tous deux se réalisera un jour. En attendant, vous pouvez travailler verbalement d'une manière fort utile, et je m'en rapporte en-



tièrement à vous pour le désarmement à apporter dans ces communications. J'ai envoyé un exemplaire à Émile Guillaume avec quelque espoir qu'il le lirait et le ferait connaître; mais j'avoue que je n'y compte guères, et que cette démarche a été plutôt une politesse que toute autre chose.

Je continue, mon cher ami, à jouir du succès de ma petite publication. Tout le monde attend avec impatience une seconde édition, et la publication réelle du 1<sup>er</sup> volume. Pour vous parler franchement, je dois vous dire que j'ai pas encore commencé la seconde partie qui a besoin d'être excessivement méditée pour valoir quelque chose, surtout avec le peu d'érudition que j'ai. Mais vous savez, mon ami, que dès que je commence réellement à écrire, le travail n'est plus long, et je compte en être là d'un jour à l'autre, de telle sorte qu'avant deux mois d'ici je puis à peu près répondre d'avoir terminé à moins de cas imprévu. Je retoucherai ma 1<sup>re</sup> partie ensuite sur quelques points que l'expérience m'a montré devoir être un peu modifiés ou rendus plus nets et plus saillants. Mais j'aurai surtout une préface générale pour l'ensemble de l'ouvrage qui aura, je erois, de l'importance, et à laquelle je me mettrai aussitôt après avoir achevé d'écrire la 1<sup>re</sup> partie. En tout, quoique je ne m'attende pas à trouver de grandes difficultés à traiter avec un libraire pour une édition, je ne crois pas que l'ouvrage puisse paraître plus tôt qu'en novembre. C'est, du reste, comme me le disait dernièrement Guizot, l'époque la plus convenable, celle où l'on revient de la campagne, et où les Chambres n'absorbent l'attention; quoique les nôtres, dieu merci, ne soient plus maintenant bien distrayantes, elles ne laissent pas que de détourner un peu. Voilà, cher ami, mon petit plan de travail pour quelques mois. Je

m'occuperai ensuite, je crois, de mon cours à l'Athénée pour janvier prochain, auquel je n'ai pas renoncé, et qui sera, je n'en doute pas, rendu plus facile et plus intéressant par l'effet préalable de ma publication. Et en même temps, je préparerai mon second volume.

Vous n'avez pas besoin, mon cher ami, ainsi que toutes les personnes qui me parlent de mes travaux (car c'est vraiment un cri général) de me recommander pour ma publication la disparition de toutes traces de mes relations avec S<sup>r</sup>-S. Je vous assure que je suis, pour mon compte, très convaincu maintenant que j'ai eu à son égard beaucoup plus de ménagements que la délicatesse et même la simple vérité n'en exigeait. Je ne suis cependant point fâché d'avoir agi ainsi jusqu'à présent; car le tort qui en est résulté pour moi s'est trouvé fort petit puisqu'il n'y avait pas de publication réelle, et je suis par là entièrement dégagé de toute obligation quelconque envers lui, même de celles que les prétentions les plus exagérées pourraient faire concevoir. En un mot j'ai réussi par là à mettre dans notre rupture tous les torts de son côté, et j'en suis fort aise. Mais vous pouvez compter que désormais ce sera pour moi comme si cet homme n'eut jamais existé: il m'a fait assez de mal pour que je lui rende service en ne faisant que l'oublier. Comme dernier trait de caractère, récemment découvert, je vous dirai que la convention formelle qu'il avait faite avec moi au sujet d'une indemnité pour son exploitation de mon demi-volume ne sera pas exécutée; par suite de chicanes et de prétentions que je ne puis attribuer qu'à la mauvaise foi. Mais, du reste, si je perds pour le moment quelque argent dont j'aurais grand besoin immédiatement, je préfère que la chose tourne ainsi néanmoins, car

il n'y a plus dès ce moment aucune sorte de rapports, à quelque degré que ce soit, entre lui et moi, au lieu qu'autrement ma publication aurait été très probablement gâtée par suite de cette convention. Tout se réduit donc de sa part, à ce que me procurant 100 exemplaires de ma 1<sup>re</sup> partie, il m'a facilité la communication et par suite la publication finale de mes travaux, et de la mienne à ce que je le tiens quitte de toute indemnité pour le tort qu'il m'a fait en disposant à son profit d'une édition de cette 1<sup>re</sup> partie. Du reste, je le répète, tout est définitivement terminé, désormais entre nous, et j'en suis on ne peut plus content. Je mettrai seulement quelques lignes à la fin de ma préface pour indiquer mes obligations intellectuelles envers lui avec plus de précision que par ce titre d'élève, qui va si exagérément au delà de la réalité, et dont cependant cet homme avait l'incalculable vanité de n'être pas content.

Je voulais vous parler, cher ami, de mon plan de conduite pour enfin m'évertuer un peu plus dans le monde que je n'ai fait jusqu'ici. Mais ma lettre est déjà trop longue, et le sujet trop important pour que je ne doive pas l'ajourner à une autre fois. J'espère que ce sera bientôt, car je compte bien recevoir très incessamment une de vos lettres, et je vous promets d'y répondre sur le champ, quelles que soient mes occupations.

Adieu, cher ami, permettez-moi de vous envoyer le baiser de l'amitié.

A<sup>te</sup> COMTE.

Je n'ai pas de nouvelles de Langlade: en recevez-vous?—Je voulais vous parler de Bérard (le gaz) que j'ai vu récemment et de son usine: ce sera pour une prochaine lettre.



Lettre de G. Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 24 juillet 1824.  
(*Rev. Occ.*, 2.e série, t. XIII, 108—1896, p. 290.)

Berlin, 24 juillet 1824.

Allusions aux envois précédents. En attendant la réponse d'AUGUSTE COMTE, il va lui transmettre un extrait de l'introduction que Luden a mise en tête de son édition de Herder. Ce morceau est entièrement propre à mettre d'un coup au fait de la philosophie allemande, en ce qui concerne le développement de l'esprit humain. G. d'Eichthal exprime, en finissant, le besoin des lettres d'AUGUSTE COMTE, pour le ranimer et le guider; il pense qu'il n'en sera plus longtemps privé.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Cercllet, du 4 août 1824.

(*Correspondance inédite d'AUGUSTE COMTE*, Quatrième série, p. 3)

*A Monsieur Cercllet.*

Ce mercredi 4 août 1824.

Monsieur,

Quand vous m'avez prié de vous donner des leçons de mathématiques, j'ai été flatté, je l'avoue, de présenter cette science à un esprit aussi distingué que le vôtre. J'y voyais l'heureuse occasion pour moi d'exposer à ce sujet un grand nombre d'idées philosophiques, qui ne peuvent guère trouver une place convenable dans un enseignement ordinaire. Mais l'inexactitude continue que vous mettez dans cette étude, et qui doit la rendre, pour quelque capacité que ce soit, à peu près infructueuse, a fait disparaître le principal intérêt que je prenais à ces conférences, en me prouvant qu'elles vous en inspirent fort peu. C'est pourquoi je me trouve, bien malgré moi, Monsieur, dans la fâcheuse obligation de les faire cesser. Je ne parle point de la perte de temps qui en résulte pour moi, parce que le motif est très secondaire auprès de l'autre.

Agréé, Monsieur, l'assurance de toute la considération de votre dévoué serviteur

A<sup>te</sup> COMTE.

P. S.—Les leçons du mois courant sont, je crois, au nombre de cinq, y compris celles manquées pour lesquelles je n'ai pas été prévenu à temps.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 5 août 1824.  
(*Rev. Occ.* 2e. série, t. XIII, 108—1896, p. 233.)

CONCEPTION NETTE DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE.

Au milieu de douloureuses tracasseries c'est une précieuse compensation que de recevoir les lettres de d'Eichthal et d'y répondre. Explication du délai de cette réponse. Les renseignements sur l'Allemagne confirment son idée. La tendance des gouvernements allemands à subalterner le pouvoir spirituel, soit théologique, soit métaphysique, ne peut que favoriser la formation et le développement du nouveau pouvoir spirituel. Sur les assemblées d'États. La situation en France est favorable à l'avènement de la nouvelle doctrine. Sur Herder et la philosophie allemande. Bossuet et Leibnitz. Kant et l'École écossaise. Les métaphysiciens français. Spécialisme des savants en France, en Angleterre, et en Écosse. Il n'en excepte que Blainville. Mais il trouve que d'Eichthal exagère le sentiment de la philosophie positive en Allemagne. Guizot lui a parlé de Herder. Il désirerait connaître l'ouvrage entier. Dans ce cas, il insérerait un jugement sur l'école allemande et sur Herder, comme prédécesseur de Condorcet. Il trouve Condorcet bien plus avancé que tous les allemands qu'il connaît. Distinction entre l'École métaphysique et l'École historique, en Allemagne. Le gouvernement y semble du côté de la seconde contre la première. C'est l'école historique qui lui semble offrir l'appui le plus immédiat pour la philosophie positive. Sur le Kantisme. Il prie d'Eichthal de vérifier ces indications. Sur l'appréciation de d'Eichthal sur ses travaux. La supériorité de ceux-ci provient de son éducation complètement et exclusivement positive. Avantages de la France et influence de la Révolution française, à ce sujet. Sur la réussite de ses idées en Allemagne : mais la classe qui doit réorganiser le pouvoir spirituel n'est pas plus formée là qu'en France. *L'éducation purement et exclusivement positive*, indispensable afin de former un véritable membre complet du nouveau pouvoir spirituel, ne se trouve remplie en Allemagne, que chez d'Eichthal qui n'est qu'un demi-allemand. Aussitôt que son volume sera prêt, il proposera à d'Eichthal de le faire traduire et de faire publier une édition à Berlin. Sur la publication de son volume, dont il n'a rien écrit encore. Sur l'article de Bucholz. Sur Férussac. Les envois de son opuscule fondamental à Monroë et à Jefferson. Il va envoyer ceux destinés à Canning et à la Société Royale de Londres. Il a l'idée de l'envoyer à de Villèle, avec une lettre explicative, par Desbassyns. Sur Bailly. Sur Rousseau, élève de Blainville. C'est seulement après la formation de la physique sociale qu'il pourra exister une véritable philosophie des sciences. Il parlera de cette relation dans la préface générale qu'il a annoncé à d'Eichthal, et où il expliquera que le véritable titre de ses travaux serait *Philosophie positive* et que, s'il a préféré *Politique*, c'est à cause que c'est la application philosophique la plus urgente, et qui doit fonder la science. Lui ou d'autres feront ensuite la refonte encyclopédique de toutes nos connaissances positives ; ce qui permettra chaque savant spécial d'y rapporter ses travaux. Épanchements.—P. S. sur Adolphe d'Eichthal et sur la conservation des lettres de G. d'Eichthal.

Paris, le 5 août 1824.

Enfin, mon cher ami, il m'est permis de trou-

ver un instant pour reprendre mes entretiens avec vous. Au milieu de nombreuses tracasseries, dont plusieurs sont de nature assez douloureuses, ce m'est une bien précieuse compensation que de recevoir vos lettres et d'y répondre; je la cherchais depuis longtemps, j'en saisis l'occasion avec empressement. Je viens de relire dans l'ordre chronologique les trois lettres que vous m'avez adressées depuis que je ne vous ai écrit; j'ai reçu le 14 juin celle datée du 6, à la fin de juillet celle qui se trouvait avec le paquet de Herder, qui, comme vous voyez, a mis longtemps en route, et enfin avant-hier la dernière datée du 24 juillet. Je vais répondre en masse à toutes les trois.

Je dois vous demander mille pardons de ne l'avoir pas fait plus tôt. Mais outre le motif que je vous ai indiqué tout à l'heure, je vous prie d'observer que votre première lettre m'annonçant la seconde, que je devais attendre pour vous répondre, et celle-ci ne m'étant parvenue que très-peu de jours avant la troisième, je n'ai pas perdu beaucoup de tems.

J'ai lu avec beaucoup d'attention et de plaisir les renseignements de diverse nature que vous me donnez sur l'Allemagne. Ils confirment à peu de chose près l'idée que je m'en étais formée, et je désire bien que vous ne borniez pas là vos explications à ce sujet. Je pense comme vous et M. Bucholtz que la tendance du gouvernement Prussien, et plus ou moins de tous les autres gouvernements allemands à subalterniser encore plus qu'il ne l'est le pouvoir spirituel, soit théologique, soit métaphysique, par quelques intentions qu'elle soit inspirée, ne peut avoir qu'un effet favorable à la formation et au développement du nouveau pouvoir spirituel. La concentration des souverainetés réelles me semble aussi avoir l'heureuse



importance que vous lui attribuez. Comme vous ne parlez point de l'effet produit dans les esprits par l'établissement récent des assemblées d'États, je pense qu'il n'a pas effectivement plus d'importance que je ne lui en supposais, je voudrais cependant savoir quel est à cet égard le résultat de vos observations directes, et surtout comment la chose est considérée en Prusse, car c'est là tout. En général, je vous engage, mon cher ami, à me donner des explications plus étendues; vous savez tout le plaisir que j'y prends, et j'y puis d'ailleurs trouver une source d'instruction pour un ordre de faits qui ne m'est pas assez familier. Je ne vous proposerai point en échange des renseignements sur notre état en France, ce serait ridicule; mais vous êtes à cet égard tout aussi au courant que moi. La période d'inactivité politique immédiate qui a commencé à se prononcer nettement cette année, et dans laquelle nous vivons vraisemblablement une bonne partie de notre tems probable, prend un caractère de plus en plus palpable. Tout se résout en égoïsme de la moindre dimension possible. Cela est indispensable pour faire place nette à la nouvelle doctrine, et durera presque nécessairement jusqu'à ce qu'elle soit formée et propagée à un certain degré. Du reste, en fait de chose plus spéciale, M. de Villèle tient bon, quoiqu'on en dise, et durera très probablement, parce qu'il a plus qu'aucun autre homme d'État en évidence le caractère politique particulièrement approprié au second quart du dix-neuvième siècle.

Je me hâte d'arriver, mon ami, à Herder. Je n'ai encore que l'un des deux paquets que vous m'annoncez, et les extraits qu'il contient ne me semblent pas suffisants pour prononcer une opinion arrêtée sur l'ouvrage dont ils font partie.

Mais après les avoir lus avec grande attention, ainsi que ce que vous me mandez à ce sujet de vos réflexions, je suis à très peu de chose près de votre avis, quant à la tendance générale de la philosophie allemande, et de celle de Herder en particulier. Il m'est évident, comme à vous, que depuis la cessation d'activité de la philosophie théologique, c'est-à-dire, depuis la mort de Bossuet et de Leibnitz, au moins, il n'y a eu quelque chose de philosophique que dans la métaphysique du Kantisme, et dans celle de l'École écossaise à un degré moindre. Nos métaphysiciens français n'ont été que de purs critiques, qui ne se souciaient pas de rien établir sérieusement, attendu qu'ils avaient une autre besogne plus importante pour eux. Je pense encore comme vous que la tendance des savants positifs à la philosophie est beaucoup plus prononcée en Allemagne qu'ailleurs, ou plutôt que l'Allemagne est le seul pays où elle existe nettement; car non-seulement en France tout les savants sont spéciaux et très-spéciaux, même M. de Humboldt et M. Cuvier (je n'en excepte presque que M. de Blainville), mais encore en Angleterre et en Écosse où l'action philosophique n'a point laissé de trace. Mais ce en quoi je trouve que vous exagérez un peu, c'est dans le sentiment de la philosophie positive qui ne me semble pas s'y trouver aussi clairement que vous l'y voyez; tels extraits de Herder ne m'ont pas fait changer d'opinion à cet égard, quoiqu'ils le placent à mes yeux sur une ligne bien distincte de celle des autres philosophes allemands. Je suis tout-à-fait d'accord avec vous sur la manière d'apprécier le jugement du professeur Luden au sujet de Herder, la première partie de sa critique me paraît aussi honorable pour Herder que la seconde me semble juste et fâcheuse. En tout, je



erois que si vous ne craignez pas que cela vous prenne trop de tems, vous ferez bien de traduire Herder ; l'influence de ses écrits, plus rapprochés que les nôtres de l'état immédiat des esprits, me paraît pouvoir contribuer très utilement à les mettre dans la bonne voie. Guizot m'en a parlé avec beaucoup d'éloge. Pour mon compte, je désirerais fort connaître l'ouvrage en entier ; j'y pourrais puiser sans aucun doute une foule d'aperçus de détails très utiles comme matériaux. Je crois même que, si je pouvais avoir une connaissance suffisante de ces travaux avant la publication de mon premier volume, j'insérerais comme complément de ma première partie un jugement sur l'École allemande et sur Herder comme prédécesseur de Condoreet, mon prédécesseur immédiat ; ou, au moins, en parlerais-je dans une préface générale très importante que je compte mettre en tête. Mais je vous avoue, pour rendre mon idée en peu mots, que je trouve Condoreet, malgré ses immenses et radicales imperfections, comme bien plus avancé dans le véritable esprit philosophique positif, au moins par son introduction, que tous les allemands que je connais. Du reste plus nous aurons de précédents, mieux nous vaudrions ; il faut être vu comme ancien pour être bien ancré dans les esprits. Je dois d'ailleurs vous donner au sujet de l'esprit allemand, en général, une indication qui me paraît juste, et qui me semble pouvoir contribuer à rendre vos observations plus précises. On parle toujours de l'École allemande, et moi-même vient de me servir de cette expression ; mais elle me semble fautive. Il me paraît qu'il n'y a pas une École allemande, mais bien deux distinctes, et qu'il est impossible de confondre dans une même considération, attendu que leur esprit est très différent. Je ne parle pas, comme



vous le sentez bien, de divergences individuelles si multipliées et si naturelles dans un ordre d'idées qui n'est point encore positif, mais qui ne sont ici d'aucune considération. Je parle de la division en École métaphysique et École *historique*, à laquelle vous ne faites pas, ce me semble, assez d'attention. Leibnitz, Kant (quoique fort éloigné de l'autre), Fichte et Ancillon, etc, appartiennent à la première; Herder, M. Bucholz lui-même, M. de Heeren, M. de Savigny (auteur de l'*Histoire du droit romain au moyen-âge*), M. Meyer, etc, sont de la seconde (je me trompe peut-être sur Ancillon, mais peu importe). C'est là, ce me semble, la principale division qui règne sous le rapport philosophique et politique dans les Universités allemandes, et le gouvernement paraît être, ce qui est assez singulier, du côté de la seconde école contre la première. Or, c'est l'École historique qui me semble, dans le nuage un peu épais à travers lequel je vois l'Allemagne, l'appui sinon le plus fort, du moins le plus immédiat sur lequel nous puissions compter en Allemagne pour la philosophie positive. L'absolu, la conception *à priori*, sous le rapport logique, d'une méthode indépendante de tout exercice, sous le rapport moral, d'un système d'obligations indépendant de toute relation déterminée, et sous le rapport politique d'un système social abstrait isolé de toute civilisation spéciale, me paraissent être des caractères fondamentaux du Kantisme qui, quoique très opposé à la théologie proprement dite, n'en sont pas moins un reste de son esprit, émancipé par la réformation, et qui forment quant à la philosophie positive un obstacle très profond, contre lequel nous aurons bien plus à lutter que nous n'aurons à espérer du secours dans les détails de quelques généralités positives

éparpillées dans cette ténébreuse métaphysique. Du reste, je vous soumets cette indication, que vous pourrez, sur les lieux mêmes, vérifier bien plus exactement que moi, et qui n'altère en aucune manière le sentiment du point de contact avec l'Allemagne que je vous exprimais tout à l'heure.

Je dois, d'ailleurs, mon cher ami, vous remercier beaucoup à ce sujet de votre manière de classer mes travaux, ou plutôt, je l'espère très fort, les nôtres. Toute mesquine considération personnelle mise à part, je crois que le jugement est d'une grande exactitude, et que vous avez très bien saisi la vraie cause de la supériorité de notre philosophie. Oui, je le reconnais de jour en jour par la comparaison avec les autres, tout mon avantage vient d'une éducation complètement et exclusivement positive, laquelle, je crois, pour le dire en passant, ne peut encore bien s'acquérir qu'en France, quoiqu'elle n'y soit pas facile à trouver. Quant à l'avantage d'avoir uni dans une même combinaison fondamentale le point de vue pratique au point de vue théorique (condition indispensable pour former une conception complète), je crois que cela tient, après mon éducation, à ce que je pense en France et après la Révolution française, tandis que Herder pensait en Allemagne et avant cette énergique et abominable commotion qui a si terriblement rapproché les théoriciens de la pratique.

Je pense en masse tout comme vous, et en très grande partie d'après vous, que nos idées réussiront en Allemagne et que la formation de la classe qui doit réorganiser le pouvoir spirituel y rencontrera des facilités spéciales qu'elle ne trouverait nulle part ailleurs, au même degré du moins, quoique je persiste à penser, contre votre



opinion, que la classe n'est pas plus formée là qu'ici. Songez, mon ami, à ce que vous avez si bien dit de *l'éducation purement et exclusivement positive*, condition qui est indispensable pour tout autre, comme elle l'a été pour moi, afin de former un véritable membre complet du nouveau pouvoir spirituel, et dites-moi chez qui vous l'avez trouvée remplie en Allemagne, si ce n'est chez vous qui n'êtes qu'un demi-allemand. Mais malgré cela, j'attacherai le plus grand prix à combiner votre esprit français avec l'esprit allemand; aussitôt que mon volume sera prêt, je vous proposerai probablement de le faire traduire et d'en publier ou faire publier une édition à Berlin, centre spirituel de l'Allemagne, s'il y a un centre dans un tel pays. Du reste, je n'ai pas encore pris de parti arrêté sur mon mode de publication, et je ne sais pas bien au juste s'il vaut mieux m'en charger entièrement ou en charger un libraire éditeur par édition. Je crois bien que je trouverai des fonds pour faire cela moi-même; mais je suis si peu administrateur que je penche fort à croire qu'un libraire répandra l'ouvrage beaucoup plus complètement et plus promptement que moi: d'ailleurs, comme je vous dis, je verrai et vous ferez bien de me donner à cet égard votre opinion motivée, elle pourrait contribuer à fixer la mienne. Rien ne presse encore. Je n'ai pas pris la plume, quoique je compte le faire incessamment; mais la partie *abstraite*, ou la vue générale de l'ensemble de la série civilisée par laquelle je commencerai, a besoin de quelques réflexions pour acquérir la maturité convenable à un tel sujet.

Vous m'annoncez un article de M. de Bucholz sur mon travail: je vous prie de l'en remercier infiniment de ma part, en attendant que j'aie le plaisir de lui en témoigner moi-même toute ma



vive et sincère reconnaissance. Votre frère m'a dit, il y a quelques jours, que vous lui annonciez aussi le prochain envoi de cet article et d'une lettre de M. Bucholz, que j'attendrai pour lui répondre. Son journal est effectivement maintenant chez Pérussac (*sic*), comme celui-ci me l'a dit hier, et je compte l'y aller voir un de ces jours. Je vous dirai en passant que Férussac, qui n'est pas d'une bien grande force, a voulu rendre compte aussi de mon travail dans son prochain numéro; mais j'ai peu d'espoir que l'analyse en soit bien faite. Il m'a engagé à envoyer quelques exemplaires aux Etats-Unis. Quoique ce ne soit pas le pays des idées spirituelles organiques (je n'en connais aucun qui en soit aussi éloigné), j'ai cependant adressé par l'intermédiaire de l'ambassadeur Brown deux exemplaires, l'un au président Monroe, et l'autre à Jefferson, le seul dans ce pays qui peut mordre un peu à de telles idées, s'il n'était pas si vieux. Du reste, si les exemplaires sont à peu près perdus, il n'y aura pas grand mal. Je vais expédier incessamment ceux que je destine à M. Canning et à la Société Royale à Londres. J'ai aussi l'idée, qui vous paraîtra sans doute singulière, d'en faire remettre un à M. de Villèle avec recommandation de le lire, et une lettre explicative, par son beau-frère Desbassyns que je connais. Comme il y a réellement en lui un peu de l'homme d'Etat, je pourrai peut-être parvenir à lui faire saisir un point de contact avec lui (car il en a un réel), et cela serait utile. Mais j'espère bien plus en M. Canning. Je vous tiendrai au courant de mes démarches.

Depuis ma dernière lettre j'ai fait connaissance avec M. Bailly dont vous m'aviez parlé dans le tems, ou plutôt, j'ai renouvelé mes relations avec lui, car je l'avais connu un peu il y a



sept à huit ans, quand il étudiait en médecine. Je n'ai pas été tout à fait aussi content de ses idées que je l'avais espéré, quoique il y ait en lui l'étoffe pour faire un physiologiste; c'est là pour moi une considération d'un très grand poids, qui me fera le cultiver avec plus de soin, et le juger avec toute l'attention et la bonne prévention dont je suis susceptible. Il a débuté d'une manière qui ne me plaît guère, car elle n'est que spirituelle, par une démonstration de l'existence de Dieu et de la liberté morale de l'homme, fondée sur la doctrine de Gall. Il me semble que pour un simple paratonnerre, dont, du reste, je suis loin de méconnaître l'utilité, et même la nécessité, il prend la chose trop au sérieux. Sa brochure, pour qui sait lire, et il me l'a bien dit, n'est qu'une mystification; mais sa conversation cependant m'a prouvé qu'il y attachait une sorte d'importance réelle, et, en général, qu'il jugeait la doctrine de Gall d'une manière trop spéciale, ce qui, du reste, est assez naturel pour un homme qui s'est voué, à ce qu'il m'a appris, à la culture de cette doctrine, et qui y fera, je n'en doute point, des choses très importantes. Le premier point de sa brochure (l'existence de Dieu) est traité avec infiniment d'adresse; il y a un appareil de démonstration très spirituellement combiné. Mais quant au second (la liberté morale, où il fallait plus que de l'adresse parce qu'il signifie quelque chose), il est assez faiblement examiné. Toute son affaire roule sur la distinction très subtilement inventée de *l'intelligence* qu'il attache à l'organisation, et de *l'âme* qu'il en laisse indépendante, et à laquelle, comme vous le pensez bien, il ne donne pas grand'chose à faire. En masse, tout cela ne m'a pas fait une impression très favorable. Je n'aime pas qu'un jeune homme débute purement et simplement par

de l'adresse; c'est être trop prudent pour son âge, et cela ne me paraît guère pouvoir s'allier avec une véritable tendance philosophique complète. Du reste, je le repète, ce n'est là qu'une première sensation: l'homme a incontestablement du mérite, et l'opinion de Blainville me fera y regarder de plus près. A ce sujet, je dirai que Flourens est maintenant jugé par les hommes compétents; c'est un esprit très léger, qui ne paraît pas devoir s'élever beaucoup au-dessus de Magendie. Ses fameuses expériences sont reconnues fausses et faites avec trop de précipitation; les phénomènes qu'il a donnés comme radicaux ne se trouvent être que des anomalies instantanées. L'observation générale de M. Bailly sur son plan d'expériences me paraît d'une justesse décisive, et je l'aurais bien faite avant, mais pas aussi expressément; c'est qu'en assignant le rôle de chaque partie du système nerveux de la vie animale il ne trouve pas de place pour les fonctions intellectuelles et affectives, dont l'oubli est certainement fort singulier. Un autre jeune physiologiste, M. Rousseau, élève de Blainville, et qui est malheureusement confiné en province, me paraît jusqu'ici par le peu que j'ai vu de lui, celui d'entr'eux tous qui a la tête la plus philosophique, quoique un peu trop *matérialiste* (vous m'entendez, j'espère), c'est-à-dire *physicien*, ce qui est d'ailleurs, à un degré beaucoup moindre cependant, le principal vice, à mon avis, du système d'idées de Blainville. Je ne puis m'empêcher de me rappeler à ce sujet votre judicieuse réflexion sur l'influence qu'exercera la physique sociale, une fois formée, sur la philosophie scientifique. Je vais même plus loin que vous, car je pense que ce ne sera qu'alors qu'il pourra exister une véritable philosophie des sciences; toutes les idées philoso-



fiques qui y sont aujourd'hui, quoique fort précises jusqu'alors, ne me paraissent avoir qu'un caractère simplement provisoire. Je parlerai un peu de cette relation dans la préface générale que je vous annonce et où j'expliquerai que le véritable titre de mes travaux serait *Philosophie positive*, et que, si j'ai préféré *Politique*, c'est à cause que c'est là l'application philosophique la plus urgente, et qui doit fonder la science, mais que plus tard moi ou vous, ou d'autres, compléteront ce système d'idées par la refonte encyclopédique de toutes nos connaissances positives, qui doivent réellement être conçues comme une seule masse, quoique, pour la bonne culture, il soit indispensable d'y conserver et d'y pousser même en un sens plus loin qu'elle ne l'est la division du travail, mais de manière à ce que chaque savant spécial puisse toujours dans la suite concevoir la relation de sa branche, et même de son rameau avec le tronc universel.

Je m'arrache avec peine, mon cher ami, au plaisir de m'entretenir avec vous. Mais je suis obligé de finir. Je suis bien fâché personnellement de la prolongation de votre absence, mais je n'ose trop vous presser de la faire cesser, parce que je sens à merveille les raisons que vous m'exposez à ce sujet. C'est à vous à peser le pour et le contre, en dernier ressort, au moins dans la proportion de votre liberté. Je compte vous écrire incessamment aussitôt après l'arrivée de votre nouveau paquet et de celui M. Bucholz, qui, à ce qu'il me semble, par vos expressions, ne doivent pas tarder.

Votre ami.

Auguste COMTE.

Votre frère est sur le point de subir son examen, il avait eu le bonheur d'échoir à Poinsot,



mais celui-ci vient de s'aviser, fort mal à propos, de tomber malade, et il faudra subir Bourdon. C'est jouer véritablement de malheur, et je crains fort par ce changement pour son admission, que je regardais comme à peu près sûre avec Poinso.

Vous voulez rire, mon cher ami, j'oubliais de vous en parler, avec votre prudente recommandation de conserver vos lettres. Croyez-vous que de telles choses puissent être négligées par moi? Vous doutez donc du prix que j'y attache, et du plaisir que j'ai non-seulement à les lire, mais à les relire, et encore relire. Je ne vous renverrai point la balle à ce sujet quoique vous le méritassiez bien pour avoir eu une peur aussi déraisonnable; mais je suis bien sûr de la parfaite inutilité de ma recommandation.

Jugement définitif d'AUGUSTE COMTE,  
sur l'élément germanique de l'Occidentalité.

Pour la convenable appréciation de la correspondance d'AUGUSTE COMTE avec Gustave d'Eichthal, il faut rappeler le jugement définitif que, sur l'élément germanique, prononça AUGUSTE COMTE, après sa régénération religieuse. C'est pourquoi nous allons reproduire le passage suivant du tome quatrième et dernier du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, ps. 496 à 501 :

« Envers le dernier élément de l'occidentalité, plus hétérogène qu'aucun autre, il faut d'abord distinguer les deux annexes principales qui le lient sociologiquement au précédent (l'élément britannique), par l'industrie hollandaise et l'aristocratie suédoise. Ces deux cas se trouvent, malgré leur opposition, rapprochés d'après leur équivalente supériorité, pratique ou civique, sur le milieu germanique et leur égale subordination envers le centre occidental (la France). Si l'ensemble



du groupe allemand était au niveau de ces appendices, il mériterait de conserver le rang que je lui fixai d'abord dans l'essor collectif de la famille d'élite. Ils peuvent tous deux influer sur la transition organique au delà de ce que semble annoncer la comparaison matérielle, et de manière à recouvrer la dignité sociale que relament leurs services et leurs qualités. Devançant la Germanie depuis qu'ils surent noblement subir la loi des résidences en instituant leur admirable sol, et toujours restés les plus purs des Occidentaux au milieu des luttes politiques, les bataves ont mieux développé les mœurs industrielles en évitant davantage leur altération spontanée. Quoique la régénération du patriciat suédois offre moins d'importance occidentale que celle des chefs britanniques, elle présente plus de facilité, d'après une moindre consistance d'un système d'hypocrisie qui ne s'y lie point à l'isolement national. Aussi purs que les Italiens de toute colonisation, les Scandinaves seraient moralement supérieurs aux Bataves, si ceux-ci, d'ailleurs mieux cultivés, surtout esthétiquement, n'avaient institué leurs colonies plus systématiquement que les Anglais et plus libéralement que les Espagnols.

« Il fallait d'abord écarter ces nobles exceptions pour apprécier la transition organique dans le milieu germanique, dont le caractère doit ainsi se trouver moins dissimulé par son hétérogénéité. La préparation finale y convient autant qu'ailleurs, et sa double élaboration y présente plus de difficultés, que compensent mal les avantages spéciaux. Cependant, la digne incorporation du cinquième élément constitue une condition insurmontable dans la reconstruction nécessaire de l'occidentalité, fondement décisif de la régénération universelle.

« Quoique la religion positive doive, en Allemagne, trouver plus d'obstacles et moins d'appuis que partout ailleurs, elle y sera surtout entravée par les influences transitoires propres à la révolution moderne. La principale opposition à l'ascendant organique y réside même chez les seuls métaphysiciens ; car les légistes y sont, mieux qu'ailleurs, susceptibles d'être utilement associés au mouvement de reconstruction. Mais la maladie ontologique, inhérente au protestantisme, a graduellement acquis, dans le milieu germanique, tant de consistance et d'extension que ce cas doit susciter le principal triomphe du positivisme.

« Parmi tous les occidentaux, les français furent toujours, et sont surtout aujourd'hui, les moins altérés par les littérateurs et les métaphysiciens, vu la double garantie résultée, sous la dictature royale, des aspirations sociales et des tendances scientifiques. Ces influences y sont moins vicieuses qu'ailleurs, et plus conformes aux dispositions nationales, d'après leur office nécessaire pour la préparation et l'avènement de la crise centrale (Révolution française). L'excellence et la précocité de l'essor poétique ont, en Italie, multiplié les littérateurs, amoindri leur caractère, et popularisé leur ascendant, qui cependant y représentent moins les tendances universelles. Un résultat équivalent s'est trouvé produit, en Espagne, d'après l'insuffisance industrielle et scientifique, malgré la dictature monarchique, qui d'ailleurs s'incorpora davantage les légistes. Quoique le milicu britannique repousse les métaphysiciens, l'anglicanisme leur a réellement transféré le budget ecclésiastique, pourvu qu'ils secondent le système d'hypocrisie, auquel la plupart des lettrés anglais, même dissidents, concourent, au moins par le silence, en désertant le prolétariat. Sans

leur procurer autant d'importance officielle, la situation germanique leur assure plus d'ascendant spirituel, mais en les rendant plus incapables de représenter les dispositions populaires. Ils n'ont pourtant obtenu qu'une prépondérance équivoque et précaire, également frustrés du revenu légal des lettrés anglais et du subside volontaire de leurs émules américains.

«Ce double symptôme indique au positivisme qu'il peut à la fois invoquer les chefs et les masses contre la nébuleuse interposition qui seule l'empêche de pénétrer dans le milieu germanique pour le faire dignement concourir à la transition organique. J'ose assurer que la nouvelle philosophie ne s'y trouve pas moins connue qu'ailleurs, puisque mes premiers travaux y furent, dès 1825, pleinement goûtés des lettrés exceptionnels, outre l'excitation résultée ensuite de l'accueil batave. Mais les influences qui, dans son propre centre, ont tant retardé l'essor positiviste, l'empêchent encore en Allemagne, malgré les contacts britanniques, neutralisés par la surveillance continue des ontologistes. Néanmoins, le développement, intellectuel et social, de la situation occidentale ne tardera point à surmonter ces obstacles spéciaux, en manifestant à la fois l'impuissance des doctrines métaphysiques et le besoin de la vraie religion. Le positivisme deviendra là, plus qu'ailleurs, le défenseur de l'ordre et l'organe du progrès, à mesure que la fluctuation entre l'anarchie et la rétrogradation disposera les chefs et les masses à se dégager du joug ontologique, qui seul aggrave les oscillations spontanées.

«Outre leur décadence philosophique, les métaphysiciens s'y trouvent déjà discrédités d'après leur inaptitude sociale, spécialement appréciée pendant les agitations démocratiques. S'ils sont



justement réprouvés par les gouvernements comme les principaux promoteurs du plus dangereux communisme, les populations doivent leur reprocher de prolonger l'oppression de l'Italie en poussant la Germanie vers un isolement tyrannique. La culture esthétique développe, même à travers le protestantisme, une telle sympathie entre ces deux éléments, que le positivisme fera dignement cesser cette monstrueuse domination, en dégagant le peuple allemand des sophismes pédantocratiques. Ainsi commencera l'appel spécial de la religion universelle au prolétariat germanique, dont l'intervention politique deviendra bientôt aussi nécessaire à l'ordre qu'au progrès, comme seule capable de surmonter radicalement les influences subversives. Néanmoins, le positivisme sera d'abord accueilli par les hommes d'état en vertu de son aptitude organique; car ils se trouvent spontanément garantis de la ténébreuse influence qui détourne le peuple de la foi régénératrice.

«Toutes les institutions transitoires qui doivent partout caractériser l'élaboration temporelle de la réorganisation occidentale seront facilement appréciées en Allemagne, quand la religion de l'Humanité pourra suffisamment y pénétrer. Les principales difficultés y concerneront la transition spirituelle, non envers le régime, ni même à l'égard du dogme, mais relativement au culte. On y goûtera bientôt le triumvirat positiviste comme seul garant contre l'invasion communiste; et l'École Positive y remplacera facilement les universités ontologique. Mais la foi régénératrice devra surmonter de grands obstacles pour instituer le culte du passé dans un milieu trop peu pourvu d'antécédents. Il peut sentir la solidarité, sauf l'exagération résultée de la disposition na-

tionale à confondre le vague avec la profondeur. Quant à la continuité, sa situation historique le détourne de l'apprécier suffisamment, en l'empêchant de remonter collectivement au delà de dix siècles. Presque étranger à l'incorporation romaine, et tardivement soumis à l'institution catholico-féodale, il n'a pu même recueillir l'élaboration grecque par l'entremise normale, et ne se rattache à la théocratie que d'après une confuse tradition de l'ébauche scandinave.

«Une telle indication se trouve confirmée par le peu d'accueil du calendrier historique en Allemagne, tandis que tout le reste de l'Occident commence à goûter cette institution. On ne saurait attribuer ce contraste à l'insuffisante satisfaction des vanités germaniques; car l'orgueil ibérique n'a pas réclamé contre un tableau dans lequel le troisième élément de l'occidentalité se trouve moins représenté qu'aucun autre. Cette opposition résulte surtout des intimes entraves qu'éprouvent, en Germanie, l'esprit et le sentiment historiques, malgré l'essor spécial d'une vaine érudition et des vagues conceptions sur la philosophie de l'histoire.

«Mais, quelles que soient les difficultés nationales, les réactions mentales et morales suffiront pour développer le culte concret de l'Humanité chez le dernier élément de l'occidentalité, même indépendamment de l'influence des autres. On peut d'ailleurs compter sur l'aptitude spéciale que ce milieu présente envers l'adoration abstraite, qui doit finalement prévaloir, et dont l'ébauche normale se combinera, pendant la transition, avec les célébrations historiques. Cette extension décisive du culte occidental se trouve annoncée par l'accueil qu'il reçoit déjà chez les deux appendices germaniques, mieux préparés au système



de commémoration, d'après l'ensemble des antécédents bataves et même scandinaves.»

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Émile Tabarié, du 22 Août 1824.

(*Rev. Occ.*, 2e. série, t. XII, 107—1895, p. 103.)

DÉCISION DU FATAL MARIAGE.

Épanchements. Sur les réflexions amicales de Tabarié, au sujet de la situation matérielle d'Auguste Comte. Il va essayer d'obtenir une place dans l'instruction publique, à la faculté des sciences au collège de France, ou à l'École polytechnique, ou même dans un des collèges royaux de Paris. Projet de s'entendre avec le Ministre de Villèle, dont il connaît le beau-frère, Desbassyns, qui lui a offert ses bons offices. Confiance sur son projet de mariage avec Caroline Massin; il a déjà écrit à ce sujet quelques lettres à ses parents. Opposition de ses parents. Décision d'Auguste Comte, même en ayant recours à l'intervention légale, pour vaincre cette opposition. Sa situation privée. Appréciation de son opuscule par Férussac, en France, et Bucholz, en Allemagne. Il envoie copie de sa lettre à l'Académie des sciences et de la réponse. Renseignements sur le chimiste Bérard et son usine. *Post-scriptum*, où il fait allusion à la lettre de Valat, sur son opuscule.

*Monsieur Émile Tabarié Fils.*

*Saint-André.*

*Par Gignac,*

*Département de l'Hérault.*

Paris, le 22 Août 1824.

Je prends la plume, mon cher ami, pour répondre à votre lettre du 27 juillet que j'ai reçue depuis quinze jours, ainsi qu'à celle du 30 juin qui me fut remise peu de jours après l'autre par le docteur Bertrand. J'ai porté de ce jeune médecin à peu près la même opinion que celle énoncée dans votre lettre, autant qu'on peut le faire du moins dans une première entrevue peu prolongée; je l'ai engagé à revenir me voir. Je pense que le séjour de Paris sera un très utile et même très nécessaire complément de son éducation, car il m'a paru peu au courant des idées nouvelles, soit en physiologie, soit en pathologie.

J'aurais désiré pouvoir plutôt répondre, mon cher ami, à vos deux aimables lettres; mais j'ai été sans cesse obligé d'ajourner ce plaisir. Aujourd'hui qu'un peu de tems se présente à moi

complètement disponible, je saisis avec empressement cette heureuse occasion de reprendre avec mon ami cet entretien si libre et si doux qui ferait, s'il n'était malheureusement trop rare, une grande partie de mon bonheur moral.

Vous me faites, mon cher ami, une si charmante description de votre régime champêtre que vous me faites presque désirer d'aller le partager avec vous. Je vous félicite bien sincèrement d'avoir pris ce parti. C'est, à ce qu'il me semble, le meilleur moyen que vous puissiez imaginer pour vous mettre autant que possible à l'abri, non seulement des inconvénients physiques de notre cher pays, mais de l'étouffoir moral et intellectuel qui vous entoure, suivant votre énergique expression. Persistez, je vous en supplie, mon cher ami, dans une aussi sage résolution, qui avec la ressource des livres et celle de la méditation, vous permettra de passer aussi agréablement et aussi utilement que possible le tems de votre exil, que, du reste, je n'en doute pas, vous chercherez à abrégé de tout votre pouvoir.

Vous m'avez causé, mon cher ami; un plaisir inexprimable eu me témoignant d'un ton aussi aimable et aussi sincère que celui de vos deux lettres, la satisfaction que vous font éprouver mes épanchements, sur ce qui me concerne, et auxquels je me suis livré, je l'avoue humblement, principalement à cause du bonheur que je ressens à vous les manifester. Je savais bien que vous les receviez avec plus d'abandon encore, et partant plus de plaisir, certain de savoir mes sensations partagées. Puisque vous avez désiré de mon bavardage, je vous assure que vous en aurez: puisiez-vous ne pas enfin crier merci!

Je commence par répondre aux réflexions très sensées et aux instances bien amicales que



contient votre lettre au sujet de mon mode d'existence *animale*, par me servir de votre expression, que *végétale* remplacerait néanmoins avec avantage, dans l'acception de Bichat. Quoi qu'il en soit, je trouve que vous avez parfaitement raison, et que je ne me suis pas occupé jusqu'à présent avec assez d'importance de cette portion de vie, animale ou végétale comme vous le voudrez. Je me suis fait plusieurs fois à moi-même tous ces reproches et toutes ces observations, surtout depuis ma rupture avec S<sup>t</sup>. S. qui a opéré en moi une sorte de révolution morale, et de laquelle je daterai toujours l'ouverture de ma carrière d'homme. Je puis même me rendre justice plus amplement à cet égard, en vous rappelant certaine conversation sous les galeries du Palais-Royal quelques jours avant votre départ, et par laquelle vous m'avez entendu fixer par une considération numérique assez arbitraire, à trente ans, la cessation de mon mode précaire d'exister. Depuis j'ai fait des progrès, car je suis arrivé à décider que mes efforts pour en sortir commencent immédiatement. Malheureusement la chose n'est peut-être pas aussi facile que vous le supposez. Ne croyez pas, mon cher ami, que je sois distrait ou retardé par aucune illusion sur le succès de mes travaux: j'en ai eu, mais elles sont complètement dissipées, et autant je suis décidé à travailler toute ma vie à la formation et au triomphe de la philosophie positive, car telle est ma vocation, et partant mon bonheur, autant je suis convaincu qu'il ne m'en adviendra personnellement rien autre chose que la gloire, si ce n'est peut-être quelques persécutions, auxquelles, du reste, en considérant les choses de sang-froid, je ne crois nullement. Ce n'est donc pas là ce qui m'empêchera d'arriver à une existence large et



indépendante. Ce ne sera pas non plus les moyens ni les ressources, car quoique votre amitié vous fasse exagérer ma puissance à cet égard, je pense en me comparant aux autres, qu'elle serait bien suffisante. Mais ce que vous n'avez pas calculé, mon cher ami, et que la physiologie indique, c'est que, pour réussir, la passion du but est bien moins importante que celle des moyens, et tel est le grand obstacle, c'est que la seconde passion ni même la première n'existent pas chez moi, et je ne vois pas trop ce qui pourrait l'y produire. J'ai bien le désir d'arriver à une existence plus solide et plus complète sous le rapport pécuniaire. Mais ce n'est en moi qu'un désir calculé, si je puis ainsi parler, produit par la conviction que j'ai de la plus grande commodité de cet état, des avantages qui en résulteraient sous d'autres rapports et surtout dans certains moments des tourments vifs et profonds qu'engendre souvent mon état présent, et qui, malheureusement peut-être, ne durent pas plus longtemps que la cause momentanée qui les produit. Or, jugez, mon cher ami, si la force et l'influence d'un tel désir sont comparables le moins du monde à celle qui résulte dans un si grand nombre d'hommes, de la pression directe, instinctive, aveugle, simple, et pour ainsi dire tout d'une pièce, qui les pousse à chercher l'argent, et les rend si indifférents sur les choses du monde. Néanmoins cette énergie de volonté non raisonnée est nécessaire pour réussir à tout dans ce monde, même à gagner de l'argent, ce qui est cependant un problème si simple pour tous ceux qui ont un peu d'esprit; et voilà ce qui, je le crains bien, empêchera mes succès à cet égard, à moins que les circonstances extérieures ne deviennent tellement favorables pour moi qu'il n'y ait presque pas d'activité à y mettre pour en



venir à bout. Je vous engage à considérer cela, et si vous connaissez un moyen d'y remédier vous me rendrez un bien grand service en me l'indiquant. Je n'ai pas décidément la bosse de l'amour des richesses (ou les bosses en cas que la passion soit composée, ce que je ne décide pas), et vous savez que sans la bosse on ne réussit pleinement à rien. Dire que je dois me passionner pour cela, c'est ne rien dire. C'est comme si on voulait rendre un homme amoureux d'une femme par la démonstration de la convenance de cet amour; ce n'est pas ainsi que les passions naissent. On ne produirait pas en moi, n'est-il pas vrai, la tendance instinctive et continue de mon organisation à la combinaison des idées philosophiques (et c'est là vraiment la seule partie très active de moi-même) de quelques arguments qu'on se sert pour en montrer la nécessité; pourquoi voudriez-vous que l'amour de l'argent me vînt de la même manière? Et cependant, réfléchissez bien encore une fois que sans cet amour je ne saurais être susceptible de la persévérante activité qui est presque absolument indispensable au succès d'un tel projet. Je serais bien capable d'être exalté et passionné par l'amour-propre: mais comment voulez-vous, quelques beaux raisonnements que je me fasse, que je parvienne à mettre mon amour-propre dans la possession de cinquante mille livres de rente? Si je pouvais en venir à bout, je réponds que je serais bientôt riche.

Quittons ces généralités, mon cher ami, que je ne vous expose que par abandon et pour me bien faire comprendre à vous-même. Je veux réellement tâcher d'avoir enfin mon existence matérielle; mais, tout bien considéré, je ne me sens pas la force d'entreprendre pour cela une autre carrière que celle de l'enseignement à laquelle je



suis habitué et qui d'ailleurs s'accorde plus qu'aucune autre carrière lucrative avec le genre de mon organisation, quoique je sache fort bien que d'autres voies, qu'il me serait peut-être facile de me faire ouvrir, me conduiraient au but bien plus aisément et avec beaucoup plus de rapidité. Je veux essayer ces vacances d'obtenir une place dans l'Instruction publique, à la faculté des Sciences ou au Collège de France, ou à l'Ecole Polytechnique, ou même dans un des collèges royaux de Paris. En attendant, je vais m'occuper d'augmenter et d'assurer le nombre de mes élèves ; et, pour le dire en passant, tous ces différents soins m'empêcheront de venir vous rendre cette année une petite visite dont la privation m'est bien pénible. Pour arriver à ces fins dans l'état actuel de l'Université, il me faut une influence prépondérante, et je veux tenter de mettre en jeu celle de M<sup>r</sup> de Villèle. Je connais son beau-frère, Desbassyns qui m'a offert ses bons offices, et j'attendais la fin du bavardage des Chambres pour exécuter mon petit plan. Il consiste à faire remettre mon livre à M<sup>r</sup> de Villèle par Desbassyns et à le lui faire lire, ce qui n'est pas aussi aisé, avec une lettre explicative où je développerai les points de contact, car il y en a bien un réel, entre sa politique pratique et ma politique théorique. Si cette communication l'intéresse un peu, je causerai avec lui, et chercherai à lui faire comprendre ce que lui dans son métier peut saisir de mes idées, de manière enfin à faire naître en lui le désir de m'être utile. Je parie bien qu'au premier moment, en fin gascon, il me proposera indirectement de m'acheter ; mais quand je lui aurai fait sentir, aussi poliment que je ne veux pas me vendre, j'espère qu'il ne refusera pas de me prêter son appui pour avoir une place dans l'Instruction



publique, et alors je suis sûr du succès quand même l'opposition des jésuites serait plus forte à cet égard qu'elle ne *le sera* vraisemblablement. Voilà, mon cher ami, quel est mon projet ; dites m'en votre avis, ou conseillez m'en quelqu'autre, car je suis, je vous l'avoue, si peu porté à m'occuper de tout cela que je suis dans la disposition du monde la plus favorable pour bien accueillir des conseils, et surtout les vôtres. Nous verrons du reste bientôt à quoi m'en tenir sur mon projet, car d'ici à peu de jours j'aurai remis mon livre à M. Desbassyns.

En voilà bien assez, je erois mon cher ami, sur cet eunuyeux sujet. J'ai à vous faire maintenant une confiance d'un tout autre genre, que personne au monde ne partage et ne doit partager avec vous, et qui se rapporte à de plus aimables objets. Si j'avais comme je devrais peut-être l'avoir un peu, l'âme d'un financier, je rendrais cette opposition en deux mots en disant que la première confiance se rapportait à la recette, et que celle-ci concerne la dépense.

Je vous ai parlé il y a environ six mois, mon cher ami, d'une jeune dame, qui a bien voulu continuer toujours depuis à partager et embellir mon existence. Je vous avais même témoigné, je erois, quelque hésitation au sujet du mariage, qui était l'objet de tous ses désirs. J'avais alors pour vous parler comme je l'ai fait quelques motifs généraux dont j'ai depuis clairement reconnu le peu de fondement, et les raisons momentanées provenant de querelles de ménage qui durèrent encore au moment où je tenais la plume, et qui se dissipèrent le lendemain, selon l'usage antique et solennel. Enfin, tant il y a pour couper court à des explications qui n'en finiraient pas, que je suis maintenant très décidé franchement et irrévoea-



blement à accorder à ma Caroline sa demande, et que j'ai déjà écrit à ce sujet quelques lettres à mes parents. Voici en gros les raisons qui m'ont déterminé, et je ne doute pas que votre cœur comme votre esprit ne les apprécie de la même manière que moi. Il me faut une femme, je le sens, je le vois, physiquement et moralement, et une femme que je puisse avouer et tenir à la clarté du jour, car l'intrigue est dégoutante pour moi comme moyen de passer la vie. D'un autre côté, vous qui me connaissez plus que qui que ce soit peut-être, vous savez s'il est facile qu'une femme me convienne pour unir ma vie à la sienne, et s'il m'est aisé de la trouver. La réunion sinon complète, du moins aussi grande que je puisse raisonnablement l'espérer, des qualités de l'esprit, du cœur et du caractère, si indispensables pour mon bonheur, je les trouve dans cette jeune personne (qui n'est point une veuve, comme je vous le dis un jour en l'air sans y attacher d'importance), dont l'organisation morale a vraiment un côté marquant, qu'une culture convenable peut développer, comme j'ai eu mille occasions de m'en assurer depuis trois ans et plus que je la connais.

Enfin, en résumé, il y a entre elle et moi une convenance, sinon parfaite du moins beaucoup plus grande certainement que celles que je puis me flatter avec quelque vraisemblance de rencontrer jamais. Remarquez en outre que la chose est toute faite, et qu'il n'y manque plus que les formes. Vous savez d'ailleurs que moi qui vais si peu dans la société, qui vois si peu les femmes, qui ai si peu de ces moyens d'amabilité indispensables auprès de presque toutes par suite de la frivolité de leur éducation et de leurs habitudes, combien, dis-je, j'ai peu de chances de rencontrer jamais



une femme qui me convint davantage, et bien moins encore d'obtenir son attachement. Il n'y aurait d'autre objection sérieuse que le défaut absolu de fortune de ma Caroline, mais ce n'est pas vous qui me ferez de bien graves reproches à cet égard. L'inconvénient est fort petit, au moins pour moi, et j'y trouve des avantages très réels. Je m'assure par là dans cette jeune femme une affection fondée sur la reconnaissance, et qui survivra certainement à l'amour pur et simple, auquel j'ai, du reste, moi particulièrement, si peu le droit de prétendre. Elle a d'ailleurs pour moi l'avantage très capital de ne point m'amener de famille avec laquelle je doive fraterniser sans m'en soucier, ce qui était pour moi une raison de ne point me marier; cet avantage résulte pour moi du malheur qu'a eu Caroline d'être, sinon orpheline du moins l'équivalent par la conduite de ses parents à son égard. Cette circonstance à laquelle j'attache un prix infini est très rare à rencontrer dans le monde, où avec une femme on a ordinairement une famille de plus à ménager et à cultiver, surtout quand elle vous a apporté de l'argent. Or je trouve, entre nous, que c'est bien assez dans la vie d'avoir une famille obligée sans aller, de gaieté de cœur, en chercher une seconde. Ajoutez à tout cela, mon cher ami, qu'il y a de ma part un motif d'honneur dans ce mariage. Quoique l'union de Caroline avec moi ait été bien volontaire et très formellement expliquée de telle manière que je n'ai à coup sûr aucun reproche de séduction à me faire, à quelque degré que ce soit, il est néanmoins certain en fait qu'elle dure depuis six mois ouvertement, et que cette durée est bien suffisante même à présent pour empêcher Caroline de s'établir jamais ailleurs après la publicité de notre ménage, et vous savez bien que pour



les femmes le métier unique ou à peu de chose près quand elles ont de l'esprit et de l'éducation c'est le mariage, d'où il résulterait que si je ne l'épouse pas j'aurais à me reprocher le malheur de sa vie. Prolonger notre union sans la légaliser serait un expédient assez ridicule, car il aurait les mêmes inconvénients que le mariage dont il porte le nom, et il n'y aurait d'autre différence que les inquiétudes vives et continues dont serait par là tourmentée une pauvre femme sur la persistance de mes intentions. Il vaut mieux au bout du compte prendre le grand chemin et faire sagement comme tous les autres qui, à cet égard, sont compétents. J'aimerais certainement que le mariage fût mieux organisé; mais nous serions de fous de renoncer à jouir des avantages que présente la société par la seule raison qu'ils ne sont pas assaisonnés à la sauce qui nous convient le mieux ou même à celle qui est effectivement la plus conforme à l'état présent de la civilisation.

Ainsi, mon cher ami, mon parti est pris par toutes les raisons précédentes, auxquelles vous pouvez ajouter que je suis amoureux, si vous le voulez; mais vous voyez que cela ne m'empêche point d'analyser. Je lie irrévocablement à ma vie et j'acquies le dévouement absolu d'une femme aimable et spirituelle et plus que cela même organisée à la Roland et à la de Staël, si les circonstances se fussent trouvées bien en rapport avec sa nature. Elle n'a pas plus de préjugés que moi, quoique douée d'une extrême délicatesse naturelle. Enfin, je te le répète, mon cher, la chose est maintenant irrévocable et j'ai passé le Rubicon en l'écrivant à mes parents; elle s'exécutera, puisqu'au bout du compte, elle ne dépend que de moi. La seule chose qui m'afflige réellement dans cette affaire, c'est le tiraillement de mes parents, qui

ne soucient pas que j'épouse 0 francs 0 centimes. Je suis déjà mécontent de leur conduite envers moi à ce sujet, et je crains fort qu'il ne résulte de tout cela une rupture (momentanée sans doute), quoique je garde néanmoins envers eux tous les ménagements compatibles avec la persistance d'une intention bien arrêtée. Je n'aime pas à me laisser mener comme un enfant, et surtout dans une telle affaire, quoique j'aime beaucoup mes parens parce qu'ils ont fait beaucoup pour moi, je trouve qu'ils se mêlent de ce qui ne les regarde pas. À mon avis, cette demande de consentement est de la part d'un homme comme moi qui doit savoir ce qu'il veut et ce qu'il fait, et de la part de beaucoup d'autres même, une simple formalité de politesse que les lois font bien d'exiger en général, mais dans l'appréciation de laquelle les parens devraient être assez sensés pour avoir égard aux particularités individuelles que la loi ne peut ni ne doit considérer. Mais malheureusement cela n'est pas ainsi, et les parens veulent faire du mariage pour leurs enfans une affaire de bourse, ce qui, de toutes les choses qui me répugnent, est peut-être celle que j'ai le plus en aversion. J'excuse bien ce préjugé, mais à la condition que, dans ma pratique, je tâcherai de ne pas dépendre de son influence. L'opposition est d'autant plus ridicule en mes parens qu'au bout du compte elle est tout à fait vaine, puisqu'ayant l'âge légal je puis, en faisant agir l'huissier, me passer de leur consentement, ce à quoi je suis très décidé s'ils m'y obligent absolument. Je leur dois infiniment de reconnaissance, et, quoi qu'il arrive, je leur témoignerai d'une manière non équivoque, même dans le cas d'une rupture complète; mais je veux pouvoir conduire à ma volonté et sans leur tutelle les affaires qui ne



regardent que moi, puisqu'aussi bien je ne leur demande point de dot.

Je vous demande mille fois pardou, mon eher ami, de tout ee griffonnage. Mais vous avez voulu de l'abandon, et j'espère que vous devez être content. Je désirais d'ailleurs m'expliquer entièrement avec vous sur un sujet très important pour moi, et que je n'avais pas eu l'occasion d'entamer dans mes lettres précédentes. J'ajouterai à ee sujet pour compléter les détails que vous exigez, que je me trouve très bien de ee genre de vie du ménage, auquel je suis maintenant tout habitué; ma santé même s'en est sensiblement améliorée. Nous sortons fort peu, presque toujours couché à 9 heures quand je ne travaille pas la nuit, et recevant très peu de visites. Un grand événement dans notre intérieure est que Caroline a été obligée par son médecin d'aller passer un mois à Seeaux, (dont elle est de retour depuis deux jours) pour le rétablissement de sa poitrine, et que cela m'a fait aussi faire ma campagne, allant là tous les soirs et en revenant dans la matinée pour mes affaires, petits voyages dont je suis d'ailleurs fort aise maintenant d'être débarassé; mais en tout, eela n'a pas nui à ma santé, quoiqu'il en soit résulté un peu de retard dans mes travaux.

Je voudrais vous parler un peu des affaires publiques, mon eher ami; mais je vois que toute la place a été prise par les miennes, en véritable égoïste. Je serai plus généreux la prochaine fois. Je termine en répondant à deux autres questions que vous me faites.

Vous me demandez si quelque jourual a parlé de mon livre en bien ou en mal. Non, dieu merci, si vous entendez un journal quotidien. Mais il en doit être rendu eompte (si eela n'est pas déjà fait), dans un sens favorable, par la *Revue Encyclopé-*



*diqne*, par Férussac dans son bulletin des sciences, et enfin par M. Bucholtz dans un *Hermès* qu'il publie à Berlin tous les mois. Ce dernier compte-rendu sera sans contredit le plus important, et même le seul important. Il y aura trois articles très étendus dans trois numéros successifs du journal, et le premier a déjà paru : on me l'a annoncé de Berlin traduit, mais je ne l'ai pas encore reçu. Quand il sera arrivé, je vous ferai part de ce qu'il contient. Mais je suis fort aise de tout cela ; M. Bucholtz a beaucoup de crédit en Allemagne, il pense que mon ouvrage doit agir fortement sur les esprits allemands plus que sur les Français, et les articles ont pour but de seconder cette tendance. Je suivrai avec soin cette relation, et je suis effectivement porté à croire à un assez grand succès en Allemagne, dans le parti des *historiens* qui lutte dans toutes les universités et dans la nation germanique contre celui des *métaphysiciens*, fait trop peu connu en France, et qui est très-essentiel à la connaissance exacte de l'Allemagne. Je vous donnerai, si vous le voulez, une plus ample opinion sur tout cela dans une prochaine lettre. En tout, cela prépare admirablement ma publication.

Vous verrez, sans que je vous en avertisse, que je vous envoie copie de ma lettre à l'Académie des sciences et de la réponse. Elles sont, je crois, l'une et l'autre, chacune dans son genre aussi excessives et en même temps aussi réservées qu'il fallait, dans l'état présent des choses. La mienne contient un abrégé de ma doctrine, qui peut être commode ailleurs.

(Suivent les informations sur le chimiste Bérard et son usine.)

Adieu, mon cher ami, je termine à regret un entretien si doux que je voudrais bien le prolonger.



ger indéfiniment. Puisse bientôt se réaliser ce vœu de votre ami!

A<sup>te</sup> COMTE.

M. Bertrand m'a remis une lettre de Langlade qui se plaint de votre paresse, et, ce me semble, avec raison. Si vous lui écriviez incessamment, dites-lui que je le remercie beaucoup de s'être enfin souvenu de moi, et que je répondrai bientôt à son aimable lettre. Je ne sais si vous avez connu Valat. Je lui avais envoyé mon livre, et en ai reçu ces jours derniers une lettre remplie d'éloges, mais si métaphysiquement niaise et ridicule que j'en suis tombé de mon haut.

Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 23 août 1824.

(*Rev. Occ.* 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 241.)

Réponse à la lettre d'AUGUSTE COMTE, du 5 août. Regrette ne pouvoir être d'aucun secours à AUGUSTE COMTE pour mettre un terme aux tracasseries auxquelles celui-ci avait fait allusion; car, si cela était possible, AUGUSTE COMTE se serait ouvert à lui. Il n'osait de là donner aucun conseil sur la publication de l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE. L'édition allemande sera chose facile. Renseignements sur la Prusse; son régime militaire qu'il croit encore nécessaire. Il n'a pas entendu parler une seule fois politique depuis qu'il est à Berlin. En un mot, le théâtre, la littérature, le *roi et les princes* (sic), voilà de quoi s'occupent les Prussiens. Les troubles des Universités sont aussi assez insignifiants. La partie intéressante en Allemagne, c'est la partie spirituelle; sur la situation du clergé. Les théologues ont pour ennemis en Allemagne les philosophes et les savants spéciaux. Mais ceux-ci ne sont pas moins ennemis des philosophes. Sur Gay-Lussac et Ermanu. Efforts de Crelle pour acclimater les ouvrages de Lagrange en Allemagne. Sur Dirksen, Lagrange, à cause de sa capacité philosophique jouit d'une grande estime en Allemagne. Sur l'école philosophique allemande. Plus il la connaît, plus il en prend une haute idée. Il est presque certain que le vrai fondateur de cette école est Rousseau. C'est le seul des philosophes français dont les Allemands tiennent encore compte; c'est Rousseau qui a développé Kant. Il croit qu'AUGUSTE COMTE juge trop défavorablement l'école allemande. Sur Kant. Dans la *Critique de la raison pure*, il prouva l'impossibilité de démontrer l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la liberté de l'homme. Il y traite avec beaucoup de développements des jugements *a priori*. Dans le *Traité de la Raison pratique*, Kant s'attache à démontrer que ces trois principes devaient être admis comme *postulata* pour la conception des lois morales et sociales. Le petit traité de Kant sur la nécessité d'une histoire scientifique de l'Humanité, qui l'a surpris. C'est exactement l'esquisse de l'ou-

vrage d'AUGUSTE COMTE; et la manière dont Kant avait vu l'état futur de l'Europe en 1784 est bien extraordinaire. Cet exemple suffirait pour montrer que l'école métaphysique allemande offre plus de secours que ne pense AUGUSTE COMTE. Hegel, dont il compte avoir la réponse de lendemain. La *Philosophie de l'histoire* de Hegel. L'*Histoire universelle* de Luden. L'école historique dont parle AUGUSTE COMTE n'existe réellement. Herder était disciple de Kant, dont la conception était peut-être plus forte que celle de Herder. Bucholz doit à Kant l'idée de son premier ouvrage, ses emprunts à Kant, Herder, et His. Bucholz à été pour eux le portier de l'Allemagne; mais il ne fallait pas prendre le portier pour le maître de la maison. Il lui a promis d'écrire incessamment à AUGUSTE COMTE; il n'avait publié jusqu'alors que des extraits de l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE; l'article serait pour le mois de septembre. Il a cité Kant, Hegel, Luden, à l'appui de son opinion sur le rapport de l'école allemande avec le positivisme naissant. Herder dérive de cette école, ainsi que Bucholz. Les idées fondamentales de l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE ont déjà pris racines depuis longtemps en Allemagne. L'ouvrage d'AUGUSTE COMTE et le petit traité de Kant. AUGUSTE COMTE arrive d'une manière trop détournée à cet énoncé: « Il faut élever la politique au rang des sciences positives. » Kant entre bien plus franchement en matière. Observations à ce sujet. Aux ouvrages qu'il a cités se rapportant aux travaux d'AUGUSTE COMTE, il faut joindre: 1° l'*Histoire naturelle* de Luden; 2° une *Histoire de l'Humanité* de Iselin, publié en 1769; 3° un passage de Frédéric le Grand, que Bucholz a donné à son journal, et où Frédéric expose à merveille la dépendance où sont les princes de l'état de civilisation de chaque temps; 4° Kant. Il va passer quelque temps à Prague. Il y traduira le petit traité de Kant et l'ouvrage de Bucholz. Il espère pouvoir à son retour donner une idée de la véritable valeur de la philosophie allemande. Il lui semble indispensable que AUGUSTE COMTE traite de ce sujet, dans son ouvrage. Il tâchera d'en faire un exposé historique et AUGUSTE COMTE en fera un exposé dogmatique. Il désire n'être point prévenue dans la traduction du petit traité de Kant. Il renonce pour le moment à la traduction de Herder. Il revient aux observations sur l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE.

(Extrait)

Mon cher ami.

J'ai reçu il y a quelques jours votre lettre du 5 courant après laquelle je soupirais depuis longtemps, quoique je susse bien que vous n'étiez pas coupable de ce retard. Je vois avec peine que vous ne pouvez pas parvenir à vivre à l'abri des tracasseries, et je regrette surtout que je ne puisse vous être d'aucun secours pour y mettre un terme: car, je ne doute pas que, si cela était possible, vous vous en fussiez ouvert à moi...



## CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 8 septembre 1824.

Paris, le 8 septembre.

Excuse de n'avoir pas répondu plus tôt à deux lettres de Valat. Il avait compté pouvoir aller le retrouver à Montpellier vers la mi-septembre. C'est parce qu'il est sûr que ce projet ne pourra s'exécuter qu'il se décide à écrire à Valat. Préoccupations matérielles; il remercie Valat pour sa touchante sollicitude. Le commencement de succès moral de ses premiers travaux ne lui fait illusion sur leur influence *sous le rapport secondaire* de son existence matérielle. Il n'en attend que de l'estime et de la gloire. Il va faire des efforts pour se placer à Paris dans l'Instruction publique, soit à l'École polytechnique, soit au Collège de France, soit à la Faculté des sciences, soit même dans un des collèges royaux. Si, dans deux ou trois ans, il n'était pas arrivé à un point qui le satisfît, il irait s'établir à Londres. Il compte sur les relations résultées de ses travaux. Il vise à entrer le plus promptement possible à l'Académie des sciences. Il est décidé à ne pas accepter des conditions inconvenantes pour lui-même. Il est lié avec le beau frère de de Villèle, et même un peu avec ce ministre. Ses projets, vu ces relations et les affinités entre l'empirisme gouvernemental de de Villèle et la doctrine positiviste naissante. Il compte faire la même communication à Canning, ce qui réagira aussi sur de Villèle. Dans le cas de réussite, il compte pouvoir servir à ses amis et spécialement à Valat. Réponse sommaire aux objections de Valat. Première objection: incertitude des connaissances humaines; appréciation des sciences constituées; portée de la doctrine de Gall; possibilité d'élever la politique au rang des sciences positives. Seconde objection, relative à la situation des savants d'alors: il s'agit de l'avènement d'une nouvelle classe de savants. Quatrième objection, sur le mot *civilisation*. La troisième et la cinquième objections, qui n'en font qu'une seule: sur le rapport entre le gouvernement et l'état de civilisation de chaque peuple. La sixième objection; brièveté de sa réfutation des doctrines politiques précédentes. La dernière objection: son style.

## A Monsieur VALAT, à Montpellier.

Paris, le 8 septembre 1824.

Je dois te demander pardon, mon cher ami, de n'avoir pas répondu plus tôt à tes deux lettres, dont la première m'est parvenue, je l'avoue à ma honte, depuis près de trois mois. Je crains que tu ne m'aies déjà soupçonné, d'après cela, de mauvaise volonté, ou, tout au moins, de négligence. Mais je puis t'assurer que tu aurais grand tort. J'ai eu, depuis ce moment, tant d'occupations et même de contrariétés de plus d'un genre, que tout en projetant très-sincèrement chaque jour de t'écrire le lendemain, il m'a été impossible jusqu'à aujourd'hui

de trouver quelques heures de loisir où j'eusse l'âme assez calme et l'esprit assez disponible pour reprendre avec toi un entretien ou régnassent librement ce laisser aller et ce doux et confiant bavardage inspirés par notre longue amitié. Je serais bien tourmenté, je te le répète, si ce délai avait pu renouveler en toi, sur la persistance et la vivacité de ce sentiment, des soupçons injurieux que, je le confesse, les apparences n'avait que trop justifiés auparavant. Les motifs de mon trop long silence n'ont pas été autres que ceux que je viens de t'indiquer. Il y en a eu cependant, depuis un mois à peu près, un d'une nature distincte; c'est que je comptais pouvoir venir te retrouver à Montpellier vers la mi-septembre. C'est parce que je suis sûr, à présent, que ce projet ne pourra pas s'exécuter, que je prends la plume sans plus retarder. Il m'aurait été bien agréable de pouvoir, après trois ans, reprendre pendant quelque semaines nos longues et intéressantes conversations. Mais je suis forcé de renoncer à ce plaisir, qui était le plus puissant motif qui m'eût attiré à Montpellier, après le désir de revoir mes parents. La nécessité m'oblige d'ajourner cette jouissance jusqu'à l'année prochaine. Je suis d'abord trop occupé en ce moment de la seconde partie de mon premier volume, pour que l'absence n'eût pas de très grands inconvénients. En second lieu, je veux décidément m'occuper, pendant ces vacances, d'asseoir mon existence matérielle sur des bases un peu moins précaires que celles que je lui ai données jusqu'à présent. Je suis profondément ennuyé de cet ordre d'occupations; mais je reconnais que, jusqu'ici, j'ai donné trop peu d'importance au matérielle de ma vie, si bien que j'en ai souvent souffert, et que j'en souffrirais encore plus, si cela continuait; je reconnais qu'il est

temps enfin de songer à cela un peu sérieusement et, comme me le disait un de ces jours M. Guizot, de m'en occuper fortement une bonne fois, afin d'en être débarrassé pour toujours. Je dois t'exprimer à ce sujet, mon cher ami, combien je suis reconnaissant de la touchante sollicitude et de l'offre généreuse que ta première lettre contient. Mais, quelque douce que soit la perspective que tu me fais entrevoir, elle en est d'autant plus cruelle, puisqu'elle est malheureusement, et sera longtemps, sans doute, chimérique. Ne erois pas cependant que je renonce à la douce espérance de nous voir un jour réunis : peut-être même se réalisera-t-elle plus tôt que nous ne le comptons l'un et l'autre. Comme je ne crains pas de t'ennuyer en te parlant de ce qui m'intéresse, je vais te faire part, en peu de mots, de mon petit plan de conduite, et j'espère qu'il obtiendra ton approbation.

Ne crains pas, mon cher ami, que le commencement de succès moral obtenu par mes premiers travaux me fasse illusion sur la confiance que je dois leur accorder sous le rapport secondaire de mon existence matérielle. Non ; je suis trop convaincu que le nombre d'hommes qu'ils peuvent intéresser est trop restreint, et que l'intérêt même qu'ils inspirent à la plupart d'entre eux n'est pas assez vif pour que, de très longtemps et peut-être même de toute ma vie, il m'en revienne autre chose que de l'estime et de la gloire. C'est là, et tout ce que j'espère, et tout ce que j'ambitionne : je travaillerai toute ma vie, et de toutes mes forces, à l'établissement de la philosophie positive, mais je le ferai parce que telle est ma vocation irrésistible, parce que là est la source de mon principal bonheur, et sans prétendre jamais à aucune autre récompense qu'à



l'estime des têtes pensantes d'Europe. Sous le rapport pécuniaire, si je puis retirer de mes publications de quoi suffire aux frais d'impression (et j'en suis sûr, même dès à présent), je serai parfaitement content, et ne m'attends pas à davantage. Tu vois donc, mon cher Valat, qu'il est difficile que je sois attrapé et que mes espérances soient déçues, car elles ne sont pas fort étendues. Mais il faut vivre, et pour cela je vais chercher tout bonnement à régulariser le moyen d'existence qui m'a suffi jusqu'ici, et que j'ai eu le tort de trop négliger, c'est-à-dire l'enseignement. En un mot, je vais faire tous mes efforts pour me placer à Paris dans l'instruction publique, soit à l'École polytechnique, soit au collège de France, soit à la Faculté des sciences, soit même dans un des collèges royaux; si je n'y puis parvenir, ou du moins jusqu'à ce que j'y parvienne, je vais m'occuper de donner plus d'étendue et de solidité à mon enseignement privé, ce qui, je pense, me sera facile, par les nombreuses et importantes relations que je me trouve avoir; enfin, pour prévoir tous les cas, si, d'ici à deux ou trois ans, je ne suis pas arrivé à un point qui me satisfasse, j'irai m'établir à Londres dans le même but, et j'ai déjà la certitude (qui vraisemblablement ne fera que s'accroître pendant ce temps-là) d'y obtenir un succès beaucoup plus important et plus fixe. Tels sont, mon cher ami, mes petits projets, et voici maintenant les moyens d'exécution de la première partie de mon premier volume m'a déjà procuré beaucoup de relations honorables avec la tête des savants, et en général des penseurs français et même européens: leur nombre et leur intensité ne peuvent qu'augmenter par la publication réelle que je ferai, dans deux ou trois mois au plus



tard, de mon premier volume, et, ensuite, par mes travaux ultérieurs ; du moins, telle est mon espérance que j'ai tout lieu de croire fondée : j'ai même déjà formé, et je formerai tout naturellement de plus en plus des relations, par le même moyen, avec des hommes à pouvoir ou à éminente position sociale. Je ne crois pas me tromper en voyant là une ressource étendue et assurée, pour le succès de mon enseignement privé, surtout si j'ajoute que, dans l'intervalle de mes grands travaux philosophiques, j'ai le projet de publier quelques ouvrages plus spéciaux sur les points fondamentaux des mathématiques, que j'ai conçus depuis longtemps, et que je suis enfin parvenu à rattacher à mes idées générales de philosophie positive, de sorte que je pourrai m'y livrer sans rompre l'unité de ma pensée, ce qui est la grande condition pour la vie d'un penseur. Ce genre de travaux étant plus couramment apprécié, j'espère qu'il contribuera encore plus à la solidité de mon existence, et, peut-être même, (soit dit en passant) au succès de mes travaux principaux. En un mot, pour te dire naïvement toute ma pensée, sans modestie comme sans orgueil, je viserai à entrer le plus promptement possible à l'Académie des sciences, et, dès lors, ma carrière sera assurée. Tout ce que j'indique là, comme moyen de succès pour l'enseignement privé, est, en grande partie, applicable, quoiqu'à un degré moindre, à l'enseignement public. Je sais bien que dans l'état immédiat des choses il est difficile d'entrer dans l'instruction publique sans se faire, ou sans paraître se faire capucin ; mais, néanmoins, cela n'est pas impossible, et j'espère y réussir. Dans tous les cas, je suis très décidé à ne pas accepter de conditions inconvenantes pour moi, et à me rejeter sur l'instruction



privée, si cela est nécessaire. Mais, j'ai à ma disposition un moyen qui, j'espère, m'en dispensera. Je suis lié avec le beau-frère de M. de Villèle, et même un peu avec ce ministre; je vais lui faire remettre, par son beau-frère, ma première partie, avec une lettre explicative; et quoique je regarde comme impossible qu'il me comprenne essentiellement, cependant, comme il y a en lui réellement un peu de l'homme d'État, je ne doute pas qu'il ne saisisse, au bout de quelques conversations, du moins les points de politique pratique très-essentiels sur lesquels j'ai le bonheur de me trouver d'accord avec le gouvernement du Roi; je ne désespère même pas de lui faire sentir que l'esprit général de mes travaux, abstraction faite de la théorie, tend à seconder le système général du ministère français par un genre d'influence sur les opinions que celui-ci ne peut trouver dans aucune des manières de voir existantes sur la politique. J'espère lui faire apercevoir cela, parce que c'est un fait que tout observateur peut juger, que mes travaux tendent directement à calmer les esprits, à les détourner de l'action pour les porter vers la spéculation; à empêcher les ignorants et les brouillons de régenter le monde dans leurs écrits, à ruiner le libéralisme et l'ultracisme, sans être obligé d'emprunter à chacun d'eux, comme font les niais du centre, des arguments pour se défendre de l'autre, et par conséquent à seconder, d'une manière neuve, le système du gouvernement français, et même celui de tous les gouvernements européens, qui, malgré les formes, est à peu près le même au fond, dans la pratique. Dans tous les cas, comme je compte faire la même communication à M. Canning, auprès duquel, j'ai quelques aboutissants, je suis sûr que celui-ci me comprendra, sous ce rapport, et, par ricochet,



fera entendre la chose à M. de Villèle, quand même ce dernier ne la sentirait pas un peu, ce qui n'est point probable. En un mot, j'ai lieu d'espérer que j'obtiendrai, à un certain point, l'estime et la protection de notre premier ministre. Dès lors, s'il reste en place, ce qui est très vraisemblable, même en cas de la prochaine mort du Roi, je serai assuré : 1° de n'être point tracassé par le procureur du Roi dans l'exercice de mes fonctions philosophiques ; 2° d'avoir un puissant appui pour contre-balancer l'influence jésuitique qui pourrait s'opposer à mon entrée dans l'Université, surtout si je vise à l'École polytechnique, ce que je ferai d'abord, et comme plus satisfaisant, et parce que les jésuites s'en mêlent moins.

Voilà, mon cher ami, quel est mon petit plan de conduite. Je t'avais promis de l'exposer en raccourci, et tu vois que je n'ai guère tenu parole. Mais je dois encore ajouter une dernière considération. Si mon plan réussit, tu sens qu'ils me procurera nécessairement assez d'influence, non-seulement pour me tirer d'affaire, mais aussi pour pouvoir servir mes amis. Dans ce cas, je serai bien heureux si tu peux te décider à venir t'établir ici, en pouvant t'en faciliter les moyens. C'est là ce qui me faisait te dire plus haut que le moment de notre réunion n'était peut-être pas aussi éloigné que nous le craignons tous deux.

Après t'avoir aussi longuement entretenu de mes affaires, j'espère que tu me rendras la pareille en me donnant sur ce qui t'intéresse des détails plus étendus que ceux que renferme ta première lettre. Je dois, à présent, consacrer le reste de notre entretien à répondre sommairement aux diverses objections que tu me transmets sur le système général de mes idées. Quoique tu ne te donnes là que comme un simple interprète,

je crains bien que ce ne soit, au fond, ta propre manière de voir. Mais j'espère qu'avec de la méditation de part et d'autre, des éclaircissements, et les développements que mes travaux ne tarderont pas à prendre, nous arriverons à nous entendre complètement.

Je dois commencer par te remercier beaucoup, mon cher Valat, du jugement favorable contenu dans ta première lettre; il m'a fait un bien grand plaisir, et à confirmer la confiance que beaucoup d'autres approbations honorables et distinguées m'avaient déjà donnée dans la route que je me suis tracée. Mais comme les compliments n'avancent guère les discussions, j'aime mieux, au lieu de m'étendre à ce sujet, me livrer à un premier examen de tes objections.

Celle qui porte sur l'incertitude des connaissances humaines, et qui est la plus essentielle, me paraît, je te l'avoue franchement, porter tout à fait à faux. On peut dire certainement de fort belles choses qui seront même vraies en grande partie, sur l'incertitude de nos connaissances, et depuis Pascal, et avant, on n'y a pas manqué. Mais tout cela n'est pas la question. Il ne s'agit pas de savoir, en général, si les méthodes d'investigation de l'homme ne sont pas nécessairement entachées d'une très-grand imperfection; on sait bien que nous ne pouvons jamais raisonner avec la sûreté et la netteté que nous donnerait sans doute une meilleure organisation, pour laquelle il y aurait même encore de nouvelles choses à désirer; car tout être est fait nécessairement de manière à concevoir au delà de ce qu'il peut exécuter, et cela est même indispensable pour assurer les progrès de l'espèce. En un mot, l'absolu, dans quelque sens que ce soit, non-seulement n'existe pas, mais ne peut pas même être imaginé par



nous, et tel a été jusqu'ici le vice fondamental de la philosophie. Mais en rentrant dans la condition réelle des choses et des hommes, il est question, lorsqu'on parle de méthode, non de savoir si la meilleure que les hommes puissent employer n'est pas nécessairement très-imparfaite, mais uniquement de décider laquelle de toutes celles que l'esprit humain peut concevoir est la plus avantageuse à ses recherches, ou, si l'on veut, la moins mauvaise. Toute discussion qui ne porte pas là-dessus est nulle et chimérique de sa nature. Pour préciser mon idée, on pourra crier tant qu'on voudra contre la méthode employée dans les sciences positives, on pourra faire un tableau très-sombre (ou exagéré, ou même vrai) de leur faiblesse; mais quand on aura fini, il restera toujours à examiner si la méthode positive n'est pas, à tout prendre, préférable encore à la méthode théologique et à la méthode métaphysique, les seules que l'esprit humain puisse employer nécessairement dans ses investigations quand il ne se sert pas de la première. Or, posée ainsi, la question ne peut pas être d'une bien longue discussion; et la prédominance relative de la méthode positive sur les méthodes théologique et métaphysique est aujourd'hui un fait que personne ne peut contester ni ne conteste. Voilà ma réponse essentielle à ta grande objection. Je te dirai d'ailleurs, quoique cela ne soit pas indispensable pour ma justification, que tu as, à ce qu'il me semble, singulièrement exagéré l'imperfection actuelle des connaissances positives. Pour moi, je t'avoue que je suis beaucoup plus en admiration des pas immenses qui ont été faits dans toutes les directions spéciales depuis moins de deux siècles que le germe de la philosophie positive a commencé à se développer, qu'étonné de ce qu'il n'a pas été fait



encore de plus grands progrès. Je vois, en chimie par exemple (qui ne date réellement que de cinquante ans), un beaucoup plus grand nombre de résultats positifs et hors de toute contestation que tu n'en trouves; le reste me paraît tenir à l'enfance de la science. Les incertitudes qui te tourmentent en physique me paraissent beaucoup plutôt porter sur les formes que sur le fond, car les systèmes sur la lumière, la chaleur, etc., ne doivent être envisagés que comme des méthodes d'investigation, et jamais, même quand ils seront plus perfectionnés, comme ayant aucune réalité intrinsèque; et de ce point de vue il est évident que les changements de système dans les sciences physiques n'empêchent pas et même servent puissamment le développement réel de la connaissance, car on ne quitte un système pour un autre que lorsque celui-ci permet de concevoir d'une manière plus étendue les faits généraux qui sont l'essentiel de la science, et dont il est très-clair qu'à travers toutes les incertitudes dont tu te plains, le nombre a considérablement augmenté dans ces derniers temps, et augmente de jour en jour. Je comprends beaucoup moins encore ce que tu me dis relativement à la physiologie. Je ne dis pas et n'ai point dit que cette science fût très-avancée, car elle est évidemment dans l'enfance, vu sa difficulté et le peu de temps depuis lequel on lui applique la méthode positive; il est même clair que je la représente dans mon ouvrage comme moins avancée que les autres par cette double raison. Mais j'ai énoncé un fait que je continue à croire exact pour tous ceux qui sont au courant de cette science, qu'aujourd'hui tous les phénomènes physiologiques proprement dits (c'est-à-dire ceux qui se rapportent à l'individu ou au couple considéré isolément) sont soumis à



des considérations positives qui certainement ont infiniment besoin d'être perfectionnés, mais que n'en sont pas moins dès aujourd'hui positives, c'est-à-dire entièrement dégagées de théologie et de métaphysique.

Je t'avoue franchement, mon cher ami, qu'il ne m'est pas possible d'entrer dans ta colère et ton indignation au sujet de la doctrine de Gall. Je la regarde, au contraire, comme ayant complété la révolution qui a rendu positive la physiologie, en soumettant l'ordre de phénomènes vulgairement appelés *moraux* à la méthode positive. Crois bien que tu te trompes à l'égard de cette théorie, dont on a commencé, suivant l'usage, par rire il y a vingt ans, mais dont, je puis te le garantir *de visu et auditu*, il n'est pas aujourd'hui un physiologiste éclairé et vraiment au courant qui n'admette les idées fondamentales, quoique aucun pour ainsi dire n'en regarde l'application immédiate telle que Gall l'a tentée que comme tout à fait hasardée. C'est là une de ces idées mères dont on trouve le germe et l'aperçu partiel dans tous les penseurs qui se sont occupés précédemment de ce sujet avec quelque force. Voici à cet égard ma manière de voir. Cabanis (pour ne pas remonter plus haut, ce qui est inutile en ce moment) a conçu nettement le premier que l'époque était arrivée de soumettre les phénomènes *moraux* aux mêmes lois, considérations et méthodes que les phénomènes *physiques*, ou, pour mieux dire, de faire cesser la différence fondamentale de nature qu'on supposait entre eux, malgré les nombreux et importants rapports qu'ils liaient évidemment et dont il a donné de si frappants résumés partiels. En un mot, Cabanis a conçu que les phénomènes dit *moraux* devaient dorénavant s'appeler *cérébraux* et *nerveux*, et s'étudier en conséquence : il



a fortement insisté sur l'importance et la nécessité de cette grande réformation. Mais son opération était incomplète; ses travaux, tout en prouvant qu'il fallait faire ainsi, ne renfermaient pas une conception fondamentale propre à mettre en activité et à établir comme étude courante ce qui, dans son ouvrage, ne se présentait en définitive que comme un simple conseil dépourvu de mode d'exécution: il a fait ce qu'il a pu, on n'a pas de reproche à lui adresser; mais il n'en restait pas moins une grande lacune à remplir. Les travaux de Gall me semblent avoir pour tendance et pour résultat de la combler, après les avoir étudiés et médités. Au lieu de se borner à concevoir, en thèse générale, et même péniblement, comme l'a fait Cabanis, les phénomènes moraux comme dépendant de l'organisation, Gall a dit: «En vertu de l'axiome fondamental de la physiologie, *il n'y a point de fonction sans organe*, je considère, d'après les expériences incontestables faites de tout temps, le système nerveux cérébral comme le siège des fonctions intellectuelles et affectives, en général; et, en second lieu (ce qui était absolument indispensable pour compléter la conception), l'expérience et la discussion immédiate de ces fonctions nous les montrant distinctes et indépendantes quoique ayant entre elles de nombreuses et importantes relations, je considère le système nerveux cérébral, et le cerveau en particulier, non comme un seul organe, mais comme un ensemble d'organes, (ce qui d'ailleurs est confirmé par l'anatomie humaine ou comparée) dont chacun est le siège d'une fonction morale particulière, sauf à trouver, par l'observation et l'expérience dirigées par une sage analyse, quels sont et les fonctions réellement distinctes et les organes correspondants.» Si Gall s'en était tenu à



cette généralité, tout le monde pensant l'eût approuvé, car tout cela est courant aujourd'hui chez les physiologistes, mais peut-être n'eût-il pas fait révolution. Il y a joint une première détermination des fonctions et de leurs sièges qui est évidemment absurde sous plusieurs rapports, et hasardée sous presque tous, mais qui, à prendre la chose de mon point de vue philosophique, me semblait indispensable pour *fixer les idées* et bien entraîner les esprits sur ce terrain, en comptant que la discussion et la culture de cette nouvelle branche de la science rectifieraient de jour en jour la détermination primitive, ce qui effectivement arrivera à coup sûr. C'est là la partie faible de Gall, et malheureusement la seule que les hommes qui n'y ont pas beaucoup peusé en connaissent; mais elle n'est évidemment que d'une importance secondaire. Quant aux bosses du crâne, sur lesquelles se sont jetés les gens d'esprit qui ont voulu juger ce qu'ils ne comprenaient pas, il est très-rationnel d'admettre qu'à une fonction morale prépondérante il doit correspondre un organe cérébral plus développé, et on sait d'ailleurs très positivement par l'anatomie que la forme du cerveau est traduite extérieurement par celle du crâne. Je sais fort bien que tu n'ignores pas cela, mais je me trouve entraîné à le rappeler, pour te faire sentir que si effectivement la liste des fonctions intellectuelles et affectives et celle des parties cérébrales qui en sont le siège étaient faites d'une manière positive (ce qui, je le répète, n'est pas encore et ne sera pas avant une ou deux générations au moins, puisque ce doit être l'œuvre du temps et d'une observation variée), il serait très naturel de juger jusqu'à un certain point par la forme du crâne des dispositions prédominantes, soit intellectuelles soit affectives. Car tu ne dou-

tes pas, je pense, qu'il n'y ait des dispositions innées, indépendantes de l'éducation et des circonstances extérieures, sans prétendre pour cela que les actes qui en résulteront d'après telle ou telle éducation et dans telles ou telles circonstances soient rigoureusement déterminés par l'organisation, absurdité qu'on reproche vulgairement au docteur Gall, et qu'il n'a certainement jamais avancée, quoiqu'il soit loin d'être exempt de blâme sous d'autres rapports très essentiels. Je te demande pardon de toute cette digression, qui, malgré sa longueur, est bien loin d'être suffisante pour l'objet que je m'y proposais. J'y reviendrai si tu le désires; mais je serai content aujourd'hui si les aperçus que je viens de t'indiquer peuvent te faire envisager avec plus de sang-froid et de réflexion un ordre de travaux qui, malgré ses grandes et nombreuses imperfections, n'en est pas moins destiné à faire époque dans l'histoire de l'esprit humain. Crois bien ce que je te dis, que c'est à peu près l'opinion commune, soit ostensible, soit secrète, de tous les physiologistes actuels de quelque valeur, et qu'une doctrine ne se soutient pas ainsi en ascendance pendant vingt ans à travers tout le ridicule et toutes les préventions même odieuses, qu'on a jetés sur elle, si elle n'a pas quelque fondement réel qui mérite qu'on y prenne garde plus que tu ne me sembles l'avoir fait. Mon opinion est, en résumé, que la physiologie est devenue aujourd'hui une science entièrement positive, non seulement malgré la doctrine de Gall, mais en partie à cause de cette doctrine.

Après avoir ainsi discuté ta grande objection sur les sciences positives en général, il est assez inutile que j'insiste en particulier sur la partie de cette objection relative à la politique. Car on ne



voit pas effectivement pourquoi les phénomènes que présente le développement d'une espèce sociale n'auraient pas de lois tout comme les autres, et pourquoi ces lois ne seraient pas susceptibles d'être découvertes par l'observation tout comme celles des autres, à la réserve seulement que la nature de cette fraction de la *physique* en rend l'étude plus difficile ; ni enfin pourquoi les hommes ne pourraient pas tomber d'accord sur l'existence de ces lois, une fois constatées par cette méthode, comme ils l'ont fait dans les autres cas. Du reste, je suis certain que toute la discussion que je viens d'entamer, et que je continuerai si tu veux, sera singulièrement éclaircie dans ton esprit quand tu verras ma deuxième partie, où j'examine d'un premier coup d'œil général la marche historique de l'esprit humain, et où tu trouveras l'explication des contradictions et des anomalies apparentes que cette marche présente à celui qui se borne à un aperçu superficiel. Je crois que je parviendrai à faire sentir, par le fait même, qu'il y a des lois aussi déterminées pour le développement de l'espèce humaine que pour la chute d'une pierre.

Ta seconde objection est beaucoup moins importante, mais elle a bien plus de réalité que la première, et je crois depuis longtemps que mon ouvrage a besoin là-dessus d'une rectification que j'exécuterai quand cette partie se réimprimera. Je n'ai pas prétendu et je ne prétends pas que les savants *actuels* doivent être mis immédiatement à la politique, ce qui, d'ailleurs, est impraticable comme je l'ai dit en note. Il faut transporter aux choses ce que j'ai dit, dans le texte, des personnes. C'est la méthode employée par les astronomes, les physiciens, les chimistes et les physiologistes, qui doit être appliquée à la politique théo-



rique, si on veut sortir du bavardage et des extravagances, et non les individus eux-mêmes, qui y sont très impropres dans leur état actuel. Mais je suis convaincu qu'on ne peut véritablement connaître aujourd'hui la méthode positive sous ses divers aspects, assez pour l'appliquer à de nouveaux objets (et probablement il en sera toujours ainsi), qu'en faisant une étude directe et approfondie des applications qui en ont été faites jusqu'ici. Et d'ailleurs je regarde comme indispensable la connaissance des lois générales des phénomènes pour pouvoir bien étudier la politique, car l'homme et surtout l'homme social n'est point dans la nature un phénomène isolé qu'on puisse étudier sans connaître les autres ordres de phénomènes. Par cette raison, je suis très convaincu, et voici ma pensée précise, que la politique théorique ne fera dorénavant aucun progrès réel et n'exercera sur la pratique aucune influence utile tant qu'elle ne sera point cultivée par une classe spéciale de savants, élevée tout exprès dans la connaissance générale des diverses sciences positives, mais ne cultivant que la science politique. Voilà ce que j'aurais dû dire simplement dans le texte, et ce qui s'y trouvera désormais. Je me suis exposé à être, tout naturellement, mal compris, et c'est ma faute, j'en conviens franchement. En s'attachant au sens naturel de mes expressions à ce sujet, ton objection est très fondée, car certainement les physiciens, chimistes, etc., *actuels*, sont fort impropres à cultiver la politique. Tu vois qu'il s'agit là d'une nouvelle classe de savants, dont la formation est si importante et si peu avancée.

Je passe sous silence l'objection relative au mot de *civilisation*, à laquelle tu as, ce me semble, répondu très suffisamment. Il est, du reste, pos-

sible que je n'aie pas employé cette expression d'une manière assez précise; j'y regarderai en revoyant mon travail pour l'impression. J'arrive à la troisième et cinquième objections, qui n'en font, à proprement parler, qu'une seule. J'ai dit, il est vrai, et j'en suis très-profondément convaincu, que, par une suite nécessaire des lois relatives aux phénomènes sociaux, chaque nation a toujours le gouvernement qui convient à son état de civilisation, du moins sous les rapports essentiels, ou, en d'autres termes, que tout système de gouvernement qui a duré un peu longtemps a été nécessairement bon pour tout le temps de sa grande vigueur, et je crois que dans la seconde partie j'établirai cela d'une manière irrécusable par les faits les plus généraux. Mais ce serait bien mal comprendre ma pensée que d'en conclure que j'interdis tout perfectionnement, puisqu'au contraire j'établis formellement que tout gouvernement doit changer par suite du progrès de la civilisation, et qu'il n'est nullement indifférent que ces changements s'opèrent par la seule force des choses ou par des plans calculés fondés sur l'observation; je dis même que, dans chaque état partiel, c'est seulement l'esprit général qui est nécessairement bon, mais que, tant que les choses ne sont pas calculées exprès, il arrive souvent que plusieurs détails ne sont pas en harmonie avec l'ensemble, et qu'il est très utile de rétablir cette harmonie. Ainsi, je suis fort loin de nier la puissance des mesures politiques, soit temporelles, soit spirituelles; seulement je la circonscrit, afin d'exclure les espérances chimériques, qui n'aboutissent, dans la pratique, qu'à tout bouleverser; et même j'indique la vraie manière de produire les perfectionnements efficaces. Quant à la féodalité, en particulier, je suis très convaincu qu'elle



*était*, dans son temps, une institution non-seulement excellente, mais indispensable absolument, et qui a eu la plus grande et la plus utile influence sur le développement de notre société européenne, sans prétendre pour cela qu'elle soit bonne aujourd'hui, ce qui serait tomber dans l'absolu, avec lequel l'esprit de mon ouvrage est profondément antipathique. Du reste, ce n'est pas toi qui seras difficile à convaincre là-dessus, puisque ta première lettre montre sur ce sujet une manière de voir très-nette et très-juste. Je veux bien, en second lieu, accepter l'exemple qu'on me propose de la Turquie. <sup>1</sup> Je suis très-persuadé que le gouvernement turc est susceptible de grands perfectionnements par des mesures convenables; mais je ne crois pas que cela pût aller aussi loin qu'on le suppose d'ordinaire avec les idées d'absolu et de toute puissance des combinaisons politiques. Les turcs me paraissent être à peu près dans l'état où nous nous trouvions entre le sixième siècle et le onzième, et certes celui qui alors eût tenté d'établir chez nous ce qu'on appelle une constitution libérale aurait été un grand fou. Il en serait de même en Turquie aujourd'hui si on voulait y mettre la Charte ou quelque chose d'analogue. Je crois, par exemple, que si on pouvait rendre les pachaliks héréditaires, ou en un mot, établir chez les Turcs une véritable féodalité, on leur rendrait un beaucoup plus grand service que par toutes les tentatives de libéralisme, qui n'aboutiraient probablement qu'à y faire verser beaucoup de sang. Du reste, ce pays est entaché d'un vice d'organisation bien plus grand dans la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et qu'il serait bien plus essentiel de faire

1. Voir l'appréciation définitive sur l'Islamisme et sur la Turquie au tome quatrième et dernier du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, ps. 505 à 510.—R. T. M.



disparaître ; mais cela est impossible, car ce serait détruire le mahométisme, ce qui ne se fera jamais que par l'expulsion des Turcs, et non par leur conversion. Je te déclare d'ailleurs que ce ne sont là que des aperçus et que je n'ai pas une connaissance assez détaillée de l'état de ces peuples pour indiquer à des hommes d'État le mode le plus convenable des améliorations qu'il comporte ; et, en mon particulier, comme je crois cette nation destinée à disparaître, tu sens que je ne me soucie point de m'en occuper. Je ne l'ai prise que comme exemple, et je déclare, en résumé, que s'il était possible dans ce pays d'y rendre les pachaliks héréditaires et de donner au muphti et aux ulémas et mollahs un pouvoir et une indépendance semblable à celle qu'obtinrent notre pape et notre clergé dans le moyen âge (ce que je regarde comme impraticable), on aurait infiniment plus perfectionné son organisation sociale que par aucun système de mesures libérales, qui ne sont pas assurément la panacée universelle, applicable indifféremment soit aux Anglais et aux Français, soit aux Espagnols, soit aux Turcs, etc.

Quant à la sixième objection, sur la brièveté de ma réfutation des doctrines politiques précédentes, je ne prétends pas sans doute n'avoir rien à me reprocher à cet égard. Je ferai seulement observer que ce n'est pas à proprement parler une réfutation de toutes les opinions émises jusqu'ici sur la politique que j'ai entreprise (Dieu me garde d'en avoir seulement l'idée !), mais un simple examen des tentatives qui ont eu pour but jusqu'ici de rendre positive la science politique, tentatives que je ne considère même que comme faits constatant la maturité de cette grande réforme, et comme cadres pour établir quelques points de philosophie politique qui s'expriment



mieux sous cette forme que sous une autre. En ce sens, mon examen n'est pas aussi incomplet qu'on pourrait le croire; j'ai dû seulement m'attacher aux chefs d'école et à leurs idées principales, mais je reconnais que j'aurais dû parler (ce que je ferai en réimprimant) d'une ou deux autres écoles. Je te prierai d'observer historiquement que lorsqu'une science devient positive, on ne s'amuse pas à réfuter tous les théologiens et les métaphysiciens qui s'en sont occupés jusqu'alors, mais ceux seulement qui ont teudu fortement vers la direction positive; on aime mieux cultiver la science directement, et on fait bien. Si j'entreprends jamais une histoire de la politique, alors j'examinerai tout le monde amplement; mais ici ce n'était pas le cas, c'est de la politique que je veux faire. Rappele toi qu'en physique on ne remonte jamais au delà de Galilée, en chimie au delà de Black et de Lavoisier, etc., et tu verras que, non pour l'histoire d'une science, mais pour sa culture, ce qui est fort différent, l'usage de regarder comme nuls et non avenus tous les travaux qui ont précédé l'époque où la science est devenue positive, est très-raisonnable; le reste ne ferait qu'entraver le savant, et ne doit être pris en considération que par l'historien de la science.

Enfin j'arrive à la dernière et à la moins importante des objections que tu me rapportes, celle relative à mon style.<sup>1</sup> Je te dirai qu'à cet égard je ne puis attacher aucune valeur à aucune opinion, soit favorable, soit défavorable; car, s'il fallait écouter tout le monde, on n'aurait plus de style. Je te dirai en preuve que plusieurs littérateurs, ici, ou des gens qui ne sont très-sensibles qu'au mérite littéraire, m'ont précisément complimenté sous

1. Sur la théorie positive du langage, voir SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, t. II, ps. 216-262; CATÉCHISME POSITIVISTE, préface; SYNTHÈSE SUBJECTIVE, tome I et seul composé, Conclusion—R. T. M.

ce même rapport, ce qui montre combien sont vagues et arbitraires toutes ces décisions. Je crois avoir le style propre au sujet, c'est-à-dire le style scientifique, et non celui recommandé par les faiseurs de rhétorique. Si on trouve que j'écris aussi bien que les savants qui écrivent bien, c'est tout ce que je demande. Si, par exemple, on me disait que j'écris comme Berthollet, comme Bichat, comme Cuvier, etc. (qui ne passent pas auprès des rhétoriciens pour de très-grands écrivains), on me ferait, sous ce rapport, le compliment qui pourrait me flatter le plus. D'ailleurs, tout cela est un bavardage assez inutile, soit dans un sens, soit dans l'autre. Ne dirait-on pas qu'on peut *faire* son style à volonté? J'écris sous l'inspiration de ma pensée et sans aucune espèce d'art; que ce soit bien, que ce soit mal, je puis t'assurer, car j'en ai la conviction profonde, qu'il me serait impossible absolument d'écrire d'une autre manière que celle que le moment me dicte. Mon style sera-t-il plus tard plus animé, plus varié, plus chargé d'images, quand je m'occuperai de choses plus concrètes? Je n'en sais absolument rien et ne me soucie nullement de le savoir. Tout ce dont je suis bien certain, c'est de ne pas faire le moindre effort pour cela. Comme tu le rappelles très à propos, *le style est l'homme même*, et l'un ne peut pas plus se refaire que l'autre.

Adieu, mon cher ami; tu vois que j'use amplement de ton invitation au bavardage. Je souhaite que cette discussion te fasse, comme à moi, passer quelques heures très-agréables, et je te prie de me rendre la pareille dans ta prochaine lettre, que j'espère recevoir bientôt, et à laquelle je répondrai plus promptement que je n'ai pu le faire aux deux premières.

Ton ami

A<sup>te</sup> COMTE.



Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 4 Septembre 1824.  
(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 248.)

Dresde, 4 Septembre 1824.

Il est parvenu ces jours-ci à se procurer des notions très satisfaisantes sur le développement de la philosophie historique en Allemagne, en visitant la bibliothèque de Dresde, section d'histoire universelle. Voici ses résultats: *Histoire de l'Humanité*, d'Iselein (1763), *Adelung* (1782), *Meiner* (1785), Herder (1784), *Philosophie de l'histoire*. Kant, son petit traité, du même point de vue que AUGUSTE COMTE (1792-1795), Meyer et Politz. (1801), Jenisch, son appréciation sur Condorcet; il cite parmi les anglais: Millar, Hume, Dunbar, et Fergusson; parmi les allemands: Iselein Adelung, Meiner, Herder, Kant. (1802), Bucholz, (1810), Lueder: (1814), Lueden, Enfin Dotz et Bartholdy. Tous n'ont fait que se traîner sur les traces de Kant, Herder et Condorcet. Tous s'y sont perdus, parce qu'il leur manquait une capacité scientifique. Celle-ci se trouve dans l'école métaphysique à un plus haut degré que ne pense AUGUSTE COMTE; et G. d'Eichthal espère beaucoup d'elle pour les progrès ultérieurs de la science. Il ne put avoir la réponse de Hegel, avant de quitter Berlin, ce qui le contrarie. Il est toujours du même avis sur le plan de l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE. Il insiste sur le besoin que la seconde partie accompagne la première. Les idées fondamentales de celle-ci sont reçues depuis longtemps. Les deux éditions de l'ouvrage de Chateaubriand sur la Révolution; il croit que AUGUSTE COMTE ne connaît que la deuxième édition. Ce sont proprement deux ouvrages différents. L'ouvrage primitif appartient totalement à leur série. Ce que dit Chateaubriand sur la chute du Christianisme est très remarquable. G. d'Eichthal approuve les idées d'AUGUSTE COMTE sur de Villèle et Canning. Sur Dresde; tout y est en décadence. Les Saxons sont furieux contre les Prussiens qui ont pris pour eux les 2/3 du pays. Là, comme partout en Allemagne, on a une idée très fautive de la France: «on se représente toujours le caractère national (français) comme avant la Révolution, et on voit les français toujours aussi engoués de Napoléon qu'on l'est en Allemagne.» Il part ce même jour pour Prague.

#### CORRESPONDANCE AVEC VALLAT (suite)

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 3 novembre 1824.

#### ANNONCE SON PROCHAIN MARIAGE.

Remontrances amicales à propos du retard de la réponse de Valat à la lettre précédente. Il va dire un mot sur la dernière phrase de la petite lettre de Valat du 25 Août, qui lui annonce que celui-ci trouve une remarquable analogie entre la philosophie politique d'AUGUSTE COMTE et celle de Cousin, ou plus exactement, la partie de la philosophie de Kant que Cousin a propagée en France. Réfutation d'une telle appréciation, en ce qui concerne le Kantisme sauf peut-être quelques aperçus de détail. Quant à Cousin c'est fort différent; Cousin est bien loin de comprendre le sidés mères de Kant. Influence pernicieuse de Cousin. On a bien fait de faire fermer son cours. AUGUSTE COMTE n'en dit pas au tant de celui de Guizot, qui fut fermé en même temps, et qui était si propre à contrebalancer par une direction sage et une instruction positive l'influence délirante et métaphysique de Cousin. Traits de contacts entre Guizot et AUGUSTE COMTE, quoi qu'il s'en faille

de beaucoup qu'ils aient la même doctrine. Il ne doute pas de cette concordance, vu la liaison qui s'est établie entre l'un et l'autre.  
IL ANNONCE SON PROCHAIN MARIAGE.

*A Monsieur Valat, à Rhodéz*

Paris, le 3 novembre 1824.

Pour cette fois, mon cher ami, j'espère que ce n'est pas toi qui as à te plaindre de la lenteur de notre correspondance. Je t'ai écrit à Montpellier le 9 septembre, sans que tu puisses l'attribuer à l'effet de la petite lettre stimulante que tu m'as envoyée par un de tes collègues, puisqu'elle ne m'a été remise que quelques jours après le départ de la mienne. Et, néanmoins, je n'ai pas encore reçu de réponse, et cela au milieu du loisir que t'ont laissé les vacances ! Tandis que moi, fort occupé, j'avais cependant pu t'écrire une longue et très-longue lettre. Et, pour comble, il faut encore que ce soit moi qui prenne la plume le premier. J'aurais bien l'envie et quelque peu le droit de te sermonner ; mais je t'en tiens quitte et t'admets à récipiscence. Cependant, pour te punir un peu et réveiller ta nonchalance, je ne donnerai pas, comme à l'ordinaire, à mon amical bavardage une libre carrière, et je souhaite que tu puisses regarder la brièveté de mon épître comme un petit châtement de ton inexactitude.

Dans le fait, j'aurais beaucoup de choses à te dire, soit sur mes travaux, soit sur d'autres sujets. Mais précisément, vu la quantité de communications que je voudrais te faire et qui ne peuvent toutes être expédiées dans une même lettre, j'ai besoin que tes indications viennent me tirer de l'embarras du choix, et préciser les points sur lesquels je puis m'étendre. Ainsi, ne t'en prends qu'à toi si, soit aujourd'hui, soit dans toute autre occasion semblable, ta négligence t'expose à ne recevoir qu'une lettre maigre et mal remplie. J'aurais, par exemple, beaucoup de dé-



veloppements à ajouter aux discussions contenues dans ma dernière lettre sur l'esprit de ma doctrine; mais, dans l'ignorance de l'effet qu'elles ont produit sur toi, je ne sais sur quels points je devrais spécialement insister, et, de peur de frapper faux, je me tiendrai tranquille aujourd'hui. Je te dirai seulement un mot sur la dernière phrase de ta petite lettre du 25 août, qui m'annonce que tu trouves une remarquable analogie entre ma philosophie politique et celle de M. Cousin, ou, plus exactement, la partie de la philosophie de Kant que M. Cousin a propagée en France. Ton observation n'est pas assez précisée pour que je puisse te dire avec certitude si je la trouve juste; car il est possible, en effet, que pour certains points de détail je me trouve arriver aux mêmes résultats que le kantisme, dans lequel il y a certainement de fort bonnes choses, au milieu d'une foule d'extravagances. Mais quant à l'esprit général de mes travaux, et surtout quant à la méthode, il y a opposition absolue entre ma doctrine et celle du kantisme, et surtout avec cette partie du kantisme professée par Cousin, et qui n'est certainement pas ce qu'il y a de mieux, il s'en faut. Il y a entre ces deux manières de procéder et entre les résultats auxquels elles conduisent, la même différence qu'entre la physique péripatéticienne et celle qui se fait depuis Galilée; en un mot, l'une est de la métaphysique pure, l'autre de la physique positive. Mais, je le répète, je ne disconviens pas qu'il n'y ait, à quelques égards, une certaine analogie entre la tendance de mes travaux et celle des idées les plus générales de Kant. Quant à M. Cousin, c'est fort différent; il est bien loin de comprendre la portée des idées mères du philosophe de Königsberg. Il s'est fait ici une sorte de réputation, surtout parmi les jeunes gens

étrangers aux connaissances positives, en délayant et exagérant quelques-unes des vues moins importantes de la philosophie allemande, et ses succès sont dus principalement à ce qu'il possède bien une des parties essentielles de l'orateur de Cicéron, la mimique. Mais, hors de sa chaire, il n'est plus rien, et depuis qu'on a fait fermer son cours il a singulièrement baissé, même dans l'opinion des jeunes esprits qu'il était parvenu à fanatiser, au grand détriment du bon sens, et même, si l'on eût laissé faire, de la tranquillité publique. Toute son influence n'aboutissait qu'à former des énergumènes et des déclamateurs, persuadés que, sans jamais avoir rien étudié sérieusement, ils étaient placés par son cours à la source de toutes les connaissances humaines. Comme cette espèce d'esprits n'est bonne qu'à employer révolutionnairement, et qu'une telle action n'est plus de saison, je crois qu'on a sagement fait de faire fermer son cours. Je n'en dirai pas autant de celui de Guizot, qui fut fermé en même temps, et qui était si propre à contre-balancer par une direction sage et une instruction positive l'influence délirante et métaphysique de son collègue. Je crois que, si tu tiens absolument à me comparer à quelque penseur français vivant, c'est avec Guizot que tu me trouverais les points de contacts les plus importants et les plus multipliés, quoiqu'il s'en faille de beaucoup que nous ayons la même doctrine. Je ne puis douter, quant à moi, de cette concordance, dont j'ai une preuve irrécusable par la liaison qui s'est établie entre nos deux individus depuis que nous avons réciproquement connu notre manière de voir. Du reste, je te le répète, je ne puis répondre que très-imparfaitement à ton observation, tant que tu ne l'auras pas précisée davantage.



J'aurais beaucoup de choses à te dire relativement à moi personnellement. Mais je les réserve pour une autre fois, afin de m'assurer d'une réponse en tenant ta curiosité un peu éveillée. Je te dirai seulement en gros, et sans aucune explication, que je suis sur le point de me marier avec une jeune Parisienne fort spirituelle, fort aimable et jolie, enfin qui convient parfaitement à mon organisation, et dont les capitaux sont exactement équivalents aux miens. Cette nouvelle, je le présume, ne t'étonnera pas médiocrement; je te prie de m'en garder le secret le plus profond jusqu'à nouvel avis. Je pense que dans ma prochaine lettre je pourrai t'annoncer la consommation de cette grande affaire, qui fixe ma vie sous ce rapport, ce dont j'avais grand besoin.

Adieu, mon cher ami; je souhaite que ta curiosité soit assez stimulée pour pousser ton amitié à ne pas laisser languir plus longtemps une correspondance que tu devrais savoir être si nécessaire à

Ton ami pour la vie

A<sup>te</sup>. COMTE.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 6 Novembre 1824.

(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 251.)

Paris, le 6 novembre 1824.

Explications amicales sur le délai de cette lettre: AUGUSTE COMTE attendit que d'Eichthal fût sorti des domaines de la Maison d'Autriche, pour lui écrire. Remerciements de l'intérêt que lui témoigne d'Eichthal pour sa situation. Détails quant à son existence matérielle. Démarche qu'il vient de commencer auprès de de Villèle. Il a écrit à Villèle une lettre. Il n'a pas jugé convenable de faire en ce moment son envoi à Canning. Sur la possibilité d'être forcé d'aller chercher une existence en Angleterre. Réactions de cette situation sur son travail. Épanchements au sujet du retour de d'Eichthal, à la fin de l'hiver. Avantages de ce séjour de d'Eichthal en Allemagne. Remercie des renseignements sur l'état de la philosophie historique en Allemagne. Avec les matériaux qu'il possède, il ne peut partager l'opinion de d'Eichthal en faveur de l'École Allemande. On ne peut reconnaître, dans le passage de Fichte auquel d'Eichthal fait allusion, que des aperçus excessivement vagues de la vraie doctrine philosophique. Il craint qu'il n'en soit de même pour les autres. Il attend des nouvelles données pour

fixer son opinion à ce sujet. Sur Ferguson. Approuve la traduction du petit traité de Kant et de la loi de gravitation de Bucholz, qu'il attend impatiemment. Il serait très obligé à d'Eichthal s'il pouvait traduire aussitôt deux critiques de Kant. Il désirait pouvoir parler de la philosophie allemande dans son travail; mais les matériaux lui manquent, et il ne croit pas qu'il faille les attendre. Sur le projet de refonte de son travail que d'Eichthal lui propose. Il pense que son appréciation sur l'intervention de la méthode positive et des savants à besolu d'être refondue. Remercie des avertissements de d'Eichthal sur Bucholz; il n'en a pas encore reçu ni lettre, ni envoi de ses articles sur l'opuscule fondamental. Sur l'ouvrage de Benjamin Constant sur les religions, et sur l'auteur. Sur de Maistre. Sur Guizot, Il n'est pas encore convaincu par les observations de d'Eichthal qu'il n'existe pas en Allemagne une école *historique* distincte et adversaire de l'école dite *philosophique*. Engagé d'Eichthal à chercher si parmi les légistes comme Savigny, Meyer, etc., il n'y a pas une manière *historique* de traiter la législation, tout-à-fait opposée à la manière *métaphysique*. Sur les affaires publiques en France. Sur Corbière, Peyrounet, de Villèle. Celui-ci lui semble le président le plus convenable à la situation. Sur Adolphe d'Eichthal; son apprentissage commercial. Épanchements amicaux.

Paris, le 6 novembre 1824.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai joui du plaisir de m'entretenir avec vous. Je le désirais fort vivement; mais d'après les observations contenues dans votre avant-dernière lettre, j'ai voulu attendre pour vous écrire que vous fussiez à Berlin. J'ai parfaitement compris les motifs de la circonspection que vous me recommandiez, et je trouve que vous avez eu grandement raison. Quoique votre dernière lettre (datée de Dresde) eut un peu modifié cette première observation, j'ai craint de dépasser malgré moi les bornes qu'il fallait nous prescrire, et, surtout n'ayant pas mon franc parler, j'ai cru prudent et plus convenable d'attendre pour vous écrire, que vous fussiez sorti des domaines de la Maison d'Autriche. D'après ce que m'a dit auparavant votre frère, vous devez en ce moment être de retour à Berlin et je m'empresse, en conséquence, de rompre un silence qui m'a, je vous assure, beaucoup coûté. J'espère que nous nous en dédommagerons tous deux en mettant désormais



une plus grande activité dans notre correspondance.—Je vous remercie bien sincèrement, mon cher ami, du vif intérêt que vous témoignez si cordialement prendre à ma situation: Je n'ai pas voulu, surtout que vous n'y pouviez rien, vous tourmenter des diverses causes de chagrin que j'ai eu à subir, et je suis même fâché de vous en avoir laissé paraître quelque chose. Mais comment résister entièrement à l'entraînement de l'amitié? Ce serait lui faire perdre un de ses plus précieux avantages. Et, puisque j'ai tant fait que de commencer, je puis vous indiquer la principale source de contrariétés que j'éprouve. Je ne me suis jamais fort inquiété, comme vous le savez sûrement, de mon existence temporelle. Mais je vous avoue que, quand j'y pense, je me sens accablé de me voir à 27 ans sans aucune assiette fixe dans le monde, et obligé d'être littéralement au jour la journée. Je me trouve, par exemple, au commencement de cette année scolaire avec un nombre bien minime de leçons, et sans motif réel d'assurer l'augmentation prochaine. Je n'ai jamais, il est vrai, regardé ce mode de nutrition que comme provisoire, mais je ne vois pas trop de chances d'obtenir bientôt un définitif quelconque supportable. Il est probable que c'est ma faute, et que si j'avais mis à la consolidation de mon matériel plus de soin et d'activité, ou, pour mieux dire, si je m'en étais occupé un peu sérieusement, je serais aujourd'hui délivré de cette insipide espèce d'inquiétude. Mais enfin, que la faute en soit à moi ou non, je n'en souffre pas moins, et je sens d'ailleurs que cette incurie est physiologiquement combinée avec le reste de mon organisation<sup>1</sup>. Heureusement que je pense peu et rarement à

(1) Je sens que, sous ce rapport, je suis bien plus propre à faire partie d'un pouvoir spirituel, régulièrement organisé, qu'à contribuer à en fonder un. Car il n'est rien de plus mortel pour

tout cela ; mais quand cela m'arrive, j'éprouve des moments d'abattement, et de véritable désespoir, qui, si leur influence se tournait en habitude, me ferait renoncer à tous mes travaux et à tous mes projets philosophiques, pour finir comme un sot. Je vous avoue que la considération de cette pénible situation n'a pas été pour peu de chose dans la démarche que je viens de commencer auprès de M. de Villèle, et dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. Je veux essayer si, par son influence, il me serait possible de fixer mon sort physique, en prenant pied, soit à l'École polytechnique, soit à la Faculté des sciences, ou ailleurs, pourvu qu'il ne fallût pas quitter Paris. Je ne sais pas encore quel sera le résultat de cette démarche, qui s'opère lentement par la négligence des personnes qui me servent d'intermédiaire. J'ai écrit à Villèle une lettre que je crois assez adroite (je vous la montrerai à mon retour), et qui est, je crois, de nature à l'intéresser en ma faveur, et à piquer sa curiosité au sujet de mon travail. Je suis surtout parvenu à y glisser un paragraphe sur la corruption comme moyen de gouvernement indispensable dans l'anarchie actuelle, qui doit faire probablement une forte impression sur lui. Mais tout cela n'est que conjecture encore ; j'espère dans ma prochaine lettre pouvoir vous mander quelque chose de précis sur les résultats.

Je n'ai pas jugé convenable de faire en ce moment mon envoi à M. Canning, d'abord parce qu'il aura plus de valeur avec la seconde partie, et ensuite à cause de l'explication relative à Saint-Simon, qu'il serait impossible ou ridicule de donner à cette distance : j'ai voulu attendre une publication qui sera débarrassée de toute trace de mon esprit que la nécessité poussée jusqu'à un certain degré de devoir songer pour ainsi dire chaque jour à la nutrition du suivant.

cette relation, qui nuirait vraisemblablement beaucoup à l'effet de mon envoi. Mais je n'en attache pas moins une grande importance à cette communication sous le rapport philosophique. Elle peut d'ailleurs, en la cultivant, s'il y a lieu, devenir plus tard une heureuse pierre d'attente pour moi, si dans quelques années l'impossibilité de vivre en France me force à aller chercher une existence en Angleterre, ce à quoi je pense déjà, en cas que ma situation ne s'améliore pas.

Toutes les inquiétudes que je vous ai indiquées n'empêchent pas mon travail d'avancer; mais elles le ralentissent considérablement. J'espère cependant, si je puis prendre le dessus, terminer avant la fin de l'année.

Après vous avoir tant parlé de moi, mon cher ami, il est bien juste que je consacre exclusivement le reste de ma lettre à répondre aux diverses communications que vous me faites.

Je ne puis m'empêcher de commencer par vous exprimer tout le plaisir que j'éprouve en pensant que dans quelques mois nous nous reverrons, car, d'après ce que vous me dites, je compte sur vous à la fin de l'hiver. Quoique personnellement très peiné de votre absence, je ne puis cependant vous en blâmer, car je pense que, pour votre intérêt, vous faites fort bien, sous plus d'un rapport. Je ne parle passeulement de l'avantage qui en résulte pour le complément de votre instruction, car cela est évident, et je me réjouis d'avance à l'ample moisson de faits et de réflexions que vous allez en rapporter pour nos travaux. Mais je pense aussi que pour vous personnellement, cette absence était presque indispensable, afin de réduire, au moment de votre entrée dans la carrière, la tutelle paternelle à la mesure convenable; les habitudes de ce genre vont si bien à l'homme,



que j'en ai vu mille exemples ; elles ne se perdent jamais sans une préalable solution de continuité. Vous allez revenir homme ; cela ne pourra plus faire question pour personne.

Je vous remercie beaucoup de tous les renseignements que vous me donnez sur l'état de la philosophie historique en Allemagne. Je ne puis cependant partager encore toute votre opinion en faveur de l'École allemande ; mais c'est probablement ma faute, puisque vous avez plus de matériaux que moi. Avec ceux que je possède, je ne puis m'empêcher de craindre que la proximité des faits ne vous fasse un peu illusion, et que vous ne voyez les allemands plus positifs qu'ils ne sont. Vous vous rappelez le passage de Fichte que nous vîmes ensemble il y a un an ; on n'y peut réellement reconnaître que des aperçus excessivement vagues de la vraie doctrine philosophique, et par dessus tout une suprême influence métaphysique. Je crains qu'il n'en soit de même des autres, à en juger par ceux que vous m'avez envoyé de Herder, qui n'en est pas moins un homme distingué. Du reste nous ne différons que sur la quantité, et non sur la qualité. Car, je suis autant convaincu que vous que l'École allemande, s'étant seule occupée sérieusement de philosophie depuis plus d'un siècle, est, et a dû être la plus rapprochée de la direction que doivent prendre aujourd'hui les travaux de ce genre. Je pense, en outre, que nous devons attacher une plus grande importance à nous combiner avec elle, et que c'est là la seule forte alliance que nous devons désirer et espérer. Seulement je ne crois pas que ses conceptions fondamentales aient cessé encore d'avoir le caractère métaphysique. Mais tout cela n'est, de ma part, qu'un jugement principalement *a priori* ;



vous avez bien plus que moi les pièces nécessaires pour un jugement *a posteriori*, indispensable pour fixer le point avec précision; j'en attends la communication, et jusque là je rangerai cette opinion au nombre de celles que les Anglais appellent flottantes. Je trouve cependant dans votre dernière lettre un petit trait indirect qui pourrait corroborer ma manière de voir aetnelle. C'est l'estime où vous me dites qu'est en Allemagne l'ouvrage de Fergusson sur l'histoire de la civilisation. Je ne sais si vous l'avez lu; mais je puis vous assurer qu'il n'y a que des appereus isolés, fort spirituels pour la plupart, mais singulièrement disproportionnés à l'importance du sujet. Cela me porterait à croire les Allemands moins avancés qu'ils ne vous paraissent. Moi, je vous le répète, j'attends vos matériaux pour me décider sérieusement. En attendant, je vous approuve beaucoup de la traduction du petit traité de Kant, et de la loi de gravitation de notre ami Bueholz; je verrai cela avec le plus grand intérêt, et je l'attends impatientement. Si vous pouviez aussi traduire les deux *critiques* de Kant, je vous en serais personnellement très obligé, car je ne les connais que par extraits, et je ne erois pas qu'elles soient traduites. Mais c'est à vous à juger si vous en avez le tems, et si l'ouvrage mérite réellement votre peine.

Je désirerais, comme vous, pouvoir parler de la philosophie allemande dans mon travail, avec plus d'importance et d'étendue que je au le ferai. Mais les matériaux me manquent, et je ne erois pas qu'il faille les attendre. On pourrait annoncer qu'il en sera question plus au long dans ma deuxième édition. Je sens que cela est insuffisant, mais comment faire?

J'ai beaucoup réfléchi, mon cher ami, au



projet de refonte que vous me proposez de ma première partie ; mais je ne puis être de votre avis. Cette idée s'était présentée à moi dans le tems lorsque j'ai composé l'ouvrage, et j'hésitai longtemps, mais je crus enfin devoir la rejeter. Si j'écrivais principalement pour l'Allemagne, je crois que vous auriez raison, mais en France il faut débiter *a posteriori* afin de préparer les esprits à la voie directe et générale. Si on ne commençait par considérer l'état présent des choses pour élever peu à peu mais irrésistiblement les têtes au point de vue principal, on serait rangé sans pitié dans les rêveurs et on ne produirait aucune révolution dans les esprits. Observez d'ailleurs que cela n'est et ne sera jamais qu'une introduction et que dans tous les travaux il en sera absolument comme si l'ouvrage ne commençait qu'à l'explication de l'idée fondamentale. Je crois qu'en y réfléchissant vous penserez comme moi. J'ai d'ailleurs l'expérience pour moi ; car cette première section, est précisément ce qui fait l'impression non seulement la plus générale, mais la plus profonde. Mais je pense que la manière dont je passe à l'intervention de la méthode positive et des savants après avoir constaté l'état présent de la société a besoin d'être refondue, et je m'en occuperai sérieusement quand j'aurai fini la seconde partie, dont l'élaboration me servira pour cela. Croyez que ce n'est qu'après y avoir beaucoup pensé que je vous exprime cette opinion. Peut-être, si la relation avec l'Allemagne prenait assez d'importance pour mériter cette peine, pourrais-je faire une édition allemande dans le sens que vous proposez. Mais cela serait tout-à-fait mal vu pour l'édition française. Je crois même qu'il vaudra mieux renvoyer cela à une autre époque, quand nos travaux auront suffisamment



familiarisé les esprits avec le nouveau point de vue philosophique. Dites-m'en votre avis.

Je vous remercie de vos avertissements relatifs à M. Bucholz: votre idée du portier m'a paru aussi exacte qu'ingénieuse; j'y aurai égard quand j'entrerai en correspondance avec lui. Je n'en ai encore reçu ni lettre, ni envoi de ses articles sur mon travail.

Je voudrais bien pouvoir vous parler, comme vous me le demandez, de l'ouvrage de Benjamin-Constant sur les religions. Mais je ne l'ai pas lu, je ne le connais que par quelques extraits dans les journaux, et par ce que j'en ai entendu dire. Il me paraît très faible et portant tout à fait à faux; tout ce que je sais bien c'est qu'il n'a exercé aucune action réelle. Vous voyez ce que c'est que les gens à aperçus, et les protestants. Un homme qui a dit une fois dans sa vie (dans un cours à l'Athénée, il y a cinq ans) que le domaine de la religion c'est l'*inconnu*, et qui vient à présent nous établir un sentiment religieux<sup>1</sup> fondamental! Un homme qui regarde la religion comme une base sociale indispensable, et qui rejette sous le nom de *forme du sentiment religieux* tout ce que lui donne de la consistance et de l'activité politique! Tout cela n'est que la besogne commune d'un *protestant français*, homme d'esprit, mais n'ayant jamais sérieusement réfléchi sur rien. C'est, du moins, ce qu'il m'a semblé d'après le peu que j'en connais, et je ne pense pas que l'examen détaillé puisse changer cette opinion. Vous pouvez regarder l'ouvrage comme réfuté d'avance par de Maistre, qui est, du reste, traité fort lestement. A ce propos, je ne puis m'empêcher de vous faire part d'une petite observation, c'est que de

<sup>1</sup> *Religion* et ses dérivés sont ici synonymes de *théologie* et ses dérivés.—R. T. M.



Maistre a, pour moi, la propriété particulière de me servir à apprécier la capacité philosophique des gens par les cas qu'ils en font; ce symptôme dont je me suis beaucoup servi ne m'a encore jamais trompé. Guizot malgré tout son protestantisme transeendant, le sent assez bien.

Je ne suis pas encore convaincu par vos observations qu'il n'existe pas en Allemagne une école *historique* distincte et adversaire de l'école dite *philosophique*. Je vous engage à y regarder encore; mais, si vous persistez, je me rendrai, puisque cette école historique porte encore ses vues sur les points les plus généraux; mais qu'elle a produit sa méthode dans des questions secondaires, ce qui est précisément le rebours de la marche véritable: c'est surtout parmi les jurisconsultes, ce me semble, que l'observation est le plus sensible, comme Savigny, Meyer, etc. Cherchez donc principalement à constater si chez eux il n'y a pas une manière *historique* de traiter la législation, tout à fait opposée à la manière *méthaphysique*, fondée en dernière analyse sur le contrat social, et la déclaration des droits de l'homme. Je n'affiche, comme vous le voyez, aucune prédilection pour l'école soi-disant historique, qui s'y prend tout de travers; mais je regarde comme important de constater cette espèce de schisme. Il me semble même que les deux écoles ne s'épargnent pas les injures collectives, ce qui est un symptôme de division plus réel qu'il n'en a l'air. Je vous en parlerai plus au long la prochaine fois, si vos nouvelles observations ne me font pas changer d'avis.

Je ne vous dirai rien de nos affaires publiques, sur lesquelles vous en savez autant que moi. Il est très probable que Corbière et Peyronnet vont disparaître incessamment, mais Villèle reste, et



tant mieux, car c'est, je crois, le président le plus convenable à la situation actuelle. En tout cas, il partirait aussi que le système ministériel n'en changerait pas le moins du monde, car on ne gouverne que comme on peut.

Votre frère eommence bien son apprentissage commercial ; il a pris là, je erois, le parti le plus convenable à son organisation. Je voudrais seulement le voir plus spécialisé : il lit, ce me semble, un peu trop à tort et à travers.

Adieu, mon cher ami, j'attends avec beaucoup d'impatience une de vos lettres, et je réitère en finissant le vœu qu'en attendant votre heureux retour, notre correspondance prenne un nouveau degré d'activité. Du moins, ce ne sera pas de ma faute, je vous l'assure.

Votre ami,

Auguste COMTE.

*Acte des PARENTS d'AUGUSTE COMTE, consentant  
au mariage de celui-ci ;  
passé à Montpellier le 8 novembre 1824.*

L'acte de mariage d'AUGUSTE COMTE constate que l'acte de consentement de ses PARENTS fut passé devant maître Anduze et son Collègue, notaires royaux à la résidence de la ville de Montpellier, le huit novembre mil huit cent vingt quatre.

Il faut rappeler, à ce sujet, ce navrant témoignage de notre MAÎTRE :

« ... En Mars 1824<sup>1</sup>, elle vint me proposer de vivre maritalement comme préambule conjugale, ce qui eommença le mois suivant. Quand elle s'y résolut elle venait de perdre l'espoir d'en-

1. On a vu ci-dessus, p. 421, dans la lettre d'AUGUSTE COMTE à Tabarié, du 5 Avril 1824, que ce fatal ménage durait depuis le 10 février 1824. — R. T. M.

trer, sous le nom de dame de comptoir, mais à titre de concubine, chez le directeur d'un bazar qui surgissait au Palais-Royal. À ses yeux, elle n'avait d'autre alternative, à cet égard, que de retourner aux *Galeries de bois* ou de cohabiter avec moi, qui fus ainsi conduit à mes premiers emprunts, pour nous installer rue de l'Oratoire vis-à-vis le temple protestant.

« Notre cohabitation me fit bientôt prendre au sérieux des projets de mariage qui ne m'avaient jusqu'alors semblé qu'un aliment de la conversation. Je me crus moralement engagé par suite d'une confiance qui n'était qu'apparente et je fis à mon père une demande qu'il refusa justement. Outre que j'étais trop dépouillé des préjugés les mieux institués, sans les avoir encore reconstruits, quoique mon opuscule fondamental eût déjà surgi, ma vocation philosophique me faisait dès lors sentir le besoin d'une intime affection propre à compenser les laésunes involontaires de mon éducation morale. Me croyant incapable, faute d'agrément et de beauté, de jamais plaire aux femmes, je voulus ainsi m'en attacher une par un sacrifice exceptionnel. Ce généreux calcul eût probablement réussi sur toute autre âme que mon dévouement aurait tiré d'une telle carrière. Après dix mois de cohabitation, je fus ainsi conduit à réaliser, dans le même domicile, le fatal mariage auquel mon père avait légalement cessé de résister, malgré ses invincibles répugnances, quand il me vit prêt aux sommations juridiques... » (AUGUSTE COMTE, *Testament*, 2<sup>e</sup> édition, Addition secrète, p. 36<sup>e</sup> .)

Nous allons rappeler les douloureux renseignements que J. Lonchampt donne sur ce malheureux épisode. Mais nous croyons devoir les faire précéder de la traduction française de la note sui-



vante de Miguel Lemos, dans sa traduction, en portugais, de la *Notice* de Lonchamps :

«La copie manuscrite que nous possédons de cette biographie ajoutée, aux motifs exposés ici qui menèrent Auguste Comte à cette fatale union, celui résulté de l'incident suivant, supprimé, nous ne savons pas pourquoi, lors de la publication de ce travail dans la *Revue Occidentale* :

«Tels étaient les vagues projets du jeune Comte, lorsqu'une scène imprévue vint en précipiter la réalisation. Un dimanche qu'assis dans un restaurant avec sa compagne et un ami, il goûtait les charmes du repos, un homme apparut soudain sur le seuil de la salle : d'un geste impérieux, il fait signe à la jeune femme de le suivre : pâle, éperdue, elle se dirige en chancelant vers la porte. Auguste Comte se précipite sur ses pas, menaçant, l'œil en feu : elle le supplie de rester à sa place, de ne pas intervenir entre elle et cet homme. C'était un agent de la police, qui ayant reconnu l'insoumise, voulait la conduire à la Préfecture pour y entendre sa condamnation à 15 jours de reclusion dans la maison d'arrêt de St. Lazare. Car les femmes inscrites sont obligées de se soumettre toutes les deux semaines à une visite sanitaire : en cas d'infraction, elles sont activement recherchées et punies sévèrement. Cet homme céda aux prières et aux larmes de la jeune femme : mais seulement après avoir connu son domicile et avoir reçu la promesse que le lendemain matin, elle se présenterait au bureau des mœurs. L'agent éloigné, grand fut la confusion de la jeune femme ; Auguste Comte sortit avec la résolution d'éviter par tous les moyens de semblables scènes.

«La jeune femme dès le lendemain, se rendit en hâte chez le chef à la préfecture de police, et lui



découvrit sa situation. Il prit pitié d'elle, lui fit remise de sa peine et lui expliqua que le mariage pouvait seul la rayer immédiatement du livre fatal et lui rendre la liberté.

«A cette nouvelle, Auguste Comte écrivit sans délai à Montpellier, etc. Le reste comme il se trouve dans le texte.» (Miguel Lemos, *Ibidem*, notes ps. 209 à 210.)

Voici maintenant le récit publié dans la *Revue Occidentale*, avec les variantes de la copie manuscrite et qui seront mises en italique :

«Dans ce but, Auguste COMTE écrivit à Montpellier pour obtenir le consentement [*écrit*] que la loi française exige des parents. Son père fit prendre des informations et répondit par un refus : sa mère lui fit, avec douceur, de justes remontrances. Ni l'un ni l'autre ne soupçonnaient [*cependant*] la vérité : car la vie de province ne comporte pas l'existence de cette prostitution patentée, si universelle à Paris. La famille de Montpellier avait uniquement appris que celle qu'on lui demandait d'accueillir comme belle-fille vivait depuis dix mois en concubinage avec son fils [*et de plus était la fille naturelle d'une comédienne. Ces deux faits suffisaient pour motiver son mécontentement et sa résistance.*] Cette nouvelle suffisait pour motiver son mécontentement et sa résistance. Auguste COMTE fut profondément chagriné ; il résolut de briser l'obstacle et d'avoir recours aux actes respectueux prescrits par la loi [*sommations légales.*]» (*Rev. Occ.*, t. XXII, 101—1889, p. 303.)

Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 18 novembre 1824. (*Rev. Occ.*, 2e. série, t. XIII, 108—1896, p. 257.)

Berlin, 18 novembre 1824.

Accusé réception de la lettre du 6 novembre. Envoie le traité de Kant. Sur l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE : celui-ci n'a pas bien compris ce qu'il lui a écrit. Il a seulement attaqué la seconde partie, où AUGUSTE COMTE parle de l'intervention des savants etc., partie qu'il croit mauvaise et qu'AUGUSTE COMTE lui dit lui-même

vouloir modifier. Il envoie une récénsion faite par Krug, qui reproche l'empirisme d'Auguste Comte et attaque surtout l'article des savants. Hegel a témoigné être fort content des détails de l'opuscule fondamental, mais il en a attaqué la conception générale. Il a été présenté dernièrement à Hegel, à qui il a offert un exemplaire de l'opuscule fondamental, qu'il lui portera incessamment. Sur Bucholz; il a donné dans son journal la traduction de deux tiers de l'opuscule fondamental, mais sans observation. G. d'Eichthal a traduit environ la moitié de son ouvrage. Sur le petit traité de Kant; en général Kant se plaint de la difficulté qu'il éprouve à rendre ses idées. Sur les grands ouvrages de Kant. Sur un autre petit traité de Kant analogue au premier, où il dit que l'établissement de la paix générale est la condition nécessaire pour commencer la régénération du genre humain. Sur Hegel; concordance merveilleuse de ses résultats sur la philosophie de l'histoire avec ceux d'Auguste Comte. L'école de Hegel est au sommet de l'école allemande; c'est à lui qu'il leur faut s'attacher. Sur le docteur Gans, élève de Hegel. Il ne peut répondre encore au sujet de la question d'Auguste Comte sur les juristes. Gans est un adversaire de Savigny. Il faut bien se garder de juger avant de comprendre; on accuse aussi Auguste Comte d'être obscur, d'être un rêveur lorsqu'on ne le comprend pas... Importance de l'Allemagne dans la crise actuelle. Le cœur lui saigne quand il lit les journaux français. Remercie des renseignements sur Benjamin-Constant. Hegel est aussi un grand adversaire de la religion du sentiment. Il n'est pas vrai que l'ouvrage de Fergusson soit considéré en Allemagne; ce n'est qu'une opinion individuelle. Sur l'Allemagne, de Mme. de Staël.

## CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite).

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 28 de novembre 1824

Remoutrances amicales sur le silence de Valat.—P. S. sur Émile Tabarié.

## A Monsieur Valat, à Rhodéz.

Paris, le 28 novembre 1824.

Pour cette fois, mon cher ami, c'est à moi, j'espère, à me plaindre de ta nonchalance. Je t'ai écrit le 3 une lettre qui avait pour objet de te forcer à rompre le silence que tu as gardé avec moi depuis plus de trois mois, et je vois avec peine qu'elle n'a encore produit aucun effet. En vain tu te rejetteras sur tes occupations. Moi aussi j'en ai, je t'assure, et bien aussi nombreuses et aussi pressantes que les tiennes; tu vois cependant qu'elles ne m'empêchent pas de t'écrire. Je t'admets encore cette fois à résipiscence; mais si tu refuses d'obtempérer à la sommation que je te

fais de m'envoyer une bonne lettre de quatre pages au moins, je croirai que tu n'attaches plus aucun prix à la continuation de notre correspondance. Sérieusement, je t'assure que tu me fais beaucoup de peine en y mettant tant de langueur; car elle est pour moi d'un bien grand prix. Je m'étais bercé de la douce idée qu'après l'avoir trop longtemps interrompue, nous aurions soin, en la reprenant, de lui imprimer une activité soutenue, dont cette interruption avait dû à tous deux nous faire sentir la valeur. Il me serait bien pénible d'être obligé de renoncer à cette espérance.

Ne t'attends pas, mon cher paresseux, que pour cette fois, m'accomodant à ta nonchalance, je me livre de moi-même au bavardage amical que tu dois provoquer. Non, cette lettre ne renfermera que des remontrances. J'ai beaucoup de choses à te dire capables de t'intéresser, et j'aurais bien envie de te les apprendre, mais j'aurais bien envie de te les apprendre, mais j'aurais la fermeté de tenir bon et d'attendre que tu me les demande. Je souhaite que cette petite punition te fasse regretter ta négligence. Ainsi, sans plus ample discours, je finis en te témoignant l'impatience que j'éprouve de recevoir une de tes lettres, et l'espérance que je conserve encore d'en avoir promptement.

Ton ami pour la vie,

A<sup>te</sup>. COMTE.

P. S.—Je te serais bien obligé si tu veux te charger pour moi d'une petite commission. Je me suis lié ici avec Émile Tabarié, que tu as connu, je crois, comme moi, au collège. Depuis qu'il est retourné à Montpellier, il y a un an, il avait l'habitude de m'écrire assez régulièrement. Voilà cependant quatre mois que je n'ai reçu de ses nouvelles, quoique je lui aie écrit plusieurs



fois. Comme je le connais pour exact, et que je sais d'ailleurs qu'il a une très mauvaise poitrine, je crains qu'il ne soit malade, et peut-être même pis. Tu me ferais plaisir si tu pouvais t'en informer, et me dire au juste ce qu'il en est. Il habitait, l'été, à Saint-André; mais je crois qu'à présent il doit être à Montpellier. J'aurais bien pu écrire pour cela à Pouzin ou à Guillaume, mais comme je ne suis pas en correspondance avec eux, j'ai préféré t'en charger. Que cette commission ne soit cependant pas pour toi un motif d'ajourner ta lettre; tu m'en parlerais une autre fois, si tu ne pouvais le faire de suite. Je serais fâché que cela retardât la missive que j'attends de toi avec tant d'impacience.

Lettre d'Auguste Comte à G. d'Eichthal, du 10 décembre 1824.

(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108-1896, p. 261.)

Accuse réception de la lettre du 18 novembre. Explication du détail de cette lettre. Sur la résolution prise par G. d'Eichthal de quitter la carrière philosophique pour l'industrie. Considérations sur la situation sociale; contraste entre sa position et celle de G. d'Eichthal. Il a été sur le point, il y a sept ou huit ans, de devenir une sorte d'ingénieur chimiste; ce qui manqua heureusement. Ses plans d'expériences chimiques alors, par suite de ses tendances foncièrement théoriques. Par ce changement de carrière, G. d'Eichthal pourra contribuer à faire respecter davantage la force spirituelle. Opinion de Blainville à ce sujet. Regrets amicaux du prolongement de leur séparation. Remerciement pour l'intérêt que G. d'Eichthal lui témoigne. Persiste sa situation matérielle. Rieu de nouveau sur sa relation avec Villèle. La conduite de Guizot envers Auguste Comte a un peu altéré la bonne opinion qu'Auguste Comte s'était formé de son caractère. Eloge du petit traité de Kant. Trait de l'excessive modestie d'Auguste Comte, à ce sujet. Comparaison de Coudorec à Kant. La lecture du traité de Kant a presque résolu pour lui la question sur la division de l'école allemande en *historique* et *métaphysique*; il lui semble presque certain que l'une et l'autre dérive de Kant. Il engage cependant G. d'Eichthal à poursuivre les observations qu'il a demandées, à se sujet, surtout relativement aux jurisconsultes. Sur Hegel; il est moins fort que Kant, mais c'est un homme de mérite. Sur la nouvelle publication projetée de son ouvrage. L'article de Krug que G. d'Eichthal a envoyé est tout-à-fait insignifiant. Il n'a rien reçu de Bucholz. Sur la récente publication de Saint-Simon, *Opinion littéraire, philosophique et industrielle*. Annonce d'un second volume et le tout doit servir de préliminaire à un journal dans le même sens. On lui a proposé de coopérer à cette entreprise; son refus. Il regrette que le zèle des industriels qui donnent leur appui à

Saint-Simon soit perdu pour la chose publique. Évanouissement des projets de société philosophique. La situation sociale; l'anarchie spirituelle. C'est au positivisme à changer cette situation déplorable.

Paris, 10 décembre 1824.

Il y a déjà une quinzaine de jours, mon cher ami, que j'ai reçu votre lettre du 18 novembre. Vous m'avez fait un bien grand plaisir en me répondant aussi promptement. Je vous aurais moi-même déjà répondu si je n'avais voulu relire à intervalles suffisants les deux cahiers que vous m'avez adressés, afin de vous en parler avec certitude, et si je n'avais attendu la traduction de l'article allemand sur mon livre que votre frère s'était chargé de m'expliquer, et qu'il ne m'a rapporté qu'avant-hier.

J'ai appris avec étonnement mais non sans plaisir la brusque résolution que vous avez prise. Vous savez que j'ai toujours regardé comme essentiel pour vous et pour la philosophie positive que vous vous missiez au courant des idées industrielles par une pratique convenable. Quant à votre détermination d'entrer définitivement dans les affaires, je ne puis pas encore porter un jugement éomplet, car j'ignore si votre apprentissage en ce genre ne fera point changer votre volonté. Cette destination, prise en elle-même, ne me paraît guère la vôtre; mais je ne doute pas cependant que vous n'y obteniez un grand succès, si vous y êtes fortement résolu. Votre vocation réelle est incontestablement pour la carrière scientifique, ou plutôt philosophique, quoi que vous en disiez; je n'aime pas votre défiance à cet égard, mais elle ne change rien à ma conviction. Je regrette donc beaucoup pour la science que vous répudiez ainsi votre mission. Mais j'espère bien que cela n'est pas irrévocable. Comme je suis certain que, par votre position, votre caractère et la tendance de votre esprit, vous arriverez promp-



tement dans la carrière industrielle au degré d'importance que peut désirer votre modeste ambition, j'espère que ce ne sera là pour vous qu'une introduction, et que plus tard vous accomplirez votre véritable destinée à laquelle d'ailleurs je sais bien que, en esprit du moins, vous ne cesserez de penser. Aussi, si vous persistez dans votre résolution, je ne vois dans ces effets qu'un retard plus ou moins long, qui n'est pas sans de grands avantages s'il offre quelques inconvénients. Voilà pour le point de vue général de votre plan. Quant au point de vue industriel, je ne puis m'empêcher d'abonder encore plus dans votre sens, car je crois effectivement que vous serez plus heureux de cette manière. Vous êtes né dans une position assez avantageuse pour n'avoir pas besoin de faire fortune, mais ce serait à la condition de renoncer à un ordre de sensations auquel vous êtes déjà façonné; vous en auriez la force, je le crois bien, si vous y voyez un but d'utilité, et une compensation suffisante. Or, de tous les travaux spirituels qui méritent ce nom, les recherches spéciales sont, dans l'ordre scientifique, les seules qui aient une appréciation courante; les travaux philosophiques, les seuls certainement auxquels vous vous livrez, ne sont malheureusement pas encore sentis et ne le seront vraisemblablement pas de longtemps, même chez les hommes qui exercent leur intelligence. J'avoue qu'en ne considérant que soi, il n'y a pas dans cette perspective une consolation suffisante pour un sacrifice qui, en effet, serait blâmé généralement dans la classe où vous vivez principalement, et faiblement approuvé dans la section spirituelle de la société. Il n'est même que trop vrai que dans l'époque anarchique et matérielle qui dure encore, et qui nous enterrera peut-être, les idées sont tel-



lement brouillées que l'argent est un moyen indispensable de considération, même dans l'ordre spirituel; la tendance à la richesse est évidente dans nos savants, qui se croient subalternes tant qu'ils ne pourront pas donner à dîner comme des banquiers. Quoique l'illustration donne des droits à la considération, il est cependant vrai que sous ce rapport, comme sous tous les autres, la société n'est point aujourd'hui organisée; cela rentre dans la fusion générale du spirituel dans le temporel, opérée par Luther. Ainsi, quant à vous personnellement, j'approuve fort votre détermination et je vous engage à y persister. Ma position est tout-à-fait différente. De ma part d'abord il n'y a pas de sacrifice, et au contraire, par suite de mon éducation, de ma situation sociale, et probablement aussi d'une prédestination philosophique encore plus prononcée, la carrière à laquelle je suis attaché est vraiment la seule qui me soit ouverte, à moins de vaincre des difficultés presque insurmontables. La considération est pour moi le seul moyen d'arriver à l'aisance, et cette voie est malheureusement trop au rebours de notre siècle pour me laisser grand espoir de succès, si mes désirs en ce genre n'étaient pas très modérés. Ainsi, j'ai toutes sortes de motifs pour ne pas m'appliquer les observations que je vous présente. Et, malgré cela encore, telle est l'énorme difficulté de conserver le caractère spirituel dans toute sa pureté au milieu d'une société toute temporelle, que je me surprends quelque fois à regretter de n'avoir pas embrassé une carrière industrielle, ou de ne pouvoir plus m'en former une, regret qui cependant, bien analysé, n'a pas le sens commun de ma part, car je n'aurais ainsi probablement réussi à rien. C'est un grand malheur sous plusieurs rapports qu'une



organisation trop caractérisée. J'ai été sur le point, il y a sept ou huit ans, de devenir une sorte d'ingénieur chimiste dans une grande manufacture, ce qui, pour mon honneur, manqua heureusement. Je ne puis m'empêcher de sourire en me rappelant que, même à cette époque, je me faisais en pensant à cette place, de beaux plans d'expériences chimiques, qui, pratiques dans leurs conceptions premières, dérivèrent promptement à la théorie, et dont l'exécution m'aurait probablement, à moins de quelque heureux hasard, fait remercier tôt ou tard. Mais je m'aperçois que je m'abandonne un peu trop à ma digression. Je reviens donc pour vous dire en résumé que suis, balance faite, beaucoup plus content que contrarié, soit pour la société, soit surtout pour vous, du parti que vous avez pris. A ne l'envisager même que comme expérience politique, je ne suis pas fâché que vous puissiez montrer une bonne fois aux roturiers l'exemple d'une haute capacité philosophique obtenant des succès étendus et rapides dans la direction industrielle. Cela pourra contribuer aujourd'hui à faire respecter davantage la force spirituelle. Blainville, je m'en souviens, avant que votre projet fût formé, me manifestait le même sentiment. Ce qui me peine le plus maintenant dans votre résolution, c'est qu'elle va vous tenir éloigné de moi, beaucoup plus longtemps que je ne l'avais espéré. Je n'ai pas besoin, j'en suis sûr, de vous recommander de nouveau de compenser cette séparation si prolongée par une plus grande activité dans notre correspondance. Je vous promets de mon côté de ne pas la laisser languir, car elle est une des plus précieuses consolations que je puisse espérer.

Je vous remercie bien vivement, mon cher



ami, du pressant et sincère intérêt que vous me témoignez. Vous savez bien que je n'en ai jamais douté. Je ne vous dirai point que je n'accepte pas votre offre amicale, car il se peut que je sois obligé plus tard d'y avoir recours. Quand je dis *obligé* ce n'est pas, comme vous le sentez bien, que je n'aimasse pas mieux m'adresser à vous qu'à tout autre, si votre assiette dans le monde était déjà prise; mais par cette circonstance, je vous avoue franchement qu'il me serait pénible de recourir à votre amitié à moins d'une nécessité tout-à-fait forcée, car je serais désolé de rien faire qui pût tendre ou seulement avoir l'air de tendre à nuire le moins du monde à votre consolidation sociale; vous pouvez considérer en outre que les inquiétudes de votre père à mon égard, même quand elles seraient aujourd'hui tout-à-fait dissipées, ce que j'ignore, m'imposent une circonspection particulière. Malgré toutes ces considérations qui sont, comme vous le voyez, bien étrangères à votre franche amitié, je craignais beaucoup, je le répète, que la nécessité ne m'oblige à accepter votre offre. Ma situation n'a pas éprouvé la moindre amélioration depuis ma dernière lettre, et plus nous avançons dans l'année scolaire plus cette détresse devient inquiétante; mon esprit en est presque absorbé. Rien de nouveau sur ma relation avec Villèle. Plusieurs personnes qui m'avaient promis des leçons n'ont encore rien amené. Guizot m'a fait à cette occasion une gaseonnade qui a un peu altéré la bonne opinion que je m'étais formée de son caractère. Je crois qu'il voudrait faire, et faire à bon marché le protecteur envers moi; si cette disposition se manifeste positivement, je cesserai de le voir absolument. Je suis très porté à la fraternité, mais je ne souffre pas la paternité, surtout dans



un philosophe. Elle y est bien plus dure que dans tout autre.

Il est bien tems que j'arrive enfin, mon cher ami, à répondre directement à vos communications. — J'ai lu et relu avec un plaisir infini le petit traité de Kant; il est prodigieux pour l'époque, et même si je l'avais connu six ou sept ans plus tôt, il m'aurait épargné de la peine. Je suis charmé que vous l'avez traduit; il peut très efficacement contribuer à préparer les esprits à la philosophie positive. La conception générale, ou au moins la méthode, y est encore métaphysique, mais les détails montrent à chaque instant l'esprit positif. J'avais toujours regardé Kant non seulement comme une très forte tête, mais comme le métaphysicien le plus rapproché de la philosophie positive. Mais cette lecture a beaucoup fortifié et surtout précisé ma conviction à cet égard. Si Condorcet avait eu connaissance de cet écrit, ce que je ne erois pas, il lui resterait bien peu de mérite, puisqu'il ne peut prétendre qu'à celui de la conception, qui est presque aussi ferme et même à quelques égards plus nette dans Kant. Pour moi, je ne me trouve guère jusqu'à présent après cette lecture d'autre valeur que celle d'avoir systématisé et arrêté la conception ébauchée par Kant à mon insu, ce que je dois surtout à l'éducation scientifique; et même le plus positif et le plus distinct que j'aie fait après lui, me semble d'avoir découvert la loi du passage des idées humaines par les trois états, théologique, métaphysique et scientifique, loi qui me semble être la base du travail dont Kant a conseillé l'exécution. Je rends grâce aujourd'hui à mon défaut d'éducation, car si mon travail, tel qu'il est maintenant, avait été précédé chez moi par l'étude du traité de Kant, il aurait, à mes propres yeux, beaucoup



perdu de sa valeur. Je conçois maintenant, comme vous le disiez, que, pour les philosophes allemands qui sont familiers avec ce traité, mon ouvrage n'aura vraiment un grand effet qu'avec la seconde partie. Je parlerai, je crois, de ce petit traité dans le discours préliminaire dont je vous ai parlé, et auquel je travaillerai après avoir fini la seconde partie, ce qui, à vous dire le vrai, par suite de mes inquiétudes continuelles, n'est pas encore tout prochain.

La lecture du traité de Kant a presque résolu pour moi la question que je vous faisais sur la division de l'école allemande en deux sections, historique et métaphysique. Je suis à peu près de votre avis maintenant, ou du moins, la question a perdu pour moi la plus grande importance, car il me semble aujourd'hui presque certain que l'école historique dérive de Kant tout aussi bien que l'autre. Néanmoins, comme il est intéressant de constater jusqu'à quel point cette division est fondée, je vous engage à poursuivre les observations que je vous ai demandées à ce sujet, surtout relativement aux juriconsultes. Car il me paraît clair, d'après votre exposé, que la critique de la raison pure et ses conséquences forment deux séries d'idées tout à fait distinctes, et même à beaucoup d'égards opposées, dont la coexistence, soit dit en passant, dans une même tête, est un phénomène physiologique bien extraordinaire, et singulièrement honorable pour la vigueur de cet esprit. Il serait donc utile d'examiner s'il n'y a pas dans les philosophes actuels une division correspondante dans les personnes, car la prolongation de ce phénomène chez les disciples de Kant serait bien plus inévitable encore. Il me semble *a priori* qu'il pourrait bien en être ainsi, et c'est à cela que se réduirait alors ma division en école.

historique et métaphysique. Je vous engage à observer dans cette direction, car si mon opinion se vérifiait, il serait évident que c'est à la première école que nous devons nous rattacher.

Je suis bien aise d'avoir fait connaissance avec Hegel, et je regrette que votre extrait ne soit pas plus étendu. Il est bien moins fort que Kant, mais c'est sans doute un homme de mérite. Il me semble encore trop métaphysique ; je n'aime pas du tout son *Esprit* auquel il fait jouer un rôle si singulier. Mais je lui trouve comme vous un esprit positif dans les détails ; j'aime surtout qu'il ait vu que le monde n'a été vraiment chrétien qu'au XI<sup>e</sup> siècle : une observation de cette importance prouve beaucoup pour lui. En tout, je crois qu'il y a entre nous et lui un grand nombre de points de contact, quoique je ne croie pas jusqu'ici comme vous à l'identité de principes ; et je ne pense pas que nous ferons fort bien de nous rapprocher de lui. Je suis très content de l'accueil qu'un esprit aussi distingué a fait à mon travail. Si vous le jugez convenable, vous pourrez l'en remercier de ma part, et lui dire le bien que je pense de lui. Vous me ferez grand plaisir de me faire connaître son cours plus amplement, si vous en trouvez l'occasion. Je vous en reparlerai plus tard, car pour cette fois j'avoue que la supériorité du traité de Kant absorbe un peu mon attention. D'ailleurs j'aime mieux en parler sur des documents plus étendus. En tout, j'augure bien de nos relations avec l'école allemande, et il me tarde que mon volume soit publié pour les commencer ; vous les avez préparées à merveille.

À propos de cette publication, je vous prie encore de me donner votre opinion un peu en détails sur le mode, car je ne sais encore auquel m'arrêter. Dois-je rester entièrement proprié-



taire en vendant aux libraires un grand nombre d'exemplaires à la fois? Dois-je vendre l'édition en masse? Je ne sais trop qu'en penser, car il y a là une combinaison d'avantages et d'inconvénients pour la publication simultanée en Allemagne et en France qui me tient tout à fait dans l'incertitude. Vous me rendriez service de m'en tirer. Du reste, nous avons le temps d'y penser.

L'article de M. Krûg dans le journal que vous m'avez envoyé est tout à fait insignifiant; il n'y a aucune portée à tirer de cette critique, qui prouve clairement la nullité du journaliste.

Je n'ai rien reçu de Bucholz. Je crois, comme vous, qu'il faut le planter là. Saint-Simon vient le faire paraître un volume sous le titre d'*Opinion littéraire, philosophique et industrielle*, qui peut vous donner une idée du gâchis de l'ouvrage. Il n'a pas mis son nom, quoique la bonne moitié soit bien de lui, et qu'il ait influencé tous les auteurs du reste, savoir: un poète traducteur d'Horace nommé Léon Halevy, qui a fait d'assez mauvaise littérature politique, un jeune avocat nommé Duvergier qui a fait un article sur la législation très faible, et le physiologiste Bailly dont nous avons parlé qui a fait sur la relation de la physiologie à la politique un article qui serait pitoyable même pour un littérateur. Je suis fâché qu'il faille ajouter à cette liste notre ami Rodrigue, qui a fait un morceau sur l'importance politique de l'industrie, et en particulier des banquiers; son travail n'est pas précisément mauvais, mais il ne répond que faiblement au sujet; Lafitte y est mis ridiculement sur le même pied que Necker, ce qui sent la circonstance. Du reste, aucun des auteurs ne s'est nommé. La partie de Saint-Simon est, comme à l'ordinaire, un rabâchage éternel et fatigant des mêmes idées et des mêmes expres-



sions; seulement il est plus ridiculement audacieux et extravagant que par le passé; il va jusqu'à traiter de front la question si c'est brusquement ou successivement qu'il faut aujourd'hui refondre l'organisation de la société; et après s'être prononcé pour la première marche il couronne l'œuvre par une petite constitution. Son influence a porté malheur à tous ses collaborateurs. Ce gâchis ne peut avoir aucun succès; ils annoncent un second volume, et le tout doit servir de préliminaire à un journal dans le même sens. Mais il est probable que les banquiers qui soutiennent cette entreprise l'abandonneront bien avant qu'elle en soit arrivée là par la nullité de l'effet produit. On m'a proposé de coopérer à cette entreprise; mais l'influence prépondérante que M. de Saint-Simon y exerce serait pour moi un motif suffisant de refus absolu, quand même un tel désordre d'idées ne me répugnerait pas souverainement. Il est bien fâcheux pour la chose publique que le zèle qui paraît exister réellement dans quelques industriels importants soit annulé et découragé par l'influence de Saint-Simon. Aucune tentative dans laquelle on lui laissera la moindre part ne pourra réussir. Malheureusement ces messieurs ne sont pas assez intelligents et assez fermes pour organiser quelque chose de ce genre sans l'y introduire. Si ce malheureux volume pouvait avoir quelque succès, il serait sur le champ arrêté par le gouvernement, à cause de l'extravagance révolutionnaire de Saint-Simon. Mais il n'y a pas de danger. Tous les projets de société philosophique qu'on avait formés ont disparu. Je ne vois pas pour le moment la moindre ouverture à tenter quelque chose de raisonnable dans ce genre. Cela n'est pas prêt à finir, sans doute, car il n'y a ni doctrine ni passion qui puisse rallier les esprits



dans cette époque d'anarchie. Le gouvernement a la grande main sans contestation; chacun cherche à faire ses affaires avec lui ou autrement. Le système politique (si on peut lui donner ce nom) propre à l'état présent de la société, c'est-à-dire le gouvernement de l'argent, prend de plus en plus son caractère prépondérant, et s'établit partout. Cela est inévitable, tant qu'il n'y aura point d'idées sociales, de doctrine générale puisque l'intérêt personnel est le seul procédé pour agir politiquement sur les individus qui ne savent plus ce que c'est que bien et mal en politique, qui n'ont en un mot aucune moralité publique organisée. C'est à nous à changer cette situation déplorable. Ce mode honteux de direction, dont la faute n'est certainement pas au gouvernement, pourrait être supportable, comme nécessaire, si on évitait les gênes de détail qui n'y tiennent pas essentiellement. Mais il est bien triste de vivre à une époque où on ne peut gouverner que de cette manière. Malheureusement cela n'est pas prêt à finir, et se développera de plus en plus vous le sentez comme moi. Comme il faut aux hommes le stimulant d'un grand désordre matériel pour leur faire tenter des remèdes, le développement du système de corruption entre dans la série générale (j'allais dire dans les vues de la Providence) comme moyen de faire ressortir les inconvénients de l'anarchie spirituelle de notre société, et de les pousser à une régénération morale dont, sans cela, les têtes fortes sentiraient seules la nécessité, puisque l'existence temporelle de l'homme, au lieu d'être en souffrance, s'améliore et s'améliorera toujours dans une proportion très rapide. Du moins, telle est la tendance que j'y vois, et la relation que je trouve entre les événements et nos travaux. Je développerai cette vue dans la seconde partie.



Adieu, mon cher ami, écrivez-moi le plus promptement que vous pourrez; votre correspondance m'est bien nécessaire.

Votre ami,

Auguste COMTE.

CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 25 Décembre 1824.

Lettre à Valat. Affectueux remerciements pour la réponse de Valat; épanchements sur leur amitié. Réponse encore à la principale objection de Valat sur son opuscule: possibilité de la réorganisation spirituelle positive de la société. Il ne parle pas des institutions à établir; il s'agit pour lui, à présent, de la *réorganisation spirituelle*. Quand les doctrines seront formées on passera aux institutions, c'est-à-dire, dans soixante ans environ. Jusque là il conseille aux gouvernés le respect des institutions actuelles et il engage les gouvernants à persister dans leur système défensif. C'est un des points capitaux de ses divergences avec Saint-Simon, par exemple. Sous ce rapport, les hommes d'Etat lui semblent montrer plus de perspicacité que les publicistes. Il est et veut être purement et simplement un théoricien (mais non pas un rêveur), et nullement praticien, même praticien consultant. En un mot, ce qu'il se propose par dessus tout, c'est de fonder une science politique. Rapport avec la formation du christianisme. Difficultés qu'il rencontre à exprimer ses idées par le besoin d'expressions dégagées du caractère théologique et métaphysique. Difficultés d'instituer les néologismes. Cela sera plus aisé quand la politique sera généralement conçue comme une science positive et dégagée de tout alliage avec le pédantisme littéraire, de même qu'il arrive dans les autres sciences. Il passe ensuite aux considérations personnelles. Son intérêt pour Valat. La lutte entre l'Université et les Jésuites. Sa situation. Il sera peut-être forcé d'aller s'établir en Angleterre. Il a écrit à de Villèle, en lui envoyant son ouvrage. Cette lettre doit être remise par le beau-frère de de Villèle. Portée qu'il attribue à cette démarche. Il ne compte retirer aucun profit matériel de ses écrits. Cet état de vives inquiétudes ralentit singulièrement ses travaux. Maintenant il ne lui est plus permis sans égoïsme d'être aussi insouciant. Sur son mariage. Ses espérances d'améliorer sa situation matérielle. Les années précédentes ont été toutes perdues sous ce rapport, en partie par sa faute, et en plus grande partie, par la funeste influence de Saint-Simon.— P. S. Il a reçu dernièrement une lettre de Tabarié; ce qui dispense Valat de la commission qu'il lui avait donnée à ce sujet.

*A Monsieur Valat, à Rhodéz.*

Paris, le 25 décembre 1824.

Enfin, mon cher ami, j'ai maintenant, au lieu de pathétiques rémontrances aussi ennuyeuses à faire qu'à recevoir, des éloges à te donner, des remerciements à t'adresser! Tu viens de réparer

par ton exactitude le mal que m'avait fait ton long silence; j'ai reçu presque à la fois deux de tes lettres. Je souhaite et même j'espère que ce zèle se maintiendra, et que tu prendras le dessus franchement sur ta nonchalance. Je te promets d'y contribuer de tout mon pouvoir par ma ponctualité. L'amitié qui nous unit depuis si longtemps déjà, et le besoin que nous éprouvons tous deux de cette correspondance comme compensation de la distance qui nous sépare et des ennuis respectifs de notre situation, m'en sont, je le crois fermement, une sûre garantie. Ainsi, sans prolonger davantage un préambule maintenant inutile, j'entre en matière directement.

Pour ce qui est de mon ouvrage, j'avoue que je crains de n'avoir pas parfaitement compris ton objection principale, malgré les développements que tu lui a donnés. Si je ne me trompe, elle consiste à partir du fait de la divergence d'opinion ou plutôt de la divagation politique totale qu'on observe aujourd'hui dans les différentes classes de la société, pour en conclure l'impossibilité d'établir jamais des principes fixes, positifs et unanimes sur cette matière. Cet exposé me fait croire que je ne t'ai pas bien saisi; car, autrement, l'argument me semble peu solide. Cette anarchie morale, dont j'admets tout comme toi l'existence actuelle, et qui me paraît le grand fléau caractéristique de notre siècle, prouve clairement la nécessité de rétablir l'harmonie par la formation d'une doctrine convenable, mais nullement l'impossibilité d'y parvenir. Ce serait vouloir conclure par le seul fait de la maladie l'impossibilité de la santé. L'état dans lequel nous voyons aujourd'hui la société n'est point, il s'en faut de beaucoup, un état normal, par lequel nous pourrions juger des conditions naturelles de son exis-



tence régulière; c'est, au contraire, un état de crise très-violent, qui, pour avoir cessé d'être physiquement anarchique depuis quelques années (et j'espère pour toujours), n'en est pas moins extrêmement critique sous le rapport moral. C'est un état qui doit nécessairement changer, ou bien il faudrait admettre que la société périra d'ici à un siècle au plus, ce que je ne erois pas; car il est impossible qu'une société, surtout aussi vaste que la société européenne, subsiste longtemps sans opinions fixes, généralement reçues; c'est là la condition spirituelle de l'existence prolongée des sociétés humaines. L'Europe ne vit politiquement aujourd'hui que par artifice et par violence; dans le désordre où les esprits ont été jetés par tout ce qui s'est fait depuis trois cents ans, il n'y a plus d'autre moyen de gouvernement que la force (ouverte ou *virtuelle*, celle-ci valant mieux que l'autre) et la corruption, en un mot, des moyens purement matériels. Or ces moyens peuvent bien maintenir l'association pendant quelque temps; mais s'il ne devait pas s'y joindre bientôt une force morale, une puissance d'opinion, l'égoïsme finirait par tout dissoudre. C'est une vérité qui a été mise en évidence complète par les hommes d'État rétrogrades, de Maistre, Lamennais, etc., quoiqu'ils en aient fait une application absolument fausse. Ainsi, ce n'est point par l'état actuel des choses, nécessairement violent et passager, qu'on peut juger de l'existence régulière d'une société. Mais reporte-toi par la pensée à quatre ou cinq cents ans d'aujourd'hui, et dis-moi si alors il n'y avait pas dans toutes les classes d'Européens des principes fixes et partout admis sans contestation, en un mot, un ordre spirituel régulier.

Ce fait incontestable prouve donc la possibi-



lité de faire tomber d'accord tous les hommes sur certains points de doctrine, même en politique ; mais il est bien entendu que cela n'est pas et ne peut pas être en laissant tous les individus raisonner magistralement, comme aujourd'hui. leur croyance, et trancher en dernier appel, chacun pour leur compte, sur les questions les plus compliquées qui puissent s'offrir à l'intelligence humaine, sans distinction de classes, d'éducation, d'organisation, d'âge, ni même de sexe. Cette organisation spirituelle de la société est donc possible, quels qu'en puissent être les moyens, et tout prouve qu'elle est aujourd'hui notre premier besoin. La discussion ne peut donc porter, ce me semble, que sur sa nature actuelle et sur la manière de procéder pour l'établir. Or, l'expérience ayant pleinement démontré qu'au point où l'espèce humaine est maintenant parvenue, la méthode théologique et la méthode métaphysique sont tout à fait usées en politique comme elles l'étaient déjà pour tous nos autres ordres d'idées, qu'elles ne peuvent plus exercer sur la société une influence directrice, il ne reste donc que la méthode positive, qui est celle dont je conseille et commence l'emploi. En deux mots, je suis convaincu que la société tombera en dissolution si d'ici à deux ou trois générations on ne parvient pas à y former un code d'opinions politiques et morales admis sans contestation par toutes les classes ; et en second lieu, je suis tout aussi fermement persuadé que si on ne parvient pas à former une doctrine remplissant toutes les conditions nécessaires en traitant la politique comme une science physique, on n'y arrivera par aucun autre moyen. Ces deux points me paraissent évidents, et ils sont la base de tous mes travaux.

Je crois aussi devoir te prémunir contre une



tendance qui me paraît régner dans ta lettre, et qui te porterait à mal comprendre mon travail. Tu demandes quelles institutions je veux qu'on établisse ? Ce n'est pas là la question du tout, car je ne parle pas d'en établir aucune. Il ne s'agit pour moi que de la réorganisation spirituelle de la société, et nullement de sa réorganisation temporelle ; c'est-à-dire que je tends à l'établissement de doctrines et non d'institutions. Quand les premières seront formées, c'est-à-dire dans soixante ans environ, on pensera aux secondes, qui seront refondues d'après les premières. Mais jusque là je conseille aux gouvernés le respect des institutions existantes comme ce qu'ils ont de mieux à faire, et j'engage les gouvernants à persister avec fermeté dans leur système défensif. C'est pour moi une idée préliminaire tout à fait importante. Je crains même de n'avoir pas assez insisté sur ce point, que je me propose de rendre plus saillant quand je publierai mon volume en entier. Je regarde toutes les discussions sur les institutions comme de pures niaiseries fort oiseuses et qui ne sont fondées sur rien, jusqu'à ce que la réorganisation spirituelle de la société soit effectuée, ou du moins très-avancée ; et c'est un des points capitaux sur lesquels je suis absolument opposé à Saint-Simon par exemple, qui voudrait commencer par la réorganisation temporelle (entendue à sa manière), ce qui est le monde renversé et littéralement la charrue avant les bœufs. Cette erreur est, du reste, très répandue. Je pense donc que, d'ici à deux ou trois générations au moins, il est impossible de gouverner autrement que comme on fait, au jour le jour, d'une manière purement provisoire. Sous ce rapport, les hommes d'État me semblent montrer plus de perspicacité et plus de véritable connaissance po-

litique que les publicistes qui parlent sans cesse de constitution, d'institutions définitives à établir à la session prochaine, etc., ce qui est d'une absurdité qui va jusqu'au ridicule. Ainsi, ne perds pas de vue que je suis et veux être purement et simplement un théoricien (mais non pas un rêveur), et nullement praticien, même praticien consultant. En un mot, ce que je me propose par-dessus tout, c'est de fonder une science politique. Quand elle sera avancée à un certain degré, on en fera application à la pratique, comme on applique la chimie aux arts; mais jusque là je ne vise à d'autre résultat pratique que celui de réunir les esprits par certaines idées politiques. En d'autres termes, tout ceci a beaucoup de rapport avec la formation du christianisme, afin de mieux rendre mon idée par une analogie; je ne dis pas tout à fait: *mon royaume n'est pas de ce monde*, mais l'équivalent accommodé à notre époque. La doctrine chrétienne, conçue pendant très longtemps comme tout à fait extérieure à l'ordre social, avait en elle-même la puissance cachée d'agir sur lui à un très-haut degré, et elle a fini par la développer singulièrement. Il en est de même, en ce sens, de la doctrine propre à notre régénération actuelle, à cela près que l'état intellectuel de notre siècle permet de concevoir clairement d'avance l'action politique future de ce qui sera d'abord simplement moral, et que d'ailleurs la période sera infiniment plus courte.

Je te demande pardon, mon cher ami, si tu trouves tout cela un peu obscur et désordonné; ce sont des idées qui exigeraient d'être rédigées avec le calme et la lenteur de la composition, et qui ne se prêtent guère au ton épistolaire. Mais, tant bien que mal, elles pourront contribuer à éclaircir ton opinion, et je n'ai pas d'autre prétention.



Je reprendrai ce sujet dans ma prochaine lettre, et d'ici là, j'espère, tu m'auras posé des questions avec une précision et une netteté qui faciliteront singulièrement mon bavardage et rendront mes explications plus claires. Tu ne saurais croire combien, dans un ordre d'idées aussi neuf, je suis contrarié à chaque instant par la langue, par le besoin de nouvelles expressions, dégagées du caractère théologique et métaphysique, sous l'influence duquel se sont formées nos langues. Il y aurait bien la ressource du néologisme ; mais, outre que je ne crois pas convenable d'y recourir, elle n'est pas aussi facile qu'on le penserait d'abord ; car c'est, je crois, une des plus grandes difficultés qu'il y ait au monde que celle de créer une expression neuve qui soit véritablement bonne et qui remplisse toutes les conditions voulues. Du reste, cela deviendra plus aisé quand la politique sera généralement conçue comme une science positive et dégagée de tout alliage avec le pédantisme littéraire : on s'y permettra alors sans doute les mêmes licences que dans les autres sciences, où on ne se gêne pas pour créer un mot nouveau lorsqu'il y a nécessité constatée.

Je laisse maintenant de côté le général pour arriver au personnel.

Je prends beaucoup de part à ta position ; d'après ce que tu m'en dis, je me la figure aisément. Quant au travail, franchement, je ne te plains pas, car il s'en faut, à mes yeux, que ce soit un mal ; et même il me semble que, dans ta situation particulière, ce qui peut t'arriver de plus heureux, ce qui peut te faire passer le plus agréablement la vie, c'est précisément d'être absorbé tout à fait par des occupations d'une nature aussi intéressante que les tiennes. Mais je déplore vivement l'isolement où je sens bien que



ton âme et ton esprit doivent se trouver dans le cercle où tu es obligé de vivre, la contrainte insupportable que tu dois t'imposer et le dégoût que le spectacle de l'hypocrisie subalterne mêlée à la corruption doit t'inspirer. C'est l'inconvénient d'être attaché à la fille aînée de nos rois, surtout dans le pays où tu te trouves. Mais, malgré tout cela, je crois, comme ami et ne pensant qu'à ton véritable intérêt, devoir t'engager à rester dans cette situation, au moins pendant assez longtemps, car je doute fort qu'il te fût possible de l'échanger contre une meilleure. Il est probable que l'Université tiendra bon contre les Jésuites, et même, en cas de succès de ceux-ci, ils seront tellement obligés de se modifier que ce sera à peu près la même chose, et je ne pense pas que tu cusses à craindre pour ton sort, au moyen de la prudence que tu dois t'imposer. Tu as une existence stable, et c'est beaucoup; dans le pays où tu es, elle est encore plus sûre qu'ailleurs; je crois que tu devrais apprécier cet avantage plus que tu ne le fais, car aujourd'hui il n'est pas aisé à obtenir. Pour moi, je suis plus d'une fois porté à envier ta situation, car je ressens au plus haut degré les inconvénients d'une position sociale précaire. Je suis malheureusement par caractère très-peu intrigant, très-peu soigneux de mes intérêts, et j'en éprouve quelquefois, dans ce moment-ci par exemple, de bien cruels effets. Non-seulement je ne puis parvenir à une existence solide, mais même mon métier précaire de professeur ambulante ne va pas fort bien. À la fin du premier trimestre de l'année scolaire, je me trouve avoir un grand besoin d'élèves, et je ne puis en avoir malgré les belles promesses qui me sont faites de beaucoup de côtés. Si bien que, si quelque occasion se présentait de prendre une autre



profession, je la saisisrais avec empressement pour peu qu'elle fût favorable. Je te dirai même que si d'ici à deux ou trois ans mon état ne change pas sous ce rapport, c'est-à-dire si je n'obtiens pas une place fixe quelconque à Paris, ou si mon enseignement privé ne prend pas une tournure solide et satisfaisante, j'irai m'établir en Angleterre, où j'ai tout lieu de croire que je trouverai plus de ressources. Il est bien cruel que, lorsqu'on a des goûts aussi modérés que les miens et qu'on s'est voué à de grands travaux intellectuels qui aurait besoin d'une situation calme, on n'y puisse pas parvenir. Je ne sais si je t'ai déjà parlé d'une démarche qui pourra peut-être améliorer ma position ; en tout cas, je te prie de la tenir secrète. J'ai écrit à M. de Villèle, en lui envoyant mon ouvrage, une lettre destinée à lui indiquer les points de contact entre ma théorie et sa pratique, et qui est, je crois, de nature à agir vivement sur lui. Elle doit lui être remise par son beau-frère, que je connais et qui me porte intérêt, du moins à ce qu'il dit. Cette communication doit commencer une relation entre le ministre et moi qui devra probablement m'être utile, si, comme je l'espère, sans entrer dans mes idées (ce que je ne crois pas du tout), il s'intéresse à moi ; car il a toute la sagacité, tout le tact nécessaire pour sentir d'une manière générale le mérite et même l'utilité de mes travaux, et pour chercher à me faire une carrière, ce qui ne dépend que de sa bonne volonté, attendu qu'il est et sera sans doute pour quelques années tout-puissant, malgré les apparences. Malheureusement, quoique ma lettre soit écrite depuis près de deux mois et qu'on en soit très-content, elle n'a pas encore été remise, parce que, m'a-t-on dit, toutes les capacités ministérielles sont en ce moment absorbées par la mani-



pulation des députés et des pairs, ce que je conçois fort aisément. Si cette démarche a quelques suites, comme je l'espère, je te tiendrai au courant. Pour moi, je voudrais bien que cela fût décidé d'une manière quelconque ; car cette incertitude m'empêche, vu mon caractère indolent pour mes affaires, de mettre aucune activité à d'autres démarches ; je ne pense qu'à vivre provisoirement de mes leçons. Quant à mes écrits, je suis heureusement parvenu enfin à ce degré de bon sens de ne les compter pour rien dans mes moyens d'existence. Je voudrais bien avoir pensé ainsi plus tôt ; je ne me trouverais pas dans les cruels embarras que j'éprouve aujourd'hui. Je suis à peu près sûr que l'impression et la publication ne me coûteront rien, mais voilà tout : je ne compte nullement sur le profit. S'il en vient, tant mieux ; cela m'étonnera fort agréablement.

Cet état de vives inquiétudes doit, tu le présumes bien, ralentir singulièrement mes travaux. Pendant longtemps j'ai surmonté cette influence délétère, ne me souciant pas de mon avenir à plus d'un mois de distance sous ce rapport ; mais aujourd'hui le mal est venu au point (et, d'ailleurs, maintenant il ne m'est plus permis sans égoïsme d'être aussi insouciant) que cela m'absorbe presque tout entier. Des travaux tels que les miens, surtout qui exigent de longues et opiniâtres méditations presque continues, ont plus que d'autres besoin de calme ; il est cruel que je ne puisse l'obtenir. Dans ce siècle égoïste et matériel, il faut, quand on est né sans fortune, avoir été doué par la nature d'une certaine médiocrité et d'une cupidité soutenue pour arriver à un état satisfaisant sous ce rapport, et on est à peu près sûr de parvenir avec ces deux conditions. Malheureusement il n'est pas plus en mon pouvoir de les acquérir que



de m'en passer. Je ne crois pas, à te dire le vrai, que ma seconde partie soit terminée et mon volume publié avant trois mois, quoique j'y travaille au milieu de tous ces chagrins. Je dois être inarié dans quelques jours, et tu sens que cela, quoique fort heureux sous les rapports les plus importants pour moi, doit beaucoup ajouter à la gravité de mes inquiétudes, car j'épouse une femme de vingt-deux ans, qui n'a d'autre dot que celle qui inspire à Harpagon de si comiques remontrances, son bon cœur, ses grâces, son esprit d'une trempe peu commune, son amabilité, son heureux caractère et ses bonnes habitudes: je t'en parlerai plus amplement une autre fois. Enfin, j'espère cependant venir à bout de tous ces obstacles. Je sais que le plus difficile est de percer, et il se trouve, quoique cela te puisse sembler étrange, que je suis aujourd'hui au véritable commencement de ma carrière de fortune, les années précédentes ayant toutes été perdues sous ce rapport, en parti par ma faute, et en plus grande partie par la funeste influence que Saint-Simon exerçait sur moi, et qui me détournait et m'empêchait même positivement de faire aucun effort pour assiseoir mon existence sur une base solide, ce dont j'aurais eu dix occasions favorables sans cela.

Adieu, mon cher ami; excuse mon bavardage et mes jérémiades: c'est le libre épanchement de l'esprit et du cœur de

Ton ami pour la vie,

A<sup>te</sup> COMTE.

Rappelle-toi que j'attends une prompte réponse.

La commission que je t'avais donnée relativement à Tabarié est maintenant sans objet, car j'en ai reçu dernièrement une lettre. Je souhaite que cela ne t'ait encore occasionné aucun soin;



s'il en est autrement, reçois-en mes excuses et mes remerciements. Adieu. Je voudrais prolonger encore cette délicate conversation, mais il faut se borner. Procure-moi promptement le plaisir de la reprendre.

Renseignements de P. Lafitte sur quelques personnes auxquelles AUGUSTE COMTE envoya son opuscule fondamental en 1824.  
(*Rev. Occ.*, 2e série, t. VIII, 105-1893, p. 322 à 334.)

DESJARDINS

Promotion de 1807. Gérauvilliers (Paul-Jos.-Eléon. Desjardins de 1809. Génie capit. réf.

J'ai consulté aussi la Correspondance sur l'École polytechnique, n° 9, de janvier 1808, et j'y trouve dans la liste des élèves admis le 6 octobre 1807, :

Desjardins Gérauvilliers (Paul-Jos.-Eléonore), né à Mantoche (Haute-Saône).

D'après la nature du prénom, il est évident que c'est celui-là qui a écrit la lettre et Desjardins est donc un de ceux à qui Auguste Comte a communiqué en 1822 l'opuscule fondamental ; ...

Dans la liste faite par Auguste Comte le 18 avril 1824, je trouve M. Desjardins comme ayant reçu deux exemplaires du second tirage ou plutôt de la seconde édition de l'opuscule de 1822.

.....  
G. D'EICHTHAL et ROUBY.

« ... en 1828, à Londres, M. G. d'Eichthal donna un exemplaire de l'opuscule fondamental à M. John Stuart Mill; c'est là le point de départ de l'action d'Auguste Comte et du positivisme sur le penseur anglais. ...

.....  
... M. Rouby avait eu autrefois des élèves chez lui qu'il préparait aux écoles et Auguste Comte venait leur donner des leçons de mathématique pour cette préparation. M. Rouby m'a parlé quelquefois des promenades qu'il faisait

quelquefois à la campagne avec ses élèves et auxquelles assistait Auguste Comte. C'est M. Rouby qui a dessiné les figures du *Traité de statique*, de Poinsot, dont je crois qu'il avait été le collègue au lycée Bonaparte. C'était un homme parfaitement honorable, professeur consciencieux, ayant une fermeté et une décision de caractère qui imposaient singulièrement aux jeunes gens...

M. Rouby avait une haute idée d'Auguste Comte, non seulement de son talent, mais aussi de son caractère. À cet égard, M. E. Barry, professeur de physique à Charlemagne (successeur de Chevreul), disait d'Auguste Comte: c'est un Romain.

DUNOYER

Les observations marginales dans l'opuscule fondamental d'AUGUSTE COMTE, édition de 1824.

L'un de ceux à qui Auguste Comte envoya en 1824 l'opuscule fondamental auquel il avait ajouté le titre de *Système de politique positive*, fut M. Charles Dunoyer. Son fils, M. Anatole Dunoyer, ancien conseiller d'État, qui porte si dignement à tous égards ce nom respecté, voulut bien, le 14 juin 1882, dans une visite spéciale que je lui fis, me communiquer cet exemplaire de l'opuscule fondamental qui avait appartenu à son père. Il contient des observations marginales de M. Charles Dunoyer. Je les relevai sur mon propre exemplaire personnel. Je crois utile de les publier; mais comme l'édition de 1824 est rare, je rapporterai ces notes à l'édition publiée par Auguste Comte en 1854, à la fin du quatrième volume de son *Système de politique positive*...

En parlant du dogme de la liberté illimitée de conscience, Auguste Comte fait ressortir qu'il n'a qu'une valeur négative et transitoire et il ajoute: «Ainsi un tel dogme n'est applicable, par sa na-



ture, qu'aux idées qui doivent disparaître, parce qu'alors elles deviennent indifférentes : et de fait, il n'a jamais été appliqué qu'à elles au moment où elles commencent à déchoir et pour hâter leur chute.» (1)

Dunoyer a ajouté en marge : «Quelles sont les idées qui doivent disparaître ? » . . .

À la phrase suivante, Auguste Comte fait observer qu'il est absurde de voir là un principe organique et de l'appliquer au nouveau système. M. Dunoyer met en note marginale : «Tout système doit rester soumis à la critique.» . . .

Un peu plus loin, Auguste Comte, continuant l'étude du même sujet, fait voir qu'il est absurde de convertir cet état passager de la liberté de conscience en un dogme absolu et éternel. «C'est évidemment proclamer que la société doit toujours rester sans doctrine générale.» (2) Dunoyer met en note marginale : «Il est impossible que la société se passe de doctrine générale, mais les doctrines générales, comme toutes les doctrines, doivent être soumises à un continuel examen.» . . .

Un peu plus loin, Auguste Comte montre le caractère métaphysique et transitoire de la souveraineté du peuple. Dunoyer ajoute en marge les réflexions suivantes : «Le peuple en masse ne fonde pas de système, mais c'est peut-être toujours leur esprit qui gouverne. Quant à l'esprit de critique, il est aussi nécessaire pour fonder que pour détruire. On ne pourrait, sans les plus grands périls, renoncer à ce droit universel de contrôle absolu ; il n'est pas vrai qu'il isole les esprits ; l'examen est plus propre à les unir qu'à les diviser.»

(1) Appendice général du *Système de politique positive*, p. 53, ligne 11, à partir du haut de la page—*Rev. Occ.*

(2) Appendice, page 53, ligne 27—*Rev. Occ.*



Plus loin, Auguste Comte (page 17, de l'opuscule de 1824), dit que l'on prend à tort les principes critiques comme des principes organiques. M. Dunoyer met en note: «Les principes critiques ne sont pas considérés comme organiques; on ne les adopte pas comme but, mais comme moyen.»

Auguste Comte parle un peu plus bas de la disposition des esprits à considérer le gouvernement comme un ennemi. M. Dunoyer ajoute en note: «La société a raison en tout état des choses de s'en tenir à l'égard de son gouvernement, non pas dans un état purement d'hostilité, mais dans un état permanent d'examen et de critique.»

Plus loin, page 19, Auguste Comte affirme la nécessité de la formation d'une doctrine organique et Dunoyer met en note: «La liberté est nécessaire à cela.»

À la page 26, c'est-à-dire à la fin de l'introduction, M. Dunoyer ajoute une longue note que voici: «L'idée dominante de M. Comte dans ce qui précède, c'est que les peuples sont uniquement occupés à démolir l'ancien système et les gouvernements uniquement occupés à le reconstituer. En fait cela paraît vrai en principe, il est vrai aussi que ces états opposés ne peuvent conduire à aucune organisation. Mais pour pouvoir travailler de concert à l'établissement d'un nouveau système il faut d'abord être d'accord des vices du premier, et c'est de quoi les peuples et les gouvernements ne sont point encore convenus; les gouvernements ayant jusqu'ici employé toutes leurs forces à maintenir l'ancienne organisation sociale, évidemment vicieuse, il a été impossible que les peuples songeassent à autre chose qu'à la renverser. C'est la conduite des gouvernements qui a rendu celle des peuples purement critique, les peuples

ne tiennent pas à la liberté d'examen comme but, mais il la réclament comme moyen, et comme moyen elle leur est toujours indispensable même pour procéder à... plusieurs fois. La tendance critique est toujours une bonne tendance et il y a beaucoup de danger à l'attaquer. C'est à quoi M. Comte ne prend peut-être pas assez garde.»

Page 29, Auguste Comte considère comme absurde l'idée de construire à *priori* un système intégral. M. Dunoyer met en marge: «Excellent.»

Page 30, ligne 14, même note de M. Dunoyer, et cette expression se retrouve souvent dans le cours de l'ouvrage.

Auguste Comte dit, page 51, que c'est aux savants qu'il appartient de créer la nouvelle doctrine organique. M. Dunoyer ajoute en note les réflexions suivantes: «Quels savans? Ceux qui s'occupent des sciences naturelles n'ont encore montré aucune capacité pour la culture des sciences morales et n'ont pas fait à la morale l'application de leurs méthodes.»

Page 53, Auguste Comte établit que le pouvoir spirituel doit être dans les mains des savants et le pouvoir temporel dans celle des industriels. M. Dunoyer ajoute en note les considérations suivantes: «Cette conception est meilleure dans la théorie qu'elle ne le serait dans l'application. Je doute que les savans et les chefs des travaux industriels aient le genre de capacité nécessaire pour déterminer les bases sur lesquelles il convient d'asseoir la société, et pour constituer la société sur ces bases, peu d'hommes, au moins parmi nous, ont moins de capacité politique que les savans et les hommes d'industrie. C'est dans les travaux de ces hommes que sont les vrais intérêts de la société; mais... comment le pourraient-ils? Ils ne se doutent pas de quoi il s'agit.»



« Un peu plus loin, page 55, Auguste Comte revient sur le rôle des savants et M. Dunoyer ajoute en note : « Je ne vois pas qu'aucun système puisse s'établir par l'autorité de ceux qui le proposent. Nul homme dans ce monde n'a le droit de faire autorité. On ne peut établir un système qu'en le faisant passer dans les têtes et il ne s'établit solidement dans les têtes qu'après avoir longtemps souffert la contradiction. On adopte de confiance les décisions des savants dans les sciences physiques parce que ces sciences sont positives. Mais les sciences morales ne sont pas assez avancées pour qu'on puisse croire sur parole ceux qui les cultivent. »

Renseignements d'AUGUSTE COMTE, avant sa régénération religieuse, sur Charles Dunoyer

1. Note dans l'opuscule *Considérations sur le pouvoir spirituel*. (Pol. Pos., t. IV—Appendice général—5e partie, Mars 1826, p. 209.)

M. Dunoyer, dans un ouvrage récemment publié,<sup>1</sup> en constatant par des observations très-lumineuses sur les divers états successifs de la civilisation, la tendance des sociétés actuelles, sous le rapport temporel, à l'état purement industriel, a su se prémunir contre l'exagération vulgaire qui porte à concevoir ce nouveau mode d'existence comme doué d'une perfection absolue. Il a consacré le dernier chapitre de son livre à l'analyse consciencieusement sévère des principaux inconvénients propres à la société industrielle.

1 Ce livre avait pour titre : *l'Industrie et la Morale considérées dans leur rapports avec la liberté*. Dans les *Œuvres de CHARLES DUNOYER*, revues sur les manuscrits de l'auteur, tome deuxième, *Notices d'Économie sociale*; Paris, Librairie de Guillaumin et Cie. 1870, p. 189 on trouve la note suivante, à propos de cet ouvrage :

« Par Charles Dunoyer; Paris, 1825.—Cet ouvrage, comme l'auteur l'annonçait dans sa préface, était le recueil des leçons qu'il avait faites à l'Athénée sur le même sujet durant l'hiver de 1825. Progressivement augmenté, développé et amendé, cet écrit est devenu d'abord le tome Ier du *Traité d'économie sociale*, publié en 1830, puis le tome Ier de la *Liberté du travail*, publiée en 1845.»  
—R. T. M.

Quoique cette énumération soit conçue dans un tout autre but que celui de mes considérations actuelles, et exécutée dans un esprit entièrement différent, j'y renvoie le lecteur, pour suppléer immédiatement aux développements qui me sont interdits ici.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 24 Novembre 1825.  
(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 350.) (*Extrait*)

Ce livre de Dunoyer, qui vient de paraître, semble d'une meilleure intention (qu'un livre projeté par C. Comte, du *Censeur*). Je ne le connais encore que par les conversations de l'auteur. Mais je crois que, quoique évidemment mal conçu, il peut contribuer très utilement à l'éducation politique de nos industriels. Il n'est pas trop en avant pour qu'ils ne le goûtent pas; et il est cependant assez dans la vraie direction pour exercer une bonne influence. Les idées positives y percent peu. Je lui sais bien gré d'avoir senti l'importance politique de la question des races, et d'avoir combattu à sa manière la *perfectibilité indéfinie*. C'est là un progrès très remarquable dans un métaphysicien. Je l'avais cru jusqu'ici inférieur à Comte, mais maintenant je le place au-dessus.

2). Lettre d'Aug. Comte à Stuart Mill, du 15 Mai 1845, p. 321. (*Extr.*)

Je ne suis pas surpris que l'ouvrage de Dunoyer vous ait plu à divers égards.<sup>1</sup> Après l'avoir lu entièrement avec beaucoup de soin, j'ai cru pouvoir lui accorder de grands éloges partiels. Outre le doux parfum de probité réelle et énergique qu'on y sent d'un bout à l'autre, on ne peut trop louer, malgré son avortement probable, le noble effort qui s'y fait pour retirer les économistes de leur étroite ornière, en leur manifestant l'inévitable solidarité intime des vraies considérations industrielles avec l'ensemble des conditions spé-

1. *De la liberté du travail.*—R. T. M.



culatives et morales : cela seul suffirait, indépendamment de plusieurs heureux aperçus partiels, pour que ce livre ne pérît pas. Il va sans dire que je n'ai pu aucunement dissimuler à l'auteur mon incompatibilité radicale avec son étrange conception générale d'entière négativité sociale ; mais cette absurde direction m'a beaucoup moins étonné que vous, parce que je connaissais depuis vingt ans, l'état mental de l'auteur, état qui, à quarante ans, ne saurait guère comporter aucune vraie rénovation. Au fond, M. Dunoyer n'a nullement changé depuis lors en rien d'essentiel, c'est à la fois son mérite et son tort. Il en est resté à cette phase très-passagère de la réorganisation spirituelle, qui conçoit la nécessité d'une véritable doctrine sans reconnaître celle d'aucune coordination régulière et authentique ; c'est lui surtout que j'avais en vue en caractérisant abstraitement ce singulier état mental, dans une note de 1825 ; <sup>1</sup> il ne fait, aujourd'hui, que développer, à cet égard, sa situation propre. La plus singulière manifestation de cette tendance est certainement en ce qui concerne la religion <sup>2</sup> ; on avait dû croire jusqu'ici que le déisme ordinaire constitue la dernière phase appréciable de l'esprit théologique ; mais voici un penseur qui

1. Voici la note à laquelle nous croyons que AUGUSTE COMTE fait allusion :

« Quelques penseurs très distingués, qui sentent la véritable cause de la décadence du système théologique, voudraient, aujourd'hui, pour le restaurer, le refondre avec les sciences. Mais c'est méconnaître l'observation fondamentale que je viens d'indiquer. Quand même l'hétérogénéité radicale de la théologie et de la physique ne rendrait pas leur combinaison absolument impossible, il faudrait, pour l'effectuer, pouvoir recommencer successivement en sens inverse toutes les modifications survenues depuis Platon dans l'organisation spirituelle de la société. Sans doute, l'Europe actuelle ne saurait redevenir égyptienne. » (SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, t. IV, Appendice général, 4.e partie, novembre 1825. *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, p. 169.)—R. T. M.

2. *Religion* est ici synonyme de *théologie*.—R. T. M.

refuse énergiquement à la religion toute efficacité scientifique ou même politique, et qui veut pourtant lui conserver sérieusement une haute importance sociale, en la réduisant désormais à un simple office esthétique ! Ainsi une situation mentale que, dans la rapide décomposition théologique de nos jours, tout esprit systématique a dû traverser à la hâte, sans même s'arrêter à la formuler extérieurement, se trouve là érigée en état normal et définitif de la raison humaine ! Ce n'est pas, certes, l'une des moindres curiosités de notre anarchique époque ; et, pourtant, le digne M. Austin ne m'a pas semblé très-éloigné d'une telle conception, qu'il combat plutôt dans la forme qu'au fond. Malgré tout cela et quels que soient aussi les inconvénients inhérents à une négativité absolue, qui compromettra beaucoup l'efficacité de la judicieuse critique de Dunoyer sur les prétendues organisations du travail rêvées par nos brouillons vulgaires, je serais très disposé, comme vous, à désirer la réalisation effective de la politique propre à cet estimable penseur, et qui représente au fond, mieux qu'aucune autre, l'esprit révolutionnaire proprement dit, dans toute sa pureté native ; car, dans le milieu aetnel, surtout en France, rien ne tendrait plus que cette entière négativité, d'une part, à faciliter le libre essor spontané de la réorganisation spirituelle, d'une autre part, à en manifester l'impérieux besoin tout en écartant une désastreuse activité politique. *Ibidem* ps. 321 à 323.)

2) Appréciation d'AUGUSTE COMTE, après sa régénération religieuse, sur Charles Dunoyer.

On a déjà vu ci-dessus, p. 243, que, après sa régénération religieuse, AUGUSTE COMTE plaça Charles Dunoyer au *Calendrier historique*, le 23 DESCARTES des années bissextiles. Et, au tome

deuxième du *Système de politique positive*, publiée en Mai 1852, AUGUSTE COMTE cite Dunoyer, dans les passages suivants :

«Une industrie quelconque exige que son agent soit habituellement sain, honnête, énergique, et intelligent. L'art qui tend à le maintenir ou le rendre tel (la MORALE) doit être spontanément cultivé dans toutes les classes. Mais cette pratique universelle se concentre nécessairement chez la seule corporation qui puisse la systématiser (le *Sacerdoce*). Le gouvernement proprement dit devient, à cet égard, un simple auxiliaire du sacerdoce, en constituant artificiellement une force matérielle capable de modifier indirectement les volontés d'après la prescription ou l'interdiction de certains actes. Ainsi, l'amélioration du monde extérieur suscite une foule d'industries spéciales, aussi distinctes et indépendantes que les lois correspondantes. Mais le perfectionnement direct de l'agent universel de tous les arts constitue une seule industrie générale, nécessairement indivisible, malgré son immensité, et qui devient l'office caractéristique du véritable sacerdoce. Théoriquement envisagées, les premières dépendent surtout de la cosmologie, et la dernière de la sociologie,<sup>1</sup> desormais conçue habituellement comme absorbant systématiquement la biologie, à titre d'introduction. Voilà finalement la manière la plus usuelle de considérer la division fondamentale des deux pouvoirs humains. C'est sous cette forme que la reconnut, à son insu, un judicieux économiste (M. Dunoyer), sans l'avoir jamais admise en principe, quand il termina sa consciencieuse carrière en instituant sa mémorable distinction des deux sortes d'in-

<sup>1</sup> Et de la MORALE, tant théorique que pratique. Notre MAITRE n'a institué ce dernier terme de la hiérarchie théorique, qu'à la fin de ce volume. — R. T. M.

dustries, envers le monde et l'homme. Une telle appréciation indique aussi bien les conditions morales du pouvoir spirituel que ses obligations intellectuelles. Ainsi voué à la rectification continue des volontés humaines, le véritable prêtre doit habituellement entretenir son propre cœur dans les dispositions qui peuvent seules lui suggérer d'heureuses inspirations pratiques et même théoriques. C'est sur lui qu'il doit naturellement faire la première épreuve de l'efficacité de son art, sans espérer autrement de jamais obtenir une suffisante confiance.» (*Ibidem* ps. 318 à 319.)

Appréceiant, dans le même ouvrage, l'organisation normale de la propriété, AUGUSTE COMTE dit :

«Loin d'en restreindre la liberté nécessaire, le régime positif doit, au contraire, l'augmenter beaucoup, d'après le seul perfectionnement essentiel qu'exige réellement le mode primitif de la transmission héréditaire. Depuis l'abolition définitive du régime des castes, cette transmission ne doit plus dépendre de la seule naissance, qui fournit si longtemps le meilleur guide à cet égard. Ce principe théocratique se trouva profondément modifié par l'admirable ébauche socioeratique tentée au moyen âge, où les conditions sociales déterminèrent une concentration, alors indispensable, en faveur des fils aînés, sous les charges convenables. L'anarchie moderne ne sut que détruire cette fondation initiale, sans la remplacer effectivement par aucune règle meilleure. Car, on ne saurait donner ce nom au principe révolutionnaire sur l'égalité des partages, résultat d'un aveugle et haineux empirisme, qui ne emporte aucune consistance, malgré sa consécration métaphysique. Déjà la consciencieuse raison d'un sage publiciste (M. Dunoyer) osa l'attaquer ouvertement dans un mémorable traité, digne de sur-



vivre aux doctrines transitoires qu'on y professe. Mais le positivisme en fait irrévocablement justice, en se plaçant au vrai point de vue social.» (*Ibidem* ps. 406 à 407.)

(Leipziger literatur zeitung) Gazette de Leipzig.

Article du 27 Septembre 1824, sur l'opuscule fondamental.

(*Rev. Occ.*, t. VIII, 94—1882, p. 233.)

*Science politique.*

*Système de politique positive*, par Auguste Comte, ancien élève de l'École polytechnique, élève de *Henri Saint-Simon* T. I, p. 1 À Paris chez les principaux libraires, 1824, 189 pages, in 8.

(Suit l'article.)

g) *Année 1825*

DERNIÈRE ANNÉE DE LA JEUNESSE D'AUGUSTE COMTE

... il faut maintenant que j'éprouve aussi tous les sentiments, même en ce qu'ils ont de douloureux : c'est une irrésistible condition préalable, naturellement prescrite à tous les régénérateurs de l'Humanité. (AUGUSTE COMTE—*Testament*, Correspondance, p. 295.)

L'année 1825 constitue l'une des plus décisives dans l'incomparable évolution d'AUGUSTE COMTE et, par là, de l'HUMANITÉ. Son début est signalé par la réalisation de l'affreux mariage, téméraire et généreux aboutissement du complet scepticisme que l'aveuglement d'une bienveillante FATALITÉ rendit aussi inévitable qu'indispensable à l'accomplissement de la mission d'AUGUSTE COMTE et à l'avènement de la RELIGION DÉFINITIVE. Cette cruelle épreuve devint tout aussitôt un nouveau et horrible stimulant pour le sublime ALTRUISME du suprême RÉGÉNÉRATEUR, grandissant son ardeur morale et réagissant sur son essor philosophique. C'est ainsi que ses navrants déboires conjugaux le mirent à même de reconnaître l'énorme faute où'il venait de tomber et de constater l'inébranlable sagesse des inestimables préjugés domestiques qu'il avaient méconnue jusqu'alors, d'une manière on ne peut plus déplorable !... On le verra par ses douloureuses lettres à Valat.

Cette situation affective lui dévoilera de plus



en plus l'inéludable besoin de l'angélique concours d'une FEMME sans pareille, pour la solution du sublime problème moral et politique, dont il se sentait investi par l'ensemble des destinées humaines. Dès ce moment, la conviction de l'urgence de la *réconstruction du pouvoir spirituel, comme la première condition de la réorganisation sociale*, acquiert un merveilleux éclat dans son génie. Et ses méditations le mènent à arrêter enfin l'ébauche inaugurale du plan de la *Philosophie positive* dont il conçoit l'exposition dans un cours public, vers la fin de cette année.

Mais sa régénération religieuse, grâce à la sainte influence de CLOTILDE DE VAUX, parvint seule à lui permettre de mesurer toute la gravité de sa faute, et d'en réparer les immenses ravages personnels et sociaux. C'est seulement alors qu'il découvrira que l'avènement d'un *pouvoir spirituel* signale le premier pas décisif rapprochant le sexe masculin du sublime *type moral* spontanément offert par l'ensemble du *Sexe féminin*, dès l'humble début de l'HUMANITÉ. Car, par là, la force matérielle commença à être irrévocablement remplacée, de plus en plus, par l'ascendant altruiste, dans le *gouvernement politique*, d'après le touchant exemple présenté par le prestige des FEMMES dans la FAMILLE. Mais, cet inestimable progrès n'acquiesce son caractère définitif que depuis la séparation politique entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, inaugurée au Moyen-Age. Et la complète appréciation d'une pareille institution exigeait la clôture de la séculaire l'insurrection théorique de l'esprit contre le cœur, lorsque le Sacerdoce lui-même, ayant reconnu et proclamé la prééminence sociale de la FEMME, deviendrait l'organe politique de la suprématie universelle de l'AMOUR.

Nous allons continuer la transcription des documents permettant de suivre ce merveilleux essor.

Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 12 Janvier 1825.

(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 268.)

Berlin, 12 Janvier 1825.

Regrette la situation d'AUGUSTE COMTE, au temporel comme au spirituel. Les préventions du père de G. d'Eichthal contre AUGUSTE COMTE persistent et il n'est guère possible qu'elles cessent. Offre de secours pécuniaires. Conjure AUGUSTE COMTE à prendre la première place qui assure son existence, soit à Paris, soit même en province. Sur sa résolution d'adopter la carrière industrielle, il a trouvé une place chez un homme de beaucoup de mérite. En Allemagne on perd de vue entièrement les grands objets qui en France tournent toutes les têtes; l'activité philosophique y est sans aucun rapport avec la vie pratique. Dès qu'il (G. d'Eichthal) prit le parti de se vouer aux affaires, il ne doit plus avoir qu'un but immédiat, celui de réussir. Sur le traité de Kant: il avait bien pensé que ce traité ferait plaisir à AUGUSTE COMTE. Sur le style de Hegel. Il porta à Hegel l'ouvrage d'AUGUSTE COMTE. Hegel le chargea d'en témoigner à AUGUSTE COMTE son contentement, il loua beaucoup la première partie. Quant à la seconde, il dit qu'il fallait bien s'entendre sur ce que l'on entendait par le mot *observation*, qu'il ne pouvait y être question d'observations comme celles de l'électricité ou du magnétisme. Hegel loua beaucoup les français, en général, principalement à cause de leur coup-d'œil pénétrant dans le présent des choses, faculté tout-à-fait étrangère aux Allemands. G. d'Eichthal regrette d'avoir été obligé de renoncer au cours d'Hegel. C'est un homme d'un savoir immense, bon mathématicien et grand ennemi de tous ces philosophes poétiques trop fréquents en Allemagne. Il dit à G. d'Eichthal qu'il voyait peu à faire pour le côté pratique de l'entreprise; que, dès qu'on passait à ce chapitre, tout devenait mesquin. G. d'Eichthal dit que l'école allemande est à sa fin: Kant, Fichte, Schelling et Hegel, tels sont les quatre héros; ils n'avaient pas encore de successeurs. Il ne savait quel conseil donner à AUGUSTE COMTE, sur la publication de son ouvrage. Remercie des détails sur l'ouvrage de Saint-Simon, il en fera veulr un exemplaire. Voici bien douze jours qu'il est après cette lettre sans pouvoir la terminer. Ses nouvelles occupations l'intéressent. Il éprouve un besoin moral de s'occuper de sciences positives, en mettant de côté toute matière philosophique, parce qu'une telle occupation ne lui serait que nuisible dans ce moment là. Il a envoyé l'ouvrage de Bucholz en partie traduit; son frère le montrera à AUGUSTE COMTE. Recommande AUGUSTE COMTE de lui écrire sur du papier aussi mince que possible. Demande l'opinion d'AUGUSTE COMTE sur les derniers événements politiques. Il vient de paraître un nouvel édit de censure sur les écrits irréligieux. Cette grande liberté d'opinions théoriques se restreint en Allemagne.

Lettre de Blainville à AUGUSTE COMTE, du 21 janvier 1825.

(*Rev. Occ.* t. XXII, 100—1889, p. 49)

J'ai cherché déjà plusieurs fois à trouver

M. Comte chez lui et toujours inutilement ; je voulais lui dire que l'administration de l'Athénée veut bien l'admettre à faire le cours dont il m'a parlé, et que, depuis trois semaines au moins, je dois lui demander une petite note à ce sujet. Je me charge ensuite de la présenter moi-même à l'Athénée. Aussi je le prie de prendre la peine de me l'apporter dimanche prochain entre onze heures et midi ; je serai certainement chez moi.

Son dévoué serviteur

G.-D. DE BLAINVILLE.

Paris, 21 janvier 1825.

La suscription porte :

*A Monsieur*

*Monsieur A. Comte, rue de l'Oratoire, 6, Paris.*

*Fatal mariage d' AUGUSTE COMTE.*

Tu sauras tout, un jour, je l'espère, lorsque le bizarre cours des événements nous permettra enfin un long et libre épanchement direct, — car c'est un roman que le fond de ma vie, et un fort roman qui paraîtrait bien extraordinaire, si jamais je le publiais sous des noms supposés. —

(AUGUSTE COMTE — *Lettres à Valat*. Lettre du 16 Novembre 1825, p. 170 ; neuf mois après son mariage.)

... J'aurais alors à te dire des choses que je ne me déciderai jamais à confier au papier, à moins que tu ne brulasses ma lettre sur-le-champ, et encore même craindrais-je les curieux dans le trajet.

(AUGUSTE COMTE — *Lettres à Valat*. Lettre du 27 Novembre 1825, ps. 183-184.)

En considérant jusqu'où je fus entraîné dans ma jeunesse, mes treize lecteurs (allusion aux treize exécuteurs testamentaires) reconnaîtront que, quoique l'avènement du Positivisme ne permette plus des aberrations aussi complètes, ils doivent, par dessus tout, assurer à leurs enfants les principes moraux et la culture affective dont le fondateur de la Religion universelle resta longtemps dépourvu malgré sa vénérable mère.

AUGUSTE COMTE, (*Testament*, 2.<sup>e</sup> édition, addition secrète, ps. 36f à 36g.)

On a vu ci-dessus (p. 559) que, par acte passé le huit novembre 1824, les PARENTS d'AUGUSTE COMTE avaient enfin donné leur consentement

au fatal mariage décidé par AUGUSTE COMTE, malgré leurs invincibles répugnances, quand ils le virent prêt aux sommations juridiques.

L'ensemble des documents transcrits ci-dessus permettent de suivre presque au jour le jour les affreux événements qu'entraînèrent ce fatal mariage. Dans sa lettre du 22 Août 1824<sup>1</sup> (*Rev. Occ.* 1895-T. 12, p. 108), AUGUSTE COMTE dit à Tabarié que « depuis trois ans et plus il connaissait » la femme qu'il allait épouser. Ce fut donc au commencement de 1821 que le jeune philosophe fit cette fatale connaissance. Celui-ci entra à peine dans sa vingt-quatrième année. Il dit dans la même lettre (p. 109) que cette femme « a eu le malheur d'être, sinon orphéline du moins l'équivalent par la conduite de ses parents à son égard. » L'acte de mariage civil constate qu'elle était fille naturelle d'un « comédien, alors absent sans nouvelles » et d'une « ouvrière en linge ». Dans cet acte, elle est donnée elle-même comme « ouvrière en linge », « née le 2 juillet 1802 ». Elle se trouvait donc à sa dix-neuvième année lorsque AUGUSTE COMTE la rencontra.

Dans la même lettre à Tabarié, AUGUSTE COMTE dit (ps: 108 à 110):

... La réunion sinon complète, du moins aussi grande que je puisse raisonnablement l'espérer, des qualités de l'esprit, du cœur et du caractère, si indispensables pour mon bonheur, je les trouve dans cette jeune personne (qui n'est point une veuve, comme je vous le dis un jour en l'air sans y attacher d'importance), dont *l'organisation morale* et vraiment un côté marquant, qu'une culture convenable peut développer, comme j'ai eu mille occasions de m'en assurer depuis trois ans et plus que je la connais.

1. Reproduite ci-dessus ps. 509 à 522.—R. T. M.

« Ainsi, mon cher ami; mon parti est pris par toutes les raisons précédentes, aux quelles vous pouvez ajouter que je suis amoureux, si vous le voulez; mais vous voyez que cela ne m'empêche point d'analyser. Je lie irrévocablement à ma vie et j'acquies le *dévouement absolu* d'une femme aimable et spirituel et plus que cela même organisée à la Roland et à la de Staël, si les circonstances se fussent trouvées bien en rapport avec sa nature. *Elle n'a pas plus de préjugés que moi, quoique douée d'une extrême délicatesse naturelle.* »

Comme on le voit, AUGUSTE COMTE n'était pas *réellement amoureux* de la femme qu'il prenait pour épouse. Son langage n'est aucunement celle de l'Amour; et, d'ailleurs, le véritable Amour, pur et profond, ne saurait surgir qu'envers un être pur.

Après ces renseignements personnels sur la femme que AUGUSTE COMTE prit pour épouse, les documents ci-dessus indiquent les circonstances qui entraînèrent le fatal mariage.

Dans sa lettre du 5 Avril 1824 <sup>1</sup> (*Ibidem*, ps. 94 à 95), AUGUSTE COMTE dit :

« Vous vous rappelez bien m'avoir entendu parler *cette automne* d'une aimable dame à laquelle je donnais quelques leçons d'Algèbre. Eh bien, les leçons ont fructifié, et l'enseignement a été mutuel, à tel point que *depuis le 10 février* nous vivons ensemble, en véritable ménage, passant aux yeux de tout le monde pour mari et femme. Cette dame avait des meubles, et moi un peu d'argent, ce qui nous a permis de nous installer chez nous, rue de l'Oratoire, n.° 6, près de la rue Saint-Honoré. Je me trouve jusqu'à présent très bien de ce nouveau genre de vie, et je suis, sous ce rapport, plus heureux que je n'avais jamais été.

1. Reproduite ci-dessus ps. 421 à 422.—R. T. M.



Je suis bien un peu tourmenté par ma Caroline, pour réaliser la fiction matrimoniale que nous avons établie, mais j'espère qu'elle se calmera, et je suis d'ailleurs bien décidé, entre nous soit dit, à ne pas aller plus loin sous ce rapport, car, quoique sans aucun préjugé, comme vous le savez, je crois que dans cette circonstance spéciale la chose est peu convenable... »

Or, dans sa lettre du 22 Août, (*Ibidem* ps. 107-114), AUGUSTE COMTE expose à Tabarié les motifs que le firent revenir de cette décision, en résolvant son fatal mariage. Nous nous bornerons à en rappeler le passage suivant (p. 109):

« ... Ajoutez à tout cela, mon cher ami, qu'il y a de ma part un motif d'honneur dans ce mariage. Quoique l'union de Caroline avec moi ait été bien volontaire et très formellement expliquée de telle manière que je n'ai à coup sûr aucun reproche de séduction à me faire, À QUELQUE DEGRÉ QUE CE SOIT, il est néanmoins certain en fait qu'elle dure depuis six mois ouvertement, et que cette durée est bien suffisante même à présent pour empêcher Caroline de s'établir jamais ailleurs après la publicité de notre ménage, et vous savez bien que pour les femmes le métier unique on à peu de chose près quand elles ont de l'esprit et de l'éducation c'est le mariage, d'où il résulterait que si je ne l'épouse pas j'aurais à me reprocher le malheur de sa vie... »

D'après ce qui précède, il est évident que AUGUSTE COMTE ne s'était pas lié, avant son mariage, à une femme honnête; car, autrement, il n'aurait pas affirmé à Tabarié qu'il « n'avait à coup sûr aucun reproche de séduction à se faire, À QUELQUE DEGRÉ QUE CE SOIT. »

Enfin, la lettre de Tabarié à AUGUSTE COMTE, du 18 Février 1827, constate la mauvaise répu-

tation ayant cours sur l'égarée à laquelle s'était marié AUGUSTE COMTE, (*Ibidem* p. 117).

«... Mais une autre inquiétude a succédé à la première, et si je suis tranquille et rassuré sur votre état physique, je ne suis pas également sur la conservation de votre amitié. Oui, mon cher Auguste, je ne puis pressentir sans la plus vive peine l'effet inévitable que doit avoir produit sur notre liaison une différente manière de voir qui se prononce entre nous, au sujet de la personne qui paraît vous être la plus chère au monde. Je n'entamerai pas à ce sujet un long débat, mais je n'hésiterai pas non plus à faire connaître mon opinion en peu de mots et avec une franchise dont rien du reste ne saurait me faire repentir.

«Vous me rendez justice en pensant que je n'ai pas été la dupe des mensonges grossiers et calomnieux à l'aide des quels on chercha dans le principe à ternir la réputation de votre Caroline, mais sans avoir ajouté foi aux fables absurdes dont elle était l'occasion, je n'en demeure pas moins convaincu que votre mariage doit être envisagé comme l'une des plus grandes fautes que vous ayez pu commettre et comme un de ces torts irréparables dont les conséquences doivent peser sur toute la vie...»

Les documents précédents montrent donc irrécusablement que, dans l'*Addition secrète à son Testament*, AUGUSTE COMTE se borne à ajouter quelques détails précisant à peine davantage l'affreuse vérité sur son mariage. (Voir AUGUSTE COMTE, *Testament*. Seconde édition. Novembre 1896, ps. 36 <sup>a</sup> à 36 <sup>g</sup>.)

Dans la deuxième addition de son *Testament*, le lundi 21 Moïse 68 (21 janvier 1856), AUGUSTE COMTE dit :



«En terminant cette séance (du dimanche 20 Moïse 68—20 janvier 1856, où il réunit les six exécuteurs testamentaires alors présents à Paris), j'ai spécialement annoncé l'existence d'un secret tellement grave que, si je le divulguais, mon indigne épouse serait même abandonnée de son principal défenseur (allusion à Littré). J'en fis, en 1826, sous le sceau de la confession, mon unique confidence au célèbre La Mennais, devant son meilleur disciple M. l'abbé Gerbet, au début de ma crise cérébrale. Pendant mon discours du 15 décembre 1842 au Tribunal de Commerce de Paris, je m'aperçus que ce secret était connu de deux chefs révolutionnaires qui s'entretenaient, à voix basse, derrière moi. Que cette connaissance provint du confesseur, ou plutôt des diverses personnes qui l'eurent même avant moi, je dus toujours garder un silence capable de neutraliser tous ces propos...» (AUGUSTE COMTE, *Testament*, p. 31.)

L'ensemble des documents contemporains rehausse, en même temps, la scrupuleuse générosité d'AUGUSTE COMTE, lorsque les ingrates ménées de la malheureuse à laquelle il donna son nom le forcèrent à révéler, en partie, l'écrasante vérité sur *son fatal mariage, seule faute capitale de toute sa vie*. (AUGUSTE COMTE, *Testament*, Pièces justificatives, p. 38. Lettre à M<sup>me</sup> Comte, du 10 janvier 1847.) Pour désabuser, sur ces ménées, celui qu'il croyait alors agir loyalement, notre MAÎTRE se borna aux renseignements suivants, quant à son mariage :

«... entre M<sup>me</sup> Comte et moi, il ne s'agit jamais de rompre l'union morale, *puisqu'elle n'exista jamais...*

«C'est, en effet, *sans amour* que je commis, à vingt sept ans, *ma seule faute irréparable*, qui

a tant pesé sur toute ma vie privée, et longtemps entravé ma vie publique. Ne me jugeant ni beau, ni même agréable, et pourtant tourmenté d'un vif besoin d'affection, je ehoisis une épouse qui dût m'aimer par une intime reconnaissance, fondée sur ee mariage exceptionnel, quoique nous fussions également pauvres. Si ce juste espoir s'était réalisé, je me sentais disposé à m'attacher complètement. Mon calcul eût probablement réussi envers tout autre femme. Pour achever de caractériser ma faute, j'ajoute que, *accomplie sans passion*, elle le fut aussi malgré ma famille, dont les préjugés s'y opposèrent *justement*. » (*Ibidem*, ps. 48 à 49, réponse immédiate à la lettre de Littré, du 27 Avril 1851.)

Voiei l'acte civil de cette fatale union.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Comte  
et  
EXTRAIT des minutes des Actes de Mariage  
Massin  
RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DE 12 FÉVRIER 1872.

4<sup>e</sup> Arrondissement de Paris.—Année 1825.

Du dix neuvième jour du mois de février de l'an mil huit cent vingt cinq à l'heure du midi.

Acte de mariage de Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier COMTE, professeur de mathématiques, âgé de vingt-sept ans passés, né en la ville de Montpellier, département de l'Hérault, le trente nivôse an six, correspondant au dix neuf janvier mil sept cent quatre-vingt-dix-huit, suivant son acte de naissance étant aux registres de la dite ville à la date du lendemain, demeurant à Paris, rue de l'Oratoire, n. 6, quatrième arrondissement, fils majeur de Louis-Auguste-Comte, chef de bureau à la recette générale des finances du



département de l'Herault, et de Félicité-Rosalie Boyer, son épouse, demeurants en la dite ville de Montpellier, consentant tous deux au dit mariage par acte passé devant maître Anduze et son Collègue, notaires royaux à la résidence de la même ville de Montpellier, le huit novembre mil huit cent vingt-quatre, dûment enregistré et legalisé. Le contractant déclarant et affirmant à serment que quoique dans son acte de naissance susénoncé, il soit prénomé Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier et qu'il ait été prénomé Marie-Auguste-Isidore-François-Xavier, dans le consentement précité, il est bien néanmoins identiquement la même personne, ce qui est également certifié à serment par les quatre témoins du présent mariage.

Et de Anne-Caroline MASSIN, ouvrière en linge, âgée de vingt-deux ans passés, né en la ville de Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, le treize messidor an dix, correspondant au deux juillet mil huit cent deux, demeurante à Paris, chez sa mère rue Saint-Honoré n. 193, quatrième arrondissement fille majeure naturelle de Louis-Hilaire-Massin-Chambreuil, comédien, absent sans nouvelles, et de Anne Baudelot, ouvrière en linge; L'absence du père de la contractante constaté par un acte de notoriété reçu en conformité de la loi par Monsieur le juge de paix ce de cet arrondissement, sur attestation de témoins le dix-huit janvier dernier, dûment enregistré, dont expédition nous à été remise. La mère de la dite contractante présente et consentant au dit mariage.

Les actes préliminaires sont: 1.° Extrait du registre des publications du mariage faites à Paris, en ce arrondissement les dimanches six e treize février présent mois, affiché sans opposi-

tion; 2.<sup>o</sup> Les actes de naissance des époux; 3.<sup>o</sup> Le consentement précité, 4.<sup>o</sup> L'acte de notoriété susrelaté, le tout en forme, dequels actes ainsi que du chapitre six du titre du Code civil, intitulé du Mariage, lecture a été faite par nous Officier public aux termes de la loi.

Les époux ont déclaré à haut voix prendre en mariage, l'un Anne-Caroline MASSIN, l'autre Isidore-Auguste-Marie-François-Xavier-COMTE après quoi, nous, Georges Champion, Notaire royal, adjoint au Maire du quatrième arrondissement de Paris, Officier public de l'État civil avons prononcé que, au nom de la loi, les dits époux sont unis en mariage; le tout en présence de Messieurs Jean-Marie-Duhamel, âgé de vingt-huit ans, professeur de mathématiques, demeurant rue Saint-Jacques, n. 169, douzième arrondissement; Benjamin Olinde Rodrigués, âgé de trente ans, docteur es-sciences, demeurant rue de l'Echiquier, n. 26, troisième arrondissement; Louis Oudan, âgé de cinquante-huit ans, négociant, demeurant rue Neuve-Saint-Eustache, n. 32, même arrondissement, et Antoine Cercelet, âgé de vingt-huit ans, avocat, demeurant rue Bourbon-Villeneuve, n. 16, cinquième arrondissement, tous amis des époux.

Et après lecture faite du présent acte, nous l'avons signé avec les contractants, la mère de l'épouse, et les témoins. *Signé*: I.-A.-M.-F.-X.-Comte, A.-C. Massin, Anne Baudelot, J.-M.-C. Duhamel, B.-O. Rodrigues, Oudan, A. Cercelet et Champion.—Délivré conforme au registre par nous Maire et Officier de l'état civil du quatrième arrondissement, soussigné. Paris le huit Mars mil huit cent vingt cinq. *Signé*: Brun.—Admis par la Commission (Loi du 12 Février 1872).—Le Membre de la Commission: *Signé*: Defresne. Pour



2736 - 25

(Adj. - B. N 4588).



Préfecture du Département de la Seine

Comte  
et

EXTRAIT des minutes des Actes de Mariage

RECONSTITUÉS EN VERTU DE LA LOI DU 12 FÉVRIER 1872

*Lissacq*  
*Massin*  
*Frigolin Antoinette*

4<sup>e</sup> Arrondissement de Paris - Année 1825

~~Paris 1840~~  
 Du dix neuvième jour du mois de février de l'an  
 mil huit cent vingt cinq à l'heure de midi  
 Acte de mariage de Isidore Auguste Marc  
 François Tamer Comte, professeur de  
 mathématiques, âgé de vingt sept ans passés,  
 né à la ville de Montpellier, département  
 de l'Herault, le trente novembre au six,  
 correspondant au dix neuf Janvier mil sept  
 cent quatre vingt dix huit, suivant son  
 acte de naissance étant aux registres de  
 ladite ville à la date du lendemain,  
 demeurant à Paris, rue de l'Oratoire, n° 56,  
 quatrième arrondissement, fils unique  
 de Louis Auguste Comte, chef de bureau  
 à la recette générale des finances du département  
 de l'Herault, et de Felicite Rosalie Boyer,  
 son épouse, demeurants en ladite ville  
 de Montpellier, consentant tous deux audit  
 mariage par acte passé devant maître  
 Auduze et son Collègue, notaires royaux  
 à la résidence de la même ville de Montpellier  
 le huit novembre mil huit cent vingt quatre  
 dûment enregistré et légalisé Le contractant

ETAT CIVIL

pour le present

fr. c.
1 00
1 50
1 20
4 50

la légalisation coûte  
en sus des frais ci-

Paris - Imp. Hénin



11  
déclarant et affirmant à serment que quoique  
dans son acte de naissance susdite, il  
soit prénommé Theodore Auguste Marie  
François Xavier et qu'il ait été prénommé  
Marie Auguste Theodore François Xavier  
dans le consentement précité, il est bien néanmoins  
identiquement la même personne; ce qui est  
également certifié à serment par les quatre  
témoins du présent mariage.

Et de Anne Caroline Massin, ouvrière  
en linge, âgée de vingt deux ans passés,  
née en la ville de Châtillon sur Seine,  
département de la Côte d'Or, le treize messidor  
an dix correspondant au deux juillet mil  
huit cent deux demeurant à Paris, chez  
sa mère rue Saint Honoré, n° 193, quatrième  
arrondissement fille naturelle  
de Louis Hilain Massin Chambreuil,  
comédien absent sans nouvelles, et de  
Anne Baudelot, ouvrière en linge;  
L'absence du père de la contractante, constatée  
par un acte de notoriété reçu en conformité  
de la loi par Monsieur le Juge de paix  
de cet arrondissement, sur attestation de  
témoins le dix huit Janvier dernier,  
dûment enregistré dont expédition nous  
a été remise. La mère de la dite contractante  
présente et consentant audit mariage.

Les actes préliminaires sont: 1° l'extrait du  
registre des publications du mariage faites  
à Paris, en cet arrondissement les dimanche  
six et treize février présent mois, affichés  
sans opposition; 2° les actes de naissance

des époux, 3<sup>o</sup> Le consentement précité, 4<sup>o</sup> Pacte  
de notoriété susrelatée, le tout en forme, desquels  
actes ainsi que du chapitre tra du titre du  
code civil, intitulé du mariage, lecture  
a été faite par nous Officiers publics aux  
termes de la loi - les époux ont déclaré à  
haute voix, prendre en mariage, l'un  
Anne Caroline Massin, l'autre  
Isidore Auguste Marie François Xavier  
Comte après quoi nous Georges Champion,  
Notaire royal, adjoint au Maire du  
quatrième arrondissement de Paris, Officiers publics  
de l'Etat civil avons prononcé que, au nom  
de la loi, ledits époux sont unis en  
mariage; le tout en présence de Messieurs  
Jean Marie Duchamel, âgé de vingt  
huit ans, professeur de mathématiques,  
demeurant rue Saint Jacques, n<sup>o</sup> 159,  
deuxième arrondissement; Benjamin  
Ovide Rodrigues, âgé de trente ans,  
docteur es sciences, demeurant rue de  
l'Échiquier, n<sup>o</sup> 26, troisième arrondissement;  
Louis Oudan, âgé de cinquante huit ans,  
négociant, demeurant rue Neuve Saint-  
Eustache, n<sup>o</sup> 32, même arrondissement  
Et Antoine Cerclét, âgé de vingt huit  
ans, avocat, demeurant rue Bourbon  
Villeneuve, n<sup>o</sup> 16, cinquième arrondissement,  
tous amis des époux. - Et après lecture  
faite du présent acte, nous l'avons signé  
avec les contractants, la mère de l'épouse  
et les témoins. Signé: J. A. M. J. C.  
Comte, A. C. Massin, Anne  
Baudelot, J. M. C. Duchamel  
B. O. Rodrigues, Oudan, A. Cerclét

A

et Champion - Délivré conforme au registre  
par nous, Maire et Officiers de l'état civil  
du quatrième arrondissement, Boulogne,  
Paris, le huit mars mil huit cent vingt  
cinq. - Signé: Brun - Admis par la  
Commission (Loi du 18 Février 1872) - Le  
Membre de la Commission. Signé: Depeone.  
Pour expédition conforme: Paris, le dix neuf  
octobre mil huit cent quatre vingt dix sept.

approuvé la rature  
de deux mots nuls.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE  
POUR LE SECTEUR GÉNÉRAL  
LE CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DÉLÉGUÉ

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE  
PARIS, LE 19 OCTOBRE 1897



expédition conforme: Paris, le dix neuf octobre  
mil huit cent quatre vingt dix sept.

Le Secrétaire Général de la Préfecture

Pour le Secrétaire Général

Le conseiller de Préfecture délégué

Signature illisible.

Vu par nous M. Duvernoy juge pour la légala-  
sation de la signature de M. Pelisse.

Pour empêchement de M. le Président du Tri-  
bunal de première Instance de la Seine.

Paris, le 19 Octobre 1897.

Signature illisible.

Il faut enfin rappeler ce douloureux ren-  
seignement, donné par AUGUSTE COMTE, dans  
l'*Addition secrète* à son *Testament*, ps. 36<sup>e</sup> à 36<sup>r</sup> :

«... Un officier de paix, co-témoin pour l'in-  
digne épouse avec M. Cerelet, obtint sa radiation  
totale de l'infâme registre où ma mère ne put  
retrouver sa trace en 1826, pendant ma crise cé-  
rébrale, malgré les informations qu'elle avait spé-  
cialement reçues à cet égard.

«Radicalement incapable de reconnaissance,  
l'indigne épouse osa toujours nier qu'elle m'eût,  
dans ce mariage, aucune obligation. Elle fut iné-  
puisable en sophismes pour prouver que je ne  
l'avais pas tirée de la situation où je la trouvai  
d'abord et qu'elle allait reprendre sans cette  
issue...»

*Réflexions sur les cruelles suites de ce fatal mariage.*

L'ensemble des documents et des observa-  
tions qui précédèrent ce cruel récit démontre que  
l'essor philosophique d'AUGUSTE COMTE dépendait  
désormais de ce qu'il eût trouvé pour Épouse une  
FEMME d'élite, chez laquelle les nobles traditions

médiévales se fussent épurées de l'alliage théologique, grâce à l'assimilation spontanée des résultats théoriques propres à l'évolution moderne. Au lieu de ce sublime idéal, les penchants égoïstes, que son scepticisme ne lui laissait pas démêler au milieu de ses élans généreux, entraînent le jeune PHILOSOPHE à livrer son avenir à la régénération problématique de l'une des malheureuses qu'Il avait rencontrée par hasard pendant les égarements inévitables de sa jeunesse!... Jeune, belle, intelligente, malheureuse, sans traditions de famille, jetée dans le vice dès le début de son adolescence, lui montrant une confiance extrême dans sa générosité, colorant avec passion les promesses de sa régénération, qui semblait ne dépendre que d'un élan téméraire du chevaleresque PENSEUR, comment ne pas tenter de la sauver? Comment ne pas trouver des excuses à ses fautes, tant dans son triste passé que dans le milieu profondément bouleversé où elle s'était développée? Le RÉGÉNÉRATEUR ne saurait avoir la prudence des cœurs vulgaires; Il ne saurait nullement céder aux objections que sa bonté repoussait comme un outrage au malheur.

AUGUSTE COMTE écouta, donc, non pas les impulsions d'un amour pur et profond;—la malheureuse déchuë qu'il avait rencontrée dans les désordres d'une jeunesse fatalement révolutionnaire ne pouvait jamais inspirer une pareille passion;—mais la compassion, la voix de ee qui lui semblait son devoir,—non d'après une société en plein désordre moral,—mais d'après la délicatesse de son altruisme, et prit la malheureuse déchuë pour épouse. Il lui fallut, pour cela, briser les vénérables préjugés du Public occidental et rompre les justes serupules de ses PARENTS. Notre MAÎTRE envisageait plus tard ce mariage comme la seule



faute capitale de sa vie. Et, en effet, cette faute compromit seule profondément son évolution et l'exposa à manquer sa glorieuse mission. Tous les autres égarements de sa jeunesse n'avaient pas créé d'insurmontables obstacles à l'accomplissement de sa destinée.

Mais, étant donnée la grandeur morale de notre MAÎTRE et sa situation, une pareille faute serait-elle évitable? Nous ne le croyons pas. On ne doit pas oublier que l'inévitable déchéance de la foi catholique laissait, chez la masse masculine, depuis le quatorzième siècle, les suprêmes résultats moraux du Moyen-Age, à la merci des plus profonds égarements. Les âmes d'élite,—même parmi les FEMMES,—étaient ainsi entraînées à méconnaître les séductions égoïstes, en prenant les sophismes suggérées par les instincts personnels comme des prescriptions inspirées par les élans du plus pur ALTRUISME. Des exemples célèbres rendent incontestable cette étonnante vérité!... Tant que la MORALE ne serait devenue, après la *Sociologie*, une *science positive*, de pareils écueils ne sauraient être surmontés que par une FEMME extrêmement exceptionnelle, ainsi que le constatèrent la vie de CLOTILDE DE VAUX et celle d'AUGUSTE COMTE. C'est pourquoi on ne rappellera jamais trop ces nobles épanchements d'AUGUSTE COMTE. Dans sa lettre du dimanche soir 15 Février 1846, il disait à CLOTILDE :

«... *Aucun exemple ne m'avait jamais offert une aussi parfaite loyauté unie à une pureté si exquise, sans le moindre mélange de prudence ni d'ostentation. Cette rare combinaison morale ne semblerait même pouvoir se réaliser qu'aux dépens de l'intelligence.* Quel incomparable bonheur pour moi de l'avoir enfin trouvée chez un des types les plus éminents du véritable esprit féminin! Vous

savez à peu près à qui j'eus le malheur de vouloir consacrer ma vie. Sous aucun rapport, ce n'était certes, il s'en faut de beaucoup, une femme vulgaire. Mais, chez elle, le défaut radical de pureté morale a suffi pour amener l'avortement presque total de hautes facultés intellectuelles, dont l'essor a été ainsi neutralisé par une aveugle personnalité, un orgueil extravagant et une vanité sans mesure<sup>1</sup>. Si le cœur est toujours indispensable à l'esprit pour permettre une élévation durable, c'est surtout dans votre sexe, quoique l'autre ne soit nullement affranchi de cette grande solidarité naturelle. Félicitez-vous donc, ma noble et tendre Clotilde, que votre bel avenir intellectuel s'appuie solidement sur une perfection morale d'autant mieux assurée que vous en craignez spontanément l'altération involontaire. Vous me survivrez assez, j'espère, pour pouvoir un jour vous glorifier, même publiquement, de ma prophétique appréciation. Quant à moi, je compte que ma persévérance infatigable obtiendra enfin de votre sincère modestie la précieuse autorisation de rendre convenablement un hommage solennel à cette nature exceptionnelle, ne fût-ce que pour offrir indirectement à votre sexe *un digne type réel, plus efficace que les meilleures démonstrations philosophiques. Cette alliance, seule décisive, de la pureté morale avec la supériorité mentale ne s'est réalisé, de nos jours, que chez l'illustre femme* (SOPHIE GERMAIN) dont je vous ai invité à lire un éminent opuscule : mais une déplorable imperfection physique y devait trop neutraliser l'ascen-

1. Il faut faire remarquer que, à cette époque, AUGUSTE COMTE n'était pas encore parvenu à la connaissance positive de l'âme humaine, d'après la construction de la théorie cérébrale, dont le tableau définitif est du 4 janvier 1850. (POL. POS. tome I, p. 680). L'ensemble de la conduite de cette malheureuse a, de plus en plus, révélé la sublime générosité de cette opinion d'AUGUSTE COMTE.—R. T. M.



dant naturel d'un tel assemblage, dont il vous est réservé, j'espère, de faire enfin sentir dignement tout le prix. » (AUGUSTE COMTE, *Testament*, Correspondance, p. 514.)

Dans ses prières AUGUSTE COMTE adresse subjectivement à CLOTILDE ce touchant témoignage :

« . . . Je te remercie surtout de m'avoir spontanément inspiré cette pureté dont, *jusqu'à toi, j'ignorais le vrai prix*. . . (AUGUSTE COMTE, *Testament*, Prières, p. 88.)

Enfin, dans sa *dernière Confession*, notre MAÎTRE insiste sur son appréciation :

« . . . Tu fus, à toi insu, comme je le dis chaque Mardi, la femme la plus éminente, de cœur, d'esprit, et même de caractère, que l'histoire universelle m'ait jusqu'ici présentée. L'avenir me paraît difficilement susceptible d'un meilleur type. » (*Ibidem* p. 239.)

Il faudrait donc ne pas être AUGUSTE COMTE pour désespérer une personne qui lui implorait la grâce de la sauver de la misère et de l'infamie, d'après un élan chevaleresque. Toute autre solution s'accorderait moins avec la bonté, outre que, selon le dit Lonehampt, il n'y avait qu'un mariage qui pût affranchir la malheureuse de l'horrible tyrannie d'une législation qui la vouait pour toujours au déshonneur.

#### CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 30 mars 1825.

Convention affectueuse pour garantir la régularité de cette correspondance. Se réjouit de la conformité de Valat avec lui dans l'appréciation de son mariage. Sur l'égoïsme du siècle, par suite de la décadence inévitable des doctrines théologiques. Fatalité de la corruption comme moyen pour conduire alors les individus. Cette situation durera jusqu'à l'avènement de la doctrine positive. Analogie avec les derniers temps du paganisme; seulement aujourd'hui l'état de la civilisation tend à placer l'homme dans la route du bien. Sur le clergé. Sur la noblesse. Immense lenteur de la réorganisation morale. Tous ses travaux ont pour but la réorganisation so-



ciale. Mais il n'en espère aucun résultat sensible, de son vivant. Du moins, c'est, en attendant, une douce consolation que la conviction de s'être conduit le plus moralement possible dans un siècle profondément immoral, et c'est là, avec la gloire, sa principale récompense. Remercie des offres amicales de Valat. Sa position a pris une tournure plus favorable depuis sa dernière lettre. Il a été forcé à contracter quelques dettes. Il croit qu'il refusera la place qu'on lui offre à Sorèze. Ses espérances d'avoir une plus grande quantité de leçons. Il espère que la direction de l'Université sera modifiée. Les avantages pour lui de rester à Paris. Sur le fatal besoin de plier jusqu'à un certain point son caractère au maudit siècle où ils vivent : mais il tâchera d'altérer le moins possible sa dignité. Ses horribles inquiétudes ont empêché la suite de son travail. Mais il compte dans deux ou trois mois publier son volume. Excuse de la précipitation de cette réponse. Remerciements de Mme. Comte à Valat. Projet de voyage à Montpellier, cet été, où il espère que Valat la verra.

*A Monsieur VALAT, à Rhodéz.*

Paris, le 30 mars 1825.

J'étais bien sûr d'avance, mon cher ami, que tu accepterais ma proposition avec le même plaisir que j'ai eu à te la faire, et tu as, en effet, très-bien commencé à la réaliser. Ainsi donc, voilà qui est convenu : nous répondrons dans un délai de dix jours au plus, et par ce moyen notre chère correspondance est désormais régularisée ; plus de lenteurs, plus d'inquiétudes.

Je dois d'abord t'exprimer, mon cher ami, le vif plaisir que j'ai ressenti à te voir, sur mon mariage, une manière de sentir aussi parfaitement conforme à la mienne. Je savais bien, sans cela, qu'en fait de sentiments élevés et généreux tu ne pouvais rester en arrière ; mais je n'en ai pas moins savouré l'expression détaillé de ton opinion. A une époque où, comme tu l' observes si justement, on est entouré de toute part des conseils et des inspirations de l'égoïsme, on a besoin d'être appuyé dans une conduite généreuse et large de l'approbation d'un noble et véritable ami ; mais aussi ce simple suffrage dispense amplement de l'acquiescement des esprits rétrécis.

et des âmes vulgaires. Il est malheureusement certain que dans ce siècle il faut du courage pour oser se laisser diriger par autre chose qu'un grossier égoïsme. Nous sommes, sous ce rapport, dans une période de transition extrêmement fâcheuse; la décadence inévitable des doctrines religieuses a laissé sans appui la partie généreuse du cœur humain, et tout s'est réduit à la plus abjecte individualité. Les rétrogrades ont parfaitement raison sous ce rapport; aujourd'hui les considérations d'égoïsme sont sans aucun frein, et il en résulte l'absolue nécessité, quoique bien déplorable, de la corruption pour régir des individus inaccessibles à toute idée morale dans leur conduite. Ce triste état durera nécessairement jusqu'à ce que de nouvelles doctrines sociales aient rétabli un moyen de ralliement propre à subjuguier les esprits actuels, condition que les doctrines religieuses sont désormais incapables de remplir. Nous sommes, à cet égard, dans une situation très analogue à celle des derniers temps du paganisme, où l'ancienne doctrine avait cessé de régir les esprits sans que la nouvelle eût encore acquis la consistance suffisante pour la remplacer avec avantage dans cette fonction capitale; il n'y a d'autre différence que celle qui résulte aujourd'hui d'un état de civilisation plus avancé, qui, par lui-même et indépendamment de toute doctrine, tend à placer l'homme dans la route du bien. L'esprit d'individualité a pénétré dans toutes les classes; nul ne rougit d'avouer qu'il ne pense qu'à lui, et, au contraire, on s'en fait gloire. Il n'y a un peu de généralité de sentiment que dans le élargé, et ces sentiments ont une direction finalement immorale. La noblesse elle-même a perdu tous ses préjugés de classe et d'honneur, qui, tant bien que mal, formaient une espèce de frein

aux sentiments purement personnels; depuis qu'on voit des nobles de race inspecteurs des jeux et commis au droits réunis, on peut dire que cette classe est devenue aussi *philosophe* que tout le reste, ce qui, soit dit en passant, rend encore plus ridicule ses prétentions au retour de son ancienne considération. Malheureusement, une opération comme celle de cette réorganisation morale est, par sa nature, infiniment lente. J'y travaille en conséquence, et le plus directement possible, puisque tous mes travaux ont pour but de reformer des doctrines sociales, de rétablir dans la société quelque chose de spirituel capable de contre-balancer l'influence du matériel dans lequel nous sommes aujourd'hui si ignoblement plongés. Mais, quoique j'espère quelque utilité de mes efforts, je ne me dissimule pas qu'ils ne sauraient produire de mon vivant aucun résultat sensible, même quand ils détermineraient une impulsion générale dans tous les esprits capables de participer efficacement à ce grand œuvre, ce que l'avenir seul m'apprendra. Du moins, c'est, en attendant, une douce consolation que la conviction de s'être conduit le plus moralement possible dans un siècle profondément immoral, et c'est là, avec la gloire, ma principale récompense.

Je ne saurais trop t'exprimer, mon cher ami, ma vive gratitude de l'offre amicale que tu me fais avec tant de loyauté. Tu me connaîtrais bien peu si tu craignais que je puisse m'en offenser le moins du monde. Tu m'as proposé ce que je t'aurais proposé moi-même, si je t'avais cru dans un pareil état. Mais, tout en acceptant ce don de l'amitié, il m'aurait été bien pénible, je te l'avoue, si ma position m'y eût contraint, de penser que par là je te privais pour un temps des ressources trop peu considérables dont ta position ne te per-



met guère de disposer sans un grave préjudice. Heureusement je n'en suis pas réduit là. Je te dirai même avec le plus grand plaisir que depuis ma dernière lettre, ma position a pris une tournure un peu plus favorable. J'ai été forcé de contracter quelques dettes, mais j'espère que cela est terminé entièrement; et comme c'est envers des gens très-riches qui ne s'attendent pas à être remboursés promptement, cela ne me tourmente pas. Je suis sûr de m'en tirer à ma satisfaction, maintenant que j'ai la certitude presque entière de n'avoir plus besoin d'une telle ressource. Je crois même que je refuserai décidément la place qu'on m'offre à Sorèze. Tes observations à ce égard sont des plus judicieuses. Il me serait profondément pénible de m'aller ensevelir là, ne fut-ce que pour trois ou quatre ans, et je crois pouvoir l'éviter sans inconvénient. Je vois maintenant que je puis, à la rigueur, rester encore à attendre deux ou trois ans ici dans l'état où je me trouve, en ayant seulement une plus grande quantité de leçons, ce qui ne me sera pas difficile, j'espère, à partir de la prochaine rentrée des classes, car j'avoue que jusqu'ici je ne m'en étais pas occupé sérieusement. Or, dans un tel intervalle, il serait bien étrange que je ne pusse pas parvenir à consolider mon existence par une place fixe sans quitter Paris, ce qui, comme tu l' observes si justement, est aujourd'hui une condition indispensable pour pouvoir supporter une place dans l'enseignement public. Je crois donc que je prendrai ce parti-là, qui n'est pas imprudent, ce me semble, et qui est, d'ailleurs, si conforme à mes goûts. D'ailleurs, dans cet intervalle, je crois que la direction actuelle de l'Université sera modifiée, quoique je n'espère pas qu'elle soit changée essentiellement, et cela suffira pour m'en faciliter l'accès à des conditions

supportables. Ensuite, en restant à Paris, il peut, d'un jour à l'autre, se présenter à moi des occasions favorables d'une autre nature, surtout ma réputation commençant à se former, ce qui, je l'espère, aura lieu dans cet intervalle. Je suis bien de ton avis sur la nécessité de plier jusqu'à un certain point mon caractère au maudit siècle dans lequel nous vivons, mais le difficile est de mettre ces conseils en pratique; je m'efforcerais cependant de le faire, car j'en sens la nécessité. Je vois bien qu'il est impossible de se conduire aujourd'hui d'une manière aussi noble et aussi élevée qu'on pourra le faire dans un siècle ou deux, et je tâcherai d'en prendre mon parti, en tâchant toutefois d'altérer le moins possible la dignité de mon caractère.

Je me suis peu occupé dans ces derniers mois de la suite de mon travail, à cause de mes inquiétudes horribles. Mais maintenant que j'ai un peu de tranquillité assurée pour quelque temps, je vais m'y mettre avec ardeur et persévérance, et dans deux ou trois mois je suis sûr que je pourrai publier mon volume.

Pardonne-moi, mon cher ami, si cette fois je ne t'écris pas une lettre aussi étendue que je le désirerais. J'espère bien prendre, dans la prochaine, ma revanche de la précipitation que je suis aujourd'hui obligé de mettre dans notre correspondance. Adieu.

Ton ami pour la vie,

A<sup>te</sup>. COMTE.

Ma femme te remercie beaucoup de ta bienveillance à son égard; peut-être la verras-tu cet été, si nous allons à Montpellier, ce qui serait possible, quoique je ne puisse pas t'en répondre.



Lettre du général Campredon à AUGUSTE COMTE, du 30 Mars 1825.  
(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XXXIV, 118—1906, p. 175.)

*A Monsieur*

*Monsieur Comte, professeur de Mathématiques  
Rue de l'Oratoire, n.º 6, à Paris (4 avril 1825).*

Montpellier, 30 mars 1825.

Vous trouverez, mon cher ami, que je réponds bien tard à votre lettre du 28 février, mais depuis mon retour ici ma santé a été tout à fait dérangée et je suis encore assez souffrant, de sorte que j'ai peine à venir à bout de mes propres affaires et que je suis forcé de négliger mes propres correspondances. Néanmoins je me suis assez souvent occupé de vous, j'ai vu plusieurs fois madame votre mère et j'ai écrit à votre sujet à M. Reynaud, parce que je pense que dans le moment c'est la seule personne en crédit qui prenne à vous un véritable intérêt. Je suis étonné que vos relations avec le g<sup>al</sup> Desprez soient devenues si différentes de ce qu'elles paraissaient à mon départ de Paris, je présume qu'il n'y a pas de votre faute, que vous vous êtes fait un plan de conduite vis-à-vis des gens en place pour éviter tout ce qui pourrait blesser leur amour-propre et contenir soigneusement le vôtre même vis-à-vis de vos égaux; j'aime mieux attribuer un changement aussi prononcé à la cause que vous indiquez vous même; il est probable que vous avez été desservi auprès de lui et particulièrement par l'ancien camarade que vous soupçonnez. On aura peut-être fait valoir les fâcheuses relations avec M. de Saint-S... que vous ont éloigné trop longtemps de la carrière des sciences, et d'autres anciennes peccadilles parmi lesquelles votre prétendue prédilection pour le calendrier républicain a joué un rôle utile aux vûes scerettes de votre perfide camarade. Quoi qu'il en soit cela ne m'empêchera

pas d'écrire au premier moment au g<sup>al</sup> Desprez avec tous les ménagements convenables pour tâcher de réchauffer son intérêt en votre faveur, le prémuir contre les manœuvres de ceux qui veulent vous nuire, sans toutefois rien artieuler qui pût vous compromettre ; et enfin, pour savoir de lui ee que je dois espérer à votre égard.

Je suis bien aise que vous ayez rompu la glace avec M. de Villèle ; cette réponse est toujours tranquillisante, mais à présent il faudrait que vous puissiez pénétrer aupres de la famille Desbas-syns, à qui je vais écrire pour la réchauffer. Je voudrais être mieux portant et moins occupé, tout cela serait fait depuis longtemps, mais j'ai les nerfs si irritables qu'après une heure d'écriture à mon bureau j'éprouve des spasmes pénibles qui m'obligent à cesser toute occupation pour aller respirer le grand air.

Quand à M. Reynaud je l'ai vivement remercié de ses bonnes dispositions et je l'ai conjuré de s'unir à moi pour vous proeurer une situation avantageuse, convenable à vos talents. Je l'ai remercié de son offre pour Sorèze qui est assez importante, mais je lui ai témoigné que je vous verrais avec peine dans une position qui n'offrirait aueun avancement pour l'avenir. Je lui ai parlé des Pages, qui ne vaudraient pas l'état major, mais qui en seraient un bon dédommagement ; vous seriez là en évidence et à portée de vous proeurer de bons appuis, si madame Comte vient à bout de faire de vous un aimable courtisan. Enfin, je vous ai confié comme j'aurais fait un fils. Il est adroit, il a du crédit, il connait vos moyens, j'espère qu'il vous mettra dans une situation au moins tolérable, en attendant mieux.

Je ne puis vous en dire davantage aujourd'hui, je me sens un peu fatigué, et il faut que je



soigne ma santé si je veux encore me mettre en état de faire mon inspection prochaine. Avant ce tems vous aurez souvent de mes nouvelles et j'attendrai des vôtres, mon cher ami, avec tout l'intérêt d'une véritable affection.

Votre dévoué,

Le g<sup>al</sup> CAMPREDON.

Je présente mes respectueux et bien sincères hommages à madame Comte.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 6 Avril 1825.

(*Rev. Occ.*, 2e série, t. XIII, 108—1896, p. 272.)

Explique le retard de cette réponse. Sa situation est améliorée, et il espère éviter de retomber dans le terrible état d'où il vient de sortir. Une petite somme, provenant de sa femme, a produit cette transformation. Il sent l'immense importance d'assurer sa vie temporelle. Espérance d'une chaire de géométrie à l'École d'État-Major; mais il craint d'être supplanté. Il faillit aller professer la physique et la chimie à l'École de Sorèze. Remercie du secours pécunière que lui envoya G. d'Eichthal. Heureuses réactions de l'amélioration de sa situation matérielle sur ses affaires spirituelles. Sur les difficultés de la situation actuelle pour les théoriciens. Espérance de terminer sa seconde partie et de publier son volume. Sur les offres qu'il a reçu pour cette publication. L'Athéisme lui a offert cette année d'y faire des cours de politique; mais il a remercié et ajourné en décembre. Son livre et sa lettre ont été remis à de Villèle qui lui a répondu très poliment, mais comme un homme qui n'a pas encore lu ni l'un ni l'autre. Il espère qu'il en prendra connaissance. Mais il ne compte guère sur tout cela. Il croit avoir trouvé la vraie solution de la difficulté relativement au second chapitre de la première partie de son opuscule fondamental. Il faudra ne parler de l'intervention des savants qu'après avoir établi complètement le caractère scientifique de la politique. Remercie du zèle de G. d'Eichthal à le faire valoir auprès d'Hegel, et prie d'Eichthal de témoigner à celui-ci sa reconnaissance. Il croit Hegel l'homme le plus capable en Allemagne de pousser la philosophie positive. Sur le petit traité de Bucholz. Sur les derniers événements politiques. La reconnaissance de l'Amérique du Sud supprime partout, et à jamais, le système colonial. Sur la Grèce. Sur le ministère anglais: suppression du régime prohibitif. Espérances que G. d'Eichthal viendra passer quelque temps à Paris.

Paris, le 6 avril 1825.

Voilà déjà bien longtemps, mon cher ami, que je vous dois une réponse. Je ne pense pas cependant que ce silence ait dû beaucoup vous

étonner, en considérant la position dans laquelle vous me saviez. Le fait est que, d'une part, l'horrible préoccupation où je me trouvais et, d'un autre, l'espoir d'en voir bientôt cesser les causes, m'ont porté successivement à ajourner jusqu'ici une lettre qu'il m'eût été bien doux de vous écrire plus tôt. Mais, pour ne vous mander que des jérémiades (et dans ma position je n'eussé pu l'éviter), j'ai préféré attendre. En effet, j'ai maintenant le plaisir de vous annoncer que ma situation est améliorée, du moins pour le moment, et que j'espère, par les mesures que je prends, éviter de retomber désormais dans le terrible état d'où je viens de sortir. Une petite somme, sur laquelle je ne comptais pas, provenant de ma femme, a produit cette transformation. Elle est suffisante pour assurer pleinement ma tranquillité pendant tout le reste de cette année, indépendamment même de toute autre ressource, à la rigueur, et dans cet intervalle je ne doute pas que, d'une manière ou d'une autre, je ne sois tiré d'embarras pour toujours par une place qui assure ma vie temporelle.

J'en sens aujourd'hui tout autant que vous l'extrême importance, et si j'eusse plus tôt été convaincu de cette vérité pratique, depuis longtemps je serais sans inquiétude. J'ai actuellement plusieurs motifs d'espérance sous ce rapport, entre autres une chaire de géométrie à l'École d'État-Major; c'est là de tout de que je vois à ma portée ce qui me conviendrait le mieux, mais je doute si je pourrai l'obtenir, je crains d'être supplanté. Enfin, figurez-vous, mon cher ami, combien est vif en moi le sentiment de la nécessité d'être casé, que j'ai failli aller professer la physique et la chimie à l'École de Sorrèze; malheureusement (ou peut-être heureusement), la



place n'était plus vacante quand ma lettre est parvenue à M. Ferlus.

Je vous prie, mon cher ami, de recevoir l'expression de ma reconnaissance pour le petit secours que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est venu, on ne peut plus à propos, pour m'éviter des démarches qui m'auraient vivement contrarié. Vous voyez que maintenant j'ai la certitude presque totale de n'avoir jamais besoin de recourir de nouveau à votre amitié.

La cessation de mes inquiétudes temporelles a singulièrement et heureusement réagi sur mes affaires spirituelles. Il est dans le fait impossible de travailler avec le calme et la tenue suffisante au milieu des tourments qui me préoccupaient. Si nous étions dans un temps de pouvoir spirituel régulièrement organisé, il suffirait de constater sa mission sous ce rapport pour n'avoir pas autrement à s'inquiéter de son existence. Mais il n'en est nullement ainsi aujourd'hui; je vois, quoique un peu tard, que la simple manifestation de capacité n'est pas suffisante, et que dans ce siècle tout pratique, le savant pur, sans un peu d'*industrialisme*, ne saurait se tirer d'affaire. Je tâcherai dorénavant de conformer ma conduite à ce véritable état de choses, autant que mon caractère pourra le permettre. Mais, revenant à ce que je voulais dire, vous comprenez que jusqu'ici mes travaux aient considérablement languis, et que le petit changement que ma situation vient d'éprouver va la remettre en pleine activité. J'espère bien positivement qu'avant la fin de la belle saison ma seconde partie sera terminée, et mon volume publié définitivement. Déjà, je erois que je vendrai l'édition à un libraire, quelque prix qu'il m'en donne, et ce que vous me dites pour l'Allemagne achève de me déterminer. Ce n'est



pas que je puisse aisément trouver des fonds pour imprimer à mon compte; car, indépendamment de vous, plusieurs personnes, dont l'une a une forte imprimerie, m'ont fait des offres pour cela. Mais en considérant l'ennui que j'aurais à diriger cette vente et mon peu de capacité administrative, je crois que je m'en tirerais fort mal.

L'Athénée m'a offert cette année d'y faire des cours de politique; mais j'ai remercié et ajourné à la première série, c'est-à-dire en décembre, afin d'être tout entier à ma seconde partie, et d'avoir un auditoire plus préparé. Tout, d'ailleurs, dispose admirablement les esprits à cet ordre d'idées.

Mon livre et ma lettre ont été enfin remis à M. Villèle qui m'a répondu très poliment, mais comme un homme qui n'a encore lu ni l'un ni l'autre. J'espère cependant, à l'aide de son beau-frère, et de sa curiosité stimulée, obtenir à la longue qu'il en prenne connaissance. Mais je ne compte guère sur tout cela.

Je crois avoir trouvé la vraie solution de la difficulté qui vous a tourmenté et moi aussi pendant longtemps relativement au second chapitre de ma première partie. Vous savez que vous l'avez toujours regardé comme défectueux en quelque chose (sans pouvoir préciser quoi), et moi aussi presque dès l'origine. Il me semble aujourd'hui que le vice réel de cet *exposé général* est de faire arriver la question de personnes avant d'avoir entièrement traité celle des choses, c'est-à-dire les savants et la science. Si vous le regardez encore sur l'ouvrage, vous scerez, je crois, de mon avis. Il résulte de cette exposition une importance exagérée qu'on semble attacher au personnel, ce qui altère la conception fondamentale. Le remède est donc de rétablir l'ordre naturel en ne parlant



de l'intervention des savants qu'après avoir établi complètement le caractère scientifique de la politique; et de cette façon, la question personnelle n'aura, soit dans la conception même, soit aux yeux du lecteur que la juste importance qu'elle comporte. Il me semble même que j'écarterais, par cette modification, les principales objections réelles que je sache avoir été faites à mon travail. Dites m'en, je vous prie, votre opinion.

Je vous dois mille remerciements pour le zèle que vous avez mis à me faire valoir auprès d'Hegel, et je vous charge de lui témoigner toute ma reconnaissance du bien qu'un homme de ce mérite daigne penser de mon ouvrage. Je crois qu'il est en Allemagne l'homme le plus capable de pousser la philosophie positive.

Je porte du petit traité de Bucholz, que vous m'avez envoyé, absolument le même jugement que vous. Cependant, je n'ai pas été fâché de le lire. Il est singulièrement superficiel, mais il a de jolis détails qui peuvent être utiles pour rapprocher les esprits de la direction positive. Du reste, ce travail donne exactement la mesure de l'auteur, et dispense de chercher à en savoir plus sur son compte.

Je pense que, sans nous être expliqué, nous avons la même opinion des derniers événements politiques. La reconnaissance de l'Amérique du Sud est un événement décisif qui supprime partout, et à jamais, le système colonial. Je suis bien persuadé, quoi qu'on en dise, que ce grand acte ne fera pas tirer un coup de fusil en Europe, et que tout se résoudra en mauvaise humeur de la Sainte-Alliance, à laquelle d'ailleurs ceci porte une rude atteinte. Mais comme elle est un des besoins réels et capitaux de l'époque, elle ne roulera pas pour cela. Elle est assez accommodante



envers les Grecs pour leur proposer un roi constitutionnel pris dans les princes sans activité des dynasties européennes, et les Grecs seront bien fous s'ils ne s'empressent d'accepter et arrangement qui, seul, peut, en leur assurant la portion d'indépendance réelle qu'ils ont raisonnablement droit d'espérer, les garantir de l'ambition de leurs généraux. Vous avez, sans aucun doute, remarqué avec un vif intérêt le beau spectacle politique que continue d'offrir le ministère anglais. Le plan large et suivi de suppression du régime prohibitif, fait évidemment comme la meilleure spéculation commerciale, est le plus grand pas qui pût être fait aujourd'hui par des praticiens dans la réorganisation générale de l'Europe. Je doute que l'oligarchie anglaise en prévienne les conséquences. . . elle-même est entraînée par la tendance générale et elle ne voit pas que lorsqu'il n'y a plus ni système douanier à combiner et à maintenir, ni colonies, ni guerres commerciales, la capacité des lords n'aura plus d'exercice possible et que leur importance disparaîtra forcément devant celle des grands entrepreneurs, à moins qu'eux-même ne le deviennent, ce qu'ils sont peut-être assez raisonnables pour effectuer. Convenez, en tout, qu'il est bien satisfaisant de voir une bonne fois un gouvernement important remplir sa véritable mission, et marcher à la tête de son peuple, sans cependant en être détaché.

Votre frère m'a fait espérer, il y a quelques jours, que vous viendriez passer quelques mois ici. Je le désire pour mon compte bien vivement. Il y a fort longtemps, mon cher ami, que nous avons besoin de nous expliquer plus complètement qu'on ne peut le faire par aucunes lettres. J'espère que vous ne tromperez pas cet espoir infi-



nement agréable. Dans le fait, il n'y a pas d'inconvénient aujourd'hui à vous distraire pendant deux ou trois mois de vos nouvelles occupations, et vous devez éprouver le désir de revoir votre famille et surtout celui de la satisfaire par votre visite. Je crois, d'après ce que m'a dit votre frère, que vous aurez le temps de me répondre avant votre retour. Adieu.

Votre ami,

Auguste COMTE.

J'approuve fort votre plan d'occupations : il y a peu d'inconvénients à ce que vous cessiez en ce moment les études philosophiques, et vous ferez mieux de consacrer vos loisirs à maintenir et étendre vos connaissances en sciences positives.

*Visite d' AUGUSTE COMTE à ses PARENTS,  
après son mariage*

CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)

Lettre d' AUGUSTE COMTE à Valat, du 16 juillet 1825.

Excuse le retard d'écrire à Valat, vu ses embarras. Il part ce soir pour Montpellier, afin de présenter sa femme à ses PARENTS. Il ne compte y rester plus de quinze jours. Espère embrasser bientôt Valat.

A Monsieur VALAT, à Rhodéz

Paris, le 16 juillet 1825.

Je te dois mille excuses, mon cher ami, d'avoir été aussi longtemps sans t'écrire. Mille embarras, les uns agréables, les autres pénibles, m'ont privé de ce plaisir. Mais j'espère que ton indulgente amitié n'hésitera pas à m'accorder mon pardon, en faveur de l'heureuse nouvelle que je dois t'annoncer aujourd'hui. Je pars ce soir pour Montpellier, afin de présenter ma femme à mes parents. Nous ne comptons pas y rester plus de quinze jours, ayant ici beaucoup d'affaires urgentes. Mais j'espère que ce temps sera suffisant pour que, anticipant un peu cette fois sur tes vacances, tu

me procures le plaisir de t'embrasser. Ton provisoire ne sera pas assez cruel pour nous priver d'une satisfaction si longtemps attendue. Aussi je ne t'en dis pas davantage, étant très-pressé, et comptant bientôt sur un plus long et plus doux entretien. Que de choses nous avons à nous dire ! Adieu, à notre très-prochaine accolade.

Ton ami pour la vie,

A<sup>TE</sup> COMTE.

*Retour d' AUGUSTE COMTE à PARIS.*

*Cruelles déceptions de son voyage à MONTPELLIER, où il ne resta que quinze jours.*

AUGUSTE COMTE reentra à PARIS au commencement du mois d'août 1825, n'ayant resté que quinze jours à MONTPELLIER. La lettre à Valat du 16 novembre 1825 fait voir, à la fois, les touchantes espérances que ce voyage lui avait inspirées et les cruels désappointements qu'il en apporta :

« J'ai exprimé à ta mère, que j'ai eu le plaisir de voir à Montpellier, combien vivement j'étais affligé du contretemps, heureux pour toi cependant, qui nous privait d'être quelques jours ensemble. Conviens, mon cher ami, que nous sommes bien contrariés par la marche de notre existence. Comment, venir, après deux cents lieues, passer quinze jours à vingt lieues de toi, et ne pouvoir pas seulement t'embrasser, et tout cela tenant à une différence d'époque très-minime, c'est assurément jouer de malheur. J'en suis d'autant plus peiné que te voilà selon toute apparence fixé pour jamais, ou, du moins pour longtemps, en Languedoc, et que moi je ne vois pas quand j'y pourrai réellement retourner, même en visite, quoique pour consoler mes bons parents je leur aie promis d'y revenir l'année prochaine. Le sé-



jour de la province n'a nullement plu à ma femme, et si on l'a trouvée charmante à Montpellier, cet effet n'a pas malheureusement été réciproque. Et cependant je n'y voudrais pas aller sans elle, d'abord pour moi, et ensuite pour le mauvais effet que cela produirait sur mes parents, et, certes, avec quelque raison. J'espérais beaucoup de cette visite pour faire naître et fortifier, de part et d'autre, le désir de se revoir, et c'est même uniquement pour cela que je me suis déterminé à y aller cette année, ce qui m'a singulièrement dérangé sous plusieurs rapports, et spécialement sous le rapport financier; je ne comptais y aller que l'année prochaine. Or, admire mon heureuse étoile, ce voyage, si inopportun pour moi dans ce moment, je n'en ai pas même retiré le seul résultat qui me l'avait fait entreprendre; et j'en suis même quelquefois à me dire qu'il eût été préférable, même sous ce rapport, de ne pas le faire. La divergence des caractères, des mœurs, des habitudes, s'est trouvée trop grande pour résister à l'essai d'une relation directe et intime, et je n'ai recueilli, pour prix de mon beau plan, qu'une tendance mal déguisée à un éloignement de plus en plus grand. Il y a faute certainement de part et d'autre; mais de quel côté est le plus grand tort, la plus grande inflexibilité d'humeur, et peut-être même la plus grande rivalité d'influence, c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider aujourd'hui; la discussion en serait trop longue. Toujours est-il, de fait, que je n'ai pas atteint mon but. Je suis d'autant plus affecté de ce pénible fruit de mes efforts, que je t'avoue, mon cher ami, que le bonheur que j'ai éprouvé pendant quinze jours (et auquel il n'a manqué que ta présence) a vivement pénétré mon cœur. Jamais je n'avais aussi vivement ressenti la satisfaction

de passer quelque temps, libre de tout soin, dégagé de tout foyer d'intrigues et de corruption, à savourer le plaisir de voir réunis autour de moi tous les objets de mes affections, tous, sans en laisser aucun derrière moi, comme il m'était arrivé auparavant. Cet effet a été si profond sur moi qu'il m'avait inspiré le désir de venir me fixer à Montpellier, si j'y pouvais trouver une existence convenable. Je suis aujourd'hui bien revenu du séjour de la capitale ; il est sans doute indispensable pour inspirer et alimenter l'activité intellectuelle, dont toute la source est là pour la France entière. Mais la résidence que j'y ai faite jusqu'ici me suffisait pour cela. Tant que je n'ai pas eu arrêté irrévocablement un large et solide plan de travaux pour toute ma vie, j'avais besoin de ce frottement continu des esprits, de cette atmosphère intellectuelle, pour prendre tout mon développement moral. Mais aujourd'hui il n'en est plus ainsi ; j'ai nettement et fortement établi dans mon cerveau un plan de travaux capable de fournir et au delà à la vie morale la plus active, dût-elle durer cent ans encore ; dès lors, le séjour de Paris ne m'est nullement nécessaire ; ce que j'y ferai, je l'exécuterais tout aussi bien maintenant dans une caverne des Alpes, à l'abri de tout contact ; je n'utilise ici désormais que les secours matériels de travail qui s'y trouvent accumulés, et qu'on peut aujourd'hui se procurer assez aisément, au degré suffisant du moins, dans quelque pays que ce soit. Mes véritables relations ne sont pas verbales, elles sont écrites ; elles consistent dans mon action sur les têtes fortes disséminées dans les diverses parties de l'Europe et dans la réaction qu'elles exercent sur moi. Tu vois que tout cela s'arrangerait à présent aussi bien à peu près à Montpellier qu'à Paris. En un mot, ce n'est plus



maintenant hors de moi que je puis trouver la satisfaction de mes grands besoins intellectuels ; c'est essentiellement et presque uniquement en moi. Dès lors tous les séjours me deviennent, sous ce rapport, à peu près indifférents. Je suis bien certain désormais que mon activité moral ne sera pas comprimée même par une atmosphère plus obscurante que celle de Montpellier, tandis qu'il y a trois ou quatre ans encore je n'en aurais pas répoudu. Enfin, cher ami, suffisamment approvisionné maintenant contre les besoins de l'esprit, c'est de ceux du cœur que j'ai surtout à m'occuper pour compléter l'assiette de ma vie morale. Or, tu le sais peut-être, ce n'est pas ici en général que se trouve les grandes ressources à cet égard, encore moins pour moi. On n'a pas le temps d'être attaché à Paris ; la vie y est trop dissipée, trop superficielle ; l'égoïsme et la corruption trop dominants pour cela, et, malheureusement, il n'en est pas de ces besoins comme de ceux de l'esprit, pour lesquels toute tête forte peut finir par ne dépendre que d'elle-même. Pour le cœur, la mutualité, les contacts humains sont indispensables d'une manière continue. Comme tu connais un peu ce monde frivole et sans caractère moral, tu me croiras aisément quand je te dirai que depuis onze ans de séjour permanent je n'ai formé ici aucune liaison réelle, quoique j'y puisse voir et même fréquenter, si je le voulais, un fort grand nombre de personnes. Je suis resté, comme j'étais en arrivant, avec mes affections de famille et mes amis d'enfance. Plus j'irai, plus il est vraisemblable même que je serai forcé de m'isoler toujours davantage ; ce n'est pas cependant la confiance et l'abandon qui me manquent, comme de gens qui me connaissent superficiellement le pensent ; tu sais, toi, le contraire, bien positivement. Bien loin de là,



j'irais, et je n'ai même été que trop ici, au devant des affections sincères et profondes; et, jusqu'à présent, plus d'une expérience m'a péniblement averti ici de me prémunir contre cette tendance. En un mot, mon cher ami, je me suis tristement convaincu que rien au monde ne saurait remplacer les affections pures et si sublimement dépouillées de tout égoïsme qu'on trouve dans sa famille et dans les amitiés contractées aux premières années de la vie, avant que le développement de l'amour-propre, de la rivalité, de l'opposition des intérêts et des positions, ait rendu impossible tout attachement profond. *Tu sens que je ne parle ici que des attachements d'homme à homme, les seuls complets, les seuls vraiment durables, les seuls où la sympathie puisse être entière, et qui, malheureusement, sont de beaucoup les plus rares.* Enfin, cher ami, mon cœur a des besoins aussi forts que ceux de mon esprit; ceux-ci sont pleinement garantis désormais; je n'ai donc qu'à songer aux autres, et après avoir tout examiné avec cette profonde attention que peut inspirer une recherche dont dépend le bonheur de l'existence entière, j'en suis revenu à penser que le meilleur parti, le plus praticable, serait de vivre dorénavant au sein de ma famille. Juge donc quel cruel et profond regret je dois éprouver en pensant que cet espoir m'est interdit; car, je ne m'abuse pas, la question est maintenant décidée d'une manière irrévocable, et je n'y dois plus penser. Quand même toutes les conditions matérielles (qui cependant ne sont pas peu nombreuses et peu inaccessibles pour moi) seraient maintenant remplies, quand même j'aurais, en outre, l'acquiescement de ma femme, cela ne saurait se réaliser; des relations purement *politiques* ou *diplomatiques* n'atteindraient pas mon but, et même, quand je pour-

rais m'en contenter, le développement des discordances, qui résulterait forcément de la fréquentation continue, les aurait bientôt détruites. Cette douce perspective est donc perdue pour moi depuis ce fatal voyage ; il ne peut pas même me rester l'illusion, car je ne puis m'empêcher, malgré moi, d'employer ma triste intelligence à voir le fond des choses, même quand il est aussi pénible. *Il ne me reste d'autre plan que celui de concentrer le plus possible toute mon existence morale dans mes travaux intellectuels, précieuse mais insuffisante compensation, et de renoncer ainsi, sinon à la plus éclatante, du moins à la plus douce partie de mon bonheur.* C'est le parti que j'ai pris et que je tâcherai de suivre, autant que le permettront les diverses tendances de mon organisation. » (*Ibidem*, ps. 171-176).

Billet d'Adolphe d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 6 Septembre 1825.  
(*Rev. Occ.* 2e serie, t. XIII, 108—1896, p. 345.)

M. Comte, 35, rue de l'Arcade, à Paris.

Paris, 6 Septembre 1825.

Monsieur, depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir je me suis décidé à faire le petit voyage dont j'ai eu le plaisir de vous parler et je pars demain soir pour faire une petite visite à Gustave. Je passerai chez vous demain dans la journée pour vous dire adieu et prendre vos lettres pour Gustave si vous voulez bien lui écrire. Agrérez, en attendant, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

A. d'Eichthal.

*Cours projeté à l'Athénée*

Lettre de G. L. Ternaux à AUGUSTE COMTE, du 22 Octobre 1825.  
(*Rev. Occ.* t. XXII, 101—1889, p. 59)

Paris, Monsieur Auguste Comte,

Saint-Ouen-les-Pierres, 22 Octobre 1825.

Monsieur,

Je suis chargé par le conseil d'administration de l'Athénée de vous entretenir du cours que



vous vous proposez d'y faire ; si à cette fin vous pouvez me faire l'honneur de venir déjeuner dimanche 25, à Saint-Ouen, à 11 heures, j'en aurai beaucoup de satisfaction.

En attendant l'avantage de vous voir, j'ai celui de vous saluer bien sincèrement.

G. L. TERNAUX.

P. S.—Si M. de Blainville était libre et que vous pussiez le déterminer à venir avec vous, j'en serais bien charmé.

Il part à 10 heures de la place des Victoires une petite voiture pour Saint-Ouen qui retourne à 2 heures.

La suscription porte : *A Monsieur  
Monsieur Auguste Comte,  
homme de lettres,  
rue Saint Jacques, à Paris.*

*Suite de l'évolution théorique d'Auguste Comte.*

... Enfin, cher ami, suffisamment approvisionné maintenant contre les besoins de l'esprit, c'est de ceux du cœur que j'ai surtout à m'occuper pour compléter l'assiette de ma vie morale. . . En un mot, mon cher ami, je me suis tristement convaincu que rien au monde ne saurait remplacer les affections pures et si sublimement dépouillées de tout égoïsme qu'on trouve dans sa famille et dans les amitiés contractées aux premières années de la vie. . . Enfin, cher ami, mon cœur a des besoins aussi forts que ceux de mon esprit : ceux-ci sont pleinement garantis désormais ; je n'ai donc qu'à songer aux autres, et après avoir tout examiné avec cette profonde attention que peut inspirer une recherche dont dépend le bonheur de l'existence entière, j'en suis revenu à penser que le meilleur parti, le plus praticable, serait de vivre dorénavant au sein de ma famille. Juge donc quel cruel et profond regret je dois éprouver en pensant que cet espoir m'est interdit. . . Cette douce perspective est donc perdue pour moi depuis ce fatal voyage. . . Il ne me reste d'autre plan que celui de concentrer le plus possible toute mon existence morale dans mes travaux intellectuels, précieuse mais insuffisante compensation, et de renoncer ainsi, sinon à la plus éclatante, du moins à la plus douce part de mon bonheur. C'est le parti que j'ai pris et que je tâcherai de suivre, autant que le permettront les diverses tendances de mon organisation. (Auguste Comte, lettre à Valat du 16 novembre 1825, *Correspondance avec Valat*, ps. 174 à 176.)

Les souffrances conjugales d'Auguste Comte suivirent de près son fatal mariage, ainsi que le

montre sa lettre à Valat du 16 novembre 1825, en partie déjà transcrite ci-dessus (ps. 630 à 635.)

C'est au milieu de ces poignantes déceptions que le généreux PHILOSOPHE poursuivait son incomparable mission, en tâchant d'y concentrer désormais les vœux de son bonheur. En reconstituant les opinions, il était sûr de régénérer les mœurs universelles ; et, outre la sublime satisfaction de élire l'anarchie sociale, il concevait peut-être l'espérance de sauver l'infortunée qu'il venait de lier pour toujours à sa destinée . . . L'essor moral d'AUGUSTE COMTE devient ainsi, chaque jour, plus décisif ; mais en manifestant, à la fois, sans cesse, et même avec une croissante énergie et une évidence plus éclatante, l'inéludable besoin de l'angélique concours d'une FEMME sans pareille, pour lui révéler la partie affective de la nature humaine. Car, on aura constaté ci-dessus (p. 634) qu'il méconnaissait alors la suprématie morale du SEXE FÉMININ aussi bien que le vrai type des plus intimes et des plus sublimes unions humaines. Son développement philosophique le confirmera dans cette fatale opinion jusqu'à ce que la sainteté de CLOTILDE DE VAUX parvienne à dissiper chez lui la séculaire insurrection de l'esprit envers le CŒUR.

Il est aisé, par là, de concevoir la merveilleuse ardeur sociale que dut déployer le jeune PHILOSOPHE pour soutenir ses incomparables méditations régénératrices. Dominant son orageux malheur domestique, il arrive ainsi à une *appréciation, de plus en plus systématique de la réorganisation du pouvoir spirituel, d'après une doctrine fondée exclusivement sur les sciences positives, complétées par l'avènement de la Physique sociale*, qu'il venait de créer. Dès lors il est porté au projet inaugural d'un cours pour exposer, à l'élite des

penseurs contemporains, dans la CAPITALE OCCIDENTALE, la PHILOSOPHIE POSITIVE, devenu l'aboutissement d'une jeunesse qui remplissait l'Avenir d'espérances sans pareilles et le mieux fondées.

Depuis le mois d'octobre 1825, paraissait à Paris un recueil hebdomadaire sous le titre du *Producteur* (lettres à Valat, p. 189), publié par les saint-simoniens. On verra ci-après, dans les lettres à Gustave d'Eichthal et à Valat, l'appréciation d'AUGUSTE COMTE sur ce journal ainsi que les amères circonstances et les motifs que le déterminèrent à y collaborer, tout en gardant scrupuleusement son entière indépendance. Ce fut à cette condition seulement qu'il y fit insérer, en novembre 1825, ses *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, dans les nos 7, 8, et 10, (voir ci-dessus, p. 322). Ces trois articles forment la première série des écrits de notre MAÎTRE, sur la réorganisation du pouvoir spirituel, reproduite comme la *quatrième partie* de l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, au tome IV, paru en août 1854. Voici l'appréciation d'AUGUSTE COMTE, à ce sujet, dans la *Préface spéciale* de cet *Appendice* :

«Le quatrième opuscule manifeste, en novembre 1825, même par son titre (*Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*), une tendance plus directe vers l'établissement d'une nouvelle autorité spirituelle, d'après une philosophie fondée sur la science. Une suffisante démonstration de mes deux lois fondamentales (la *loi des trois états intellectuels* et la *loi du classement positif*) y précède l'appréciation générale de la marche continue de l'humanité vers la réorganisation du pouvoir théorique.» (*Ibidem*, p. III.)

Les documents précédents et ceux qui seront



ci-dessous reproduits permettent de suivre l'instinctive évolution que cet opuscule résume. Nous allons indiquer sommairement l'objet de ces trois articles, d'après la transcription qui en a été faite dans l'*Appendice général* de la POLITIQUE POSITIVE.

#### Quatrième partie.

NOVEMBRE 1825.

CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES SUR LES SCIENCES  
ET LES SAVANTS.

On vient de voir que cet opuscule commence par une suffisante démonstration de la *loi mentale des trois états* et de *celle du classement*. C'est le sujet du premier des trois articles composant cet opuscule. AUGUSTE COMTE apprécie ensuite la destination philosophique des sciences positives. L'examen précédent montrait que l'esprit positif s'était déjà étendu jusqu'à l'étude de l'ensemble des phénomènes individuels, en abordant enfin les phénomènes intellectuels et moraux.

«Après avoir ainsi établi, par le fait, à quel point est arrivée aujourd'hui la formation de la philosophie positive, dit-il, il faut examiner ce qui reste encore à faire pour la compléter.»

AUGUSTE COMTE amène donc à constater que, pour constituer la philosophie positive, il ne manquait que la *Physique sociale*. Il expose l'objet et la méthode propres à ce nouveau terme de la hiérarchie théorique, ainsi que les circonstances qui ont déterminé le retard de son avènement. «Ces considérations prouvaient non moins fortement que cette dernière partie de la grande rénovation intellectuelle devait nécessairement s'effectuer alors.

«...Il arrivera inévitablement ou que l'astronomie, la physique, la chimie, et la physiologie redeviendront métaphysiques et même théologi-

ques, ce qui serait absurde à supposer, ou que la politique deviendra positive, ce qui est par conséquent indubitable.

«Un philosophe du dix-neuvième siècle, qui a plus approfondi que personne la nature de l'ancien état du genre humain, M. de Maistre, a senti la nécessité de cette alternative d'une manière très-convaincante. Il a fort bien vu que le développement des sciences naturelles tendait à détruire radicalement l'empire de la théologie et de la métaphysique; il a compris que, pour être vraiment conséquent dans ses regrets sur la décadence de l'ancien système intellectuel et social, il devait hardiment remonter jusqu'à ces temps antiques où il y avait unité dans l'esprit humain, par une subordination uniforme de toutes nos conceptions à la philosophie surnaturelle. (1)

AUGUSTE COMTE est ainsi conduit à rappeler les symptômes qui signalaient le prochain avènement de la *Physique sociale*, et les tentatives directes pour satisfaire un tel besoin.

«Tous les symptômes, généraux ou particuliers, qui peuvent signaler une telle révolution se sont, en effet, déjà prononcés avec une énergie bien suffisante pour ne laisser aucun doute sur son prochain accomplissement.

«La prépondérance totale obtenue, dans le siècle dernier, par la métaphysique relativement aux idées sociales est un signe irrécusable de la décadence complète de la théologie. D'un autre côté, le dégoût profond qui se manifeste généralement pour la politique métaphysique depuis l'expérience de la révolution française, et qui n'a pas cependant ramené les esprits aux doctrines théologiques, est un indice nous moins certain de

(1) Voyez, entre autres, dans les *Soirées de Saint-Petersbourg*, une comparaison très remarquable entre le caractère de la science antique et celui de la science moderne.



la prochaine formation de la politique positive, seule capable de déterminer un assentiment universel de la part d'intelligences devenues aussi rebelles au pouvoir des abstractions qu'à l'autorité des oracles, et qui ne veulent plus céder qu'à la force des faits.

«On peut même avancer que les tentatives directes, plus ou moins complètes, ont déjà été conçues par les penseurs les plus distingués pour satisfaire à ce nouveau besoin de l'esprit humain. Tel est essentiellement le caractère des travaux du grand Montesquieu. D'abord, dans son ouvrage sur les Romains, et surtout ensuite dans l'*Esprit des lois*, il s'est efforcé de rattacher les uns aux autres les phénomènes politiques, et de saisir les lois de leur enchaînement. Cette tentative était sans doute trop prématurée pour pouvoir réussir; mais le fait seul constate clairement la tendance de l'esprit humain. Plus tard, Condorcet s'est élevé dans la même direction à la conception directe et définitive, en se proposant d'étudier le développement successif de l'espèce humaine; et, quoique l'exécution de ce projet ait été radicalement manquée, il n'en montre pas moins combien le besoin a été senti. On doit considérer sous le même point de vue les efforts tentés en Angleterre dans le siècle dernier pour perfectionner la nature de l'histoire, en lui donnant le caractère explicatif ou scientifique, au lieu du caractère descriptif ou littéraire qu'elle avait eu jusqu'alors. En Allemagne, les travaux de Kant<sup>(1)</sup> et de Herder sur la philosophie de l'histoire, et postérieurement la formation, parmi les juricons-

(1) Kant, dans un petit ouvrage écrit en 1784, et dont le titre même est très-remarquable (*Introduction à une histoire générale de l'espèce humaine*) a formellement établi que les phénomènes sociaux doivent être regardés comme aussi réductibles à des lois naturelles que tous les autres phénomènes de l'univers.



sultes, d'une école qui conçoit la législation comme toujours déterminée nécessairement par l'état de la civilisation, manifestent, avec la même évidence, la tendance générale de notre siècle vers des doctrines positives en politique. Un goût exclusif pour les ouvrages qui montrent plus ou moins ce caractère se prononce chaque jour davantage; et, ce qui est une observation très décisive, il domine même l'esprit de parti. Les hommes qui s'efforcent le plus de rétablir la théologie dans son ancien empire, cédant à leurs insu au génie du siècle, tiennent à honneur d'employer surtout à l'établissement de leurs opinions l'autorité des considérations positives. (1)

«L'époque est donc enfin venue où, en dernier résultat de tous ses travaux antérieurs, l'esprit humain peut compléter l'ensemble de la philosophie naturelle, en ramenant les phénomènes sociaux après tous les autres à des théories positives. Les diverses tentatives préliminaires que nous venons d'indiquer rapidement suffisent pour signaler cette opération, et pour la rendre immédiatement praticable, mais elles laissent tout entière à effectuer. Telle est la grande tâche philosophique réservée au dix-neuvième siècle par la marche naturelle de notre développement intellectuel.

«Quand ce travail sera terminé, ou plutôt quand il sera assez avancé pour que l'esprit humain soit désormais regardé comme irrévocablement engagé dans cette nouvelle direction, nous pourrons enfin et nous devons même procéder à la construction d'un système général des con-

(1) Si, par exemple, le livre *du Pape* a, comme on n'en saurait douter, une grande valeur philosophique, il la doit essentiellement à ce que, par une contradiction fondamentale, l'auteur s'est attaché, autant qu'il a pu, à n'employer dans ces raisonnements que la méthode positive, et n'a fait qu'un usage secondaire des considérations puisées dans la philosophie théologique ou métaphysique.

naissances humaines, dont tous les éléments seront alors développés.

« Depuis et avant l'Encyclopédie du dix-huitième siècle, il a été fait dans ce but une foule de tentatives, dont aucune n'a réussi. Chaque jour on en voit naître de nouvelles qui n'ont pas plus de succès, et qui ne servent qu'à constater le besoin qu'éprouve profondément notre intelligence de mettre de l'ordre et de l'unité dans ses acquisitions. La nullité de tous ces efforts tient à ce que les diverses connaissances humaines n'ayant pas eu toutes jusqu'ici le même caractère, il a été nécessairement impossible de les combiner en un système unique. On a pu construire, à d'autres époques, une encyclopédie théologique ou métaphysique, et en effet, par exemple, tous les systèmes des philosophes grecs étaient, pour leur siècle, autant d'encyclopédies. On pourra construire plus tard une encyclopédie positive, quand la physique sociale aura pris quelque consistance. Mais vouloir, comme on l'a toujours prétendu jusqu'ici, former une encyclopédie à la fois théologique, métaphysique, et positive, c'est vouloir composer un ensemble avec des éléments qui s'excluent mutuellement. Il n'est pas étonnant que des entreprises aussi mal conçues aient fini par discréditer un tel projet parmi tous les bons esprits. Mais il ne saurait plus en être de même quand une fois, la science sociale étant devenue positive et la théologie avec la métaphysique chassées de leur dernier asile, le système de nos idées ne se composera plus d'éléments homogènes. Alors il suffira de résumer les connaissances relatives aux divers ordres de phénomènes, pour découvrir immédiatement leur enchaînement naturel et former par là une véritable philosophie positive, bien plus complète et



bien mieux liée que n'ont jamais pu l'être la philosophie métaphysique, et même la philosophie théologique, qui, provisoires de leur nature, n'ont été à aucune époque rigoureusement universelles.

« Cette vaste entreprise, que le siècle actuel verra sans doute accomplie, doit être regardée comme le dernier acte et le but final de la grande révolution commencée par Bacon, par Descartes, et par Galilée. Elle est indispensable comme la seule base spirituelle possible du nouvel état social vers lequel l'espèce humaine tend si fortement aujourd'hui ; car ce n'est que par sa force d'ensemble qu'une doctrine quelconque peut parvenir à diriger la société. Tant que les conceptions positives resteront isolées entre elles, tant qu'elles ne se présenteront pas à l'esprit comme les diverses parties d'un système unique et complet, elles pourront conserver une très grande importance dans les cas particuliers, elles pourront même lutter avec beaucoup d'avantage contre l'autorité politique de la théologie et de la métaphysique, mais elles ne sauraient les remplacer dans la direction suprême de l'ordre social. Le perfectionnement de nos connaissances exige indispensablement, sans doute, qu'il s'établisse, dans le sein de la science, une division de travail permanente, et même que la spécialisation des recherches de chacun soit poussée aussi loin que possible. Mais il est tout aussi incontestable que la masse de la société, qui a continuellement besoin de tous ces divers résultats à la fois, et qui ne peut ni ne doit nullement s'inquiéter de ce mécanisme intérieur, a besoin, pour adopter exclusivement les doctrines scientifiques comme guides habituels, de ne voir en elles que des branches diverses d'un seul et même tronc. Cette condition n'est pas moins indispensable, relativement au



corps scientifique lui-même, pour l'unité et l'homogénéité de son action politique, qui sera toujours très-faible quand elle ne sera pas concentrée. Ainsi, tant que cet état de choses subsistera, la théologie et la métaphysique, malgré leur dérépitude évidente, conserveront encore, en vertu de leur seule généralité, des prétensions légitimes à la souveraineté morale.

« Cette dernière considération me ramène, par une autre voie, à la nécessité de la physique sociale. Dans les motifs précédemment employés pour la démontrer, j'ai à dessein écarté le point de vue de l'organisation sociale, afin de fixer toute l'attention sur le mouvement philosophique qui devait à lui seul déterminer ce changement. Mais la conclusion déduite de cet ordre unique de considérations est singulièrement fortifiée si l'on a égard, comme on le doit, aux grands besoins politiques de la société actuelle. Je me bornerai ici à une simple indication sur cette partie importante de la question, que je traiterai plus tard d'une manière spéciale.

« La société est évidemment aujourd'hui, sous le rapport moral, dans une véritable et profonde anarchie, reconnue par tous les observateurs, quelles que soient leurs opinions spéculatives. Cette anarchie tient, en dernière analyse, à l'absence de tout système prépondérant, capable de réunir tous les esprits en une seule communion d'idées. Les conceptions positives ont acquis une étendue suffisante pour annuler de fait l'influence politique de la théologie, et même de la métaphysique, sans être encore devenues assez générales pour les remplacer dans la direction spirituelle de la société. Il résulte de cette opposition fondamentale et continue que les esprits, n'ayant plus aucun lien réel, divergent sur tous les points



essentiels, avec cette licence que doit produire l'individualité non comprimée. De là l'absence complète de morale publique; par suite, le débordement universel de l'égoïsme, et la prépondérance des considérations purement matérielles; et, pour dernière conséquence nécessaire, la corruption érigée en système de gouvernement, comme étant le seul moyen d'ordre applicable à une population devenue sourde à tout appel fait au nom d'une idée générale, et sensible uniquement à la voix de l'intérêt privé. Pour terminer radicalement ce désordre qui, s'il pouvait se prolonger, n'aurait d'autre issue que l'entière dissolution des rapports sociaux, la seule manière est de le détruire dans son principe, en ramenant, par un procédé quelconque, le système intellectuel à l'unité. Or cela ne peut se faire que de deux manières: ou bien en rendant à la philosophie théologique (car il est inutile de parler ici de la métaphysique, qui ne serait jamais qu'une transition) toute l'influence qu'elle a perdue; ou bien en complétant la philosophie positive de façon à la rendre capable de remplacer définitivement la théologie. C'est à ces termes simples que se réduit aujourd'hui la grande question sociale. Si donc on regarde comme démontrée l'impossibilité de rétablir la théologie dans toute l'étendue de son ancien empire (et certes personne n'en doute plus), il n'y a pas d'autre solution admissible que la formation définitive de la philosophie positive. Il ne s'agit pas d'examiner si cela est avantageux ou déplorable, si une telle opération est difficile ou aisée, si elle doit exiger beaucoup ou peu de temps. Toutes ces questions oiseuses sont écartées par cette décision fatale de l'observation: il n'y a plus d'autre issue pour la société, il faut donc mettre immédiatement la main à l'œuvre.



Et d'ailleurs, les autres considérations indiquées ici montrent que cette révolution dernière, qui doit enfin rétablir dans la société un ordre stable, loin d'être aussi supérieure qu'on l'imagine aux forces actuelles de l'esprit humain, est tellement préparée par les antécédents qu'elle est devenue inévitable.

«Ainsi, la formation de la physique sociale, qui, sous le rapport purement intellectuel, a été déjà démontrée comme indispensable pour arriver à un système philosophique complet, n'est pas moins nécessaire, sous le rapport politique, pour produire une éducation sociale entièrement homogène, qui puisse servir de base à une hiérarchie fixe et régulière. Ces deux grandes conditions sont, évidemment, la conséquence l'une de l'autre. Car l'éducation et la philosophie sont en relation intime et nécessaire, vu l'impossibilité d'élever une société autrement que sous l'influence du système d'idées prépondérant. L'éducation sociale a été d'abord théologique, et plus tard, métaphysique, parce que la philosophie a été successivement l'une et l'autre. Elle est aujourd'hui, à la fois, théologique, métaphysique, et positive, parce que la philosophie affecte simultanément ces trois caractères relativement aux divers ordres d'idées; ou, plutôt, il n'y a aujourd'hui ni éducation, ni philosophie réelles, par cela même qu'il y en a trois, qui s'excluent mutuellement. Enfin, dans la nouvelle ère sociale où l'espèce humaine est près d'entrer, la philosophie, et par suite, l'éducation générale, doivent devenir entièrement positives. Ces deux grandes opérations, dont la première doit servir de base à la seconde, correspondent au même besoin fondamental de la civilisation actuelle, considéré sous deux faces différentes, le besoin d'une doctrine et d'une direction.

«Pour moi ce travail est déjà entrepris, car je regarde la physique sociale comme ayant aujourd'hui même un commencement d'existence, et ce point de vue dominera toujours dans mes considérations philosophiques. Mais je ne demande pas à nos lecteurs de partager immédiatement ma conviction à cet égard. Je désire seulement porter toute leur attention, sur cette marche naturelle et continue de l'esprit humain, qui l'engage toujours plus avant dans la philosophie positive; j'espère leur faire sentir que l'époque est arrivée où cette révolution doit inévitablement s'étendre aux théories sociales; et enfin leur prouver que son accomplissement est le seul moyen réel de rétablir dans la société un ordre moral, sans prétendre engager aucune discussion oiseuse sur le degré précis d'opportunité, ni sur le mode détaillé de ce changement.

«Les considérations présentées ici conduisent naturellement à envisager les sciences sous un nouveau point de vue.

«Elles ne sont pas seulement, à mes yeux, la base rationnelle de l'action de l'homme sur la nature. Leur importance, sous ce rapport, quoique assurément fort grande, n'est que indirecte et secondaire. Elle n'explique pas suffisamment l'intérêt profond que l'esprit humain, par un instinct admirable, a toujours pris à leurs théories les plus abstraites, sans aucune vue d'utilité matérielle, et qui subsiste aujourd'hui dans toute sa force, malgré la prépondérance vicieuse accordée depuis trois siècles au point de vue purement pratique.

«Je regarde avant tout les sciences, même dans leur état actuel, comme ayant pour destination directe et principale de satisfaire à ce besoin fondamental qu'éprouve notre intelligence, d'un système de conceptions positives sur les différents



ordres de phénomènes qui peuvent être le sujet de nos observations.

« Considérées dans le passé, les sciences ont affranchi l'esprit humain de la tutelle exercée sur lui par la théologie et par la métaphysique, et qui, indispensable à son enfance, tendait ensuite à la prolonger indéfiniment. Considérées dans le présent, elles doivent servir, soit par leurs méthodes, soit par leurs résultats généraux, à déterminer la réorganisation des théories sociales. Considérées dans l'avenir, elles seront, une fois systématisées, la base spirituelle permanente de l'ordre social, autant que durera sur le globe l'activité de notre espèce.

« Ce résumé général présente l'existence sociale des savants sous un point de vue qui s'éloigne des idées ordinaires. Il me reste donc, à le développer pour avoir un premier aperçu complet de la grande révolution morale qui tend aujourd'hui à s'accomplir dans le genre humain. »

Auguste Comte passe donc à étudier l'évolution politique de la classe théorique, dès l'avènement de cette classe jusque là, afin de prévoir l'avenir vers lequel elle tendait. Il arrive ainsi à sa conception inaugurale sur la constitution de l'ensemble de la corporation spirituelle future, qu'il espère contribuer par ses travaux, à rendre purement scientifique.

« L'histoire politique des savants, envisagée dans son ensemble, présente trois grandes époques qui correspondent exactement à l'état, d'abord théologique, ensuite métaphysique, et enfin positif, de la philosophie humaine, qui est le sujet de notre premier article. Je dois ici me borner à une exposition sommaire de cette nouvelle série de faits généraux. »



Il faut remarquer que AUGUSTE COMTE continue à absorber l'état fétichique dans l'état théologique. AUGUSTE COMTE examine ensuite chacune des trois époques de l'histoire politique de la classe théorique.

La première époque, correspondant à l'état théologique, se rapporte à la théocratie, et se caractérise par la confusion des deux pouvoirs, spirituel et temporel. Les conditions favorables à cette organisation « ont été remplies en Egypte, dans la Chaldée, dans l'Indostan, dans le Tibet, dans la Chine, et dans le Japon, auxquels on peut joindre le Pérou, et probablement aussi le Mexique, quelques générations avant la découverte de l'Amérique. »

La seconde époque de la classe théorique correspond à la phase métaphysique, surgit dans la Grèce. AUGUSTE COMTE montre comment elle a été le premier fondement de la division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel propre au Moyen-Age.

La troisième époque de la classe théorique correspond à l'état positif. AUGUSTE COMTE indique son avènement à la fin du Moyen-Age, et suit son développement jusqu'au dix-neuvième siècle.

« Ce n'est pas ici, dit-il, le lieu d'entrer dans les détails de cette exposition. Il suffit d'avoir constaté que, depuis l'époque où la philosophie théologique du moyen-âge est parvenue à produire complètement l'organisation sociale correspondante, son activité a été essentiellement défensive; qu'un nouvel ordre spirituel a pris naissance par le développement des théories naturelles, qui ont ordinairement attiré dès lors les plus grandes forces intellectuelles; que les connaissances positives ont pénétré de plus en plus



dans l'éducation générale; en un mot, que les savants, tenus en dehors du pouvoir spirituel, ont acquis peu à peu tout l'empire perdu successivement par le clergé.

« Que leur reste-t-il à faire pour constituer, à leur tour, un nouveau pouvoir spirituel, non moins puissant, à sa manière, que l'ancien? Il faut compléter le système des connaissances naturelles, en formant la physique sociale, et, par suite, procéder directement à la construction finale de la philosophie positive. C'est ainsi et seulement ainsi que la science, reprenant un caractère entièrement général, pourra devenir apte à suppléer à l'impuissance de la théologie pour le gouvernement moral de la société.

« Cet aperçu de l'avenir des sciences conduit à considérer une troisième organisation du corps scientifique, qui correspond à l'état positif de la philosophie, comme l'organisation grecque à son état métaphysique, et comme l'organisation égyptienne ou asiatique à son état théologique. Les savants, parvenus enfin à construire leur philosophie propre, s'incorporeront de nouveau à la société pour en être les directeurs spirituels, suivant un mode absolument différent du mode théocratique. Il me reste à indiquer le travail intérieur qui doit s'effectuer pour cela dans la classe scientifique. Les bornes de cet écrit ne me permettent de présenter que très-sommairement cette importante exposition. Je reviendrai, plus tard, d'une manière spéciale, sur chacune de ses parties essentielles.

« C'est surtout le système intellectuel positif qui exige et provoque la division du travail. Depuis son origine, l'étude des théories naturelles a été constamment en se subdivisant de plus en plus entre les divers esprits qui s'en occupent.



Par le fait seul de son accroissement indéfini, elle continuera nécessairement à se subdiviser toujours davantage. Il ne saurait donc être question d'imprimer aux savants le caractère de généralité qui leur manque encore, par une universalité de travaux analogue à celle des castes sacerdotales, et qui serait évidemment impossible, vu l'étendue actuelle de chaque ordre de connaissances, quand même on supposerait qu'un tel projet pût être tenté. C'est, au contraire, par une application plus complète du principe de la division du travail, que ce perfectionnement indispensable peut être obtenu. Il s'agit uniquement d'attribuer l'étude sociale et la philosophie devenues positives, à une nouvelle section du corps scientifique. Cette classe sera distincte de toutes les autres, mais seulement autant que celles-ci le sont entre elles. Elle sera continuellement contrainte, par la nature de ses doctrines, de se tenir avec elles en relation directe et continue, comme celles-ci le seront réciproquement à son égard par une éducation générale précédant pour chacune l'éducation spéciale.

«En observant la formation intérieure du corps scientifique, on peut constater que, sous ce rapport d'organisation, comme sous celui des doctrines, il ne s'agit que de conduire jusqu'à son entier accomplissement une révolution que s'est toujours développée de plus en plus jusqu'ici. Cela est aisé à concevoir d'après l'ordre encyclopédique établi ci-dessus. En effet, les diverses classes de savants, quoique toutes spéciales, ne le sont pas au même degré. Les géomètres sont naturellement les plus spéciaux, parce que leur science ne s'appuie sur aucune autre, étant, au contraire, la base de toute la philosophie naturelle. Quand on passe aux astronomes, on trouve déjà



plus de généralité dans les connaissances, parce que, outre l'étude directe des phénomènes qu'ils considèrent, ils sont nécessairement assujettis à l'emploi continu des sciences mathématiques. Les physiciens proprement dits sont encore moins spéciaux, puisque la nature de leurs études exige un recours permanent aux méthodes mathématiques, et une connaissance directe des lois générales du système du monde. Par un motif semblable, les chimistes qui remplissent les conditions imposées par la nature des phénomènes qu'ils étudient ont nécessairement un degré de généralité encore plus grand. Enfin, les physiologistes, occupés de phénomènes dont les lois se compliquent avec celles de tous les autres, sont naturellement les moins spéciaux de tous les savants, étant obligés de posséder une connaissance, au moins générale, des sciences mathématiques, astronomiques, physiques, et chimiques. Les savants en physique sociale ne feront que s'élever nécessairement, dans la même direction, à un degré immédiatement supérieur à celui des physiologistes. Étudiant une classe de phénomènes qui, par leur nature, dépendent des lois de tous les précédents, ils auront indispensablement besoin d'une éducation préliminaire qui les familiarise avec la connaissance des méthodes et des résultats principaux de toutes les autres sciences positives, seule base rationnelle de leurs travaux propres. Ayant ainsi constamment sous le yeux l'ensemble des connaissances physiques, ils seront inévitablement conduits à construire directement la philosophie positive, aussitôt que leur science spéciale aura fait assez de progrès pour ne plus absorber exclusivement toute leur activité. (1)

(1) Au reste, pour terminer cette question de l'universalité, sur laquelle on a tant discuté, il faudrait, ce me semble, distinguer entre l'universalité active et l'universalité passive. La pre-

«En même temps que cette nouvelle classe de savants se formera, il devra s'opérer aussi dans le corps scientifique une sous-division importante, indispensables à la précision de son caractère philosophique, et, par suite, à la fermeté de son action politique. Elle consistera dans un nouveau et dernier perfectionnement de la division générale entre la théorie et la pratique. Cette division est encore incomplète en ce que le caractère d'ingénieur a toujours été plus ou moins mêlé avec celui de savant, qu'il altère fortement, même aujourd'hui. A l'origine des théories naturelles, cette confusion, était sans doute inévitable; en même temps elle était indispensable, afin de faire apprécier leur importance à des esprits encore trop grossiers pour comprendre toute utilité théorique qui n'est pas susceptible d'être immédiatement matérialisée. Mais, aujourd'hui, cette relation directe et permanente n'est plus nécessaire. C'est surtout par leur importance philosophique que les sciences devront être désormais jugées. Aussi les savants, loin d'avoir à restreindre leur sentiment profond de la dignité théorique, doivent, au contraire, résister avec obstination à toutes les tentatives qui pourraient être faites, vu l'esprit trop pratique du siècle actuel, pour les réduire à des simples fonctions d'ingénieurs. Mais c'est surtout par des doctrines convenables qu'ils peuvent éteindre définitive-

mière conduit à vouloir perfectionner simultanément toutes les branches des connaissances humaines; elle est évidemment absurde et chimérique. La seconde consiste, en se bornant à la culture spéciale d'une seule science, à posséder assez de notions exactes sur toutes les autres pour en bien comprendre l'esprit et pour sentir profondément leurs relations avec celle dont on s'occupe exclusivement. Celle-là est non-seulement possible, mais même indispensable à un degré quelconque; elle existe de fait, plus ou moins, dans les diverses classes de savants, d'après ce que je viens d'exposer; elle doit se développer complètement chez ceux qui se destineront à la philosophie sociale.

ment des prétentions qui conserveront nécessairement une certaine légitimité, tant que les rapports entre la théorie et la pratique n'auront pas été régulièrement organisés, par un système de conceptions spécialement adapté à cette destination. Ce système, les savants seuls peuvent le construire, puisqu'il doit dériver de leur connaissances positives sur la relation entre le monde extérieur et l'homme. Cette grande opération est indispensable pour constituer la classe des ingénieurs, comme corporation distincte, servant d'intermédiaire permanent et régulier entre les savants et les industriels pour tous les travaux particuliers. (1)

« Telles sont donc, en aperçu, les diverses doctrines nécessaires pour compléter l'organisation moderne du corps scientifique, et que déjà j'avais représentées comme indispensables pour terminer la formation du système intellectuel propre au nouvel état de l'esprit humain. Sans doute, ces

(1) On peut aisément reconnaître dans le corps scientifique, tel qu'il existe aujourd'hui, un certain nombre d'ingénieurs, distincts des savants proprement dits. Cette classe importante a dû nécessairement se former la dernière, quand la théorie et la pratique, parties de points si opposés, ont été assez avancées l'une et l'autre pour se donner la main. C'est ce qui rend son caractère distinct si peu tranché encore. Quand à ses doctrines propres, qui doivent lui donner une existence nettement spéciale, il n'est pas facile d'en indiquer la véritable nature, car il n'y en a jusqu'ici que quelques rudiments. Je ne connais que la conception de l'illustre Monge sur la géométrie descriptive qui puisse en donner une idée exacte, comme étant la théorie générale immédiate des arts de construction. C'est une suite de conceptions analogues, relatives à toutes les autres grandes opérations pratiques rationnellement analysées, qui doit former le corps de doctrine propre aux ingénieurs. Cette formation suppose naturellement que la construction de la philosophie positive est déjà avancée jusqu'à un certain point, car toute grande application aux arts exige ordinairement la combinaison de connaissances qui se rapportent à la fois à plusieurs points de vue scientifiques.

L'établissement de la classe des ingénieurs, avec son caractère propre, a d'autant plus d'importance que cette classe sera sans doute l'agent direct et nécessaire de la coalition entre les savants et les industriels, par laquelle seule pourra commencer directement le nouveau système social.



travaux ne seront pas exécutés par les savants actuels, dont les forces sont irrévocablement engagées dans de recherches très-importantes, qu'il serait absurde et funeste de vouloir interrompre. Mais ils ne sauraient être, par leur nature, utilement entrepris que par des esprits élevés sous l'empire des diverses méthodes positives, familiarisés avec les principaux résultats de toutes les sciences physiques, et assujettis à la sanction directe et continue du corps scientifique existant. C'est, surtout, la formation plus ou moins prompte de cette nouvelle classe de savants qui déterminera naturellement la rapidité de ces travaux complémentaires, destinés à investir enfin le système positif de la suprématie spirituelle que la marche invariable du genre humain lui assigne dans l'avenir.

«Quand ces divers travaux seront assez avancés pour avoir pris un caractère irrévocable, on verra l'éducation sociale, tomber d'elle-même pour toujours entre les mains des savants. Déjà, tout est préparé pour cette grande révolution. Les connaissances naturelles sont enfin devenues, à tous les yeux, et deviendront de plus en plus l'objet principal de l'enseignement. Si le système régulier de l'instruction publique ne répond pas suffisamment à ce pressant besoin des esprits actuels, ils en cherchent la satisfaction au dehors, et ils parviennent à l'y trouver. Les gouvernements continuant à seconder, comme ils l'ont fait, dès l'origine, cette tendance universelle, créent dans ce but une foule de nouveaux établissements spéciaux. Depuis les degrés supérieurs de l'instruction théorique jusqu'aux plus simples rudiments destinés aux intelligences les moins cultivées, ils s'efforcent, par tous les moyens qui sont à leur disposition, d'imprimer aux esprits le ca-



ractère positif (1). En un mot, les mesures politiques qui peuvent véritablement contribuer à cette régénération, sont déjà essentiellement développés. Il ne manque que la grande condition philosophique sans laquelle tous ces efforts partiels, quelque suivis qu'ils fussent, ne sauraient avoir aucun résultat très-important, la formation des doctrines positives générales ci-dessus indiquées.

L'ensemble des considérations présentées dans cet article peut être envisagé comme une première ébauche de la question du pouvoir spirituel, traitée seulement du point de vue philosophique. Après avoir ainsi posé, par avance, les principes de la discussion, nous pourrions maintenant examiner directement dans toutes ses parties cette grande question, la plus fondamentale qu'on puisse agiter aujourd'hui. Tel sera l'objet d'un nouveau travail.

(1) On n'a pas, ce me semble, considéré du point de vue convenable et avec toute l'attention nécessaire, la suite d'efforts faits, particulièrement depuis trente ans, par les divers gouvernements européens, pour propager dans toutes les classes de la société l'instruction scientifique, par des institutions spéciales, indépendantes des universités régulières. Ce mouvement s'est d'abord marqué par la fondation d'une école (l'École polytechnique) qui a présenté cette innovation philosophique d'un établissement d'instruction théorique, d'un haut degré de généralité, et dont néanmoins le caractère positif est absolument pur de tout mélange théologique et métaphysique. Ce mouvement s'est depuis continué sans interruption avec une intensité toujours croissante. En ce moment, la classe ouvrière est immédiatement appelée à y participer, par les institutions dont M. Charles Dupin en France, et M. le docteur Birbeck en Angleterre, ont été les plus zélés promoteurs, et que les gouvernements encouragent puissamment. Des établissements semblables vont avoir lieu même en Russie, il en existe déjà en Autriche et en Prusse; et dans quelques années toute l'Europe en sera convertie. Leur influence ne saurait manquer de déterminer la fondation d'instituts analogues et plus élevés pour les classes supérieures de l'industrie, ainsi qu'on peut commencer à le reconnaître en Angleterre.

C'est peut-être par cette voie toute directe que l'éducation sociale pourra être entièrement régénérée quand les doctrines nécessaires seront formées. Car il serait probablement trop embarrassant de refondre les universités en partant de leur état actuel.

Lettre de Frédéric Bucholz à AUGUSTE COMTE, du 28 septembre 1825; reçue le 14 novembre, comme le dit AUGUSTE COMTE à Valat, dans sa lettre du 16 novembre 1825.

(*Rev. Occ.*, t. VIII, 94—1882, p. 228.)

Berlin, le 28 septembre 1825.

Monsieur,

Il y a presque un an que je vous dois mille remerciements pour la communication obligeante que vous avez bien voulu me faire de votre inappréciable système de politique positive. C'est M. d'Eichthal qui est principalement responsable de ce retard, vu qu'il a quitté Berlin sans m'avoir donné votre adresse à Paris. C'est donc cet oubli qui m'a peut-être chargé, à vos yeux, d'un manque de reconnaissance dont je ne me sens nullement coupable. Loin de là, la vérité me presse de vous dire que jamais je n'ai lu ouvrage qui ait fait sur moi une impression aussi agréable que le vôtre. Pourquoi le nier? J'y ai retrouvé une grande partie des idées qui m'ont occupé depuis vingt-quatre ans. Mais quelle est admirable votre manière de les traiter! Que victorieuse est la clarté avec laquelle vous avez développé votre idée fondamentale!

M. d'Eichthal m'a dit que vous êtes jeune encore. Tant mieux pour la science qui attend d'être appelée à l'existence. Il est vrai que vous aurez à vaincre toutes sortes de difficultés; mais l'esprit du siècle conspire pour vous et vous fera triompher, non seulement de tous les disciples de Loyola, mais aussi de la séquelle nombreuse des métaphysiciens. A mon gré, la marche que vous suivez est la seule qui puisse conduire à une science sociale qui restera. Car ce n'est que par une physiologie du genre humain, telle que vous l'avez projetée, que ces traditions vaines qui jusqu'à présent se sont données pour de la science, peuvent être réduites à leur juste valeur; et lorsque



le monde connaîtra l'enchaînement des circonstances, dans lequel sont nées les doctrines de Platon et d'Aristote et le peu de fondement sur lequel elles reposent, il cessera d'en être infatué et portera des jugements plus sains et plus déterminés sur tout ce qui s'appelle science en fait de théologie et de métaphysique.

Monsieur, il est réservé à votre pénétration heureuse de faire les découvertes les plus importantes. La seule chose que vos amis peuvent désirer pour vous, c'est de la santé et de l'intrépidité; car il vous faut de l'une et de l'autre pour achever le grand ouvrage qui éternisera votre nom.

Le porteur de cette lettre est M. Scholz, conseiller de légation du roi de Prusse, et de mes amis. Il sera charmé de faire à cette occasion votre connaissance.

Agréez, Monsieur, la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

F. BUCHOLZ.

CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)

Lettre d'Auguste COMTE à Valat, du 16 novembre 1825.

Réponse à la lettre de Valat du 28 octobre. Besoin qu'il éprouve des lettres de Valat. Allusion à son affreuse situation conjugale; sous certains rapports il ne souhaite pas à son plus cruel ennemi sa situation. Il expliquera plus tard, à Valat, cet énigme. Épanchements au sujet de son voyage à Montpellier; ses espérances et ses désappointements. Il s'est convaincu que rien au monde ne saurait remplacer les affections pures et si sublimement dépouillées de tout égoïsme qu'on trouve dans sa famille et dans les amitiés d'enfance. Supériorité des attachements d'homme à homme, qu'il considère les seuls complets, les seuls vraiment durables, les seuls où la sympathie puisse être tout entière, et qui, malheureusement, sont de beaucoup les plus rares. Son cœur a des besoins aussi forts que ceux de son esprit; ceux-ci sont pleinement garantis désormais. Il s'est convaincu que le meilleur parti pour satisfaire aux besoins de son cœur serait de vivre dorénavant au sein de sa famille. Mais cet espoir lui est interdit par sa situation conjugale. Il ne lui reste d'autre plan que celui de concentrer le plus possible toute son existence morale dans ses travaux intellectuels. C'est le parti qu'il a pris et qu'il tâchera de suivre. Épanchement sur l'heureuse disposition d'âme où se trouve Valat. Ses vœux pour que Valat la conserve longtemps!

Sur le prochain mariage de Valat. Épanchements à ce sujet. Considérations sur l'importance des règles morales propres à l'institution d'un digne mariage, révoquées en doute et dédaignées comme des *préjugés*. Appréciation sur la nature féminine et les qualités requises pour le choix convenable d'une épouse. Valat demandera peut-être dans quel but cette discussion?— Qu'il dise plutôt cet épanchement; et alors il aura trouvé le mot, peut-être, qu'Auguste Comte supplie de garder pour lui-même, jusqu'à ce qu'il lui en parle directement. Informations sur la seconde partie de son livre (*Système de politique positive*). Il continue à recevoir de nouvelles marques de bon accueil que reçoivent et recevront ses idées dans tous les esprits distingués de toutes les parties de l'Europe. Sur la lettre de Bucholz qu'il avait reçue le 14 novembre. Cet entretien est pour lui une précieuse compensation à d'autres chagrins. S'excuse de la mélancolie de la majeure partie de sa lettre. Annonce que depuis un mois il demeure *rue du Faubourg-Montmartre, n. 13*.

A Monsieur VALAT, à Rhodéz.

Paris, le 16 novembre 1825.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que j'attendais avec la plus vive impatience une de tes lettres. C'est depuis mon retour à Paris, et par conséquent depuis trois mois. J'allais me décider à t'écrire, ne comprenant rien à ce long silence, quand j'ai reçu ta lettre du 28 octobre, que j'ai lue avec une extrême satisfaction. Je t'en supplie, mon cher ami, qu'il n'y ait plus de telles lenteurs dans notre correspondance. Si tu savais quel prix j'y attache! Si tu savais combien j'ai besoin (au milieu de tout le fracas de cette ville, qui n'est pour moi qu'un désert puisque je n'y suis entouré que d'indifférents) de sentir qu'il y a quelque part, quoique malheureusement à deux cents lieues de moi, quelqu'un avec qui je sympathise pleinement de cœur et d'esprit, tu me serais pas si avare de tes lettres. Tu sauras tout, un jour, je l'espère, lorsque le bizarre cours des événements nous permettra enfin un long et libre épanchement direct, -- car c'est un roman que le fond de ma vie, et un fort roman qui paraîtrait bien extraordinaire, si jamais je le publiais sous des noms supposés. -- Tu sentiras alors, cher ami, combien ta correspondance m'est nécessaire. Jusque-là,



crois m'en sur parole, je t'en conjure, et traite-moi en conséquence. Tu me crois heureux ; je le suis en effet, sous certains rapports, sous tous ceux qui dépendent essentiellement de mon organisation et de mes antécédents ; mais sous d'autres je ne souhaite pas à mon plus cruel ennemi un pareil bonheur. Tout ceci est une énigme pour toi, je le sais bien, mais plus tard elle s'expliquera. Si dès ce moment tu en devines quelque chose, je te prie de le garder dans le plus profond de ton âme, même pour moi, jusqu'au moment où nous nous en entretiendrons formellement.

(Suit l'épanchement sur les espérances que lui avait inspirées son voyage à MONPELLIER et les cruelles déceptions qu'il en apporta. Voir ci-dessus, ps. 630 à 635.)

Je sens, mon cher ami, que le ton sur lequel je t'écris aujourd'hui est bien peu convenable dans l'heureuse disposition d'âme où tu te trouves maintenant. Puisse-tu la conserver longtemps ! Je l'espère ; et du moins il y aura un heureux sur nous deux, et ton bien-être complet me consolera un peu de n'en pouvoir espérer qu'un partiel. Ta mère m'avait annoncé ton prochain mariage, et je me félicite qu'il soit accompli, puisque tu es heureux. Il me tarde de connaître ta femme et de lui faire sentir combien vivement la part que je prends à ta destinée s'est étendue sur la sienne. De caractère calme et réservé, quoique très-sensible, que je te connais, je ne doute pas que tu n'aies fait un excellent choix. La position et les antécédents de ton Adeline me paraissent fort convenables, et je suis fort aise que tu aies eu égard à cette condition de bonheur, dont l'influence est beaucoup plus étendue que la frivolité mondaine ne peut le concevoir dans ce siècle *philosophique*, où, à force de laisser librement rai-



sonner toutes les têtes, même les plus légères, sur les plus importantes et les plus difficiles questions de la vie, on a fini par révoquer en doute et dédaigner comme des *préjugés* toutes les maximes morales qui ne portent pas sur les points les plus grossiers et dont l'appréciation passe un tant soit peu la portée des intelligences les plus bornées. Je ne suis pas étonné qu'on t'aie parlé à Montpellier de l'esprit et du bon ton de ma femme, qui a effectivement beaucoup de l'un et de l'autre, et de la qualité la plus distinguée. Mais je te sais de trop bon sens et de trop d'expérience pour croire que tu fais consister le bonheur dans cet éclat, et pour craindre que tu aies attribué dans ton choix à ces qualités une plus grande importance qu'elles n'en ont réellement. L'esprit et le goût sont assurément fort commodes à rencontrer pour un homme de mérite dans la compagnie de toute sa vie, et je ne lui voudrais certainement jamais une femme bornée ou mal façonnée; mais entre nous, ces qualités sont peu de chose pour le bonheur réel. Aujourd'hui, vu le genre d'éducation et de position sociale des femmes, la femme la plus spirituelle et la plus raffinée (à moins qu'on ne parle des anomalies à la Staël, qui ne sauraient être le sujet d'une règle générale, et qui ont d'ailleurs bien d'autres inconvénients propres) n'équivaut, au bout du compte, tu l'avoueras, qu'à un homme assez secondaire, avec seulement beaucoup plus de prétentions. Tels sont les faits, à tort ou à raison. L'essentiel est (en supposant toujours, bien entendu, une certaine dose d'intelligence et d'instruction, sans laquelle il ne saurait y avoir contact réel), l'essentiel, dis-je, est l'attachement, le dévouement de cœur et la douceur de caractère, avec le genre de soumission que peut lui inspirer le sentiment de la su-



périorité morale de son époux, et qui puisse suffire pour étouffer à sa naissance tout vain désir de domination. Si avec cela on peut avoir des principes, de bonnes habitudes morales, de bons exemples domestiques, le bonheur est assuré et on peut se consoler de n'avoir pas le plaisir d'une dissertation plus ou moins spirituelle et plus ou moins juste sur le mérite de telle pièce, de tel roman, de telle actrice et de tel poëte. Et remarquons bien, cher ami, que ce dernier genre de conditions est fort difficile à combiner aujourd'hui avec un esprit de femme fort distingué. Il ne manque pas maintenant de gens qui ont assez d'esprit pour ne pas croire en Dieu, et il n'y en a guère qui en aient assez pour s'être recomposé sur d'autres bases une morale fixe et positive, capable d'influer utilement sur la vie et de produire autre chose que des argumentations.

Tu sens, du reste, mon cher ami, que l'ensemble de conditions que je te souhaite, et que j'espère que tu as rencontré, je ne prétends l'appliquer qu'aux hommes de mérite; car pour les gens ordinaires, le mieux est, très-souvent, que leurs femmes leur soient assez supérieures pour les conduire sans hésitation, comme ils doivent l'être pour leur plus grand intérêt. Enfin, cher ami, le résumé de ma théorie, c'est que pour le bien de toute société, d'un ménage comme d'un empire, pour la paix, qui est, dans un cas comme dans l'autre, le premier des biens, il faut par-dessus tout qu'il y ait unité de direction; or, dans le cas d'un homme de mérite, cette unité ne peut, du moins aujourd'hui, se trouver dans la femme, qui ne saurait lui être supérieure, et qui, si par hasard elle lui était égale, deviendrait son rival le plus direct; il faut donc alors une certaine médiocrité intellectuelle, qui, liée à un caractère con-

venable, puisse comporter cette subordination volontaire que nous n'admettons jamais envers un inférieur, ni même envers un égal. Voilà ce que je voulais te dire sur ce point capital. Peut-être te demanderas-tu : dans quel but cette discussion ? — Dis plutôt cet épanchement ; et alors tu auras trouvé le mot, peut-être, que je te supplie, en tout cas, de garder pour toi dans ce moment, jusqu'à ce que je t'en parle directement.

Je continue à m'occuper fortement de la seconde partie de mon livre, mais quelques occupations nécessitées par le soin de mon existence matérielle, et sur lesquelles je te donnerai la prochaine fois quelques détails, m'empêcheront de la terminer aussi promptement que je le désirerais et que je l'espérais, néanmoins je crois pouvoir t'assurer que dans trois mois, ou quatre au plus, je pourrai t'adresser mon volume entier, dûment et définitivement publié. En attendant, je continue à recevoir de nouvelles marques du bon accueil que reçoivent et recevront mes idées dans tous les esprits distingués de toutes les parties d'Europe. Entre autres détails qu'il serait trop long de te citer, du moins aujourd'hui, je me bornerai au plus récent. Je viens de recevoir avant-hier une lettre de Berlin, de M. Bucholz, professeur d'histoire à l'université de cette ville, que je n'ai jamais vu, mais auquel, sur sa réputation, j'avais fait tenir mon livre. Sa lettre est on ne peut plus flatteuse, et il se montre grand admirateur de mes travaux, dont il regarde le succès comme assuré en Allemagne. Une singularité assez piquante, c'est que ce professeur, ignorant mon adresse, a mis pour toute suscription : « A M. A. Comte, auteur du système de politique positive, à Paris », et que la lettre m'est parvenue, quoique ayant été remise à un ex-ambassadeur



prussien qui me l'a apportée et dont j'ignorais jusqu'à l'existence; ce qui fait un honneur infini à sa sagacité topographique. Mais cette histoire ne vaut pourtant pas encore celle de la lettre d'un brahme: «Au chevalier Isaac Newton, en Europe»; et qui parvint à son adresse.

Adieu, mon cher ami; je ne finirais pas, si je m'écoutais, un entretien si doux pour moi, et qui m'est une si précieuse compensation à d'autres chagrins. Tu vois que je t'écris *currente calamo*, le cœur sur les lèvres: imite-moi, et surtout promptement. Présente à ton Adeline l'assurance d'un respectueux et sincère attachement, et crois-moi pour la vie ton ami,

A<sup>TE</sup>. COMTE.

Ne m'en veuille pas si la majeure partie de ma lettre est sombre et mélancolique: je n'ai pas eu l'intention de te faire un épithalame, mais de me procurer un doux épanchement dans le sein de mon ami. J'oubliais de te dire que j'ai changé de logement. Je demeure depuis un mois *rue du Faubourg-Montmartre, n.º 13*. Nous nous portons fort bien. Ton étudiaut ne m'a pas apporté ta lettre: il l'a mise à la poste, et n'est pas venu depuis.

*Admirable progrès affectif d' AUGUSTE COMTE,  
d'après sa cruelle expérience conjugale.*

*Fatale insuffisance de ce progrès, doublement constatée par ses réactions, tant pratiques que théoriques.  
Nouveaux obstacles, moraux et philosophiques, levés à la régénération de notre MAÎTRE et de l'HUMANITÉ,  
et que l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX permit seule d'être surmontés.*

Un régime qui doit exalter le sexe affectif pourrait le détourner de se perfectionner si la vie du fondateur ne venait spontanément rappeler jusqu'où peuvent aller les anomalies féminines. (AUGUSTE COMTE. Testament, p. 31, Deuxième addition.)

Cette douloureuse lettre permet de constater le surprenant progrès moral et mental que venait

d'accomplir AUGUSTE COMTE, depuis son fatal mariage. On se rappelle, en effet, que ce fut l'entier rejet révolutionnaire des principes auxquels la sagesse médiévale était parvenue, sur l'institution de la FAMILLE, qui le précipita dans cette téméraire union. La découverte initiale des *lois historiques* avait été insuffisante pour lui permettre de reconstruire positivement ces maximes domestiques, comme il venait de le faire à l'égard de la conception scientifique du pouvoir spirituel. Au contraire, malgré cette décisive extension de l'esprit positif à l'étude des phénomènes sociaux, AUGUSTE COMTE persistait alors à qualifier de *préjugés* les plus inéludables conditions morales propres à la digne institution du lien conjugal. Mais, la sublimité de son ALTRUISME l'ayant permis d'ériger irrévocablement la méthode positive en arbitre exclusif de ses convictions quelconques, il ne saurait manquer d'appliquer cette méthode à l'appréciation de tous les phénomènes à sa portée. Dès lors, son téméraire mariage devint une cruelle expérience inattendue, venant soudain lui révéler la sagesse des règles morales qu'il avait si déplorablement méconnues !

Foudroyé par cet horrible avortement de ses plus chères espérances, le généreux PHILOSOPHE dut rencontrer, dans cet insuccès, une confirmation de l'exactitude fondamentale des opinions du SACERDOCE CATHOLIQUE, sur la nature humaine, spécialement sur le SEXE FÉMININ. De même qu'à l'égard de la séparation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, il ne s'agissait que d'épurer ces opinions de tout alliage théologique.

Mais les données dont disposait, à ce moment, notre MAÎTRE, ne lui permettaient pas d'accomplir un tel programme. Car il ne suffirait pas, pour cela, de constater irrévocablement la



fausseté des appréciations révolutionnaires, et la justesse fondamentale de l'empirisme moral du SACERDOCE CATHOLIQUE. Il fallait être arrivé préalablement à la connaissance positive de la nature féminine, d'après un type offrant spontanément les résultats de la culture morale médiévale entièrement dégagée, tant des motifs théologiques que même des illusions métaphysiques, que des grossiers aperçus du matérialisme scientifique, au sujet, soit de la pureté, soit de la supériorité supposée de l'esprit à l'égard du cœur. Jusqu'à ce que notre MÂTRE eût l'incomparable bonheur de rencontrer ce sublime type de FEMME, il ne parviendrait qu'à s'efforcer de systématiser les résultats de l'empirisme catholique, d'après les enseignements des physiologistes et des médecins, éclairés par ses propres méditations sociologiques. AUGUSTE COMTE ne saurait même nullement soupçonner le besoin de cette inéludable coopération féminine, pour le succès de ses méditations régénératrices. Sa cruelle expérience conjugale l'ayant fait constater la justesse fondamentale des maximes morales héritées du régime médiéval, qu'il avait méconnues, il tâcha de les systématiser d'après la sagesse du SACERDOCE CATHOLIQUE, en se bornant à y éliminer toute explication théologique. À cet effet, il dut rapporter au concours des penchants bienveillants, dont l'innéité était admise par les philosophes de l'école de DIDÉROT, de HUME, de GEORGES LEROY, ... et dont les sièges cérébraux venaient d'être assignés par GALL, les effets que SAINT-PAUL attribuait à la grâce divine. Mais cet amendement maintint l'hierarchie des sexes enseignée par la doctrine catholique, et qui semblait ressortir de l'ensemble des comparaisons biologiques.

Telle est la conviction que la lettre prééc-



dente traduit et que l'élaboration de la PHILOSOPHIE POSITIVE confirmerait. Or, la constatation de la fausseté des opinions révolutionnaires sur la FAMILLE et sur les relations des deux sexes, aussi bien que la reconnaissance de la sagesse fondamentale des maximes morales héritées du MOYEN-AGE, sur les conditions inéludables propres à la digne institution du lien conjugal constituent un immense progrès affectif. Mais la fatale insuffisance de ce progrès devint doublement incontestable d'après ses réactions, tant pratiques que théoriques.

Sous l'aspect pratique, c'est assez de rappeler les épanchements où notre MAÎTRE témoigna à CLOTILDE sa gratitude pour lui avoir seule inspiré cette pureté, dont, jusqu'à Elle, il ignorait le vrai prix. (*Testament* p. 88). Au point de vue théorique, le progrès, que dut bientôt AUGUSTE COMTE à sa cruelle expérience conjugale, se borna au rejet des égarements révolutionnaires sur les relations entre les deux sexes et à la reconnaissance de la sagesse des maximes morales, à ce sujet, transmises par le MOYEN-AGE.

Mais l'apparente systématisation scientifique de la doctrine féminine propre au SACERDOCE CATHOLIQUE devenait désormais le plus grave obstacle à l'accomplissement de la mission régénératrice de notre MAÎTRE. Car une semblable systématisation s'opposait à son essor affectif, en le détournant du culte chevaleresque de la FEMME. Dès lors, il ne saurait s'élever,—de la conception sociologique de l'HUMANITÉ,—à la conception morale, c'est-à-dire religieuse de l'HUMANITÉ, sans surmonter cet immense obstacle. Pour s'en convaincre, c'est assez de rappeler les appréciations suivantes de notre MAÎTRE.

Dans sa *Lettre sur la commémoration sociale*, il disait à CLOTILDE :



«L'admirable chevalerie du moyen-âge; comprimée sous les croyances théologiques, n'avait jamais pu élever ce culte (des Femmes) qu'au second rang. Quand la sociabilité moderne aura pris son vrai caractère, le genou de l'homme ne fléchira plus que devant la femme.» (POL. POS., t. I, *Complément de la dédicace*; p. XXXIX).

Dans le CATÉCHISME POSITIVISTE, notre MAÎTRE dit :

«Toute l'existence de l'Être-Suprême (l'Humanité) étant fondée sur l'amour, qui seul réunit volontairement ses éléments séparables, le sexe affectif constitue naturellement son représentant le plus parfait, en même temps que son principal ministre. Jamais l'art ne pourra figurer dignement l'Humanité autrement que sous la forme féminine.» (CATÉCHISME POSITIVISTE, ed. Jorge Lagarrigue, avec des notes de Miguel Lemos, p. 104).

Réponse d'Auguste Comte à F. Bucholz, du 18 novembre 1825.  
(*Rev. Occ.*, t. VIII, 94—1882, p. 229.)

(*Correspondance inédite d'Auguste Comte*, 1ère. série—1903, p. 5.)

A M. F. Bucholz à Berlin

Paris, 18 novembre 1825.

Monsieur,

C'est avec une profonde satisfaction, mêlée d'un sentiment d'orgueil, que j'ai lu la lettre infiniment honorable dont vous avez bien voulu charger pour moi M. Scholz. J'éprouve trop vivement le besoin de vous adresser mes sincères remerciements pour tarder davantage à me procurer ce nouveau plaisir. L'approbation ouverte ou tacite des hommes compétents est la principale récompense que j'ambitionne dans mes travaux, et à peu près le seul encouragement sur lequel j'ose compter. Quel prix ne dois-je donc pas attacher, Monsieur, aux éloges, beaucoup trop flatteurs, sans doute, par lesquels vous daignez accueillir



mes premiers essais ! La témérité d'un jeune homme qui, avant d'avoir atteint sa trentième année, a osé se tracer pour la vie entière un plan déterminé de recherches sur le sujet le plus important et le plus difficile qui puisse occuper l'esprit humain, a besoin, pour ne pas dégénérer en une vaine et folle présomption, d'être soutenue par la bienveillante adhésion de ceux qui, comme vous, ont obtenu, avant lui, dans la carrière philosophique, ces longs et honorables succès.

Je me félicite particulièrement, Monsieur, de la concordance que vous reconnaissez entre les résultats de l'ensemble de vos méditations et ceux de mes travaux naissants. Mon ignorance totale de la langue allemande ne me permet point de vérifier directement une conformité si glorieuse pour moi. Mais quelques extraits de vos ouvrages que M. d'Eichthal a bien voulu traduire à ma prière et qu'il a certainement choisis avec ce profond discernement que vous avez pu apercevoir en lui, m'avais mis à portée, depuis un an, de constater l'harmonie de nos tendances philosophiques. Le fait de cette convergence n'est pas seulement flatteur pour mon amour propre, j'y vois surtout, quant à mes travaux, une puissante présomption de cette justesse qui, dans l'ordre moral, consiste essentiellement dans l'opportunité. L'accord longtemps soutenu de deux montres qui n'auraient pas été réglées, directement ou indirectement, l'une sur l'autre, serait, sans doute, aux yeux de tout homme sensé, une preuve presque infallible de la régularité de leur mouvement commun. Que serait-ce donc de l'harmonie de deux machines aussi compliquées que des cerveaux humains ? Et n'est-ce pas là, en effet, le procédé journalier par lequel tous ceux qui ne peuvent juger directement des démonstrations

scientifiques, en vérifient la justesse et leur accordent ou leur refusent leur adhésion? Quelle admirable propriété de la philosophie positive, que celle de pouvoir ainsi, malgré toutes les différences d'organisation; d'âge, d'éducation, de climat, de langue, de gouvernement, et d'habitudes sociales, enfin, sans aucune relation quelconque, déterminer spontanément une communion d'idées qui n'a pu être produite et maintenue, à d'autres époques, que par l'action combinée de moyens artificiels et violents, exigeant même pour condition première une certaine compression générale et permanente de l'activité intellectuelle! La théorie qui a pu réunir de cette manière deux esprits seulement, a suffisamment éprouvé sa puissance de sociabilité; elle est nécessairement destinée à amener tôt ou tard une communion universelle. Si au Moyen-Age les prêtres n'avaient pas été en possession d'une langue sacrée, il leur aurait été impossible de s'accorder sur les points principaux sans s'être concertés personnellement, même en supposant remplies toutes les autres conditions d'association; parce que leur doctrine était, de sa nature, trop vague et trop indéterminée pour n'être pas diversement et profondément altérée par l'influence inévitable et continue des signes sur les idées. Mais aujourd'hui, grâce au caractère positif de la nouvelle philosophie, les membres du pouvoir spirituel moderne qui s'élève en Europe peuvent même se passer de ce moyen artificiel, tant leur harmonie est naturelle et intime.

J'espère, Monsieur, être à portée dans quelques mois de soumettre à votre jugement la seconde partie de mon travail que je suis occupé à terminer. Vous savez qu'après avoir tenté d'établir dans la première les bases et les caractères



de la méthode de la physique sociale, je dois, dans celle-ci, aborder directement la science, en traçant une première esquisse du développement général de l'espèce humaine, telle que ses annales l'indiquent, ramenée dans toutes ses parties principales à des lois naturelles invariables dont l'ensemble puisse déterminer avec sûreté l'avenir social. Je pense, comme vous, Monsieur, que cette portion de mes recherches est la plus importante, celle qui peu exercer sur l'état présent de l'esprit humain l'influence la plus étendue et la plus immédiate. La théologie et la métaphysique ne peuvent être définitivement éteintes que par un tel enchaînement des faits historiques. Puissé-je ne pas être au-dessous de cette grande tâche ! Ce ne sera pas, j'ose l'affirmer du moins, le zèle qui me manquera. Je vois dans toute leur grandeur les divers obstacles que votre bienveillante sollicitude me signale. Mais, suivant votre heureuse expression, je sens aussi que l'esprit du siècle conspire pour moi ; et soutenu par une telle conviction, excité par le suffrage des hommes de votre trempe, j'espère ne pas me laisser abattre par les difficultés.

Il n'y en a guère, à mon avis, qui soit assez puissante pour étouffer une activité intellectuelle dont le caractère est bien déterminé et qui, développée de bonne heure, a pu se combiner profondément avec tous les ressorts de la personnalité humaine. L'expérience universelle de tous les temps ne me laisse aucun doute à cet égard, et notre siècle est bien certainement, tout compensé, celui où l'exercice de la pensée ait jamais éprouvé le moins d'entraves réelles. Si donc j'échouais, ce serait surtout moi qu'il faudrait en rendre responsable et non l'extérieur ; cela ne pourrait tenir essentiellement qu'à ce que je n'aurais pas



suffisamment rempli les diverses conditions imposées par la nature d'une mission que je me serais alors témérairement attribuée.

Je ne dois pas négliger, Monsieur, de vous adresser mille remerciements, pour l'empressement si bienveillant avec lequel vous avez daigné signaler à l'attention des penseurs allemands la première partie de mon travail. Je connais trop le prix de votre approbation et le juste crédit dont elle jouit en Allemagne, pour ne pas solliciter à l'avance le bénéfice de la même protection en faveur de la seconde partie.

Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de toute la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre dévoué serviteur,

Auguste COMTE.

13, rue du Faubourg-Montmartre.

P.-S.—Je vous remercie, Monsieur, de m'avoir procuré la connaissance de M. Scholz, qui me paraît être un homme fort estimable, et auquel, sur votre recommandation, je suis disposé à rendre tous les petits services qui dépendent de moi.

Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 24 novembre 1825.  
(*Rev. Occ.*, 2<sup>e</sup> série, t. XIII, 108—1896, p. 345.)

Explique le retard de cette lettre. Sur la situation commerciale de G. d'Eichthal. Les succès d'AUGUSTE COMTE pour consolider sa situation matérielle, après son retour de Montpellier. L'apparition du *Producteur*; sa collaboration. Sur la seconde partie de son ouvrage. Projets des articles sur le pouvoir spirituel. Sur la destinée du *Producteur*. Sur la situation mentale des industriels. Difficultés de l'avènement du pouvoir spirituel. Le deuxième volume de Benjamin Constant sur les religions, et la traduction de celui de Kreutzer. Sur Comte, du *Censeur*. Sur le livre de Dunoyer qui venait de paraître. AUGUSTE COMTE a reçu la lettre de Bucholz, apportée par Scholz, ancien conseiller de légation du roi de Prusse. Réponse d'AUGUSTE COMTE. Entrée de Blainville à l'Académie des sciences. L'administration de l'Athénée pressait AUGUSTE COMTE de faire son cours cet hiver; mais il a prié qu'on lui reserva cette faculté pour l'hiver prochain. Prie d'Eichthal de lui écrire. Il demeure maintenant, 13, rue du Faubourg-Montmartre.

Paris, 24 novembre 1825.

Il y a bien longtemps déjà, mon cher ami, que j'em'étais proposé de vous écrire; e'est à mon

retour de Montpellier, par conséquent depuis plus de trois mois. Mais jusqu'ici j'ai été trop occupé pour trouver un moment de libre entretien avec vous. Il est vrai aussi que depuis environ six semaines j'attendais d'un jour à l'autre une de vos lettres, d'après l'espoir que votre frère m'en avait donné. Ne la voyant pas arriver, je saisis un instant favorable pour renouer notre correspondance, qui, j'espère, ne sera plus désormais, de part ni d'autre, sujette à de tels délais.

J'ai appris avec un grand plaisir votre changement de résidence commerciale qui me procurera, je pense, la satisfaction de vous voir plus souvent. Quant à vous, outre le bonheur d'être plus rapproché de votre famille et de vivre dans un système d'habitudes qui vous est plus familier, je crois bien que votre éducation industrielle ne souffrira nullement de cette nouvelle destination qui, si elle offre peut-être un industrialisme moins pur et moins homogène que celui de Hambourg, vous présente, par compensation, la ressource de relations plus étendues, plus variées, et plus spécialement adaptées à votre existence future.

Depuis mon retour du Languedoc, j'ai fait bon nombre de démarches pour parvenir à consolider ma position matérielle. Mais je vous dirai qu'elles n'ont eu aucun succès, et qu'il n'y a pas d'apparence que j'y parvienne, tant que la direction actuelle de l'instruction publique ne sera pas modifiée, ce qui peut-être n'est pas tout prochain. J'ai même assez de malheur pour que mon professorat ambulante ne puisse pas prendre une grande extension, ce que je ne sais à quoi attribuer: cependant voici l'année scolaire déjà bien eutamée, et le peu de fruit de mes soins jusqu'à présent ne me promet pas un grand succès pour le reste de l'année. Je n'aurais su absolument comment sortir

d'embaras, même eu n'ayant en vue qu'une existence purement provisoire, s'il ne s'était offert à moi une ressource acedentielle, que j'ai dû forcément saisir, bien qu'elle ne me convienne pas en tout point. C'est l'apparition du *Producteur*, journal dont vous avez sans doute entendu parler déjà, puisque, si je m'en souviens bien, votre frère m'a dit que vous l'aviez chargé de vous le faire parvenir. J'ai été longtems à me décider d'y coopérer, craignant soit une direction trop hostile, soit la censure de Rodrigue et compagnie, à laquelle je n'aurais jamais voulu me soumettre. Mais enfin j'ai vu que les éditeurs ont eu le bon esprit de choisir un directeur exclusivement chargé du journal, et qui se trouve être un homme de mérite, étranger à cette coterie, avec lequel je m'entends fort bien. <sup>1</sup> D'un autre côté, l'apparition des premiers numéros m'a pleinement rassuré sur la tendance du journal, indépendamment de la confiance que m'inspirait le rédacteur; j'ai reconnu que s'il y avait à craindre de la nullité, ou tout au moins de la médiocrité, dans l'esprit du journal, je ne courais aucun risque d'être compromis par un caractère révolutionnaire, aussi éloigné de mes intentions que de l'esprit de mes travaux. Après avoir ainsi constaté qu'il n'en pourrait résulter pour moi d'autre inconvénient qu'une perte de tems pour la grande série de mes travaux, je me suis décidé à y coopérer, comme ressource matérielle provisoire. Si vous avez reçu exactement les numéros de ce journal, vous savez

1 Dans un article de la *Revue Occidentale*, P. Lafitte donne le renseignement suivant : « . . . M. Cerlet qui à joué un certain rôle politique sous la Restauration et qui est mort, sous Louis-Pbllippe, employé à la Chambre des Députés. Ce monsieur fut l'un des fondateurs du journal *Le Producteur*, dont il demeura rédacteur général jusqu'au 31 Mars 1826, époque où il remit au propriétaire de la dite feuille une déclaration constatant qu'il cessait dorénavant d'exercer cette fonction. (*Ibidem*, t. X, 95—1883; p. 163.)



déjà que je m'y suis engagé. J'ai essayé de faire ressortir, par une démonstration directe, la loi que j'ai trouvée dans ma première partie sur la succession des trois méthodes de l'esprit humain. Cette loi, que dans la première partie je n'avais fait qu'énoncer afin de m'en servir immédiatement, me paraît propre à être mise dès aujourd'hui en circulation, comme une première découverte générale en physique sociale. C'est là le but de trois articles de ce journal, dont vous avez probablement lu le premier. Les raisonnements sont assurément très mal encastrés là, où ils tombent, on pourrait dire entre la poire et le fromage. Mais je crois néanmoins que cela pourra être de quelque utilité, pour appeler directement l'attention sur cette idée première, du moins chez un certain nombre d'esprits réfléchis. Je m'attends à être tancé par Cousin et par les élèves du *Globe*; mais peut-être y aurait-il possibilité que cela donnât lieu à une discussion utile. Vous pouvez être assuré que si cela se réduit à des personnalités ou à des déclamations je ne me dérangerai pas d'une ligne pour y répondre: je ne le ferais que si j'y entrevois jour à quelque éclaircissement réel.

Si j'avais pu ne consulter absolument que ma volonté, et mettre de côté toute exigence matérielle, je me serais bien gardé d'écrire dans ce journal d'ici à quelque temps. Car, je suis enfin, je puis maintenant vous l'affirmer, au moment d'écrire irrévocablement ma seconde partie, et ces travaux secondaires me retardent. Afin d'en être dérangé le moins possible, je prends le parti de faire de suite une certaine collection d'articles (qui porteront principalement sur la question du pouvoir spirituel), et qu'on insérera peu à peu pendant deux ou trois mois, que je me suis exclusi-

vement réservés pour écrire ma seconde partie et préparer enfin une publication réelle de mon ouvrage. J'aime mieux me débarrasser ainsi tout d'un coup du journal pour quelque tems, que d'être continuellement interrompu dans une composition qui demande l'emploi exclusif de toutes mes forces. Je ne compte donc me mettre à écrire la seconde partie que dans le cours du mois prochain, tandis que, dans le journal, j'y serais depuis un mois au moins. Mais c'est une nécessité à laquelle je ne puis me soustraire. Quand mon ouvrage sera publié, je me mettrai à coopérer au journal, tout en préparant mon second volume.

Nous avons une direction d'esprit si heureusement identique, que je parie que vous pensez comme moi sur la destinée de ce journal. Il a assez de fonds pour se soutenir par lui-même environ deux ans ; mais je serais bien étrangement surpris si son existence se prolongeait davantage. La nouvelle philosophie n'est certainement pas assez avancée pour comporter aucun journal qui est la dernière forme de développement. Pour entreprendre l'éducation des masses, il faut, sans doute, que celle des esprits réfléchis soit d'abord effectuée. L'entreprise me paraît donc radicalement vicieuse aujourd'hui par sa nature, et, sous un rapport du moins, elle tend peut-être davantage à retarder la besogne qu'à l'avancer, puisque la discussion, qui aurait besoin aujourd'hui d'être concentrée dans les têtes fortes, continue par là à être disséminée dans le peuple des peuples. D'ailleurs, le titre seul du journal prouve une conception manquée ; car le mot *Producteur*, qui est maintenant, dans l'acception vulgaire, synonyme d'*industriel* pris dans le sens complet, ne peut prendre une signification plus étendue sans devenir insignifiant et métaphysique.

Si on lui donne la torture pour comprendre, avec les industriels, les savants et les artistes, il est clair qu'au même titre il comprendra tout le monde, gendarmes, légistes et même prêtres. Aussi, le conséquent J.-B. Say n'hésite pas à les qualifier tous de *producteurs immatériels*. Vous voyez à quel gâchis métaphysique cela conduit ! Pour vous dire à ce sujet toute mon opinion, peut-être y aurait-il possibilité aujourd'hui d'un journal purement philosophique, que l'on pourrait intituler *le Positif*, et encore je ne répons nullement de la réalité de cette conjecture. Mais à coup sûr il n'y a pas moyen de faire un journal politique industriel, qui ait à la fois de l'énergie et le sens commun, parce que la formation de la théorie correspondante n'est pas, à beaucoup près, assez mûre, et ne le sera peut-être pas avant deux générations au moins. Tout ce qu'on peut tenter jusqu' alors dans ce sens se réduit à la politique industrielle, puisque les industriels ne seront d'ici à longtems qu'un simple parti d'opposition. Or, le *Journal du Commerce* remplit cette destination, à peu près aussi bien qu'on puisse le faire ; et, outre l'impossibilité matérielle de donner au *Producteur* ce caractère, je ne vois nullement la nécessité d'un nouveau journal dans cette direction. Je crains fort que l'expérience ne confirme pleinement cette opinion.

Du reste, vous ne sauriez vous faire d'idée, mon cher ami, combien le commencement d'activité politique critique que prennent les industriels fait obstacle à la production et à l'intelligence d'idées philosophiques. Il faut être sur les lieux pour le bien sentir. Ces gens-là croient aujourd'hui toucher à la possession exclusive du pouvoir, et ils deviennent impertinents comme des nobles, peut-être même beaucoup plus. Si on leur



laissait leurs coudées franches, ils feraient des savants de purs ingénieurs, qu'on mettrait au pain et à l'eau toutes les fois qu'ils n'inventeraient pas une pratique nouvelle par semaine. Le point de vue matériel prend de jour en jour une prépondérance effrayante, et je prévois que le pouvoir spirituel aurait bien de la peine à s'installer au milieu de gens qui ne conçoivent pas ce qui peut bien leur manquer quand ils voient la nation boire, manger, se loger et se vêtir mieux que jamais. Je ne vois, comme je vous l'ai dit autrefois, que le développement du système de corruption qui puisse engendrer d'assez graves inconvénients pour faire désirer un remède à l'anarchie morale. Enfin, figurez-vous qu'on ne sait pas encore si les savants auront même la moindre influence dans la société commanditaire. Peu s'en faut que ces messieurs ne se croient à eux seuls capables de tout décider, même sans ingénieurs. Mais heureusement que la théologie est là pour nous forcer à des conceptions positives générales, comme seul moyen de la faire déguerpir.

Je ne sais si vous avez lu le deuxième volume de Benjamin Constant sur les religions. Je n'en ai pas non plus connaissance; mais des gens, auxquels j'ai confiance, m'ont dit qu'il valait beaucoup mieux que le premier, et qu'il était dans le sens qu'on pourrait aisément rendre positif. Ils y voient autant d'érudition réelle et utile que dans le livre récemment traduit de Kreutzer, et dégagée du fatras métaphysique et théologique. Je me propose de le lire incessamment; et si ce jugement me paraît fondé, j'en rendrai probablement compte dans le *Producteur*, comme moyen d'engager une discussion philosophique utile.

Comte du *Censeur* est de retour depuis peu à Paris, où il va s'établir définitivement. Il est



revenu de son exil plus encroûté que jamais dans la direction bâtarde de l'économie politique. Il va bientôt faire un livre tout à fait à l'ordre du jour, pour prouver que toutes les théories qui ne sont pas immédiatement applicables à la pratique industrielle doivent être sur le champ abandonnées et méprisées. Voilà un homme conséquent à faire peur ! C'est lui qui a écrit dans le temps que, si l'astronomie était vraiment utile, les particuliers sauraient bien la payer et partant qu'il fallait supprimer l'Observatoire.

Ce livre de Duuoier, qui vient de paraître, semble d'une meilleure intention. Je ne le connais encore que par les conversations de l'auteur. Mais je crois que, quoique évidemment mal conçu, il peut contribuer très utilement à l'éducation politique de nos industriels. Il n'est pas trop en avant pour qu'ils ne le goûtent pas ; et il est cependant assez dans la vraie direction pour exercer une bonne influence. Les idées positives y percent peu. Je lui sais bien gré d'avoir senti l'importance politique de la question des races, et d'avoir combattu à sa manière la *perfectibilité indéfinie*. C'est là un progrès très remarquable dans un métaphysicien. Je l'avais cru jusqu'ici inférieur à Comte, mais maintenant je le place au-dessus.

J'ai reçu, il y a quelques jours, la lettre si longtemps attendue de Bucholz, qui m'a été apportée par M. Scholz, ancien conseiller de légation du roi de Prusse, que vous avez peut-être vu à Berlin. La lettre est très flatteuse, et même plus formelle que je ne m'y attendais, puisqu'il me fait l'honneur de regarder mes idées comme conformes à ce qu'il a pensé depuis vingt-quatre ans. Je lui ai répondu très poliment, mais sans m'engager avec lui, d'après les renseignements que vous m'aviez donnés dans le tems.

Vous apprendrez, j'en suis sûr, avec autant de plaisir que moi, que Blainville vient enfin d'entrer à l'Académie des sciences. Je l'ai trouvé enchanté d'un succès qui lui était dû depuis si longtems, et qui lui donne désormais une autorité indispensable à l'influence de ses grandes innovations en physiologie. Je regarde ce fait comme d'une très heureuse augure pour le perfectionnement du caractère philosophique de notre Académie des sciences. La philosophie positive ne peut qu'y gagner, par l'ascendant que cela donne à celui de tous les savants qui, à ma connaissance, sert le plus fortement la grande destination politique de la science, et qui, en même tems, a dans le caractère le plus d'indépendance réelle. Cuvier a beaucoup contribué à cette nomination, en voulant, à tout prix, faire nommer son frère. Comme il a fait de cela une affaire d'État, en ameutant dans ce sens tous les membres qui dépendent fortement du gouvernement, plusieurs des autres qui, personnellement, n'aiment pas beaucoup Blainville lui ont donné leur voix, par esprit d'indépendance.

On m'a reparlé ces jours-ci de mon cours à l'Athénée, que l'administration me presse de faire cet hiver. Mais j'ai prié qu'on me réservât cette faculté pour l'hiver prochain. Étant au moment d'écrire ma seconde partie, outre mes autres occupations, je ne puis pas mener de front une pensée aussi distincte que celle d'un cours qui a besoin, pour que l'effet n'en soit pas manqué, d'être médité d'une manière spéciale, ce que je ferai expressément quand je serai quitte de mon premier volume. D'ailleurs, la publication de l'ouvrage me semble, pour l'auditoire, une préparation indispensable sans laquelle ce cours ne serait jamais convenablement entendu, ni peut-être



même <sup>(1)</sup>. Mais je le ferai certainement l'année prochaine, et je pense qu'alors, [il pourra] avoir quelque utilité soit pour le public, soit pour moi-même.

Vous voyez, mon cher ami, que je m'abandonne volontiers [au plaisir] de causer avec vous. Imitiez-moi, et promptement en ne me faisant [pas trop] longtems attendre la lettre que votre frère m'a annoncé. Je [souhaite que notre] correspondance ne languisse plus dorénavant, car elle m'est [devenue] une consolation bien importante. Adieu, croyez-moi fortement

Votre ami,

Auguste COMTE.

Votre frère vous aura peut-être appris que j'ai changé de logement. En tous cas, je vous rappelle que je demeure maintenant, 13, *rue du Faubourg-Montmartre*, où [j'espère que vous] ne serez plus aussi longtems sans venir me voir.

J'oubliais de vous dire que je me porte bien.

CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 27 novembre 1825

Épanchements au sujet de la régularité de leur correspondance: il répond à la lettre de Valat reçue ce matin. Sur ses chagrins intérieurs. Il se doute bien que Valat en a deviné la cause. Il explique pourquoi il n'en développe pas, à ce moment les détails. Il y a des intervalles de calme dans le sentiment du mal éprouvé. En écrivant sa dernière lettre, il était dans une des mauvaises veines; aujourd'hui il n'en est plus de même. Mais ces intervalles ne lui font aucune illusion sur sa situation. Il veut attendre que sa position s'annonce comme irrévocable; et alors s'expliquera. Il espère que le cœur de Valat entendra le sien. Pour rendre son épanchement complet et satisfaisant, pour faire bien comprendre comment et pourquoi il lui est à peu près impossible de remédier à sa position, il faudrait absolument une entrevue directe, surtout parce qu'il aurait à dire des choses qu'il ne se déciderait jamais à écrire. Il ajourne cette communication parce qu'elle est encore intempestive et impossible par son éloignement de Valat. Valat n'a aucun moyen, ni qui que ce soit, de remédier au mal le moins du monde; le seul bénéfice qu'il espérerait d'une telle explication

(1) Les mots omis et ceux entre crochets ont été arrachés en décachetant. (*Rev. Occ.*)

ce serait le soulagement résulté de cet épanchement même. Regrette que le ton de sa lettre ait détourné Valat de lui tracer le tableau de son bonheur. Félicite Valat pour le choix de son épouse. Encouragements au sujet de l'utilité de la profession de Valat, comparée aux efforts d'Auguste COMTE. En enseignant les sciences positives, Valat combat l'influence théologique plus fortement que tout ce qu'il (Valat) pourrait faire directement, vu l'incompatibilité entre la théologie et la physique. Ce n'est pas dans l'Université qu'il faut regarder, c'est en dehors. Les gouvernements contribuent à cet effet, en favorisant partout la culture scientifique. Engage fortement Valat à établir à Rhodéz un cours scientifique pour les artisans. Encouragements du ministre Corbière à ce sujet. Réactions d'un pareil enseignement sur les classes supérieures des industriels. Si les jésuites continuent à gouverner une Université décrépite, ils pourront se reveiller un jour tout étonnés de trouver autour d'eux un système d'éducation scientifique, étendu à toutes les classes, et le seul dont personne, gouvernants ou gouvernés, fasse cas. Partout les anciens élèves de l'École polytechnique prennent cette direction. Les Anglais ont pris avant les Français cette direction, mais ils seront devancés par ceux-ci. Il n'a pas le temps de parler de ses affaires; il espère s'en occuper en première ligne dans sa prochaine lettre. Épanchements affectueux.

*A Monsieur VALAT, à Rhodéz*

Paris, le 27 novembre 1825.

Mon cher ami, l'empressement vraiment aimable avec lequel tu as répondu à ma dernière lettre, malgré les heureuses distractions dont tu es sans cesse entouré, t'excuse complètement à mes yeux du long silence que je t'avais reproché. Tu vois que je ne serai pas en reste, puisque c'est ce matin même que j'ai reçu ta lettre. Je n'espère pas que nous soyons assez heureux pour que l'activité de notre correspondance se soutienne toujours au même degré; mais faisons en sorte du moins, je t'en supplie, qu'elle n'éprouve plus la langueur dont nous avons souffert trop souvent: pour moi, j'en prends très-volontiers l'engagement: je te promets qu'il ne s'écoulera jamais plus de dix jours (à moins d'événement tout à fait majeur) sans que je te réponde; et si tu t'imposes la même habitude, il ne se passera jamais plus d'un mois sans que nous ayons échangé deux lettres. C'est le régime que je t'avais déjà proposé



il y a longtemps, et que, ce me semble, tu avais accepté; je ne doute pas que ce ne soit très-involontairement que nous y avons manqué, mais j'espère bien que nous allons le reprendre pour ne plus l'abandonner désormais. Faisons du moins que ce soit là la règle, qui, comme toute autre, pourra comporter quelques exceptions sans cesser d'être habituelle. Ne m'en veuille pas de te prêcher ainsi, dans un moment où j'ai tant à me féliciter de ton exactitude; plus j'en sens le prix, plus il m'importe de la rendre durable.

Je crains, mon cher ami, de ne m'être pas bien expliqué dans ma dernière lettre au sujet de mes chagrins intérieurs. Je me doute bien que tu en as deviné la cause; mais si je m'étais fait entendre complètement, je n'éprouverais pas la peine de ne pouvoir céder à tes instances amicales pour t'en développer les détails. Il était bien inutile de te justifier d'avance d'une froide curiosité dont jamais je ne t'ai cru capable, surtout entre nous. Mais sois bien persuadé, mon cher ami, que ce n'est pas manque d'assez de confiance si mon épanchement n'a pas été plus complet. Il y a entre nous, je l'espère, comme entre tous vrais amis, un abandon franc et absolu; mais tu sens, néanmoins, qu'il y a temps et forme convenable à chaque genre de communication. Je t'assure que, quant à celle-ci, le moment n'est pas encore veu... Dans les choses de cette nature, le sentiment du mal éprouvé a nécessairement des intervalles sans lesquels la vie ne serait pas supportable. J'étais, en écrivant ma dernière lettre, dans une des mauvaises veines, et je me suis abandonné dans ce sens. Aujourd'hui il n'en est plus de même, et je pourrais, si je voulais faire de charlatan ou le poëte, te tracer un tableau des plus séduisants. Ces intervalles de beau temps ne me font, sans



doute, aucune illusion sur le fond du caractère de mon climat intérieur, parce que l'expérience m'a appris à ne pas compter sur leur durée. Mais tu comprends que, du moins, ils ne disposent pas mon cœur à la plainte. Que sais-je, même? Dans ces éclairs de bonheur, je ne puis complètement me soustraire à l'espoir agréable d'une meilleure situation permanente, bien que mon cruel jugement m'en démontre la vanité. Je veux attendre que cette position soit plus caractérisée et qu'elle s'annonce comme irrévocable, d'une manière qui interdise définitivement toute illusion; et alors je m'expliquerai. Jusque-là, si je ne le fais pas encore positivement, crois bien, mon cher ami, que c'est uniquement dans la crainte que cette confiance détaillée ne réagisse sur moi de façon à m'ôter toute possibilité de retour; car, je me connais, c'est là l'effet qu'elle produirait. Je ne sais si tu me comprends, mais j'espère que ton cœur entendra le mien. Je dois d'ailleurs t'avouer que, pour rendre cet épauchement vraiment complet et satisfaisant, pour te bien expliquer l'origine et le caractère de cette position bizarre et fatale, enfin pour te faire bien comprendre comment et pourquoi il m'est à peu près impossible d'y remédier, il faudrait absolument une entrevue directe, non-seulement à cause de la longueur de la conférence, mais aussi et surtout parce que j'aurais alors à te dire des choses que je ne me déciderai jamais à confier au papier, à moins que tu ne brûlasses ma lettre sur-le-champ, et encore même craindrais-je les curieux dans le trajet. Ainsi, mon cher ami, crois m'en sur parole, puisque je n'ai pas de moyen positif de démonstration. Ce n'est ni par une puérile affectation de mystère, dont tu me sais incapable, et encore moins par la crainte d'un défaut de sympathie et de dis-

création, que je sais si bien indigne de toi, que j'ajourne cette grave communication; c'est uniquement parce qu'elle est à la fois encore intempestive dans l'état où sont les choses, et impossible par notre éloignement. Je ne me repens point de t'en avoir parlé vaguement, puisque cela m'a soulagé; mais il me serait cruel d'être obligé de résister à tes instances pour un épanchement plus positif. Sois d'ailleurs bien assuré que tu n'as absolument aucun moyen, ni qui que ce soit, de remédier au mal le moins du monde, et que dans cette explication, quand je te la donnerai, je ne chercherai ni n'espérerai d'autre bénéfice que celui du soulagement qui résultera de cet épanchement même. Ainsi, si tu m'en crois, tu n'insistera pas davantage.

Je suis bien fâché que le ton de ma lettre t'ait détourné de me tracer le tableau de ton bonheur. Où as-tu pu croire que je le trouverais intempestif? Bien au contraire; moins je l'éprouve, plus j'ai besoin de me consoler un peu en le contemplant dans un ami. Heureusement que, par une inconséquence dont je te sais un gré infini, tu n'as pas entièrement tenu cette promesse. J'ai vu avec le plus grand plaisir ce que tu me dis de ton intérieur, et je t'engage à n'être plus aussi consis sur ce sujet. Tu as rencontré, à ce que je vois, la compagne que je t'ai toujours souhaitée, et qui peut le plus faire ton bonheur réel, en étant elle-même fort heureuse. Je crois que je n'ai guère besoin d'insister pour te faire sentir le prix inestimable d'un tel trésor, ni pour t'engager à le soigner de toute ta sollicitude.

Je n'aime pas, mon cher, que tu te plaignes de ta position, comme ne pouvant pas y être aussi utile que tu le désirerais. Crois bien que cela n'est pas, et qu'en déployant dans ta sphère toute



ton activité, tu n'auras pas à en regretter une autre. Sois bien sûr que contribuer autant qu'il est en soi à répandre la connaissance et le goût des sciences positives est aujourd'hui une excellente manière d'être utile. Je suis peut-être destiné à une action plus étendue et plus éclatante; mais je donnerais beaucoup pour être convaincu qu'elle sera aussi réelle que la tienne. Si je manque mon coup, soit par ma faute, soit par celle de mes contemporains, tout est dit; j'aurai employé ma vie d'une manière brillante peut-être pour moi, mais je n'aurai à peu près été bon à rien. Tandis que toi, tu es certain de l'utilité de tes efforts, dans une proportion quelconque et quand même tu n'en retirerais pas de gloire personnelle, parce que tout ce que tu feras dans ta sphère portera nécessairement. Tu te plains de l'influence capucine qui te contrarie dans ton développement; mais sois bien sûr que le fait seul de ton enseignement la combat plus fortement que tout ce que tu pourrais faire directement. Je crois avoir démontré dans mes travaux qu'il y a incompatibilité entre la théologie et la physique. Ainsi, en poussant celle-ci, tu fais crouler l'autre radicalement, et sans courir les risques personnels d'une lutte immédiate. Regarde, mon ami, comment au milieu de tous ces vains efforts du capucinisme le domaine et l'influence des sciences croissent de jour en jour, et tu ne désespéreras pas de la raison humaine. Il est vrai que ce n'est pas dans l'Université qu'il faut regarder principalement, c'est en dehors. Le monachisme envahit l'Université; qu'en résultera-t-il, si cela dure? On désertera l'Université, on cherchera l'instruction ailleurs; et, comme elle y existe, on finira par l'y trouver, en dépit de toutes les entraves. Tu peux même voir qu'on ne met pas des entraves bien fortes à cette ten-



dancee. L'esprit du siècle est chassé par une issue, il ressort par une autre; voilà ce qui arrive, et ce qui arrivera, quoi qu'on veuille et qu'on fasse. N'est-ce pas une chose bien remarquable que ce même ministère qui subit si ridiculement l'influence jésuitique soit aussi celui qui a imposé aux étudiants légistes l'obligation d'apprendre les sciences, et qui tous les jours étend et favorise l'instruction scientifique des artisans? Ces gens-là ne savent certainement pas ce qu'ils font, mais ils obéissent au génie du temps. Que ce soit à leur insu ou avec conscience, que nous importe? Si tu regardes bien, tu verras que d'ici à deux ans il n'y aura peut-être pas un seul chef-lieu d'arrondissement qui n'ait un cours de géométrie, de mécanique, ou de chimie pour les ouvriers; il y en a déjà dans presque toutes les préfectures, et tout cela au vu et au su de l'autorité, et propagé ou protégé par elle. Crois bien que par là on ruine bien plus les jésuites qu'on ne les sert par d'autres mesures. Si tu veux dans ce grand mouvement un rôle digne de toi, établis à Rhodéz un cours pareil pour les artisans, et le préfet, j'en suis sûr, te secondera, bien loin de te contrarier. Je t'y engage fortement, comme moyen d'utilité publique d'abord, et ensuite comme issue pour déverser le trop-plein d'activité qui te tourmente. Je serais bien heureux d'apprendre que tu suis ce conseil et que cela s'exécute. Mais ne te laisse pas décourager si tu rencontres d'abord quelque opposition. Tu peux t'armer d'une circulaire que vient d'adresser à tous les préfets le ministre de l'intérieur (oui, mon ami, le vandale Corbière lui-même) pour les engager à établir de tels enseignements dans les principales places de leur juridiction. Pour peu que tu sentes la portée de cette importante série de faits, tu dois apercevoir dans



un avenir prochain, et que nous autres jeunes hommes verront certainement, des cours pareils et plus étendus s'établir pour les classes supérieures des industriels, qui ne voudront ni ne pourront se trouver moins instruits que leurs ouvriers, et de proche en proche, si le jésuitisme continue à gouverner une Université décrépète dont il est inutile de lui disputer le somnifère empire, il pourra bien se réveiller un jour tout étonné de trouver autour de lui et de tous les côtés un système d'éducation scientifique fort et actif, étendu à toutes les classes, et le seul dont personne, gouvernants ou gouvernés, fasse cas. Voilà, j'espère, une perspective capable de te consoler et de te ranimer. Peut-être la trouveras-tu d'abord chimérique, mais je ne doute pas que si tu te places bien au point de vue que je t'indique, tu ne finisses par en reconnaître la réalité. Voilà, mon cher ami, ce que tu dois faire pour être content de toi et des autres. Partout les anciens élèves de l'École polytechnique prennent cette direction, et je me glorifie de penser que c'est à cette noble école que la France devra les germes d'une éducation régénérée. Les Anglais ont pris avant nous cette direction, mais sois bien sûr que nous les y devancerons.

Adieu, mon cher ami. Je me suis laissé entraîner de sorte que je n'ai pas encore le temps de te parler de mes affaires. Je m'en occuperai en première ligne dans ma prochaine lettre, que, j'espère, tu me forceras à écrire promptement. Adieu; excuse mon décousu, présente à ton Adeline la nouvelle assurance de ma cordiale et respectueuse amitié, et crois-moi bien pour la vie, ton ami,

A<sup>TE</sup> COMTE.



*Amendements en ce qui concerne le dernier trimestre  
de l'année 1825  
et l'année 1826 jusqu'au 19 janvier.*

*Remarques préalables.*

Avant de poursuivre ce récit, il faut compléter et rectifier les renseignements précédents, en ce qui concerne le dernier trimestre de l'année 1825 et l'année 1826 jusqu'au 19 janvier. On a vu (p. 638) que depuis le mois d'octobre 1825, paraissait à PARIS un recueil hebdomadaire sous le titre du *Producteur* (lettres à Valat p. 189), publié par les saint-simoniens.<sup>1</sup> Dans les lettres à Gustave d'Eichthal et à Valat, qui ont été transcrites, on trouve l'appréciation d'AUGUSTE COMTE sur ce journal, ainsi que les amères constances et les motifs que le déterminèrent à y collaborer, tout en gardant scrupuleusement son entière indépendance. Ce fut à cette condition seulement qu'il y fit insérer ses *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, dans les n<sup>o</sup> 7, 8, et 10 (voir p. 322). Ces trois articles forment la première série des écrits de notre MAÎTRE, sur la réorganisation du pouvoir spirituel, reproduite comme la quatrième partie de l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, au tome IV, paru en août 1854. L'appréciation d'AUGUSTE COMTE, à ce sujet, a été transcrite dans la *Préface spéciale* de cet *Appendice*, où ce quatrième opuscule est rapporté, d'une manière générale, à novembre 1825.

Dans sa lettre du samedi 7 janvier 1832, AUGUSTE COMTE dit à Armand Marrast, *réducteur en chef* de *La Tribune* :<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voici le titre complet de ce recueil : LE PRODUCTEUR, journal de l'industrie, des sciences, et des beaux-arts.

<sup>2</sup> *Revue Occidentale*, tome dixième, 95—1883, ps. 178 à 179.

«Quant à la partie de votre article relative à votre appréciation de mes travaux philosophiques, je regrette beaucoup, Monsieur, sans toutefois m'en étonner (vu leur peu de publicité effective jusqu'à présent), qu'un esprit aussi distingué que le vôtre n'ait point eu occasion d'en examiner l'ensemble. Les six articles que j'ai publiés autrefois par la voie du *Producteur*, les seuls de mes écrits qui me paraissent avoir fixé votre attention, sont isolément impropres à faire connaître l'ensemble de ma doctrine philosophique et politique. Car, la direction religieuse<sup>1</sup> que s'avisèrent de prendre au bout de quelque temps les éditeurs de ce recueil m'ayant obligé à y cesser brusquement toute insertion, je n'ai pu y compléter, par trois articles qui me restaient encore à publier, une exposition sommaire de ma pensée, que je n'y aurais jamais entreprise si j'avais cru d'abord ne pouvoir l'y terminer. Cette lacune a déjà été pour moi la cause de pénibles et fausses interprétations de la part d'un philosophe plein de sagacité, Benjamin Constant; je crains qu'il n'en ait été de même chez vous...»

Il faut rappeler que les relations d'AUGUSTE COMTE avec Armand Marrast se sont assez développées, dans la suite, pour que celui-ci demandât AUGUSTE COMTE d'être son défenseur, au moment du procès d'Avril 1835.<sup>2</sup> Mais la conduite de ce journaliste envers AUGUSTE COMTE commença à se montrer suspecte à propos du projet d'une traduction française de la *Logique* de Stuart Mill. Cet écrivain s'y était exprimé, au sujet de l'œuvre philosophique d'AUGUSTE COMTE, d'une manière qui motiva l'épanchement suivant de

<sup>1</sup> *Religieuse* est ici synonyme de *théologique*.—R. T. M.

<sup>2</sup> P. Lafitte, *Revue Occidentale*, tome dixième, 95—1883, p. 171.



notre MAÎTRE, dans sa lettre du mardi 16 mai 1843 :<sup>1</sup>

«... Il n'est pas en mon pouvoir, je le sens, de vous remercier dignement, du moins aujourd'hui, de votre généreuse sollicitude à me rendre, en toute occasion, l'éclatante justice philosophique que vous avez cru m'être due ; cette puissante appréciation, la première récompense de mon travail, et la plus décisive de toutes celles que je puis désormais espérer, m'a laissé une intime impression de reconnaissance qui ne finira qu'avec ma vie, car je ne puis douter que, tout en utilisant mes travaux, rien ne vous obligeait, certes, à cette noble et ardente manifestation, qui peut-être ne sera pas sans danger pour vous, malgré la nature de votre position...»

On peut voir dans les lettres d'AUGUSTE COMTE à Stuart Mill, des 29 juin (ps. 162 à 165), 16 juillet (ps. 172 à 173), 23 décembre (ps. 214 à 215), de l'année 1843 ; et des 6 février (ps. 225 à 226), 1<sup>er</sup> mai (ps. 235 à 237), et 22 juillet (p. 256) de l'année 1844, les incidents sur ce projet de traduction et les renseignements sur le caractère des relations d'AUGUSTE COMTE avec Armand Marrast. Dans la dernière des lettres citées, AUGUSTE COMTE disait à Stuart Mill :

«Je ne pense plus à tourmenter Marrast sur votre traduction ; je pense bien, comme vous, et par les mêmes motifs, qu'elle ne se fera pas prochainement, du moins ainsi, quoique je le regrette beaucoup à tous égards...» (*Ibidem*, p. 256.)

Cette étrange attitude d'Armand Marrast envers AUGUSTE COMTE se dévoila, de plus en plus, à mesure que s'aggrava la persécution académique contre le généreux PENSEUR. Notre MAÎTRE ne

<sup>1</sup> AUGUSTE COMTE—*Lettres à John Stuart Mill*. Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1877, p. 141.



connaissait pas encore, alors, CLOTILDE DE VAUX, qu'il vit pour la première fois, chez la Famille MARIE, en octobre 1844. (TESTAMENT, p. 41.)

Enfin, les abominables procédés du journaliste, à l'égard de CLOTILDE DE VAUX, devenus manifestes après l'essor des sublimes relations entre CLOTILDE DE VAUX et AUGUSTE COMTE, amenèrent la cessation des rapports entre notre MAÎTRE et Armand Marrast.

Dans les autres tomes du présent recueil, on trouvera intégralement reproduits tous les documents démontrant ces navrantes vérités, ou y seront indiqués les volumes permettant de se procurer aisément ces documents.

Nous n'avons pu obtenir que récemment, grâce à l'obligeance de notre ami Mr. Émile Blanchard, les renseignements qu'il fit prendre à la *Bibliothèque nationale*, à PARIS, sur le titre complet du *Producteur*, ainsi que les indications précises permettant de connaître, sans conjectures, dans les quatrième et cinquième opuscules de l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, les parties correspondant à chacun des trois articles qui forment respectivement l'un et l'autre.

Mr. Émile Blanchard vient aussi de nous informer que le *Producteur* procède par numéros sans mois ni quantités. Mais, comme ce recueil paraissait chaque semaine à partir du 1<sup>er</sup> Octobre, nous avons cru devoir rapporter, aux dates ci-dessous indiquées, les numéros où furent insérés les articles d'AUGUSTE COMTE. L'année de ces numéros a d'ailleurs été signalée dans les renseignements que nous devons à l'amicale sollicitude de Mr. Émile Blanchard.

L'appréciation de Lamennais sur les quatre premiers de ces articles, ainsi que les lettres



échangées entre Menjaud et AUGUSTE COMTE, les 27 et 28 février 1826 (*Rev. Occ.*, t. XVI, 98—1886, p. 52 et *Correspondance inédite* d'AUGUSTE COMTE, première série, p. 13), précisant le début des relations personnelles entre l'abbé de Lamennais et AUGUSTE COMTE; et aussi la lettre que AUGUSTE COMTE adressa à Blainville, le 27 février 1826, (*Correspondance inédite*, première série, ps. 17 à 26), s'accordent avec ces dates. Ces documents seront reproduits, selon leurs dates propres, dans le prochain volume.

Les renseignements obtenus par l'entremise de M. Émile Blanchard nous permirent également de connaître les textes et les dates précises des appréciations opposées que les méditations inaugurales d'AUGUSTE COMTE, sur le besoin du pouvoir spirituel scientifique, motivèrent de la part de Benjamin Constant et de l'abbé de Lamennais. Ces documents seront ci-dessous reproduits ou indiqués.<sup>1</sup>

*Le Producteur* «paraissait chaque semaine à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1825. À partir d'avril 1826, il parut par cahiers mensuels.»<sup>2</sup> Ce fut donc, comme l'indique d'ailleurs AUGUSTE COMTE, un recueil hebdomadaire, à son apparition, et pendant la phase où AUGUSTE COMTE y collabora.

D'après ces données, les nos 7, 8, et 10, où furent insérés les trois articles des «*Considérations philosophiques sur les sciences et sur les savans*», sont des 12 et 19 novembre, et du 3 décembre 1825.

Nous regrettons n'avoir pu profiter de ces renseignements pendant l'impression de ce volume. Mais il y eut une lacune bien plus déplorable

<sup>1</sup> Observations du 23 César 129 (15 mai 1817.)

<sup>2</sup> Sébastien Charley—Histoire du Saint-simonisme, p. 38.

<sup>3</sup> Ce recueil hebdomadaire, puis mensuel, forme quatre volumes 8° (et le commencement d'un cinquième). Georges Weill—L'École Saint-Simonienne. Son histoire—p. 2, note.



dans l'omission involontaire du premier article des «*Considérations sur le pouvoir spirituel.*» Ces *Considérations* forment la cinquième partie de l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, où notre MAÎTRE rapporte ce cinquième opuscule, d'une manière générale, à mars 1826. Or, ces articles furent insérés dans les n<sup>os</sup> 13, 20, et 21 du *Producteur* (voir p. 322). D'après les données ci-dessus, le n<sup>o</sup> 13 de ce recueil est du 24 décembre 1825; les n<sup>os</sup> 20 et 21 sont des 11 et 18 février 1826.

Ce furent les trois articles des *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, et le premier article des *Considérations sur le pouvoir spirituel* qui motivèrent l'article du *Mémorial catholique*, organe de l'abbé de Lamennais.

Pour avoir donc le tableau complet de la jeunesse d'AUGUSTE COMTE, il faut prendre en considération ce premier article, à sa date propre. Ce n'est d'ailleurs que récemment que nous avons connu exactement, sans conjecture, la partie du cinquième opuscule correspondant à ce premier article.

Mais, comme n'avaient été livrés au public que cent exemplaires du présent volume, nous avons cru devoir considérer ces cents exemplaires comme formant une première édition. Nous avons corrigé et complété les autres neuf-cents exemplaires, devenus ainsi la seconde édition. Et, pour que le prochain volume se rattache à ces deux éditions, nous y indiquerons d'abord les amendements qui se trouvent dans la seconde, d'après la reproduction des pages complétées et ajoutées, avec leurs n<sup>os</sup> propres, comme ci-après.

Nous ferons précéder ces indications de la transcription de deux passages de notre MAÎTRE. Le premier de ces passages concerne le juge-



ment d'AUGUSTE COMTE, sur *l'avènement des découvertes modernes*, jugement qui a été omis à la p. 369 du présent volume, parce que nous n'étions pas parvenu à retrouver alors ce passage de la POLITIQUE POSITIVE. Ayant eu récemment l'occasion d'exprimer, à notre confrère J. Mariano de Oliveira, nos regrets à ce sujet, il nous a tout aussitôt signalé les pages que nous cherchions (SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, IV, ps. 369 à 370.)

Le second passage de notre MAÎTRE se rapporte à Charles Dunoyer, et a été omis à la p. 594. C'est un extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à Stuart Mill, du 28 février 1845.



*Citation à ajouter à la page 369 du présent volume, ligne 12, comptant d'en haut.*

Confirmation qu'apporta l'Opuscule fondamental à ces enseignements définitifs d'AUGUSTE COMTE, sur la prééminence logique du sentiment.

«D'abord restreinte au domaine supérieur, où l'ancienne discipline était plus oppressive, une telle anarchie ne saurait persister sans s'étendre aux notions inférieures, de manière à compromettre l'ensemble de nos acquisitions théoriques. Il serait étrange que des esprits disposés à preudre leurs inspirations pour l'unique base de leurs convictions morales et politiques restassent indéfiniment soumis à l'autorité scientifique envers des questions moins importantes et moins difficiles. *Une saine appréciation de l'avènement occidental des découvertes modernes indique leur adoption universelle comme due surtout aux habitudes résultées de l'ancienne discipline, malgré la décadence de ses fondements intellectuels. Si, par une hypothèse d'ailleurs contradictoire, on supposait la proclamation du mouvement de la terre retardée jusqu'au plein essor des mœurs révolutionnaires, ELLES LUI PRÉSENTERAIENT DES OBSTACLES INSURMONTABLES, en y dispersant l'opinion sur une foule d'amendements incompatibles. Le facile succès qu'obtiennent souvent les illusions ou les jongleries les plus grossières, et la révolte qui déjà menace jusqu'au domaine mathématique, consti-*



tuent partout deux témoignages opposés, mais convergents, de l'urgence et de la difficulté d'une vraie discipline. Même dans le milieu scientifique, où la compétence et l'autorité ne sont pas entièrement méconnues, l'impuissance des jugements, d'après la dispersion des pensées, développe une équivalente anarchie, qui s'y manifeste surtout par le triomphe habituel des médiocrités. Cette absence de direction et de discipline s'étend jusqu'à la culture esthétique, qui, malgré son caractère spontanément synthétique, laisse partout prévaloir une spécialisation dégradante, en sacrifiant le fond à la forme.» (POLITIQUE POSITIVE, IV, ps. 369 à 370.)



*Citation à ajouter à la page 594 du présent volume,  
ligne 13, comptant d'en bas.*

*Renseignements d'AUGUSTE COMTE, avant sa régénération  
religieuse, sur Charles Dunoyer.*

Avant l'extrait de la lettre à Stuart Mill, du 15 mai 1845, p. 594, il faut placer l'extrait suivant de la lettre antérieure d'AUGUSTE COMTE à Stuart Mill, du 28 février de la même année, 1845.

«Au sujet de cette transformation décisive (de l'agitation politique en mouvement philosophique), je crois devoir, contre ma coutume, vous signaler expressément un ouvrage remarquable sur *la liberté du travail* (3 volumes in-8°), qui, dans son ensemble, concourt directement à ce but essentiel. Il est dû à M. Dunoyer, l'un des principaux membres de notre conseil d'État, et pour lequel notre ami M. Austin professe justement une estime très profonde. Vous avez peut-être connu à Londres son ancien collaborateur, feu mon homonyme. Ces deux écrivains ont eu ici, outre le mérite de lutter les premiers contre la Restauration, le mérite, beaucoup plus rare et non moins important à mes yeux, d'être toujours également opposés à Bonaparte. En somme, M. Dunoyer, que je connais depuis vingt-cinq ans, m'a toujours semblé celui de mes prédécesseurs immédiats qui méritait le mieux l'ensemble de mes sympathies. Quoique je ne lui croie pas au-

tant de force logique et d'étendue mentale qu'à M. Guizot, il a, sans aucun doute, plus de justesse et de netteté, en même temps qu'il est certainement plus consciencieux et plus ferme; bien qu'également étranger aux études positives, il a le mérite de le regretter, et n'est point assez bouffi de vanité pour oser, comme M. Guizot, dédaigner systématiquement une telle préparation. Après avoir honorablement exercé, pendant sept ans les fonctions de préfet, il est aujourd'hui très-activement occupé au conseil d'État. C'est peut-être le seul des écrivains de la Restauration qui ait su aujourd'hui conserver noblement le même langage et la même attitude. Sans être vraiment sorti de la métaphysique négative, il s'y trouve plus près qu'aucun autre, à ma connaissance, du véritable état positif, vers lequel tendent évidemment ses principales sympathies, sauf les lacunes irréparables de son éducation. Depuis plus le vingt ans, il suit avec un intérêt soutenu mon propre développement philosophique. Je vous parle ainsi de l'auteur, parce que je n'ai pas encore lu le livre, que je crois pourtant digne de votre attention, ne fût-ce que comme expression de la direction qui domine ici chez la plupart des fonctionnaires publics qui ne sont pas spécialement courtisans. En recevant, ces jours derniers, ce gracieux envoi, j'ai promis à M. Dunoyer de faire en sa faveur une exception spéciale à ma sévère hygiène cérébrale; mais je n'ai lu, jusqu'ici, que l'introduction. Au reste, je suis certain que c'est un travail sérieux et consciencieux, résultat d'une longue préparation; car je me souviens très-bien que l'auteur m'en avait, il y a vingt ans, indiqué la nature et exposé le plan; le premier volume a même paru alors sous un autre titre équivalent, et m'a fourni ensuite une belle



observation historique, citée dans mon chapitre LIV: *Sur la transformation spontanée de l'esclavage en servage*. La thèse fondamentale me semble être restée, comme alors, trop négative, et trop fondée sur les inspirations économiques proprement dites; mais son développement n'en mérite pas moins d'attention, et son action n'en comporte pas moins aujourd'hui une haute utilité finale. Tout en émanant des économistes, M. Duoyer fait un grand effort vers une plus saine direction, par sa remarquable distinction entre les deux sortes d'arts, agissant, les uns sur les choses, les autres sur les hommes, et en reprochant énergiquement à l'économie politique de ne s'occuper jusqu'ici que des premiers. Sa réhabilitation de la concurrence, et sa vigoureuse critique des prétendues organisations du travail qui pululent aujourd'hui, peuvent avoir, je le crains, un caractère trop absolu et tendent peut-être à interdire indéfiniment toute vraie systématisation industrielle; mais, comme il insiste beaucoup sur la nécessité de réformer les populations avant les gouvernements, je pense que son influence effective, même malgré un vice essentiel de conception, sera finalement très utile dans le milieu actuel, en secondant avec énergie l'importante transformation spontanée d'une stérile agitation politique en un salutaire mouvement philosophique. Au reste, ce ne sera qu'après une lecture complète que je pourrai constater si sa conception négative du gouvernement, comme réprimant toujours sans jamais diriger, se rapporte vraiment à l'état normal de l'avenir ou seulement à la transition actuelle, à laquelle, en effet, elle conviendrait essentiellement dans la pratique politique; je serais bien surpris qu'il éprouvât pour le positivisme une si profonde sympathie, si

la direction générale de ses idées sociales était restée aussi systématiquement négative qu'à l'origine.»<sup>1</sup>

Voici maintenant les pages qu'il faut modifier ou ajouter au présent volume.

1 AUGUSTE COMTE — *Lettres à John Stuart Mill*, Paris. Ernest Leroux, éditeur, ps. 312 à 315.



penseurs contemporains, dans la CAPITALE OCCIDENTALE, la PHILOSOPHIE POSITIVE, devenue l'aboutissement d'une jeunesse qui remplissait l'Avenir d'espérances sans parcelles et le mieux fondées.

Depuis octobre 1825, paraissait à PARIS un recueil hebdomadaire sous le titre du *Producteur*<sup>1</sup> publié par les saint-simoniens. Le premier numéro est du 1<sup>er</sup> octobre. On verra ci-après,<sup>2</sup> l'appréciation d'AUGUSTE COMTE sur ce journal, ainsi que les amères circonstances et les motifs que le déterminèrent à y collaborer, tout en gardant scrupuleusement son entière indépendance. Ce fut à cette condition seulement qu'il y fit insérer, les 12 et 19 novembre, et le 3 décembre 1825, ses *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*.

Ces trois articles parurent dans les ns. 7, 8, et 10. (3) Ils forment la première série des écrits de notre MÂTRE, sur la réorganisation du pouvoir spirituel, reproduite comme la 4<sup>e</sup> partie de l'*Appendice général* au SYS. DE POL. POS. t. IV, paru en août 1854. Voici l'appréciation d'AUGUSTE COMTE, à ce sujet, dans la *Préface spéciale*, de cet *Appendice*, où ces articles sont rapportés, d'une manière générale, à novembre 1825 :

«Le quatrième opuscule manifeste, en novembre 1825, même par son titre (4) une tendance plus directe vers l'établissement d'une nouvelle autorité spirituelle, d'après une philosophie fondée sur la science. Une suffisante démonstration de mes deux lois fondamentales (5) y précède l'appréciation générale de la marche continue de l'humanité vers la réorganisation du pouvoir théorique.» (*Ibidem*, p. III.)

Les documents précédents et ceux qui seront ci-dessous reproduits permettent de suivre l'intime évolution que cet opuscule résume. Nous allons indiquer sommairement l'objet de ces trois articles, d'après la 4<sup>e</sup> partie de l'*App. gén.* de la POL. POSITIVE.

On vient de voir que cet opuscule commence par une suffisante démonstration de la *loi mentale des trois états* et de celle du *classement*.

Le premier des trois articles composant cet opuscule se borne à considérer la *loi des trois états*. Cet article fut inséré dans le n<sup>o</sup> 7 du

1 Lettres à Valat p. 189. Le titre complet de cet recueil est : *Le Producteur*, journal de l'industrie, des sciences, et des beaux-arts.—2. Lettres à G. d'Eichthal et à Valat.—(3.) Voir p. 322.—(4.) *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*.—(5) *La loi des trois états intellectuels et la loi du classement positif*.—R. T. M.

*Producteur*, qui parut le 12 novembre 1825, et terminait ainsi :

«Puisque les doctrines théologiques et métaphysiques conservent encore quelque activité, ou du moins une assez grande influence, il est évident que cette importante révolution n'est pas terminée. À quel point en est-elle? Que reste-t-il à faire pour l'accomplir? Voilà maintenant ce que nous devons exposer.» (1)  
(signé): AUGUSTE COMTE.

Avant la publication du second de ces articles, AUGUSTE COMTE reçut, le 14 novembre, la lettre de Frédéric Bucholz; le 16 novembre, il écrivit à Valst; et le 18 novembre, il répondit à Bucholz.—Voir ci-après, ps. 658, 659, et 669.

Dans le second article, AUGUSTE COMTE commence par la démonstration de la *loi du classement*. Il apprécie ensuite la destination philosophique des sciences positives. Cet article fut inséré dans le n° 8 du *Producteur*, qui parut le 19 novembre 1825. <sup>2</sup>

La démonstration de la *loi du classement* faisait ressortir que l'esprit positif s'était déjà étendu jusqu'à l'étude de l'ensemble des phénomènes individuels, en y abordant enfin les phénomènes intellectuels et moraux.

«Après avoir ainsi établi, par le fait, à quel point est arrivé aujourd'hui la formation de la philosophie positive, dit-il, il faut examiner ce qui reste encore à faire pour la compléter.»

AUGUSTE COMTE amène donc à constater que, pour constituer la philosophie positive, il ne manquait que la *Physique sociale*. Il expose l'objet et la méthode propres à ce nouveau terme de la hiérarchie théorique, ainsi que les circonstances qui ont déterminé le retard de son avènement. «Ces considérations prouvaient non moins fortement que cette dernière partie de la grande rénovation intellectuelle devait nécessairement s'effectuer alors.

«... Il arrivera inévitablement ou que l'astronomie, la physique, la chimie, et la physiologie redeviendront métaphysiques et même théologique-

(1) *Le Producteur*, tome I, 1825, n. 7, ps. 289 à 305. Voir SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, t. IV, *Appendice général*.—Quatrième partie, ps. 137 à 147. La dernière phrase y est remplacée par celle-ci: «Vollà ce qu'il faut examiner.»

<sup>2</sup> *Le Producteur*. Tome I, 1825, no. 8, ps. 349 à 373.

Ce article commençait: «Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer par quel enchaînement de travaux ce grand changement a été produit... (Pol. Pos. IV. App. gén. p. 147). Et il terminait: «Il nous reste donc à le développer pour avoir un premier aperçu complet de la grande révolution morale qui tend aujourd'hui à s'accomplir dans le genre humain.» (*Ibidem*—p. 162, ligne 9, comptant d'en haut). L'article est signé: AUGUSTE COMTE. Ancien élève de l'École Polytechnique.

ordres de phénomènes qui peuvent être le sujet de nos observations.

« Considérées dans le passé, les sciences ont franchi l'esprit humain de la tutelle exercée sur lui par la théologie et par la métaphysique, et qui, indispensable à son enfance, tendait ensuite à la prolonger indéfiniment. Considérées dans le présent, elles doivent servir, soit par leurs méthodes, soit par leurs résultats généraux, à déterminer la réorganisation des théories sociales. Considérées dans l'avenir, elles seront, une fois systématisées, la base spirituelle permanente de l'ordre social, autant que durera sur le globe l'activité de notre espèce.

« Ce résumé général présente l'existence sociale des savants sous un point de vue qui s'éloigne des idées ordinaires. Il me reste donc, à le développer pour avoir un premier aperçu complet de la grande révolution morale qui tend aujourd'hui à s'accomplir dans le genre humain. »

Le troisième article, fut inséré dans le n° 10 du *Producteur*, qui parut le 3 décembre 1825. Avant qu'il fût publié, AUGUSTE COMTE écrivit à G. d'Eichthal, le 24 novembre; et à Valat le 27 novembre — Voir ps, 673, et 682.

Dans ce troisième article, <sup>1</sup> AUGUSTE COMTE étudie l'évolution politique de la classe théorique, dès l'avènement de cette classe jusque là, afin de prévoir l'avenir vers lequel elle tendait. Il arrive ainsi à sa conception inaugurale sur la constitution de l'ensemble de la corporation spirituelle

1. *Le Producteur*, tome I, 1825, n. 10; ps. 450 à 469.

Cet article commençait ainsi: « Par la conclusion de l'article précédent, nous avons été conduits à reconnaître que la marche naturelle de l'esprit humain appelle désormais les savants à une nouvelle existence politique... » Cette phrase ne se trouve pas reproduite dans la *quatrième partie* de l'*Appendice général* du *SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE*; ce troisième article y commence à la p. 162, ligne 12, comptant d'en haut. La phrase finale est: « Tel sera l'objet d'une nouvelle série d'articles. » Dans le *SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE*, cette phrase finale est: « Tel sera l'objet d'un nouveau travail. » L'article est signé: AUGUSTE COMTE. Auclen élève de l'Ecole Polytechnique.

future, qu'il espère contribuer, par ses travaux, à rendre purement scientifique.

«L'histoire politique des savants, envisagée dans son ensemble, présente trois grandes époques qui correspondent exactement à l'état, d'abord théologique, ensuite métaphysique, et enfin positif, de la philosophie humaine, qui est le sujet de notre premier article. Je dois ici me borner à une exposition sommaire de cette nouvelle série de faits généraux.»

Il faut remarquer que AUGUSTE COMTE continue à absorber l'état fétichique dans l'état théologique. AUGUSTE COMTE examine ensuite chacune des trois époques de l'histoire politique de la classe théorique.

La première époque, correspondant à l'état théologique, se rapporte à la théocratie, et se caractérise par la confusion de deux pouvoirs, spirituel et temporel. Les conditions favorables à cette organisation ont été remplies en Egypte, dans la Chaldée, dans l'Indostan, dans le Tibet, dans la Chine, et dans le Japon, auxquels on peut joindre le Pérou, et probablement aussi le Mexique, quelques générations avant la découverte de l'Amérique.»

La seconde époque de la classe théorique, correspondant à la phase métaphysique, surgit dans la Grèce. AUGUSTE COMTE montre comment elle a été le premier fondement de la division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, propre au Moyen-Age.

La troisième époque de la classe théorique correspond à l'état positif. AUGUSTE COMTE indique son avènement à la fin du Moyen-Age, et suit son développement jusqu'au dix-neuvième siècle.

«Ce n'est pas ici, dit-il, le lieu d'entrer dans les détails de cette exposition. Il suffit d'avoir constaté que, depuis l'époque où la philosophie théologique du moyen-âge est parvenue à produire complètement l'organisation sociale correspondante, son activité a été essentiellement défensive; qu'un nouvel ordre spirituel a pris naissance par le développement des théories naturelles, qui ont ordinairement attiré dès lors les plus grandes forces intellectuelles; que les connaissances positives ont pénétré de plus en plus

*Début des attaques de l'école révolutionnaire,  
sous prétexte de théocratie,  
contre le Positivisme naissant.*

*Objections de Benjamin Constant, soulevées par les méditations inaugurales d'AUGUSTE COMTE, sur le besoin de restaurer scienti-  
fiquement le Pouvoir spirituel.*

Les articles *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, où AUGUSTE COMTE, développant les réflexions de son Opuscule fondamental, démontrait le besoin du *nouveau pouvoir spirituel* propre à la société moderne, suscitèrent bientôt des appréciations opposées de l'école révolutionnaire et de l'école rétrograde. Dans un discours à l'Athénée, Benjamin Constant présenta, au commencement de décembre 1825, des observations où il se montrait alarmé des menaces qu'il croyait voir surgir d'un nouveau despotisme théocratique. Ces observations montrent d'ailleurs qu'il attribuait une solidarité entre les opinions philosophique d'AUGUSTE COMTE et les idées industrialistes dont le *Producteur* était l'organe.

Le journal *L'Opinion*<sup>1</sup> ayant rendu compte de ce discours, Benjamin Constant adressa au rédacteur la lettre suivante, qui y fut insérée dans le n° du 7 décembre 1825.

<sup>1</sup> *L'Opinion*—Journal des Mœurs, de la Littérature, des Arts, des Théâtres et de l'Industrie.

Rédacteurs: MM. A. V. Arnault, membre de l'ancien Institut. E. Jouy, de l'Académie française, Nép. Lemercier, de l'Académie française, Em. Dupaty, Lucien Arnault, L. Castel, Ph. Chasles, Léon Halevy et autres gens de lettres.



Mardi 6 décembre 1825.  
À M. le rédacteur du journal *L'Opinion*.  
Monsieur,

En reudant compte avec bienveillance de mon discours à l'Athénée, vous paraissez croire que j'ai attaqué le système industriel. Cette méprise m'est inexplicable. Certes, dévoué aux intérêts de l'industrie, et par conviction car l'indépendance qu'elle procure est, selon moi, la source des vertus comme des prospérités sociales, et par devoir, puisque je dois le seul titre que j'aie ambitionné dans ma vie à la confiance des citoyens les plus industrieux de Paris, je n'ai rien dit ni rien pensé qui pût motiver une pareille erreur. J'ai rendu à l'industrie la justice la plus complète; j'ai retracé ses bienfaits avec toute la force que j'ai pu donner à mes expressions; je l'ai représentée comme la condition sans laquelle aucune société ne pouvait être ni libre, ni heureuse, ni morale, et je me suis appliqué à démontrer qu'elle s'associait à toutes les pensées généreuses, à toutes les conceptions nobles, à tout ce qui élève l'homme et le rend meilleur, tandis que l'ordre de choses qu'elle a remplacé, et qui consistait à demander à l'autorité l'aisance ou la richesse que la génération actuelle obtient d'un travail indépendant, ne conduisait l'espèce humaine qu'à l'avilissement et à la servitude. Ce que j'ai attaqué dans mon discours, c'est donc point le système industriel, seule base raisonnable des sociétés, c'est un système qui lui est opposé sous mille rapports, un système qui détruirait tous ses avantages, et que les organes les plus éclairés de l'industrie désavouent. Je n'aurais besoin que de citer les excellents articles du *Journal du Commerce* à ce sujet. D'après une certaine école, toute philosophie qui n'a pas pour but l'exploitation de la



nature physique, est chimérique et vaine : les garanties politiques sont inutiles, parce que l'industrie se défend toute seule ; les arts s'égarer, quand ils sortent de la sphère du pur mécanisme ; la poésie ne doit chanter que les machines ; et enfin, ce qui est bien plus grave, la liberté de conscience même, n'étant qu'un moyen de destruction, bon aussi longtemps que l'erreur subsiste, ne doit plus exister quand on a découvert la vérité, comme si chacun ne regardait pas son opinion comme la vérité, et ne se trouvait pas autorisé, par cette doctrine nouvelle, à étouffer la liberté de ses adversaires en les accusant d'erreur. Voilà, Monsieur, le système que j'ai combattu, dans l'intérêt de l'industrie même, qu'il tend à isoler, tandis qu'elle s'associe à tout ; qu'il rendrait hostile, tandis qu'elle est un lien d'affection entre tous les hommes ; persécutrice et despotique, tandis qu'elle veut la tolérance et qu'elle vit de liberté. Au reste, les partisans les plus judicieux du système industriel, dont je suis le défenseur, autant que personne, partagent mon sentiment, et je pourrais nommer un professeur distingué par son talent et son caractère, qui, après m'avoir entendu, m'a remercié d'avoir, au nom de l'industrie dont il décrit si bien à l'Athénée même les immenses bienfaits, réclamé contre une théorie qui la priverait de ses plus nobles alliés, et qui rameuerait sous d'autres formes une intolérance et un esprit exclusif qui est contre sa nature. Veuillez insérer ma lettre dans votre journal, et agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Benjamin Constant.



Cette lettre fut insérée aussi dans le *Journal du Commerce*, ainsi que la réponse du *Rédacteur général du Producteur*, dans une lettre dont nous ne connaissons que les passages suivants: (1)

Monsieur

Une lettre de M. Benjamin Constant, insérée dans votre numéro du 7 décembre, est manifestement dirigée contre le *Producteur*; à la vérité M. Benjamin Constant n'a point nominativement désigné ce recueil, mais comme il a mis hors de la discussion le cours de M. Dunoyer et le *Journal du Commerce*, et qu'il n'existe point à ma connaissance, d'autres ouvrages où il soit directement question d'industrie et de système industriel, il ne peut avoir en vue que le *Producteur*...

(*Finissant*) — Si les idées que nous professons sont bien en rapport avec l'état actuel de la civilisation, si elles correspondent bien aux besoins physiques, aux sentiments moraux et aux connaissances intellectuelles de notre ère sociale, des attaques, qu'elles qu'en soient la nature, le nombre et la violence, ne feront qu'en accélérer le triomphe.

A. Cerclet

Rédacteur général du *Producteur*.

Ces deux lettres furent transcrites dans *Le Producteur*, Tome 1<sup>er</sup>, p. 536 et 537. Ce tome 1<sup>er</sup> est de 1825.

Après ces lettres, Benjamin Constant publia dans la *Revue Encyclopédique*, un article dont nous attendons la copie.

(1) Renseignements obtenus par l'entremise de Mr. Émile Blanchard. Cette lettre est adressée au rédacteur du journal *L'Opinion*.



*Réactions qu'eurent, sur AUG. COMTE, les objections de Benjamin Constant aux articles précédents.*<sup>1</sup>

À l'occasion de la persécution académique, AUGUSTE COMTE rappela, dans sa lettre à Stuart Mill, du 25 décembre 1844, l'impression que lui eausa l'appréciation de Benjamin Constant, au sujet de son premier travail sur le pouvoir spirituel:

« En réfléchissant, d'un point de vue élevé, sur l'ensemble de cette persécution, il est aisé de sentir que, sous des formes personnelles, elle représente un conflit fondamental et inévitable, la lutte du véritable esprit philosophique contre le mauvais esprit scientifique, son plus redoutable antagoniste désormais, du moins en France. Les personnalités mêmes n'ont ici rien de fortuit, car je suis, en France, le principal organe du premier esprit; et M. Arago, par l'ensemble de ses préjugés et de ses passions, constitue certainement le représentant le plus complet et le plus actif du second. L'immoralité spéciale de cet adversaire et mon défaut total de fortune propre ont seulement donné plus de gravité personnelle à cette lutte inévitable. Au reste, cette gravité même va au but, car il n'y a, pour le public, de luttes vraiment sérieuses que celles où quelque existence se trouve engagée; sans cela il n'y voit que de simples jeux académiques. Ce conflit, où je suis profondément plongé, se trouvait spécialement indispensable à mon action philosophique, afin d'écarter radicalement le plus dangereux reproche que pût encourir la nouvelle école, de tendre simplement à transférer aux savants actuels l'ancien pouvoir des prêtres. *Il y a près de vingt ans que j'ai senti la nécessité de veiller surtout à éviter cette accusation spécieuse, par suite d'un article où Benjamin*

<sup>1</sup> Voir aussi ci-dessus p. 689<sup>2</sup>.

*Constant, au sujet de mon premier travail sur le pouvoir spirituel, témoignait des craintes sérieuses d'une sorte de théocratie scientifique.* Pour bien comprendre toute la gravité de cet écueil, qui pouvait discréditer dès le début la nouvelle philosophie, j'ai toujours pensé que nous devons surtout compter sur l'école révolutionnaire proprement dite, d'où peuvent seules nous surgir, *dans l'origine*, des adhésions franches et complètes, comme le récent exemple de Littré le confirme éminemment. Or, pour trouver de la sympathie dans cette école, il fallait avant tout lui donner pleine sécurité sur le genre de despotisme qu'elle redoute avec raison plus qu'aucun autre. C'est ce qui m'a poussé, dans le sixième volume (du COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE), à développer avec énergie la lutte inévitable du nouvel esprit philosophique contre l'esprit scientifique actuel. Si je succombe personnellement dans cette lutte périlleuse, je serai pleinement consolé par la conviction de mieux caractériser ainsi la vraie nature du positivisme systématique.» (Lettres d'AGUSTE COMTE à Stuart Mill—1841 à 1846. Paris. Ernest Leroux, éditeur; 1877. ps. 289 à 290. Les italiques et l'indication COURS DE PHILOSOPHIE POSITIVE sont de cette transcription).



Dernier effort théorique de la jeunesse  
d'AUGUSTE COMTE.

Je ne fais ici ni l'histoire de la formation de ce régime (catholique et féodal), ni celle de sa dissolution. Mais pour mettre dans tout son jour l'état moral de la société actuelle, qui est le sujet propre de cet opuscule, je dois jeter un coup d'œil général sur la manière dont s'est opérée la désorganisation spirituelle de ce système, et sur les principales conséquences qu'elle a engendrée.—AUGUSTE COMTE—*Considérations sur le pouvoir spirituel*—Premier article.

... la plus grande révolution qui puisse jamais avoir lieu dans l'espèce humaine, la transition directe de l'état théologique et militaire à l'état positif et industriel, relativement à laquelle toutes les révolutions antérieures n'étaient que de simples modifications.—AUGUSTE COMTE—*Ibidem*.

... Je chercherai à démontrer la nécessité de l'institution d'un pouvoir spirituel, distinct et indépendant du pouvoir temporel, et à déterminer les principaux caractères de la nouvelle organisation morale, propre aux sociétés modernes.—AUGUSTE COMTE—*Ibidem*.

L'établissement d'un nouveau gouvernement moral est impérieusement réclamé par l'état présent des nations civilisées.—AUGUSTE COMTE—*Ibidem*.

Le 24 décembre 1825, le n° 13 du *Producteur* publiait le premier des trois articles des *Considérations sur le pouvoir spirituel*. Ces *Considérations forment la cinquième partie de l'Appendice général du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE*, où notre MAÎTRE rapporte ce *cinquième opuscule*; d'une manière générale, à mars 1826. Mais ces trois articles furent insérés dans les nos 13, 20, et 21 du *Producteur*. D'après les données ci-dessus, le n° 13 de ce recueil est du 24 décembre 1825; et les nos 20 et 21 sont des 11 et 18 février 1826.

Pour avoir donc le tableau complet de la jeunesse d'AUGUSTE COMTE, il faut prendre en considération ce premier article, à sa date propre. C'est pourquoi nous allons le rappeler, d'après la reproduction dans l'*Appendice général du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE*. Voici d'abord l'apprécia-

tion d'AUGUSTE COMTE, sur ce *cinquième opuscule*, dans la *Préface spéciale* de cet *Appendice général*:

«Enfin, le cinquième opuscule exposa, d'une manière décisive, en mars 1826, dans le même recueil (*le Producteur*), la division, philosophique et sociale, des deux puissances élémentaires.

«Ma tendance continue à fonder un nouveau sacerdoce devint dès lors assez prononcée pour m'attirer à la fois les reproches de l'école révolutionnaire, sous prétexte de théocratie, et les félicitations de l'école rétrograde, au nom de l'ordre. Le contraste des deux appréciations que ce travail inspirait à deux écrivains accrédités (Benjamin Constant et Lamennais) indiquait déjà l'attitude normale du parti que j'instituais envers ceux dont ils étaient les chefs respectifs. Cette opposition put être spécialement vérifiée chez un même esprit, quand l'éloquent défenseur du catholicisme devint aveuglément hostile à la doctrine positive, à mesure qu'il dégénérait en déclamateur révolutionnaire.

«Il suffit de comparer ces cinq opuscules, et surtout les trois derniers, pour y reconnaître une progression constante, où le terme final caractérise le but général, la réorganisation du pouvoir spirituel d'après la rénovation de la philosophie...» (*Ibid.*, ps. III et IV.)

#### CONSIDÉRATIONS SUR LE POUVOIR SPIRITUEL.

(1. <sup>er</sup> article servant d'introduction.)

Inséré dans le n<sup>o</sup> 13 du *Producteur*, paru le 24 décembre 1825. (1)

*Conception de l'établissement d'un  
nouveau pouvoir spirituel,  
distinct et indépendant du pouvoir temporel,  
comme constituant  
le premier besoin des sociétés modernes.*

(Résumé)

(Les italiques sont de cette transcription)

Dans ce premier article, AUGUSTE COMTE commence en faisant remarquer que «Tous les divers systèmes sociaux établis dans l'antiquité ont eu pour caractère commun la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, soit que l'un quelconque de ces deux pouvoirs ait été complètement subordonné à l'autre, soit qu'ils aient

(1) *Le Producteur*. Tome I, 1825, n. 13, ps. 596 à 616. Cet article est signé AUGUSTE COMTE. Ancien élève de l'École Polytechnique. La phrase initiale est la même qui se trouve dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, tome IV, cinquième partie p. 177. La phrase finale est : «Nous croyons avoir indiqué dans cet article la véritable explication de cet étrange renversement des caractères. Dans les suivans, nous entreprendrons d'y remédier.» Cette phrase ne se trouve pas dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, tome IV, cinquième partie.

directement résidé dans les mêmes mains, ce qui est arrivé le plus souvent. Sous ce rapport, ces systèmes doivent être distingués en deux grandes classes, suivant celui des deux pouvoirs qui était dominant.» Il explique ensuite les circonstances soit physiques, soit sociales, qui ont déterminé ce partage, d'après la préséance de l'essor de la philosophie théologique ou de l'activité militaire. Le premier cas s'est vérifié en Egypte et dans presque tout l'Orient. Le second cas s'est réalisé dans la Grèce et en Rome «malgré leurs différences très importantes.»

Sans insister sur la nécessité et l'utilité de ces deux sortes d'organisation, à leurs époques et chez les peuples correspondants, il «ne les mentionne que pour marquer avec précision la différence politique la plus importante qui ait existé dans la durée totale du système théologique et militaire, entre les caractères que ce système avait dans l'antiquité, et celui qu'il a pris au moyen âge.»

À cette dernière époque, la division régulière entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, résultée de l'établissement du catholicisme et de la féodalité, «doit être envisagé comme ayant éminemment perfectionné la théorie générale de l'organisation sociale, pour toute la durée possible de l'espèce humaine, et sous quelque régime qu'elle doive jamais subsister.» Il développe ces avantages, soit pour l'ensemble des peuples, soit pour chaque peuple.

Ainsi, en résumé, par cette division, «les sociétés humaines ont pu être en même temps plus étendues et mieux ordonnées, combinaison que tous les législateurs, et même tous les philosophes, de l'antiquité avaient proclamée impossible.



« Quoique le système catholique et féodal ait produit, autant que le comportait l'époque où il a dominé, tous les avantages généraux qui viennent d'être indiqués comme inhérents à la division des deux pouvoirs, et qu'il ait ainsi contribué plus puissamment que tous les systèmes antérieurs au perfectionnement de l'humanité, il n'en faut pas moins reconnaître que la décadence qu'il a éprouvée était à la fois absolument inévitable et rigoureusement indispensable. »

AUGUSTE COMTE rappelle ensuite que, dans ses *Considerations philosophiques sur les sciences et les savants*, il avait démontré cette fatalité, quant à l'ascendant préliminaire de la philosophie théologique, qui devait être remplacée, dans l'état définitif de l'HUMANITÉ, par une philosophie positive et un pouvoir spirituel correspondant. « Il est beaucoup plus aisé de faire une démonstration analogue à l'égard du pouvoir temporel, qui, primitivement fondé sur la supériorité militaire, doit finir par être essentiellement attaché à la prééminence industrielle, dans le mode d'existence vers lequel tendent de plus en plus les sociétés modernes. » AUGUSTE COMTE avait même prouvé que, « sous le rapport spirituel, on pouvait observer, dans la première origine du système médiéval, le germe de sa destruction, qui s'est développé immédiatement après le moment de sa plus grande splendeur. Cette observation, qu'il est aisé d'étendre à l'ordre temporel, (puisque l'abolition du serfage et l'affranchissement des communes ont presque co-existé avec l'établissement complet de la féodalité) est une manifestation saillante de la nature provisoire du système social du moyen-âge.

« Je ne fais ici, continue AUGUSTE COMTE, ni l'histoire de la formation de ce régime, ni celle

de sa dissolution. Mais *pour mettre dans tout son jour l'état moral de la société actuelle, qui est le sujet propre de cet opuscule*, je dois jeter un coup d'œil général sur la manière dont s'est opérée la désorganisation spirituelle de ce système, et sur les principales conséquences qu'elle a engendrées.»

Le renversement préalable d'un système social est nécessaire à l'avènement de celui qui doit lui succéder. De là, entre l'un et l'autre, une époque d'anarchie, qui devait «se développer au plus haut degré dans la période de désorganisation du système catholique et féodal, puisqu'il s'agissait alors de la plus grande révolution qui puisse jamais avoir lieu dans l'espèce humaine, la transition directe de l'état théologique et militaire à l'état positif et industriel,<sup>1</sup> relativement à laquelle toutes les révolutions antérieures n'étaient que de simples modifications. C'est aussi ce qui a eu lieu dans les seizième, dix-septième, et dix-huitième siècles, pendant lesquels cette désorganisation s'est effectuée.»

(1) On constate ici, de nouveau, la fatale omission du contraste affectif entre l'état théologique et militaire et l'état positif et industriel. Ce contraste affectif est pourtant la source et devient le résumé de tous les autres. Il consiste en ce que, pendant toute la durée de l'état théologique et militaire, l'innéité des penchants altruistes étant d'abord méconnue ou insuffisamment appréciée et, puis, systématiquement niée, la vie sociale n'a pu être directement envisagée; de sorte que prévalut le point de vue individuel dans la conception de la vie humaine. Tandis que, dans l'état positif et industriel, la découverte de l'innéité des penchants altruistes permet de vérifier leur prééminence sur l'esprit et sur l'activité comme le principe de la vie humaine, soit collective soit individuelle et, dès lors, le point de vue social prévaut systématiquement dans l'appréciation de la vie humaine. On reconnaît que la conception de l'individu en dehors de la société est une pure abstraction, autant immorale, qu'irrationnelle. En un mot, la considération du moi est habituellement substituée par le sentiment et la notion du nous. Or, cette prééminence de l'Amour, dans l'ensemble de la vie humaine, que SAINT-PAUL avait proclamée comme une grâce de Dieu, ne devint le principe scientifique de l'existence et de la vie de l'HUMANITÉ, que depuis que AUGUSTE COMTE éprouva l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX.

Pendant cette période *révolutionnaire*, fut élaborée la doctrine critique destinée à systématiser la démolition du régime catholique et féodal, sous chacun de ses aspects. «Ainsi, le dogme de la liberté illimité de conscience a d'abord été construit pour détruire le pouvoir théologique, ensuite celui de la souveraineté du peuple pour renverser le gouvernement temporel, et enfin celui de l'égalité pour décomposer l'ancienne classification sociale; sans parler des idées secondaires moins importantes, qui composent la doctrine critique, et dont chacune a tendu à démolir une pièce correspondante de l'ancien système politique.»

AUGUSTE COMTE montre qu'il faut reconnaître le *besoin transitoire* de cette doctrine critique; mais elle est devenue depuis la révolution française le principal obstacle à l'établissement du nouvel ordre politique, dont elle a d'abord facilité la préparation.

Voici ce qu'écrivait AUGUSTE COMTE à son disciple G. Audiffrent, dans sa lettre du vendredi 19 Homère 67 (16 février 1855) :

«La sage réserve du clergé catholique formera comme vous l'avez senti parfaitement un contraste croissant avec les animosités protestantes ou déistes. Nous tendons ainsi vers la réalisation du vœu que j'émis en 1830, dans une note du tome IV de la *Philosophie positive*, sur l'accord du positivisme et du catholicisme pour écarter de toute discussion le protestantisme, comme incapable d'aucun résultat. (a) Au fond le triomphe de l'Humanité sur Dieu se réduit maintenant à faire irrévocablement prévaloir le *nous* sur le *moi*. Quelque personnelle que soit la doctrine théologique, la sagesse sacerdotale l'a rendue empiriquement sociale. Mais la métaphysique ne peut jamais être qu'individuelle, de manière à susciter des dispositions autant rétrogrades qu'anarobiques, en niant toute division des deux pouvoirs, pour tendre vers la pédanocratie rêvée par les sophistes grecs. Voilà donc nos vrais ennemis, tandis que le clergé catholique verra bientôt en nous des héritiers, et même des défenseurs contre l'oppression qui les menace, si les trois parties du budget théorique ne sont pas supprimées simultanément. C'est pourquoi je compte recruter un centième des prêtres français, tandis que je n'espère pas convertir un millième de nos pédants.» (AUG. COMTE—*Lettres à divers publiées par ses exécuteurs testamentaires*—T. I, 1<sup>ère</sup> partie, p. 242)—R. T. M.

(a) Nous croyons qu'il y a ici une méprise, car c'est au tome V de la PHILOSOPHIE POSITIVE, publié en 1841, ps. 326 à 327, que se trouve la note contenant ce vœu.—R. T. M.

Le caractère fatalement absolu de la doctrine critique a déterminé dans la société la disposition, tantôt involontaire, tantôt réfléchie, à repousser toute véritable organisation. En même temps, l'emploi de cette doctrine a porté les esprits à la prendre pour base de la réorganisation sociale. C'est ainsi que «le désordre moral et politique a été érigé en système, et présenté comme le terme de la perfection sociale.»

Après cet aperçu sur l'ensemble de la doctrine critique, AUGUSTE COMTE passe «à l'envisager dans son principe le plus important, c'est-à-dire en ce qui concerne la loi fondamentale de la division entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel.»

«De tous les préjugés révolutionnaires, engendrés pendant les trois derniers siècles par la décadence de l'ancien système social, le plus ancien, le mieux enraciné, le plus universellement répandu, et le fondement général de tous les autres, c'est le principe en vertu duquel il ne doit pas exister dans la société de pouvoir spirituel, ou, ce qui revient au même, l'opinion qui subordonne complètement ce pouvoir au pouvoir temporel. Les rois et les peuples qui luttent, plus ou moins ouvertement, sur toutes les autres parties de la doctrine critique, sont parfaitement d'accord sur ce point de départ. Dans les pays où le protestantisme a triomphé, cet anéantissement ou cette absorption du pouvoir spirituel a été régulièrement et ostensiblement proclamé. Mais le même principe n'a pas été, au fond, moins réellement rétabli, quoique d'une manière plus détournée, dans les états qui ont continué à s'intituler catholiques, où l'on a vu le pouvoir temporel soumettre entièrement à sa dépendance la hiérarchie spirituelle, et le clergé lui-même se prêter volon-



tairement à cette transformation, en s'empresant de relâcher les liens qui l'unissaient à son gouvernement central pour se nationaliser. Enfin, pour rendre sensible, par un seul fait récent, toute la force et l'universalité d'une telle opinion, il suffira de rappeler qu'on a vu, de nos jours, quelques philosophes très recommandables qui, ayant tenté de lutter contre ce préjugé, n'ont trouvé dans leur propre parti que des antagonistes opiniâtres.

«Après l'explication générale que j'ai donnée ci-dessus, continue AUGUSTE COMTE, je ne crains pas qu'on m'accuse, relativement à cette idée-mère de la doctrine critique, comme par rapport à toutes les autres, d'en méconnaître *l'utilité et même la nécessité temporaires*, pour opérer la transition de l'ancien système social au nouveau. Mais comme je pense que, si la démolition du premier système a dû commencer par l'ordre spirituel, la même marche doit nécessairement être suivie dans l'établissement du second, je suis conduit à examiner directement ce principe fondamental de la doctrine critique, afin de rappeler les esprits, autant qu'il est en moi, aux véritables notions élémentaires de la politique générale, oubliées depuis trois siècles, en ce qu'elles ont d'applicable à l'état présent de la société. *Tel est le but de cet opuscule dans lequel je chercherai à démontrer la nécessité de l'institution d'un pouvoir spirituel, distinct et indépendant du pouvoir temporel, et à déterminer les principaux caractères de la nouvelle organisation morale, propre aux sociétés modernes.*

«Je dois d'abord préparer les esprits réfléchis à se placer à un point de vue si peu conforme aux habitudes actuelles. À cet effet, je crois devoir indiquer une suite d'observations, qui, *sans traiter encore la question en elle-même*, me paraissent propres à attirer l'attention sur ce sujet, en faisant

sentir, d'une manière empirique, que la tendance universelle des publicistes et des législateurs modernes vers une organisation politique sans pouvoir spirituel, laisse dans l'ordre social une immense et funeste lacune.

«L'expérience du passé pourrait constater de deux manières différentes la nécessité de la division entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel : soit en comparant l'état de l'espèce humaine sous l'empire du catholicisme et de la féodalité, avec celui dans lequel la maintenaient les organisations essentiellement temporelles de la Grèce et de Rome ; soit en montrant les inconvénients qu'a produit, depuis le commencement du seizième siècle, la suppression du pouvoir spirituel, ou, ce qui est politiquement équivalent, son usurpation par le pouvoir temporel.» Par les motifs qu'il indique, il va s'attacher à la seconde espèce de faits, «en considérant sommairement, dans les sociétés modernes, les principales sortes d'inconvénients politiques qu'on peut attribuer avec certitude à la dissolution du pouvoir spirituel.»

Il écarte à dessein la considération des grandes catastrophes, et se borne à examiner l'état habituel des peuples civilisés pendant les seizième, dix-septième, et dix-huitième siècles, et tel qu'il subsiste encore aujourd'hui.

«Si l'on envisage d'abord les relations politiques les plus générales, on voit que, tant que le système catholique a conservé une grande vigueur, les rapports d'Etat à Etat ont été soumis, dans toute l'Europe chrétienne, à une organisation régulière et permanente, capable d'entretenir habituellement entre eux un certain ordre volontaire, et de leur imprimer, quand les circonstances l'ont exigé, une activité collective, comme dans la



vaste et importante opération des croisades. En un mot, on a pu contempler alors ce que M. de Maistre appelle, avec une si profonde justesse, le miracle de la monarchie européenne. Sans doute, vu l'état de la civilisation à cette époque, ce gouvernement était fort incomplet. Mais sous ce rapport, comme sous le rapport national, le gouvernement le plus imparfait n'est-il pas, à la longue, très-préférable à l'anarchie? Qu'est-il arrivé à cet égard depuis l'absorption du pouvoir papal? Les diverses puissances européennes sont rentrées, les unes vis-à-vis des autres, dans l'état sauvage; les rois ont fait graver sur leurs canons l'inscription, dès lors exactement vraie, *ultima ratio regum*. Quel expédient a-t-on imaginé pour combler le vide immense que laissait à cet égard l'annulation du pouvoir spirituel? On doit sans doute rendre justice aux efforts très estimables des diplomates pour produire et maintenir, à défaut d'un lien réel, ce qu'on a appelé l'équilibre européen; mais on ne peut s'empêcher de sourire à l'espoir de constituer par une telle voie un véritable gouvernement d'Etats. Il est évident que ce système d'équilibre, considéré dans sa durée totale, a occasionné plus de guerres qu'il n'en a empêché. L'ébranlement produit par la révolution française l'a réduit en poussière, et chaque État est resté dans l'inquiétude continue d'un envahissement général, de la part de quelque grande puissance. Au moment où j'écris cet opuscule, l'Europe entière n'est-elle pas tout près de craindre, quoiqu'à tort sans doute, de voir tout le système des relations extérieures compromis par la mort d'un seul homme?

«Il faut ajouter à ce qui précède, que, suivant une remarque très-judicieuse de M. de Maistre,



l'action du pouvoir spirituel, sous le rapport que je considère, doit être jugée non seulement par le bien sensible qu'elle produit, mais surtout par le mal qu'elle prévient et qui n'est pas aussi facile à constater. Un exemple mémorable, indiqué par ce philosophe, peut mettre dans tout son jour l'importance d'une telle observation.

« Dans la formation du système colonial qui a suivi la découverte de l'Amérique, deux nations éminemment rivales, dont chacune pouvait envier à l'autre les plus importantes possessions coloniales du globe, et qui étaient sur une étendue immense dans un contact perpétuel, n'ont jamais eu, par ce motif, une seule guerre, tandis que toutes les autres puissances européennes se disputaient avec l'acharnement le plus obstiné quelques postes presque insignifiants. Comment un si grand résultat a-t-il été produit ? par un seul acte du pouvoir spirituel, déjà même ébranlé dans son existence. Il a suffi d'une simple bulle d'Alexandre VI, qui, dès l'origine, avait équitablement tracé une ligne générale de démarcation entre les établissements coloniaux de l'Espagne et ceux du Portugal.

« Je le répète, tout ce qui est arrivé a dû arriver, et je suis certainement aussi éloigné que personne de tout regret stérile sur le passé. Mais qu'il me soit permis d'observer, avec le grand Leibnitz, le fait de l'importante lacune laissée dans l'organisation européenne par la dissolution inévitable de l'ancien pouvoir spirituel, et d'en conclure que, sous ce premier rapport, *l'établissement d'un nouveau gouvernement moral est impérieusement réclamé par l'état présent des nations civilisées.*

« En portant maintenant la vue sur l'organisation intérieure de chaque peuple, la même néces-



sité devient encore plus sensible, par une foule de motifs, dont je me borne à indiquer les plus généraux.

« La décadence de la philosophie théologique et du pouvoir spirituel correspondant a *laissé la société sans aucune discipline morale*. De là, cette série de conséquences que je marque dans l'ordre où elles s'enchaînent mutuellement.

« 1<sup>o</sup> . *La divagation la plus complète des intelligences*. Chacun tendant à se former, par ses seules forces, un système d'idées générales, sans remplir aucune des conditions indispensables pour cela, il est devenu peu à peu rigoureusement impossible, dans les masses, d'obtenir, entre deux esprits seulement, un accord réel et durable sur aucune question sociale, même très-simple. Si cette anarchie pouvait se borner à ce qu'elle a de ridicule, le mal serait sans importance, et la satire suffirait pour le réduire dans les limites convenables. Mais la facilité qui en résulte de concevoir, comme à peu près également plausibles, le pour et le contre sur la plupart des points dont la fixité importe si éminemment au bon ordre, produit des effets d'une toute autre gravité. »

AUGUSTE COMTE montre les conséquences funestes de cet état mental et son effrayante étendue, même chez les partisans de la doctrine rétrograde. Il signale d'abord, parmi eux, une première grande division entre les défenseurs du catholicisme et ceux de la féodalité. De plus, en ne considérant que les premiers, ils présentent des divergences très essentielles. « C'est ce que constate un examen attentif des théories produites dans cette direction par les principaux penseurs, M. de Maistre, M. de la Mennais, M. de Bonald, et M. d'Eiktein. Leurs diverses opinions manifestent



chacune, au fond, un degré très sensible d'individualité sur les points les plus importants (1).

«2° . *L'absence presque totale de morale publique.* D'un côté, la destination de chacun dans la société n'étant plus déterminée par aucunes maximes généralement respectées, et les institutions pratiques ayant dû se conformer à cette situation des esprits, l'essor des ambitions particulières n'est plus contenu réellement que par la puissance irrégulière et fortuite des circonstances extérieures propres aux divers individus. D'un autre côté, le sentiment social cherchant vainement, soit dans la raison privée, soit dans les préjugés publics, des notions exactes et fixes sur ce qui constitue le bien général dans chaque cas qui se présente, il finit par dégénérer peu à peu en une vague intention philanthropique, incapable d'exercer aucune action réelle sur la conduite de la vie. Par cette double influence, chacun, dans les grands rapports sociaux, est graduellement conduit à se faire centre, et la notion de l'intérêt particulier restant seule bien claire au milieu de tout ce chaos moral, l'égoïsme pur devient naturellement le seul mobile assez énergique pour diriger l'existence active.

«Ce résultat, si sensible aujourd'hui dans la morale publique, s'étend même jusqu'à un certain point à la morale privée...»

«3° . *La prépondérance sociale accordée de plus en plus au point de vue purement matériel...* Ainsi, par exemple, dans l'appréciation raisonnée des sciences, on a méconnu de plus en plus leur importance philosophique, et elles n'ont été éva-

(1) Le philosophe le plus conséquent, parmi tous ceux qui écrivent aujourd'hui dans cette direction, M. de la Mennais, vient d'être conduit tout récemment à une infraction solennelle des principes fondamentaux, en invoquant formellement la liberté des cultes. — Note d'AUGUSTE COMTE.

luées qu'en raison de leurs services pratiques.»

Le même caractère s'est prononcé d'une manière éminemment frappante dans l'élaboration des *constitutions politiques*. Il est à craindre que, malgré l'expérience, «*l'influence des habitudes n'entrave longtemps encore la véritable réorganisation.*»

Cette réorganisation doit nécessairement commencer par le rétablissement de l'ordre moral. Néanmoins, il est probable que «la disposition à vouloir reconstruire le pouvoir temporel avant le pouvoir spirituel sera d'abord un puissant obstacle à l'adoption de la marche naturelle, seule efficace.»

4°. Enfin, *l'établissement de cette sorte d'autocratie moderne* qui n'a point d'analogie exacte dans l'histoire, et qu'on peut désigner sous le nom de ministérialisme ou de despotisme administratif. «Son caractère organique propre est la centralisation du pouvoir poussée de plus en plus au delà de toutes les bornes raisonnables, et son moyen général d'action est la corruption systématisée. L'une et l'autre résultent inévitablement de la désorganisation morale de la société.»

Après avoir montré que cette centralisation résulte de l'absence du pouvoir spirituel, AUGUSTE COMTE dit :

«Quant à la corruption érigée en moyen permanent de gouvernement, cette déplorable conséquence résulte plus clairement encore que la précédente de l'anéantissement du pouvoir spirituel. On pourrait le pressentir en voyant naître ce honteux régime dans le pays où la dégradation de l'autorité morale a été le plus fortement constituée d'une manière légale. Mais il est aisé de s'en convaincre directement.»

Et AUGUSTE COMTE présente les réflexions pour le montrer.



On conclut de ce tableau que «l'établissement d'un nouveau pouvoir spirituel est d'une importance encore plus capitale, sous le rapport national, que sous le rapport européen.»

Il faut pourtant reconnaître que cet état d'anarchie a été non seulement un résultat inévitable de la décadence de l'ancien système social, mais encore une condition indispensable à l'établissement du nouveau. *Seulement cette situation est purement transitoire.* Pour le comprendre il suffit de considérer le premier fait, qui est la base de tous les autres. On reconnaît alors que l'anarchie mentale moderne est inévitable jusqu'à l'avènement de la nouvelle doctrine organique et son libre ascendant universel.

«Par l'ensemble des considérations indiqués jusqu'ici, j'espère avoir suffisamment préparé tous les lecteurs réfléchis à voir traiter directement cette question fondamentale du pouvoir spirituel, dont l'éveil inspire aujourd'hui tant de craintes puérides et chimériques. Je puis donc procéder sans hésitation à l'examen immédiat de la question.

«La répartition actuelle des opinions, *relativement au principe fondamental de la nécessité d'un pouvoir spirituel*, présente à l'observateur impartial un contraste singulier et même pénible. D'une part, ceux qui prennent la cause de la vraie liberté, de la civilisation, ceux, en un mot, qui s'annoncent comme ayant spécialement une tendance progressive, et qui l'ont en effet jusqu'à un certain point, dominés par le désir, légitime en lui-même mais nullement raisonné, d'éviter à tout prix la théocratie, suivent pour cela une route qui, si elle pouvait être parcourue jusqu'au bout, conduirait inévitablement, pour ne pas tom-

ber dans une anarchie complète, au despotisme le plus dégradant, celui de la force dépourvue de toute autorité morale. D'une autre part, ceux qu'on accuse de tendance rétrograde, et qui, véritablement, méritent à quelque égard cette accusation, non dans leurs intentions philosophiques, mais dans les conséquences inévitables qu'entraînerait l'entière application de leurs doctrines, sont au fond les seuls dont les théories relèvent convenablement la dignité humaine, en constituant la supériorité morale comme le correctif et le régulateur de la force ou de la richesse.»

Dans le *Producteur*, n° 13, cet article finissait par cette phrase : « Nous croyons avoir indiqué dans cet article la véritable explication de cet étrange renversement des caractères. Dans les suivants, nous entreprendrons d'y remédier. » Comme nous l'avons dit ci-dessus, p. 689<sup>18</sup>, cette phrase ne se trouve pas dans l'*Appendice général* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, tome IV, cinquième partie.

#### CLÔTURE DE LA JEUNESSE D'AUGUSTE COMTE.

Année 1826 jusqu'au 19 janvier.

##### 1. Les catholiques et le Positivisme naissant. Mémorable initiative de l'abbé de Lamennais.<sup>1</sup>

Telles étaient, au commencement de 1826, les espérances régénératrices d'AUGUSTE COMTE, auxquelles un article du *Mémorial Catholique* viendrait bientôt apporter un inestimable encouragement. Nous allons reproduire cet article, d'après la copie que nous avons obtenue par l'amical entremise de Mr. Émile Blanchard, qui nous procura aussi les renseignements suivants sur le *Mémorial Catholique*.

« Le *Mémorial Catholique*, ouvrage périodique, était un recueil mensuel, paraissant le 15

<sup>1</sup> Dans *La Rev. Occ.* t. V, 92—1880, ps. 244 à 250; t. XVI, 98—1886, ps. 51 à 58; et Seconde série, t. VI, 104—1892, ps. 154 à 155, on trouve des renseignements sur les relations entre AUGUSTE COMTE et l'abbé de Lamennais. P. Lafitte publia, dans le premier de ces numéros, un extrait de l'article transcrit ci-dessous.

de chaque mois, à partir du 15 janvier 1824, par livraisons de trois à quatre feuilles d'impression (48 à 64 pages in 8°). »

« Le premier numero est du 15 janvier 1824 et l'ouvrage fut publié jusqu'en 1829. Il y a 12 volumes in 8°. Le tome 5 est de l'année 1826. Les rédacteurs en 1826 étaient : l'abbé Gerbet, de Salinis, de Lamennais, O' Mahony et autres. »

Dans la *Revue Occidentale* (tome V, 92—1880, p. 246), P. Laffitte dit que cet article parut dans le n° de janvier 1826 du *Mémorial Catholique*. Nous n'avons pu jusqu'ici dissiper notre doute à ce sujet. Quoi qu'il en soit, cet article fut motivé, (comme on le verra d'après les textes y cités d'AUGUSTE COMTE), par les quatre premiers articles que le jeune PHILOSOPHE venait de faire insérer dans le *Producteur*, et dont le dernier, publié dans le n° 13 du *Producteur*, dut paraître le 24 décembre 1825. C'est pourquoi nous croyons convenable de rapporter ici cette appréciation du *Mémorial Catholique*, en tant que caractérisant les réactions sociales de l'essor philosophique d'AUGUSTE COMTE, à la clôture de sa prodigieuse jeunesse.

#### LE MÉMORIAL CATHOLIQUE,

Ouvrage périodique.

1826

Troisième année. Tome V. Pages 113 à 119.

#### *D'une nouvelle école philosophique.*

Rien n'est plus instructif, surtout aujourd'hui, que d'observer les mouvements des opinions. En sortant de la société spirituelle, les esprits abandonnés à eux-mêmes, se fraient mille routes diverses. Les uns marchent rapidement vers le scepticisme, et s'y reposent ; d'autres s'efforcent de s'arrêter en deçà de cet abîme ; quelques-uns essaient de revenir sur leurs pas pour rentrer dans la grande et universelle société des esprits.



Au milieu de cette vaste agitation, chaque jour enfante de nouveaux systèmes, chaque année voit paraître de nouvelles écoles philosophiques. L'école industrielle, dont le journal intitulé *Le Producteur* est l'organe, mérite d'être observée. Quoiqu'elle s'occupe particulièrement de l'application des sciences physiques aux arts et au commerce, elle a aussi sa théorie sur les fondements de l'ordre social. C'est sous ce rapport seulement que nous devons la considérer.

Elle a commencé par développer sa théorie dans quelques articles intitulés: *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, et dans d'autres articles sur le *pouvoir spirituel*, dont M. Auguste Comte est l'auteur. On y reconnaît un esprit bien supérieur aux préjugés qui dominent le vulgaire des philosophes. L'ensemble de ses idées est très remarquable. M. Auguste Comte ne se présente pas, comme les rédacteurs du *Globe*, avec des doctrines à faire, il annonce une doctrine toute faite, qu'il promet d'exposer successivement, mais dont il paraît qu'il a cherché à lier entre elles toutes les parties. Pour en bien juger, il faut attendre qu'il l'ait développée toute entière. Nous entrerons alors d'autant plus volontiers en discussion avec lui, que ses réflexions présentent un caractère de bonne foi, bien rare de nos jours. Plusieurs des opinions que professe M. Comte, sont fondamentalement incompatibles avec la religion; mais il est difficile qu'un esprit naturellement droit puisse échapper longtemps à des vérités auxquelles plusieurs de ses principes le conduisent directement. En attendant l'exposition complète de sa théorie, nous nous bornerons aujourd'hui à extraire de ses articles quelques réflexions, qui se rapportent à la grande question du siècle, *L'autorité spirituelle*.



«La société est évidemment, aujourd'hui, sous le rapport moral, dans une véritable et profonde anarchie, reconnue par tous les observateurs, quelles que soient leurs opinions spéculatives. Cette anarchie tient, en dernière analyse, à l'absence de tout système prépondérant capable de réunir tous les esprits en une seule communion d'idées. Les conceptions positives ont acquies une étendue suffisante pour annuler de fait l'influence politique de la théologie, et même de la métaphysique, sans être encore devenue assez générale pour être susceptible de les remplacer dans la direction spirituelle de la société. Il résulte de cette opposition fondamentale et continue, que les esprits, n'ayant plus aucun lien réel, divergent sur tous les points essentiels avec cette licence que doit produire l'individualité non comprimée. De là, l'absence complète de morale publique; par suite, le débordement universel de l'égoïsme, et la prépondérance des considérations purement matérielles; et, pour dernière conséquence nécessaire, la corruption érigée en système de gouvernement, comme étant le seul moyen d'ordre applicable à une population devenue sourde à tout appel fait au nom d'une idée générale, et sensible uniquement à la voix de l'intérêt privé. Pour terminer radicalement ce désordre qui, s'il pouvait se prolonger, n'aurait d'autre issue que l'entière dissolution des rapports sociaux, la seule manière est de le détruire dans son principe, un ramenant, par un procédé quelconque, le système intellectuel à l'unité... (1)

«De tous les préjugés révolutionnaires, engendrés pendant les trois derniers siècles par la

(1) N.° 8 du *Producteur*, p. 369.—Note du *Mémorial Catholique* (a).

(a) Ce passage appartient au deuxième article d'AUGUSTE COMTE, des *Considérations sur les sciences et les savants*. Voir ci-dessus ps. 645 à 646.—R. T. M.



décadence de l'ancien système social, le plus ancien, le mieux enraciné, le plus universellement répandu, et le fondement général de tous les autres, c'est le principe en vertu duquel il ne devrait pas exister dans la société de pouvoir spirituel, ou, ce qui revient au même, l'opinion qui subordonne complètement ce pouvoir au pouvoir temporel. Les rois et les peuples qui luttent, plus ou moins ouvertement, sur toutes les autres parties de la doctrine critique, sont parfaitement d'accord sur ce point de départ. Dans les pays où le protestantisme a triomphé, cet anéantissement, ou cette absorption du pouvoir spirituel, a été régulièrement et ostensiblement proclamé. Mais le même principe n'a pas été, au fond, moins réellement rétabli, quoique d'une manière plus détournée, dans les états qui ont continué à s'intituler catholiques, où l'on a vu le pouvoir temporel soumettre entièrement à sa dépendance la hiérarchie spirituelle, et le clergé lui-même se prêter volontairement à cette transformation, en s'empressant de relâcher les liens qui l'unissaient à son gouvernement central pour se nationaliser. Enfin, pour rendre sensible, par un seul fait récent, toute la force et l'universalité d'une telle opinion, il suffira de rappeler qu'on a vu, de nos jours, quelques philosophes très recommandables, qui, ayant tenté de lutter contre ce préjugé, n'ont trouvé dans leur propre parti que des antagonistes opiniâtres...<sup>1</sup>

« Si l'on envisage d'abord les relations politiques les plus générales, on voit que, tant que le système catholique a conservé une grande vigueur, les rapports d'Etat à Etat ont été soumis, dans toute l'Europe chrétienne, à une organisation régulière et permanente, capable d'entretenir

<sup>1</sup> V. ci-dessus 1er. article des *Considérations sur le pouvoir spirituel*, ps. 689-30 à 689-31.—R. T. M.



habituellement entre eux un certain ordre volontaire, et de leur imprimer, quand les circonstances l'ont exigé, une activité collective, comme dans la vaste et importante opération des Croisades. En un mot, on a pu contempler alors ce que M. de Maistre appelle, avec une si profonde justesse, le miracle de la monarchie européenne. Sans doute, vu l'état de la civilisation à cette époque, ce gouvernement était fort incomplet. Mais sous ce rapport, comme sous le rapport national, le gouvernement le plus imparfait n'est-il pas, à la longue, très-préférable à l'anarchie ? Qu'est-il arrivé, à cet égard, depuis l'absorption du pouvoir papal ? Les diverses puissances européennes sont rentrées, les unes vis-à-vis des autres, dans l'état sauvage : les rois ont fait graver sur leurs canons l'inscription dès lors exactement vraie, *ultima ratio regum*. Quel expédient a-t-on imaginé pour combler le vide immense que laissait à cet égard l'annulation du pouvoir spirituel ? On doit sans doute rendre justice aux efforts très estimables des diplomates, pour produire et maintenir, à défaut d'un lien réel, ce qu'on a appelé l'équilibre européen ; mais on ne peut s'empêcher de sourire à l'espoir de constituer par une telle voie un véritable gouvernement d'Etats. Il est évident que ce système d'équilibre, considéré dans sa durée totale, a occasionné plus de guerres qu'il n'en a empêché : l'ébranlement produit par la révolution française l'a réduit en poussière, et chaque Etat est resté dans l'inquiétude continue d'un envahissement général de la part de quelque grande puissance. Au moment où nous écrivons cet article, l'Europe entière n'est-elle pas tout près de craindre, quoiqu'à tort sans doute, de voir tout le système des relations extérieures compromis par la mort d'un seul homme ?

«Il faut ajouter à ce qui précède, que, suivant une remarque très-judicieuse de M. de Maistre, l'action du pouvoir spirituel, sous le rapport que nous considérons, doit être jugée non seulement par le bien sensible qu'elle produit, mais surtout par le mal qu'elle prévient, et qui n'est pas aussi facile à constater. Un exemple mémorable, indiqué par ce philosophe, peut mettre dans tout son jour l'importance d'une telle observation.

«Dans la formation du système colonial qui a suivi la découverte de l'Amérique, deux nations éminemment rivales, dont chacune pouvait envier à l'autre les plus importantes possessions coloniales du globe, et qui étaient, sur une étendue immense, dans un contact perpétuel, n'ont jamais eu, par ce motif, une seule guerre, tandis que toutes les autres puissances européennes se disputaient avec l'acharnement le plus obstiné quelques postes presque insignifiants. Comment un si grand résultat a-t-il été produit? par un seul acte du pouvoir spirituel, déjà même ébranlé dans son existence. Il a suffi d'une simple bulle d'Alexandre VI, qui, dès l'origine, avait équitablement tracé une ligne générale de démarcation entre les établissements coloniaux de l'Espagne et ceux du Portugal.

«Nous le répétons, tout ce qui est arrivé a dû arriver, et nous sommes certainement aussi éloignés que personne de tout regret stérile sur le passé. Mais qu'il nous soit permis d'observer, avec le grand Leibnitz, le fait de l'importante lacune laissée dans l'organisation européenne par la dissolution inévitable de l'ancien pouvoir spirituel, et d'en conclure que, sous ce premier rapport, l'établissement d'un nouveau gouvernement moral est impérieusement réclamé par l'état présent des nations civilisées...<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Ibidem*, ps. 689-32 à 689-34.—R. T. M.



M. Comte remarque, comme deux caractères de l'état actuel :

«1° La divagation la plus complète des intelligences. Chacun tendant à se former, par ses seules forces, un système d'idées générales, sans remplir aucune des conditions indispensables pour cela, il est devenu peu à peu rigoureusement impossible, dans les masses, d'obtenir entre deux esprits seulement, un accord réel et durable sur aucune question sociale, même très-simple. Si cette anarchie pouvait se borner à ce qu'elle a de ridicule, le mal serait sans importance, et la satire suffirait pour le réduire dans les limites convenables. Mais la facilité qui en résulte de concevoir, comme à peu près également plausibles, le pour et le contre sur la plupart des points dont la fixité importe si éminemment au bon ordre, produit des effets d'une toute autre gravité . . . »<sup>1</sup>

«2° L'absence presque totale de morale publique. D'un côté, la destination de chacun dans la société n'étant plus déterminée par aucunes maximes généralement respectées, et les institutions pratiques ayant dû se conformer à cette situation des esprits, l'essor des ambitions particulières n'est plus contenu réellement que par la puissance irrégulière et fortuite des circonstances extérieures propres aux divers individus. D'un autre côté, le sentiment social cherchant vainement, soit dans la raison privée, soit dans les préjugés publics, des notions exactes et fixes sur ce qui constitue le bien général dans chaque cas qui se présente il finit par dégénérer peu à peu en une vague intention philanthropique, incapable d'exercer aucune action réelle sur la conduite de la vie. Par cette double influence, chacun, dans

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 689-35.—R. T. M.



les grands rapports sociaux, est graduellement conduit à se faire centre, et, la notion de l'intérêt particulier restant seule bien claire au milieu de tout ce chaos moral, l'égoïsme pur devient naturellement le seul mobile assez énergique pour diriger l'existence active. <sup>1</sup>

«Quant à la corruption érigée en moyen permanent de gouvernement, cette déplorable conséquence résulte plus clairement encore que la précédente de l'anéantissement du pouvoir spirituel. On pourrait le pressentir, en voyant naître ce honteux régime dans le pays où la dégradation de l'autorité morale a été le plus fortement constituée d'une manière légale. . . <sup>2</sup>

«La répartition actuelle des opinions, relativement au principe fondamental de la nécessité d'un pouvoir spirituel, présent à l'observateur impartial un contraste singulier et même pénible. D'une part, ceux qui prennent la cause de la vraie liberté, de la civilisation : ceux, en un mot, qui s'annoncent comme ayant spécialement une tendance progressive, et qui l'ont en effet jusqu'à un certain point, dominés par le désir, légitime en lui-même, mais nullement raisonné, d'éviter à tout prix la théocratie, suivent pour cela une route qui, si elle pouvait être parcourue jusqu'au bout, conduirait inévitablement, pour ne pas tomber dans une anarchie complète, au despotisme le plus dégradant, celui de la force dépourvue de toute autorité morale. D'une autre part, ceux qu'on accuse de tendance rétrograde, et qui, véritablement, méritent à quelque égard cette accusation, non dans leurs intentions philosophiques, mais dans les conséquences inévitables qu'entraînerait l'entière application de leurs doctrines, sont

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 689-36.—R. T. M.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 689-37.—R. T. M.



au fond les seuls dont les théories relèvent convenablement la dignité humaine, en constituant la supériorité morale comme le correctif et le régulateur de la force ou de la richesse.» (1)

Après des réflexions aussi remarquables, on ne peut que s'étonner que l'auteur eroie la possibilité de *créer un nouveau pouvoir spirituel*. Que peut-il être dans son système? L'accord des savants? Mais en supposant pour un moment cet accord, *l'esprit critique*, comme l'appelle M. Comte, reste de toute nécessité avec toutes ses conséquences; l'indépendance de chaque raison individuelle, qui, de son aveu, dissout nécessairement l'unité intellectuelle, produit l'anarchie des esprits et empêche de rien établir, subsiste toute entière; car comment la raison de quelques hommes pourrait-elle constituer un pouvoir auquel la raison des autres hommes dût se soumettre? Nous attendons les explications de M. Comte, avant d'entamer à ce sujet une disension plus étendue.

(Signé) X

(1) n° 13, p. 803 et suivantes. — Note du *Mémorial Catholique*, selon la copie que nous possédons. (a) D'après le renseignement ci-dessus, p. 689-25, le premier article des *Considérations sur le pouvoir spirituel* fut inséré dans le n° 13 du *Producteur*, ps. 596 à 616. Il y a donc une méprise dans l'indication «p. 803 et suivantes»; c'est peut-être «603 et suivantes». — R. T. M.

(a) *Ibidem* ps. 689-38 à 689-39. On remarque dans l'édition de l'*Appendice général* de la *POLITIQUE POSITIVE* quelques variantes n'affectant aucunement la pensée. — R. T. M.



2. *Touchants épanchements d'AUGUSTE COMTE, sur sa situation, privée et publique, en clôturant sa merveilleuse jeunesse.*

CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite).

Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 18 janvier 1826.

Réponse à la lettre de Valat du 25 décembre, qu'AUGUSTE COMTE avait reçue à une dizaine de jours. Se réjouit de l'intérieur que Valat lui a décrit et l'engage à continuer à lui donner des détails sur une situation que l'amitié le fait partager. Quant à lui, AUGUSTE COMTE, il se trouve dans une période de calme, il prévoit que peut-être il finira par prendre le dessus; mais ce sera vraisemblablement avec la condition de perdre *la plus chère partie du bonheur qu'il s'était promis dans la vie*, car s'il espère la tranquillité, c'est uniquement parce qu'il *croit qu'il finira par devenir, sous ce rapport, tout-à-fait indifférent*, ce qui est, certes, une triste perspective, quoique la moins fâcheuse, à tout prendre, dans la bizarre situation où il se trouve enchaîné. Sur le *Producteur*, dont il a envoyé les numéros à Valat; motifs que l'ont engagé à écrire dans ce journal. Embarras matériels d'AUGUSTE COMTE: dans ce moment, son travail à ce journal est son seul moyen d'existence. Difficultés de trouver des élèves. Engage Valat à tenir vivement à sa position. Retards que ses articles pour le *Producteur* apportent à ses travaux essentiels. Projet du cours sur la philosophie positive. Réflexions sur son passé et sa situation présente. Ses nobles espérances, malgré ses embarras actuels. Sur le cours qu'il a engagé Valat à faire aux artisans pour contribuer à la régénération sociale, d'après l'ascendant de la philosophie positive chez les prolétaires.

*Note de l'Editeur de la CORRESPONDANCE avec Valat.*—Il y a entre cette lettre et la suivante (du 28 Septembre 1837) un intervalle de onze années, pendant lesquelles la correspondance fut interrompue.

A Monsieur VALAT, à Rhodéz.

Paris, le 18 janvier 1826.

J'ai reçu, il y a une dizaine de jours, mon cher ami, ta lettre du 25 décembre. Elle m'a fait un grand plaisir, car il y a longtemps que je l'attendais, et je commençais à m'inquiéter de ce retard, qui est heureusement déjà inaccoutumé, et qui, j'espère, le sera de plus en plus.

L'individu qui m'a apporté cette lettre ne m'a pas trouvé chez moi, et il n'est pas revenu depuis; peut-être est-il déjà entré dans son séminaire.

J'ai lu avec le plus vif intérêt les détails que tu me donnes sur ton intérieur, et je t'engage à

continuer à me décrire une situation que je t'envierais, si l'amitié ne m'y faisait plutôt participer. Quant à moi, je suis actuellement dans une période de calme sous le grand rapport dont je t'ai parlé, et je prévois que peut-être je finirai par prendre le dessus; mais ce sera vraisemblablement avec la condition de perdre la plus chère partie du bonheur que je m'étais promis dans ma vie, car si j'espère de la tranquillité, c'est uniquement parce que je crois que je finirai par devenir, sous ce rapport, tout à fait indifférent, ce qui est, certes, une triste perspective, quoique la moins fâcheuse, à tout prendre, dans la bizarre situation où je me trouve enchaîné.

Je t'ai fait adresser, il y a environ six semaines, les numéros d'un recueil hebdomadaire qui se publie ici depuis le mois d'octobre sous le titre du *Producteur*, et dans lequel j'insère de temps à autre quelques articles. Je suis étonné que tu ne m'en aies pas la réception; cela me fait craindre que le journal ne te soit pas parvenu. Si cependant c'est seulement par oubli ou par distraction que tu ne m'en as pas parlé, je te prie de me le dire dans ta prochaine lettre; car, autrement, je passerais chez le libraire pour le prier de réparer immédiatement sa négligence. Si tu as reçu ce journal, tu dois avoir reconnu qu'il est réellement très-vicieux, par le défaut absolu de plan qui s'y fait sentir, et par l'extrême disparité d'articles qui en résulte. Mes articles, qui ont là pour objet de propager les principes exposés dans mon ouvrage, s'y trouvent certainement fort mal encaadrés; mais on m'a tant pressé d'y écrire, pour faire une réputation au journal, que je n'ai pu m'y refuser; et d'ailleurs, il y avait pour moi un autre motif terrible qui m'y a engagé: la nécessité. C'est une chose bien diabolique, dans



ce siècle tout matériel. que l'existence essentiellement spéculative et théorique pour les gens qui n'ont pas dix mille livres de rente ! Pour te prouver à quel point cela est pour moi, figure toi que, dans ce moment du moins, mon travail à ce journal est mon seul moyen d'existence. Le métier de professeur ambulante est gâté maintenant, du moins pour moi, qui ne sais pas intriguer et me démener partout pour faire venir des élèves : les collèges royaux et les pensions absorbent tout, et, sur un assez grand nombre de nos anciens camarades qui avaient pris cette carrière, trois ou quatre seulement y réussissent comme il faut. Le tripotage de Reynaud et compagnie et des gens de même farine, qui sont malheureusement fort en crédit, est tel qu'on ne peut avoir beaucoup de leçons sans eux, et qu'ils n'en font venir qu'à ceux qui veulent bien se faire leurs instruments et leurs prôneurs, ce à quoi tu sens qu'il n'est pas en mon pouvoir de consentir, quand même je le voudrais. Voilà le vrai à cet égard, et je t'estime de plus en plus heureux d'avoir trouvé un poste modeste, mais sûr, qui te débarrasse de tous ces soucis, et auquel je t'exhorte de tout mon cœur à tenir vivement. Quant à moi, je me vois donc forcé, pour le moment, à renoncer à peu près à ce moyen d'existence, et je t'avoue que si ce journal n'était pas venu à propos m'offrir une ressource, je n'aurais su où donner de la tête. Encore cette ressource est-elle fort peu convenable pour moi, au moins dans ce moment, parce que, voulant faire en conscience des articles auxquels je mets mon nom, cela me prend nécessairement beaucoup de temps et m'absorbe presque entièrement, sinon pour penser, du moins pour écrire ; il en résulte dans mes travaux essentiels des retards dont je suis horriblement tourmenté. Ainsi, depuis près



de trois mois, je suis tout prêt à écrire enfin ma seconde partie, qui est désormais suffisamment méditée, et à publier enfin un ouvrage qui est pour moi et pour mon avenir d'une si grande importance sous une foule de rapports. Eh bien ! la maudite nécessité de vivre m'a obligé jusqu'ici d'ajourner, et m'obligera peut-être d'ajourner encore longtemps, pour me livrer à une besogne qui est fort loin de me plaire. Enfin, depuis quelque temps, j'ai en la pensée d'un cours très-important et qui, sous le rapport matériel, me tirerait peut-être d'affaire, dont l'objet (que tu vas comprendre tout de suite) est la philosophie positive, c'est-à-dire l'exposition des généralités et de l'enchaînement des diverses branches des théories positives, y compris la politique positive ou la physique sociale, qui rentre à mes yeux dans le système scientifique. Si je puis trouver pour ce cours un nombre de souscripteurs suffisant, il pourra réussir, en me prêtant d'abord beaucoup aux exigences tenant à la nature de l'auditoire, et alors, suspendant mon travail de journal (si même je n'y renonce absolument), je pourrai trouver le temps et surtout la disponibilité d'esprit nécessaires pour terminer convenablement et publier mon premier volume. Si, par malheur, ce projet ne me réussit pas, au moins cette année (car je n'y renoncerais pas pour cela), je serai, à moi extrême douleur, obligé d'ajourner ; car encore faut-il vivre, surtout quand on est marié. Si j'avais mis dans la direction industrielle la dixième ou la vingtième partie de la force d'esprit et de la ténacité que j'ai consacrées à suivre ma vocation philosophique, je serais certainement tiré d'affaire dès à présent pour toute ma vie. Malheureusement il n'en a pas été et il ne pouvait en être ainsi, car il y a, dans l'homme, des choses qui



s'excluent absolument. La misère est certainement une chose utile, et peut-être même indispensable, vu notre faiblesse et notre paresse, pour nous forcer à mûrir nos talents et à développer nos forces; et quant au passé, je ne m'en plains pas, jusqu'au moment où je suis parvenu à bien marquer ma direction et à concevoir clairement le plan précis des travaux de toute ma vie; mais à présent que j'en suis à exécuter ce plan, je sens que *l'incertitude* (pour prendre les choses doucement) de mon existence matérielle ne peut m'être d'aucune utilité, et ne peut, au contraire, que me déranger singulièrement. Il serait bien temps que cela finît et que je pusse exécuter tranquillement ce que j'ai dû concevoir au milieu des agitations les plus profondes. Mais, malheureusement, dans le monde, rien n'est calculé sous ce rapport, et les intelligences trouvent aujourd'hui dans leur développement, ou des obstacles trop prolongés qui les arrêtent, ou des succès trop faciles et trop prématurés qui les étouffent; il n'y a aucune mesure en cela.

J'espère néanmoins que les difficultés extérieures ne parviendront pas à m'empêcher; mais si elles ne sauraient être assez grandes pour s'opposer à ce que je puisse produire la part d'utilité générale qui m'est dévolue, elles peuvent l'être assez (et je crains beaucoup qu'il n'en soit ainsi) pour nuire singulièrement à mon bonheur personnel. Mais quittons ce triste sujet.

Je ne puis te donner, du moins en ce moment, aucun conseil positif sur le cours que t'ai engagé à faire. Mais je t'exhorte toujours très-vivement à l'exécuter, soit pour toi, soit pour le public. A te dire le fond de ma pensée, je ne pense pas que les cours de ce genre puissent être faits convenablement aujourd'hui, car les conceptions



spéciales qui se rapportent à ce genre d'enseignement manquent encore absolument ; c'est un milieu entre la théorie pure et la pratique pure, qui n'est pas encore nettement déterminé. Je ne connais que la pensée de notre grand Monge sur la géométrie descriptive qui puisse être regardée comme un rudiment réel de ce système intermédiaire, qui en exigerait bien d'autres encore. Je ne suis donc pas étonné de l'espèce d'hésitation que tu éprouves ; mais je te conseille fort de passer outre, en pensant que la cause réelle de cet embarras ne tient pas à toi, mais essentiellement à l'état présent de l'esprit humain, qui n'est vraiment pas encore mûr pour un enseignement méthodique en ce genre. En attendant, considère que tout ce qui pourra entrer d'idées positives dans la tête du peuple sera, dès ce moment et pour l'avenir, politiquement très-utile, n'importe pour ainsi dire la manière qu'elles y entrent, et cela suffit ; ne t'embarrasse pas du reste. Prends hardiment en géométrie et en mécanique (et même, si on te laisse faire, en physique et en chimie) tout ce que tu croiras pouvoir être compris de ton auditoire, et ne t'inquiète pas si tout cela forme un véritable ensemble qui puisse satisfaire un esprit méthodique, car cela n'est pas possible actuellement. Le cours de Dupin, ici, est excessivement mauvais, et je ne doute pas que tu ne fasses mieux ; ainsi, sois tranquille sur ce point et va ton train.

L'essentiel, c'est que les ouvriers se frottent assez à la science pour prendre en dégoût toute théologie et toute métaphysique, et qu'en même temps ils contractent l'habitude de voir dans les savants leurs pères spirituels ; le temps fera le reste, et mettra de l'ordre dans une chose où aujourd'hui il ne peut guère y en avoir, et qui n'en

est pas moins, à mes yeux, d'une importance majeure. Fonde ton opinion là-dessus et conduis-toi en conséquence. Le gouvernement ne sait pas ce qu'il fait en tolérant, et, à plus forte raison, en encourageant de pareils cours; tu as pu remarquer, comme chose curieuse, que M. d'H<sup>s</sup> lui-même donne dans le piège et se mêle aussi de protéger ces cours; heureusement il n'y a aucun inconvénient à faire de telles remarques, car la force des choses est telle que le ministère ne pourrait se conduire autrement, quand même il le voudrait.

Adieu, mon cher; j'attends avec confiance une très-prompte réponse, et je te prie de présenter mes sincères et respectueux hommages à M<sup>me</sup> Valat.

Ton ami pour la vie,

A<sup>te</sup> COMTE.

*Renseignements complémentaires sur la douloureuse situation d'Auguste Comte, après son fatal mariage.*

Pour compléter les données sur la douloureuse situation d'Auguste Comte, après son fatal mariage, nous allons transcrire les pages suivantes du livre déloyal de Littré. Les documents précédents permettent de démêler ce qui serait utile dans ce fallacieux récit, en y dévoilant même la triste réalité que l'écrivain crut pouvoir impunément travestir :

« M. Comte se maria le 19 février 1825. Il épousa M<sup>lle</sup>. Caroline Massin, libraire, <sup>1</sup> qu'il avait connue par M. Cerclet. M. Cerclet était lié ou en rapport avec les hommes les plus marquants parmi les novateurs et les libéraux de l'époque, et fut un

<sup>1</sup> Le brevet de M<sup>lle</sup>. Massin est du 2 octobre 1822; le serment fut prêté le 9 du même mois.—*Note de Littré.*



des témoins du mariage ; sa signature est sur l'acte civil<sup>1</sup> . . .

« . . . M. Comte, heureux, emmena sa femme à Montpellier (juillet 1825), dans sa famille, où elle eut un très bon accueil. De cette année, de ce voyage, je trouve un témoignage et un doux souvenir que je me plais à consigner ici : c'est dans une lettre écrite d'Avignon à sa femme, pendant une journée d'examinateur, le 26 Septembre 1838 : « . . . Je ne saurais, ma chère amie, vous écrire d'ici sans vous indiquer la sensation touchante que j'ai éprouvé en logeant dans la même hôtel que nous avons habité ensemble il y a treize ans, pendant vingt-quatre heures, et, ce me semble, avec satisfaction mutuelle. Sans occuper la même chambre, que je reconnais parfaitement, je suis du même côté et obligé de passer continuellement devant la porte, non sans émotion, je vous assure. Vous le comprendrez, j'espère, en songeant que je n'étais pas revenu depuis à Avignon. »

« Si l'on se reporte aux lettres écrites en l'année de son mariage à M. G. d'Eichthal, et qui forment le chapitre huitième on verra que la gêne était grande dans le jeune ménage. Mme. Comte, en se mariant, trouva M. Comte avec un seul élève ; cet élève fut depuis le général Lamoricière.

<sup>1</sup> Littré a donc connu cet acte civil. Or ce document (voir la transcription et la phototypie ci-dessus, pag. 609) donne *Anne-Caroline Massin comme ouvrière en linge*, et non comme *libraire*. Le même document indique qu'elle était *filie majeure naturelle de Louis-Hilaire Massin-Chambreuil, comédien, absent sans nouvelles, et de Anne Baudlot, ouvrière en linge*, circonstances capitales que Littré passe sous silence. Cela suffit pour donner la mesure de la déloyauté de cet écrivain.—R. T. M.

<sup>2</sup> Ce passage ne saurait être *pleinement* compris sans connaître l'ensemble des documents sur la cruelle situation conjugale de notre Maître. Mais le manque du tutoiement et le ton mélancolique du langage suffisent pour faire soupçonner la douloureuse réalité, soit à ce moment soit quant au passé.—R. T. M.

Ce n'était pas avec cela qu'on pouvait subsister. Les plus pressants embarras de cette première année furent écartés, grâce à une somme d'argent qui échut à Mme. Comte et qu'elle remit à son mari; cela est raconté dans une lettre de M. Comte à M. d'Eichthal. Les jeunes mariés allèrent s'établir dans un modeste logement rue de l'Oratoire, en face de l'église. On entama la somme pour améliorer l'ameublement. A ce moment, M. de Narbonne proposa son fils comme élève et comme pensionnaire. M. Comte fit des difficultés et n'accepta que dans l'espoir et avec des promesses d'avoir quelques jeunes gens de grandes familles. On déménagea; on prit un grand logement rue de l'Arcade, au coin de la rue Saint-Lazare; on augmenta l'ameublement et on se prépara à recevoir des élèves qui ne vinrent pas. Dès lors l'entreprise était un fardeau; on rendit le jeune homme. Au mois de juillet, on partit pour Montpellier et on voyagea en grand seigneur; ne pas épargner la dépense a été, on le sait, dans le goût de M. Comte. Revenu de Montpellier, il fut sage de donner congé, et l'on alla se loger rue du Faubourg-Montmartre. Mais l'appartement de la rue Saint-Lazare, qu'on avait pris par spéculation, avait procuré satisfaction à certaines tendances; et, quand on changea, il ne fut plus possible d'être tout à fait aussi raisonnable qu'on l'avait été au moment du mariage. C'est dans cet appartement de la rue du Faubourg-Montmartre que M. Comte commença son cours et tomba malade.

«Un peu avant ce temps, M. Cerelet le sollicita d'écrire dans le *Producteur*. Ce ne fut pas sans quelque regret que M. Comte se détournant de l'élaboration de la philosophie positive qu'il portait dans sa tête, se résolut à consigner dans un recueil périodique quelques idées, toujours



relatives à son grand sujet, mais accessoires sans doute. Pourtant il s'y décida; en novembre 1825 et en mars 1826, le *Producteur* publia les *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants* et les *Considérations sur le nouveau pouvoir spirituel*. Il jugea, et avec raison, que cette manière de gagner de l'argent équivalait à l'enseignement mathématique qui alors lui faisait défaut.» (*Ibidem*, ps. 32 à 34.)



The first part of the document is a preface, which is written in a very simple and direct style. It explains the purpose of the work and the reasons for its publication. The author states that the work is intended to provide a comprehensive and up-to-date account of the history of the region, and that it is hoped that it will be of interest and value to all who are concerned with the history of the country.

The second part of the document is a list of the contents, which is arranged in alphabetical order. It includes the titles of all the chapters and sections, and the page numbers at which they begin. This list is very helpful in finding the information one is looking for in the book.

The third part of the document is the main body of the text, which is divided into several chapters. Each chapter is written in a clear and concise style, and is filled with interesting and informative details. The author has done a great deal of research, and his knowledge of the subject is evident in every page.

The fourth part of the document is a list of references, which includes all the books, articles, and other sources that the author has consulted in writing the work. This list is very thorough and provides a valuable resource for anyone who is interested in the subject.

The fifth part of the document is an index, which is arranged in alphabetical order and provides a quick and easy way to find the information one is looking for. It is a very useful tool for anyone who is using the book as a reference.

The sixth part of the document is a list of names, which includes all the names of the people and places mentioned in the work. This list is very helpful in identifying the people and places mentioned in the text.

The seventh part of the document is a list of dates, which includes all the dates mentioned in the work. This list is very helpful in identifying the dates mentioned in the text.

The eighth part of the document is a list of places, which includes all the places mentioned in the work. This list is very helpful in identifying the places mentioned in the text.

The ninth part of the document is a list of events, which includes all the events mentioned in the work. This list is very helpful in identifying the events mentioned in the text.

The tenth part of the document is a list of subjects, which includes all the subjects mentioned in the work. This list is very helpful in identifying the subjects mentioned in the text.



## CONCLUSION

### RÉFLEXIONS SUR LE DÉBUT FONDAMENTAL D'AUGUSTE COMTE, CONCEPTION, ENFANCE, ADOLESCENCE, ET JEUNESSE.

POSITION D'AUGUSTE COMTE EN ACHÉVANT SA JEUNESSE.  
EFFICACITÉ FONDAMENTALE DU MATERNEL PATRONAGE DE  
ROSALIE BOYER.

FATALE INSUFFISANCE DE CE SUBLIME PRESTIGE,  
RÉVÉLANT LE BESOIN

DE L'ASCENDANT RÉGÉNÉRATEUR  
D'UNE AUTRE FEMME SANS PAREILLE.

LA PORTÉE DE L'ADORATION CONJUGALE DE  
CLOTILDE DE VAUX.

FRATERNELLEMENT SECONDÉE PAR LE FILIAL DÉVOUEMENT DE  
SOPHIE BÉLIAUX,

MESURE SEULE L'ÉTENDUE DE CETTE LACUNE,  
EN FAISANT, DE PLUS EN PLUS, ÉCLATER  
LA GLOIRE DE ROSALIE.

Dans le mois même où il s'accomplit (allusion à sa précédente Confession annuelle, celle du 10 Saint Paul 63—Vendredi 30 Mai 1851), je sentis profondément l'amélioration de ton saint culte d'après ta transformation finale de compagne en patronne. Car, c'est vraiment à titre de mère que désormais je t'invoquerai de plus en plus, à mesure que se développera la seconde vie dont toi seule es la source et l'âme. Le contraste des âges s'efface ici sous la supériorité morale, comme le pressentit Dante quand il suivit en fils sa céleste conductrice. Plus je poursuis ma sainte carrière, mieux je sens combien ton cœur l'emporte sur le mien, et combien une telle prééminence est préférable à toute autre. Mon culte intime n'offre dès lors rien d'exceptionnel, sauf la substitution nécessaire d'une mère subjective à la mère objective que l'ensemble de nos destinées prive de présider à mon principal essor moral. Ta tendre déférence envers elle diminue d'ailleurs cette unique anomalie. Dans votre angélique harmonie, Lucie honorerà toujours en Rosalie la première source des germes affectifs dont je te dus le développement.

AUGUSTE COMTE. Testament. *Confessions*, ps. 184 à 185 —  
HUITIÈME SAINTE CLOTILDE, 9 Saint Paul 64. (Vendredi 28 Mai 1852.)

DECLARATION

DECLARATION OF THE UNITED NATIONS  
GENERAL ASSEMBLY  
ON THE ABOLITION OF SLAVERY

Whereas the Charter of the United Nations, in Article 1, paragraph 2, proclaims that one of the purposes of the United Nations is to bring about conditions of stability and well-being which will enable the people of the world to live in peace with good will and friendship;  
Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 2, and in Article 56, requires the Members of the United Nations to co-operate in the attainment of the purposes of the United Nations;  
Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 1, requires the Members of the United Nations to observe the principles of good faith and of international law in their relations with one another;  
Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 2, and in Article 56, requires the Members of the United Nations to co-operate in the attainment of the purposes of the United Nations;  
Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 1, requires the Members of the United Nations to observe the principles of good faith and of international law in their relations with one another;

Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 2, and in Article 56, requires the Members of the United Nations to co-operate in the attainment of the purposes of the United Nations;  
Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 1, requires the Members of the United Nations to observe the principles of good faith and of international law in their relations with one another;  
Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 2, and in Article 56, requires the Members of the United Nations to co-operate in the attainment of the purposes of the United Nations;  
Whereas the Charter, in Article 55, paragraph 1, requires the Members of the United Nations to observe the principles of good faith and of international law in their relations with one another;



CONCLUSION  
 RÉFLECTIONS SUR LE DÉBUT FONDAMENTAL  
 D'AUGUSTE COMTE,  
 CONCEPTION,  
 ENFANCE, ADOLESCENCE, ET JEUNESSE.

Ma noble et tendre mère fut réellement la première source de toutes mes qualités essentielles, non seulement de cœur, mais aussi de caractère, et même d'esprit... Or, le culte de ma sainte compagne (CLOTILDE DE VAUX) a seul ranimé celui de ma digne mère...

AUGUSTE COMTE. *POL. POS.*, t. I. *Préface* p. 12.

Rosalie, Clotilde, Sophie, votre vertueux ensemble, désormais inaltérable, m'offre le meilleur type de la vraie nature féminine ! Sous votre inspiration continue, je systématiserai mieux l'influence, publique et privée, du sexe affectif *comme premier fondement* de la rénovation finale.

AUGUSTE COMTE. *Testament*. Confessions annuelles, p. 139. CINQUIÈME SAINTE CLOTILDE. Le jeudi 31 Mai 1849—11 Saint Paul 61.

En considérant jusqu'od je fus entraîné dans ma jeunesse, mes treize lecteurs (allusion à ses treize exécuteurs testamentaires) reconnaîtront que, quoique l'avènement du Positivisme ne permette plus des aberrations aussi complètes, ils doivent, par dessus tout, assurer à leurs enfants les principes moraux et la culture affective dont le fondateur de la Religion universelle resta longtemps dépourvu *malgré sa vénérable mère*.

AUGUSTE COMTE. *Testament*, 2e édition, p. 36g  
 Addition secrète, le lundi 7 Aristote 68 (3 mars 1856).

Le ictrre d'AUGUSTE COMTE à Valat du 18 janvier 1826 définissait spontanément l'ensemble de la position de notre MAÎTRE, en achevant sa jeunesse. Ce touchant résumé d'une évolution incomparable caractérise le douloureux contraste entre l'aggravation continue de l'affreux malheur intime résulté de son fatal mariage, et le merveilleux essor, soit de sa nature, soit de son œuvre sociale et philosophique, s'accomplissant, sans cesse, à travers un si cruel milieu, privé et publique ! Pourtant l'immeusité du danger imminent

que couvrait un si terrible contraste, pour l'avenir du magnanime RÉGÉNÉRATEUR et, dès lors, pour l'avenir de l'HUMANITÉ, ne saurait même être pressenti par la sublime générosité de son cœur, ni soupçonné par l'incroyable pénétration de son génie. Loin de là, surmontant ses poignantes déceptions, le dévoué PHILOSOPHE, poursuivait, sans le moindre découragement, sa mission, tâchant d'y concentrer désormais tout l'espoir du précaire bonheur compatible avec sa destinée. En reconstruisant les opinions, il comptait régénérer pour toujours les mœurs occidentales bouleversées depuis la fin du treizième siècle et, outre la sublime joie de clore l'anarchie universelle, il caressait peut-être le rêve de sauver celle qu'il avait osé projeter de rendre son unique épouse !...

Tel semblait à AUGUSTE COMTE l'aboutissement des efforts pour restaurer définitivement le pouvoir spirituel, d'après une PHILOSOPHIE fondée exclusivement sur l'ensemble des sciences positives, complétées par la PHYSIQUE SOCIALE, qu'il venait d'instituer, et dont il méditait fortement la constitution propre, pour servir d'inébranlable assise à la POLITIQUE PACIFIQUE ET INDUSTRIELLE.

Mais les épanchements même de notre MAÎTRE, soit à ce moment solennel, soit au cours de toute sa vie postérieure, fait ressortir, avec un inconcevable éclat, combien était indispensable, pour l'atteinte de ce but, le concours d'une FEMME sans pareille. D'abord, en disant à Valat *« mon cœur a des besoins aussi fortes que ceux de mon esprit ; ceux-ci sont pleinement garantis désormais ; je n'ai donc qu'à songer aux autres... »* (lettre du 16 novembre 1826, voir ci-dessus p. 634), il constatait lui-même que son œuvre philosophique et sociale ne saurait aucunement être accomplie sans



cette angélique influence. Et puis, en avouant noblement, «*du moins, c'est, en attendant, une douce consolation que la conviction de s'être conduit le plus moralement possible dans un siècle profondément immoral*», (lettre du 30 mars 1825, v. ci-dessus p. 618), il montrait, à son insu, la radicale insuffisance des ressources régénératrices dont il disposerait jusqu'à la rencontre de cette FEMME divine. Car le problème religieux consistait justement à découvrir la *limite réelle à laquelle pourrait atteindre la nature humaine*, lorsque celle-ci se trouverait enfin tout-à-fait *dépouillée* des influences théologiques et métaphysiques.

Or, l'exemple de CLOTILDE DE VAUX parvint seul à dévoiler cette *sublime limite* à AUGUSTE COMTE, soit d'après un *digne type réel, plus efficace que les meilleures démonstrations philosophiques* (voir ci-dessus p. 614), soit par les effusions et les épanchements issus d'une modeste sagesse morale empirique, aussi bien que d'un naïf génie poétique. Ce serait seulement ainsi que AUGUSTE COMTE saisirait toute la portée de l'*esprit positif*, en voyant la *méthode historique* étendue spontanément à l'appréciation de la plus sublime sainteté même, d'après cette touchante réflexion de LUCIE : «*Mauvaise, c'est en vain que notre malheur nous pousserait à nous élever contre la société ; ses institutions sont grandes et respectables comme le labeur des temps ; il est indigne des grands cœurs de répandre le trouble qu'ils ressentent.*»

Jusqu'à ce qu'il eût éprouvé l'influence régénératrice de CLOTILDE, d'abord spontanément et ensuite, de plus en plus, systématiquement, grâce à son intime adoration, AUGUSTE COMTE persista à partager, sur la nature humaine, les déplorables opinions de ses plus éminents prédécesseurs. En effet, si, jusqu'à CLOTILDE, il avait *méconnu le*



*vrai prix de la pureté*, (voir ci-dessus, p. 615) c'est parce que jusque là, il ne s'était pas trouvé à même d'apprécier toute la portée des penchants altruistes, faute de l'avoir constatée, tant chez autrui que chez lui-même.

Voilà pourquoi, même après avoir éprouvé l'angélique ascendant de CLOTILDE, il lui disait, dans sa lettre du 9 septembre matin 1845 (4 h.)

« Quant à votre insinuation de Dimanche sur l'héroïsme de conduite qui convient aux êtres supérieurs, j'en suis fort touché ici. Je ne me targue jamais, ni dans mes écrits, ni dans mes paroles, de planer au dessus des sentiments généraux et des penchants essentiels de l'humanité. Laissons ces mystiques prétensions à la théologie et à la métaphysique. En tant que fondateur du positivisme systématique, je m'honorerai toujours de penser comme l'indiquait l'aimable TERENCE par ce vers admirable, le plus merveilleux peut-être que nous ait légué l'antiquité, comme le mieux contraire à son féroce génie: *je suis homme et rien d'humain ne me semble étranger*. Ne me parlez donc plus de sacrifier mon bonheur à ma gloire, que j'ai coutume de mieux placer. Les êtres supérieurs ne doivent pas différer du vulgaire par les besoins fondamentaux, mais seulement par la façon d'y satisfaire... » (AUGUSTE COMTE, *Testament*. Correspondance, p. 322.)

La *Lettre philosophique* du 10 janvier 1846, sur le *Mariage*, composée pour CLOTILDE, sur sa demande, résume, cependant, les immenses progrès accomplis depuis lors par notre MÂTRE, grâce à sa régénération sous l'angélique influence croissante de CLOTILDE. Il suffira d'en rappeler ici les passages suivants:

«... La concurrence ne peut totalement dis-



paraître que d'un sexe à l'autre, pour donner lieu, par leur union, au plus doux concours, résultat d'une tendance spontanée de leurs moyens respectifs vers leur commune fin. Qu'est-ce, en effet, que le sentiment conjugal, sinon la véritable amitié, consolidée et embellie par une incomparable possession mutuelle? C'est ainsi que le plus énergique instinct de notre animalité, cessant de nous entraîner à de brutales perturbations, nous conduit à la plus douce harmonie dans cette sainte intimité qui utilise toute l'aptitude naturelle d'un tel appétit à nous dégager de l'égoïsme fondamental. S'il était possible que cette admirable économie n'eût pas encore existé, celui que nous en offrirait l'utopique avènement serait certainement regardé comme le plus grand bienfaiteur de l'humanité...» (V. tome premier, p. 338.)

«... Nul n'a choisi son père ni son fils, et pourtant ces relations comportent une pleine harmonie. Quoique l'union conjugale ne puisse être aussi préparée, le libre choix personnel qui lui est propre tend à compenser cette moindre consistance naturelle, mais seulement quand la consécration sociale a imposé un invincible frein aux caprices individuels. Entre deux êtres aussi divers, y a-t-il trop de toute leur vie pour se bien connaître et s'aimer dignement? La virginité préalable, la fidélité continue et le veuvage final, resteront toujours en honneur, même chez le sexe prépondérant. (*Ibidem*, p. 390.)

Enfin, dans sa dernière lettre, notre MAÎTRE, devant l'Avenir par son ALTRUISME, adressait à CLOTILDE, la touchante effusion où il pressentit l'*appréciation définitive* de la vraie nature de leur union normale. Mais cette conception finale exigea que l'essor de son adoration subjective mena

à son dernier perfectionnement la théorie positive de la Religion universelle, de manière à la résumer dans l'UTOPIE DE LA VIERGE-MÈRE.

« Ainsi conduit à examiner davantage l'ensemble actuel de notre chaste intimité, j'ai mieux compris combien importe aux cœurs délicats la parfaite harmonie d'affections qui sauve chacun d'eux du chagrin journalier de ne pouvoir rendre un plein équivalent de ce qu'il reçoit. En caractérisant la sainteté de nos relations, nos récentes explications m'avaient suggéré, ces jours-ci, l'espoir passager d'obtenir enfin ce précieux équilibre habituel, en réduisant mes propres sentiments à la simple mesure que les vôtres ne peuvent jusqu'ici dépasser. *La vraie nature fondamentale de mon insurmontable affection s'est ainsi trouvée un instant voilée sous le double caractère de fraternité et de paternité* qui s'y mêle heureusement, et auquel votre pleine sanction spontanée venait de procurer, en apparence, un ascendant incompatible avec l'état réel de mon cœur.

« Cette généreuse illusion m'avait même inspirée des projets d'adoption légale, qui, en vous permettant de prendre ouvertement mon nom et ma maison, m'obligerait d'abandonner loyalement tout espoir ultérieur d'une union plus complète. Je ne regrette point d'y avoir déjà pensé, malgré leur précocité actuelle ; car nous y pourrions puiser une importante consolation, si les lacunes involontaires de votre cœur devenaient malheureusement irrévocables pendant *les deux années qui me séparent encore de l'âge requis*. Mais notre présente situation doit laisser librement prévaloir l'affection spontanément prépondérante, à travers le mélange, accessoire quoique sincère, d'une sorte de paternité mentale et de fraternité mo-

rale. Il nous importe, avant tout, de ne jamais méconnaître ni dissimuler nos vrais sentiments respectifs, qui resteront toujours pleinement irréprochables autant d'un côté que de l'autre.» (AUGUSTE COMTE. *Testament*. Correspondance, p. 557 à 558. Cent quatre-vingt-unième lettre, Mercredi, 18 Mars 1846, à CLOTILDE.)

Loin d'arrêter ce saint élan, la mort de CLOTILDE continua à lui procurer le plus merveilleux aliment et le plus sublime stimulant.

Dans la *Dédicace* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, rédigée du Lundi 28 septembre au Dimanche 4 octobre 1846, AUGUSTE COMTE consignait le degré où se trouvait sa régénération morale et philosophique, dans ce touchant épanchement *subjectif* à CLOTILDE :

« Diversement poussés et autorisés tous deux à chercher enfin une affection complète, nos sympathies naturelles étaient donc fortifiées d'avance par la triste conformité de nos destinées domestiques, sans que mon infortune fût d'ailleurs équivalente à la tienne... » (AUGUSTE COMTE, POLITIQUE POSITIVE, t. I, *Dédicace* p. III.)

A la fin du même mois, AUGUSTE COMTE constatait cette situation affective et mentale, en écrivant à Lenoir, dans sa lettre du Mercredi matin 28 octobre 1846. « Personne ne sait mieux que moi combien je suis loin d'être parfait. Néanmoins, à tout prendre, je me crois très propre, de cœur comme d'esprit, à constituer spontanément une sorte de type, non pas idéal, mais réel... » (AUGUSTE COMTE. *Correspondance inédite*. Quatrième partie, p. 116.)

Ces appréciations sur la nature humaine se trouvent résumées dans la primitive institution du



*tableau cérébral*, d'après l'admission des *sentiments domestiques*, comme constituant la *sympathie*, entre l'*égoïsme fondamental* et la *sociabilité*. Parmi ces *sentiments domestiques* formant la *sympathie*, notre MAÎTRE classait l'*Amour conjugal* et l'*Amour maternel*. Cette *première ébauche* est du dimanche 1<sup>er</sup> novembre 1846. (V. t. 1<sup>er</sup>, p. 500.)

Ce n'est qu'à la cinquième ébauche de ce tableau, du 30 Mai 1848, que notre MAÎTRE admit la décomposition de l'*instinct conservateur* en deux autres, à savoir *conservateur de l'individu* et *conservateur de l'espèce*, tout en persistant à concevoir les *instincts domestiques* formant la *sympathie*, et parmi ceux-ci maintenant l'*Amour conjugal* et l'*Amour maternel*. (*Ibidem*, p. 510.)

Or ce pas capital fut une réaction du culte intime de notre MAÎTRE, ainsi que le témoigne sa QUATRIÈME SANTE CLOTILDE, du Dimanche 25 juin 1848 :

«Ce culte chéri nous a déjà identifiés assez pour me faire spontanément écarter le vœu, trop peu digne de nous, que m'inspira la première célébration posthume de notre éternelle union. Je n'ai plus maintenant besoin de souhaiter des rêves impurs, et je me félicite de n'avoir pu, malgré une vaine attente scientifique, en réaliser la systématisation. Ce n'est pas dans une léthargie nocturne que je te sens auprès de moi. Désormais ta charmante image m'accompagne partout, sous ses diverses formes journalières, mais toujours avec l'angélique pureté qui ne cesse jamais de caractériser notre union. Avant de commencer le second demi-siècle qui vient de s'ouvrir à moi (le 19 janvier 1848), j'avais donc, grâce à toi, renoncé aux émotions charnelles, sans être moins sensible aux douces impressions.

J'ai atteint, quoique tard, ce suprême perfectionnement moral, où tant d'hommes, même éminents, ne parvinrent jamais, l'essor eontinu de l'amour universel, en écartant la grossière impulsion que notre imparfaite nature, surtout masculine, rendit indispensable à son élan initial. L'expérience a maintenant assez duré pour que ce triomphe soit irrévocable, du moins sous ta protection permanente. Depuis qu'il est enfin réalisé, il commence à n'exiger aucun effort habituel, et je n'eu sens guère que la constante douceur. Le plus noble succès de l'art humain (la morale pratique) consiste à transformer ainsi des instincts brutaux en stimulant nécessaires des plus éminentes affections, qui, d'ordinaire, n'ont pas assez d'énergie naturelle. Ce sublime empire sur soi-même constitue la dernière acquisition de chacun: mais c'est aussi la plus précieuse, et la mieux développable. *Sans toi, je ne pouvais jamais l'apprécier assez.*» (AUGUSTE COMTE, *Testament*, ps. 128 à 129. QUATRIÈME SAINTE CLOTILDE.)

Le DISCOURS SUR L'ENSEMBLE DU POSITIVISME, publié le 29 juillet 1848, (*Rev. Occ.*, 2<sup>e</sup> série, 1892, t. VI, p. 443), et dont la *quatrième partie* caractérise l'*influence féminine du Positivisme*, consigne déjà ce pas capital:

«Outre cette heureuse réaction continue de l'esprit sur le cœur, l'état final de l'humanité doit procurer à nos meilleurs sentiments une culture plus pure, plus directe, et plus active que sous aucun régime antérieur. C'est uniquement ainsi que les affections bienveillantes peuvent être enfin dégagées de tout ealeul personnel. Elles tendront à prévaloir, autant que le comporte notre imparfaite nature, comme étant à la fois plus satisfaisantes et mieux développables que toutes les



autres. Des cœurs étrangers aux terreurs et aux espérances théologiques peuvent seuls goûter pleinement le vraie bonheur humain, l'amour pur et désintéressé, dans lequel consiste réellement le souverain bien, que cherchèrent si vainement les diverses philosophies antérieures. Sa prééminence nécessaire serait assez caractérisée par cette unique observation, dont toute âme sensible trouvera aisément la confirmation personnelle : il est encore plus doux d'aimer que d'être aimé. Quoiqu'une telle appréciation doive aujourd'hui sembler exaltée, elle est directement conforme à notre véritable nature, toujours mieux affectée comme active que comme passive. Or, le bonheur d'être aimé ne peut jamais être exempt d'un retour égoïste : comment ne serions nous pas fiers d'avoir obtenu l'attachement de la personne que nous préférons à toute autre ? Si donc aimer nous satisfait mieux, cela constate la supériorité naturelle des affections pleinement désintéressées. Notre infirmité radicale consiste surtout en ce qu'elles sont spontanément beaucoup trop inférieures aux penchants égoïstes, indispensables à notre conservation. Mais, quand une fois elles ont été excitées, même d'après un motif d'abord personnel, elles tendent à se développer davantage, en vertu de leur propre douceur. Chacun de nous y est d'ailleurs invité et secondé par tous les autres, qui, au contraire, compriment nécessairement ses impulsions égoïstes. On conçoit ainsi comment, sans aucune exaltation exceptionnelle, le régime positif pourra systématiser ces tendances naturelles, de manière à imprimer à nos instincts sympathiques une activité habituelle qu'ils ne pouvaient avoir jusqu'ici. Une fois dégagé de l'oppression théologique et de la sécheresse métaphysique, notre cœur sent aisément



que le bonheur réel, tant privé que public, consiste surtout à développer autant que possible la sociabilité, en n'accordant à la personnalité que les satisfactions indispensables, à titre d'infirmités inévitables. C'est ainsi que le positivisme convient directement à tous les êtres et à toutes les situations. Dans les moindres relations, comme envers les plus précieuses, l'humanité régénérée pratiquera bientôt cette évidente maxime : donner vaut mieux que recevoir.» (*Ibidem*, ps. 215 à 216.)

«D'abord, cette union fondamentale ne peut atteindre son but essentiel qu'en étant à la fois exclusive et indissoluble. Ces deux caractères lui sont tellement propres que les liaisons illégales tendent elles-mêmes à les manifester. L'absence actuelle de tous principes moraux et sociaux permet seule de comprendre qu'on ait osé ériger doctoralement l'ineonstance et la frivolité des affections en garanties essentielles du bonheur humain. Aucune intimité ne peut être profonde sans concentration et sans perpétuité ; car la seule idée du ehangement y provoque. Entre deux êtres aussi divers que l'homme et la femme, est-ce trop de notre courte vie pour se bien connaître et s'aimer dignement? . . . (*Ibidem*, p. 231.)

« » «La monogamie occidentale constitue donc une des plus précieuses institutions que nous devions au moyen âge. Elle a peut-être plus contribué qu'aucune autre à l'éclatante supériorité sociale de la grande famille moderne. Quoique le divorce l'ait gravement altérée chez les populations protestantes, cette aberration temporaire y est beaucoup contenue par les saintes répugnances du sentiment féminin et de l'instinct prolétaire, qui bornent ses ravages aux classes privilégiées. La réerudescence empirique de la métaphysique

officielle peut aujourd'hui susciter quelques craintes sérieuses sur l'extension française d'un tel fléau. Mais la saine philosophie arrive à temps pour contenir essentiellement ces tendances éphémères et factices, radicalement contraires à l'ensemble des mœurs modernes. Cette lutte peut être dirigée de manière à hâter l'avènement de la saine théorie conjugale. Le positivisme a d'autant plus lieu d'y compter que son esprit, toujours sagement relatif, lui permet d'accorder, sans aucune inconséquence énervante, des concessions exceptionnelles, qu'interdisait le caractère nécessairement absolu de toute doctrine théologique. Une telle philosophie peut seule concilier l'indispensable généralité des diverses règles morales avec les exceptions motivées qu'exigent toutes les prescriptions pratiques.

« Mais, loin de rien céder ainsi aux tendances anarchiques, elle (la philosophie positive) perfectionnera l'unité fondamentale du mariage humain, en faisant consacrer par nos mœurs, quoique sans aucune vaine injonction légale, *le devoir du veuvage éternel*, complément final de la vraie monogamie. L'instinct vulgaire a toujours honoré, même chez l'homme, cette scrupuleuse concentration du cœur. Nulle doctrine n'a pourtant été assez pure jusqu'ici, ou assez énergique, pour oser l'imposer. D'après l'ascendant supérieur que procure une pleine systématisation, toujours disposée à motiver ses décisions sur l'ensemble des lois réelles, le positivisme prescrira aisément à toutes les âmes délicates une obligation complémentaire qui découle du même principe que la règle fondamentale. Car, si le mariage positiviste est surtout destiné à perfectionner le cœur humain, le veuvage devient une suite naturelle de l'unité du lien. L'oubli de toute moralité systématique empêche



aujourd'hui de sentir la grandeur morale inhérente à cette constance posthume, que tant de femmes ont jadis pratiquée dignement. Mais une profonde connaissance de notre vraie nature représente une telle consécration comme une précieuse source de perfectionnement, aisément réalisable, même dans la jeunesse, chez tous les hommes noblement organisés. En effet, le veuvage volontaire offre, à l'esprit et au corps autant qu'au cœur, tous les avantages essentiels de la chasteté, sans exposer aux graves dangers moraux du célibat. Cette éternelle adoration d'une mémoire que la mort rend plus touchante et plus fixe permet à toute grande âme, surtout philosophique, de se mieux vouer au service actif de l'Humanité, en y utilisant la précieuse réaction publique d'une digne affection privée. Ainsi, le vrai bonheur individuel concourt avec le bien commun pour prescrire un tel devoir à tous ceux qui apprécient sainement l'un et l'autre.

« Cette sainte prolongation du plus parfait des liens, outre l'intime satisfaction qu'elle procure toujours, trouvera d'ailleurs une récompense naturelle dans une extension encore supérieure. Si la liaison survécut à l'un, pourquoi la gratitude publique ne la garantirait-elle pas aussi après l'autre, en enveloppant d'un même cercueil ces cœurs que la mort ne put disjoindre? Cette solennelle éternisation d'un digne mariage pourrait quelquefois être décernée d'avance, quand les vrais organes du sentiment public la jugeraient assez méritée. Elle exciterait alors à de nouveaux services celui qui y verrait le gage assuré de la pleine identification finale des deux mémoires. Le passé nous offre déjà quelques exemples spontanés d'une telle solidarité, comme entre Dante et Béatrice, ou Laure et Pétrarque. Mais ces cas



exceptionnels ne peuvent donner une juste idée de cette nouvelle institution, qui semblerait ainsi bornée à d'éminentes anomalies. En liant partout la vie privé à la vie publique, au delà de toute possibilité antérieure, la régénération finale permettra d'appliquer la même récompense à tous les cœurs qui l'auront méritée, entre les limites locales de leur propre appréciation.» (*Ibidem*, ps. 232 à 234.)

«Le regime positif permet seul le plein essor du culte des femmes, par son entière systématisation, où les opinions seconderont toujours les mœurs. Erigeant la tendresse en principal attribut féminin, le nouveau culte y fera pourtant apprécier dignement la pureté, en la rattachant enfin à sa véritable source et à sa destination essentielle, comme condition capitale du bonheur et du perfectionnement. Une étude approfondie de la nature humaine écartera sans peine les vains sophismes que notre anarchie inspire, sur cet important sujet, aux esprits superficiels unis à des cœurs grossiers. Même le matérialisme scientifique présentera, sous ce rapport, peu d'obstacles réels à la mission morale du positivisme. Le judicieux médecin Hufeland a déjà remarqué que la vigueur notoire des anciens chevaliers écartait d'avance toute objection sérieuse sur les dangers physiques d'une continence habituelle. Sans scinder les divers aspects d'une telle question, l'appréciation positive établira facilement que la pureté, imposée d'abord comme condition de toute profonde tendresse, n'importe pas moins au perfectionnement matériel et intellectuel de l'homme et de l'humanité qu'à leur progrès moral.» (*Ibidem*, p. 252.)

«... Une foule d'exemples nous indique l'apti-



tude du cœur humain aux émotions dépourvues de tout fondement objectif, si ce n'est idéal. Les visions familières du polythéiste, les mystiques affections du monothéiste, signalent, dans le passé, une tendance naturelle que l'avenir doit utiliser en lui procurant une destination plus réelle et plus noble, d'après une saine philosophie générale. Ainsi, ceux-là même qui seraient malheureusement dépourvus d'un digne objet d'affection personnelle, pourraient néanmoins instituer convenablement le culte privé de la femme, en choisissant, chez nos prédécesseurs, un type adapté à leur propre nature. Les plus puissantes imaginations s'ouvriraient aussi le domaine de l'avenir, en y construisant un idéal encore plus parfait. Au fond, c'est ce que firent souvent nos chevaleresques aïeux, malgré leur naïve ignorance. Pourquoi l'habitude d'une saine théorie historique n'augmenterait-elle pas, à cet égard, nos facultés naturelles? Envers l'avenir, comme quant au passé, la doctrine positive étendra d'autant mieux cette heureuse aptitude qu'elle pourra la préserver de toute divagation énervante, en lui imposant des lois objectives propres à contenir la versatilité spontanée du cœur humain.» (*Ibidem*, ps. 256 à 257.)

La manifestation publique inaugurale de ces sublimes progrès eut lieu, le 13 juillet 1848, lors du premier mariage positiviste, deux semaines avant que notre MAÎTRE eût publié le *Discours sur l'ensemble du positivisme*, où il proclama, pour la première fois, la loi de l'union positiviste, inconnue à tout le monde avant cette cérémonie. (AUGUSTE COMTE. *Correspondance inédite*. I série. p. 194. Lettre à Papot, du 24 Charlemagne 68—10 juillet 1856.)

Voici les renseignements que, sur cette mémorable séance, donne notre MAÎTRE, dans sa CINQUIÈME SAINTE-CLOTILDE, datée du jeudi 31 Mai 1849 (11 Saint-Paul 61):

« Avant même d'être publiée, notre théorie féminine recevait une première sanction pratique, devenue plus décisive que je ne te l'annonçais l'an dernier. J'ai dignement célébré un vrai mariage positiviste, où les deux époux, sans aucun avertissement, sont venus, sous ma touchante exhortation sacerdotale, s'imposer librement la loi mutuelle du veuvage éternel, en mêlant leurs larmes à celles de tout l'auditoire. Les miennes me suffoquaient trop pour me permettre d'invoquer ouvertement ton saint nom. Mais ce silence expressif fut bien compris, surtout quand ses témoins connurent ton intime concours au succès de cette expérience initiale... » (AUGUSTE COMTE. *Testament*, p. 141. Confessions, CINQUIÈME SAINTE-CLOTILDE.)

Dans cette même *Confession*, notre MAÎTRE caractérisait ainsi les progrès signalés par ce DISCOURS :

« Moins de six ans après mon ouvrage fondamental, où le *Positivisme* semblait exclusivement destiné aux penseurs scientifiques, voici un Discours décisif, <sup>1</sup> où, contre l'atteinte universelle, son ensemble repose directement sur la prépondérance continue du cœur, de manière à convenir surtout aux femmes. Ce progrès sans exemple t'est radicalement dû, ma Clotilde, quoique tu n'aies pu, hélas! y assister, ni presque l'entrevoir, malgré mes infatigables annonces. Une pas-

<sup>1</sup> Allusion au *Discours sur l'ensemble du Positivisme*, paru le 29 Juillet 1848.—R. T. M.



*sion moins pure ou moins profonde n'aurait empêché* de consacrer ainsi ma plénitude mentale à systématiser *définitivement* le régime normal de l'avenir.» (TESTAMENT, p. 146-147. Les italiques sont de cette transcription).

Mais cette sublime évolution n'atteignit sa phase décisive que dans la *neuvième rédaction* du tableau cérébral, qui est du dimanche 21 Shakespeare 61 (30 Septembre 1849) et où se trouve éliminé le groupe des *sentiments domestiques*, en tant que *fonctions simples*. Notre nature affective fut, dès lors, scientifiquement conçue uniquement d'après la distinction élémentaire entre les *penchants personnels*, constituant l'*égoïsme*, et les *penchants sociaux*, formant la *sociabilité*, et que notre MAÎTRE qualifierait, plus tard, d'*Altruisme*, dans la rédaction finale du 4 janvier 1850. (Pol. Pos. I, p. 680.)

En Avril 1851, les coupables menées de M<sup>me</sup> Comte, soutenue par Littré, déterminèrent la réponse où la solution de la MORALE POSITIVE, pour les mariages malheureux, fut définitivement instituée, d'après tous ces progrès.

«Avant de caractériser ma situation domestique, je dois indiquer un éclaircissement provoqué sur la saine théorie du mariage, en y distinguant l'union légale et l'union morale.

«La première ne comporte de juste dissolution que dans des cas extrêmement exceptionnels, où je ne me suis pas trouvé, mais dont ma noble et tendre Clotilde offrit le plus touchant exemple, assez expliqué à nos confrères. Quant à l'union morale, elle peut toujours cesser par l'indignité prolongée de l'un des conjoints. Si le lien légal persiste alors, mais sans enfants, il se réduit à des devoirs matériels. Il ne comporte d'autre ré-



action morale que d'imposer la chasteté aux tendresses exceptionnelles. La société ne peut ni ne doit exiger jamais qu'un cœur renonce à ce développer, par cela seul que son essor initial avorta sans reproche.

« Je suis, au reste, très désintéressé dans cette question générale. Car, entre M<sup>me</sup> Comte et moi, il ne s'agit jamais de rompre l'union morale, puisqu'elle n'exista jamais. Quant au lien légal, je subirai dignement toutes les conséquences matérielles de sa juste perpétuité. J'ai scrupuleusement accepté ses réactions affectives, puisque ma sainte passion resta toujours aussi pure que profonde. Mon éternel veuvage garantit pleinement la persistance spontanée d'une telle condition.

(Extrait de la lettre d'Auguste Comte à Littré, le lundi 6 César 63 — 28 Avril 1851 — TESTAMENT, p. 48. *Pièces justificatives*).

Ce pas inaugura de nouveaux progrès dans l'évolution religieuse de notre MAÎTRE.

« ..... Le milieu de Septembre (1851) fut profondément signalé par un progrès capital de la religion positive, dignement émané d'une noble occasion privée. Alors la consultation lyonnaise me conduisit à l'institution générale du mariage chaste. Destinée d'abord au cas exceptionnel de l'admirable *canu*, elle put aussitôt passer dans ma prédication systématique, pour régler enfin la procréation humaine, qu'aucune religion n'avait abordée, malgré les empiriques remontrances des abécédaires. En t'annonçant ce pas décisif, je suis heureux d'y comparer notre tendance exceptionnelle vers une telle union, que nous prescrivait des motifs moraux non moins puissants que les motifs physiques du noble lyonnais... (TESTAMENT p. 186 à 187.)

La HUTTIÈME SAINTE CLOTILDE, où se trouve consigné ce pas capital, est du 9 Saint-Paul 64 (Vendredi 28 Mai 1852). Alors notre MÂTRE fut porté à un touchant épanchement où il dit *subjectivement* à CLOTILDE :

« Depuis que ton patronage final me devient assez familier, il me dispose à revenir sur notre court passé objectif, pour m'y représenter comment nous aurions vécu sans la fatale catastrophe. Je sens ainsi que notre union objective aurait, au fond, peu différé du lien subjectif qui seul a pu se développer entre nous.

« Tu te souviens, en effet, que mon adoration s'épurant de plus en plus sous ta salutaire réserve, je projetai finalement une adoption légale qui t'aurait bientôt permis de prendre ouvertement, sinon mon nom, du moins ma maison. Quand ma retraite philosophique publiée a notre sainte correspondance, ce touchant mystère se trouvera pleinement révélé aux âmes d'élite, d'après la dernière de mes lettres. Il est vrai que, en te proposant une telle union, j'ignorais encore combien ta tendresse était réellement conforme à la mienne. Tu ne l'avais alors avoué qu'à notre Sophie, qui même ne me l'expliqua qu'après ta propre effusion, accomplie seulement *dans la fatale semaine*. Mais, j'ose maintenant assurer que cette inappréciable conformité n'aurait aucunement altéré *ma résolution définitive de te chérir au simple titre de fille*.

« Une telle union convenait seule à nos fatalités exceptionnelles. Quoique nos situations respectives nous procurassent *moralement une pleine liberté*, notre pureté croissante devait persister par sagesse, quand la délicatesse cessait ainsi de nous la prescrire. Pour qu'elle ne nous devint jamais pénible, il suffisait, dans nos tristes situations, de

nous représenter la naissance d'un être sans nom. *Ta nature et mon expérience* nous auraient également conduit à renoncer irrévocablement aux satisfactions charnelles, lorsque chacun de nous se serait senti certain de l'affection qu'elles sont surtout destinées à constater et cimenter.

« Mon ardente organisation ne m'a point empêché d'instituer récemment le mariage chaste, pour régler dignement la procréation humaine, comme je te l'expliquerai ci-dessous. *Je sens maintenant qu'elle m'en aurait permis l'application personnelle, d'après les graves motifs qui nous l'imposaient.* C'est là que tendait, au fond, mon projet spontané de paternité légale. *D'après la similitude naturelle de toutes les affections sympathiques,* notre éternelle renonciation aux liens sensuels dissipaît la seule distinction qui laissaient réellement nos âges entre l'épouse et la fille. L'amertume ordinaire d'une telle contrainte disparaissait entièrement sous la certitude mutuelle qu'elle provenait d'un simple devoir de situation, sans aucune insuffisance d'affection. Ainsi, *la prépondérance définitive de la vénération* me fait mieux sentir *aujourd'hui* quel caractère habituel aurait pris notre union objective, si sa durée nous eût été permise. Les mêmes dispositions qui te font désormais adorer subjectivement comme mère, t'auraient alors fait chérir objectivement comme fille; car, la pleine chasteté conjugale comporte également ces deux modes.

« Je pressentais cette appréciation finale de notre sainte intimité, quand, quelques semaines après la catastrophe, j'annonçais dignement la perte d'une fille d'adoption. Ton naïf épanchement à Sophie sur notre honneur à trois indiquait une équivalente tendance. Vos deux attachements sont, en effet, devenus essentiellement sembla-



bles, comme chacun d'eux se rapproche de celui qui me lie à *ma sainte mère objective*. En renonçant aux nœuds corporels, il ne reste là d'autres différences que celles qui résultent naturellement de la diversité d'éducation et de carrière. Tu te serais donc trouvée légalement, ainsi que tu l'étais déjà moralement, la vraie sœur de celle que tous mes amis traitent maintenant comme ma fille adoptive.

«Combien m'est douce à sentir cette sainte uniformité qui caractérise finalement mes principales affections privées! Elle consolide et développe l'unité totale de mon existence, en liant mieux mes sympathies intimes à mes sentiments publics. Par là, *ma vie objective se rapproche davantage de la vie subjective que me réserve la postérité reconnaissante*. Malgré mon isolement philosophique, j'eus le bonheur d'obtenir trois admirables affections féminines, ainsi disposées à se confondre essentiellement. Les justes hommages d'un public d'élite ratifieront bientôt cette fusion spontanée, où *ton image prévaudra toujours, sans affaiblir aucunement les deux autres*.

«Après t'avoir ainsi indiqué les *nouvelles émotions que m'inspire le plein avènement de notre union normale*, je dois maintenant procéder à l'exposition habituelle de mes principales vicissitudes depuis notre dernier entretien annuel (allusion à la *SAINTE CLOTILDE* précédente, datée du 10 Saint-Paul 63—Vendredi 30 Mai 1851).

«Dans le mois même où il s'accomplit je sentis profondément l'amélioration de ton saint culte d'après ta transformation finale de compagne en patronne. Car, c'est vraiment à *titre de mère* que désormais je t'invoquerai de plus en plus, à mesure que se développera le seconde vie *dont toi seule es la source et l'âme*. Le contraste des âges s'efface

ici sous la supériorité morale, comme le pressentit Dante quand il suivit en fils sa céleste conductrice. *Plus je poursuis ma sainte carrière, mieux je sens combien ton cœur l'emporte sur le mien, et combien une telle prééminence est préférable à toute autre.* Mon culte intime n'offre dès lors rien d'exceptionnel, sauf la substitution nécessaire d'une mère subjective à la mère objective que l'ensemble de nos destinées priva de présider à mon principal essor moral. *Ta tendre déférence envers elle diminue d'ailleurs cette unique anomalie.* Dans votre angélique harmonie, *Lucie honorera toujours en Rosalie la première source des germes affectifs dont je te dus le développement.* (*Ibidem*, ps. 182 à 185.)

«Pendant ce même mois (octobre 1851) la religion positive reçut une touchante extension privée, quand un jeune couple<sup>1</sup> vint, après trois ans d'expérience conjugale, me demander spontanément au resserrer son lien par un solennel engagement au veuvage. Tandis que les cœurs grossiers et les esprits superficiels persistaient à proclamer impraticable une telle loi, elle recevait spécialement la plus irrécusable confirmation.

«Cette sainte tendance fut heureusement complétée, le mois suivant, par le choix spontané d'une digne marraine pour l'aimable rejeton féminin que de tels époux voulaient incorporer au positivisme. Notre incomparable Sophie s'honora d'accueillir leur double vœu, qui l'associa noblement au théoricien distingué<sup>2</sup> dont j'avais, l'année précédente, consacré le mariage. La fraternité positiviste se trouva bientôt complétée

<sup>1</sup> Le Dr. Eugène Robinet et son épouse Marie Weyer, légalement mariés le 29 Mai 1848. (Voir l'acte de leur mariage positiviste publié dans la *Rev. Occ.*, sec. sér., t. xxxv; 119-1907, p. 105)—R. T. M.

<sup>2</sup> Le Dr. Auguste Segond (Voir l'acte de son mariage positiviste avec Léonie de Lanneau, le 3 Dante 62—jeudi 18 juillet 1850—dans le même numéro de la *Rev. Occ.*, p. 103).

dans ce casuémorable, en donnant ton saint nom à ce jeune type de l'avenir féminin. Pouvai-je espérer que des cœurs étrangers sanctionneraient aussi promptement ton culte? Ces douces émotions secondèrent beaucoup la reprise immédiate de la grande composition interrompue par mon cours... (*Ibidem*, ps. 187 à 188).

«... La dernière semaine de cette mémorable année annonça spécialement ce noble avenir (du positivisme), par la double célébration religieuse (*Mariage et Présentation*) que les deux mois précédents avaient assez préparée. Cette réunion exceptionnelle de deux sacrements sociaux me permit de satisfaire la touchante tendresse du jeune couple sans encourir la frivole critique provoquée par l'union antérieure.<sup>1</sup> Un tel antécédent conduira désormais à mieux célébrer l'extension spéciale de la loi du veuvage aux mariages déjà consommés, qui doivent faire davantage sentir aux cœurs d'élite l'insuffisance de tous leurs liens actuels... (*Ibidem*, p. 189).

Cette consécration exceptionnelle des mariages déjà consommés se reproduisit le 20 Charlemagne 65 (jeudi 7 juillet 1853), envers le Dr. Jean Bazalgette et son épouse Mathilde Lambrey, légalement mariés à Paris, le 20 janvier 1848. L'acte de ce mariage positiviste a été reproduit dans la *Rev. Occ.*, seconde série, t. XXXV, 119—1907, p. 407. Dans la lettre à G. Audiffrent, du jeudi 27 Charlemagne 65 (14 juillet 1853), AUGUSTE COMTE donne l'information suivante :

«Voici le double reçu correspondant à votre mandat du 7 juillet. Pendant que vous le faisiez à Pertuis, ici je célébrais deux sacrements, un

<sup>1</sup> Voir l'acte de ce mariage positiviste, le 23 Bichat 63 (jeudi 26 Déc. 1851), dans la *Rev. Occ.*, sec. sér., t. XXXV, 119—1907, p. 105—R. T. M.



mariage et deux présentations. Le premier m'a donné lieu de proclamer deux perfectionnements secondaires, dont je dois vous faire part comme pouvant faciliter notre propagande, en dissipant quelques objections sur le veuvage éternel. D'abord j'ai fait remarquer que, d'après le caractère toujours relatif du positivisme, cet engagement d'ailleurs purement moral, qui ne doit jamais obtenir d'autorité légale, peut être exceptionnellement dissout, non par un prêtre quelconque, mais par le Grand-Prêtre de l'Humanité, d'après une enquête décisive qui constaterait l'indignité du décédé. Ce premier amendement me paraît avoir été généralement senti. Le second qui n'a pas trouvé la même unanimité consiste à mettre assez d'intervalle entre la cérémonie municipale et la célébration religieuse pour que les deux époux, éprouvés par la vie commune, contractent avec plus de connaissance et moins de précipitation l'engagement du veuvage en un temps où le plus souvent on se marie sans se connaître suffisamment. D'ailleurs, cet intervalle doit beaucoup varier, sous la responsabilité du prêtre, suivant les cas particuliers, et peut même se réduire fréquemment à quelques jours, entre les limites d'une semaine et d'un an; exceptionnellement, il pourrait disparaître entièrement, quoique il doive ordinairement durer cinq ou six mois, surtout pendant la transition. Cette institution me permettra dorénavant plus d'indulgence, envers les couples mariés théologiquement, en regardant la cérémonie ecclésiastique comme une queue de l'acte civil, qui se trouve d'ailleurs abjurée lors de la vraie consécration.» (*Lettres d'Auguste Comte à divers*, publiées par ses exéc. test., 1850 à 1857, t. I, partie I, ps. 185 à 186. - V. l'errata du même tome qui fut publiée après.)

Dans sa lettre du jeudi 13 Dante 65 (28 juillet 1853) AUGUSTE COMTE répondit à G. Audiffrent :

«Quant à votre objection principale sur mon second amendement à la loi du vevage, voici la solution que d'autres réclamations de même nature m'avaient conduit à construire quelques jours avant l'arrivée de votre lettre et que j'exposai hier à nos confrères afin de dissiper les justes scrupules manifestés à cet égard. Elle est fondée sur un usage temporaire de l'institution du mariage chaste que vous avez certainement remarquée dans le *catéchisme positiviste*. Voici donc ma résolution finale envers l'intervalle des deux célébrations civile et religieuse. Un mois avant le mariage municipal, les futurs époux s'engageront solennellement dans la chapelle de l'Humanité, par écrit, et devant leurs coreligionnaires (en les supposant tous deux positivistes, comme cas normal) à vivre ensemble, en état de mariage chaste, mais dans la plus complète intimité pendant les *trois mois* au moins qui suivront l'acte légal, avant d'être admis au mariage religieux. Cette consécration finale ne leur sera conférée qu'après que chacun d'eux sera venu séparément déclarer, suivant cette épreuve : 1<sup>o</sup> qu'il se sent prêt à contracter avec pleine connaissance, l'engagement du vevage éternel ; 2<sup>o</sup> qu'il croit son conjoint dans les mêmes dispositions envers lui. Les mêmes règles conviennent aux mariages déjà complets qui désireraient acquérir la sanction religieuse en contractant cette obligation, ce qui devra souvent arriver pendant la transition. Vous voyez que l'esprit de cette épreuve est conforme à celui de la loi correspondante. Car le vevage volontaire constituant un mariage chaste subjec-

tif, son engagement doit être précédé par un trimestre de continence objective, qui, gardé au moment le plus décisif, garantira l'aptitude à réaliser un tel engagement. La mariage positiviste n'étant point destiné surtout à procréer, il importe d'ailleurs que sa célébration soit précédée par une période chaste, qui dispose mieux à sa digne appréciation.

«Envers le mariage mixte, votre répugnance indique un reste d'influence du vieux régime. Le théologisme ne peut pas être vraiment tolérant sans inconséquence. Mais le positivisme comporte pleinement un tel privilège, d'après son caractère toujours relatif et sa connaissance réelle de la nature humaine. Toutes les religions provisoires sont à nos yeux autant de préparations à la religion positive et nous savons que l'intelligence ne dirige pas essentiellement la conduite, en sorte qu'on peut mériter beaucoup d'estime avec des opinions très vicieuses. A ce double titre un positiviste peut, sans aucune inconséquence, être admis au mariage avec une théologiste, si celle-ci consent, après l'épreuve ordinaire, à contracter librement l'engagement du veuvage éternel. Ce sera son commencement de positivisme, et quand même elle n'irait jamais plus loin, l'efficacité s'en développera puisque cette obligation peut être dignement réalisée sans qu'on soit positiviste, comme cela se fit spontanément en tous temps. Quant aux femmes assez inconséquentes pour aller, quoique non croyantes, demander la bénédiction catholique, par cela seul qu'on leur refuse la concession immédiate du mariage positiviste, je ne tiens nullement à les satisfaire, et je serais même fort aise de n'en jamais embarrasser le positivisme, qui ne convient aujourd'hui qu'aux âmes d'élite, en sorte qu'il ne doit pas

attacher beaucoup d'importance à l'augmentation de sa clientèle, où la qualité vaut mieux que la quantité.» (*Ibidem*, ps. 191 à 193.)

Dans sa NEUVIÈME SAINTE CLOTILDE, notre MAÎTRE signale la suite de cette évolution morale. Cette sainte effusion est du 2 Guttemberg 65 (Dimanche 14 Août 1853), et porte le titre spécial: NOTRE ÉTAT FINAL.

«En même temps que ton culte universel se trouve entièrement assuré sans être assez pratiqué, *notre union subjective a pris son caractère final, simple prolongement de celui qui aurait offert le lien objectif.* Notre existence privée est dans une telle harmonie avec notre vie publique que *mon cœur n'a pu personnellement atteindre un état fixe que quand mon esprit eut assez formé l'institution propre à systématiser notre intimité.* Mais, depuis que notre CATECHISME (paru en Octobre 1852) a consacré la fondation du mariage chaste, je sens irrévocablement dissipées mes fluctuations antérieures sur le mode, tant ouvert que tacite, qui convient à notre union. Je puis continuer à t'attribuer toutes les attitudes féminines, en t'invoquant également comme sœur, fille, et même mère, suivant la nature de ton influence. Néanmoins, j'éviterai toujours le vague qu'une telle variété pourrait introduire dans non adoration, en subordonnant ces divers attributs au caractère de chaste épouse, qui seul résume nos liens. Ma dernière effusion *présentait cet état final*, en remarquant son aptitude à condenser spontanément tous les modes de notre union. *Notre intimité subjective se borne dès lors à développer le caractère final de notre harmonie objective, où l'adoption devait légalement suppléer au mariage chaste.*

«Ainsi dégagé de toute fluctuation, notre sainte intimité prendra désormais un essor continu, dont mon cœur éprouve de plus en plus le besoin journalier, d'après l'impossibilité croissante de trouver autrement des sympathies suffisantes. J'ai longtemps espéré pouvoir ériger mes meilleurs disciples en véritables amis susceptibles d'accueillir dignement la plénitude de mes épanchements habituels. Mais j'ai tristement reconnu que la nature, plus intellectuelle que morale, de ces relations y concourt avec l'inégalité des âges pour m'interdire une telle satisfaction. Après avoir trop altéré ma paternité normale par une vaine fraternité, je sens que l'essor même de ma juste autorité doit me faire renoncer à déterminer là d'autres sentiments qu'une vénération enthousiaste. Quoique notre Sophie me fournisse heureusement des satisfactions plus complètes, la diversité d'éducation, et surtout de situation, les rend insuffisantes, et je dois me borner à contempler de près son bonheur domestique. *Toi seule pus jamais m'offrir une plénitude d'harmonie qui me fera toujours déplorer amèrement notre séparation objective.* Dans cette insurmontable situation, notre union subjective constitue l'unique ressource de mon cœur, qui doit désormais la développer autant que possible, en renonçant à toute autre intimité.

«Sans insister davantage sur ce préambule spontané, je vais directement procéder, à la revue habituelle de nos événements depuis notre dernier entretien. (*Ibidem*, ps. 197 à 199).

«... Je ne dois pas oublier en juillet (1853), la célébration exceptionnelle qui proclama mon double amendement à la loi du veuvage, pour la rendre pleinement libre en autorisant les déga-

gements assez motivés, et mieux préparée par un *début chaste*. (*Ibidem*, p. 204).

En finissant, notre Maître observe que ces saints épanchements annuels «manifestent, tous les deux ans, un perfectionnement de culte, annoncé par l'effusion intermédiaire» :

«Notre union, ma sainte Clotilde, constitue, en effet, la meilleure ressource de ma pleine maturité, comme elle fournira le principal appui, de me prochaine vieillesse. Chaque jour je sens davantage l'exactitude de l'appréciation graduellement introduite dans ma double prière : «Malgré «la catastrophe, ma situation finale surpasse tout «ce que je pouvais espérer, et même rêver, avant «toi.» Rien ne doit sembler exagéré dans une telle déclaration, *en considérant le fatal isolement d'où tu m'as seule tiré, et dont j'avais d'avance accepté le poids, quoique j'eusse été peut-être incapable de le supporter.* Or, c'est d'après la scrupuleuse assiduité de ton culte que je recueille cet incomparable fruit de notre unique année d'union objective, devenue la base d'une intimité subjective qui présente une durée déjà septuple. A mesure que cette adoration se prolonge, elle me rend tes images plus vives et plus nettes, en me laissant peu regretter le portrait indirect sur lequel j'avais récemment compté. Une telle progression devient appréciable en comparant nos entretiens annuels, qui, depuis l'accomplissement du deuil, manifestent, tous les deux ans, un perfectionnement de culte, annoncé par l'effusion intermédiaire. J'y sentis, en 1847, notre communauté de cereuil, en 1849, ton incorporation au Grand-Être, en 1851, l'universalité de ton adoration d'après la publication de la sainte dédicace, et



maintenant cette marche aboutit à caractériser notre union finale.

«Une telle culture, qui me rapproche toujours de la limite normale, fait idéalement revivre l'être chéri, me fait mieux apprécier l'existence subjective, où tout se trouve épuré. Je sens ainsi le prix de notre pleine chasteté, qui me préserve spontanément des grossiers souvenirs par lesquels serait maintenant troublé le commerce de nos âmes. Pour les cœurs dignes de cette union privilégiée, nul lien n'est comparable au mariage chaste, où rien de personnel ne vient entraver les nobles sympathies. Une illusion inspirée par l'instinct sexuel a trop glorifié les satisfactions que la volupté procure aux âmes aimantes. Sauf la première épreuve, où le plaisir devient un gage de l'amour, les émotions charnelles, toujours essentiellement égoïstes, altèrent nécessairement le bonheur propre à l'affection mutuelle.» (*Ibidem*, p. 205 à 206).

Dans sa lettre du jeudi 13 Guttemberg 65 (25 Août 1853) AUGUSTE COMTE donne de nouvelles explications à G. Audiffrent au sujet du préambule positiviste du lien conjugal.

«Envers les mariages mixtes, je savais bien qu'un avis motivé rectifierait aussitôt vos tendances trop absolues. Une telle pratique constitue l'un des privilèges du positivisme, dont la relativité lui permet de tout concevoir et de tout consacrer sans inconséquence. Elle acquerrera beaucoup d'importance pendant la durée totale de la grande transition, quand les positivistes épouseront des polythéistes, et même des fétichistes pour hâter la fusion humaine.

«Vous ne tarderez pas, j'espère, à voir spontanément surgir en vous une équivalente rectifi-



cation de vos dispositions actuelles contre mon dernier amendement sur le mariage. Outre que mes réflexions journalières m'ont irrévocablement confirmé dans le mode indiqué par ma dernière lettre, il a reçu l'entière approbation de M<sup>me</sup> de C... , à laquelle je vous annonçais que je le communiquerais; et cette sanction féminine achève de dissiper toute hésitation envers une institution que le sexe affectif doit mieux apprécier, surtout, quand on le consulte suivant la règle d'Arioste :

*Molti consigli delle donne sono  
Meglio improvvisi che a pensarvi usciti.*

«Indépendamment des garanties spéciales que je devais y chercher pour la solidité des engagements relatifs au veuvage, ce prélude chaste améliore l'ensemble de l'institution du mariage positiviste. Vous qui fûtes tant frappé de ce qui offre de tranchant dans nos rites, l'invocation sacerdotale de la femme qui vient de contracter l'engagement sacré, vous sentirez mieux que personne combien cet hommage devient plus décisif envers une épouse dont la promesse se trouve ainsi consolidée par trois mois de libre pureté. Je suis certain même que ce retard introduit dans la réalisation des premières voluptés conjugales (les seules qui soient vraiment pures) doit en augmenter le prix comme la sainteté.» (*Ibidem*, ps. 195 à 196).

La DIXIÈME SAINTE-CLOTILDE, porte le titre.  
*Tu fête normale*, et l'épigraphe :

Vergine-Madre, figlia del tuo figlio,  
Amen te plus quam me, nec me nisi propter te!

Cette sainte effusion est datée du Dimanche 8 Guttemberg 66 (20 août 1854). Elle constate les progrès qui aboutirent à l'institution de l'UTOPIE DE LA VIERGE-MÈRE :



« Ma gratitude publique (allusion à la *dédicace* du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE) fut surtout insuffisante envers ton aptitude spontanée à me faire familièrement sentir que le bonheur et le devoir dépendent de l'unité fondée sur l'amour. L'essor journalier de nos liens subjectifs m'a plus pénétré de cette conviction que ne peuvent l'indiquer des explications abstraites. Ce saint commerce a maintenant acquis son vrai caractère, puisqu'il cultive également les trois instincts sympathiques, qui s'y combinent de plus en plus à mesure que l'union s'épure. J'ai pu faire publiquement sentir leur fusion finale, en t'appliquant la double qualification qui fut instituée pour la Vierge-Mère. Quoique objectivement contradictoire, cette combinaison résulte toujours de l'union subjective d'après une suffisante purification.

« Depuis que j'ai résumé ma construction religieuse en faisant systématiquement prévaloir le culte sur le dogme et le régime, mon adoration intime de ton incomparable supériorité prend plus d'importance et de plénitude. Elle me représenta l'ensemble du problème humain comme réductible à l'essor continu des instincts bienveillants, *seule source de la vraie discipline*, théorique autant que pratique. Ma vie privée s'y lie tellement à ma vie publique que je puis également parler au monde de mon culte personnel et t'entretenir de mon élaboration sociale. Je t'ai déjà fait assez apprécier pour pouvoir ouvertement t'invoquer *comme la meilleure représentation de l'Humanité*. Bientôt ce ne sera pas seulement envers moi que tu rempliras cet auguste office; les âmes d'élite tendent à t'ériger en universelle personification du Grand-Être. *Ayant voué toute ma vie à systématiser l'unité, je devais obtenir, à travers l'anarchie, l'harmonie propre à l'état normal.*



Surgie d'abord entre mes diverses fonctions cérébrales, cette connéxité s'étend maintenant à mes actes corporels, de plus en plus rapportés au Grand-Être que tu personnifies.

« Outre la source intérieure de la synthèse, le culte que je t'ai voué développe aussi sa base extérieure, en me disposant à mieux subordonner le subjectif à l'objectif. Quoique notre union subjective ait déjà duré beaucoup plus que notre liaison objective, je sens que celle-ci constitue le fondement indispensable de celle-là, *que je ne perfectionne qu'en l'y rattachant davantage*. Ainsi s'explique l'insuffisance de mes efforts pour compléter notre famille par la digne sœur que je t'annonçai l'an dernier, et qui, faute de contacts objectifs, me reste plus étrangère que mon père spirituel (CONDORCET), mort avant ma naissance. Ton adoration me rend plus précieuse et plus complète la subordination propre à la positivité, parce qu'elle m'en fait profondément sentir l'efficacité sympathique. L'aptitude du dedans à réfléchir le dehors ne suffit jusqu'ici que pour l'ordre physique, dont l'harmonie, représentée dans les saines théories, permit au cerveau d'anticiper sur le monde. Envers le spectacle humain, individuel ou collectif, les poètes restèrent les seuls organes de cette correspondance, dès lors bornée aux faits, faute de saisir les lois, et sans comporter de vraies prévisions. Mais, à l'état positif, la synthèse embrasse autant le dedans que le dehors, la poésie et la philosophie se confondant dans la religion, l'homme devient le miroir complet du monde, d'après le volume décisif que tu viens de m'inspirer (IV de la POL. POS.). (AUGUSTE COMTE. *Testament*. Confessions. ps. 209 à 210.)

.....  
 « Février (1854) fut surtout caractérisé par le

premier chapitre de mon volume final (IV de la POLITIQUE POSITIVE) dont chacun des autres remplit l'un des mois suivants, sauf deux semaines de plus envers le dernier. Alors commença l'irrévocable élaboration de mon UTOPIE DE LA VIERGE-MÈRE, destinée à fournir aux âmes d'élite, du moins féminines, le résumé synthétique du positivisme, comme le mystère de l'Eucharistie pour le catholicisme. Dès la fin de ce mois surgit la résolution capitale qui compléta l'institution systématique de la vraie religion, *en y plaçant le culte avant le dogme...* » (*Ibidem*, p. 213).

«... Jusqu'ici, la régénération que je te dois émana surtout de mon existence privée, d'où procéda le meilleur perfectionnement de ma mission publique, *ma seule ressource contre l'intime amertume de ma situation antérieure*. Mais, *d'après les résultats philosophiques de ton saint ascendant*, ma vie sociale va désormais consolider et développer mon bonheur personnel. Suite nécessaire de l'harmonie normale entre les deux modes, public et privé, de mon existence, cette réciprocité s'est même fait déjà sentir en accomplissant le présent entretien. Devenue familière, elle me rendra plus facile et plus complet l'essor de la véritable unité, que, toujours relative, comporte, ou plutôt exige, un progrès continu.

«Sous cette impulsion, mes affections et mes travaux contracteront une connexité croissante, depuis longtemps supérieure aux espérances indiquées dans nos premiers contacts, écrits ou verbaux. Déjà cet entretien vient de m'inspirer l'heureuse modification que j'ai, ce matin, apporté, à temps sans doute, à la formule fondamentale de notre religion. J'y combine le second terme (*L'Ordre pour base*) avec le premier (*L'Amour pour*

*principe*) en isolant le dernier (*le Progrès pour but*); ce qui doit désormais la mieux adapter à sa destination normale. Tant que j'avais à surmonter l'insurrection de l'esprit contre le cœur et la scission du progrès envers l'ordre, la forme primitive restait préférable. Mais, mon volume final (IV du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE) ayant assez rempli ces deux conditions, la nouvelle rédaction fera mieux sentir la constitution religieuse du positivisme, l'alliance entre l'amour et la foi pour guider l'activité (*L'Amour pour principe, et l'Ordre pour base; le Progrès pour but*). Représentant l'unité comme résultée du concours de la sympathie intérieure avec l'ordre extérieur, elle permet davantage de régler toute l'existence, même physique, d'après une destination toujours altruiste. Ainsi, je vivrai mieux pour l'Humanité, directement dans ma carrière publique, indirectement en servant la famille dont tu m'offres le centre, et qui me tient lieu de patrie, de manière à consolider de plus en plus notre intime divise :

Amour et respect éternels.»

(*Ibidem*, ps. 216 à 217.)

Pour achever ces citations, destinées à retracer la marche de la régénération morale de notre MAÎTRE, sous l'angélique influence, d'abord objective, et puis subjective, de CLOTILDE, ainsi qu'à indiquer les réactions philosophiques capitales de cette merveilleuse ascension, en nous bornant à ce qui y concerne l'appréciation positive du *Mariage* et de la *Pureté*, nous allons rappeler, encore les passages suivants.

En Août 1854, parut le tome quatrième et dernier du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE. Notre MAÎTRE y caractérise ainsi «le cinquième et principal sacrement positiviste, dont l'âge ne com-



porte point une détermination précise, mais seulement une limite inférieure, vingt-huit ans pour l'homme et vingt et un pour la femme. Néanmoins, continue notre Maître, le sacerdoce ne devra pas, sans de graves motifs, permettre le mariage au delà de trente-cinq ans chez l'un et vingt-huit chez l'autre.

«Le lecteur connaît déjà la théorie positive de ce lien fondamental, d'après mon discours préliminaire et les explications propres au tome deuxième, qui se trouveront complétées dans le reste du présent volume. On sait que la religion de l'Humanité considère l'établissement de la monogamie comme le principal résultat de la transition occidentale entre la théocratie et la sociocratie. Après avoir, pendant ces trente siècles, graduellement approché de sa plénitude normale, cette institution décisive y parvient dans la régénération positiviste, qui fait librement prévaloir le veuvage éternel, sans lequel la polygamie persiste subjectivement.

«Résumé naturel de la vraie théorie du mariage, ce complément nécessaire devient le guide général de la cinquième consécration. Pour mieux assurer la maturité d'un tel engagement, l'expérience de la nouvelle église à déjà prouvé qu'il ne doit être reçu que trois mois après la célébration civique que permet au nouveau couple une entière intimité. Un mois avant la cérémonie municipale, les fiancés promettent solennellement de conserver une parfaite chasteté pendant ce préambule trimestriel de la consécration religieuse. Sans une telle épreuve, chacun d'eux ne pourrait suffisamment garantir sa propre résolution, ni compter assez sur celle de l'autre. Le lien conjugal se trouve dignement inauguré par



ce noviciat décisif, qui, malgré la liberté légale, montre les deux époux se préparant au mariage subjectif en goûtant, dans toute sa pureté, la fusion des âmes.

«Ainsi disposés à regarder le perfectionnement mutuel comme la vraie destination d'une association où la procréation n'est qu'accessoire, ils sont admis, au nom du Grand-Être, à signer, avec tous les témoins, l'engagement sacré d'une éternelle union. Quoique ces garanties doivent ordinairement rendre irrévocable cette libre obligation, elle comporte cependant des dispenses exceptionnelles, dont la concession appartient seulement au Grand-Prêtre de l'Humanité, d'après une enquête spéciale. Cette décision pontificale offre d'autant plus de gravité qu'elle flétrit naturellement une mémoire, à moins que le survivant ne se trouve spontanément dégagé de son vœu par un entraînement constaté, que de telles précautions rendent presque impossible. Dans le cas normal, la promesse du veuvage éternel, sera solennellement renouvelée six mois après l'année du deuil, sans pouvoir désormais comporter aucune dispense. Mais l'engagement doit, même alors, rester purement religieux, afin que sa dignité ne soit jamais altérée par des prescriptions légales, quelles que deviennent les exigences de l'opinion universelle, auxquelles le patriciat saura toujours résister d'après les instances du sacerdoce. (*Ibidem*, ps. 126 à 128.)

«Quand au second élément du principal couple de la personnalité, les indications précédentes suffisent ici pour faire sentir qu'il exige une discipline plus sévère, surtout chez l'homme. Inutile à la conservation individuelle, l'instinct sexuel ne concourt que d'une manière accessoire, et même équivoque, à la propagation de l'espèce.



Les philosophes vraiment dégagés de toute superstition doivent de plus en plus le regarder comme tendant surtout à troubler la destination principale du fluide vivifiant. Mais, sans attendre que l'utopie féminine se trouve réalisée, on peut déterminer, sinon l'atrophie, du moins l'incertitude, de cette *superfétation cérébrale* avec plus de facilité que ne l'indiquent les efforts insuffisants du théologisme. Outre que l'éducation positive fera partout sentir les vices d'un tel instinct et suscitera l'espoir continu de sa désuétude, l'ensemble du régime final doit naturellement instituer, à son égard, un traitement révulsif plus efficace que les austérités catholiques. Car l'essor universel de l'existence domestique et de la vie publique développera tellement les affections sympathiques, que le sentiment, l'intelligence, et l'activité concourront toujours à flétrir et réprimer le *plus perturbateur des penchants égoïstes*. En contemplant les milliers d'exemples de chasteté fournis par le bouddhisme et le catholicisme, malgré les dangers du célibat et d'une discipline plus irritante qu'oppressive, on reconnaît la possibilité de dompter *un instinct équivoque*, en invoquant le grand but qu'il entrave. (*Ibidem*, p. 236.)

Dans sa lettre à G. Audiffrent, du 13 Aristote 67 (10 Mars 1855), notre MAÎTRE lui disait :

« La noble déclaration qui termine votre lettre, ne m'a nullement surpris, de la part d'une âme aussi capable de sentir la réserve qu'exige l'appréciation de mon utopie féminine. Plus vous méditez sur cette conception décisive, mieux vous reconnaîtrez qu'elle institue, à tous égards, un résumé synthétique du positivisme ; c'est une sécante parallèle à l'asymptote quoique je ne puisse encore déterminer en quel point elle coupe



la courbe. En effet l'asymptote correspondante consisterait dans une entière atrophie des parties latérales du cervelet, propres à l'instinct sexuel. Or, sans que nous puissions y parvenir jamais la procréation purement féminine nous en rapprochera de plus en plus, en diminuant graduellement, par l'hérédité, chez les hommes ainsi formés, le penchant et l'organe qui constitue le vrai *pêché originel* plus qu'aucune autre partie de l'égoïsme.

«Déjà les répugnances que cette conception avait spontanément suscitées ont essentiellement disparu, chez les vrais positivistes, qui méditent, dans un respectueux recueillement, sur une telle institution que leur chef a jugé indispensable. Les dissidences qu'elle pourrait encore inspirer s'effaceront, comme toutes les autres, quand la *Politique positive* sera lue convenablement, c'est-à-dire en faisant succéder sans interruption ses quatre volumes. Vous devez sentir que leur lecture partielle n'a pu réellement être que provisoire, même chez vous, envers une composition pleinement synthétique. (*Ibidem*, ps 244 à 245.)

Dans sa lettre à Hadery, du 25 Saint-Paul 67 (14 juin 1855), notre MAÎTRE lui disait :

«...Quant à vous, ce que je viens d'apprendre de votre intime passé, confirme mon opinion antérieure sur votre heureux affranchissement envers l'instinct le plus perturbateur, de manière à me permettre d'espérer que vous êtes susceptible de trouver une pleine satisfaction de cœur dans la pure intimité que la situation va peut-être vous offrir. Il ne vous serait pas difficile d'aimer en fille et sœur la jeune amie qui ne saurait être votre épouse, quand elle aura, pour sa part, oublié qu'elle l'avait d'abord souhaité, de l'aveu de son

propre père. C'est, au fond, l'instinct sexuel qui trouble toutes les relations intimes, surtout entre homme et femme, seul cas où puisse se développer une pleine amitié; sans lui l'affection que nous inspirent une sœur, une fille, et même une mère, pourrait toujours coïncider avec celle que caractérise le type d'épouse, car l'amour est essentiellement un.» (AUGUSTE COMTE. *Correspondance inédite*. Deuxième série, p. 296.)

Dans sa lettre à G. Audiffrent, du 12 Descartes 67 (19 octobre 1855), notre MÂTRE lui communiquait :

«Nous avons eu vendredi dernier, 12 octobre, une précieuse cérémonie religieuse, pour la première application de la règle établie dans mon volume final sur le préambule positiviste du lien conjugal. Elle se rapportait au mariage de M. Fili, qui, d'après ses mûres convictions et mes explications solennelles a noblement signé, devant sa future et plusieurs spectateurs des deux sexes, l'engagement d'une cohabitation purement fraternelle pendant les trois mois qui suivront l'union civile, afin que la consécration religieuse soit dignement préparée. Ainsi se trouvent irrévocablement dissipés les frivoles objections que les vieilles habitudes révolutionnaires avaient d'abord suscitées sur la prétendue impossibilité de cette institution. Un tel événement est devenu plus désisif par l'active participation de notre éminent Maguiv qui figura comme l'un des trois témoins sur l'acte sacerdotal: <sup>1</sup> les deux autres signataires sont le docteur Foley dont vous connaissez l'opposition initiale, et M. H..., digne prolétaire, dont notre société s'est récemment enrichie. Des spectatrices encore étrangères au positivisme ont profondément goûté cette céré-

<sup>1</sup> Voir cet acte reproduit ci-dessous p. 749—R. T. M.



monie où l'on a généralement senti que l'institution introduite comme une garantie de maturité pour l'engagement du veuvage, constitue directement la meilleure inauguration du mariage normal, de manière à rendre spécialement saillante la supériorité morale de la religion positive. (*Ibidem*, ps. 290 à 291.)

Dans sa lettre à G. Audiffrent, du jeudi 17 Aristote 68 (13 Mai 1856), notre M<sup>ATRE</sup> lui faisait part de la *Célébration* de ce mariage :

« Nous avons eu, jeudi, la plus décisive de nos réunions religieuses pour consacrer le mariage de M. Fili qui, rapproché du touchant préambule du 12 octobre 1855, constitue le seul type vraiment complet du mariage positiviste.<sup>1</sup> Mes trente sept chaises n'ont pas suffi pour l'auditoire des deux sexes, et chacun a montré beaucoup de sympathies envers la religion qui s'est réellement montrée déjà, quoique sur un petit théâtre, pleinement en possession de sa mission normale : régler la vie humaine en y faisant toujours prévaloir le perfectionnement moral. » (*Ibidem*. ps. 324 à 325).

Lettres de Edouard Foley à John Fischer.

(Communiquées par Mr. Walter Francis Westbrook).

Lettre du 20 Octobre 55.

(Extrait)

Mon noble et cher ami, il y a eu hier huit jours, nous nous sommes réunis chez notre vénérable maître pour la cérémonie préliminaire d'un mariage positiviste. C'est M<sup>r</sup> Fili, ouvrier mécanicien, aussi remarquable par son intelligence et ses sentiments élevés, que par son extrême modestie, qui nous a le premier fourni l'exemple de la 1<sup>e</sup> modification apporté au sacrement si important. . .

<sup>1</sup> Voir cet acte reproduit ci-dessous p. 749—R. T. M.

Mon noble et cher ami, après vous avoir trop longuement répondu à une question médicale, j'aborde un sujet plus agréable pour vous. Le mariage de M. Filli a donné lieu à deux réunions fort intéressantes, l'une chez notre auguste Maître; l'autre dans la soirée du même jour, était non plus une cérémonie religieuse mais une véritable fête de famille... Je passe au récit de la cérémonie. Notre réunion était fort nombreuse. Nous étions une quarantaine. Il y avait bon nombre de personnes étrangères à nos doctrines, et notre vénérable maître a produit sur elles toutes un grand effet. Je ne vous surprendrai nullement en vous disant qu'il s'est élevé dans son discours à une hauteur qui nous a tous étonnés. Après avoir insisté sur la suave chasteté conservé par notre confrère et sa noble compagne, il s'est assez longuement étendu sur les devoirs conjugaux. Il a retracé à Madame Filli les principales prescriptions que lui imposait sa condition de femme. Il lui a dit que son principal office était de veiller avec une angélique bonté sur le développement moral de son mari. Il lui a fait comprendre que mistress des plus profondes comme des plus intimes pensées d'un noble cœur, elle acceptait une responsabilité noble, belle, et difficile, en entreprenant de conserver et de développer chez une nature aussi éminente, des qualités si belles, si nobles, et par cela même si difficiles à grandir encore. Cette éminente prolétaire était profondément émue par les éloges que notre auguste maître prodiguait si justement, à l'homme qu'elle aime, et par la dignité de la mission qu'impose à la femme notre sublime religion. À votre confrère il a dit qu'il devait malgré sa supériorité reconnaître la puissance affective plus grande de

sa femme, et ne jamais entreprendre quoi que ce soit d'important sans prendre son bon conseil. Il lui a surtout recommandé de ne point faire de tentatives pour sortir de son rang prolétaire. Il s'adressait à un homme véritablement remarquable, qui sent toute la dignité du dévouement social d'une position trop peu estimée dans un milieu si frivole dans ses jugements. Il n'a donc fait que le confirmer dans une résolution dignement prise et dignement maintenue. Si l'avenir du positivisme, lui a-t-il dit, s'avance vers nous d'un pas assez rapide pour appeler les cœurs nobles et généreux qui battent maintenant, à la direction des hautes destinées de la France; que ce soit à votre atelier qu'on aille vous prendre, comme jadis le peuple romain alla chercher à la charrue le noble Cincinnatus pour sauver la patrie. Je ne puis, mon cher ami, que vous indiquer brièvement les principales pensées de mon maître. Entre lui et moi, il y a une telle distance que tous mes efforts me sont nécessaires pour le suivre dans ses hautes considérations sociales, et malheureusement la fatigue que j'éprouve pendant ses discours au dessus de mes forces me fait bientôt oublier leurs principaux passages. Aussi suis-je obligé d'être plus infidèle que vous ne voudriez, enfin je ne puis que montrer de la bonne volonté, votre imagination fera le reste. Un des plus touchants épisodes de cette cérémonie nuptiale a été la partie du discours de notre noble maître relative à la profession antérieure de Madame Felli. Son père est mort il y a peu de temps et cette perte les a mises dans la nécessité, elle, sa sœur, et sa mère, de se mettre domestique. Elle a noblement accepté cette fatalité qui pèse encore sur sa mère et sur sa sœur. Elle a été à même de voir comment la classe bourgeoise vit



dans son intérieur. Et je vous assure qu'elle en a bien profité. Les observations qu'elle a faites et qu'elle a communiqués à notre auguste maître lui ont révélé toute la sagacité et toute la bonté qu'elle possède.

Cet épisode lui a fourni l'occasion de la féliciter d'avoir accepté, avec une noble résignation, une condition si bêtement regardée comme inférieure, et d'avoir eu dans le malheur la dignité de servir fidèlement des maîtres incapables de comprendre moralement et intellectuellement la haute valeur de celle qui les assistait si noblement. Il a également félicité notre bon confrère du choix qu'il avait fait. Il l'a loué d'avoir franchement, comme un vrai praticien, mis de côté toutes les puérides considérations de la vanité, pour choisir dans une classe trop dédaignée, une noble femme que le malheur avait pu y jeter sans la faire descendre un seul échelon de la valeur morale. Alors il a fait ressortir la grande différence qu'il devait y avoir entre ces combinaisons matrimoniales de deux fortunes qui s'épousent sans amour et sans intimité au sein de l'opulence qui les gâte, et le mariage libre intime de deux cours qui s'unissent dans la pauvreté, pour s'enrichir et grandir dans l'amour. Enfin s'adressant spécialement à Madame Felli : vous avez, lui a-t-il dit, des charges bien douces mais aussi bien difficiles à remplir. Je ne doute pas que vous ne vous acquittiez de la noble fonction que l'Humanité vous impose. Vous allez après une épreuve longue et consacrée à de mûres réflexions en prendre l'engagement solennel. Le serment que vous allez prêter est bien grave, Madame. Il vous liera plus fortement que n'a pu le faire jusqu'à ce jour, toute protestation humaine. Ce n'est pas devant des autorités et des puissances chi-



mériques, créés par les générations antérieures et qui ont passé comme elles que vous allez vous engager. C'est devant l'Humanité elle-même. C'est elle qui a créé toutes ces fictions successives qu'elle donnait à ses enfants comme des types vers lesquels ils devaient tendre, comme des puissances auxquelles ils devaient obéir. L'homme est assez grand maintenant, au moins dans son élite, pour contempler la vraie providence. Elle est assez belle et assez puissante pour se montrer enfin elle-même. C'est elle qui a créé toutes les divinités qui ont paru, c'est elle qui les a détruit. Telle est sa grandeur, telle est sa puissance. De même que la différence est grande entre une fiction et la réalité, de même aussi la différence est grande entre un serment prêté à un être imaginaire et un être réel, le plus grand que nous puissions concevoir. Le plus puissant qui soit, si puissant que les fictions qu'il a créés, dans tous les temps, dans tous les lieux, pour meurr les peuples divers, il les a fait croire à un tel point, qu'on a cru à leur existence. Telles ont été à peu près les idées exprimées par notre maître à la fin de son discours. Madame Filli était tellement émue qu'elle s'est caché le visage pour masquer ses larmes. Et notre noble Maître s'est incliné pour adorer en elle le symbole le plus rapproché du type sublime de notre mère commune. Alors il a récité avec une émotion profonde ces touchants vers de Dante :

In te misericordia, in te pietate,  
In te magnificenza, in te s'aduna  
Quantunque in creatura è di bontate.

Ce sont là des paroles sacrées qui à l'avenir devront toujours être prononcées en pareille circonstance, et dans même <sup>1</sup> où elles furent préférées pour la première fois. C'est ainsi, mon cher

1. Il manque ici, ce nous semble, quelques mots. — R. T. M.



ami, que peu à peu notre eulte public à mesure qu'il s'étend prend des formes plus esthétiques et mieux déterminées. Quelle émotion délicieuse et noble nature féminine ne doit-elle pas éprouver quand elle voit à ces pieds le plus puissant génie que l'Humanité a fait naître, adorant en elle le plus pure symbole de ce que nous pouvons concevoir de plus noble, de plus tendre, et de plus prévoyant...»



*Acte du premier Mariage positiviste, après l'institution  
du préambule positiviste du lien conjugal.*

(*Rev. Occ.* seconde série, t. XXXV, 119—1907, ps. 109 à 110.)

(33) PRÉAMBULE

Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince,  
le Vendredi 6 Descartes 67 (12 octobre 1855)

au nom de l'Humanité,

devant les trois témoins soussignés,  
d'après avoir entendu les explications sacerdotales sur  
le préambule positiviste du lien conjugal, M. Pierre  
Fili, futur époux de M<sup>lle</sup> Isabelle BEAUDUCOT ici  
présente, promet que leur habitation <sup>1</sup> sera purement  
fraternelle pendant les trois mois qui suivront leur ma-  
riage civil, afin que leur union religieuse soit digne-  
ment préparée.

	FILI	
F. MAGNIN	FOLEY	HENRY
Auguste COMTE,		
Prêtre de l'Humanité.		

CÉLÉBRATION

Aujourd'hui Jeudi 10 Aristote 68 (6 Mars 1856),  
Pierre Fili, né le 15 Juillet 1820, à Saint-Jacques  
(Ille-et-Vilaine),  
et Isabelle Beauducot, née le 5 Juin 1833, à Dierrey-  
Saint-Pierre (Aube),  
tous deux positivistes,  
civilement mariés, le 18 Octobre 1855, à la 7<sup>me</sup> Mairie  
de Paris,  
se sont spontanément présentés à moi, Auguste Comte,  
prêtre de l'Humanité,  
pour obtenir la consécration religieuse de leur union,  
dont ils ont convenablement accompli le préambule  
normal.

1. Doit être *cohabitation* comme se trouva au *sixième acte*.—  
R. T. M.



Certain que tous deux d'après cette chaste préparation, sentent dignement la sainteté générale du lien conjugal et sa condition spéciale d'une éternelle unité, je leur ai sommairement expliqué, devant plusieurs de nos co-religionnaires des deux sexes et quelques autres assistants, les principaux dogmes du positivisme sur le mariage, d'après sa propre nature et sa destination sociale.

L'un et l'autre ont librement acceptée ces explications.

En conséquence,

au nom de l'Humanité,

je sanctionne leur solennel engagement de toujours se garder mutuellement une fidélité scrupuleuse, de remplir, le mieux possible, tous les devoirs publics ou privés, propres à chaque sexe suivant la formule sacrée de la vraie religion (*l'Amour pour principe, et l'Ordre pour base; le Progrès pour but*), et de ne jamais contracter une autre union en cas de veuvage.

Isabelle FILI, Auguste COMTE, FILI,  
f<sup>me</sup> BEAUDUCOT. (10, rue Monsieur-le-Prince). Irma BEAUDUCOT

Témoins spéciaux :

MAGNIN, FOLEY, HENRY.

Témoins généraux, les positivistes et les assistants soussignés :

H. DE MONTÉGRE, J. BAZALGETTE, C. CARRÉ, M. ROBINET (*illisible*), DE LOMBRAIL, Eugène SIMON, PIÉTON, LEFORT, pour Sophie Martin \*, Anaïs MOUSSY, Clément AUDE, P. LAFFITTE, W. DE CONSTANT, A. ÉTEX, Joseph LONCHAMPT, R. FAURE, Pélagie FRANCELLE.

\* De l'écriture d'Aug. Comte.



Voici les prescriptions que notre MAÎTRE établit sur les *Mariages mixtes*, dans le tome quatrième et dernier du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE:

«Naturellement consacrée au culte, dont l'avènement précédera celui du dogme et surtout du régime, *la première phase de la transition organique*<sup>1</sup> en instituera, sur une échelle quelconque, les trois modes ou degrés essentiels. Déjà l'adoration intime, et même les sacrements sociaux, ont irrévocablement surgi chez les vrais croyants, parce que leur essor exige seulement des conversions privées, sans dépendre de la situation publique. A mesure que le régime dictatorial fera partout sentir le besoin de réorganisation morale, les âmes flottantes ou flétries viendront demander au culte de l'Humanité des consolations et des garanties que les croyances caduques ne peuvent plus leur proeurer. Ce besoin se développera surtout pour les liens domestiques, et principalement envers l'union fondamentale, où l'impuissance théologique dévoile l'insuffisance civique. Quelques exemples décisifs ont déjà prouvé que les tendres couples, sentant dignement les lacunes morales d'un milieu sceptique, sont disposés à consolider leur nœud par le libre engagement d'un éternel veuvage, incompatible avec les cultes déchus.

«Vu la prochaine extension du mariage positiviste, je dois ici résoudre une difficulté spéciale,

<sup>1</sup> La *transition organique* forme la dernière époque de la préparation humaine. Cette transition commença avec l'achèvement de la RELIGION DE L'HUMANITÉ, permettant enfin l'avènement de la politique pacifico-industrielle. Elle fut donc inaugurée en l'année 1853, car le tome quatrième et dernier du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, intitulant la RELIGION DE L'HUMANITÉ, parut en Août 1854. Le tableau ci-joint résume les enseignements de notre MAÎTRE à ce sujet. Pour compléter ce tableau, nous transcrivons (ps. 574 et 575) deux passages où notre MAÎTRE insiste sur le caractère *républicain* de la situation de l'Occident, et où la France se trouve irrévocablement placée depuis la prise de la Bastille.—R. T. M.

sur laquelle je fus souvent consulté, quant aux unions mixtes, qui, finalement étrangères à l'état normal, prévaudront pendant la transition organique. Le positivisme peut seul les consacrer sans inconvénience, d'après son caractère toujours relatif, qui lui permet d'envisager toutes les croyances antérieures comme autant de préparations pour la foi démontrable. Il fera concourir ces liens à la digne propagation du culte universel, tant chez les polythéistes, et mêmes les fétichistes, que parmi les divers monothéistes.

« Cette fusion exige deux conditions générales, afin de ne jamais altérer le juste ascendant de la religion finale par une tentative sans issue, souvent dégénérée en lutte permanente. Il faut, avant tout, restreindre l'espoir de conversion au sexe le plus modifiable, chez lequel l'attachement aux anciens cultes mérite le plus de respect, comme déterminé surtout par les besoins du cœur, malgré les instigations de l'esprit. Quoique le positivisme doive, mieux que le catholicisme, utiliser l'influence féminine, il maintiendra davantage la dignité masculine, en ne confiant qu'à l'époux un office didactique qui ne convient point à l'épouse. L'harmonie conjugale se trouverait gravement compromise si la femme attendait du mariage la conversion qu'elle n'aurait pu préalablement déterminer. Mais l'homme doit ordinairement espérer d'amener graduellement à la foi positive une compagne naturellement disposée à recevoir dignement l'initiation mentale, et surtout à sentir convenablement la supériorité morale de la vraie religion.

« Ainsi conçu, le mariage mixte est permis à tout positiviste assez affranchi des religions antérieures pour participer passivement à leurs



TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA TRANSITION ORGANIQUE, COMMENCÉE EN 1855,  
D'APRÈS AUGUSTE COMTE.

(SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, tome IV, Cap. 5.)

La Transition organique succéda à la Transition révolutionnaire commencée au quatorzième siècle.

La Révolution française inaugura la GRANDE CRISE OCCIDENTALE, qui constitue d'avantage le début de la régénération finale que la conclusion de la vie préparatoire. (APPEL AUX CONSERVATEURS, p. 117).

<p>Première période, où la transition organique reste <i>spontanée</i>, sous la dictature monarchique et l'ascendant graduel de la RELIGION DE L'HUMANITÉ.</p>	<p>Caractère temporel</p> <p>Avènement de la dictature républicaine, encore étrangère à la RELIGION DE L'HUMANITÉ, se basant sur l'entière séparation des deux pouvoirs, spirituel et temporel, d'après le scrupuleux respect de la liberté théorique et de la liberté industrielle, en éliminant la politique légiste et militariste. Cela exige la suppression actuelle de tout budget théorique, tant théologique, qu'universitaire et académique, c'est-à-dire métaphysique et scientifique, le gouvernement se bornant au libre entretien de l'instruction primaire, réduite à la lecture, l'écriture, le calcul élémentaire, le chant, et le dessin. Il faut donc abolir aussi tous les privilèges professionnels, attachés aux titres quelconques, littéraires et scientifiques, y compris ceux des médecins, des pharmaciens, et des infirmiers ou infirmières, tant religieuses que laïques.</p>	<p>Première phase, où la transition organique reste <i>spontanée</i>. Acceptation de la devise politique et scientifique ORDRE ET PROGRÈS, inscrite sur les drapeaux actuels des républiques occidentales.</p>	<p>Caractère temporel</p> <p>Attitude indifférente, ou même, d'abord, hostile, de la dictature républicaine à l'égard de la RELIGION DE L'HUMANITÉ.</p> <p>Caractère spirituel</p> <p>Libre ascendant social, de plus en plus décisif, du <i>Culte</i> de l'HUMANITÉ; quant au <i>culte public</i>, surtout concret, d'après le <i>Calendrier historique</i>. Annonce du <i>culte abstrait</i>, d'après les trois <i>Fêtes</i>: de l'HUMANITÉ, au premier jour de l'an; de la FEMME, selon le type de la VIERGE-MÈRE, le 15 Août; et la <i>Fête universelle</i> des MORTS, le dernier jour des années communes. Le dernier jour des années bissextiles, <i>Fête générale</i> des SAINTES FEMMES.</p>
	<p>Caractère spirituel</p> <p>Avènement du <i>Sacerdoce définitif</i>, concentré d'abord, même subjectivement, en son FONDATEUR, d'après l'achèvement de la RELIGION DE L'HUMANITÉ, inaugurant l'ascendant théorique, tant moral qu'intellectuel, de cette RELIGION.</p>	<p>Seconde phase, où la transition organique commence à devenir <i>systématique</i>. Acceptation de la devise morale et esthétique VIVRE POUR AUTRUI, inscrite sur l'autre face des drapeaux actuels des républiques occidentales annonçant l'adhésion féminine à la politique républicaine.</p>	<p>Caractère temporel</p> <p>Attitude régénératrice de la dictature républicaine devenue franchement sympathique à la RELIGION DE L'HUMANITÉ, par suite de la constatation de l'aptitude organique de cette RELIGION. Entretien des <i>Ecoles positives</i>.</p> <p>Caractère spirituel</p> <p>Développement du <i>culte public</i>, d'après la FÊTE DES MACHINES, célébrée vers la fin de l'été; et libre ascendant social du <i>Dogme</i> de la RELIGION DE L'HUMANITÉ.</p>
<p>Seconde période, où la transition organique devient <i>systématique</i> sous le triumvirat positiviste et la libre acceptation universelle de la RELIGION DE L'HUMANITÉ.</p>	<p>Caractère temporel</p> <p>Avènement du triumvirat positiviste, succédant à la dictature républicaine, d'après le libre choix du dictateur, en utilisant l'institution ministérielle, éclairé par les conseils du GRAND-PRÊTRE DE L'HUMANITÉ. Ce triumvirat présidera à l'installation des <i>Patries normales</i> ou <i>Matries</i>, résultées de la paisible décomposition des grands États révolutionnaires actuels.</p> <p>Caractère spirituelle</p> <p>Ascendant social politique de la RELIGION DE L'HUMANITÉ, d'après la libre reconnaissance universelle du régime positiviste, c'est-à-dire pacifique-Industriel.</p>	<p>Troisième phase, où la transition organique, devenue <i>systématique</i>, annoncera la terminaison directe de la révolution occidentale, en arborant, dès le début, le drapeau normal des Matries. Ce drapeau dérive du drapeau de l'HUMANITÉ, en y ajoutant au fond vert une simple bordure, aux couleurs actuelles de la population correspondante. Acceptation de la devise pratique, VIVRE AU GRAND JOUR, inscrite sur les monnaies.</p>	<p>Caractère temporel</p> <p>Triumvirat positiviste succédant paisiblement à la dictature républicaine.</p> <p>Caractère spirituel</p> <p>Développement du <i>culte public</i>, en introduisant, avec une année d'intervalle, trois <i>Fêtes</i>: d'abord de la PRESSE, puis de la POSTE, enfin de la POLICE. Extension populaire du DOGME; et libre ascendant social du <i>Régime</i> de la RELIGION DE L'HUMANITÉ.</p>

CONCLUSION. Fête propre à caractériser la terminaison générale de la transition organique, en complétant le *culte concret* de l'HUMANITÉ par la solennelle installation de ses meilleurs organes dans l'Eglise NOTRE-DAME DE PARIS, le temple central de la *déesse des croisades*. (SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE, tome IV, chap. 5e, p. 501).

Annexé au tome deuxième, première partie, de l'Esquisse sur la vie et l'œuvre de CLOTILDE DE VAUX et AUGUSTE COMTE, p. 752, publiée à l'occasion du premier Centenaire de la Naissance de CLOTILDE.

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE LA TRANSITION ORGANISME COMMERCIAL EN 1985  
D'APRÈS L'ANNÉE CIBLE

L'Année Cible est l'année à laquelle l'organisme commercial est censé être en mesure de fonctionner de manière autonome et à long terme. Elle est déterminée en fonction de la situation financière et de la capacité de l'organisme à générer des revenus suffisants pour couvrir ses dépenses et assurer sa pérennité.

Année Cible	Année de la mise en œuvre			
1985	1985	1985	1985	1985
1986	1986	1986	1986	1986
1987	1987	1987	1987	1987
1988	1988	1988	1988	1988
1989	1989	1989	1989	1989
1990	1990	1990	1990	1990
1991	1991	1991	1991	1991
1992	1992	1992	1992	1992
1993	1993	1993	1993	1993
1994	1994	1994	1994	1994
1995	1995	1995	1995	1995
1996	1996	1996	1996	1996
1997	1997	1997	1997	1997
1998	1998	1998	1998	1998
1999	1999	1999	1999	1999
2000	2000	2000	2000	2000
2001	2001	2001	2001	2001
2002	2002	2002	2002	2002
2003	2003	2003	2003	2003
2004	2004	2004	2004	2004
2005	2005	2005	2005	2005
2006	2006	2006	2006	2006
2007	2007	2007	2007	2007
2008	2008	2008	2008	2008
2009	2009	2009	2009	2009
2010	2010	2010	2010	2010
2011	2011	2011	2011	2011
2012	2012	2012	2012	2012
2013	2013	2013	2013	2013
2014	2014	2014	2014	2014
2015	2015	2015	2015	2015
2016	2016	2016	2016	2016
2017	2017	2017	2017	2017
2018	2018	2018	2018	2018
2019	2019	2019	2019	2019
2020	2020	2020	2020	2020
2021	2021	2021	2021	2021
2022	2022	2022	2022	2022



cérémonies quelconques, sans aucune adhésion mensongère. J'ai plusieurs fois engagé de vrais croyants à donner librement ce juste témoignage de déférence personnelle et de respect civique. Mais, d'après cette initiative de l'homme, la femme doit toujours accorder une réciprocité suffisante, en consentant à contracter, dans le temple de l'Humanité, l'engagement solennel du veuvage positiviste. Ce degré d'adhésion à la religion universelle permet déjà l'harmonie conjugale, et laisse bientôt espérer une conversion décisive, où le cœur aidera l'esprit à sentir l'indivisibilité de la vraie foi. Si la femme refusait une telle concession, le sacerdoce ne pourrait accorder le mariage, et l'homme devrait l'ajourner jusqu'à ce que la condition fût remplie, afin de ne pas susciter une lutte incertaine, aussi contraire au bonheur qu'à la dignité. Dans la situation occidentale, où l'ancienne foi ne peut réellement inspirer aucun fanatisme, cette obstination annoncerait l'espoir d'une vicieuse domination, mal dissimulée sous l'impossibilité de renoncer au culte antérieur. Illusoire pour des monothéistes, dont certains ancêtres durent abandonner la religion de leurs pères, ce motif ne devient vraiment respectable que chez des femmes polythéistes ou fétichistes, parmi lesquelles le veuvage positiviste sera toujours accueilli.

« Sous quelque mode que s'accomplisse le mariage mixte, il ne doit jamais altérer la règle positiviste qui confie à la mère la surintendance de l'éducation des enfants quelconques. Une croyance arriéré n'empêche pas l'épouse d'être, en vertu de sa prééminence morale, plus propre que l'époux à diriger l'initiation domestique, et même à surveiller l'instruction publique, afin d'y subordonner l'esprit au cœur. Tout vrai posi-

tiviste respectera toujours cette attribution, soit d'après une saine appréciation du véritable office de l'intelligence dans la préparation humaine, soit parce qu'il sent assez la supériorité de sa propre foi pour espérer qu'elle finira par prévaloir spontanément.» (*Ibidem*, ps. 407 à 410.)

*Situation républicaine de l'Occident partout imminente ou réelle, et où la France se trouve irrévocablement placée depuis la prise de la Bastille.*

« Pour garantir le progrès, la dictature monarchique doit donc devenir républicaine, dans tout l'Occident, suivant le mode et l'époque propres à chaque cas, d'après les distinctions cidessous indiquées. Mais, afin que l'ordre n'éprouve aucune altération, il importe que cette transformation soit toujours instituée d'en haut, sans émaner d'une insurrection quelconque. Sa principale destination exige partout une pleine renonciation à la violence, pour établir, entre les gouvernants et les gouvernés, le libre pacte qui doit graduellement amener une conciliation durable entre deux nécessités simultanées.

« Quant à l'aptitude du positivisme envers cette pacification, il la préparera surtout en éclairant ceux auxquels appartient l'initiative. Il fera sentir aux gouvernements occidentaux les garanties de sécurité que procure une *acceptation officielle de la situation républicaine, partout imminente ou réelle*. Elle peut seule permettre au pouvoir d'acquiescer l'intensité qu'exige le maintien continu de l'ordre matériel, au milieu du désordre intellectuel et moral. *Toute insurrection peut être évitée ou surmontée* dans une situation qui comportera le développement décisif d'un programme social jusqu'ici resté purement négatif, et dont l'élaboration détournera les gouvernés de sympathiser avec les perturbateurs quelconques. Mais,

eu outre, cette transformation offre aux gouvernants une extension directe de leur suprématie temporelle, qui ne saurait autrement se compléter et se consolider. (AUGUSTE COMTE. *Appel aux conservateurs*, p. 113.)

« C'est pourquoi j'ose respectueusement inviter le fondateur de la dictature organique <sup>1</sup> à compléter son œuvre en établissant une *suffisante harmonie entre le gouvernement officiel et la situation républicaine où la France se trouve irrévocablement placée depuis la prise de la Bastille*. Quoique cette situation ait toujours été méconnue, faute d'une théorie qui permet de l'apprécier, elle a constamment surmonté les divers efforts tentés pour *restaurer l'hérédité monarchique*. L'admirable sentence due au dictateur actuel (*On ne détruit que ce qu'on remplace* <sup>2</sup>) doit faire assez sentir que les transformations politiques ne sauraient se réduire à des substitutions dynastiques. » (*Appel aux Conservateurs*, p. 127.)

Dans sa lettre à G. Audiffrent, du 10 Shakespeare 68 (18 Septembre 1856) on trouve les renseignements suivants sur les *mariages mixtes*:

« Jeudi dernier j'ai célébré le préambule du mariage positiviste de M. Foley, qui c'est civilement marié le surlendemain, et catholiquement

1 Allusion au second Bonaparte.—R. T. M.

2. L'italique est d'AUGUSTE COMTE. Dans les *Notes* à son édition apostolique du CATÉCHISME POSITIVISTE, Jorge Lagarrigue reproduit, à ce sujet, la note suivante de Miguel Lemos:

« C'est par erreur qu'Auguste Comte attribue ici la maxime citée à Louis Bonaparte, plus tard Napoléon III. Celui-ci, en effet, employa une phrase semblable, dans une lettre politique adressée au général Piat, peu de temps avant la composition de ce catéchisme. Il n'y a pas de doute, cependant, que cette maxime n'ait été formulée auparavant, probablement par Danton, comme il ressort du passage suivant de la *Biographie des ministres de la Révolution*, ouvrage publié en 1825: « Danton semblait être convaincu de ce principe politique, qu'on ne détruit véritablement que ce qui est substitué, et il faisait consister toute la révolution dans ce système. »—R. T. M.

avant hier. Ce second exemple de la nouvelle institution a suscité d'importantes explications par suite d'une sorte de protestation révolutionnaire qui s'était manifestée chez beaucoup de nos frères et même de nos sœurs, au sujet de la concession que le couple accorda, d'après mes conseils, aux exigences théologiques des familles. Mais les remontrances de jeudi dernier me préserveront, j'espère, d'avoir une autre fois besoin d'exhortations spéciales sur la haute tolérance qui doit caractériser la conduite des positivistes, suivant le Vers systématique où je résume notre système pratique pendant tout le cours de la transition finale: Consilient en fait, inflexible en principe.

«Le clergé catholique ayant la sage condescendance de n'exiger, dans ces occurrences, aucune profession de foi théologique, il serait étrange que les positivistes fussent intolérants avec une doctrine profondément relative. Pour mieux définir leur conduite en de tels cas, j'ai supposé que l'union s'accomplit en un lieu dans lequel, comme Goa, Bombay, etc., la population serait partagée entre le catholicisme, l'islamisme et le polythéisme; ce qui devrait alors disposer le couple à se faire successivement bénir à l'Église, à la Mosquée, à la Pagode, afin que le mariage fut également sacré pour les divers concitoyens.» (LETTRES D'AUGUSTE COMTE À DIVERS. Publiées par ses Exécuteurs Testamentaires p. 332. Lettre au Dr. Audiffrent, du 10 Shakespeare 68 — 18 Septembre 1856.)

Nous rappellerons, enfin, à ce sujet, le passage suivant de la lettre de notre MAÎTRE à Richard Congreve, du 1<sup>er</sup> César, 69 (23 Avril 1857).

«...La diversité des croyances n'empêche pas la femme qui remplit *la principale condition de*



*son sexe, c'est à dire la tendresse, d'être toujours regardée, par un vrai positiviste, comme la personnification spontanée de l'Humanité. Mais ce culte devient plus complet et plus efficace quand une sincère conformité de convictions secoude le développement habituel de la sympathie fondamentale.» (Ibidem, p. 44.)*

Ayant suivi l'évolution de notre MAÎTRE jusqu'à l'achèvement de sa jeunesse, on recueille donc de nouveaux éléments pour reconnaître l'inéludable besoin de l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX, dans la régénération sociale. La suite de la vie d'AUGUSTE COMTE fait, de plus en plus, ressortir cette édifiante vérité, ainsi que le montrent, en résumé, les transcriptions précédentes.

Or, la constatation d'un phénomène quelconque et, encore d'avantage, la découverte de ses lois propres, exigent certes que le même phénomène et ses lois se détachent nettement des circonstances tendant à les voiler; et cela d'autant plus que leur rang est plus élevé dans la hiérarchie théorique. Mais, quelle que soit l'évidence de la réalité, celle-ci reste inaperçue, faute des conditions morales et intellectuelles convenables chez l'observateur. De sorte que partout les cas les plus émiuents ne deviennent accessibles qu'aux natures exceptionnelles. L'histoire des sciences positives n'est que la confirmation de cette vérité, comme il est aisé de s'en convaincre, en se bornant même à la considération des plus simples faits cosmologiques, tel que la chute des corps, par exemple.

Malgré sa prééminence, CLOTILDE continuerait donc profondément méconnue dans son entourage, comme elle l'était, même dans sa Famille, tant qu'une âme pareille à celle d'



AUGUSTE COMTE ne l'aurait pas reconstruite. Et, dès lors, la constatation de la vérité scientifique, au sujet de la nature féminine, dont dépendait inéluctablement la régénération humaine, persisterait reléguée dans un Avenir indéfini. L'efficacité sociale de la sublime limite morale, que l'HUMANITÉ venait d'atteindre en se personnifiant en CLOTILDE DE VAUX, aurait été frustrée, du moins à ce moment et jusqu'à un avenir que l'on ne saurait prévoir, si l'HUMANITÉ ne s'était pas aussi, et même préalablement, personnifiée en AUGUSTE COMTE, et si de bienheureuses fatalités n'avaient pas rapproché ces deux âmes à jamais unies. Or, ce fut en se résumant en ROSALIE BOYER que l'HUMANITÉ parvint, non seulement à l'avènement et à la gestation d'AUGUSTE COMTE, mais aussi à l'éducation fondamentale qui rendit celui-ci apte à subir l'angélique influence de CLOTILDE. C'est là la gloire impérissable de ROSALIE BOYER.

La conception, l'enfance, l'adolescence, et la jeunesse de notre MAÎTRE ont montré, à la fois, la sublime efficacité et la fatale insuffisance de ce prestige. D'une part, le parfait catholicisme de ROSALIE permit seul l'accomplissement de cette mission préalable; car, comme le dit notre MAÎTRE: «Je me suis toujours félicité d'être né dans le catholicisme, hors duquel ma mission aurait difficilement surgi, par suite des dangers, intellectuels et moraux, propres à l'éducation protestante ou déiste». (*Testament*, p. 9). D'autre part, ce catholicisme nécessaire empêcha ROSALIE d'apprécier assez son fils ainsi que d'offrir à celui-ci le type féminin, avec assez de netteté, soit pour le protéger pleinement contre les ravages d'un fatal scepticisme, soit pour lui permettre d'en sortir, d'après la fondation de la RELIGION UNIVERSELLE.

La vie d'AUGUSTE COMTE allait, pourtant, bien-



tôt faire éclater, dans le plus effroyable danger, tout l'incalculable prix du concours de ROSALIE à la régénération humaine. Car, au milieu de cette crise épouvantable, ce sont les antécédents et les soins maternels qui rendront de nouveau ce fils bien-aimé triomphant à l'HUMANITÉ ! Redevenu ainsi lui-même, AUGUSTE COMTE continuera sa prodigieuse évolution, rétrempé dans ses convictions philosophiques par cette cruelle expérience, lui apportant soudain une double confirmation inattendue des *lois historiques* qu'il venait de découvrir. Et le mélancolique patronage de ROSALIE continuera seul à le protéger, jusqu'à ce que CLOTILDE rende à ce prestige sa glorieuse splendeur, en ranimant chez notre MAÎTRE, le culte de sa tendre et ardente MÈRE.

Mais, alors, l'angélique ascendant de CLOTILDE dévoilera aussi, à AUGUSTE COMTE, la touchante portée de l'incalculable collaboration de SOPHIE BLIAUX, dans son œuvre immortelle. En tant que *les deux seuls êtres qui l'aient réellement apprécié* (TESTAMENT p. 29), CLOTILDE ET SOPHIE, que la Fatalité rendit *ses deux anges principaux* (*Ibidem*), contribueront désormais à faire grandir sans cesse le culte de ROSALIE, que cette même aveugle FATALITÉ, quoique bienveillante, empêcha seule d'accomplir pleinement la mission normalement échue à la préséance maternelle :

« Dans le mois même où il s'accomplit (allusion à sa précédente Confession annuelle, celle du 10 Saint Paul 63--Vendredi 30 Mai 1851), je sentis profondément l'amélioration de ton saint culte d'après ta transformation finale de compagne en patronne. Car, c'est vraiment à *titre de mère* que désormais je t'invoquerai de plus en plus; à mesure que se développera la seconde vie *dont toi seule es la source et l'âme*. Le contraste des âges

s'efface ici sous la supériorité morale, comme le pressentit Dante quand il suivit en fils sa céleste conductrice. *Plus je poursuis ma sainte carrière, mieux je sens combien ton cœur l'emporte sur le mien, et combien une telle prééminence est préférable à toute autre.* Mon culte intime n'offre dès lors rien d'exceptionnel, sauf la substitution nécessaire d'une mère subjective à la mère objective que l'ensemble de nos destinées priva de présider à mon principal essor moral. *Ta tendre déférence envers elle diminue d'ailleurs cette unique anomalie.* Dans votre angélique harmonie, *Lucie honorera toujours en Rosalie la première source des germes affectifs dont je te dus le développement.*» (AUGUSTE COMTE. Testament p. 184 à 185.)

NOTE SUR LE SEUL DOMICILE À MONTPELLIER OÙ SE RAPPORTAIENT LES SOUVENIRS QU'AVAIT AUGUSTE COMTE, DU PAYS NATAL.

En finissant sa PRIÈRE DU MATIN, notre MAÎTRE rattachait les sublimes ravissements que lui inspirait CLOTILDE, devenue la source et l'âme de sa seconde vie, développée sous la douce préséance objective de SOPHIE, aux naïfs épanchements qu'avait d'abord éveillés dans son cœur la tendresse de ROSALIE. Et par là, il fondait le suprême enthousiasme régénérateur dont l'HUMANITÉ rendit seul PARIS l'éternel foyer et la touchante ardeur chevaleresque avec laquelle, dans sa MAISON MATERNELLE, dès son enfance, MONTPELLIER avait embrasé son cœur.

PRIÈRE DU MATIN

EFFUSION

3<sup>o</sup> Conclusion (5 minutes).

À GENOUX DEVANT L'AUTEL RECOUVERT.

I— (Tableau général de ma vraie famille, objective et subjective, réunie, avec mes principaux disciples, le Dimanche 4 Septembre 1870,  
1 Le 4 septembre est la fête de STE. ROSALIE—R. T. M.

à Montpellier, dans le seul domicile où se rapportent mes souvenirs du pays natal).

La vénérable image de Rosalie Boyer s'est de plus en plus combinée avec l'aimable présence de Clotilde de Vaux, d'abord dans ma visite hebdomadaire à la tombe chérie, ensuite pendant mes prières quotidiennes. (TESTAMENT p. 91.)

Au sujet de ce passage, la *Revue Occidentale*, troisième série, tome deuxième, année 122 (1910), ps. 49 à 55, publia un article sous le titre: UN POINT PARTICULIER DU CULTE PRIVÉ D'AUGUSTE COMTE, avec la note suivante, au bas de la page, sans signature :

«Je retrouve dans les archives ce document que j'ai écrit sous la dictée de P. Laffitte, en 1896, et pour lequel j'avais condensé dans le plan ci-joint ceux fournis par M. Troubat. Sa publication intéressera certainement les positivistes.»

Voici l'article, après la transcription du passage cité du *Testament*

«J'ai dû naturellement me préoccuper de savoir si la maison dont parlait Auguste Comte existait encore, attendu qu'une grande partie de la rue de la Barallerie a été détruite, pour faire la grande voie qui conduit à la promenade bien connue à Montpellier, du Peyrou. Je me suis adressé pour cela, par l'intermédiaire de mon ami M. Jules Troubat, ancien secrétaire bien connu de Sainte-Beuve, à son frère, M. Troubat, attaché à la section de numérotage des rues de la ville, à la mairie de Montpellier.—Non seulement celui-ci a bien voulu me donner tous les renseignements désirables, mais aussi m'adresser un plan relatif à l'ancien état et à l'état actuel de cette partie de la ville de Montpellier. Grâce au concours dévoué de M. Saulnier, je publie ces plans.



«Il résulte des renseignements fournis par M. Troubat que la maison habitée par Auguste Comte existe encore et qu'elle a occupé successivement le numéro 7 dans un numérotage de la rue de la Barallerie, fait en 1836 et actuellement le numéro 2, au fond de l'impasse Périer, à la suite d'un nouveau numérotage.

«Le plan ci-annexé donne le numérotage de l'année 1836. C'était un point capital à déterminer, puisque dans le pèlerinage que nous organiserons en 1898, anniversaire de la naissance d'Auguste Comte, cette maison sera évidemment un point capital de notre pèlerinage.

«Il y avait là un point important du culte privé d'Auguste Comte, qu'il était nécessaire de bien déterminer. Je regrette même que ce travail n'ait pas été effectué du vivant de M<sup>lle</sup> Alix Comte ; elle aurait pu fournir des renseignements complémentaires d'un véritable intérêt.

Paris, le 9 mars 1896

(13 Aristote 108)

P. LAFFITTE.

P.-S.—Les renseignements que fournit la première de ces lettres se rapportent surtout à la maison où est né Auguste Comte, rue de la Mersi, et qui sert actuellement de presbytère à l'église Sainte-Eulalie, située en face.

«Nous avons à Paris une photographie de cette maison, grâce à M. le docteur Lacassagne, qui, pendant son séjour professionnel à Montpellier, voulut bien s'en occuper spontanément ; tous les positivistes lui en sont reconnaissants.

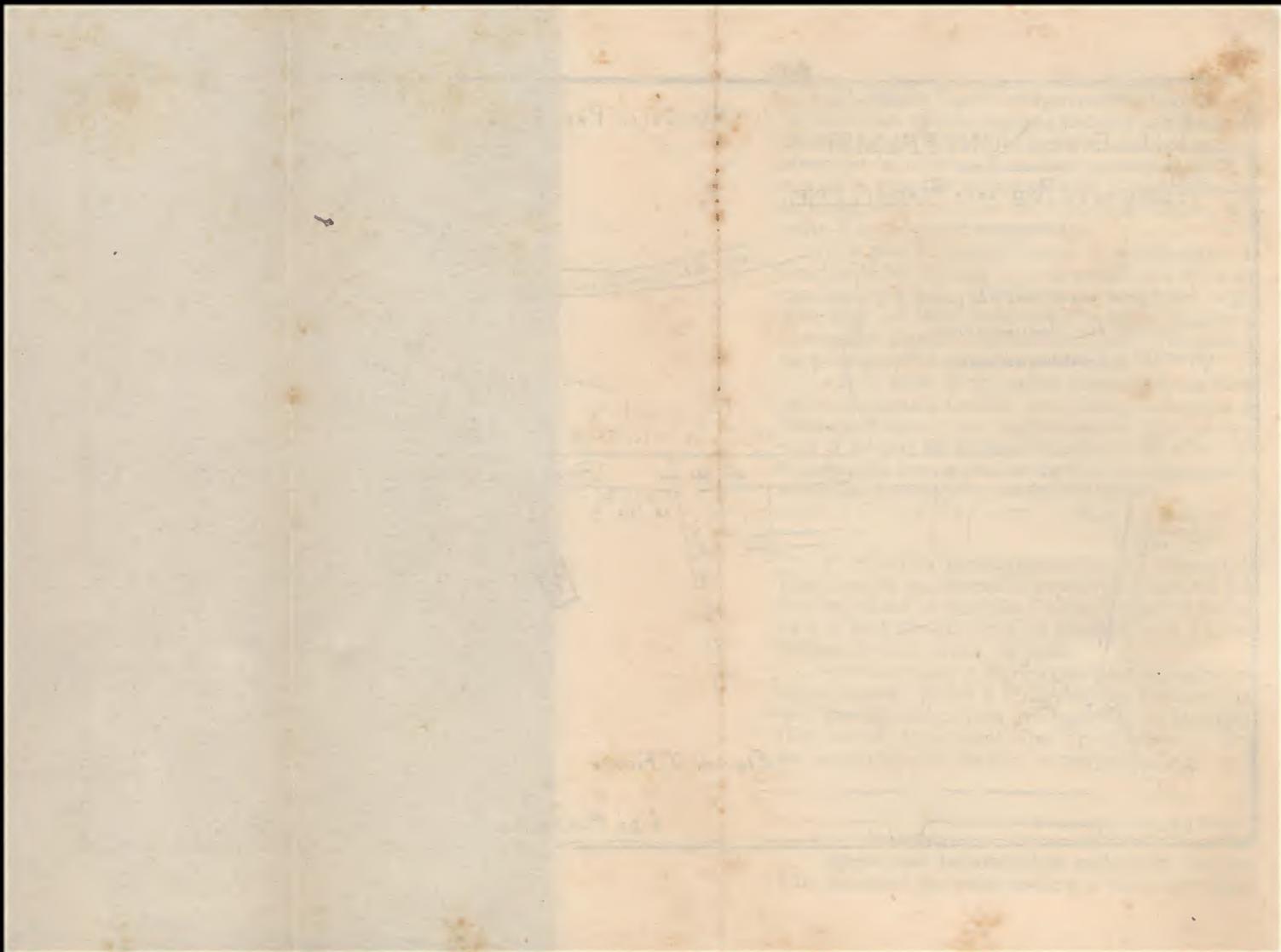
Montpellier, le 21 mai 1894

Monsieur,

Après une impossibilité matérielle de pouvoir pendant un mois mettre à terre mon pied







endolori par une entorse, je suis heureux d'avoir pu consacrer ma première sortie à vous prêter mon concours très faible, hélas, en ce qui touche l'œuvre de notre grand Auguste Comte.

Dans une de ses lettres, mon frère me parle du désir que vous avez de savoir si on retrouverait un plan de notre ville où figurerait sous un n° s'élevant au-dessus de 100 la maison où aurait demeuré, rue de la Barallerie, le père de notre illustre philosophe.

Je suis par mes fonctions à la mairie chargé de procéder depuis des années au numérotage de nos rues, tous les plans sont à ma disposition ; il n'en existe pas une seule ayant un numéro aussi élevé, et je n'ai jamais en l'occasion d'en retrouver la moindre trace, ni sur les anciens murs où on les peignait incrustés dans la pierre, ni d'en faire placer aucun moderne même approchant de ce chiffre ; nos rues sont courtes, même les plus longues sont loin d'atteindre à ce numérotage peu usité en province.

J'ai cru alors qu'il pouvait s'agir de numérotages de sixains et ce matin je suis allé voir les sixains environnants de la rue Barallerie à nos archives municipales.

Là, j'ai trouvé des plans un peu rudimentaires et naïfs qu'on faisait vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle et qui ont servi à la confection de notre plan cadastral ; mais aucuns numéros sur ces plans, et je suis heureux que mes recherches m'aient permis de retrouver le nom de «Comte» ainsi écrit, malgré la correction que j'ai apportée sur un de ces plans que je vous envoie.

C'est le plan du sixain Saint-Paul, la maison existe toujours «si c'est bien celle-là», et porte actuellement le n.° 7. Le plan ancien ne portait pas ce numero, mais ce doit être celle-là, car ce



quartier a conservé ses allures et son aspect du vieux Montpellier.

L'extrait du plan moderne de 1854 que je joins aussi n'y a pas touché, vous le voyez! Au besoin un de mes amis pourrait, je crois, faire une photographie de cette maison, située toujours dans un coin très pittoresque de notre ville.

J'ai fait aussi des recherches dans le Compois de l'époque et je joins à mon envoi ce que j'ai copié de relatif probablement par la situation, car on était, à cette époque, très sobre de renseignements, à la maison où peut-être est né le chef de l'École Positiviste, rue de la Mersi aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, la peine a été très petite et le plaisir très grand de vous obliger si j'y ai réussi.

Croyez, Monsieur, à mon dévouement aussi actif qu'il me sera permis de le mettre à votre disposition quelque appel que vous y fassiez, et très également à vous

*Signée:* F. TROUBAT.

17, rue de l'Observance.

Montpellier, le 1er juil 1894.

J'ai reçu, Monsieur, votre trop aimable lettre, et l'empressement que je mets à vous répondre, vous prouvera, je pense, combien je suis heureux de pouvoir vous être de quelque utilité dans vos recherches.

Vous auriez raison pour le n.º 103 et je ne me suis pas trompé en attribuant ce numérotage aux sixains à la suite, et non par rues; j'en ai trouvé la preuve et la confirmation dans le rare petit livre de «Flandio de la Combe (1788)» dont je vous envoie un extrait intéressant la rue Barlerie sixain Saint-Firmin dans le Portalez.

Ce numérotage a persisté jusqu'à la constitution pour la première fois, en 1836, du plan de Montpellier dont je vous envoie, 1° un calque pris sur le plan même de nos archives, 2° un répertoire contenant les noms des propriétaires correspondant aux numéros du plan.

Pour ce que nous cherchons, et je erois sans avoir à nous préoccuper du nom de Massal et de Viala, l'un porté n° 3 sur le plan, le second n° 7, Massal étant inserit par un Islier avec un n° 4, prabablement d'ordre dû recensement en 1829. Nous pouvons affirmer sûrement après recherches dans les feuilles de recensement des Isliers, qui, dans nos archives ne remontent pas plus haut que 1806 et se continuent depuis, non pas, hélas, sans lacunes dues à des changements d'installations; recherches que j'ai faites moi-même dans la journée d'hier, que depuis 1806, au numero du sixain 103, rue Barlerie, la famille Comte ou Conte a demeuré. Tout correspond de tout point comme vous le verrez. Peut-être y étoit-elle avant, mais la feuille de recensement manque au dessus de 1806, et Comte n'étant que locataire et non pas propriétaire foncier, je ne pouvais pas rechercher dans les registres ou Compois. Notre philosophe avait alors 9 ans, un frère indiqué est mort je erois jeune. Après l'année 1829 où nous retrouvons la famille amoindrie, ils ont dû quitter cette rue, ear à partir du recensement de 1830 et la suite je n'ai plus trouvé trace de leur inscription (1).

Je joins, au eas où vous pourriez y tenir

(1) *Lettre du père d'Aug. Comte, 8 juillet 1885.* «Voilà déjà un an que j'ai quitté l'hotel de la Vieille-Intendance, cette maison ayant été vendue, le propriétaire a voulu occuper l'appartement que j'avais depuis *vingt-quatre ans*. J'ai donc dû chercher un logement peu éloigné».

Ce serait donc bien, comme le pense M. Troubat, vers 1830 que la famille Comte quitta la maison rue de la Barallerie.—J. S.



d'une façon quelconque, l'extrait de naissance du philosophe et l'extrait de décès du frère dans la rue Fournarie pas bien loin de la rue Girone ou je suis né, à 200 mètres; mais vous devez les avoir.

Sur le plan que je vous ai calqué et vous adresse, tout ce qui est écrit en noir vous indique la situation de la rue Barlerie ou Barallerie jusqu'aux modifications apportées à cet endroit...  
..... (1) Les améliorations apportées à notre vieille cité sont tracées en rouge sur le plan sus-dit.

De ce plan il résulterait en pouvant bien affirmer toutefois, que, depuis 1806 au moins, impossible de retrouver plus, jusqu'en 1829 la famille Comte a habité rue de la Barallerie au n° initial 103, devenu depuis n° 3 ou n° 7.

Enfin pour vous rendre bien compte de ce que j'ai dû devoir vous soumettre d'utile, nous pouvons ajouter en terminant ce long et peut-être filandreux détail que: 1° si la famille Comte a habité au n° 7, et j'en ai de fortes présomptions à cause de l'indication de «Flandio, 8° à gauche (sans cesser de *cotoyer* l'isle Portalez au commencement de la rue de la Barlerie après la rue Poissonnerie, immédiatement, et au haut... (2) la rue Cherche Midi», la maison serait toujours debout dans l'impasse Périer (qu'on voit Clincailler dans Flandio), et j'y passe tous les jours devant. Si malheureusement la maison était au n° 3, maintenant elle est anéantie, une place y a suppléé et je la traverse aussi tous les jours en allant à mon bureau.

Voilà, Monsieur, ce que je suis infiniment heureux de vous exposer.

.....  
Signé: F. TROUBAT.

(1) Réticence de la *Revue Occidentale*—R. T. M.

(2) Réticence de la *Revue Occidentale*—R. T. M.



## Table des matières

	PAGES
Préliminaires . . . . .	I et II
Frontispice . . . . .	III et IV
Explication fraternelle du tome deuxième	V—XVI
Extrait du tome premier. . . . .	XVII à XXXII
Résumé du tome premier . . . . .	1 et 2
Frontispice de cette 1 <sup>ère</sup> p. du tome 1 <sup>er</sup>	3 et 4
Ebauche poétique de Charles Jundzill, sur le Fondateur du Positivisme.	
<small>(Extrait de tome premier, seul publié, de la SYNTHÈSE SUBJECTIVE, ps. L à LIII.)</small>	
Lettre adressant cet essai à AUG. COMTE	5
Ode . . . . .	6
Note sur l'Acte de naissance d'AUGUSTE COMTE . . . . .	10
Nouveau extrait <i>dûment légalisé</i> de cet Acte . . . . .	13
Certificat à ce sujet . . . . .	14
Lettre officielle communiquant à AUGUSTE COMTE son admission à l'École polytechnique . . . . .	15
I FILIATION D'AUGUSTE COMTE	10 et 17
II FAMILLE MATERNELLE D'AUGUSTE COMTE.	18
III FAMILLE PATERNELLE D'AUGUSTE COMTE.	21
IV FONDATION DE LA FAMILLE D'AUG. COMTE, ROSALIE BOYER ET LOUIS COMTE. . . . .	22
V LES AUTRES ENFANTS DE ROSALIE BOYER ET LOUIS COMTE . . . . .	23
Réflexions sur la filiation d'AUGUSTE COMTE. . . . .	27
Enseignements d'AUGUSTE COMTE . . . . .	27 à 31
Appréciation de JOSEPH DE MAISTRE sur la situation so- ciale, au moment de la conception d'AUGUSTE COMTE.	31
Correspondance entre Plé-le-jeune et TRAJAN, au su- jet des chrétiens, et à laquelle fait allusion J. DE MAISTRE. . . . .	32
<b>PREMIÈRE ENFANCE D'AUGUSTE COMTE</b>	
19 Janvier 1798 à 19 Janvier 1805	39
Lettre d'AUGUSTE COMTE à sa NOURRICE, Madame FRANÇOISE JOURDAN . . . . .	37



SECONDE ENFANCE D'AUGUSTE COMTE	
19 Janvier 1805 à 19 Janvier 1812. . . . .	39
Début de l'instruction d'AUGUSTE COMTE, chez ces PARENTS, jusqu'à 1807 . . . . .	39
Séjour d'AUGUSTE COMTE au Lycée de MONTPELLIER (1807 à 1814). . . . .	40
Évolution d'AUGUSTE COMTE pendant sa seconde enfance . . . . .	43
ADOLESCENCE D'AUGUSTE COMTE	
19 Janvier 1812 à 19 Janvier 1819. . . . .	
Fin du séjour au Lycée de MONTPELLIER 1812 à octobre 1814. . . . .	48
AVÈNEMENT DE LA RESTAURATION. . . . .	49
Réaction de cette transformation politique sur l'âme adolescente d'AUGUSTE COMTE. . . . .	49
Dangers moraux de l'instruction scienti- fique actuelle . . . . .	50
Influence décisive de DANIEL ENCONTRE, sur l'évolution philosophique d'AUGUSTE COMTE. . . . .	58
Dédicace du tome premier de la SYNTHÈSE SUBJECTIVE, appréciant cette influence. . . . .	59
Lettre d'AUGUSTE COMTE à Mr. Montet lui demandant des renseignements biograp- hiques sur DANIEL ENCONTRE . . . . .	71
Quelques renseignements biographiques sur DANIEL ENCONTRE . . . . .	73
Éveil des sentiments chevaleresques du jeune ISIDORE COMTE, à l'égard du culte féminin . . . . .	77
Admission d'AUGUSTE COMTE à l'École polytechnique . . . . .	89
Lettre officielle communiquant à AUGUSTE COMTE son admission à l'École polytech- nique. . . . .	15



III  
PAGES

Premier séjour d'AUGUSTE COMTE à PARIS, depuis son entrée à l'École polytechnique jusqu'au licenciement du 13 Avril 1816. . . . .  
 Octobre 1814 à 13 Avril 1816 . . . . . 90

a) *Année 1815*

Vie intérieure à l'École polytechnique  
 CORRESPONDANCE AVEC VALAT  
 Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 2 Janvier 1815. . . . . 90  
 Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat, du 14 Février 1815. . . . . 95  
 Le retour de Bonaparte de l'île d'Elbe. . . . . 97  
 Appréciations d'AUGUSTE COMTE sur Bonaparte. . . . . 97

LES CENT JOURS.

Enthousiasme de l'École polytechnique en faveur de Bonaparte. Entraînement d'AUGUSTE COMTE . . . . . 102  
 CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)  
 Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 29 Avril 1815 . . . . . 103

Carrière polytechnique d'AUGUSTE COMTE, complétant l'impulsion scientifique et sociale reçue de DANIEL ENCONTRE, au lycée de MONTPELLIER . . . . . 106

Extrait d'un cahier de notes du général Campredon. . . . . 108

Aggravation des ravages moraux dus au fatal scepticisme d'AUGUSTE COMTE . . . . . 109

b) *Année 1816*

Comment fut brisé la carrière polytechnique d'AUGUSTE COMTE . . . . . 110

Allusion du général Campredon au licenciement de l'École polytechnique et à la situation d'AUGUSTE COMTE . . . . . 113

Document montrant l'esprit de solidarité de corps chez AUGUSTE COMTE, à ce moment . . . . . 115



## IV

	PAGES
Séjour d'Aug. Comte à Montpellier, après le licenciement de l'École polytechnique. Avril 1816 à Septembre 1816	
Aperçu général . . . . .	110
Premier aperçu que l'on connaît d'AUGUSTE COMTE, sur la GRANDE CRISE OCCIDENTALE vulgairement nommé RÉVOLUTION FRAN- ÇAISE . . . . .	119
Note sur le seul domicile à MONTPELLIER, où se rapportaient les souvenirs qu'avait AUGUSTE COMTE, du pays natal.	760
RETOUR D'AUGUSTE COMTE A PARIS	
Suite de l'évolution spontanée d'AUGUSTE COMTE jusqu'à ses premiers écrits publics. Septembre 1816 à Mai 1817	
a) Dernier tiers de l'année 1816 . . . . .	121
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 13 Octobre 1816 . . . . .	122
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 29 Octobre 1816 . . . . .	126
b) Année 1817 jusqu'à mai.	
Efforts du général de Campredon pour placer AUGUSTE COMTE (suite)	
Projet de passer aux Etats Unis . . . . .	132
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 11 Février 1817 . . . . .	134
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 25 Février 1817 . . . . .	138
Extrait du <i>Précis</i> de J. Lonchamp, sur cette phase de la vie d'AUGUSTE COMTE . . . . .	143
Suite des efforts du général Campredon pour placer AUGUSTE COMTE . . . . .	143
Projet de passer aux Etats Unis et à l'île de Bourbon . . . . .	143
Relations avec Hachette et le général Chasseloup . . . . .	144
a) <i>Mai 1817 à la fin de 1817</i>	
Continuité de l'évolution antérieure malgré les troubles profonds, dus à la funeste liaison avec Henri de Saint-Simon.	
LE DÉBUT PHILOSOPHIQUE D'AUGUSTE COMTE . . . . .	145

Avènement de la <i>théorie subjective</i> de l'ESPACE ou GRAND-MILIEU . . . . .	148
Appréciation de la portée de ce pas . . . . .	148
Avènement du <i>relativisme systématique</i> . . . . .	152
Comment AUGUSTE COMTE fut mis en re- lation avec Saint-Simon. . . . .	152
Réactions des relations d'AUGUSTE COMTE avec Saint-Simon. . . . .	153
Suite des efforts du général Campredon pour placer AUGUSTE COMTE . . . . .	154
Suite des relations avec Hachette et le général Chasseloup. Relations avec Casimir Perier . . . . .	154
Extrait de l'INTRODUCTION du «Second Supplément de la géométrie descriptive de Hachette», signalant le concours d'AUGUSTE COMTE . . . . .	155
Suite des relations avec Saint-Simon . . . . .	156
Le troisième et le quatrième volumes de l' <i>Industrie</i> (ren- seignements) . . . . .	156
Troisième volume de l' <i>Industrie</i> (renseignements) . . . . .	156
Quatrième volume de l' <i>Industrie</i> (renseignements) . . . . .	158
Impression causée par les écrits précédents . . . . .	160
Attitude de Laffitte et Ternaux . . . . .	163
Extraits des notes du général Campredon . . . . .	165
Relations avec Casimir Perier (suite) . . . . .	166
Jugement d'AUGUSTE COMTE sur ses écrits de 1817 . . . . .	167
Réactions morales immensément déplora- bles que subit AUGUSTE COMTE, de sa fu- neste liaison avec Saint-Simon . . . . .	168
Réflexions sur les affreux dangers moraux dus au fatal évanouissement des croyan- ces catholiques dans la généralité de la masse masculine occidentale . . . . .	170



## b) Année 1818

LA DERNIÈRE ANNÉE DE L'ADOLESCENCE  
D'AUGUSTE COMTE

Premières lettres publiées de ROSALIE à AUGUSTE COMTE . . . . .	175
Efforts du général Campredon pour placer AUGUSTE COMTE (suite) . . . . .	177
Aggravation de la situation morale d'AUGUSTE COMTE . . . . .	180
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite) Lettre d'AUGUSTE COMTE du 17 Avril 1818 . . . . .	180
Renseignement que, au début de sa régéné- ration religieuse, donna AUGUSTE COMTE, sur cette phase de sa vie . . . . .	193
Extrait du CATÉCHISME POSITIVISTE . . . . .	194
Extrait de la lettre à CLOTILDE du 1er Mars 1846 . . . . .	196
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite) Lettre d'AUGUSTE COMTE du 15 mai 1815 (extrait) . . . . .	201
Relations avec Saint-Simon (suite) . . . . .	209
Deux écrits anonymes attribués à AUGUSTE COMTE, au sujet du <i>nouveau</i> tome quatrième de l' <i>Industrie</i> . . . . .	209
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite) Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 15 juin 1818 . . . . .	213
Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE . . . . .	222
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite) Lettre d'AUGUSTE COMTE du 22 juillet 1818 . . . . .	222
Lettre d'Auguste Comte du 17 Novembre 1818 . . . . .	224
Essor philosophique d'AUGUSTE COMTE, pen- dant 1818 . . . . .	231

JEUNESSE D'AUGUSTE COMTE  
19 janvier 1819 à 19 janvier 1826

## a) Année 1819

Apperçu général : tendance d'AUGUSTE COMTE, à vingt et un an, vers la division des deux pouvoirs, <i>spirituel et temporel</i> . . . . .	231
--	-----



VII  
PAGES

Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, pendant 1819 . . . . .	232
Ecrits d'AUGUSTE COMTE pendant 1819 . . . . .	
Ecrits d'AUGUSTE COMTE dus à ses tendances politiques (suite) . . . . .	233
Articles pour <i>Le Politique</i> . . . . .	233
Explication préalable. . . . .	233
Renseignements donnés par AUGUSTE COMTE dans la <i>Pré- face spéciale de l'Appendice Général du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE</i> . . . . .	233
Extraits de la <i>Revue Occidentale</i> . . . . .	236
Extraits des <i>Œuvres choisies</i> de C. H. Saint-Simon Bruxelles, 1859. Fr. von Meenen et Cia imprimeurs . . . . .	239
Articles publiés dans <i>le Politique</i> (table)	
Extrait de l' <i>Histoire des deux Restaurations</i> , par Ach. Vau- labelle. Paris, 1850, tome V, pp. 26-34 sur les projets de loi concernant la liberté de la presse. . . . .	341
Articles pour <i>Le Censeur</i> , et autres Opu- sules d'AUGUSTE COMTE . . . . .	243
Explication préalable . . . . .	243
Articles (table) . . . . .	244
Premier opuscule compris dans l' <i>Appendice général du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE</i> (Juillet 1819). . . . .	
SÉPARATION GÉNÉRALE ENTRE LES OPINIONS ET LES DESIRS	
Autres opuscules (table). . . . .	245
Opuscules relatifs à la fondation de la scien- ce sociale (table) . . . . .	245
Situation morale d'AUGUSTE COMTE, en 1819, constatée par la correspondance avec Valat . . . . .	246
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, de 24 Septembre 1819 . . . . .	247
Réflexions sur cette lettre et la suivante. . . . .	265
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 28 Septembre 1819. . . . .	
Ecrits d'AUGUSTE COMTE, dues à ses tendan- ces scientifiques (suite) . . . . .	273



b) Année 1820	
Evolution théorique d'AUGUSTE COMTE pendant 1820.	
a) Ecrits d'AUGUSTE COMTE dans à ses tendances scientifiques (suite) . . . . .	273
Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, pendant 1820 (suite) . . . . .	273
Lettres de ROSALIE, de LOUIS COMTE, d'ALIX, et d'ADOLPHE	273
Évolution théorique d'AUGUSTE COMTE, pendant 1820 (suite) . . . . .	
b) Ecrits d'AUGUSTE COMTE dans à ses tendances politiques (suite) . . . . .	
Deuxième opuscule compris dans l' <i>Appendice général</i> du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE. . . . .	
Première Conception le L'ENSEMBLE DU PASSÉ MODERNE (Avril 1820.)	
Articles pour l' <i>Organisateur</i> . . . . .	275
Renseignements donnés par AUGUSTE COMTE. . . . .	275
Extraits de la <i>Revue Occidentale</i> . . . . .	276
Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE en 1820 (suite) . . . . .	285
Lettre d'ADOLPHE, du 1er juillet 1820 . . . . .	286
Situation morale d'AUGUSTE COMTE, vers la fin de 1820 . . . . .	289
CORRESPONDANCE AVEC VALAT	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 6 Septembre 1820. . . . .	290
Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, à la fin de 1820.	
Lettre d'ADOLPHE, du 8 Septembre 1820. . . . .	298
Lettre d'ROSAIE, de 11 Septembre 1820. . . . .	301
Lettre de LOUIS COMTE, du 13 Septembre de 1820 (extrait) . . . . .	303
Lettre d'ALIX, du 7 Octobre 1820 (extrait) . . . . .	303
Lettre d'ALIX, du 2 Novembre 1820 (extrait) . . . . .	303
Lettre d'ADOLPHE, du 4 Novembre 1820 (sujet) . . . . .	303
c). Année 1821	
Évolution théorique d'AUGUSTE COMTE, pendant 1821 (suite) . . . . .	304
Ecrits d'AUGUSTE COMTE dus à ses tendances scientifiques (suite) . . . . .	304
Ecrits d'AUGUSTE COMTE dus à ses tendances politiques (suite) . . . . .	307

Funeste rencontre où l'affreuse situation morale d'AUGUSTE COMTE le précipita, au commencement de 1821 . . . . .	309
Évolution théorique d'AUGUSTE COMTE, pendant 1821 (suite). . . . .	311
Ecrits dus à ses teudances politiques (suite). . . . .	311
Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, à la fin de 1821 . . . . .	314
Décès d'ADOLPHE. . . . .	314
Allusions d'AUGUSTE COMTE à son melheureux frère. . . . .	314
Lettre de ROSALIE à AUGUSTE COMTE, du 20 Octobre 1821 . . . . .	315
Cessation momentanée de la fatale liaison engagée en Mai 1821. . . . .	316
Réflexions sur les immenses dangers de cette fatale liaison. . . . .	316

*d) Année 1822.*

Évolution théorique d'AUGUSTE COMTE, pendant 1822. . . . .	
Dernière combinaison entre les deux points de vue, scientifique et politique, qui l'avaient jusqu'alors préoccupé pareillement, mais séparément. DÉCOUVERTE DES LOIS HISTORIQUES QUI FONDÈRENT LA SOCIOLOGIE DYNAMIQUE. . . . .	
Troisième opuscule reproduit dans l' <i>Appendice général</i> du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE . . . . .	
L'OPUSCULE FONDAMENTAL. . . . .	320
PROSPECTUS DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES NÉCESSAIRES POUR RÉORGANISER LE SOCIÉTÉ . . . . .	321
Explication préalable. Renseignements donnés par AUGUSTE COMTE . . . . .	321
Extraits de la <i>Revue Occidentale</i> . . . . .	326
Portée générale de cet événement capital. . . . .	325



Résumé de l'OPUSCULE FONDAMENTAL; trois parties: <i>Introduction, Exposé général, Première série de travaux</i> . . . . .	326
INTRODUCTION . . . . .	326
EXPOSÉ GÉNÉRAL . . . . .	327
Conception scientifique de la division de deux pouvoirs spirituel et temporel . . . . .	327
PREMIER ÉNONCÉ DE LA LOI DE L'ÉVOLUTION MENTALE, ou des trois états: <i>théologique ou fictif; métaphysique ou abstrait; scientifique ou positif</i> . . . . .	328
Premier énoncé de la LOI propre à <i>aux classements positifs</i> , alors conçue subordonnée à la loi précédente. . .	331
<i>Appel aux savants</i> . . . . .	332
PREMIÈRE SÉRIE DE TRAVAUX . . . . .	333
<i>Illusion sur le pouvoir des démonstrations scientifiques</i> . .	335
<i>La méthode de filiation</i> . . . . .	336
<i>Omission de l'influence morale des FEMMES, parmi les forces positives. Destination sociale des beaux-arts, conçue alors comme subalterne à celle des sciences</i> . . . . .	338
<i>Hommages d'AUGUSTE COMTE à ses PRÉDÉCESSEURS</i> . . . .	339
<i>Glorification spéciale de CONDORCET</i> . . . . .	340
<i>Premier aperçu de la loi propre à l'évolution de l'activité</i> . .	340
Indication de la portée régénératrice de l'OPUSCULE FONDAMENTAL . . . . .	342
Conception de la MORALE comme science positive. <i>Appréciation de l'évolution qui permet de la fonder</i> . . . . .	343
Part prépondérante du sentiment dans le travail mental. . .	346
Conception de la LOGIQUE POSITIVE . . . . .	351
Réflexions sur les circonstances qui amenèrent la fatale insurrection de l'esprit contre le Cœur . . . . .	
Appréciation spéciale de l'œuvre d'ARISTOTE quant à la MORALE, et de SAINT-PAUL, quant à la RELIGION . . . . .	355
Réflexions préliminaires sur l'appréciation de Jésus-Christ . . . . .	356
Appréciation spéciale de l'œuvre de SAINT-PAUL . . . . .	359
Confirmation qu'apporta l' <i>Opuscule fondamental</i> à ce enseignements définitifs d'AUGUSTE COMTE, sur la prééminence logique du sentiment . . . . .	366
Conclusion de cette appréciation sur l'avènement de la MORALE comme science positive . . . . .	369

Confirmation qu'apporta à ces appréciations l' <i>Opuscule fondamental</i> d'AUGUSTE COMTE . . . . .	370
Gloire impérissable qui revient à ROSALIE, dans l'évolution théorique d'AUGUSTE COMTE . . . . .	372
Fatale insuffisance de l'angélique patronage de ROSALIE, dans l'évolution morale et théorique d'AUGUSTE COMTE. Suprématie exceptionnelle de l'influence de CLOTILDE de VAUX. Besoin de l'action complémentaire de SOPHIE BLIAUX . . . . .	374
Résultats à jamais acquis, dans l' <i>Opuscule fondamental</i> , pour la régénération sociale et morale . . . . .	375
Conditions fondamentales pour élever la POLITIQUE au rang des sciences positives . . . . .	378
Institution inaugurale de la MÉTHODE HISTORIQUE ou de FILIATION . . . . .	377
Avènement systématique du sentiment de la CONTINUITÉ SOCIALE . . . . .	380
Premier aperçu de la destination des beaux-arts . . . . .	380
Maintien du préjugé séculaire accordant la prééminence sociale et morale à l'esprit sur le Cœur . . . . .	380
Résumé de ces appréciations . . . . .	382
Réactions de l' <i>Opuscule fondamental</i> d'AUGUSTE COMTE, sur sa régénération personnelle. Fatale insuffisance radicale, tant morale que théorique, de ces réactions . . . . .	383
Besoin inéludable du concours féminin, pour l'accomplissement théorique de la régénération humaine . . . . .	385
Attitude d'AUGUSTE COMTE envers l'aspect féminin du problème humain, après l' <i>Opuscule fondamental</i> . . . . .	391



Première édition de cet Opuscule en mai 1822 ; incidents auxquels donna lieu cette publication, amenant l'heureuse rupture avec Saint-Simon . . . . .	396
Accueil que trouva l'édition initiale de l' <i>Opuscule fondamental</i> , en mai 1822 . . .	406
Conduite de Saint-Simon à l'égard d'AUGUSTE COMTE, par suite du touchant accueil que trouva l' <i>Opuscule fondamental</i> en 1822, communiqué comme épreuve . . . . .	409
Relations principales, contractées par AUGUSTE COMTE, datant de 1822 . . . . .	410
Noble enthousiasme régénérateur que ce succès inspira à AUGUSTE COMTE . . . . .	412
Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE pendant 1822 . . . . .	413
Fatale suite de la funeste rencontre qui fallit frustrer la mission régénératrice d'AUGUSTE COMTE . . . . .	413
Relations avec Saint-Simon jusqu'à la fin de 1822 . . . . .	413
<i>e) Année 1823</i>	
Relations avec Saint-Simon (suite) . . . . .	414
Relations d'AUGUSTE COMTE avec sa FAMILLE MATERNELLE, pendant 1823 . . . . .	415
Vu d'ensemble sur cette année 1823 . . . . .	418
<i>f) Année 1824</i>	
Funeste engagement entraînant le fatal mariage d'AUGUSTE COMTE . . . . .	419
Seconde édition de l'OPUSCULE FONDAMENTAL; heureuse rupture d'AUGUSTE COMTE avec Saint-Simon . . . . .	422



XIII  
PAGES

Accord entre Saint-Simon et AUGUSTE COMTE, au sujet de l'OPUSCULE FONDAMENTAL . . . . .	426
Reenseignements sur le second tirage de l'OPUSCULE FONDAMENTAL . . . . .	427
Avertissement d'AUGUSTE COMTE . . . . .	428
Avertissement de Saint-Simon dans ses mille exemplaires de la seconde édition de l'OPUSCULE FONDAMENTAL d'AUGUSTE COMTE . . . . .	430
Liste des envois de l'OPUSCULE FONDAMENTAL, faits en 1824, par AUGUSTE COMTE . . . . .	432
Lettre d'AUGUSTE COMTE à Gustave d'Eichthal, le 1er mai 1824 (Extrait) . . . . .	433
Lettre d'AUGUSTE COMTE à Valat le 21 mai 1824 . . . . .	430
<b>La vie d'AUGUSTE COMTE, après la publication de la seconde édition de l'OPUSCULE FONDAMENTAL . . . . .</b>	<b>441</b>
Lettre de Gustave d'Eichthal à AUGUSTE COMTE du 23 mars 1824 (sommaire) . . . . .	441
Lettre d'AUGUSTE COMTE à Emile Tabarié, du 5 Avril 1824 . . . . .	441
Lettre de Guizot à AUGUSTE COMTE, du 19 Avril 1824 . . . . .	443
Lettre de H. Say-lls à AUGUSTE COMTE, du 19 Avril 1824 . . . . .	443
Lettre de G. d'Eichthal à Auguste Comte du 19 Avril 1824 (sommaire) . . . . .	444
Lettre de Figürens à AUGUSTE COMTE . . . . .	445
Lettre de Al. de La Borde à AUGUSTE COMTE du 2 Mars, (?) 1824 . . . . .	445
Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal du 1er Mai 1824 . . . . .	445
Copie de la lettre d'AUGUSTE COMTE, du 9 mai 1834, offrant un exemplaire de l'OPUSCULE FONDAMENTAL à l'Académie des Sciences . . . . .	453
Copie de la réponse de Cuvier . . . . .	455
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 11 Mai 1824 (Extrait) . . . . .	455
<b>CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)</b>	
Lettre d'AUGUSTE COMTE du 21 Mai 1824 . . . . .	458
Lettre d'AUGUSTE COMTE à G d'Eichthal, du 6 juin 1824 . . . . .	460
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 6 juin 1824 (Sommaire) . . . . .	479
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, des 4 et 18 juin 1824 (Sommaire et extrait) . . . . .	479



Lettre du Général Campredon à AUGUSTE COMTE, du 30 juin 1824 . . . . .	489
Indication d'une lettre de Ternaux à AUGUSTE COMTE, du 18 mai 1824 . . . . .	483
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 2 juillet 1824 (sommaire) . . . . .	483
Lettre d'AUGUSTE COMTE à Émile Tabarié, du 17 juillet 1824 . . . . .	484
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 24 juillet 1824 (Extrait) . . . . .	490
Billet d'AUGUSTE COMTE à Cerclet, du 4 Août 1824 . . . . .	490
Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 5 Août 1824 . . . . .	491
Jugement définitif d'AUGUSTE COMTE sur l'élément ger- manique de l'Occidentalité . . . . .	503
Lettre d'AUGUSTE COMTE à Émile Tabarié, du 22 Août 1824 . . . . .	509
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 22 Août 1824 (Sommaire et extrait) . . . . .	522
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 8 Septembre 1824 . . . . .	524
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE du 4 Septembre 1824 (Sommaire) . . . . .	545
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 3 Novembre 1824 . . . . .	545
Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 6 Novembre 1824 . . . . .	549
Acte du consentement des PARENTS d'AUGUSTE COMTE, au mariage de celui-ci	559
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 18 Novembre 1824 (Sommaire) . . . . .	562
CORRESPONDANCE AVEC VALAT	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 28 Novembre 1824 . . . . .	563
Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal du 10 décem- bre 1824 . . . . .	565
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 25 Décembre 1824 . . . . .	577
Renseignements donnés par P. Laffitte sur quelques person- nes auxquelles AUGUSTE COMTE envoya son OPUSCULE FONDAMENTAL, en 1824 . . . . .	585

XV  
PAGES

Observations marginales de Charles Dunoyer dans l'OPUSCULE FONDAMENTAL d'AUGUSTE COMTE, édition de 1824 . . . . .	569
Renseignements d'AUGUSTE COMTE, avant sa régénération religieuse, sur Charles Dunoyer. . . . .	593
Appréciation d'AUGUSTE COMTE, après sa régénération religieuse, sur Charles Dunoyer. . . . . (Voir aussi p. VII)	596
Indication de l'article de la Gazette de Leipzig sur l'OPUSCULE FONDAMENTAL. . . . .	599

*g)* Année 1825.

DERNIÈRE ANNÉE DE LA JEUNESSE  
D'AUGUSTE COMTE

Réflexions . . . . .	599
Lettre de G. d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 12 Janvier 1825 (Sommaire). . . . .	601
Fatal mariage d'AUGUSTE COMTE. . . . .	602
Acte civil de ce fatal mariage . . . . .	608
Réflexions sur les cruelles suites de ce fatal mariage. . . . .	611
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 30 mars 1825. . . . .	615
Lettre du Général Campredon à AUGUSTE COMTE, du 30 mars 1825. . . . .	621
Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 6 avril 1825. .	623
Visite d'AUGUSTE COMTE à ses PARENTS après son mariage. . . . .	629
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)	
Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 16 juillet 1825. . . . .	629
Retour d'AUGUSTE COMTE à Paris. Cruelles déceptions de son voyage à MONTPELLIER, où il ne resta que quinze jours. . . . .	630
Billet d'Adolphe d'Eichthal à AUGUSTE COMTE, du 6 septembre 1825. . . . .	635
Cours projeté à l'Athénée. . . . .	635
Lettre de G. L. Ternaux à AUGUSTE COMTE, du 22 Octobre 1825. . . . .	635
Suite de l'évolution théorique d'AUGUSTE COMTE. . . . .	636



Quatrième opuscule reproduit dans l' <i>Appendice général</i> du SYSTÈME de politique positive. . . . .	
CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES SUR LES SCIENCES ET LES SAVANTS, (Résumé). . . . .	639
Lettre de Frédéric Bucholz à AUGUSTE COMTE, du 28 Septembre 1825, reçue le 14 Novembre 1825 . . . . .	658
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite) Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 16 Novembre 1825. . . . .	659
Admirable progrès affectif d'AUGUSTE COMTE, d'après sa cruelle expérience conjugale . . . . .	
Fatale insuffisance de ce progrès, doublement constatée par ses réactions, tant pratiques que théoriques. Nouveaux obstacles, moraux et philosophiques, levés à la régénération de notre MAÎTRE et de l'HUMANITÉ, et que l'angélique influence de CLOTILDE DE VAUX permit seule d'être surmontés. . . . .	685
Réponse d'AUGUSTE COMTE à F. Bucholz, du 18 Novembre 1825 . . . . .	689
Lettre d'AUGUSTE COMTE à G. d'Eichthal, du 24 Novembre 1825 . . . . .	678
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite) Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 27 Novembre 1825. . . . .	682
CLOTURE DE LA JEUNESSE D'AUGUSTE COMTE <i>Année 1826 jusqu'au 19 janvier</i>	
CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite) Lettre d'AUGUSTE COMTE, du 18 Janvier 1826. . . . .	690
Renseignements complémentaires sur la douloureuse situation d'AUGUSTE COMTE après son fatal mariage. . . . .	696



CONCLUSION

Réflexions sur le début fondamental  
d'AUGUSTE COMTE: Conception, enfance,  
adolescence, et jeunesse . . . . . 701

POSITION D'AGUSTE COMTE, EN ACHÉVANT SA JEUNESSE.  
EFFICACITÉ FONDAMENTALE DU MATERNEL PATRONAGE DE  
ROSALIE BOYER.

FATALE INSUFFISANCE DE CE SUBLIME PRESTIGE,  
RÉVÉLANT LE BESOIN  
DE L'ASCENDANT RÉGÉNÉRATEUR  
D'UNE AUTRE FEMME SANS PAREILLE.

LA PORTÉE DE L'ADORATION CONJUGALE DE  
CLOTILDE DE VAUX.  
FRATERNELLEMENT SECONDÉE PAR LE FILIAL DÉVOUEMENT DE  
SOPHIE BLIAUX,  
MESURE SEULE L'ÉTENDUE DE CETTE LACUNE,  
EN FAISANT, DE PLUS EN PLUS, ÉCLATER  
LA GLOIRE DE ROSALIE.

Tableau synoptique de la *Transition organi-  
que*, commencée en 1855, d'après AUGUSTE  
COMTE. . . . . 754

Note sur le seul domicile à MONTPELLIER,  
où se rapportaient les souvenirs qu'avait  
AUGUSTE COMTE, du pays natal . . . . . 760

PHOTOTYPIES

Images

CHAPELLE DE L'HUMANITÉ à Paris,  
Maison de CLOTILDE, rue Payenne 5. . . . . XX  
Vue du CHŒUR . . . . . XXVIII

ROSALIE BOYER vouant son enfant nouveau-  
né à la régénération religieuse. Tableau  
au panneau droit du rétable du *Maitre-autel*  
à la CHAPELLE DE L'HUMANITÉ, installée à  
PARIS, Rue Payenne 5: Maison où mourut  
CLOTILDE DE VAUX. (Esquisse de Eduardo  
Sá) . . . . . 4



## Extraits dûment légalisés

Extrait <i>dûment légalisé</i> de l'Acte de naissance d'AUGUSTE COMTE, obtenu en juin 1916. . . . .	14
Certificat concernant cet Acte. . . . .	14
Extrait <i>dûment légalisé</i> de l'Acte de naissance d'AUGUSTE COMTE, obtenu en novembre 1897. . . . .	18
Extrait de l'Acte de mariage civil d'Aug. COMTE . . . . .	610
Plan de la partie de la Ville de MONTPELLIER montrant l'emplacement du seul domicile où se rapportaient les souvenirs qu'avait AUGUSTE COMTE, de son pays natal. . . . .	762

## Musiques

Hymne à ROSALIE. Paroles de J. Mariano de Oliveira, adaptées à l' <i>Ave Maria</i> de Carlos Gomes. . . . .	VIII
Chantée habituellement au TEMPLE de l'HUMANITÉ de Rio de Janeiro, le 19 Moïse (19 Janvier), à la célébration de la Naissance d'AUGUSTE COMTE . . . . .	
À la mémoire d'AUGUSTE COMTE. Prélude composé expressément pour la célébration du Centenaire de la Naissance d'AUGUSTE COMTE (19 Janvier 1898); par J. Lima Coutinho . . . . .	XVI
Exécuté, pour la première fois, au TEMPLE de l'HUMANITÉ du Rio de Janeiro, le 14 Cesar 44110 (6 Mai 1898), par une petite orchestre composée surtout d'adolescents positivistes des deux sexes, sous la direction de Mr. J. Lima Coutinho. . . . .	
AUGUSTE COMTE — Musique composée par Agostinho Gouvêa, adaptée à l'Ode de Jundzill. . . . .	16



AMENDEMENTS À LA TABLE PRÉCÉDENTE  
EN CE QUI CONCERNE  
LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1825,  
ET L'ANNÉE 1826 JUSQU'AU 19 JANVIER.

<i>Remarques préalables</i> . . . . .	689 <sup>1</sup>
<i>Jugement d' AUGUSTE COMTE, sur l'avènement des découvertes modernes. (POL. POS. IV, ps. 369 à 370).</i>	
Citation à ajouter à la page 369 du présent volume, ligne 12, comptant d'en haut. . . . .	689-8
<i>Renseignements d' AUG. COMTE, avant sa ré- génération religieuse, sur Charles Dunoyer. (Lettre à Stuart Mill, du 28 février 1845, ps. 312 à 314.)</i>	
Citation à ajouter à la page 594 du présent volume, ligne 13 comptant d'en bas. . . . .	689-10
<i>Amendements à la page 638</i> . . . . .	689 <sup>14</sup>
<i>Amendements à la page 639</i> . . . . .	689 <sup>15</sup>
<i>Amendements à la page 649</i> . . . . .	689 <sup>19</sup>
<i>Amendements à la page 650</i> . . . . .	689 <sup>17</sup>
<i>Début des attaques de l'école révolutionnaire, sous prétexte de théocratie, contre le Positi- visme naissant.</i>	
Objections de Benjamin Constant, soulevées par les médi- tations inaugurales d'AUGUSTE COMTE, sur le besoin de restaurer scieutifiquement le Pouvoir spirituel. . . . .	689-18
Lettre de Benjamin Constant au journal <i>L'Opinion</i> . . . . .	689-19
Réponse du rédacteur général du <i>Producteur</i> . . . . .	689-21
Indication de la réplique de Benjamin Constant dans <i>La Revue Encyclopédique</i> . . . . .	689-21
<i>Réactions qu'eurent, sur AUGUSTE COMTE, les objections de Benjamin Constant aux arti- cles d'AUGUSTE COMTE, sur le pouvoir spiri- tuel, insérées dans le Producteur,</i>	
Extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à Stuart Mill, du 25 décembre 1844, p. 289 à 290 . . . . .	689-22



*Dernier effort théorique de la jeunesse*  
d' AUGUSTE COMTE . . . . . 689<sup>24</sup>

CONSIDÉRATIONS SUR LE POUVOIR SPIRITUEL  
(1<sup>e</sup> article servant d'introduction) . . . . 689<sup>25</sup>

CLOÔTURE DE LA JEUNESSE D' AUGUSTE COMTE.

*Année 1826 jusqu' au 19 janvier.*

*Les catholiques et le Positivisme naissant. Mé-*  
*morable initiative de l'abbé de Lamennais.*

Renseignements sur le *Memorial catholique* . . . . . 689-90

Article dans le *Mémorial catholique*, sous le titre: *D'une*  
*nouvelle école philosophique*, signé X. . . . . 689-40

*Touchants épanchements d' AUGUSTE COMTE,*  
*sur sa situation, privée et publique, en clô-*  
*rant sa merveilleuse jeunesse.*

CORRESPONDANCE AVEC VALAT (suite)

Lettre d' AUGUSTE COMTE, du 18 Janvier 1826. . . . . 690

Renseignements complémentaires sur la douloureuse situa-  
tion d' AUGUSTE COMTE, après son fatal mariage. . . . 696

CONCLUSION

RÉFLEXIONS SUR LE DÉBUT FONDAMENTAL  
D' AUGUSTE COMTE.

CONCEPTION,

ENFANCE, ADOLESCENCE, ET JEUNESSE.

Situation, tant privé que publique, d' Auguste  
Comte, en achevant sa jeunesse. . . . . 703

Besoin inéludable du concours d' une FEMME  
SANS PAREILLE, pour la régénération so-  
ciale. . . . . 704

Appréciation d' AUGUSTE COMTE, au sujet de  
la nature humaine, même après avoir  
éprouvé l'angélique ascendant de CLOTILDE.  
(Lettre du 9 Septembre 1845.) . . . . . 706



Résumé des progrès moraux et philosophiques d'AUGUSTE COMTE, accomplis depuis lors. (*Lettre philosophique du 10 janvier 1846, sur le mariage.*) . . . . . 706

Dernière lettre d'AUGUSTE COMTE à CLOTILDE, présentant l'*appréciation définitive de la vraie nature de leur union normale.* . . . . 707

Évolution d'AUGUSTE COMTE, après la mort de CLOTILDE. . . . . 709

Extrait de la *Dédicace* de la POLITIQUE POSITIVE, rédigée du 28 Sept. au 4 Octobre 1846 709

Extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à Lenoir, du 28 octobre 1846. . . . . 709

Primitive institution du tableau cérébral, résumant cette appréciation de la nature humaine (1<sup>er</sup> novembre 1846). . . . . 709

Progrès signalé par la *cinquième rédaction du tableau cérébral* (30 mai 1848), d'après le culte intime d'AUGUSTE COMTE. . . . . 710

Publication du DISCOURS SUR L'ENSEMBLE DU POSITIVISME (29 juillet 1848) Extraits. . . 711

Manifestation antérieure de ces progrès, le 13 juillet 1848, lors de la célébration du premier mariage positiviste, où AUGUSTE COMTE proclama, *pour la première fois*, la loi positiviste du veuvage éternel. . . . . 717

Extrait de la CINQUIÈME SAINTE-CLOTILDE, à ce sujet, du 31 mai 1849 (11 Saint Paul 61). . . . . 718

*Neuvième rédaction du tableau cérébral*, du 21 Shakespeare 61 (30 Septembre 1849), où se trouve éliminé le groupe des *sentiments domestiques*, en tant que *fonctions simples*, entre la *personnalité* et la *sociabilité*. 719



Lettre d' AUGUSTE COMTE à Littré, du 6 César 63 (28 Avril 1851), où fut indiqué la solution de la MORALE POSITIVE, pour les mariages malheureux. . . . .	719
Institution générale du <i>mariage chaste</i> , vers le milieu de Septembre 1851. . . . .	720
Réaction de ce pas sur l'appréciation d' AUGUSTE COMTE, au sujet du caractère normal de son union avec CLOTILDE. . . . .	720
Extrait de la HUITIÈME SAINTE-CLOTILDE, du 9 Saint Paul 64 (28 Mai 1852). Réaction sur le culte de ROSALIE . . . . .	721
Institution positive des mariages renouvelés. . . . .	724
Institution de la dissolution exceptionnelle du mariage, par le Grand-Prêtre de l'HUMANITÉ. . . . .	726
Institution du <i>Préambule positiviste</i> du mariage. . . . .	726
Réponse d' AUGUSTE COMTE aux objections de ses disciples, à ce sujet . . . . .	727
Institution des mariages mixtes, propres à la transition organique. . . . .	728
Suite de cette évolution morale. Extrait de la NEUVIÈME SAINTE-CLOTILDE, du 2 Gutenberg 65 (14 Août 1853). . . . .	729
Nouvelles explications d' AUGUSTE COMTE, au sujet de l'institution du préambule positiviste du mariage. . . . .	732
Aboutissement de ces progrès: préséance du <i>Culte</i> sur le <i>dogme</i> et le <i>régime</i> . Institution de l'UTOPIE DE LA VIERGE-MÈRE. Institution définitive de la <i>formule sacrée</i> : <i>L'Amour pour principe, et l'Ordre pour</i>	

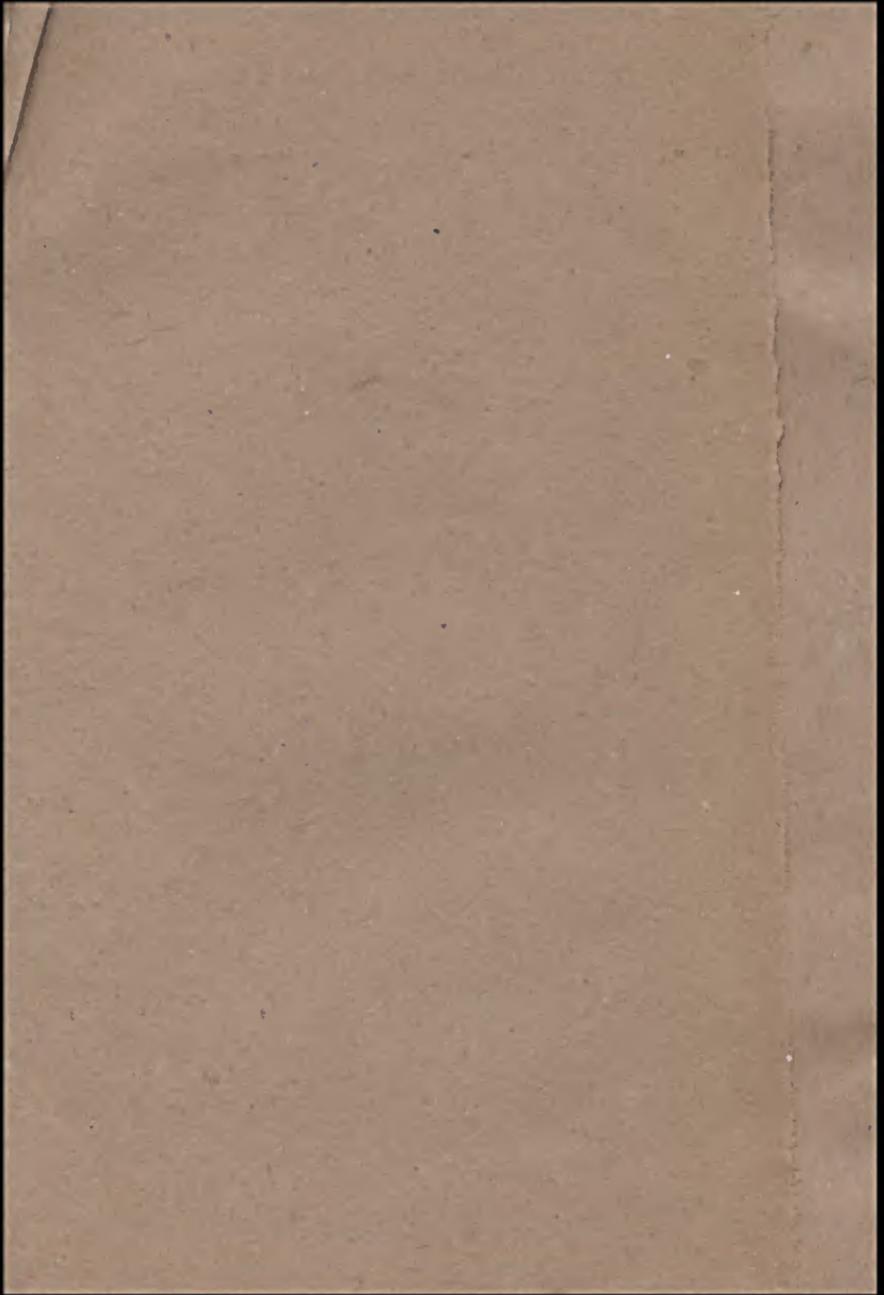


<i>base; le Progrès pour but.</i> —Extrait de la DIXIÈME SAINTE-CLOTILDE, du 8 Gutenberg 66 (20 Août 1854) . . . . .	733
Publication du tome quatrième et dernier du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE (Août 1854) . . . . .	737
Extraits sur l'institution du <i>mariage positiviste</i> et sur la <i>pureté</i> . . . . .	738
Extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à G. Audiffrent, du 13 Aristote 67 (10 Mars 1855) . . . . .	740
Extrait de la lettre à Hadéry, du 25 Saint Paul 67 (14 juin 1855) . . . . .	741
Première célébration du préambule positiviste du mariage, le 12 octobre 1855. Extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à G. Audiffrent, du 12 Descartes 67 (19 Octobre 1855) . . . . .	742
Célébration de ce mariage. Extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à G. Audiffrent, du 17 Aristote 68 (13 Mai 1856) . . . . .	743
Extraits des lettres de Edouard Folley à John Fischer, au sujet de ces cérémonies. . . . .	743
Acte du premier <i>Mariage positiviste</i> , après l'institution du préambule positiviste du lien conjugal . . . . .	749
Prescriptions sur les <i>Mariages mixtes</i> . Extraits du SYSTÈME DE POLITIQUE POSITIVE. . . . .	751
Tableau synoptique de la <i>Transition organique</i> , en Occident, commencée en 1855, d'après AUGUSTE COMTE . . . . .	752
Situation républicaine en Occident, depuis la prise de la Bastille . . . . .	754



Nouveaux renseignements sur les <i>Mariages mixtes</i> . Extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à G. Audiffrent, du 10 Shakespeare 68 (18 Septembre 1856). . . . .	755
Extrait de la lettre d'AUGUSTE COMTE à Richard Congreve, à ce sujet . . . . .	756
Résumé et conclusion de l'évolution morale et philosophique de notre MAÎTRE, grâce à l'angélique ascendant, de plus en plus grandissant, de CLOTILDE. Éclat que cet ascendant fait réjaillir sur le filial dévouement de SOPHIE BLIAUX, et sur la gloire de ROSALIE BOYER. . . . .	757





CEAFEP

5007

